



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

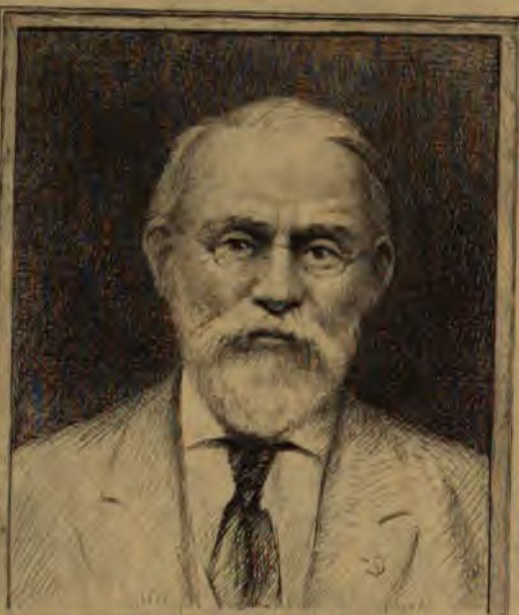
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

61^e ANNÉE. — 1889



ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

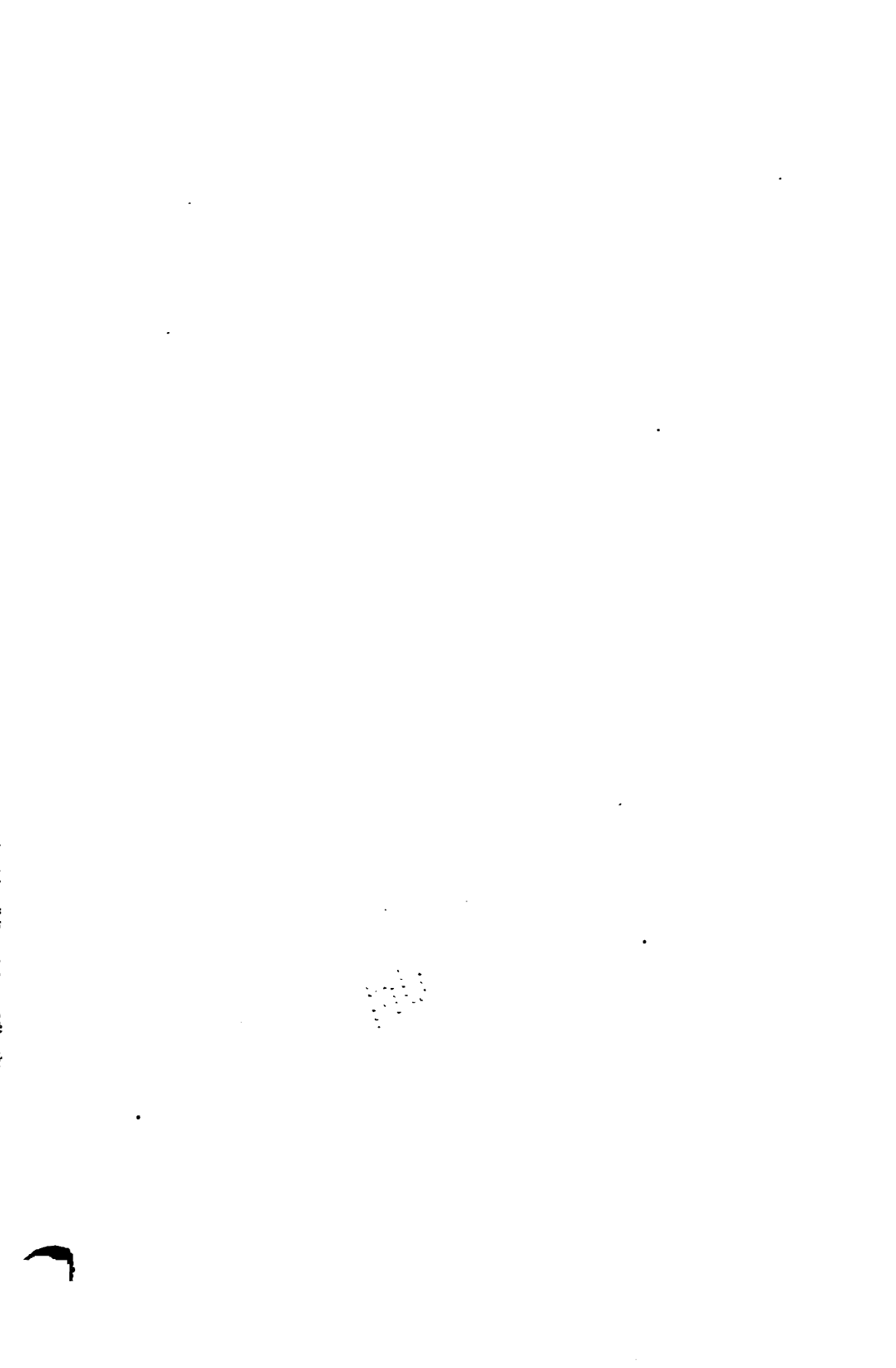


64^e ANNÉE. — 1889



SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC LXXX IX



Dunning
Nichol
 3-15-26
 15089

Janvier 1889.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 7. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 23. Nouvelle Lune le 31. 1 mar. s. Ignace, év. 2 mer. s. Punicarion. 3 D. s. Blaise, év. 4 lund. s ^{te} Jeanne. 5 sam. Oct. ss Innocens 6 mer. vig. Epiphane. 7 D. EPIPHANIE. 7 lund. s. Julien, m. 8 mer. s. Lucien, m. 9 mar. s ^{te} Mercienne 10 jeud. s. Agathon, p 11 ven. s. Hygin, p. 12 sam. s. Arcade, m. 13 D. Ort. Epiphanie. 13 mar. s. Arcade, m. 14 lund. s. Hilaire, év. 15 mar. s. Paul, 1 ^{er} er. 16 mer. s. Marcel, p. 17 jeud. s. Antoine. 18 ven. Ch. s. P. à R. 19 sam. s. Canut, m. 20 D. s. Sébastien. 21 lund. s ^{te} Agnès, m. 22 mar. s. Vincent, m. 23 mer. s. Raymond. 24 jeud. s. Timothée. 25 ven. C. de st Paul. 26 sam. s. Polycarp. 27 D. s. Jean Chrys. 28 lund. s. Julien, év. 29 mar. s. Macaire. 30 mer. s ^{te} Martine, v 31 jeud. s. Gaud, év.	Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 25. Nouvelle Lune le 31. 1 ven. s. Aubin, év. 2 sam. s. Martin, m. 3 D. QUINQUAGESIM. 4 lund. s. Théophile 5 mar. s. Vaast, év 6 mer. s. Romuald. 7 jeud. s. Jean de M. 8 ven. s. Apoline. 9 sam. s ^{te} Scolastiq. 10 D. s. Tite, év. 11 lund. s ^{te} Eulalie. 12 mar. s. Odilon. 13 mer. s ^{te} Bathilde. 14 jeud. s ^{te} Julienne. 15 ven. s. Théodore. 16 sam. s. Siméon. 17 D. SEPTUAGESIME. 18 lund. s. Sylvin. 19 mar. s. Félix, év. 20 mer. Ch. s. P. à A. 21 jeud. s. Pierre, D. 22 ven. s. Mathias. 23 sam. s. Césaire. 24 D. SEXAGESIME. 25 lund. s ^{te} Honorine. 26 mar. s. Théodose. 27 mer. s. Léon de C. 28 jeud. s ^{te} Théophit. 29 mar. s. Eustase. 30 sam. s. Benjamin. 31 D. LÉTAIRE.	Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 25. Nouvelle Lune le 31. 1 ven. s. Aubin, év. 2 sam. s. Martin, m. 3 D. QUINQUAGESIM. 4 lund. s. Théophile 5 mar. s. Vaast, év 6 mer. s. Romuald. 7 jeud. s. Jean de M. 8 ven. s. Apoline. 9 sam. s ^{te} Scolastiq. 10 D. s. Tite, év. 11 lund. s ^{te} Eulalie. 12 mar. s. Odilon. 13 mer. s ^{te} Bathilde. 14 jeud. s ^{te} Julienne. 15 ven. s. Théodore. 16 sam. s. Siméon. 17 D. SEPTUAGESIME. 18 lund. s. Sylvin. 19 mar. s. Félix, év. 20 mer. Ch. s. P. à A. 21 jeud. s. Pierre, D. 22 ven. s. Mathias. 23 sam. s. Césaire. 24 D. SEXAGESIME. 25 lund. s ^{te} Honorine. 26 mar. s. Théodose. 27 mer. s. Léon de C. 28 jeud. s ^{te} Théophit. 29 mar. s. Eustase. 30 sam. s. Benjamin. 31 D. LÉTAIRE.	Premier Quartier le 8. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 22. Nouvelle Lune le 30. 1 lund. s. Hugues, év 2 mar. s. François. 3 mer. s. Platon. 4 jeud. s. Vincent F. 5 ven. s. Célestin, p 6 sam. s. Hégésippe. 7 D. PASSON. 8 lund. s. Théodose. 9 mar. s. Marcel, év. 10 mer. s. Macaire, év. 11 jeud. s. Jules. 12 ven. s. Justin, mar 13 sam. s. Tiburce, c. 14 D. RAMEAUX. 15 lund. s. Anastasie 16 mar. s. Pair, év. 17 mer. s. Anicet. 18 jeud. s. Parfait 19 ven. s. Vend. Saint. 20 sam. s. Marcelin. 21 D. PAQUES. 22 lund. s. Jean et Jean. 23 mar. s. Georges. 24 mer. s. Fidèle, m. 25 jeud. s. Marc, év. an 26 ven. s. Clet et M. 27 sam. s. Guillaume 28 D. QUASIMODO. 29 lund. s. Pierre, m. 30 mar. s. Eutrope.	Premier Quartier le 8. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 21. Nouvelle Lune le 29. 1 mer. s. Jacq et Ph. 2 jeud. s. Marcoul. 3 ven. Inv. s ^{te} Croix 4 sam. s ^{te} Monique. 5 D. s. Jean P. L. 6 lund. s. Jean P. L. 7 mar. App. de s. M. 8 mer. s. Grégoire. 9 jeud. s. Athanase. 10 ven. ss. Nérée et A. 11 sam. s ^{te} Cécylérie. 12 D. s. Pacôme. 13 lund. s. Isidore. 14 mar. s. Honoré. 15 mer. s. Pascal B. 16 jeud. s. Venant, m. 17 ven. s. Yves. 18 sam. s. Ubuld, év. 19 D. s ^{te} Marie et S. 20 lund. s. Afre, mar. 21 mer. s. Orlaire. 22 mer. Grég. VII. 23 jeud. s. Anselme, év. 24 ven. s. Manvieu. 25 sam. s. Augustin. 26 D. s. Philippe N. 27 lund. Rogations. 28 mar. s. Vincent, m 29 mer. s. Vital, m. 30 jeud. ASCENSION. 31 ven. s. Jouvin.	Premier Quartier le 6. Pleine Lune le 12. Dernier Quartier le 20. Nouvelle Lune le 28. 1 sam. s. Pothin, év. 2 D. s ^{te} Clotilde. 3 lund. s. François C 4 mar. s. Boniface. 5 mer s. Norbert. 6 jeud. s. Robert. 7 ven. s. Médard, m 8 sam. s. Félicien. 9 D. PENTECOTE. 10 lund. s ^{te} Marguerit. 11 mar. s. Barnabé, a. 12 mer. s ^{te} Basilde. 13 jeud. s. Antoine. 14 ven. s. Basile, év. 15 sam. ss. Guy, etc. 16 D. TRINITE. 17 lund. s. Peilerin. 18 mar. s. Marcel, m. 19 mer. s ^{te} Julienne. 20 jeud. F. F. E. DIEU. 21 ven. s. Louis de G. 22 sam. s. Gervais, m 23 D. s. Félix, i, p 24 lund. s. Jean-Bapt. 25 mar. s. Prosper. 26 mer. ss. Jean et Paul 27 jeud. s. Ladislus. 28 ven. s. Irénée, év. 29 sam. ss. Pier. et Paul 30 D. COM. de s. Paul.

Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Premier Quartier le 6. Plaine Lune le 12. Dernier Quartier le 19. Nouvelle Lune le 28.	Premier Quartier le 4. Plaine Lune le 11. Dernier Quartier le 18. Nouvelle Lune le 26.	Premier Quartier le 2. Plaine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 25.	Premier Quartier le 2. Plaine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 24. Premier Quartier le 24.	Plaine Lune le 7. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 29.	Plaine Lune le 7. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 29.
1 jeud. s. Pierre-ès-l. 2 ven. s. Alph. de L. 3 sam. Inv. de s. El. 4 D. s. Dominique. 5 lund. N.-D. des N. 6 mar. Tra. de N. S. 7 mer. s. Gaëtan, c. 8 jeud. s. Cyriaq. m. 9 ven. s. Exupère, é. 10 mer. Les 7 fr. m. 11 jeud. s. Pie I, pape. 12 ven. s. J. Guabert.	1 D. s. Gilles, ab. 2 lund. s. Etienne, R. 3 mar. s. Césaire, é. 4 mer. ste Rosalie, v. 5 jeud. s. Laurent J. 6 ven. s. Laourc, c. 7 sam. s. Cloud, c. 8 D. NATIVRÉ. 9 lund. s. Gorgon, m. 10 mar. s. Aubert, é. 11 mer. s. Nicolas de T. 12 jeud. s. Léonce, m. 13 ven. s. Aimé, év. 14 D. Ex. de la S. C. 15 D. O. de la N. 16 lund. s. Hyacinthe. 17 mar. s. Floscel, m. 18 mer. s. Sénieur, év. 19 jeud. s. Janvier. 20 ven. s. Eustache. 21 sam. s. Mathieu. 22 D. s. Thomas V. 23 lund. s. Lin, p. 24 mar. s. Germer, ab. 25 mer. Stigm. de s. F. 26 jeud. ste Justine. 27 ven. s. Cosme. 28 sam. s. Venceslas. 29 D. s. Michel, arc. 30 lund. s. Jérôme, p.	1 D. s. Rémi, év. 2 mer. ss. Anges gar. 3 jeud. s. Denis. 4 ven. s. Franc. d'A. 5 sam. s. Placide, m. 6 D. s. Bruno, c. 7 lund. s. Marc, pape 8 mar. ste Brigitte, v. 9 mer. s. Denys, b. 10 jeud. s. Franc. B. 11 ven. s. Nicaise, m. 12 sam. s. Wilfrid, é. 13 D. s. Edouard, c. 14 lund. s. Caliste, p. 15 mar. s ^{te} Thérèse, v. 16 mer. D. du M. S. M. 17 jeud. ste Hedwig, v. 18 ven. s. Luc, évan. 19 sam. B. Th. Hélye. 20 D. s. Jean de K. 21 lund. ste Urs. ets. C. 22 mar. s. Mellon, é. 23 mer. s. Pierre d'A. 24 jeud. s. Rappaël, A. 25 ven. ss. Crépin et C. 26 sam. s. Magloire, é. 27 D. s. Florent. 28 lund. ss. S et Jude, a 29 mar. s. Narcisse, é. 30 mer. s. Maxime. 31 jeud. s. Quentin, vj	1 ven. TOUSSAINT. 2 sam. C. des défunts 3 D. s. Vigor, év. 4 lund. s. Charl. Bor. 5 mar. s. Zacharie. 6 mer. s. Léonard, c. 7 jeud. s. Willibrod. 8 ven. s. Ruffe, év. 9 sam. D de la B. de L. 10 D. DEDRACCS. 11 lund. s. André Ave. 12 mar. s. Martin, év. 13 mer. s. Stanislas K. 14 jeud. s. Didace, é. 15 ven. s. Malo, év. 16 mer. ste Gertrude. 17 D. s. Gré. Taum. 18 lund. D. d. B. as. P. et P. 19 mar. ste Elisabeth, R. 20 mer. s. Félix de V. 21 lund. Prés. de la V. 22 mar. ste Cécile, v. 23 mer. s. Clém. I, p. 24 D. s. J. de la Cr. 25 lund. ste Cather., v. 26 mar. s. Romph, év. 27 mer. S. Vigor, év. 28 lund. s. Sosthène. 29 mar. s. Saturnin. 30 mer. s. André, ap. 31 jeud. s. Quantin, vj	1 D. AVENT. 2 lund. s. Eloi, év. 3 mar. s. Franc. X 4 mer ste Barbe, m. 5 jeud. s. Sabas. 6 ven. s. Nicolas, év. 7 sam. s. Ambroise. 8 D. IM. CONCERT. 9 lund. ste Enchalte, v. 10 mar. s. Melchiad, p. 11 mer. s. Damase, p. 12 jeud. ste Constance 13 ven. ste Lucie, v. m 14 D. s. Arsène. 15 D. O. de la C. g-d 16 lund. s. Eusèbe. 17 mar. s. Lazare. 18 mer. s. Euxenca. 19 jeud. s. Némèse. 20 ven. s. Eugène. 21 sam. s. Thomas. 22 D. s. Flavien. 23 lund. ste Victoire. 24 mar. s. Euthymo. 25 lund. NOEL. 26 mer. s. Etienne. 27 ven. s. Jean, évan. 28 sam. ss. Innocents. 29 D. s. Thomas. 30 lund. s. Eugène. 31 mar. s. Sylvestre.	

PRÉFACE.

Il y a un an, à cette même place, M. JULIEN TRAVERS manifestait l'intention de prendre sa retraite définitive et de remettre entre les mains d'un successeur la direction de l'*Annuaire du département de la Manche*, qu'il avait fondé, il y a déjà soixante ans.

Tous ceux qui savaient quelle activité, quelle ardeur au travail, quelle vigueur d'intelligence M. TRAVERS avait conservées espéraient avec nous que, pendant longtemps encore il resterait le collaborateur infatigable et dévoué d'un Recueil qui, dès la première heure, fut, grâce à lui, le modèle des publications du même genre.

C'est en 1828, que, sur la demande de M. le comte d'Estourmel, alors Préfet du département, M. Julien TRAVERS fit paraître le premier volume de l'*Annuaire de la Manche*. Depuis cette date, il y a inséré chaque année de nombreux articles sur les sujets les plus divers : Instruction publique, Agriculture, Archéologie, Histoire locale, Mœurs et Coutumes, et surtout des Notices nécrologiques sur les hommes notables nés dans le département de la Manche. Là, comme ailleurs, — et c'est un des principaux mérites de notre regretté fondateur, — il sut animer le zèle des travailleurs et s'entourer de collaborateurs éminents tels que MM. Couppey, de Gerville, Ragonde, V.-E. Pillet, Renault, Vérusmor, P.-A. Vieillard, A.-M. Laisné, Le Chanteur de Pontaumont, J. Boulatignier, Léopold Delisle, Adolphe Tardif, Siméon Luce, Eugène de Beaurepaire, Éd. Le Héricher, Denis, Théodose du Moncel, L. de La Sicotière, L. Quénauld, Éd. Lepingard, Ch. Frigoult, Digard de Lousta, Jules Morière, et cent autres qui ont fourni à notre collection de remarquables travaux.

Sur le désir exprimé par M. Julien TRAVERS, peu de temps avant sa mort, son ami, M. Eugène de Beaurepaire, ancien conseiller à la Cour de Caen et Secrétaire de la *Société des Antiquaires de Normandie*, compose en

ce moment une biographie étendue de notre fondateur. Elle sera insérée dans l'*Annuaire* de 1890. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de rappeler, dès à présent, à grands traits la carrière et les principales œuvres de l'homme de cœur et de l'érudit, qui laisse dans les lettres normandes un vide difficile à combler.

Né à Valognes, le 31 janvier 1802, M. Julien-Gisles TRAVERS, après avoir terminé ses études au collège de Saint-Lo; débuta, le 10 avril 1820, comme régent des classes inférieures au collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët et devint, en 1824, professeur de rhétorique à Saint-Lo, où il compta parmi ses élèves notre illustre compatriote Le Verrier, membre de l'Académie des Sciences, le marquis Hue de Caligny, correspondant de l'Institut, Ephrem Houël du Hamel, plus tard inspecteur général des Haras, Mg^r Guilbert, aujourd'hui archevêque de Bordeaux, et nombre d'autres hommes distingués. Le 1^{er} janvier 1833, il prenait la direction du collège de Falaise; puis reçu docteur ès-lettres, en 1837, il entra, en 1839, à la Faculté des Lettres de Caen. Il y suppléa d'abord le professeur de littérature française et fut nommé définitivement à la chaire de littérature latine qu'il occupa jusqu'à sa mise à la retraite en 1856. De 1862 à 1881, il remplit les fonctions de Conservateur en chef de la bibliothèque publique de la ville de Caen. Une révocation injustifiable le frappa. Le culte des lettres vint le consoler de cette disgrâce imméritée ainsi que les hauts témoignages d'estime qui n'ont cessé de l'entourer.

La carrière laborieuse de M. Julien TRAVERS a été marquée par un grand dévouement aux études historiques et littéraires et par un goût passionné pour la poésie.

Rappelons encore que, Secrétaire périodiquement élu pendant près d'un demi-siècle de l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, il lui a fait produire de nombreux volumes et a donné une grande impulsion aux travaux d'autres Sociétés savantes. Il a été Président de la *Société des Antiquaires de Normandie* et était encore, au moment de sa mort, l'un des membres les plus assidus du Conseil de cette compagnie et de ceux de la *Société française d'Archéologie* et de l'*Association normande*.

Officier de l'Université, dès 1833, il reçut la croix de

Chevalier de la Légion d'honneur en 1876. C'était la juste récompense de ses longs services et de ses importantes publications.

Parmi celles-ci nous citerons : *L'Écho de la Manche*, qui parut en 1829, premier journal politique publié dans ce département ; — *L'Annuaire de la Manche* (1828-1888) ; — *Les Vaux-de-Vire édités ou inédits d'Olivier Bassetin et de Jean Le Houx* (1833) ; — *Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen* (6 vol., 1840-1843) ; — *Œuvres poétiques de Boileau* (1844) ; — *Glossaire du patois normand*, avec Louis du Bois (1856) ; — *Le Phénix qui renaît*, traduction d'une œuvre posthume du cardinal Bona (1858, et 2^e édition, 1887) ; — *Vie de Richard-Lenoir* (1859) ; — *Gerbes glanées*, poésies (10 vol. 1859-1869) ; — *La Pitié sous la Terreur*, drame en 4 actes et en vers (1869) ; — *Les Foresteries* de Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaye (1869) ; — *Les Diverses Poésies*, du même, 2 vol., 1869-1870) ; — *Œuvres diverses en prose et en vers*, du même (1872) ; — *Journal d'un Ministre*, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville ; — *Œuvres choisies de Moisant de Brieux* (1875) ; — divers Recueils de poésies : *Regains*, *Nouveaux Regains*, *Juvenilia*, *Varia*, etc. (1876-1887) ; — des Biographies ; — des articles dans l'*Encyclopédie des Gens du monde*, la *Biographie Hoëfer*, le *Dictionnaire historique et géographique*, de Dezobry, et dans un grand nombre de revues et de journaux.

M. Julien TRAVERS est mort, le 9 avril 1888, après quelques jours seulement de maladie. Voici dans quels termes le *Moniteur du Calvados*, dans son numéro du 11 avril, a rendu compte de ses obsèques :

« Aujourd'hui à dix heures du matin, ont eu lieu, à l'église Saint-Gilles, les obsèques de M. Julien TRAVERS, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, Secrétaire honoraire et ancien Président de l'Académie de Caen, ancien Président de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de la plupart des compagnies savantes de notre province. M. Julien TRAVERS, bien que vivant depuis longtemps dans une studieuse retraite, était une des personnalités les plus connues et les plus aimées de notre ville ; aussi, dès 9 heures 1/2, une affluence considérable se pressait-elle dans la rue des Chanoines, aux abords de la maison mortuaire.

» La robe de professeur, la croix de la Légion d'honneur qu'il avait si laborieusement conquise et si bien méritée, avaient été seules déposées sur le cercueil. Conformément à sa dernière volonté, il n'y avait ni fleurs ni couronnes ; conformément aussi à son désir, les honneurs militaires n'ont pas été rendus.

» Le deuil était conduit par le fils du regretté défunt, M. Émile Travers, ancien Conseiller de Préfecture, et par MM. le docteur Marin, Octave de Panthou, ancien Procureur-général, et J. Clément.

» Les coins du poêle étaient aux mains de MM. Zévort, Recteur de l'Académie ; Denis, doyen de la Faculté des Lettres ; Morière, doyen honoraire de la Faculté des Sciences ; Gasté, professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire de l'Académie de Caen ; de Formigny de la Londe, président de l'Académie et de la Société d'agriculture ; Jules Lair, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie ; Dupont, ancien conseiller à la Cour d'appel ; de Beaurepaire, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Société française d'Archéologie, sous-directeur de l'Association normande.

» Dans le cortège, fort nombreux, nous avons remarqué les membres des différentes Facultés et de l'École de médecine, en robes ; M. le Maire de Caen, M. le Proviseur du lycée, des membres des Sociétés savantes de la ville de Caen, du corps enseignant, du barreau, de la magistrature ; MM. le marquis de Cornulier, Conrad de Witt, baron Gérard, Desloges, comte de Colbert-Laplace, députés ; A. Delacour, ancien député ; Maurice Gérard, de Petiville, conseillers généraux ; baron d'Argenton, comte de Revilliasc, conseillers d'arrondissement, etc. ; une députation des élèves des écoles libres de Caen, conduite par les Frères de la doctrine chrétienne.

» Au cimetière, cinq discours ont été prononcés. M. le doyen de la Faculté des Lettres a retracé avec une grande précision de détails et un grand charme la carrière universitaire du défunt. M. Gasté a raconté, avec un véritable bonheur de pensées et d'expressions, les services rendus par lui à l'Académie de Caen ; M. de Formigny a parlé au nom de la Société d'Agriculture ; M. de Beaurepaire, au nom de la Société des Antiquaires ; et M. Jules Lair, avec une émotion qui venait

du cœur, a adressé au vénéré professeur les adieux de l'ancien élève et de l'ami. »

Nous nous faisons un devoir de reproduire ici une partie de ces discours.

DISCOURS DE M. GASTÉ.

« MESSIEURS,

» C'est au nom de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen que je viens adresser l'adieu suprême à notre bien regretté confrère, M. Julien TRAVERS, à celui qui fut pour elle, pendant près d'un demi-siècle, le plus dévoué des secrétaires.

» On peut dire que M. Julien TRAVERS avait deux familles : celle du sang, dont il était l'orgueil, et qui le chérissait autant qu'elle le vénérât, — et l'Académie qu'il aimait d'une affection filiale que les années n'ont pas refroidie un seul jour, l'Académie, dont il a si longtemps dirigé les travaux avec un zèle infatigable que je souhaite à ceux de ses successeurs qui voudront comme lui qu'elle reste ce que le monde savant l'a connue, tant qu'il en a été le secrétaire, une des Académies de province les plus glorieuses et les plus honorées.

» C'est en 1840, dans la réunion du 22 mars, que l'Académie élut, pour la première fois, M. Julien TRAVERS. On peut dire que ce jour-là notre compagnie eut la main heureuse : elle ne pouvait, en effet, faire un meilleur choix. Récemment nommé à la Faculté des Lettres de Caen, M. Julien TRAVERS, qui, dans la direction du collège de Falaise, avait fait preuve de solides qualités administratives, devait se montrer, dans sa chaire de professeur, lettré aussi délicat qu'érudit consciencieux. Secrétaire de l'Académie, M. Julien TRAVERS mit au service de la compagnie qui l'avait appelé à ce poste de confiance son tact d'administrateur, son goût de lettré et sa patience d'érudit.

.....

» Le temps me manquerait et je craindrais d'abuser de votre patience, Messieurs, si j'essayais de vous donner la liste des travaux de toute sorte que M. TRAVERS, payant d'exemple a donnés dans nos

Mémoires. Toutefois, je ne puis passer sous silence ses *Rapports sur les travaux de l'Académie*, ses études sur le *Bréviaire de Daniel Huet*, sur *Béranger littérateur et critique d'après sa correspondance*, l'*Introduction* qu'il devait mettre aux *Mémoires*, si intéressants, de *M. le comte de Guernon-Ranville*, sa *Biographie de M. Bertrand*, enfin son poème ingénieux sur l'*Art d'écouter*, et ses traductions non moins exactes qu'élégantes de Pindare et d'Horace. Je n'oublierai pas non plus la dernière œuvre que nous publierons de lui dans le prochain volume de nos *Mémoires*, la *Biographie* de son vieil ami, le savant magistrat, le fin lettré, Henri Moulin, biographie dont nous corrigeons ensemble les épreuves, il y a quelques jours à peine.

.....

» Une telle activité, un tel dévouement aux intérêts et à la gloire de l'Académie, méritait sa récompense. La récompense se fit bien un peu attendre ; mais, enfin, le 11 novembre 1876, M. Julien TRAVERS était nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Les membres de l'Académie saisirent avec empressement cette heureuse occasion pour témoigner à leur vénéré Secrétaire toute la sympathie dont ils l'honoraient. Un banquet nous réunit tous le 12 décembre 1876. Jamais fête académique ne fut plus cordiale. En l'absence du Président M. le comte du Moncel, le Vice-Président M. Eugène de Beaurepaire, interprète des sentiments de ses confrères, salua « le Secrétaire infatigable et dévoué, dont » les soins incessants, la sollicitude toujours en éveil » avaient ranimé l'ardeur des travailleurs, nous avaient » acquis d'illustres collaborations, et avaient rendu à » l'Académie quelque chose du lustre et de l'autorité » des premiers jours de splendeurs auxquels se rattachent les noms illustres de Moisant de Brieux, de Daniel Huet, de Samuel Bochart et de Segrais. »

» Ces éloges mérités touchèrent au plus profond du cœur notre cher Secrétaire. D'une voix émue, vous vous en souvenez, Messieurs, il nous remercia en prose et en vers de ces témoignages éclatants de sympathie et de respect que chacun de nous lui prodiguait et qui lui étaient si biens dûs.

» Dans une de ses dernières pièces de vers qu'il adressait à ses confrères et amis de l'Académie de Caen,

en quittant le fauteuil de la présidence, M. TRAVERS nous disait avec le pressentiment de sa mort prochaine (il venait de dépasser sa quatre-vingtième année) :

« Je pars avec la conscience
Qu'il me fut doux de vous servir,
Et j'emporte la confiance
De vivre en votre souvenir. »

» Vous avez pu partir en paix, cher et vénéré confrère, car votre confiance ne sera pas déçue. L'Académie, tant qu'elle vivra, conservera pieusement le souvenir de l'homme qui a tant fait pour elle et qui lui a donné sans marchander, que dis-je ? avec amour, plus de la moitié de sa longue et belle vie.

» Au nom de votre famille littéraire, au nom de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, cher et vénéré Secrétaire, je vous adresse et nos affectueux remerciements et notre suprême adieu. »

DISCOURS DE M. DE BEAUREPAIRE.

« MESSIEURS,

» Après les discours si émus et si complets que vous venez d'entendre, il semblerait que tout a été dit sur le confrère vénéré auquel nous rendons en ce moment les derniers devoirs.

» M. le Doyen de la Faculté des Lettres, avec l'autorité qui lui appartient, a retracé devant vous la vie universitaire du regretté défunt, en énumérant les services rendus par lui, au cours d'une longue carrière, à la jeunesse de nos écoles, aux belles-lettres et à la science.

» Son digne et dévoué successeur au secrétariat de notre Académie caennaise vous a montré, à son tour, ce que M. TRAVERS, avec une persévérance admirable avait fait—pendant plus de 40 ans—pour cette institution si intéressante à laquelle il sut en définitive communiquer une vie nouvelle et qui lui a dû, en grande partie, son éclat et sa prospérité.

.....

» Représentant ici trois autres Sociétés savantes qui,

elles aussi, eurent leur part dans les sollicitudes de notre confrère. je tiens, en leur nom, à venir déposer sur cette tombe un suprême et respectueux hommage. Dans cette même salle de la Faculté des lettres, où il tint autrefois une place si distinguée, nous entendions évoquer récemment le souvenir de cette forte et brillante génération de la Restauration qui ouvrit à la curiosité scientifique des horizons indéfinis, et qui renouvela de fond en comble le champ des études historiques. M. Julien TRAVERS lui appartenait bien légitimement ; il avait vécu dans la familiarité de toutes nos illustrations normandes, les de La Rue, les Auguste Le Prévost, les Deville, les Hyacinthe Langlois, les Galeron, les Lambert, les de Caumont, et jusque dans les dernières années, il avait conservé quelque chose de leurs enthousiasmes désintéressés, de leurs espérances généreuses.

» C'est de cette époque que date la création de la Société des Antiquaires de Normandie que suivit bientôt celle de la Société française d'Archéologie et de l'Association normande. M. de Caumont, l'un de ses meilleurs et de ses plus intimes amis avait fondé les deux dernières Sociétés ; bien jeune encore, il avait pris une part très importante à la création de la première.

» Dans cette lutte pacifique, engagée pour la décentralisation et pour le réveil de la vie intellectuelle en province, M. Julien TRAVERS, rendons lui cette justice, fut un des ouvriers de la première heure.

» C'est à la date du 8 février 1829 qu'il entra dans la Société des Antiquaires de Normandie, dont il devint, en 1874, le Président. Quelques années plus tard, nous le trouvons parmi les fondateurs de l'Association normande et de la Société française d'Archéologie, que dirige aujourd'hui, avec tant d'éclat, un intime ami de son fils, M. le comte de Marsy. Il siégeait encore au Conseil d'administration de cette dernière Société quelques jours avant sa mort.

» Au sein de ces compagnies, comme ailleurs, le zèle scientifique de M. TRAVERS ne resta jamais platonique ; il se manifesta par une active intervention et par d'intéressantes communications dont nos Bulletins et nos Mémoires ont conservé les traces.

» Nous ne passerons pas ici en revue ces notes disséminées un peu partout et marquées au coin d'un sens

judicieux et d'une érudition de bon aloi ; nous ne relèverons pas davantage, dans l'ensemble des innombrables productions de notre confrère, celles qui se rattachent plus particulièrement à l'archéologie et à l'histoire locale. Mentionnons toutefois, en passant, les recherches sur le *château de Falaise*, l'*Excursion dans le Passais normand*, la dissertation sur le *côté droit et le côté gauche* des églises, les notices biographiques sur *Frédéric Galeron*, *Louis Du Bois*, *Léon Falluc*, *Arcisse de Caumont*, et surtout ces éditions de textes anciens au milieu desquelles se distingue la publication des poésies complètes de Vauquelin de la Fresnaye, que nous proclamons, sans hésitation aucune, l'une des plus belles œuvres de la typographie caennaise et le plus digne hommage qui ait été rendu à la mémoire de notre grand poète normand.

» M. TRAVERS nous quitte après avoir rempli noblement sa tâche et tracé fructueusement son sillon.

» Il s'est éteint plein de jours, au milieu des siens, entouré des soins les plus touchants, avec la résignation d'un chrétien et la sérénité d'un sage.

» Pour nous, ses confrères et ses amis, nous conserverons pieusement son souvenir ; et le spectacle de cette vie calme et retirée, consacrée tout entière aux affections de la famille, ennoblie jusqu'à la fin par le travail, restera toujours devant nos yeux comme le plus salutaire des exemples, comme le meilleur et le plus fortifiant des enseignements. »

DISCOURS DE M. JULES LAIR.

« MESSIEURS,

» Permettez-moi de vous arrêter un instant encore auprès de cette tombe qui va se refermer bientôt.

» Les compagnies savantes auxquelles appartenait M. Julien TRAVERS, l'Académie de Caen, sa société de prédilection, ont donné de justes éloges au collègue, au secrétaire honoraire, au doyen de nos érudits et de nos lettrés.

» Je voudrais dire quelques simples paroles au nom de ces nombreuses générations de jeunes gens, dont

beaucoup ne sont plus jeunes, qui ont trouvé tous auprès de cet excellent homme un maître éclairé, un guide sûr, un appui solide.

» Julien TRAVERS ne se croyait pas libéré de ses devoirs quand ses élèves, quittant les bancs de l'Université se dispersaient dans le monde : ceux qu'il avait vus attentifs à ses leçons, il les suivait dans leur carrière, encourageant leurs débuts, applaudissant à leurs succès.

» A tous il se montrait bienveillant ; mais ceux qui appartenaient à cette Normandie si passionnément aimée, il les regardait comme des neveux. J'ai beaucoup voyagé ; j'ai rencontré peu de nos compatriotes qui ne connussent Julien TRAVERS, pas un, l'ayant connu, qui n'en eût gardé un souvenir reconnaissant.

» C'est que cet homme au sens si pratique et si droit, à la verte franchise, si bien fait pour commenter Boileau, cet homme qui voyait les choses humaines comme elles sont, fut aussi possédé toute sa vie par l'amour enthousiaste du beau, du vrai, du bien. De ce cœur chaud et généreux jaillissait une flamme vive et communicative.

» Notre maître avait fait partie de cette forte génération d'hommes pleins d'initiative qui, au lendemain de la chute du premier Empire, travailla si heureusement au relèvement du pays, enseigna des idées vraiment libérales, ranima le culte des lettres et mérita une seconde fois pour notre cité son titre ancien d'Ahènes normande.

» Ce Normand était doublé d'un bon Français. Julien TRAVERS aimait la France, en bon fils, sans arrière-pensée ambitieuse. Jamais il ne courtisa le pouvoir qui ne lui rendit qu'un honneur trop tardif ; mais on le vit se mettre en avant quand il fallut tenir tête à l'anarchie. Dans ces derniers temps, l'état incertain du pays restait sa grande préoccupation. Ses os, j'en suis certain, si des jours plus heureux et plus calmes viennent à luire pour notre patrie, ses os tressailleront d'allégresse dans ce tombeau.

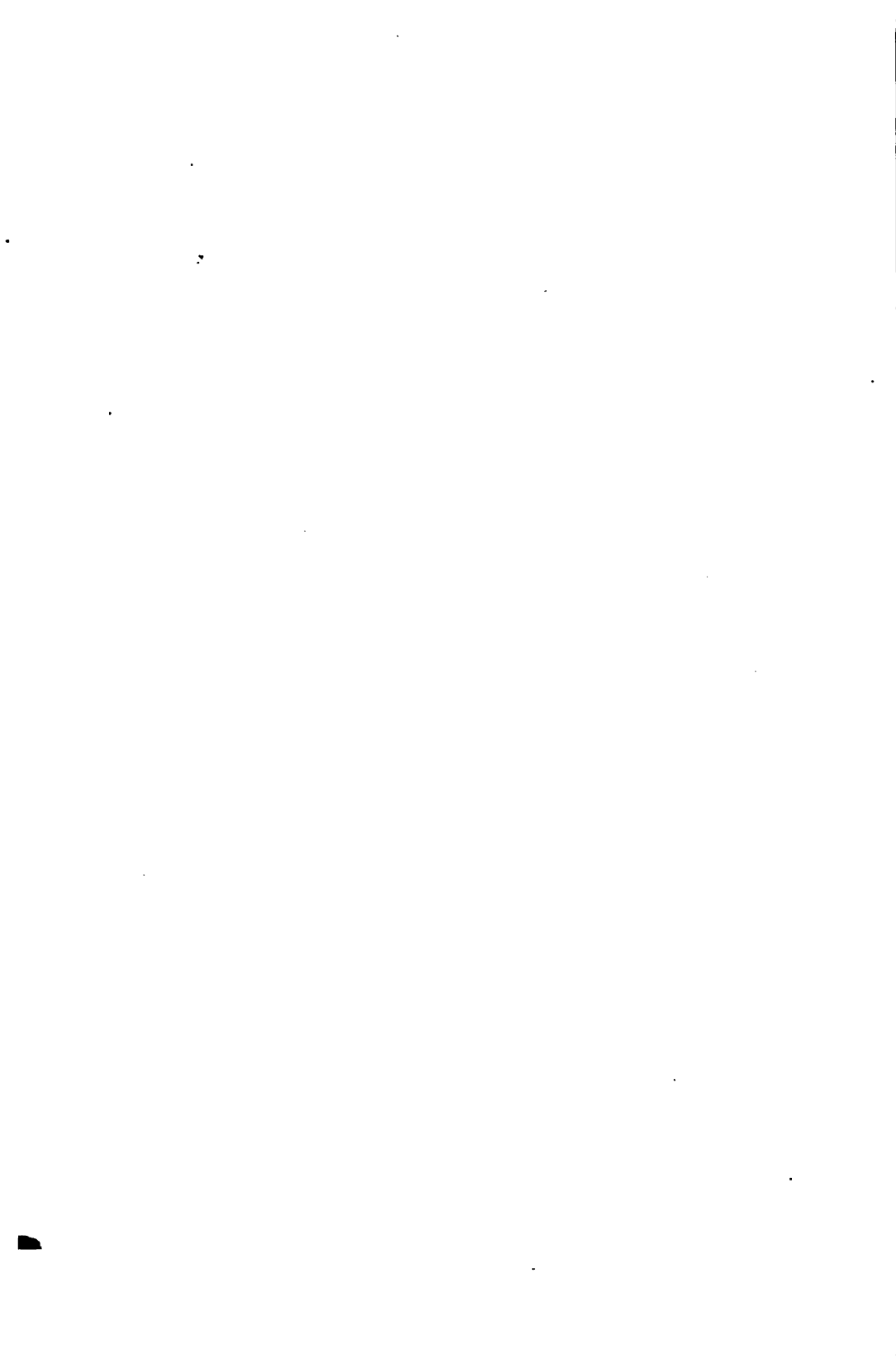
» Un tel maître, un tel citoyen ne pouvait être qu'un bon chef de famille.

» Vit-on jamais époux plus aimant, père plus dévoué, grand-père plus tendre ! En vit-on aussi de plus aimé, de plus respecté, de plus chéri ! Par une première récompense du Ciel, la fin de cette longue vie a été

belle entre toutes. L'intelligence de Julien TRAVERS, si vigoureuse et si féconde, ne s'est voilée qu'un court instant, pour se réveiller vive et nette à l'heure suprême. Quant à la bonté, elle n'a jamais cessé de rayonner de cet honnête visage resté jeune, souriant et plein de fraîcheur jusqu'à l'extrême vieillesse.

» Julien TRAVERS ! Ceux qui vous ont connu, vos élèves, vos amis, votre digne compagne, vos chers enfants (qu'ils me permettent de parler pour eux), Julien TRAVERS, maître affable, bon Français, excellent père, nous vous adressons le suprême adieu ; mais, comme le sentiment chrétien apprend de le dire, adieu, pour nous, c'est au revoir ! »





AGRICULTURE.

LE HANNETONNAGE

Et la destruction du ver blanc.

PRODESSE ; ETRE UTILE : quelle belle épigraphe que celle qui est placée en tête de ce volume ! Combien il serait bon que tout le monde s'en inspirât, dans notre société moderne, et qu'au lieu de nous jalouser les uns les autres, de nous dénigrer, peut-être, ou — ce qui est le plus ordinaire — de rester indifférents à tout ce qui n'est pas notre intérêt exclusivement personnel, chacun de nous cherchât à être utile aux autres dans la limite de ses moyens. « Je suis homme, » disait un ancien, « et rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est indifférent. » Belle parole, dont s'est toujours inspiré, pendant sa longue existence, le fondateur de cet Annuaire, M. Travers, qui, en toutes circonstances s'est attaché à mettre en pratique le mot par lequel j'ai commencé cet article : PRODESSE ; ETRE UTILE.

Cette notice, relative au hannetonnage, rentre assurément dans le cadre de cet Annuaire et j'ai la conviction de faire, en l'écrivant, *œuvre utile* aux lecteurs de ce livre et surtout aux agriculteurs.

— En 1886, au mois de juin, un grand nombre d'arbres, les chênes principalement, avaient l'air d'arbres morts ; absolument dépouillés de toute apparence de végétation, on aurait pu croire tout au moins, en les voyant, que le réveil de la nature ne s'était pas produit pour eux. Pourtant, quelques semaines auparavant, ils étaient magnifiquement parés de la luxuriante couronne de verdure qu'ils devaient au printemps. Mais des quantités prodigieuses de hannetons étaient venus, qui avaient tout dévoré.

Le cultivateur a, parmi les animaux, de nombreux adversaires. Les pays découverts, la Beauce notamment, sont trop souvent dévastés par le mulot, par le campagnol ; mais ces pays n'ont guère à redouter de dégâts sérieux du fait du hanneton, ou, plutôt, de sa larve : ta, mans, ou ver blanc. Il n'en est pas de même des régions qui, comme une très grande partie de l'Ouest de la France ou, pour préciser plus encore,

la Mayenne, l'Orne, la Manche, le Bocage, etc, sont partout couverts d'arbres au point que la campagne, vue d'un endroit culminant, a presque l'aspect d'une immense forêt. L'ennemi le plus terrible de la culture, dans ces régions, c'est incontestablement le ver blanc : on ne l'a que trop vu en 1887 et en 1888.

L'année 1889 a quelques chances d'être moins malheureuse ; mais il est permis de s'attendre à revoir les hannetons aux arbres comme en 1886. « Année de hannetons, année de grenaison ! » dit-on dans certaines contrées agricoles ; peut-être oui ! en ce sens qu'une année sur trois, l'insecte parfait, le hanneton, s'attaque aux feuilles, laissant à peu près de côté les céréales. Laissez le faire ; il tombera au pied ou aux environs de l'arbre qu'il a dépouillé et où il a passé sa vie de coléoptère ; il y déposera ses œufs qui vont éclore et produire le ver blanc qui, pendant les deux années suivantes, va vivre aux dépens de toutes les cultures qu'en avril, mai, juin, il trouve à sa portée.

Or, détruire la cause, c'est annuler l'effet ! — Personne, même parmi les adversaires du hannetonage ne constatera que si tous les hannetons étaient détruits, les vers blancs ne se produiraient plus. Donc, plus on détruira de hannetons et plus on pourra espérer, sinon échapper complètement aux dégâts occasionnés par le ver blanc, du moins les atténuer considérablement.

On a voulu comparer les hannetons de nos contrées aux criquets ou sauterelles du midi ou plutôt de l'Algérie. La comparaison n'est pas à faire : si nombreux que soient les hannetons, nous ne les avons jamais vus et nous ne les verrons jamais, voler en nuages longs et épais au point de projeter une ombre épaisse sur les lieux qu'ils parcourent ; jamais, sans doute, les hannetons n'empêcheront les trains de chemins de fer de circuler. — Quoiqu'il en soit les criquets détruits dans telle province d'Afrique ne peuvent plus faire de mal dans une autre province ; de même les hannetons qu'on anéantira ne pourront plus — si on sait bien s'y prendre ; car il faut anéantir, à la fois l'insecte et les œufs qu'il contient — ne pourront plus, dis-je, produire de vers blancs.

Peut-on espérer pouvoir atteindre un tel résultat ? La chose semble très réalisable. On a fait dans notre voisinage, à Gorron (Mayenne), aux confins de l'arrondissement de Mortain, des tentatives dans ce but : un Syndicat avait été constitué en 1886. Nous extrayons quelques passages d'une notice relative aux résultats obtenus en 1887 :

« Il faut avoir vu de près ces immenses étendues de terrain, complètement stériles, privées de toute végétation

comme en plein désert, pour se faire une idée exacte de la nature du désastre et de la misère qui devait régner dans un grand nombre de fermes : l'année 1885 a été, sous ce rapport, la plus terrible de toutes, et les pertes subies par les cultivateurs se sont élevées à un chiffre considérable, atteignant plusieurs centaines de mille francs pour le canton de Gorron seulement.

» Il résulte, d'ailleurs, d'un rapport adressé à M. le Préfet de la Mayenne par M. Le Marchant, conseiller d'arrondissement, que les pertes subies en 1886 par les cultivateurs du canton de Gorron s'élèvent à plus de 300 mille francs ; et il y a lieu de remarquer que les dégâts occasionnés par le ver blanc atteignent leur maximum dans la 2^e année : dans le cours de la 3^e année, en effet, le ver blanc se métamorphose en nymphe, ayant cessé ses ravages dès les premiers jours du mois de juillet.

» C'est ainsi qu'en 1886, même dans les terres les plus infestées, le sarrazin n'a pas eu à souffrir de la présence des vers blancs, et c'est ce qui a fait croire à un grand nombre de personnes mal renseignées qu'elles étaient à tout jamais débarrassées de ces terribles insectes, et que s'en inquiéter désormais serait se donner une peine superflue.

» Et, cependant, le souvenir si récent de la gêne éprouvée aurait dû secouer l'apathie de ceux qui avaient été atteints par le fléau, et leur faire craindre, en raison du grand nombre d'œufs pondus par chaque femelle de hanneton, un désastre prochain dix fois, peut-être même vingt fois plus terrible que celui subi en 1885 et 1886.

» Il importait donc de prendre des mesures énergiques pour arrêter, pendant qu'il était encore temps, la marche croissante du fléau et préserver de la ruine nos cultivateurs déjà si éprouvés, et c'est pour arriver à ce résultat que fut fondé à Gorron, dans le cours de l'année 1886, notre Syndicat pour la destruction des hannetons et des vers blancs.

» Un Syndicat bien compris eût dû prendre, pour base des cotisations, soit la superficie, soit le revenu imposable ; mais en outre du travail exceptionnel qu'eût nécessité une pareille organisation, la société se fût exposée à des récriminations, à des refus, si ce n'est même à des désagréments. Nous avons donc pensé que la souscription volontaire était le moyen le plus convenable pour arriver à la constitution d'un Syndicat sérieux, nous réservant d'étudier, en temps opportun, toutes les modifications, toutes les améliorations pouvant être apportées à l'organisation de ce Syndicat.

» La souscription ouverte le 6 juin 1886 comportait un

engagement de 3 ans, et le montant total des cotisations recueillies en moins de 2 mois s'élevait à 2,000 fr., soit un capital de 6,000 fr. pour les 3 années.

» Le 1^{er} août 1886, les souscripteurs, réunis en assemblée générale, instituaient d'une manière définitive le Syndicat du hannetonnage, en élaborant les statuts de cette société et en nommant un conseil d'administration chargé des intérêts du Syndicat et des mesures à prendre en vue de la campagne de 1887.

» Le Syndicat a été autorisé par arrêté de M. le Préfet de la Mayenne en date du 25 septembre 1886, et les rôles de souscription rendus exécutoires par arrêtés des 10 novembre 1886, 12 janvier et 17 mars 1887.

» M. le Percepteur de Gorron ayant été nommé trésorier du Syndicat, toutes les cotisations ont été perçues comme en matière de contributions directes ; notre société présentait donc dans sa gestion toutes les garanties désirables, et elle pouvait attendre patiemment le moment de fonctionner.

» Mais, pour que ce fonctionnement fût possible, il fallait des auxiliaires sérieux, et MM. les Instituteurs qui, chaque fois qu'il s'agit de faire le bien, donnent sans marchander et leur zèle et leur dévouement, n'ont pas hésité, dans cette nouvelle circonstance, à nous accorder, sans réserve, le concours actif que nous leur demandions.

» Nous n'avions certes jamais douté du dévouement et de l'abnégation dont étaient capables MM. les Instituteurs, mais nous n'eussions jamais pu nous faire une idée du degré que pouvaient atteindre et ce dévouement et cette abnégation.

» Autorisés par M. l'Inspecteur d'académie et par M. le Préfet à conduire leurs élèves au hannetonnage chaque matin, ils ont obtenu des résultats qui, dès les premiers jours, nous faisaient bien augurer du succès de l'entreprise. Leur exemple a été suivi et les cultivateurs, surpris eux-mêmes de l'efficacité des moyens employés, n'ont pas tardé à se mettre à l'œuvre ; aussi était-ce par centaines de kilogrammes que certains d'entre eux apportaient chaque jour de ces redoutables coléoptères.

» Mais le hannetonnage proprement dit n'a pas été la seule fatigue que MM. les Instituteurs aient eue à supporter ; ils avaient accepté la comptabilité des comités locaux institués par le Syndicat ; ils recevaient les hannetons, les pesaient, puis surveillaient la mise en cuve effectuée par les cantonniers communaux, et souvent, lorsque ceux-ci se trouvaient débordés, les instituteurs n'hésitaient pas à leur venir en aide,

maniant la pelle ou le rabot (1) pour hâter la mort des hannetons, plongés dans le lait de chaux. Pendant plus de trois semaines, il leur a fallu mener cette existence exceptionnelle ; levés chaque jour à quatre heures, ils ne se couchaient le plus souvent qu'à 10 heures 1/2 ou 11 heures du soir.

» Nous nous proposons d'ailleurs de signaler cette belle conduite à MM. les Inspecteurs qui ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, de demander pour eux la récompense qui leur est due.

» Les hannetons ont commencé à sortir dans la soirée du 8 mai, et dès le lendemain matin, une chasse acharnée commençait contre ces redoutables insectes. Vers le huitième jour, nous commençons à envisager comme possible l'anéantissement presque complet de tous les hannetons du canton, lorsque se produisit une nouvelle sortie de ces insectes, garnissant de plus belle les arbres déjà visités : tout était à recommencer. Mais ce fut bien pis encore quelques jours après, et le 25 du mois de mai, la quantité de hannetons recueillie et apportée, tant par les enfants que par les cultivateurs était telle, que certaines communes en ont fait enfouir dans cette journée plus de 3,000 kilogrammes. Les instituteurs et les cantonniers étaient débordés. Il nous fallut d'urgence faire de nouveaux envois de fonds ; la chaux, quoique expédiée en grande quantité, commençait à manquer ; deux wagons furent commandés par télégramme afin de faire face aux demandes de toutes les communes.

» Nous avons visité le 25 mai, à 9 heures 1/2 du soir, l'une des communes les plus infestées ; à cette heure l'instituteur n'avait pas encore pris son repas, empêché par les arrivages continuels de hannetons.

» Plus de 15 voitures chargées de ces insectes attendaient le moment du déchargement ; un grand nombre de personnes arrivaient en outre de tous les points de la commune, apportant les hannetons recueillis par elles dans la journée.

» En un mot, le bourg dont nous parlons présentait l'animation des jours de foires ou de marchés ; et ce que nous disons de cette commune, nous pourrions le dire de quatre ou cinq autres qui, le même jour et à la même heure, se trouvaient exactement dans la même situation.

» Ce jour-là l'enfouissement des insectes et le paiement des primes ont duré jusqu'à 11 heures du soir, heure à laquelle

(1) Sorte de râteau sans dents servant à enlever la boue sur les routes et analogue par son emploi, en la circonstance, à l'instrument dont se servent les maçons pour gâcher leur mortier.

les instituteurs ont enfin pu prendre la nourriture et le repos dont ils devaient tant avoir besoin.

» Le Syndicat avait fixé à 0 fr. 10 c. le prix à accorder pour chaque kilogramme de hannetons, prix suffisamment rémunérateur, lorsque ces insectes se rencontrent en très grand nombre. Ce prix fut même réduit à 0 fr. 05 c. après la sortie exceptionnelle qui se produisit le 25 mai, car si le Syndicat a pris à tâche de détruire la plus grande quantité possible de hannetons, il ne veut pas être dupe de la cupidité des gens qui, tout en se débarrassant d'une cause de ruine, arrivaient à gagner trop facilement des sommes importantes. Mais cette réduction produisit un effet facile à prévoir : les arrivages de hannetons cessèrent immédiatement, et il fallut rétablir d'urgence le prix de 0 fr. 10 c., afin de ne pas compromettre le succès d'une campagne si bien commencée.

» Le Syndicat a reçu et payé 74,909 kilogrammes de hannetons. Les expériences faites dans plusieurs communes, par les soins du Syndicat, ont permis de constater que le kilogramme de hannetons comprend environ 1,200 de ces insectes, ce qui nous donne, pour les 74,909 kilogrammes recueillis, le chiffre incroyable de 89,890,800 hannetons.

» Il a été constaté, en outre, que l'hectolitre pèse de 32 à 35 kilogrammes soit une moyenne de 33 kil. 500 ; les chiffres ci-dessus représentent donc 2,236 hectolitres, et il ne faudrait pas moins de 223 tombereaux d'une capacité moyenne de 1 mètre cube pour transporter tous ces insectes.

« M. le Professeur d'agriculture, qui a bien voulu visiter quelques-unes des communes les plus infestées, a pu se rendre compte des résultats obtenus, qui dépassent certainement tout ce que l'imagination eût pu concevoir et nous permettent d'espérer, dans un avenir très proche, la disparition du fléau et, partant, de meilleurs jours pour nos agriculteurs.

« Calculons maintenant le chiffre des pertes qui ont été épargnées à l'agriculture par l'action du Syndicat.

« Nous avons dit plus haut que la quantité totale de hannetons, constatée par les états d'émargement, s'élève au chiffre de 89 millions 890,800. En supposant, comme l'indique le rapport de M. le Professeur d'agriculture, que chaque femelle pond de 40 à 50 œufs, et qu'il y ait autant de femelles que de mâles, nous arrivons, en admettant le chiffre le plus faible, soit 40 œufs, à reconnaître que les 89,890,800 hannetons recueillis auraient donné naissance à 1,797,816,000 vers blancs (soit en nombre rond, 1 milliard 800 millions).

« Si nous supposons ensuite que chacun de ces insectes occasionne, pendant les trois années de son existence, une perte maxima de 1 centime, nous trouvons que l'action du

Syndicat a préservé l'agriculture d'une perte totale de 18 millions de francs. Réduisons même ce chiffre au dixième, et nous trouvons encore celui de 1 million 800 mille francs, qui doit paraître un résultat satisfaisant. »

La notice à laquelle j'ai emprunté les pages qui précèdent indique que la dépense s'est élevée à 8,028 francs seulement.

A la vérité le Syndicat de Gorron a ses adversaires ; on a pu trouver que l'auteur de la notice s'était exagéré, de très bonne foi, du reste, les résultats obtenus ; on a voulu y voir l'optimisme du fondateur de l'œuvre. Il semble même que, dans certaines localités, une sorte de découragement se soit emparée de beaucoup de cultivateurs qui avaient été tout d'abord très partisans du hannetonnage. Quelques-uns même, après une campagne très active de destruction de hannetons, voyant apparaître les vers blancs en quantité considérable et constatant des ravages à peu près aussi grands qu'avant le Syndicat, ont prétendu qu'on les avait dupés et que, là où on avait hannetonné, les vers blancs avaient reparu en plus grand nombre qu'ailleurs. C'était une idée insensée ; mais, comme toutes les idées de cette nature, elle a trouvé de l'écho chez un certain nombre d'individus et a paru menacer l'œuvre si vaillamment conduite antérieurement.

La destruction du hanneton est, avant tout, une œuvre de patience. La lutte est possible, relativement facile même (avec beaucoup d'activité) ; mais ce n'est pas contre le ver blanc qu'il faut l'entreprendre ; le ver blanc est sous terre ; sa recherche est difficile ; elle ne peut être efficace et peu coûteuse que dans les terrains où l'on peut promener la charrue ou l'extirpateur ; dans les herbages et dans les terrains ensemencés, une pareille méthode détruirait ou compromettrait la récolte de l'année ; en somme, on détruit peu de vers blancs. — Mais le ver blanc est engendré par le hanneton, c'est le hanneton qu'il faut combattre ; toutefois, il ne faut pas se contenter pour cela de lutter un an ou deux seulement ; il ne faut pas non plus que la lutte soit limitée à quelques territoires seulement ; c'est partout qu'elle devrait s'effectuer ; c'est partout que les Syndicats de hannetonnage devraient s'organiser.

Les personnes qui, après avoir participé au Syndicat de Gorron, s'en sont retirées parce que, au bout d'un an ou deux, elles constataient encore les ravages des vers blancs, ont méconnu l'évolution naturelle de l'insecte. Les hannetons de 1886 se sont enfouis avec leurs œufs au mois de juin ; les vers blancs produits par ces œufs ont fait leurs ravages en 1887 et 1888 et ceux qui ont survécu vont reparaitre sur nos arbres ou dans nos haies, au printemps de 1889, sous la forme d'insectes

parfaits ou de hannetons, destinés à leur tour à engendrer des vers blancs pour 1890 et 1891. Les hannetons dont on a détruit un très grand nombre dans le canton de Gorrion en 1887 étaient le produit des hannetons de 1884 ; les vers blancs qu'on trouvera dans la campagne en 1889, viennent des hannetons de 1887 et de ceux de 1888.

C'est donc une lutte prolongée qu'il faut organiser ; c'est une association d'efforts qu'il faut généraliser de canton à canton, d'arrondissement à arrondissement, de département à département ; il faut combattre le hanneton quatre ans, six ans, huit ans peut-être ; la dépense occasionnée par une pareille guerre n'est rien auprès des résultats à obtenir.

Lorsque les récoltes ont été anéanties, on se tourne vers le Trésor public et on demande des remises d'impôts ; et lorsque des remises de cette nature sont accordées, on trouve, alors, l'impôt bien modique. Ce n'est pas en effet les cinq, six, huit, dix, quinze francs, vingt francs même que peut représenter l'impôt d'un hectare de terre qui peut atténuer le préjudice cinquante fois plus considérable qu'occasionne au cultivateur la perte de sa récolte et celle de ses frais de culture. On l'a compris à Gorrion ; et, dans une lettre qu'il m'a écrite, le Président du Syndicat, s'exprime dans les termes suivants :

« Permettez-moi de vous signaler l'inconvénient très grand » (selon moi) que présentent les dégrèvements. Dans le canton » de Gorrion, il n'en a jamais été accordé ; nous n'en avons » d'ailleurs jamais demandé. Dans l'Orne (à Céaucé par » exemple) les dégrèvements accordés ce sont élevés à un » chiffre relativement fort, et cependant le résultat a été » nul. Tel fermier qui avait perdu pour plus de 1,000 fr. sur » ses récoltes s'est vu accorder un dégrèvement de 20 fr. Le » résultat est nul et dangereux, car bien des fermiers, comp- » tant toujours sur une aide qui ne vient pas, sont ainsi en- » couragés à ne rien tenter contre l'ennemi commun. Mieux » vaudrait accorder des subventions aux communes ou aux » Syndicats qui s'imposeraient des sacrifices. »

De la même région, toutefois m'est venue la question suivante : « Je crois que ce qu'il y aurait de plus pratique, ce » serait un dégrèvement d'impôt. Dans la Charente des dégrè- » vements sont accordés chaque année, dans une très large » proportion, aux vignobles phylloxérés : pourriez-vous » me dire sur quelle loi cette faveur est fondée ? Si nous » savions sur quel texte nous appuyer, nous demanderions le » même avantage »

La situation n'est pas la même dans les deux cas, le phylloxera, en même temps qu'il détruit la récolte de l'année,

tarit la source de cette récolte et des récoltes futures ; le ver blanc ne détruit que la récolte à laquelle il s'attaque. Du fait du phylloxera il y a, simultanément, disparition du revenu et du capital ; par suite, il faut reconstituer ce capital ; avec le ver blanc il y a perte de revenu seulement et, le plus ordinairement, le revenu des années suivantes reste assuré. Les mesures que le législateur a prises par suite des dégâts occasionnés par le phylloxera (loi du 1^{er} décembre 1887) ont en vue la reconstitution du capital plutôt encore que l'atténuation de la perte de revenu. « Dans les arrondissements » atteints par le phylloxera, « dit la loi, » les terrains plantés » ou replantés en vignes..... seront exempts de l'impôt » foncier. Ils ne seront soumis à cet impôt que lorsque les » vignes auront dépassé la quatrième année..... »

Si l'homme peut réparer par des plantations nouvelles le mal occasionné par le phylloxera, il est impuissant en l'état actuel de la science, à s'opposer à son invasion et à en empêcher les effets. La lutte contre le hanneton est, au contraire, possible. Au reste les pertes occasionnées par le ver blanc ne sont pas de celles pour lesquelles la loi a prévu des remises d'impôts. Les pertes de cette nature ne rentrent pas dans la catégorie des événements extraordinaires et imprévus spécifiés par l'arrêté du Gouvernement du 24 floréal an VIII et par la loi du 15 septembre 1807, tels que grêle, inondation, incendie, qui n'occasionnent que des pertes locales auxquelles les fonds de secours et non-valeurs disponibles permettent d'apporter un léger soulagement.

Les pertes causées par la larve du hanneton (ou ver blanc), s'écartent par leur généralité de celles que peuvent amener des sinistres tout à fait localisés comme ceux occasionnés par le feu ou par des tempêtes, d'autant plus qu'elles pourraient être, sinon totalement conjurées, du moins atténuées dans une large mesure, par l'entente qui s'établirait entre les propriétaires pour la destruction des hannetons.

Le fonds de non-valeurs mis par la loi à la disposition du Gouvernement étant à peine suffisant pour faire face aux remises d'impôt et aux soulagements en vue desquels il a été créé, il y a impossibilité pour l'Administration, de quelque bienveillance qu'elle puisse être animée, d'accorder des dégrèvements pour des événements, en quelque sorte prévus par la loi sur la contribution foncière, aux termes de laquelle le revenu net imposable des terres et prairies est déduit du revenu moyen de quinze années, défalcation faite des deux *plus fortes* et des deux *plus faibles*.

La conclusion à tirer de ce qui précède est facile : le Trésor public fit-il l'abandon intégral du montant de l'impôt foncier,

il n'y aurait là qu'une atténuation absolument insignifiante du mal. Lorsqu'un territoire ayant, par exemple, 500 hectaresensemencés sur lesquels on aurait constaté la perte totale de récoltes estimées dans leur ensemble à 300,000 fr., obtiendrait une remise de 3,500 ou de 4,000 fr. d'impôts, ce serait illusoire. Cette remise fût-elle, d'ailleurs, autorisée, prescrite même par la loi, la perte réelle dans l'hypothèse où nous venons de nous placer, n'en resterait pas moins de 296 à 297 mille francs.

Aide-toi, le ciel t'aidera ! Que les cultivateurs n'oublient pas ce sage précepte. — Il n'y a qu'un moyen de triompher du ver blanc, c'est d'empêcher sa formation en détruisant le plus complètement possible, le hanneton qui le produit. Que le combat s'organise ; que les Syndicats se créent ; qu'au mois de mai, hommes, femmes, enfants, tous, se liguent contre l'ennemi commun. — Si après huit ou dix années d'efforts on n'était pas parvenu à faire disparaître, à peu près totalement, et l'effet et la cause, c'est alors seulement qu'on serait en droit de renoncer à prolonger la lutte. Mais il est permis d'espérer le succès. Et, d'ailleurs, comme le hannetonage est, de la façon la plus absolue, le seul moyen de lutter contre le ver blanc, il n'y a pas à hésiter, il est nécessaire que le hannetonage soit pratiqué et organisé partout. Sinon il faut comme l'Arabe, dire : C'était écrit ! et se résigner d'avance à la perte à peu près annuelle des récoltes, prélude d'une ruine prochaine !

ED. LORIN.

CHAMP D'EXPÉRIENCES DE SAINT-LO.

La Société d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Lo, pour continuer ses expériences comparatives d'engrais chimiques avec les engrais employés habituellement, a choisi en 1888 une prairie située près de Saint-Lo, sur la propriété de M. Robin, Conseiller municipal.

Cette prairie autrefois en labour et convertie par M. Robin en herbage en 1872, est sur sol argilo-siliceux et par conséquent semblable à la généralité des terrains de l'arrondissement ce qui rend l'expérience intéressante pour la majorité des agriculteurs.

Dans cette prairie il a été tracé un vaste parallélogramme, divisé lui-même en quatorze portions égales de dix ares ou demi-vergées, de sorte que les charrières et les parties ombragées par les haies ont été écartées et que le terrain servant aux expériences était de même nature.

Le 27 mars dernier il a été semé sur onze de ces parcelles différents engrais chimiques, sur deux autres on avait répandu du fumier et du compost, une quatorzième parcelle prise vers le milieu du terrain devant servir de témoin.

La récolte du foin a donné les résultats suivants qui ne laisseront pas de surprendre.

Ces résultats sont classés suivant le plus grand rendement :

1° Une parcelle engraisée avec 50 kilogrammes de superphosphate et 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné en foin 790 kilogrammes, soit à la vergée 1,580 kilogrammes, ou à l'hectare 7,900 kilogrammes. — Coût : à la vergée 19 fr. 08 c., ou à l'hectare 95 fr. 40 c.

Cet engrais qui a donné le plus fort rendement, est aussi celui qui, l'an dernier, sur notre champ d'expériences de Saint-Clair, avait donné le meilleur résultat ;

2° Une autre parcelle ayant reçu 50 kilogrammes de superphosphate et 30 kilogrammes de chlorure de potassium, a donné 787 kilogrammes, soit à la vergée 1,574 kilogrammes, ou à l'hectare 7,870 kilogrammes. — Coût de cet engrais : à la vergée 23 fr. 14 c., ou à l'hectare 115 fr. 70 c. ;

3° Une troisième parcelle ayant reçu un engrais complet composé de 50 kilogrammes de superphosphate, 30 kilogrammes de chlorure de potassium et 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné 771 kilogrammes, soit à la vergée 1,542 kilogrammes, ou à l'hectare 7,710 kilogrammes. — Coût de cet engrais : à la vergée 33 fr. 40 c., ou à l'hectare 167 fr. ;

4° La quatrième parcelle sur laquelle on a semé 30 kilogrammes de chlorure de potassium et 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné comme résultat 757 kilogrammes, soit à la vergée 1,514 kilogrammes, ou à l'hectare 7,570 kilogrammes. — Coût de cet engrais : à la vergée 24 fr. 54 c., ou à l'hectare 122 fr. 70 c. ;

5° La cinquième parcelle sur laquelle il a été répandu seulement 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné 741 kilogrammes, soit à la vergée 1,482 kilogrammes, ou à l'hectare 7,410 kilogrammes.—Coût de cet engrais : à la vergée 10 fr. 22 c., ou à l'hectare 51 fr. 20 c. ;

6° La sixième parcelle sur laquelle il a été semé 30 kilogrammes de chlorure de potassium a donné 700 kilogrammes, soit à la vergée 1,400 kilogrammes, ou à l'hectare 7,000 kilogrammes. — Coût : à la vergée 14 fr. 30 c., ou à l'hectare 71 fr. 50 c. ;

7° La septième parcelle a reçu un engrais composé de 50 kilogrammes de superphosphate, 20 kilogrammes de sulfate d'ammoniaque et 30 kilogrammes de chlorure de potassium ; elle a donné 687 kilogrammes, soit à la vergée 1,374 kilogrammes, ou à l'hectare 6,870 kilogrammes. — Coût : à la vergée 37 fr. 14 c., ou à l'hectare 185 fr. 70 c. ;

8° La huitième parcelle engraisée avec du guano du Pérou, a donné 662 kilogrammes, soit à la vergée 1,324 kilogrammes, ou à l'hectare 6,620 kilogrammes.—Coût : à la vergée 25 fr. 08 c., ou à l'hectare 125 fr. 40 c. ;

9° Une neuvième parcelle ayant reçu un engrais de la maison Coignet-Sweeny, dosant 4,5 % d'azote et 27 % de phosphate, a rendu 660 kilogrammes, soit à la vergée 1,320 kilogrammes, ou à l'hectare 6,600 kilogrammes.—Coût : à la vergée 21 fr. 80 c., ou à l'hectare 109 fr. ;

10° La dixième parcelle ayant reçu 50 kilogrammes de superphosphate, a donné 615 kilogrammes, soit à la vergée 1,230 kilogrammes, ou à l'hectare 6,150 kilogrammes. — Coût : à la vergée 8 fr. 84 c., ou à l'hectare 44 fr. 20 fr. ;

11° La onzième parcelle ayant reçu un engrais de la maison Coignet-Sweeny, dosant en potasse 9 % et en phosphate 18 %, a donné 588 kilogrammes, soit à la vergée 1,176 kilogrammes, ou à l'hectare 5,880 kilogrammes. — Coût : à la vergée 13 fr. 80 c., ou à l'hectare 69 fr. ;

12° La douzième parcelle n'ayant reçu aucun engrais a donné le résultat suivant : 558 kilogrammes, soit à la vergée 1,116 kilogrammes, ou à l'hectare 5,580 kilogrammes ;

13° La treizième parcelle ayant reçu cinq mètres cubes de bon fumier, a produit 547 kilogrammes, soit à la

vergée 1,094 kilogrammes, ou à l'hectare 5,470 kilogrammes. — Coût : à la vergée 60 fr., ou à l'hectare 300 fr. ;

14° Enfin la quatorzième parcelle ayant reçu un compost renfermant de la terre, du fumier et de la chaux, a donné 514 kilogrammes, soit à la vergée 1,028 kilogrammes, ou à l'hectare 5,140 kilogrammes. — Coût : à la vergée 58 fr., ou à l'hectare 290 fr.

Il est bon de faire remarquer que les parcelles portant les n^{os} 5, 7 et 8 ont été, à cause de leur maturité, fauchées les premières, qu'elles sont restées longtemps sous la pluie et que le foin bien sec, lorsqu'il a été rentré avait perdu une notable partie de son poids. La perte de poids, d'après l'avis de la Commission de surveillance, peut être évaluée à un cinquième.

Pour les deux parcelles engraisées en fumier et compost, suivant l'usage du pays, il est juste aussi de faire remarquer que le champ d'expérimentation ayant été désigné tardivement, ces engrais ont été répandus deux mois plus tard qu'ils n'auraient dû l'être. Par contre ces deux parcelles ont été fauchées les dernières en très beau temps, le foin en a été récolté dans les meilleures conditions et le foin n'a rien perdu de son poids. Toutefois la Commission estime que ces avantages ne compensent pas le préjudice causé au rendement de ces parcelles par le retard apporté au semis de leurs engrais.

En tout cas le fait remarqué cette année que les deux parcelles ainsi engraisées aient donné un résultat inférieur à la parcelle témoin n'ayant reçu aucun engrais, donne un enseignement utile, c'est que le fumier et le terreau répandus trop tard ne profitent aucunement à la récolte de l'année et que ces engrais doivent être mis sur terre au moins dès le commencement de l'année.

Les cultivateurs s'inquiètent avec juste raison de la durée de l'effet des divers engrais et sous ce rapport les engrais chimiques jouissent d'une certaine défaveur.

Pour les rassurer nous donnons, les résultats constatés cette année sur le champ d'expérience de Saint-Clair où divers engrais ont été répandus en 1887.

La parcelle ayant donné le plus fort rendement avait été engraisée avec du phosphoguanano d'odams, elle a donné à l'hectare 6,300 kilogrammes.

Vient ensuite une parcelle ayant reçu un mélange de nitrate de soude et de superphosphate ; résultat à l'hectare 6,150 kilogrammes.

En troisième lieu, une parcelle ayant reçu dix mètres de fumier qui a donné 6,000 kilogrammes.

En quatrième lieu une parcelle ayant reçu du nitrate de soude et du chlorure de potassium a fourni 5,700 kilogrammes.

Ces résultats obtenus une seconde année dispensent de tout commentaire.

N. ROBIN

Secrétaire de la Société d'Agriculture de Saint-Lo.

SALAISSON DES FOURRAGES.

Les pluies incessantes qui sont tombées, depuis plus d'un mois, ont occasionné un tort considérable aux fourrages de toute nature ; c'est entre deux ondées que le cultivateur a pu sécher et ramasser un foin jaunâtre, poudreux, dont l'odeur même répugne aux animaux auxquels il est distribué l'hiver.

Cette poudre ainsi que l'odeur de moisi, qui s'échappent de la botte de foin en tombant ou lorsqu'on le délie, proviennent d'une infinité de petits champignons microscopiques qui n'existent que dans les foins avariés, ou ceux à qui on n'a pas donné le temps nécessaire pour sécher d'une façon complète.

Pour remédier en partie à cet inconvénient et enrayer la moisissure dans les fourrages, il est un moyen bien simple et peu coûteux, trop peu pratiqué dans notre arrondissement et que l'on emploie avec succès chez mon père depuis nombre d'années, même lorsque le foin n'a subi qu'une demi-journée de pluie. Il consiste tout bonnement à saler les fourrages et cela sans rien changer à l'usage habituel au pays de rentrer le foin bottelé dans les greniers.

Voici, du reste, comment l'on procède : on tasse le foin en bottes d'environ trois kilogrammes ; sur la première rangée de bottes, celle touchant l'aire du fenil,

on sème du sel dans la proportion de 10 à 12 kilogrammes par 1,000 kilogrammes de foin, on recommence une seconde couche de bottes sur laquelle on fait un nouveau semis de sel dans les mêmes proportions et l'on continue toujours de la même façon.

Nos cultivateurs savent tous que les diverses récoltes, froment, avoine et orge, suent dans le tas lorsqu'elles sont rentrées dans la grange ; il en est de même du foin, quelques jours après être rentré, il sue et le sel qui n'a été semé qu'entre chaque couche de bottes, se dissout de telle sorte que le milieu même des bottes en est imprégné. Le sel, ainsi mêlé au foin, empêche la moisissure et excite l'appétit des animaux et les engage à boire.

J'ai vu du foin récolté dans de très mauvaises conditions qui, traité par ce procédé, était même recherché par nos animaux l'hiver et tellement bien utilisé qu'on n'avait pas besoin de râteler l'herbage où l'on déliait ; nos animaux, sans aucune autre nourriture avaient bon aspect, ne se ressentaient nullement de l'hiver et au printemps étaient bien disposés à prendre l'herbe nouvelle.

Plusieurs cultivateurs des environs de Saint-Lo suivent, cette année, cette méthode pour remédier à la mauvaise qualité de leurs foins, mais le nombre en est trop restreint ; tous devraient le faire, car il n'en est pas, malheureusement cette année, qui n'aient des fourrages avariés et le résultat surprenant obtenu par cette méthode, compense bien des fois la petite dépense occasionnée par l'achat du sel, dépense bien minime lorsqu'on peut se procurer du sel dénaturé à l'usage de l'agriculture, à raison de 3 fr. les 50 kilogrammes, sur le simple certificat du Maire de la commune constatant que l'on en a besoin pour ses récoltes, certificat qui a pour résultat la renonciation par l'Etat, des droits de douane qu'il perçoit sur les sels, autres que ceux destinés à l'agriculture.

Saint-Lo, le 21 juillet 1888.

Nestor ROBIN

*Secrétaire de la Société d'agriculture de l'arrondissement
de Saint-Lo.*

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

L'HOTELLERIE DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

AU XII^e SIÈCLE.

L'origine des institutions charitables et les développements qu'elles prirent pendant les premiers siècles de l'Eglise sont aujourd'hui bien connues, grâce surtout aux recherches de notre savant compatriote M. l'abbé Tollemer, qui en a tracé l'histoire d'après les canons des conciles et les écrits des pères, dans un livre, malheureusement trop peu répandu, quoi qu'il en existe deux éditions, la première sous le titre : *De quelques œuvres de miséricorde, dans les premiers siècles du christianisme...* (Valognes, 1853 ; in-12 de XI, 802 et XII pages) ; et la seconde sous ce titre : *Des origines de la charité catholique, ou de l'état de la misère et de l'assistance chez les chrétiens pendant les premiers siècles de l'Eglise* (Paris, 1863, in-8° de VII et 600 pages).

L'esprit des vieilles institutions charitables s'est perpétué jusqu'à nos jours ; mais les formes de l'assistance chrétienne ont varié suivant les temps et les pays. Au XII^e et au XIII^e siècle, quand la société féodale et religieuse eut reçu la plus parfaite organisation que le moyen âge ait connue, les établissements charitables prirent en France de merveilleux développements. Ceux qui remontaient à des époques plus ou moins reculées furent transformés. Beaucoup furent alors fondés et dotés pour la première fois.

En ce qui touche la Basse Normandie nous manquons de renseignements précis sur les institutions de charité qui ont pu et dû fonctionner avant le XII^e siècle. Le soin de pourvoir aux besoins des pauvres et des malades était sans doute laissé en grande partie à l'initiative individuelle, secondée par le clergé séculier et plus encore par le clergé régulier.

Le XII^e siècle vit s'élever près des villes et dans les campagnes un assez grand nombre de maisons où trou-

vaient un asile les malheureux atteints de la lèpre. Ces établissements d'un genre particulier étaient ce qu'on appelait des léproseries ou maladeries ; ils ont subsisté, au moins nominalement, jusqu'au règne de Louis XIV.

Les Hôtels-Dieu, dans lesquels s'exerçaient tous les modes de la charité chrétienne ne paraissent dater, chez nous, que du commencement du XIII^e siècle. C'est à cette époque que remontent les deux établissements de ce genre les plus considérables que le diocèse de Coutances ait possédés au moyen âge, celui de Coutances et celui de Saint-Lô. La création de l'un et de l'autre est due, pour la meilleure part, à l'un de nos plus illustres évêques, Hugues de Morville, qui occupa le siège épiscopal pendant une trentaine d'années, de 1207 à 1238.

Un essai antérieur s'était produit dans le diocèse de Coutances, au siècle précédent. Une sorte d'hôtel Dieu avait été fondé à Saint-Sauveur le Vicomte, et quoique cette maison n'ait eu, selon toute apparence, qu'une existence éphémère, elle mérite d'être signalée. Nous la connaissons par deux chartes originales que notre savant archiviste départemental, M. Dolbet, a bien voulu nous communiquer en 1887 et qui font partie d'un dossier de l'abbaye de Saint-Sauveur conservé aux Archives de la Manche.

La première charte est émanée de la fondatrice, Léticie, dame de Saint-Sauveur, veuve de Jourdain Taisson. Elle déclare donner et concéder en perpétuelle aumône à la maison de saint Thomas le martyr une mesure de terre avec un courtilage (un emplacement à bâtir avec les dépendances), le tout situé au village ou bourg de Saint-Sauveur, près des maisons des foulons, libre et affranchi de tous droits seigneuriaux. Elle accorde à l'hôtelier qui gardera l'hôtellerie et qui prendra soin des malades toute espèce de droits d'usage dans le village et dans le bois de Saint-Sauveur. Le dit hôtelier pouvait faire moudre son blé en franchise au moulin seigneurial ; il y pouvait aussi faire préparer le grain qu'il employait pour fabriquer sa bière ; il lui était permis de prendre en forêt le bois nécessaire pour son chauffage et pour la couverture de sa maison. D'autres bienfaiteurs concoururent à doter l'hôtellerie : la charte indique les morceaux de terre qui furent donnés par plusieurs vassaux de Léticie, tels que Pierre de Mont-

cérisi, Roger Botier, Robert Fossart et Herbert de Mairi. Ce dernier aumôna une pièce de terre que Guillaume fils d'Osof tenait à Liesville. L'acte qui contient toutes ces donations fut passé solennellement en présence de l'évêque de Coutances, des abbés de Saint-Sauveur et de Saint-Lô, d'un prêtre nommé Payen, qui était sans doute le curé de Saint-Sauveur, de l'archidiacre de Cotentin, et de deux fils de la fondatrice, Roger le vicomte et Jourdain.

Une charte de Guillaume, évêque de Coutances, énumère et confirme les donations comprises dans la charte de la fondatrice. Nous devons seulement faire remarquer le titre sous lequel y est désigné le chef de la maison charitable : c'est le garde de l'hôtellerie (*custos hospitalariæ*).

Les chartes qui viennent d'être analysées ne sont point datées ; mais il est facile de suppléer au silence des notaires. Les deux actes ont été dressés pendant le veuvage de Léticie, dont le mari mourut en 1178, et pendant l'épiscopat de Guillaume de Tournebu, qui gouverna l'église de Coutances depuis 1179 jusqu'aux environs de l'année 1200. C'est donc au dernier quart du XII^e siècle qu'il convient de rapporter la fondation de l'hôtellerie de Saint-Sauveur.

Cet établissement ne paraît pas avoir prospéré ; nous n'en trouvons plus la moindre trace au XIII^e siècle. Il n'est peut-être pas téméraire de conjecturer que les biens en furent réunis à l'aumônerie de l'abbaye de Saint-Sauveur.

Un détail mérite de fixer l'attention. L'hôtellerie de Saint-Sauveur avait été mise sous le patronage de saint Thomas le martyr, c'est-à-dire de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, massacré le 29 décembre 1170 par plusieurs barons de la cour de Henri II, roi d'Angleterre. On sait de quelle vénération la mémoire de Thomas Becket fut immédiatement entourée dans tous les pays de la chrétienté. La Normandie se distingua par son empressement à honorer d'un culte public le malheureux archevêque de Cantorbéry. Le choix qu'on fit de son nom à Saint-Sauveur pour l'imposer à l'hôtellerie en est un nouveau témoignage. Nous en connaissons déjà un exemple non moins significatif, fourni par l'histoire ecclésiastique de Saint-Lô. Une église nouvellement édifiée dans cette ville fut dédiée le 28 juillet 1174

en l'honneur du saint martyr, Thomas, archevêque de Cantorbéry.

Il ne nous reste plus qu'à donner le texte des deux chartes qui ont fait le sujet de cette notice :

I

Notum sit omnibus tam futuris quam presentibus quod ego Leticia de Sancto Salvatore donavi et concessi in perpetuam elemosinam domui sancti Thome martiris unam mansuram terre cum quodam cortilagio, in villa Sancti Salvatoris, juxta domos fullonum, liberam et quietam ab omnibus consuetudinibus ad me pertinentibus. Item donavi et concessi hospitatori qui hospitatorium servaverit et curam infirmorum egerit omnes consuetudines suas in villa Sancti Salvatoris et in nemore, liberam et quietam, videlicet de tonneio, de establia, de herbagio, de pasnagio, et segetem suam in molino meo molere sine danda moltura, et braisium fraternitatis ejusdem loci similiter liberum a moltura ; et de foresta mea sufficienter ad ignem suum faciendum et ad domum tegendam. Eidem vero domui donavi et concessi terram de Fonte Gaiolarii totam integram. Item Petrus de Moncereisie donavit prefate domui unam acram terre ante domum Picot, et unam virgeiam juxta nemus suum quiete et absolute. Item Rogerus Botier donavit eidem domui ortum qui est inter aquam et domum prenominate, quiete et absolute in elemosinam. Et item Robertus Fossart donavit predictæ domui tres acras terre, dimidiam in quodam prato, concessu uxoris sue et Juliane sororis sue, quiete et libere in perpetuum possidendas. Hec terra consistit in nova crota Emme de Mara ; de eadem vero terra Willelmus Milun reddit annuatim quatuor panes ad Natale et decem cenomannenses. Et item Herbertus de Mairie donavit prenominate domui terram quam tenet Willelmus filius Osouf apud Lievillam, de qua reddit annuatim sex boissellos de frumento ad mensuram ejusdem ville et unum boissellum de avena et unum panem et unam gallinam ad Natale et viginti ova ad Pascha. Hanc vero donationem meam et hominum meorum sigilli mei munimine confirmavi. Testes Willelmus Constanciensis episcopus, R. abbas Sancti Salvatoris, Willelmus abbas Sancti Laudi, Paganus presbiter, R. de Poilie archidiaconus Constantiensis, Ro. vicecomes, Jordanus frater ejus, Gaufridus Malveisin, Ro. frater ejus.

II

Universis Christi fidelibus ad quos presens scriptum pervenerit, Willelmus, Dei gratia Constanciensis episcopus, salutem in Domino. Quanto erga pauperes Christi dilatanda sunt uberius, ipso exhortante, viscera caritatis, tanto studiosius

debet provideri ut bona perpetuis eorum usibus deputata futuris temporibus sine detrimento serventur. Inde est quod beneficia que ipsis et domui sancti Thome martiris apud Sanctum Salvatorem in usum pietatis novimus esse concessa, nostra decrevimus protectione muniri, videlicet : ex donatione Leticie de Sancto Salvatore, unam mansuram terre cum quodam cortillagio, in villa Sancti Salvatoris, juxta domos fullonum, liberam et quietam ab omnibus consuetudinibus ad eandem Leticiam et heredes suos pertinentibus, ita etiam quod is qui de cetero ejusdem hospitalarie custos fuerit constitutus ibique curam gesserit infirmorum, libertatem omnimodam et perpetuam immunitatem habeat a prestatione theloniei, estableie, herbagii, pasnagii et molendi quelibet blada sua necnon et brasium fraternitatis ejusdem loci in molendino predictae Leticie, nullam inde prestando molturam, liberam habeat facultatem ; ligna nichilominus ad ignis usus cotidianos sufficientia, et que necessaria fuerint ad predictam domum tegendam, in foresta memorate Leticie perpetuo jure habiturus. Ad hec etiam, ex ejusdem pia largitione, terram de Fonte Gaiolarii, cum omni integritate. Preterea, ex donatione Petri de Monce-reisie, unam acram terre ante domum Picoth, et unam virgeiam juxta nemus suum, libere et quiete possidendas. Ex donatione Rogeri Botier, ortum qui est inter aquam et domum prefatam, in elemosinam sub eadem immunitate habendam. Ex donatione Roberti Fossart, tres acras terre, diimidiam scilicet in quodam prato, de voluntate et assensu uxoris sue et Juliane sororis sue, quiete et libere in perpetuum possidendas ; hec autem terra consistit in nova crota Emme de Mara, de qua Willelmus Milonis reddebat annuatim tempore hujus donationis ad Natale quatuor panes et decem denarios cenomannenses. Item ex donatione Herberti de Mairie, terram quam tunc tenebat Willelmus filius Osulfi apud Lievillam, de qua reddebat annuatim sex boissellos frumenti ad mensuram ejusdem ville, et unum boissellum avene, et ad Natale unum panem et unam gallinam, et ad Pascha viginti ova. His igitur donationibus, de radice caritatis prodeuntibus, firmitatem omnimodam in posterum providere volentes, eas presenti scripto annotatas et sigilli nostri testimonio munitas, concessa nobis auctoritate, in quantum ad nos pertinebat, confirmavimus. Valet.

Nous avons pensé que les lecteurs de l'*Annuaire de la Manche* aimeraient à voir sous la forme originale deux actes qui rappellent une fondation digne d'être mentionnée aux premières pages de l'histoire des hôpitaux de la Basse Normandie et qui attestent à la fois l'importance du bourg de Saint-Sauveur le Vicomte sous la domination des rois d'Angleterre et la charité d'une dame dont le nom revient souvent dans nos annales du XII^e siècle.

Léopold DELISLE.

ANECDOTES

SOUVENIRS ET FAITS HISTORIQUES

de la première Révolution,

principalement relatifs à la guerre civile et à la Chouannerie, dans les cantons de Brécey et Tirepiéd, (réunis en un seul canton, sous le Consulat et ayant Brécey pour chef-lieu), rédigés et écrits en 1849, pendant sa résidence à La Broize, en Bacilly, par M. Desfeux, ancien notaire à Sartilly.

Je suis né le 30 août 1784 à Saint-Georges-de-Livoye. Mon père mourut en 1787 et ma mère en 1790.

Au décès de ma mère, je fus mis en pension, d'abord à Notre-Dame-de-Livoye chez mon oncle maternel, Robert-Noël Marie-Beulerie, ensuite à Saint-Georges-de-Livoye chez Julien Bouvet, mon oncle paternel, puis enfin chez Jean Marie, mon oncle maternel, à Notre-Dame-de-Livoye.

Peu de temps après mon entrée chez mon oncle Marie-Beulerie, M. Desboulletz, curé de Notre-Dame-de-Livoye, oncle de ma femme, vint résider dans une des chambres de sa maison, abandonnant son presbytère et sa cure, pour se soustraire à l'obligation de prêter le *serment civique* que le Gouvernement exigeait des prêtres.

Ce fut pendant sa résidence chez mon oncle, que j'appris de lui à connaître les lettres de l'alphabet et à répondre la messe. Il ne demeura chez mon oncle que jusqu'au moment de sa déportation en Angleterre.

En partant, il nous fit un matin ses adieux, disant à ceux qui pleuraient : « Rassurez-vous ; que mon départ ne vous » afflige pas ; la Révolution aura courte durée et mon absence » sera de six semaines au plus. Je n'irai qu'à Jersey, d'où je » reviendrai dans mon presbytère. »

Au lieu de six semaines, sa déportation dura plus de dix ans. Il ne fut point rappelé à la cure de Notre-Dame-de-Livoye.

Par mon mariage avec Julie-Françoise Deshoullletz, une de ses nièces, il devint mon oncle par alliance. Il décéda, âgé de plus de 93 ans, en 1818 ou 1819, à sa terre des Bernes, en Saint-Nicolas-des-Bois, où il se fixa à son retour d'Angle-

terre. C'était un beau vieillard, de haute stature. Il conserva ses facultés intellectuelles jusqu'à sa dernière heure, toutes ses dents et une belle chevelure blanche. Il avait l'air imposant et vénérable.

Si, d'un côté, on regrettait dans nos campagnes le départ des prêtres, d'un autre côté, on applaudissait à la suppression des dîmes, de la noblesse, des droits féodaux, des aides et gabelles ; on faisait, à ce sujet, des feux de joie, on dansait alentour en chantant des chansons républicaines : ce n'était partout que fêtes et réjouissances.

On placardait dans tous les lieux publics et dans les maisons une caricature représentant une hydre à plusieurs têtes, dont chacune indiquait le nom d'un impôt, et un paysan, armé d'une grande hache, qui venait de les détacher du tronc, sauf l'une d'elles qui résistait à ses coups et sur laquelle était écrit : impôt foncier.

L'enthousiasme de nos paysans fut refroidi par la condamnation et la mort du roi Louis XVI, par la levée de jeunes soldats de 18 à 25 ans, et par les prédications des prêtres déportés, dits *réfractaires*, revenus furtivement d'Angleterre et qui, se cachant dans les campagnes, fanatisaient le peuple en lui faisant croire qu'on voulait détruire la religion ; que les prêtres qui les remplaçaient, n'avaient aucun pouvoir, ne pouvaient valablement administrer les sacrements, etc.

Les prêtres *réfractaires* qui parcouraient ainsi les cantons de Tirepied et de Brécey, étaient : l'abbé Chapel, de Notre-Dame-de-Livoye ; l'abbé Maincent, de la Chaise-Baudouin ; l'abbé Rondel, des environs de Saint-Pois ; l'abbé Vaugrente, de Saint-Georges-de-Livoye ; l'abbé Denosle, de Vernix ; l'abbé Chevalier, de Tirepied ; l'abbé de Gouvetz, du Petit-Celland ; l'abbé Ledru, du Luot, etc.

Les prêtres assermentés qui avaient remplacé ceux passés en Angleterre, furent généralement mal vus dès leur arrivée dans les campagnes : on les appelait *intrus*, *jureurs*, et peu de personnes assistaient à leurs offices.

Celni de Notre-Dame-de-Livoye était de Villedieu et se nommait Villain. C'était un homme simple et timide. Personne n'assistait à sa messe.

Un jour, je le rencontrai. Il me demanda mon nom, où je demeurais, quels étaient mes parents, etc., etc., et il finit par m'engager à lui répondre la messe, ce que je fis du mieux que je pus. Car je n'en savais que ce que M. Desboulletz m'en avait appris et je n'étais pas très-capable. Après la messe, il me donna deux sous et promit de m'en donner autant, chaque jour, si je consentais à lui rendre le même service. Le lendemain et le surlendemain, je lui répondis la messe et

je me trouvai riche de six pièces d'un sou. N'ayant jamais *mouvé* d'argent, j'avais un plaisir extrême à examiner mes pièces et à les jeter devant moi l'une après l'autre.

Pendant que je m'occupais à cet amusement, qui me plaisait fort, survint ma tante, femme de Robert Marie-Beulerie, et qui était nièce de M. le curé Desboulletz. Elle me demanda d'où provenaient mes six sous. Alors je lui racontai comment j'avais fait la rencontre et la connaissance du curé Villain et pourquoi il m'avait donné cet argent.

Aussitôt ma tante me prit violemment mes six sous, en me disant qu'elle les ferait porter à l'*intrus*, que c'était l'argent du diable, que je serais damné, si dorénavant je parlais au *jureur* et que, d'ailleurs, je serais puni sévèrement si jamais j'avais des relations avec lui.

Ces remontrances produisirent leur effet. Il avait beau sonner la messe, je n'approchai plus de son église, et du plus loin que je l'apercevais, je fuyais à toutes jambes, crainte de la damnation et encore plus de la correction.

La fin de 1793 arriva et un jour (c'était en novembre), on sonna le tocsin dans toutes les communes. Des émissaires parcoururent pendant la nuit tous les villages, frappant aux portes et criant : « Debout, citoyens, la patrie est en danger. Aux armes ! » Mon oncle Marie-Beulerie, étant capitaine de la garde nationale, se rendit promptement à l'église de Livoye ; je le suivis par curiosité et je vis, rassemblés autour de lui, une quarantaine d'hommes, armés les uns de fusils de chasse, les autres de faux, de fourches, couteaux à marc, etc., qui écoutaient la lecture qu'ou faisait d'une proclamation. Cette lecture faite, plusieurs des hommes armés furent au presbytère pour contraindre le curé Villain à s'armer et à marcher avec eux. Il profita du moment qu'ils lui donnèrent pour s'habiller et il sauta par une croisée de sa chambre à coucher, dans son légumier, et se sauva à Ville-dieu, sa ville natale, où il resta sans oser reparaitre à Livoye.

La petite armée se mit en marche, tambour battant, et s'achemina vers Tirepiéd, lieu du rassemblement de toutes les gardes nationales du canton. Je la suivis de loin, crainte d'être aperçu de mon oncle, qui m'aurait renvoyé, et j'étais accompagné de plusieurs enfants de mon âge, aussi étourdis et aussi curieux que moi.

Nous arrivâmes au lieu du rendez-vous, où se trouvèrent réunis plusieurs centaines d'hommes armés, ainsi que je viens de l'expliquer à l'égard de ceux de Livoye.

Au moment où cette cohorte, sans discipline et mal armée, s'apprêtait à partir pour Avranches, arriva à bride abattue

un courrier expédié de Granville, pour apprendre l'entrée des Vendéens (appelés alors brigands), à Avranches, leur marche sur Granville, et l'arrivée immédiate à Tirepied d'un de leurs détachements.

Aussitôt une panique s'empara de nos braves gardes nationaux et un sauve qui peut leur permit de rejoindre leurs foyers. Nous autres enfants, nous les suivimes au pas de course et non sans une grande frayeur.

Le lendemain, le vent portant de l'Ouest à l'Est, on entendait très bien, à Notre-Dame-de-Livoie, la canonnade du siège de Granville par les Vendéens.

Le détachement qu'ils envoyèrent à Tirepied, fut jusqu'à Brécey. Il fit abattre, dans ces deux localités, les arbres de la liberté et retourna le même jour à Avranches, sans commettre aucune hostilité.

En repassant par Tirepied, un nommé Pepin, boulanger en ce lieu, père de sept filles en bas âge (frère de M. Pepin qui a été curé de Saint-Georges et qui est décédé curé de Tirepied en 1841 ou 1842), grand royaliste et fanatique en religion, offrit, de concert avec un nommé Boucey, autre fanatique, père de famille, résidant à Tirepied, plusieurs fournées de pain, qu'ils acceptèrent avec d'autant plus de plaisir qu'ils ne pouvaient s'en procurer et que, pour vivre, ils étaient réduits à manger des pommes et des légumes.

Traduit pour ce fait, après la retraite de l'armée vendéenne, devant le tribunal révolutionnaire de Granville, Pepin et Boucey furent condamnés à mort et guillotines en cette ville. Le président de ce tribunal, homme de bien, et qui désirait leur sauver la vie, interrogeait les accusés et leur posait des questions de manière que, par des réponses faciles, ils pussent éviter la condamnation. Lorsqu'il leur demanda s'ils avaient été contraints par les brigands à leur fournir du pain, ils pouvaient répondre affirmativement, et on les scouvait ; mais ils dirent, au contraire, qu'ils avaient offert le pain volontairement et sans contrainte, et qu'ils préféreraient la mort à un mensonge qui pourrait, en ce monde, leur conserver la vie, mais qui les damnerait dans l'autre monde. On en fit, dans le temps, des martyrs et des saints.

Pendant qu'un détachement de l'armée vendéenne marchait par Tirepied sur Brécey, un autre détachement plus fort se dirigeait sur Villedieu. A son approche, les hommes valides de cette ville, n'étant pas en nombre suffisant pour opposer une résistance efficace, se retirèrent sur Coutances où se trouvait le général Sepher avec un corps d'armée. Il ne restait à Villedieu, à l'arrivée des Vendéens, que des vieillards, qui osèrent se mettre en défense et leur disputer l'entrée de

la ville. Leur résistance ne fut pas longue et tous succombèrent glorieusement, au nombre de 29 ; et sans les femmes, qui implorèrent miséricorde, les Vendéens auraient brûlé la ville.

Quelque temps après cette action héroïque, il fut érigé à Villedieu, au bout Est de la halle, une colonne pyramidale, en l'honneur des vieillards qui avaient succombé. Sur une des faces de cette colonne, on voyait écrits, en lettres d'or, ces mots : Aux braves morts pour la défense de la patrie, les... novembre 1793. (Suivaient leurs noms).

J'ai vu bien des fois cette colonne. Elle disparut vers le temps où Napoléon fut couronné Empereur, soit par ses ordres, soit par les ordres des autorités locales, empressées de lui plaire en faisant disparaître jusqu'aux moindres traces de la République.

Dès que l'armée vendéenne fut détruite, les républicains, qu'on nommait aussi *patriotes*, et que les *aristocrates* appelaient *patauds*, par dérision et mépris, plantèrent de nouveaux arbres de liberté, au bout desquels furent attachés des bonnets phrygiens en fer blanc, peints aux couleurs nationales.

Et pour donner plus d'impulsion aux affaires, les municipalités se tinrent en permanence. Des enrôlements volontaires pour les armées de la République s'y faisaient journellement. Les espérances des républicains se raffermirent de plus en plus et les *aristocrates*, ou *royalistes*, se considérèrent comme renversés et vaincus. Des clubs (1) furent établis dans les églises, les jours de *décades*. On y lisait le *Bulletin des Lois*, les décrets de la Convention, les arrêtés, proclamations, nouvelles, etc. Et presque toujours des orateurs d'Avranches et d'ailleurs, venaient y pérorer pour soutenir le zèle des républicains.

Lorsqu'on sortait de ces clubs, il était dans l'usage qu'on allât boire à la santé de la République.

J'allais, dans ce temps, à Saint-Georges-de-Livoye, à l'école d'un nommé Pierre Moulin. Il tenait plus souvent son école au presbytère que chez lui, parce qu'il était officier municipal et le plus instruit de la commune, qu'on ne pouvait rien faire sans lui, et qu'en un mot, il était l'âme du Conseil municipal.

On buvait beaucoup dans les réunions de ce Conseil, et lorsqu'il n'était qu'un peu gai, comme je chantais passable-

(1) On appelait *clubs* les assemblées qui se tenaient les jours de *décades*, dans les églises, présidées par des délégués de l'administration, et où des hommes ignorants, mais républicains exaltés, faisaient des discours et des motions incompris dans les campagnes.

ment, il me faisait monter au haut d'une échelle qui aboutissait au bonnet de la liberté ; et là, au milieu d'un profond silence, j'entonnais la *Marseillaise* ; et je me rappelle avoir vu, à l'instant où je chantais le couplet : *Amour sacré de la patrie* mes auditeurs tomber à genoux et répéter en chœur ce couplet, tant leur exaltation était grande de l'amour de la patrie et de la liberté.

Ensuite, on me donnait un verre de cidre avec lequel je trinquais contre le bonnet phrygien, aux cris de *vive la République, vive la liberté*.

Les agents et officiers municipaux des premières années de la République avaient si peu d'expérience des affaires, dans les communes rurales, et si peu d'instruction, qu'ils ne savaient, le plus souvent, ce qu'on leur demandait, ni ce qu'ils devaient faire.

Par exemple : à Notre-Dame-de-Livoye, le Conseil municipal ayant pour agent un nommé Gabriel Harivel, réputé être le plus instruit et le plus capable, terminait les arrêtés et les délibérations par les mots : *Et vu qu'il n'y a plus rien à mettre en délibération, le Conseil s'est occupé à verbaliser aux termes de la loi*.

Il entendait par *verbaliser*, causer, discuter, et il pensait que le Conseil municipal, après les délibérations prises, devait, pour se conformer à la loi, s'occuper par discours et conversations des affaires du temps.

En 1791 et 1792, si on était républicain et libre, on mourait de faim. On peut dire avec vérité qu'il y eut famine dans nos campagnes. Nous étions journellement neuf personnes à la table de mon oncle Beulerie, pendant ces deux années. Il n'avait, pour fournir à notre existence, que le produit de huit hectares de terre, qu'il cultivait assez mal, et ce produit était bien insuffisant ; aussi nous faisait-il manger avec parcimonie un mauvais pain noir, mal cuit, et composé d'orge bluttée, de pois et haricots cuits et écrasés, de châtaignes et autres ingrédients très-indigestes.

Il fallait manger de ce pain ou mourir de faim. J'ai toujours eu l'estomac faible, et après mes repas, j'éprouvais des aigreurs insupportables et souvent des indigestions.

A ces souffrances physiques se joignaient des souffrances morales : je voyais chaque jour, à la même table, mon oncle et ma tante et leurs enfants, se nourrir avec du pain de seigle assez bon. Je le dévorais des yeux, mais je n'osais en demander, ni en prendre.

Il y avait déjà longtemps que je me nourrissais avec ce mauvais pain, lorsqu'un jour, à l'heure du dîner, arrivèrent

chez mon oncle des personnes étrangères. Vite, ma tante enleva de sur la table le pain grossier, dont j'étais forcé de manger, et elle offrit du sien à tout le monde. Que je le trouvai bon son pain ! Je le mangeai avec avidité et avec le plus grand plaisir.

Ma tante était dévote, crédule et superstitieuse. Les prêtres revenus d'Angleterre, qu'elle recérait et cachait chez elle, la fanatisaient aisément.

Elle cueillait un jour, dans son légumier, des pois pour la soupe et je lui aidais. Vint l'abbé Chapel, qui lui dit qu'elle ferait bien de s'abstenir de manger ces légumes, parce que Dieu, dans sa colère contre les *patauds* et les impies, devait faire naître, dans les cosses de pois, des serpents qui, en grandissant, dévoreraient les républicains. Et aussitôt, prenant une cosse et l'ouvrant, il y trouva un petit ver qu'il lui montra, en disant que peut-être c'était déjà un serpenteau. Il lui fit ensuite remarquer des feuilles de pois et de ronces qui portaient, disait-il, les traces de petits serpents. Ces traces n'étaient autres que celles que laissent certains insectes en mangeant la substance gommeuse des feuilles. Mais ma tante qui ignorait cela, fut effrayée des contes de l'abbé. Elle jeta ses pois et ne voulut plus en mettre dans la soupe, à ma grande satisfaction. Car j'étais aussi effrayé qu'elle de ce que l'abbé avait dit, et j'avais peur de rencontrer des serpents partout où je voyais ou croyais voir leurs traces sur des feuilles.

Cette découverte fit bientôt du bruit et on alla jusqu'à dire qu'il se trouvait aussi de petits serpents dans les couettes de plume. On apprit cette nouvelle à ma tante au marché de Brécey. Elle ne fut pas plutôt de retour chez elle, qu'elle se mit, en tremblant, à découdre la couette de son lit et à en examiner la plume. Heureusement, il ne s'y trouva point de serpents.

En ce malheureux temps, les prêtres *jureurs* ou *intrus*, ayant été chassés par les habitants des campagnes, qui les considéraient comme des êtres damnés, les églises furent fermées et les presbytères, non encore vendus, servirent de maisons communes ou mairies.

Je regrettai beaucoup le départ du curé constitutionnel de Saint-Georges et surtout de son neveu, qui était de mon âge et avec lequel j'étais très-lié. Ils étaient de Granville ou des environs. Leur nom propre était *Lecoupé*.

Les prêtres non assermentés qui se cachaient dans le pays, remplacèrent les *jureurs* qu'ils venaient de faire chasser, et seuls ils administrèrent les sacrements de l'église et dirent leurs messes dans des greniers, le plus souvent, ou dans des

lieux où ils savaient être en sûreté. On n'appelait aux cérémonies du culte que des personnes discrètes, zélées et qui avaient donné des preuves de dévouement à la religion ou à ses ministres.

Je crois que ce fut vers ce temps qu'il fut décrété qu'il n'y avait pas de Dieu, qu'on proscrivit tous les cultes et qu'on vendit les presbytères, les aumônes, les églises et cimetières.

Un nommé Lamy, dit Bottard, cordonnier à Saint-Georges, se rendit adjudicataire du presbytère, de l'église et du cimetière de cette commune.

Quelques jours après son adjudication, une maladie épidémique, espèce de typhus, appelée alors *maladie noire*, fit mourir dans la même maison sa femme et trois de ses enfants. On considéra ces morts comme une punition divine. Personne n'osa aider l'infortuné Lamy à enterrer sa femme et ses enfants, et il se vit obligé de creuser lui-même leurs fosses, de les porter sur ses épaules *dans son cimetière*, et de les enterrer.

Presqu'aussitôt la Convention abrogea son décret, reconnut qu'il y avait un *Etre suprême*, pour lequel elle institua une fête ; et en conséquence, elle annula les ventes des cimetières et églises.

Lamy conserva seulement le presbytère et ses dépendances, que ses héritiers, une vingtaine d'années après, vendirent à la commune et à un nommé Marie dit le Saint.

Sur la fin de 1793, je fus mis en pension chez mon oncle Bouvet-les-Jardins, à Saint-Georges-de-Livoye. Il avait épousé, en secondes noces, Anne Desfeux, sœur de mon père. J'y résidai pendant trois ans. J'y fus moins mal que chez mon oncle Marie-Beulerie, et si la nourriture n'était pas bonne, on ne pouvait s'en prendre qu'aux malheurs du temps. Elle était la même pour toutes les personnes de la maison, et il n'y avait pas deux espèces de pain comme chez mon oncle Marie-Beulerie.

Mon oncle Bouvet avait eu la précaution de faire, pendant les années 1792 et 1793, un grenier d'abondance ; c'est-à-dire qu'il avait creusé, dans une de ses pièces de terre, une cave spacieuse, entre des raies de jan ou genêt épineux, et qu'il y avait caché plusieurs tonneaux remplis de grains, qui fournirent aux besoins de sa maisonnée avec ce qu'il put se faire délivrer de grains par l'administration, surtout à Granville, au prix du *maximum*, qu'il payait en assignats ou papiers-monnaie ayant cours forcé et perdant de leur valeur chaque jour davantage.

Vers la fin de 1793, la Chouannerie éclata dans le pays. Là

misère y était à son comble. L'hiver de 1793 à 1794 fut long et rigoureux. La neige couvrit la terre pendant plus de cinq semaines. Plusieurs personnes moururent de froid et de faim.

Pendant les premiers mois de 1794, on n'osait prendre ses repas en commun, aux heures ordinaires ; on donnait à chacun un morceau de pain sec qu'il allait manger, seul et en cachette, crainte d'être à chaque instant surpris par des compagnies de mendiants qui, parcourant les campagnes, ne faisaient pas difficulté de s'emparer de vive force des choses nécessaires à la vie.

Les bourgeois n'osaient plus sortir des villes, par rapport aux Chouans qui rôdaient partout et qui les massacraient impitoyablement, à moins qu'ils ne fussent connus par leurs opinions aristocratiques.

Pour avoir de quoi vivre, les malheureux bourgeois envoyaient dans la campagne leurs femmes et leurs enfants demander des moyens d'existence. C'était pitié de les voir, au milieu d'un hiver rude, implorer à genoux l'assistance des paysans qui, devenus égoïstes par la misère et la crainte de manquer eux-mêmes du nécessaire, ne leur faisaient qu'une aumône parcimonieuse.

Les premiers Chouans qui parurent dans les cantons de Brécey et Tirepiéd et dans les environs, sur la fin de 1793 et au commencement de 1794, se faisaient appeler *chasseurs du roi*. C'étaient presque tous des voleurs, assassins et brigands. Ils incendiaient, volaient, violaient et massacraient, commettaient toute sorte de crimes au nom du roi Louis XVII et de la religion.

Ils ne se montraient que pendant la nuit. On les appela *Chouans*, selon les uns parce qu'un nommé Jean *Chouan*, natif de la Bretagne, fut le premier à prendre les armes pour renverser la République, au nom de Louis XVII, et selon les autres parce que, semblables aux *chats-huants*, ils n'allaient que pendant la nuit.

Mon oncle Bouvet était connu dans son endroit pour ses idées républicaines. Il avait acquis les aumônes de Saint-Georges-de-Livoye, et il n'en fallut pas davantage pour mériter la haine des Chouans et de leurs adhérents.

Dans les premiers jours de 1794, sur les onze heures du soir, tout le monde étant couché chez mon oncle, on vint frapper rudement à sa porte. Il demanda qui était là et ce qu'on désirait. Il lui fut aussitôt répondu : « Chasseurs du roi. Ouvrez la porte, sacré *pataud*, ou je la défonce. » Ensuite, la même voix donna l'ordre de cerner la maison et de tuer sans pitié quiconque voudrait en sortir.

Mon oncle Bouvet se leva précipitamment, sans prendre le temps de se vêtir, ouvrit la porte de sa maison et six hommes armés, ayant la figure noircie, y entrèrent aussitôt.

Ils reprochèrent à mon oncle d'être un *pataud*, un *acquéreur de biens d'église*. Ils le firent mettre à genoux, en lui disant qu'ils avaient ordre de le fusiller, à moins qu'il ne cédât les aumônes qu'il avait acquises à quelqu'un de leur connaissance qui les remettrait au curé, lorsque la République serait renversée, et qu'il reviendrait prendre possession de son presbytère et de l'église.

Pour sauver sa vie, mon oncle signa l'acte qu'on exigeait de lui, qui était rédigé d'avance et dont il ne lui fut fait aucune lecture.

Ensuite les Chonans demandèrent à ma tante la clef de son armoire. Ils l'ouvrirent et prirent tout le linge et les habillements qu'elle renfermait, qu'ils mirent dans un sac de toile dont ils étaient munis.

Cela fait, ils s'adressèrent à mon aieule (Anne-Eugénie Desfeux), qui résidait chez mon oncle Bouvet, et qui était au lit dans la maison. Ils lui dirent qu'ils savaient qu'elle avait de l'argent, et qu'il fallait le leur donner à l'instant, sous peine de mort.

Elle les assura, transie de peur, qu'elle n'en possédait pas et qu'ils avaient été mal renseignés. L'un d'eux lui demanda la clef de son armoire ; mais, pendant qu'elle la cherchait, un autre prit une grande hache qu'il trouva sous sa main et fit voler en éclats les panneaux de cette armoire. Ils cherchèrent partout le trésor et fouillèrent dans les habits de mon aieule, pour s'assurer s'il y était ou non. L'un d'entre eux crut le tenir en dépliant un juste-au-corps appelé *brassière*, vêtement très ancien, qui avait des espèces d'ailes, semblables aux ailes d'un surplis, mais beaucoup plus amples, et qui s'ouvraient en forme d'éventail au moyen d'un plomb, couvert de même étoffe, attaché au bas de chaque aile. Prenant ces plombs pour de l'argent caché, il s'empressa de couper avec son couteau l'étoffe qui les recouvrait. A son grand désappointement, au lieu l'argent il ne trouva que des plombs, que dans sa colère il lança violemment à la tête de mon aieule. Il crut sans doute l'avoir tuée, car il dit : « La vieille dormira longtemps. » Elle fit semblant d'être morte et on ne s'en occupa plus. Heureusement que les plombs qui devaient lui ôter la vie, portèrent sur l'oreiller qu'elle leur opposa et qui en amortit les coups.

Pendant cette scène affreuse, j'étais plus mort que vif. Je crus mon aieule tuée, et je me persuadai qu'on allait mettre tout le monde de la maison à mort. Je me tenais caché sous

la couverture de mon lit, transi de frayeur, sans oser regarder ce qui se passait.

Les Chouans mirent dans une autre sac tous les effets de mon aieule, se saisirent des deux sacs, dans lesquels ils avaient aussi enfermé tout ce qu'ils avaient trouvé dans la maison en beurre, lard, graisse, jambons, andouilles, et disparurent.

L'un d'eux, qui avait la main graisseuse du lard qu'il venait de manier, la frotta au derrière de la tuile et fut au lit de mon oncle lui noircir la figure, en disant : « Adieu, *pataud*, à une autre fois. » Ensuite tous disparurent, laissant la porte ouverte que personne n'osa aller fermer.

D'où venaient ces brigands ? Il y a lieu de penser qu'ils n'étaient pas étrangers au pays, puisqu'ils se noircissaient la figure, crainte d'être reconnus.

Pareils brigandages avaient lieu en même temps dans beaucoup d'endroits. On ne se contentait pas toujours de voler : on tuait, on égorgeait, on violait, etc., et on commettait toute sorte d'horreur. On ne parlait plus que des Chouans et de leurs forfaits : on cachait partout ce qu'on avait de plus précieux ; et les personnes connues pour leurs idées républicaines et celles qui avaient acquis des biens nationaux, se réfugiaient dans les villes pour éviter la mort.

Le Gouvernement voyant que la Chouannerie prenait de la consistance, organisa dans les bourgs et villes des colonnes mobiles, qui parcoururent le pays en tout sens, donnant la chasse aux Chouans. Mais bientôt ces colonnes mobiles, composées en grande partie d'aventuriers et de mauvais sujets, commirent autant de vols et de brigandages que les Chouans. Ceux-ci s'arrêtaient-ils dans une maison ou village ? le lendemain, les colonnes mobiles y arrivaient, sous prétexte de les chasser, et elles prenaient ce qu'ils avaient laissé.

On pourra se faire une idée de ce qui se passait alors dans les campagnes par le récit suivant :

Un jour, je me trouvais seul chez mon oncle Bouvet, qui était allé avec sa femme au bourg de Brécéy pour affaires. Se présentèrent vingt ou trente Chouans qui, sans rien me demander, mangèrent tout ce qui restait de pain à la maison et burent tant qu'ils voulurent, puis s'en allèrent en disant : « C'est dommage que le *pataud* de Bouvet soit absent ; s'il avait été chez lui aujourd'hui, nous l'aurions tondu (1). »

(1) Ils entendaient par tondre, raser la tête en coupant souvent les oreilles, punition qu'ils infligeaient ordinairement aux *patauds*.

Le lendemain, cent hommes de la colonne mobile de Brécey vinrent trouver mon oncle, pour lui reprocher d'attirer les Chouans chez lui et le menacer de la mort s'il continuait à les recevoir et à leur donner à boire et à manger.

Le chef de la troupe dit à ses soldats de ne rien épargner chez un *Chouan* et de prendre tout ce qui s'y trouvait pour boire et manger. Il n'y avait plus de pain, mais il y avait dans le verger des poules et des oies qu'ils tuèrent avec deux agneaux, qu'ils emportèrent, après avoir percé les tonneaux de cidre à coups de fusils et avoir bu à discrétion, sans se mettre en peine de boucher les tonneaux que mon oncle boucha, avec leur permission, après avoir perdu plus d'un tonneau de cidre.

Dans un semblable état de choses, si les provisions de bouche n'eussent pas été cachées, les gens de la campagne seraient réellement morts de faim.

Une loi, dite du *maximum*, autorisait chaque chef de famille à avoir chez lui, pour les besoins de sa maison, une quantité de grains de toute espèce, déterminée par le nombre des personnes auxquelles il fournissait des moyens d'existence. D'après cette loi, des commissaires nommés, à cet effet, par les administrations, estimaient, eu égard à la grandeur de son exploitation, ce que chaque cultivateur avait récolté de grains, ce qu'il en devait conserver pour les besoins de sa maison et pour les semailles, et il était obligé, sous des peines sévères, de porter le surplus, soit aux marchés, soit aux endroits qui lui étaient assignés, au prix fixé par les agents du Gouvernement, qu'on lui payait en *assignats* ou *papier-monnaie* qui perdait chaque jour de sa valeur.

Cette loi perdit entièrement le commerce des céréales. Le cultivateur en éluda les dispositions de diverses manières, et malgré des réquisitions forcées, on ne porta plus de blés aux marchés et le commerce s'en fit, pendant la nuit, en *numéraire*, et à des prix très-élevés.

On vit alors de riches propriétaires, enfermés dans les villes, manquer du strict nécessaire et obligés de tendre en quelque sorte la main à leurs fermiers, pour obtenir d'eux des moyens d'existence.

Au milieu de ces désordres et des plus grandes privations, quelques hommes privilégiés ne manquaient de rien et avaient tout à souhait. Je veux indiquer les prêtres revenus d'Angleterre et qui se cachaient dans les campagnes : ils disaient la messe dans les greniers, administraient les sacrements dans le plus grand secret et ne sortaient guère que pendant la

nuit, travestis de toute manière, souvent même vêtus avec des habits des femmes. C'étaient pour eux de grands désagréments, sans doute ; mais ils en étaient amplement dédommagés par le bon accueil qu'ils trouvaient partout, la protection qu'on leur donnait généralement, la confiance sans bornes qu'on avait en eux et une soumission sans réserve à leurs ordres. C'était à qui les aurait et leur fournirait un logement commode et sûr, les aliments les plus délicats et les plus recherchés. On prévenait jusqu'à leurs moindres désirs. Ils ne couraient aucun danger de la part des *Bleus* et des républicains qui les menaçaient. Tout le pays était pour eux et les protégeait. Les femmes surtout leur servaient d'espions, et ils étaient toujours avertis à temps, si un danger quelconque les menaçait. Et, à part la liberté dont ils ne jouissaient pas entièrement, ils étaient plus heureux que les prêtres d'aujourd'hui. On pourvoyait gratuitement à tous leurs besoins et ils n'avaient d'autre soin que celui de leur conservation.

Ces prêtres, que les républicains appelaient *réfractaires*, à cause de leur refus de prêter le serment civique, fanatisaient les paysans par leurs prédications ; par leurs conseils, ils engageaient les jeunes gens appelés aux armées de la République, à prendre du service dans ce qu'ils appelaient les armées royales (la Chouannerie), sous peine de damnation éternelle. Ils recrutaient pour les Chouans et se rendaient en tout leurs protecteurs et leurs auxiliaires.

Un fait assez curieux servira à démontrer, d'un côté la malice d'un de ces prêtres (l'abbé Vaugrente), et d'un autre côté la sotte crédulité et l'aveuglement des paysans.

Ce prêtre passant un soir, un peu après le coucher du soleil, dans la cour de mon oncle Bouvet, où plusieurs personnes de la maison et autres mangeaient de la bouillie à la poêle, suivant l'usage du pays, il leur fit examiner les nuages étant à l'horizon, vers le couchant, et leur dit d'un air effrayé : « Mes amis, le bon Dieu, dans sa colère, nous menace aujourd'hui par des signes certains des plus grands malheurs. Ces » nuages de diverses couleurs que vous voyez, sont des simu- » lacres de batailles. Voyez-vous les combattants, les généraux » à cheval, le sang qui coule en ruisseaux, au milieu des » armées, la fumée des canons et de la mousqueterie, les » soldats morts ou mourants sur le champ de bataille ? » Remarquez ceux qui se mêlent, se percent avec leurs » bayonnettes, ceux qui paraissent fuir, ceux qui les pour- » suivent, etc. Hélas ! mes bons amis, avant peu, il ne restera » peut-être pas cinquante hommes par paroisse. »

En entendant ces paroles de mon lit, où j'étais déjà couché,

je me levai promptement et sortis pour voir les choses extraordinaires dont on s'entretenait et qui répandaient l'alarme et la consternation. Après avoir examiné avec attention, j'observai à M. l'abbé que je ne voyais que des nuages et point de batailles, de ruisseaux de sang, etc. Après m'avoir écouté, il dit à ceux qui étaient autour de la poêle : « Chose extraordinaire, cet enfant ne voit rien. Il ne lui est pas donné de voir ces choses. Mais vous, mes amis, vous les apercevez très distinctement, n'est-ce pas ? » Tous répondirent affirmativement. Saisis de frayeur, ils cessèrent de manger. L'abbé les quitta en leur recommandant de prier Dieu. Chaque jour qui suivit, on vit ou crut voir encore, au coucher du soleil, les mêmes combats dans le ciel ; et lorsque j'observais ne pas les apercevoir, on me répondait : « M. l'abbé n'a-t-il pas dit qu'il ne t'était pas donné de les voir ? »

Le retour en France des prêtres *réfractaires* fut un véritable fléau pour les contrées, où la Chouannerie s'organisa, et je suis convaincu que sans leur présence, elle n'aurait pu s'y maintenir. C'était toujours au nom de la religion qu'ils soulevaient les masses ignorantes contre la République, et qu'ils damnaient les républicains.

Accoutumé à voir tantôt les Bleus, tantôt les Chouans, j'allais sans crainte au milieu des uns et des autres. J'avais du plaisir à manier leurs armes, à les voir faire l'exercice. Je trouvais les Blous mieux armés, leur uniforme me plaisait. Ils avaient d'ailleurs des tambours dont j'aimais le bruit, tandis que les Chouans n'en avaient pas. Et si, dans ce temps, j'eusse eu l'âge et la force, j'aurais pris parti pour les Bleus, à la condition d'être tambour. Je n'aurais pas eu d'autre désir et d'autre ambition.

Voici les principaux faits relatifs à la Chouannerie, aux prêtres et à la religion, dont j'ai eu pleine connaissance, ou dont même j'ai été témoin oculaire et quelque fois acteur, pendant les trois années de ma résidence chez mon oncle Bouvet, et qui pourront donner une idée de la crédulité des habitants de la campagne et de la confiance sans bornes qu'ils avaient dans les prêtres réfractaires.

Ces prêtres, dès que les *jureurs* eurent disparu, prêchèrent et assurèrent que tous les sacrements que les jureurs avaient administrés étaient nuls, et ils s'empressèrent de les renouveler.

En conséquence, je fus un jour conduit par ma tante Bouvet, femme très-pieuse, à la Chaise-Baudouin, dans l'église qui fut ouverte, à cet effet, par l'agent municipal du lieu, à l'invitation de l'abbé Maincent. Le même jour, on y

conduisit beaucoup d'autres enfants qui y furent, comme moi, baptisés *sans doute*. C'était le terme reçu.

Je suis né avant la Révolution et j'avais été baptisé par M. Leplé, vicaire à Saint-Georges, prêtre très-orthodoxe, et je n'avais pas besoin d'un nouveau baptême. Mais on l'ignorait et on supposait que j'avais reçu le baptême des mains d'un M. Renault, alors curé de Saint-Georges, qui avait passé en Angleterre, mais s'y était marié, ce qui était connu de tout le monde et ce qui faisait craindre la nullité de mon baptême.

Ce qui alarma le plus dans ce temps les populations, fut la nouvelle qui se répandit et que les prêtres accréditèrent, suivant laquelle tous les individus mariés par les *jureurs* étaient censés avoir vécu en concubinage et leurs enfants bâtards.

Les prêtres firent plus : Ils défendirent de s'adresser aux agents municipaux des communes pour les actes de l'état civil, et beaucoup de personnes, surtout celles dirigées en religion par les abbés Rondel, Vaugrente et de Juvigny, qu'on appelait *Louisets* ou *prêtres de la petite église*, (1) ne se présentèrent pas devant les officiers de l'état civil de leurs communes pour les mariages, naissances et décès.

Il résulta plus tard de l'inobservation de la loi à cet égard une perturbation dans l'ordre civil. Et encore aujourd'hui, on se trouve embarrassé, à défaut d'actes légaux, pour prouver sa filiation et son identité.

Enfin, ils prirent une telle autorité sur le peuple qu'on n'osait rien faire que par leurs ordres et par leurs conseils.

Ma tante Bouvet, femme dévote et discrète, avait leur confiance et celle de toutes les saintes âmes du pays. Aussi était-elle instruite à temps des jours et lieux où se disaient les messes. Elle ne manquait pas d'y aller, même à de grandes distances, malgré le mauvais état des chemins et le mauvais temps. Elle me permettait quelque fois de l'accompagner, en me recommandant expressément de garder un secret inviolable sur tout ce qui se faisait et se disait.

(1) Les prêtres *Louisets* prétendaient que les papes Pie VI et Pie VII étaient *intrus*, que Bonaparte était un usurpateur, que le Concordat était nul, qu'on ne devait obéir qu'à un roi légitime couronné par un évêque orthodoxe. Ils défendaient de payer les impôts, de servir la République, etc.

L'abbé de Juvigny est mort chef de cette secte, à Rennes, il y a peu d'années. J'ignore ce que sont devenus les abbés Rondel et Vaugrente.

La première fois que je fus à la messe avec elle, c'était chez Renault, dit *Couetton*, au Vieux-Moulin, en Saint-Georges-de-Livoye. Il s'y trouvait 30 à 40 personnes. Le prêtre que je ne connaissais pas, la disait dans une chambre donnant sur la cave. Lorsqu'il monta à l'autel, le poids des assistants fit fléchir une des poutres qui soutenait le plancher sur la cave, et une armoire perdant son aplomb, allait, en tombant, écraser plusieurs personnes, sans la promptitude avec laquelle plusieurs hommes la soutinrent et la redressèrent. Les tonneaux étant dans la cave, reçurent heureusement le plancher et chacun en fut quitte pour la peur.

Ce prêtre était étranger au pays. On ne le connaissait que sous le nom de l'abbé *Pérou*. Il avait une grande vogue pour la confession et on le considérait comme un saint.

Ma tante, un jour, m'envoya à confesse à lui chez Renault. Il confessait dans un grenier partagé en deux par une cloison en planches mal jointes.

Pour être à confesse, chacun passait à son tour et rang de la première partie du grenier dans la seconde où était le confesseur.

Vers ce même temps, un aventurier dont j'ai oublié le nom, se disant Louis XVII, roi de France, parcourut les cantons de Brécéy et de Tirepiéd. Il se présenta et fut reçu comme tel, à Tirepiéd, chez M^{me} veuve de Juvigny. Il y vécut, traité et considéré comme un roi. Tous les partisans de la royauté, les gentilshommes du pays, les prêtres, s'empressèrent d'aller lui faire la cour et de se mettre à sa disposition. Il paraissait brutal et mal élevé, parlait le langage vulgaire du pays. Mais on disait que cela n'était pas étonnant d'après l'éducation qu'il avait reçue pendant sa captivité. Lorsqu'il était ivre, il frappait et tempêtait ; il n'épargnait pas même M^{me} de Juvigny dans ses emportements. Enfin on eut la preuve que ce garnement n'était tout simplement que le fils d'un tailleur d'habits de Saint-James. On le chassa et la justice s'étant emparée de lui, il fut condamné à plusieurs années de prison.

Cependant les Chouans se multipliaient, et ils paraissaient en plein jour, par détachements de plusieurs centaines à la fois, assez bien armés et commandés par des chefs connus. Ils se recrutaient principalement de volontaires, de réfractaires et de déserteurs qui aimaient mieux rester dans leur pays que servir sous les drapeaux de la République.

Par leur nombre, ils se trouvèrent bientôt capables de résister aux colonnes mobiles et aux détachements des militaires qu'on envoyait à leur poursuite.

Pour empêcher la désertion et forcer les réfractaires à joindre leurs corps, la Convention porta un décret qui punissait de mort les déserteurs et réfractaires. Par suite de ce décret, on en guillotina sept dans un jour sur le Promenoir à Avranches.

Mais cette exécution terrible, au lieu de produire l'effet qu'on en espérait, ne fit qu'exaspérer les esprits contre la République, et presque tous les jeunes gens appelés au service des armées républicaines passaient aux Chouans.

Les chefs des Chouans se voyant en force, s'assemblèrent en grand nombre à Saint-Georges, dans le presbytère, et après avoir délibéré sur l'état des affaires, ils prirent la résolution de résister ouvertement aux Bleus et de leur livrer bataille.

Mais auparavant, pour se venger du décret de mort contre les réfractaires et les déserteurs et de l'exécution faite à Avranches, ils formèrent des listes, pour chaque commune, des hommes connus pour leurs opinions libérales et républicaines, et ils arrêtèrent qu'ils seraient mis à mort.

Ils commencèrent par fusiller, à la Chaise-Baudouin, un malheureux prêtre assermenté, qui vivait caché chez la bonne sœur du lieu. Ce meurtre opéré, ils firent semblant de se retirer. La bonne sœur qui les croyait éloignés, sortit pour voir si le prêtre était mort. Lorsqu'elle le vit sans vie, baigné dans son sang, elle dit assez haut pour être entendue : « Pauvre prêtre ! Ah ! Scélérats ! » Aussitôt une décharge de fusils l'étendit morte sur le cadavre du prêtre.

Quelques jours après, ils allèrent à Tirepied, au moulin de Vaugrente. Ils firent creuser au meunier, dans son légumier, la fosse où il devait être enterré. Ils le fusillèrent dans cette fosse même et se mirent en devoir de la remplir. Mais le malheureux meunier qui n'était pas encore mort, soulevait la terre qu'on jetait sur lui, pour ne pas étouffer, ce que voyant un des chefs de Chouans, il prit une bêche et lui fendit la tête.

Le lendemain ils fusillèrent dans la vallée de Besne, en Notre-Dame-de-Livoye, Lotin et Damanne, deux pères de familles, de Saint-Nicolas-des-Bois, qui avaient, comme le meunier de Vaugrente, le malheur d'être républicains ou *patauds*.

La liste de proscription pour Saint-Georges-de-Livoye, contenait les noms de treize individus républicains ou *patauds* qui devaient être fusillés dans une seule nuit.

Le jour qui suivit cette nuit de terreur et de sang, j'allai

assez matin, au village du Hamel, en Saint-Georges, pour être à l'école de l'instituteur Pierre Moulin. Chemin faisant je trouvai cette fatale liste que les chouans avaient perdue. Elle portait en tête ces mots : « *De par le Roi, les ci-après nommés, républicains dangereux, seront fusillés dans le courant de la nuit prochaine, par le capitaine Hache et les chasseurs qu'il commande.* » (Suivaient les noms des condamnés). Je ne me rappelle plus de tous ces noms. Je me souviens toutefois que la liste se terminait ainsi :

Jean Vaugrente le chious.

Cohier sans l'oublier.

Pierre Moulin.

Suivaient la date et les signatures des juges. Beaucoup de ces signatures étaient illisibles. On distinguait parmi celles qu'on pouvait lire : *Monte-au-Ciel, Hache, Galoche, Aunis, Bayard, Cunette, Bat-la-Route*. Au-dessous de ces signatures, on avait écrit : *La tonsure d'une brebis sans rapporter vaut bien celle d'un mouton*. Moulin et sa femme n'avaient point d'enfants, et on présuma, dans le temps, que ces mots signifiaient qu'on devait simplement tondre la femme Moulin, c'est-à-dire couper sa chevelure, et peut-être ses oreilles. Cette tonsure était un châtiment que les Chouans infligeaient assez généralement à ceux des républicains dont ils avaient à se plaindre, mais qui, selon leurs lois, ne méritaient pas la mort.

J'ai regretté bien des fois de n'avoir pas conservé la liste de proscription. Je la donnai à mon oncle Bouvet qui m'a dit l'avoir égarée.

En arrivant chez mon maître d'école, j'aperçus un grand feu dans son verger, à environ cent pas de sa maison. Ce feu était alimenté par ses meubles et effets qui me parurent presque consumés. Lui et sa femme, avertis à temps par des amis qui connaissaient le contenu de la liste de proscription, avaient eu le temps de se sauver à Avranches. Il en fut de même à l'égard de dix autres proscrits qui purent aussi se réfugier en lieu de sûreté.

Cohier fut trouvé à son domicile. Il avait un grand nombre d'enfants en bas âge. Au moment où on allait exécuter la sentence de mort, sa malheureuse femme se jeta nue au devant des fusils et fit tant par ses pleurs et ses prières, qu'elle toucha le cœur des assassins de son mari qui consentirent à le laisser vivre.

Il n'en fut pas ainsi de Jean Vaugrente. Ils le tuèrent impitoyablement dans les bras de sa femme.

Il fut enterré, avec la permission des Chouans, dans le cimetière de Saint-Georges, mais en dehors de la procession, à l'endroit précisément où on a bâti la maison d'école en 1845 et 1846.

Les Chouans, dans le même temps, firent de pareilles exécutions dans les autres communes des cantons de Brécey et Tirepiéd. La terreur qu'elles répandirent serait difficile à décrire. Les hommes qui avaient manifesté trop hardiment leur manière de penser, leurs opinions politiques et leur attachement à la République, soit par des actions, soit par des propos, se crurent perdus, s'ils restaient dans le pays, et ils se réfugièrent dans les villes, surtout à Avranches. Cette ville en fut bientôt remplie et on ne trouva pas assez de logements pour les recevoir. On fut obligé d'établir pour beaucoup de réfugiés des tentes dans la cour du collège et ailleurs à défaut de logement. Leurs parents et leurs amis leur portèrent les choses nécessaires à la vie ; en prenant toutes les précautions possibles, car si les Chouans en eussent eu des connaissances, ils n'eussent pas manqué d'infliger une rude correction aux soutiens et protecteurs des *patauds*.

Les acquéreurs de biens nationaux se sauvèrent jusqu'à Granville, pour être plus en sûreté.

La plupart des hommes n'osaient plus se montrer et coucher chez eux, et chacun était sur le qui-vive nuit et jour. Beaucoup avaient pratiqué des caches où ils se sauvaient aux premiers aboiements d'un chien ou au premier avertissement.

Et, chose à remarquer, les chiens pour annoncer l'approche ou l'arrivée d'un Chouan, avaient un aboiement particulier que tout le monde comprenait. C'était une espèce de cri d'alarme que faisaient entendre ces animaux intelligents, comme pour annoncer un danger.

Les Chouans se rassemblaient plus souvent au bourg de Saint-Georges qu'ailleurs. C'était pour eux un point central, éloigné des villes et des lieux où les Bleus avaient garnison. Ils s'y trouvaient en sûreté et le presbytère, alors inoccupé, servait aux chefs pour leurs conseils et leurs conférences. J'y ai vu réunis plusieurs fois MM. de Frotté, du Ruez, Dubuisgny et autres.

Un jour de grande réunion, je passais par une pièce de terre, nommée le Champ-des-Haies, près de l'église. Je fus rencontré par deux chefs de Chouans, que je reconnus pour tels à cause des écharpes de soie blanche, ornées de franges d'argent, qu'ils portaient à la ceinture.

L'un d'eux me dit d'aller vite au presbytère, annoncer à *Bat-la-Route* que *Cunette* l'attendait dans le Champ-des-Haies et que s'il ne s'y rendait à l'instant, lui, *Cunette*, avait une cartouche à son service. Je fis la commission en me servant des mêmes mots que j'avais entendus, et de suite, *Bat-la-Route* partit en courant. Il revint peu d'instants après au presbytère (ou je me trouvais encore), accompagné de *Cunette*, et l'un et l'autre me firent boire un verre d'eau-de-vie, pour me remercier d'avoir bien et en bons termes fait ma commission (1).

D'après la détermination prise par les Chouans d'attaquer les Bleus et de leur faire une guerre ouverte en plein jour, n'ayant d'ailleurs plus rien à craindre de la part des républicains du pays dont les uns avaient été mis à mort et les autres étaient en fuite, ils s'assemblèrent, au bourg de Saint-Georges, au nombre de sept à huit cents, commandés par le comte de Ruez.

Ils arrivèrent le soir, firent prendre chez les habitants et tuer pour leur nourriture bœufs, vaches, moutons et volailles, sur des bons signés : Le comte de Ruez, *payables à la pair générale*.

Ils partirent le lendemain, en bon ordre, pour s'emparer du château du Parc, en Sainte-Pience, et passer au fil de l'épée les cinquante Bleus qui y avaient été mis en garnison et qui, par la position de ce château, contrariaient leurs mouvements et leurs courses du canton de Tirepied à celui de la Luzerne (2) et réciproquement.

Ce jour-là fut pour moi un jour de malheur.

Après leur départ, j'entrai chez un nommé Pichon, cabaretier au bourg de Saint-Georges. Il s'y trouvait un officier chouan du nom de guerre *Belle-Fleur*, qui buvait de l'eau-de-vie en laissant aller les plus pressés. Il avait donné ordre de ne laisser entrer personne pour lui parler. Une femme se présente et demande son fils Cassin. Il dit qu'il ne s'appelait point ainsi et que la *vieille* connaissait son nom de guerre qu'elle devait employer en parlant de lui. Alors elle demanda un moment d'entretien avec le capitaine Belle-Fleur, qui le lui accorda dans le verger de Pichon.

(1) Presque tous les Chouans, pour n'être pas reconnus avaient pris ou s'étaient donné des noms de guerre. Ainsi Cunette, Bat-la-Route et autres de ce genre n'étaient pas les véritables noms de ceux qui les portaient. J'ignore quels étaient les noms réels de ces deux Chouans.

(2) La Luzerne était alors chef-lieu de canton.

Rentré dans la maison, il me donna d'un ton d'autorité l'ordre de l'accompagner au Parc et de porter son épée et le petit paquet qui y était attaché. Je lui observai que je n'avais pas encore déjeuné et que, d'un autre côté, je ne pouvais m'absenter sans la permission de mon oncle. « Ton oncle, me répondit-il, est un *pataud* que nous fusillerons bientôt. Il te donne de mauvais principes. C'est avec nous que tu apprendras à combattre pour la religion et pour le roi. » Cela dit, il me posa son épée sur l'épaule, en me donnant l'ordre de marcher devant lui.

Je pris en tremblant cette maudite épée. Et crainte qu'il ne me la passât à travers le corps, je m'acheminai devant lui, en suivant les pas de l'armée *royale*, comme il la nommait.

Lorsque nous fûmes arrivés sur les hauteurs des bruyères de Broize ou bruyères Picot, en la Chaise-Baudouin, trajet que nous fîmes sans dire un seul mot, je pris la hardiesse d'offrir au capitaine *Belle-Fleur* son épée et le petit paquet qui y tenait, en lui observant que je n'avais jamais été plus loin et que j'avais besoin de retourner chez mon oncle, pour déjeuner.

Mais le capitaine fronçant les sourcils, me dit : « Nous sommes encore loin du Parc. Marche devant moi, ou je te passe mon épée dans le ventre. » Il accompagna ces paroles de jurons qui m'effrayèrent. Je continuai de marcher en pleurant. Après plus d'une heure de marche, nous avions dépassé l'église de la Chaise-Baudouin, quand nous entendîmes le bruit de la mousqueterie du côté du Parc. Il me dit : « N'allons pas si vite. Nous arriverons assez tôt pour passer au fil de l'épée les Bleus du château. » Nous ralentîmes notre marche. On se battait toujours, et plus nous approchions, plus les coups de fusil se faisaient entendre distinctement. Enfin nous étions dans un petit chemin creux rempli d'eau et de boue, lorsque nous entendîmes un bruit sourd de pas et de voix qui semblaient s'approcher de nous. Le capitaine *Belle-Fleur* s'empressa de regarder par sur le fossé, puis sans m'adresser une seule parole, il me prit vivement son épée et s'enfuit à la hâte, en me laissant plus mort que vif de frayeur. Au même instant, le chemin se trouva encombré de Chouans qui se sauvaient à toutes jambes. Je voulus en faire autant, mais ils me renversèrent dans la boue et me passèrent sur le corps. Je perdis connaissance et j'ignore combien de temps je restai évanoui dans le chemin. Enfin je repris mes sens. Je passai dans un champ. J'étais couvert de boue et pénétré d'eau et j'avais le corps meurtri. Je souffrais beaucoup ; mais ma plus grande souffrance était la faim. Je m'assis sur une grosse pierre. Je

regardai tout autour de moi, et je ne vis et n'entendis rien. Je ne savais où j'étais et de quel côté tourner pour rejoindre la demeure de mon oncle. Je suivis pendant quelque temps l'empreinte des pas des Chouans, pour me diriger ; mais une forte pluie d'orage étant survenue, me força de me réfugier sous un arbre et fit disparaître leurs traces. Je fis réflexion que j'avais voyagé en allant du sud au nord et que je devais conséquemment aller en sens contraire, c'est-à-dire du nord au sud. Cette pensée me fut inutile ; le soleil était et resta caché sous d'épais nuages et il me fut impossible de m'orienter. Enfin à tout hasard, je m'acheminai par des hauteurs qui m'étaient inconnues. Je traversai quelques hameaux dont toutes les maisons étaient fermées et les habitants cachés ou en fuite, épouvantés sans doute des suites que la bataille pouvait leur attirer : je ne rencontrai personne.

Enfin je parvins sur les hauteurs de Saint-Jean-du-Corail. Là je découvris la tour de l'église de Saint-Georges-de-Livoye et je pus me convaincre que je m'étais égaré et que j'avais fait inutilement un long et pénible circuit.

Je me reposai sur ces hauteurs et je me trouvai heureux de reconnaître mon pays et de pouvoir me rendre chez mon oncle, en prenant le clocher de Saint-Georges pour point d'alignement.

Lorsque je me remis en route, je me sentis si faible et si fatigué que je désespérai de pouvoir parcourir la distance qui me séparait de la maison de mon oncle. Je descendis lentement le coteau de Saint-Jean, en m'asseyant de place en place pour reprendre mes forces épuisées. Enfin j'arrivai à l'endroit où avait existé le moulin de Saint-Jean. Je trouvai heureusement près de ses ruines un nommé Moulin, dit *Tuette*, boucher au village des Pépinières, en Notre-Dame-de-Livoye, un des amis de mon oncle Bouvel, et qui me connaissait. Il eut peine à me reconnaître, tant j'étais défiguré. « Comment, me dit-il, c'est toi mon petit Desforges ! (On me connaissait sous ce nom qui est celui d'une terre que je possède à Saint-Georges). D'où viens-tu ? Que t'es-t-il arrivé ? Te voilà couvert de boue et tout meurtri. » Je lui fis part en pleurant de mes aventures du jour. Il m'engagea à l'accompagner chez lui pour me laver et me donner les choses nécessaires, ce que j'acceptai. Mais quand il fallut me lever pour marcher, je retombai sur le talus où je m'étais assis en l'abordant, sans pouvoir faire un pas. Je lui dis que je n'avais pas mangé de toute la journée, et je le priai de me donner un morceau de son pain. Il courut à sa maison et m'apporta de suite du pain

et une *moque* de cidre. Je mangéi et bus avec avidité, et après m'être restauré et reposé, je me crus capable de me rendre chez mon oncle. Mais comment y reparaitre, dans l'état où j'étais, après surtout la défense expresse qu'il m'avait faite d'aller avec les Chouans ? Je fis à ce sujet part de mon embarras et de mes craintes à Moulin. « Sois tranquille me dit-il, je connais ton oncle, nous sommes amis et je vais t'accompagner. »

J'acceptai avec joie sa proposition et après m'être lavé et avoir, autant que je le pus, ôté la boue de mes habits, nous nous rendîmes en-semble chez mon oncle. Moulin entra seul, et je restai en dehors de la maison pour écouter ce que mon oncle allait dire. J'entendis qu'il parlait avec colère et qu'il menaçait de m'infliger une punition exemplaire. La peur me prit et je n'osai entrer.

Pendant j'éprouvais de nouveau les tourments de la faim et, pour l'apaiser, je montai dans un des cerisiers de mon oncle et je mangeai des cerises. Etant descendu du cerisier, je me couchai sur l'herbe et m'endormis. Je ne me réveillai que le lendemain, au lever du soleil. Je me trouvai les membres glacés par le froid de la nuit. Je me levai avec peine et me promenai au soleil pour me réchauffer. La faim reparut avec la circulation du sang et je remontai pour manger des cerises dans le bienheureux cerisier.

Il n'y avait pas cinq minutes que j'y étais, quand j'aperçus mon oncle, qui était braconnier, partant son fusil sous le bras et se dirigeant vers le cerisier où j'étais. Je me crus perdu. Je me cramponnai de mon mieux à une des grosses branches de l'arbre en la tournant en sens inverse de mon oncle au fur et à mesure qu'il tournait lui-même cette branche en marchant, afin de n'en pas être aperçu. Il passa, sans faire attention au cerisier et en regardant plutôt sur le fossé pour trouver du gibier.

Dès qu'il fut éloigné, je me laissai glisser à terre et je courus à la maison où je trouvai ma tante et mon aïeule qui me donnèrent les choses dont j'avais besoin et tous les soins désirables, en m'assurant que mon oncle ne me punirait aucunement. Effectivement, de retour de la chasse, il ne fit pas même semblant de m'apercevoir, et ce ne fut que quelques jours plus tard, qu'il me plaisanta sur ma première campagne de guerre et sur la déroute que j'avais essuyée.

Revenant à l'attaque du château du Parc, les Chouans comptaient sur une victoire assurée, mais ils trouvèrent les Bleus barricadés dans le château et à l'abri des balles, derrière des murs d'enceinte des cours et du jardin garnis, comme les

murs du château, de meurtrières d'où on tirait à couvert. Ils n'osèrent approcher de ces fortifications ni tenter un assaut. Ils se contentèrent de tirer de loin, en se mettant à l'abri des haies et fossés. Ils épuisèrent ainsi leur provision de cartouches, et lorsque les Bleus s'en aperçurent par le ralentissement du feu, ils firent une sortie qui effraya les Chouans et les mit en pleine déroute. Les Bleus craignant que cette fuite précipitée ne cachât une ruse faite à dessein de les attirer loin du château et de les envelopper, rentrèrent en bon ordre, en chantant victoire. Il y eut quelques blessés du côté des Chouans. Aucun soldat de part et d'autre ne perdit la vie dans ce combat. On dut me compter parmi les Chouans, au nombre des blessés. C'est par suite de la déroute que je fus rencontré par les fuyards dans le chemin avec le capitaine *Belle-Fleur*.

La nouvelle de cette déroute fit du bruit dans le pays et justifia pleinement la croyance qu'on avait que les Chouans ne pouvaient tenir devant les Bleus.

En apprenant cette nouvelle, un menuisier qui demeurait seul dans une maison qu'il venait de construire à Saint-Nicolas-des-Bois, au haut de l'avenue de M. Duperron, sur le bord du chemin tendant de Brécéy à Villedieu, s'écria dans un mouvement de joie républicaine : « Bravo ! Vivent les Bleus ! Les Chouans sont f... ! » Un de ses ouvriers rapporta ces propos aux Chouans qui résolurent sa mort. Ayant été averti secrètement et un soir, que dans la nuit on devait le fusiller, il aurait pu se sauver ; il n'en fit rien. Il se procura trois fusils et des munitions de guerre, se barricada dans sa maison, et attendit résolument les Chouans, décidé à les combattre. Ils arrivèrent vers minuit, frappèrent à sa porte en menaçant de la défoncer s'il ne l'ouvrait de suite, et ils commençaient à la forcer, lorsqu'un coup de feu partit de l'intérieur, atteignit un Chouan et le blessa grièvement. Ils ripostèrent par plusieurs coups de fusil qui percèrent la porte, battirent en retraite, se mirent derrière un fossé et de là continuèrent à tirer dans la porte et la croisée, seules ouvertures qu'eût la maison. Le menuisier ne répondit pas à leur feu et se tint immobile, après avoir toutefois rechargé son arme.

Ne sachant si le menuisier était tué ou non, s'il était seul ou accompagné, et craignant une surprise, ils résolurent de mettre le feu à la maison du côté où elle n'avait point d'ouverture ; mais au moment où ils en approchaient chargés de matières combustibles, un second coup de feu partit de la maison et cassa le bras d'un Chouan. Les Chouans firent de nouveau retraite et recommencèrent leur fusillade, mais inutilement. Le menuisier ne leur répondait pas. Ce siège d'une maison

entrepris par plus de 50 Chouans, contre un seul homme qui la défendait, dura jusqu'au jour. Les Chouans craignant l'arrivée des colonnes mobiles, décampèrent. Il était temps, car la colonne mobile de Brécéy, attirée par le bruit de la mousqueterie, arriva quelques minutes après leur départ et prit le menuisier sous sa protection. Il se réfugia à Ville-dieu. Trois ou quatre jours après, les Chouans brûlèrent sa maison.

Dans ce malheureux temps, les lois et la justice restaient muettes, chacun se faisait justice comme il l'entendait. Le plus fort chassait le plus faible, les vengeances particulières s'exerçaient ouvertement et à main armée. On était continuellement en peur et en crainte et on ne savait la veille si on serait en vie le lendemain. Le commerce était anéanti, il ne se tenait plus de foires ni marchés ; des assassins et des bandits sous le nom de Chouans, incendiaient, volaient, violaient et commettaient toutes sortes de crimes, au nom du roi et de la religion. Enhardis par la terreur qu'ils inspiroient, et par l'impunité, ils parcouraient les campagnes en plein jour. Malheur surtout à ceux qui étaient réputés avoir de l'argent. Pour l'extorquer, ils leur faisaient souffrir d'affreux tourments. Les *tondre*, leur couper les oreilles, les maltraiter de toutes les façons, ce n'était pour ces assassins que des amusements frivoles. Après avoir épuisé sur eux les plus grandes cruautés, ils leur faisaient lier bras et jambes et les attachaient à la crémaillère de la maison, ayant les pieds nus posés sur une tuile qu'on faisait chauffer, jusqu'à ce que la douleur fit dire au patient où était son trésor, ou, s'il n'en avait pas, jusqu'à ce qu'il perdit tout sentiment, et alors on lui pratiquait la saignée des *démocrates* ou *patauds*, qui consistait à enfoncer un coutelas dans la gorge pour donner la mort.

Ce genre de mort, fit donner aux chasseurs du roi ou Chouans le surnom de *chauffeurs*. Le premier qui subit dans le pays le supplice de la tuile, fut M. Marin, de Saint-Quentin, plus particulièrement connu sous le nom de Retournière (1).

Un de ces scélérats chauffeurs, nommé Bréhier, de Tirepied, vint un jour chez mon oncle Bcuvet pour boire et manger. Il ne trouva que ma tante, qui s'empessa de lui offrir ce qu'elle avait de meilleur (mon oncle s'était sauvé et caché, à son

(1) Un des fils de M. Retournière est décédé, il y a quelques années, juge de paix de Brécéy. Un autre est aujourd'hui percepteur à Saint-James et le troisième est médecin à Bréhal. Ce dernier est propriétaire de la terre de Messé en Bacilly.

approche). Après s'être repu, il demanda si on pourrait lui procurer une meule à aiguiser. Ma tante la lui indiqua et m'appela pour la tourner. Il aiguisa un assez grand nombre de couteaux et poignards, puis il ôta de sa ceinture un long coutelas à deux tranchants, encore teint de sang qu'il mit sur la meule, en me disant : « Vois celui-ci, il est encore taché du sang des *patauds*. Il en a déjà saigné plus de cinquante. Allons, tourne. » Je continuai à tourner.

En me quittant, il fut au bourg de Saint-Georges, chez une jeune fille qu'on appelait B... Il la trouva en compagnie d'une autre jeune fille, sa voisine, nommée F... Après leur avoir fait des propositions que ces filles rejetaient, il tira deux pistolets de ses poches, les arma et leur intima l'ordre, sous peine de mort, de marcher devant lui. Il les conduisit, le pistolet au poing, à une demi-lieue loin du bourg de Saint-Georges, dans un taillis appelé le bois Cerpin, en Tirepied, où il les eut à sa disposition pendant le reste du jour.

Huit jours après, il retourna chez la jeune B..., qui le voyant venir de loin, s'enfuit et se cacha.

Pour se venger des promesses que selon lui elle lui avait faites et qu'elle n'exécutait pas, et malgré les prières que lui faisait la mère de B..., il brisa tous les meubles de la maison et brûla dans le verger tous les linges et vêtements de la mère et de la fille.

Le rapt des filles B... et F... eut un grand retentissement dans la contrée et, sur le rapport qui en fut fait aux principaux chefs des Chouans, ils ordonnèrent la mort de Bréhier, qui fut fusillé à Tirepied quelque temps après.

Ce fut vers ce temps qu'eut lieu entre la colonne mobile d'Avranches et environ 200 Chouans le combat dit du Petit-Celland. Les deux partis se rencontrèrent dans la bruyère de cette commune, près de l'église. Ils se fusillèrent à l'abri des fossés sans se faire aucun mal, pendant environ deux heures. Les Chouans, après avoir épuisé leurs munitions et ayant d'ailleurs été avertis de la prochaine arrivée de la colonne mobile de Brécéy, lâchèrent pied et prirent la fuite. Les Bleus aussitôt se mirent à leur poursuite ; mais à ce moment, un capitaine de Chouans, Philippes Cantilly, avec quelques hommes courageux, fit volte-face pour arrêter l'ennemi et protéger la fuite. Il reçut plusieurs coups de fusil et resta mort sur la place. Ce fut le seul homme qui perdit la vie à ce combat (4).

(4) Il fut enterré à l'endroit où il fut tué, dans le carrefour à l'est de la bruyère. En 1813, après le retour en France du roi Louis XVIII, M. Lahuppe-Larturière, de Vernix, connu sous le nom de guerre de *Bella-*

Au moment où commença le combat du Petit-Celland, je me trouvais à Vernix, à ma terre de Chanteloup, occupé à jouer avec des enfants de mon âge. Lorsque nous entendîmes le bruit de la mousqueterie et que nous aperçûmes la fumée des fusils, je ne sais lequel de nous donna l'idée d'aller voir de près ce que nous ne pouvions voir que de loin, et de suite nous courûmes vers le lieu du combat, en passant le pont de Vernix et montant le chemin appelé la Rue-aux-Prêtres conduisant à l'église du Petit-Celland.

Arrivés à un endroit où se trouvait un grand hêtre, sur le bord du chemin et d'où nous entendions, non seulement le bruit de la fusillade, mais même les commandements et les cris des combattants, nous nous arrêtâmes pour mieux écouter et tâcher de voir ce qui se passait au loin. Au même instant, une balle passa en sifflant dans la tige du hêtre et en fit tomber une branche à mes pieds. Aussitôt la peur nous prit, nous rebroussâmes chemin et nous ne nous crûmes en sûreté qu'après avoir repassé le pont de Vernix.

En mai ou juin 1794, autant que je puis m'en rappeler, eut lieu la bataille dite de la Forge-Coquelin ou du Grand-Celland. Elle fut sérieuse et meurtrière. Les Bleus s'y trouvèrent au nombre d'environ mille et les Chouans au nombre de 800, commandés par M. de Frotté (1). Après une lutte de plusieurs heures, les Chouans demeurèrent victorieux. Les Bleus soutenus par plusieurs colonnes mobiles qui arrivèrent à leur secours, se retirèrent sur Avranches laissant quantité de morts sur le champ de bataille et emmenant leurs blessés, qui étaient en nombre considérable. Il en resta quelques-uns au pouvoir des Chouans et ceux-ci les passèrent par les armes, car dans cette malheureuse guerre, on ne se faisait point de quartier et les prisonniers de part et d'autre étaient mis à mort sans pitié.

Les militaires blessés, transportés à Avranches, furent reçus à l'hospice de cette ville et confiés aux soins de M. Dominel, médecin et chirurgien, attaché à cet hospice. Et on fit la remarque que tous y moururent. On accusa, dans le temps, M. Dominel de les avoir empoisonnés, ce qui ne fut pas prouvé et ce qui n'est pas vraisemblable.

nides, et autres chefs de l'ancienne Chouannerie, firent planter trois croix en bois fleurdelisées autour du tombeau de Philippes Cantilly, pour perpétuer la mémoire de son dévouement et de sa mort.

(1) Vers la fin de la seconde chouannerie, M. de Frotté fut fait prisonnier à je ne sais quelle affaire. Il fut fusillé à Dreux. Son fils demeure à Avranches où il a épousé M^{lle} de Montaure, nièce de feu M. Angot, laquelle lui a apporté en dot les terres de la Fleurière et des Tabouries, en Vernix.

La victoire remportée au Grand-Colland par les Chouans, eut principalement pour résultat de les rendre plus hardis et plus entreprenants. Leur nombre s'accrut considérablement et ils refoulèrent les colonnes mobiles jusque dans les villes. Devenus maîtres du pays, ils firent ouvrir les églises, les firent bénir, et les prêtres, protégés par eux, y dirent ouvertement les messes qui étaient annoncées au son des cloches, comme en pleine paix.

J'ai assisté à ces messes à Saint-Georges-de-Livoye, Vernix et la Chaise-Baudouin.

Un dimanche, j'allai à la Chaise-Baudouin pour entendre la grand'messe de l'abbé Maincent. J'arrivai trop tard pour entrer dans l'église, que je trouvai encombrée de monde, et force me fut de rester dans le cimetière avec beaucoup de personnes.

Un peu avant l'élévation et lorsqu'on s'y attendait le moins, arrivèrent à petit bruit cinquante dragons à cheval et cinq ou six cents fantassins *bleus* ou soldats de la République, qui cernèrent le cimetière, en déclarant que quiconque tenterait d'en sortir serait fusillé sur-le-champ.

Il se fit à cet instant, parmi les personnes qui assistaient à la messe, un mouvement et une mêlée difficiles à décrire à la porte sud de l'église. Celles qui étaient dehors s'empresaient d'entrer pour se mettre en sûreté. Celles qui étaient entrées faisaient tous leurs efforts pour sortir, afin d'éviter les dragons qui étaient entrés à cheval et sabres nus par la grande porte, et qui se faisaient faire avec violence un passage le long de la nef pour arriver dans le chœur. On se poussait, on se bousculait, on se passait sur le corps, et ce désordre dura jusqu'à ce que les dragons se fussent assurés du prêtre, qu'ils prirent à l'autel.

Dès qu'il fut en leur pouvoir, le chef de la troupe donna l'ordre aux soldats de protéger la sortie de l'église. Elle se fit avec méthode et lentement. Au moment où parut M. Dubuat, un des chefs les plus redoutés de la Chouannerie, deux soldats, qui le connaissaient sans doute, le poussèrent hors de la foule, à vingt pas de l'endroit où je me trouvais, et l'un d'eux lui tira, à bout portant, un coup de fusil dans le dos qui l'étendit mort dans le cimetière (1).

La force armée n'en voulait pas à la foule qui s'écoula aussitôt avec la permission des soldats qui reçurent ordre d'ouvrir leurs rangs et de les laisser passer.

Les Bleus évidemment n'avaient pour mission que de mettre

(1) M. Dubuat était l'ancien seigneur de Saint-Jean-du-Corail-des-Bois.

à mort Dubuat, qu'il connaissaient et qu'ils savaient être dans l'église, et de se saisir de l'abbé Maincent. Ils le conduisirent à Avranches où on s'attendait qu'il serait guillotiné. Il fut simplement détenu au Mont-Saint-Michel, protégé qu'il était par Carpentier, représentant du peuple.

Après cette surprise, les prêtres n'osèrent plus dire la messe dans les églises, et ils recommencèrent à la dire dans des lieux retirés où ils se savaient en sûreté. Quelques-uns cependant disaient la messe en plein air, dans les vergers, près des maisons où ils se retiraient. Les habitants de la campagne qui le savaient s'y portaient en foule et dans le plus grand silence. J'ai assisté quantité de fois à ces messes.

J'assistais un dimanche à celle que célébrait l'abbé Rondel, à la ferme de la Verte-Salle, en Saint-Jean-du-Corail-des-Bois. Il s'y trouvait un nombre considérable de personnes des lieux environnants : le verger en était rempli. L'autel était établi sur des cuves renversées et l'abbé Rondel, montant sur deux cuves mises exprès l'une sur l'autre, pour voir, être vu et entendu de plus loin, se mit à prêcher. Je me rappelle que dans son sermon, il disait : « Mort éternelle, ou damnation, aux républicains, aux acquéreurs de biens nationaux, à ceux qui servent la République, de quelque manière que ce soit, à ceux qui payent les impôts, qui servent dans les armées républicaines, qui portent la cocarde tricolore et des vêtements aux couleurs dites nationales, etc. »

Et en même temps, apercevant deux femmes vêtues de jupons aux couleurs qu'il prohibait, mais qui étaient fort à la mode, il les apostropha à peu près en ces termes : « J'aperçois » deux femmes vêtues de ces vêtements diaboliques. Elles » n'ont pas honte de venir ici insulter Dieu et la religion. » Puis les montrant du doigt : « Femmes maudites, je vous » ordonne de vous dépouiller à l'instant même de ces vêtements qui scandalisent les vrais chrétiens. »

En ce moment, il se fit dans la foule un mouvement de curiosité et un rassemblement de femmes autour de celles qui portaient les malheureux jupons. Elles s'en dépouillèrent, ou en furent dépouillées et ils furent roulés et jetés à terre.

Ensuite l'abbé s'adressant à un groupe d'enfants parmi lesquels je me trouvais, il dit : « Enfants, allez quérir à la maison un tison enflammé et deux ou trois gluis dans la grange. » Et quand ces objets furent apportés, il commanda de mettre les jupons sur les gluis et d'y allumer le feu, ce qui fut fait, et les jupons tricolores furent brûlés aux cris répétés de *vive la Religion, vive le Roi*.

Le sermon terminé, il continua sa messe ; mais bientôt on entendit la détonation de deux armes à feu. Chacun crut que

c'étaient les Bleus qui arrivaient et qui tiraient sur le prêtre. Une panique s'empara de tous les assistants, et ce fut à qui se sauverait le plus promptement. Je fus un des premiers arrivés à une barrière qu'il me fallait franchir et qui mettait obstacle à ma course. Mon pied glissa au moment où je l'enjambais. Je tombai et une foule de monde qui me suivait me força à attendre que la barrière devint libre pour me sauver. Ce contretemps me permit de voir et d'entendre l'abbé Rondel qui se débattait sur sa cuve, appelant les fuyards et disant qu'il n'y avait rien à craindre, que c'étaient les *chasseurs du roi* et non les *Bleus* qui arrivaient. Malgré ces assurances, peu de personnes retournèrent. Moi-même je continuai ma fuite, dès que le passage fut libre.

Tandis que les prêtres qui se cachaient, faisaient des sermons par lesquels ils damnaient les républicains, de leur côté ceux-ci menaçaient de mort les prêtres, les Chouans et leurs adhérents, et des commissaires étaient fréquemment envoyés, escortés par les colonnes mobiles, par les administrations et par les clubs des villes, dans toutes les communes, aux jours de décades ou de grandes réunions, pour faire des *motions* et des discours violents qui répandaient la terreur.

Un de ces commissaires, *Breillot*, menuisier à Avranches, homme sans éducation, mais zélé républicain, venait souvent à Saint-Georges et dans les communes voisines pour réchauffer par son éloquence l'ardeur des républicains qui se refroidissait de jour en jour.

Un jour de décade, à Saint-Georges, après avoir appelé les citoyens au son de la cloche, il monta dans la chaire, lut diverses proclamations, et ensuite il improvisa un long discours qui commençait ainsi : « Citoyens, cette *chaire* était » jadis la *chaire* des mensonges ; aujourd'hui c'est la *chaire* de » vérité !.. » En terminant, il menaça de la guillotine les Chouans, les prêtres, ceux qui leur donnaient à loger, boire et manger, ceux qui allaient à la messe, qui ne portaient pas la cocarde tricolore, etc.

Le soir de ce même jour, arrivèrent les Chouans, au nombre de 20 ou 30. Ils trouvèrent au ci-devant presbytère l'agent municipal (Desfeux-Coquellerie) qui avait succédé à Vaugrente, tué par eux. Ils lui firent de violents reproches de ce qu'il avait ouvert l'église et donné à boire à Breillot. Ils le menacèrent de la mort, en cas de récidive. Ils se firent remettre par lui tous les papiers de la municipalité, compris les registres de l'état civil des années républicaines. Ils portèrent le tout dans le cimetière et y mirent le feu aux cris de *vive le Roi, vive la Religion*.

Sur l'observation de l'agent municipal, que les registres de

l'état civil n'avaient rien de commun avec les papiers de l'administration et que leur perte porterait un préjudice notable aux habitants de la paroisse (il ne fallait pas dire commune), ils les retirèrent du feu, à l'exception de ceux de deux années qui se trouvaient déjà consumés et dont les doubles n'avaient point encore été déposés au greffe du tribunal (1).

Au moment où tout était fini et où les Chouans se disposaient à partir, un fermier de la terre de la Paignerie, en Saint-Georges, dont le nom m'a échappé, vint à passer dans le chemin sous le cimetière, revenant de Villedieu. Il eut la curiosité d'entrer dans le cimetière pour voir ce qui s'y faisait, et le malheur de prendre les Chouans pour des Bleus et de crier à tue tête à plusieurs reprises : « Vive la République ! Au diable les Chouans ! »

Aussitôt ils se saisirent de lui, lui bandèrent les yeux, le firent mettre à genoux et dire un acte de contrition, et ils allaient le fusiller, sans l'arrivée de l'agent municipal et de plusieurs voisins qui s'intéressèrent pour lui, qui observèrent qu'il était à moitié ivre, qu'il ne savait ce qu'il disait, que toujours il avait été royaliste et avait rendu des services aux prêtres, etc. Ce qui fut, d'ailleurs, attesté par un des Chouans qu'il avait bien reçu chez lui et qui le connaissait.

Ils lui laissèrent la vie ; mais, pour qu'il gardât le souvenir de sa mauvaise action, ils le *tondirent* et lui coupèrent un petit bout des oreilles.

Vers ce temps-là, les Chouans brûlèrent presque dans toutes les communes les papiers des municipalités. On cacha autant qu'on le put les registres de l'état civil, et néanmoins il en fut brûlé dans beaucoup de localités.

Le Gouvernement de la République jugeant que les colonnes mobiles et quelques petits postes occupés par des militaires, ne suffisaient plus pour réprimer avec succès la Chouannerie, ordonna d'établir des garnisons nombreuses dans les campagnes, et composées de soldats aguerris. On doubla les forces des premières garnisons mises dans les châteaux du Parc et de Brécéy. Un poste de deux cents hommes fut mis dans le presbytère de Tirepied et dans l'église, un autre fut établi à Cuves ; les garnisons d'Avranches et de Villedieu furent doublées, etc.

Tous ces renforts n'empêchèrent point les Chouans de tenir la campagne. Ils connaissaient mieux le pays, étaient secondés

(1) La perte de ces deux registres a occasionné beaucoup de diligences et de frais aux personnes intéressées pour constater les naissances, mariages et décès qui eurent lieu pendant les deux années.

par les habitants et toujours instruits à temps pour prévenir ou fuir le danger.

Cependant ils furent surpris au bourg de Saint-Georges, au moment où ils s'y attendaient le moins et ils y éprouvèrent une déroute complète. Ils s'y étaient réunis de grand matin, au nombre de 150 à 160, pour faire l'exercice dans le cimetière. Après cet exercice, avoir placé des sentinelles et mis en faisceaux leurs fusils dans le carrefour, ils entrèrent pour se rafraîchir dans une maison faisant face au carrefour et où l'on vendait à boire.

J'avais assisté à cet exercice avec plusieurs de mes camarades et pendant qu'ils buvaient, nous fûmes dans les anciennes aumônes cueillir des noisettes.

Bientôt un Bleu de la colonne mobile d'Avranches, qui se nommait Vivien, allant en éclaireur à travers champs, se présenta à nous et s'informa si les Chouans étaient encore au bourg, en nous prévenant que si nous ne lui disions pas la vérité, il allait nous percer avec sa bayonnette. Nous lui donnâmes par crainte tous les renseignements qu'il désirait. Il nous quitta, en nous recommandant sous peine de mort de ne pas bouger de l'endroit où nous nous trouvions. Ensuite, marchant sans bruit et avec précaution vers le carrefour de Villejuif, il aperçut une sentinelle placée là par les Chouans. Cette sentinelle était adossée contre le fossé de la pièce où se trouvait Vivien, de manière à ne pouvoir l'apercevoir. Il s'élança et tomba de tout son poids sur elle, la perça de sa bayonnette de part en part et lui donna la mort sans qu'elle poussât un seul cri ; puis il se dirigea jusqu'au carrefour où se trouvaient en faisceaux les fusils des Chouans.

Décharger son fusil sur eux, jeter par terre les faisceaux de fusils, fut l'affaire d'un instant. A la vue d'un Bleu et se doutant avec raison qu'il était suivi d'autres, la peur les prit et ils se sauvèrent à la débandade de tous côtés, abandonnant leurs fusils dont Vivien se servait pour tirer sur eux dans leur fuite.

La colonne mobile arrivant, on les poursuivit, mais inutilement. Il n'en fut pris aucun. Il n'y eut de tué que celui qui faisait sentinelle au carrefour Villejuif. On dit, dans le temps, qu'il était anglais et qu'il avait pris du service avec les Chouans après l'affaire de Quiberon.

Vivien, de retour à Avranches, fut récompensé pour son sang-froid et son audacieuse bravoure. Il obtint le grade de sergent et bientôt après celui de sous-lieutenant dans la colonne mobile.

Il était le plus adroit tireur de la compagnie. Un jour, la colonne mobile dont il faisait partie passait par le bas du

domaine de Vernix. On aperçut un homme qui se sauvait. On lui cria d'arrêter, et il continua de courir. Le capitaine donna l'ordre à Vivien de tirer. Il était à plus de six cents pas de celui qui courait, et ce dernier fut atteint par la balle du fusil de Vivien et mourut sur-le-champ. C'était un jeune soldat de Vernix dit *réfractaire*, qui aurait passé par la guillotine s'il eût été pris.

Ce Vivien était la terreur des Chouans par son adresse, son agilité et sa froide intrépidité (1).

Un capitaine de colonne mobile, appelé Maincent ou le *Borgne Maincent*, parce qu'il n'avait qu'un œil, n'était pas moins redoutable aux Chouans. Cet homme, hardi et intrépide, était de Brécey. Il connaissait aussi bien le pays et ses habitants que les Chouans eux-mêmes. Avec les 100 hommes qu'il commandait, et qui presque tous, étaient des bandits et des voleurs, il faisait une guerre continuelle aux Chouans, ne leur laissant de repos ni le jour ni la nuit, quand il savait où les trouver. Il faisait de même la chasse aux prêtres. Par ses vols et les contributions arbitraires qu'elle frappait illégalement, la colonne mobile de Brécey inspirait autant de crainte que les Chouans aux habitants de la campagne. Cette colonne mobile opérait le plus ordinairement dans la partie des cantons de Brécey et Tirepiéd située au sud de la rivière de Sée, et il était rare de la voir à Saint-Georges.

Les Bleus qui opéraient dans le canton de Tirepiéd, sortaient presque toujours d'Avranches, Villedieu et du château du Parc.

En faisant une excursion dans la commune du Petit-Celland, la colonne mobile d'Avranches rencontra M. de Gouvets, prêtre, vieillard plus que septuagénaire, qui portait le viatique à un mourant, et qui inspirait le respect sous tous les rapports. Un bandit de cette colonne le fusilla sans pitié, s'empara de son ciboire et mangea les osties consacrées qu'il renfermait (2).

Dans le même temps à peu près, une dame Biquerel, née Lemasurier, du Petit-Celland, jeune, riche et veuve depuis quelques années, attirait et recélait les Chouans chez elle. Un espion du *Borgne Maincent* lui fit savoir un jour que plusieurs Chouans y étaient à dîner. Il y courut avec sa compagne, fit

(1) En ce moment (1849) il vit retiré à Marcey, près du bateau de Languière, âgé de plus de 80 ans ; il jouit d'une pension de retraite de 800 fr.

(2) Il s'appelait Rivière, était d'Avranches, fils d'un marchand de fer de la rue des Fossés. Cette action révolta la contrée, fit un grand scandale et inspira de l'horreur même à ses camarades.

cerner la maison et somma les Chouans qui s'y trouvaient au nombre de quatre, de se rendre. Cette sommation se fit par l'entremise de M^{me} Biquerel. Les Chouans, qui savaient qu'en se rendant c'était aller à la mort, firent sortir cette dame et répondirent par des coups de fusil, fermèrent portes et croisées, se barricadèrent et s'apprêtèrent à soutenir un siège et à vendre chèrement leur vie.

Les Bleus n'osant approcher de trop près, fusillèrent la maison de loin tant qu'il fit jour, puis quand la nuit fut venue, ils y mirent le feu.

Les Chouans, pour sortir, n'attendirent pas que le feu eût bientôt consumé la maison. Au moment où les Bleus commençaient à allumer l'incendie et qu'ils songeaient le moins à la fuite des Chouans, ceux-ci sortirent précipitamment, passèrent, en s'écartant les uns des autres, à travers le cercle formé par les Bleus et s'enfuirent dans la campagne à la faveur des ténèbres de la nuit, sans avoir été touchés par les balles de la fusillade qu'on fit sur eux.

L'un des quatre chouans était le capitaine *Belle-Fleur*.

Ce Chouan était l'un des assassins les plus redoutés dans les cantons de Brécey et de Tirepied. Lorsqu'il n'était pas à la tête de sa compagnie, il allait de village en village, armé seulement d'une espèce de massue que les Chouans appelaient *murotte*, mettait à contribution les paysans qu'il savait avoir de l'argent, se faisait servir à table ce qu'ils avaient de meilleur, en disant qu'il attendait ses camarades, qui ne venaient point.

Il rencontra un jour un militaire sans armes, déserteur de la garnison de Tirepied, qui lui demanda du service dans les Chouans. Il le promena avec lui chez plusieurs personnes à Saint-Georges. En passant un échallier pour entrer dans une des pièces de terre du jardin, il assomma ce militaire qui marchait devant lui, et envoya chercher une bêche chez mon oncle Bouvet, par un jeune garçon qui était dans la même pièce à travailler, fit une fosse et l'enterra avec un peu de terre et de feuilles sèches. Je me souviens avoir vu les pies et les corbeaux se disputer pendant quelque temps des lambeaux des chairs de ce malheureux, et plus tard ses ossements dispersés çà et là par les animaux carnassiers.

Après cet assassinat, *Belle-Fleur* dit que le soldat n'était autre qu'un espion des Bleus et qu'il méritait la mort.

En ce temps-là, le fort de la Chouannerie n'était plus dans les cantons de Brécey et Tirepied, mais bien dans l'arrondissement de Mortain et dans le canton de Saint-James. Il ne restait plus dans ces deux cantons que quelques bandes peu nombreuses qui se sauvaient à l'apparition du plus faible

détachement des Bleus. L'une de ces bandes forte de 30 à 40 hommes, s'assembla à Saint-Georges pour se divertir chez M^{me} veuve Bouqueau, à la Boussardière.

M. Lavallée, son beau-frère, propriétaire de la terre de Vitel, était, comme on disait, un *pataud*, et pour sauver sa vie il s'était réfugié à Avranches.

Les Chouans, ce jour-là, furent pêcher l'étang de Vitel et ils portèrent le poisson de cet étang chez M^{me} Bouqueau, où on se hâta de le faire cuir et mettre à diverses sauces pour dîner.

Au moment où on se mettait à table, la sentinelle annonça l'arrivée des Bleus. A cette nouvelle, chacun prit la fuite et il ne resta dans la maison que la servante.

Ce n'était point une colonne mobile ni un détachement de soldats. Ce n'était tout simplement qu'un *Bleu* seul, mais qui en valait plusieurs. Il avait près de deux mètres de hauteur et était fourni en proportion de sa taille ; il avait un air martial, portait un riche uniforme et une grosse et longue canne à pomme d'argent. C'était un tambour-major d'un des premiers régiments dits de *la Manche*.

Il dit bonjour à la servante, en l'appelant par son nom. Elle le reconnut. Il s'informa de sa mère et de ses sœurs, demanda où elles étaient et pourquoi ce repas de poissons était préparé.

La servante ayant répondu à ses questions, voulut courir après les dames Bouqueau pour les faire revenir à la maison. Il s'y opposa, en disant : « J'ignorais que ma mère et mes sœurs fussent dans le parti des Chouans. Vous savez que mes sœurs ne m'aiment pas. Si elles apprenaient que je suis ici, elles pourraient en faire part aux Chouans qui viendraient peut-être m'assassiner. Je vais manger un morceau de pain et boire un verre de cidre et rejoindre mon régiment, qui est à Villedieu. » Ce qu'il fit sans tarder.

De retour à Villedieu, il raconta ce qu'il avait vu. On en informa le capitaine de la colonne mobile de cette ville, qui conjecturant que les Chouans retourneraient le lendemain manger leur poisson, se mit en route de grand matin avec sa compagnie pour Saint-Georges.

Les Chouans qui se défièrent de l'avertissement donné par Bouqueau et de ce qui pourrait s'en suivre, se recrutèrent, s'armèrent au nombre de plus de 150 et lorsque les Bleus parurent sur les hauteurs de Vitel, ils les trouvèrent retranchés derrière un fossé, et le combat commença. Il durait sans résultat depuis environ une heure, lorsqu'on vint apprendre aux Chouans que les Bleus du Parc venaient et qu'ils allaient être mis en're deux feux. Ils lâchèrent pied et se débandèrent

aussitôt, après avoir tué un soldat qui resta sur la place. Les Bleus demeurèrent à la Boussardière, y joignirent le détachement venu du Parc et mangèrent le poisson, auquel personne n'avait encore touché, et tout ce qu'ils trouvèrent en pain, beurre, lard, etc., chez M^{me} Bouqueau, qui n'avait osé rentrer chez elle et qui s'était enfuie durant le combat. On ne lui fit point tort d'autre chose (1).

Le dernier combat qui eut lieu dans la contrée pendant la première Chouannerie entre les Bleus et les Chouans, fut celui de Sainte-Pience en 1795.

Les Chouans ayant su que des Bleus, au nombre de 15 à 20, étaient passés par le Parc, allant de Villedieu à Avranches escorter une charretée de fusils pour le Gouvernement, et qu'ils devaient le même jour retourner à Villedieu, furent les attendre sur la hauteur qui se trouve au point de jonction de Plomb et Sainte-Pience. Ils se cachèrent derrière une haie, et lorsque les Bleus furent au milieu de la route, en face de la haie, une décharge presque à bout portant les tua presque tous. Ceux qui ne furent pas atteints par cette décharge se battirent jusqu'à la mort. Ils furent enterrés sur le bord de la rigole, à l'endroit du combat, on pourrait dire assassinat.

Cette guerre d'extermination où le plus fort, où le plus adroit donnait impunément la mort, où le vol, le viol et toutes espèces de crimes se commettaient en plein jour, répandit la désolation. On s'imagina qu'elle était un fléau de Dieu, et pour fléchir sa colère et implorer sa miséricorde, je ne sais qui persuada de faire des prières publiques. Cette idée une fois émise, se communiqua promptement dans toutes les communes. Je pense que c'était au printemps de 1795. Les agents municipaux ouvrirent les églises et, dans chaque commune, sans l'assistance d'aucun prêtre, on s'y rassemblait spontanément et en grand nombre, dès quatre heures du matin, avec piété et ferveur.

Le plus savant et le plus capable dans chaque localité, faisait la prière. Ensuite on partait processionnellement, *pièds nus*, en chantant les litanies et les psaumes de la pénitence et on allait faire station devant une croix, puis on s'en retournait, priant et chantant, à l'église, et on se séparait pour recommencer le lendemain.

Ces processions continuèrent pendant plus d'un mois et elles cessèrent par ordre des prêtres, qui prétendirent que le peuple ne pouvait s'assembler pour prier et faire des proces-

(1) M. Bouqueau, tambour-major, après avoir servi longtemps, se retira avec le grade de capitaine à Toulon, où il est mort sans être jamais revenu à Saint-Georges.

sions sans la direction et l'assistance du clergé. A la confession et dans leurs sermons, ils en firent un cas de conscience et déclarèrent qu'ils ne donneraient point l'absolution à ceux qui, sous ce rapport, n'obéiraient point à leurs ordres.

J'assistais tous les jours à ces prières, à Saint-Georges. On allait processionnellement à la Croix-Bonne-Mère, vaste carrefour où aboutissent cinq chemins et où existe une croix en pierre très - ancienne. Quatre de ces chemins apportent d'assez loin les eaux pluviales dans le cinquième, qui conduit à l'église.

Un jour, pendant que l'on faisait station à cette croix et que l'on chantait pieusement la litanie de la Vierge, une averse surprit la procession et bientôt l'eau roula en abondance dans le chemin de l'église où je me trouvais bien dévotement agenouillé avec plusieurs autres enfants. Et lorsque la hauteur de l'eau fut telle qu'elle dépassait la ceinture des plus grands, nous nous mîmes à chanter de toutes nos forces, par manière de divertissement, ce qui fit se tourner vers nous les grandes personnes, qui ne purent s'empêcher de rire en voyant notre position et qui nous engagèrent à nous sauver, crainte d'être entraînés par l'eau, ce que nous fîmes avec elles.

Enfin après tant de maux, il y eut une suspension d'armes et un armistice signé entre les républicains et les royalistes, en attendant la paix.

Durant cet armistice, qui fut de plusieurs mois, les Bleus et les Chouans fraternisaient et voyageaient sans crainte, les premiers portant seulement leurs sabres et les autres leurs *murottes*.

Cet armistice permit aux réfugiés de revenir dans leurs foyers et de vaquer à leurs affaires, et ce fut une grande joie pour eux et leurs parents.

Rien ne s'opposant plus au rétablissement des assemblées dans les communes, aux jours de fêtes patronales, on annonça par affiches que celle de Vernix, qui n'avait point eu lieu depuis plusieurs années à cause de la guerre, se tiendrait, comme au passé, le 25 août, jour de la Saint-Louis.

Favorisée par un beau temps, elle fut nombreuse et bien approvisionnée. Cinq à six tonneaux de cidre y furent exposés. On s'y donna rendez-vous de tous côtés et jamais on n'y avait vu autant de monde. On voulait y fêter par avance le retour de la paix. Cinquante à 60 militaires de la garnison du château de Brécey s'y rendirent, armés de leurs sabres, et les Chouans s'y rendirent en beaucoup plus grand nombre avec leurs *murottes*.

Vers les cinq heures de l'après-midi, au moment où on s'y attendait le moins, on vit tout à coup s'élever dans le chemin, contre le cimetière, un nuage de poussière. On entendit les cris de *vive la République, vive le Roi*, et on aperçut des sabres et des *murottes* qui se croisaient et se choquaient en tous sens, et enfin une mêlée dont d'abord on ne se rendait pas bien compte. On comprit bientôt que c'était un combat à outrance que se livraient les Bleus et les Chouans. Mais on n'en connaissait pas la cause. Chacun s'empessa de leur laisser le champ libre et de se sauver par où il put. Je montai promptement avec quantité de personnes pour être en sûreté dans une des pièces de la ferme de la Flurière, celle étant au nord et qui la domine, et de cette pièce je pus voir le combat, non sans une grande frayeur.

La première chose que j'aperçus, fut une charrette portant un tonneau, qui roulait en reculant dans la rivière, et des hommes par monceaux sur le sol, se portant réciproquement des coups de pied et de poing, se mordant, s'arrachant les cheveux et enfin cherchant chacun à se détruire. D'autres qui se battaient à coups de sabres et de *murottes*; d'autres enfin, avec beaucoup de femmes éplorées, qui se jetaient parmi les combattants pour les séparer. Cette mêlée épouvantable avait lieu sur toute la surface du terrain qu'occupait l'assemblée, avec des cris et des juréments affreux, et des pleurs et lamentations qui faisaient pitié.

Tant que cette mêlée fut éparpillée, les Chouans plus nombreux que les Bleus eurent la supériorité et l'avantage.

Mais peu à peu, en se dégageant, les Bleus se rassemblèrent par pelotons de huit à dix, et ces pelotons se portant au secours de ceux de leurs camarades qu'ils voyaient trop faibles pour soutenir les efforts de leurs ennemis, plus forts et plus nombreux, mettaient en fuite ces derniers et s'augmentaient de ceux qu'ils délivraient.

Cette manière d'agir leur permit de se réunir tous ensemble et de se masser dans le chemin, le long et contre le mur du légumier du presbytère. Et là, armés de leurs sabres, ils commencèrent à en imposer à leurs ennemis, qui ne pouvaient plus les attaquer isolément.

Les Chouans s'arrêtèrent indécis vis-à-vis des Bleus, en menaçant et vociférant.

En ce moment, beaucoup de personnes, hommes et femmes, qui s'intéressaient aux Chouans, leurs parents et amis, se jetèrent au devant et au milieu d'eux et firent tant par leurs prières et leurs larmes qu'ils se retirèrent.

De leur côté, les Bleus partirent en faisant bonne contenance

et en se tenant sur leur garde, car ils n'ignoraient pas que presque toutes les personnes de l'assemblée auraient au besoin pris à leur encontre parti pour les Chouans. Et lorsqu'ils eurent repassé le pont de Vernix, ils marchèrent sur deux rangs, sabres nus, en chantant l'hymne du Chant du Départ.

La victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La liberté guide nos pas, etc.

Les Chouans leur répondirent par la chanson que tout le monde savait alors dans la campagne.

Tu portes l'habit bleu,
Tu te bats contre Dieu,
Maudite République, etc.

A ce moment, il n'y avait guère que les Chouans à l'assemblée. Ils criaient : *Vive le Roi, vive la Religion, au diable la République*, chantaient et buvaient.

Ils finirent par disparaître les uns après les autres, par petites bandes. La plus nombreuse et qui partit la dernière, marchait portant au bout de ses *murottes* deux chapeaux de militaires pris dans le combat et quelques tronçons de sabres, comme trophée de la victoire.

Personne ne perdit la vie dans ce combat. Mais de part et d'autre il y eut beaucoup de blessés dangereusement.

La présence à l'assemblée d'une jeune fille de Saint-Martin-le-Bouillant fut cause de ce combat. Elle avait accompagné les Chouans, dont l'un était son amant. Elle tenait un verre de cidre à la main, lorsqu'un militaire, par galanterie, se présenta à elle tenant aussi son verre plein à la main et lui demanda à boire à sa santé en trinquant. Soit qu'elle craignit de déplaire à son amant, soit par tout autre motif, elle s'y refusa en jetant son cidre par terre d'un air de mépris. Le militaire qui se crut insulté, lui lança son cidre au visage et fut rejoindre ses camarades.

C'est ici peut-être le cas de dire :

Deux coqs vivaient en paix,
Une poule survint et voilà la guerre allumée.

Ce fut encore par rapport à une femme que, pendant l'armistice, un combat, mais d'un autre genre et entre deux chefs de Chouans, eut lieu sur le pont de Vernix.

Les guerres de la Chouannerie avaient rapproché deux jeunes gens, à peu près de même âge et qui s'étaient liés

d'amitié. L'un était M. D..., fils unique de M. D..., ancien seigneur de S..., et l'autre était M. E..., fils d'un aubergiste de G...

En allant souvent voir son camarade et son ami, M. E... fit connaissance avec la jeune des demoiselles D..., l'aima, s'en fit aimer. Un mariage fut convenu et arrêté entre les deux amants, avec l'agrément et le consentement de M. D..., fils, et de sa mère; et pour que ce mariage s'accomplît, il manquait plus que le consentement du père. On le savait attaché à sa noblesse et aux anciens principes, et on n'osait lui demander le consentement nécessaire et ardemment désiré par les jeunes gens.

En vue du mariage, M. E... avait fait quelques cadeaux à M^{lle} D..., entre autres d'une paire de boucles d'oreilles en or fort à la mode alors et qu'elle portait.

Un jour, croyant le moment favorable, M. E..., en présence de M^{me} D... et de sa demoiselle, demanda la main de cette demoiselle à son père.

A cette demande inattendue, M. D... répondit par un refus, en disant à M. E... qu'il se méprenait, que sa fille ne pouvait s'allier qu'à un gentilhomme, et qu'il le trouvait téméraire et bien osé, lui sorti de parents de basse naissance, de prétendre épouser la fille d'une des premières familles nobiliaires du pays.

Sur ce refus, M^{lle} D... déclara que puisque son père n'approuvait pas son mariage, il ne fallait plus y penser, qu'elle ne se marierait jamais sans son consentement, et elle offrit à M. E... la remise des bijoux qu'il lui avait donnés, moins les boucles d'oreilles qu'elle désirait conserver et dont elle exhiba le prix en argent.

M. E..., homme violent, et qui se vit insulté par les propos du père et de la fille, transporté de colère, arracha les boucles d'oreilles en déchirant les oreilles de M^{lle} D..., prit les autres bijoux et sortit précipitamment, sans faire attention aux cris de M^{lle} D... et de ses parents.

Il fut rencontré par le fils D... qui, instruit de la scène qui venait de se passer chez son père, lui en demanda raison.

Un duel à mort fut à ce sujet arrêté entre eux. Le jour donné, ils se rendirent, accompagnés de témoins, sur le pont de Vernix et convinrent qu'ils tireraient le pistolet à dix pas. Le sort autorisa M. D... à tirer le premier. Il ne toucha pas son adversaire qui se disposait à tirer à son tour, lorsque M. D... se mit à s'enfuir à toutes jambes. M. E... le poursuivit, l'atteignit au saut d'un échallier et lui tira, à bout portant, un coup de pistolet dans le dos. Transporté de

suite à Avranches pour y recevoir les secours de l'art, il mourut quelques jours après des suites de sa blessure.

Un grand nombre de personnes assistèrent de loin à ce duel dont le jour et les conditions étaient connus. J'étais au nombre des curieux.

Enfin la paix tant désirée vint répandre la joie dans nos campagnes désolées par la guerre civile, et les Chouans furent déposer leurs fusils sur la place d'armes d'Avranches ; mais on remarqua qu'ils n'y portèrent que des patraques.

Dans ce temps-là, je fus mis en pension chez mon oncle Jean-Marie Bois-Poret, à la Brulerie, en Notre-Dame-de-Livoye.

Les années que je passai chez lui furent jusqu'alors les plus belles de ma vie. J'avais environ treize ans. Je n'avais à m'occuper que de l'école et des amusements de mon âge. Heureux âge où l'on vit sans soucis et où l'on ne songe qu'à ses plaisirs, sans se mettre en peine de l'avenir !

Mon oncle Bois-Poret était républicain, mais modéré, et quand la seconde Chouannerie commença, on ne lui fit aucun mal, tandis qu'on mit à mort ou en fuite tous les républicains du pays, dont les opinions étaient exaltées.

La seconde Chouannerie, qui fut sans importance dans les cantons de Brécey et Tirepiéd et qu'on pourrait appeler taquinerie, se révéla dans ces cantons par l'assassinat du *Borgne Maincent*, ex-capitaine de la colonne mobile de Brécey, retiré à la paix sur sa propriété de Brécey où il vivait modestement.

Les Chouans qu'il ne croyait plus être sur le pied de guerre, frappèrent un soir à sa porte. Il l'ouvrit, ne se doutant de rien, et il reçut plusieurs coups de fusils qui le mirent à mort.

Ce meurtre repandit la consternation. On crut que les brigandages de la première Chouannerie allaient renaître.

Heureusement il n'en fut pas ainsi. Cette seconde Chouannerie fut de peu de durée.

Le peuple fatigué et appauvri par la guerre, désirait le calme et le repos. Un grand nombre d'anciens Chouans rentrés dans leurs foyers et déçus des espérances qu'on leur avait données, ne reprirent point les armes. D'un autre côté, ceux qui se mirent à la tête de la nouvelle Chouannerie, firent des épurations et n'admirent plus dans leurs rangs les brigands et assassins qui avaient, dans les années précédentes, désolé et ensanglanté le pays. Il résulta de tout cela que les rassemblements nouveaux comptaient presque autant de chefs que de soldats. Des cadres furent ouverts et ne se remplirent point, malgré des recrutements forcés ; et on vit des compagnies, composées jadis de 80 et jusqu'à 100 hommes, réduites à dix

ou quinze tout au plus et qui disparaissaient à la moindre alerte.

Le seul combat que livrèrent les nouveaux Chouans dans les cantons de Brécey et Tirepied, eut lieu près du télégraphe de la bruyère Aubouin, dans la commune du Petit-Celland. Ils avaient détruit ce télégraphe, et le Gouvernement l'avait aussitôt fait rétablir et garder par cinquante soldats.

Les Chouans, au nombre de trois cents, se présentèrent pour le détruire de nouveau. On se fusilla pendant assez longtemps, sans aucun résultat. Le bruit de la mousqueterie éveilla l'attention de la garnison du château de Brécey, qui s'empresse de courir au feu, attaqua les Chouans par derrière et les mit dans une déroute complète. Il en fut tué une dizaine. De ce nombre fut le fils aîné de M. Vincent dit *les Choux*, du Haut-Moncel, en Saint-Pierre-Langers.

Si les Chouans furent peu nombreux dans les cantons de Brécey et Tirepied au temps de la seconde Chouannerie, il n'en fut pas de même dans l'arrondissement de Mortain et dans les cantons de Ducey et Saint-James, ainsi que dans la Bretagne, où des hommes connus et capables commandaient les royalistes, tels que MM. de Frotté, Duboisguy, Charrette et Stofflet, ayant pour appui la noblesse et un nombre considérable de prêtres repassés d'Angleterre en France.

Dans ces divers lieux, des rassemblements de plusieurs mille livrèrent ou soutinrent plusieurs batailles contre les républicains, entre autres celle de Villechien, arrondissement de Mortain, où M. de Frotté commandait en personne et où son armée fut battue et mise en déroute avec perte de plusieurs centaines d'hommes, et qui fut comme la représaille de celle de la Forge-Coquelin; celle de Tinchebray (1) que les Chouans perdirent également, commandés par le même général, et pendant laquelle la presque totalité des maisons de ce gros bourg fut brûlée; celle de la Croix-Avranchin, celle de Saint-James, etc.

Dans les cantons de Brécey et Tirepied, durant la seconde prise d'armes, les prêtres tinrent la même conduite que celle qu'ils avaient tenue dans la première, mais ils durent s'apercevoir que le zèle des paysans était bien refroidi. Ils n'inspiraient plus la même confiance et ils s'en plaignaient hautement dans les conversations et dans leurs sermons. D'ailleurs, les plus influents d'entre eux avaient disparu du pays. L'abbé Maincent était détenu au Mont-Saint-Michel, l'abbé de Gouvets

(1) A la bataille de Tinchebray fut tué M. Doynel de Saint-Quentin, fils aîné de l'ancien marquis de Saint-Quentin.

était mort, et les abbés Rondel, de Juvigny, Vaugrente et autres, regardés comme schismatiques, étaient passés en Bretagne pour prêcher leur nouvelle doctrine.

Mon oncle Bois-Poret avec ses idées libérales, devint suspect aux Chouans et aux prêtres, et il n'eût pas été en sûreté de la vie sans la protection de l'abbé Chapel, son camarade et son ami d'enfance, qui jouissait de la confiance des royalistes.

Mon oncle étant agent municipal, les colonnes mobiles venaient souvent chez lui. Un jour que celle d'Avranches s'y présentait, sur les huit heures du soir, il avait à souper dans sa chambre l'abbé Chapel. Ils s'informèrent de lui, demandèrent des renseignements sur son compte et invitèrent mon oncle à les conduire dans quelques maisons où ils espéraient le capturer. Pour se débarrasser d'eux, il s'empressa de sortir et de les conduire où ils ne pouvaient le trouver, puisqu'il le laissait dans sa chambre. L'abbé profita de leur absence pour fuir et se mettre en lieu de sûreté.

Quelques jours après, les Bleus ayant su par leurs espions qu'il était chez M^{me} veuve Bouqueau, à Saint-Georges, y arrivèrent de divers côtés à la fois, pour le prendre (mort ou vif, c'était la consigne). Ils fouillèrent toutes les pièces de la maison. Il n'y était plus ; averti à temps de leur approche, il avait décampé promptement, en dirigeant ses pas du côté de l'église. Malheureusement pour lui, il allait sans le savoir au devant d'une centaine de militaires de la garnison de Tirepiéd et d'une patrouille de la colonne mobile de Brécey, dont plusieurs le connaissaient et avaient juré sa perte depuis longtemps. Dès qu'il les aperçut, il se mit à se sauver au travers de deux pièces de terre nommées les Champs-des-Haies, sises près du bourg de Saint-Georges. En ce moment, je me trouvais dans l'une de ces pièces, et je vis l'abbé sauter le fossé de séparation de ces pièces et un militaire à sa poursuite, sabre nu, et qui paraissait près de l'atteindre. La lévite de l'abbé en sautant, s'étant accrochée au reste d'une branche coupée à une certaine hauteur, il était suspendu de l'autre côté du fossé quand le militaire arriva. Celui-ci prit d'une main le pan de la lévite accrochée, et avec son sabre, de l'autre main, il essaya de fendre la tête de l'abbé, qui, à chaque coup, la dérangeait, à droite ou à gauche, ou il la baissait habilement en faisant le plongeon, de telle sorte que nul coup ne portait. Pour en finir et frapper à coup sûr, le soldat tenant toujours la lévite d'une main et le sabre de l'autre, tenta de monter sur le fossé. Ce mouvement lui fit perdre une seconde peut-être, qu'employa l'abbé pour se dépouiller de sa lévite et fuir de nouveau en gagnant de vitesse sur le soldat, qui ne put le rattraper. Les autres soldats ne

purent que tirer sur lui, dans sa fuite, une cinquantaine de coups de fusils, qui ne lui firent aucun mal.

La colonne mobile de Brécey étant à sa poursuite une autre fois dans le village de la Gousserie, en Notre-Dame-de-Livoye, l'aperçut de loin qui se sauvait. Ce jour-là, il avait été *vendu* comme on disait alors, et toutes les issues par où il pouvait fuir étaient si bien gardées, qu'il aurait infailliblement été pris ou tué, sans sa présence d'esprit dans cette occasion. Il profita d'un instant où les Bleus, à cause d'un accident de terrain, ne pouvaient le voir, pour entrer dans une maison, occupée par une femme B... et ses filles, qui venaient de se mettre au lit (Il pouvait être huit heures et demie du soir, dans l'été). Il dit à la mère : « Je suis perdu, les » Bleus me poursuivent. Il n'y a qu'un moyen de me sauver » la vie. Il consiste à me laisser mettre dans le lit avec une » de vos filles. L'autre va se lever et me prêter sa coiffe. » A cette proposition inattendue, mais qui avait pour but de sauver la vie d'un homme, et surtout d'un prêtre connu et ami, l'une des filles se lève à la hâte et l'abbé se jette dans le lit avec l'autre, après s'être mis sur la tête une coiffe et s'être débarrassé de ses vêtements, qu'on s'empresse de cacher.

Celle des filles restée au lit, par un scrupule assez naturel, lorsqu'elle vit un homme couché à côté d'elle, n'ayant comme elle qu'un léger vêtement, se mit en devoir de sauter du lit, et elle l'aurait fait, si sa mère ne l'avait rassurée par ces propos : « Tais-toi, ma fille, tais-toi, reste tranquille.— » *Monsieur l'abbé en connaît les conséquences.* »

De suite, entrèrent les Bleus qui demandèrent l'abbé, qui le cherchèrent partout, sinon dans le lit où il était, et où ils ne virent et ne crurent voir que deux femmes. Il était facile de le prendre pour une fille : petit, mince de corps, il avait un air juvénile, était imberbe et avait une voix féminine.

Les Bleus sortirent désappointés, en jurant et disant : « Ce » s. b. là est plus que sorcier. Il disparaît au moment où on » met la main dessus. »

Les mots : *Tais-toi, ma fille* ayant été entendus par une petite fille de la femme B..., âgée d'environ 10 ans, couchée avec sa mère, furent répétés par elle et ne furent point perdus ; et quand de mauvais plaisants se trouvaient avec la fille B... près de laquelle l'abbé s'était couché, ils lui rappelaient souvent le fameux *Tais-toi*, etc.

En 1796 ou 1797, les républicains firent plus que jamais la chasse aux prêtres réfractaires. Un jour, je me trouvais à ma terre de Chanteloup, en Vernix. Je m'amusais avec les enfants de mon fermier dans le verger, lorsque nous vîmes passer près de nous hors d'haleine et se sauver M. l'abbé Denolle,

qui nous dit en courant : « Enfants, la colonne mobile qui me » poursuit et veut me tuer, va bientôt arriver ici et va vous » demander si vous m'avez vu. Dites que oui, mais que vous » m'avez perdu de vue. Surtout gardez vous de dire que vous » m'avez vu entrer chez Goupil (mon fermier). »

Effectivement, la colonne mobile parut presque aussitôt. Ceux qui allaient en avant nous firent les questions supposées par M. Denolle et nous leur fîmes la réponse prescrite.

Ils continuèrent leur course sans s'arrêter vers le village des Bois, en Tirepied, mais ils avaient perdu la piste de celui qu'ils cherchaient.

Ils revinrent chez Goupil, culbutèrent tout dans ses logements pour trouver l'abbé Denolle. Ils furent enfin obligés de cesser leurs recherches infructueuses et de se retirer. Ils dirent à Goupil qu'il avait la réputation de receler les prêtres et que si jamais ils en trouvaient chez lui, ils le fusilleraient sans pitié.

L'abbé Denolle s'y trouvait en ce moment et il entendait tout ce qui se disait. Il était dans une cache faite exprès sous le perron qui donnait entrée dans la chambre de la maison.

Pour se loger dans cette cache, on montait au grenier. Derrière la porte d'entrée de ce grenier, on avait pratiqué un trou dans le mur qui avait au moins un mètre et demi d'épaisseur, en ôtant les pierres garnissant le milieu de ce mur et ne laissant que celles des parements. Ce trou avait la largeur convenable pour le passage d'un homme, quelque épais qu'il fût ; il était conduit obliquement du haut en bas et aboutissait à plus d'un mètre au-dessous de la hauteur du perron. A ce point, on avait percé le parement du mur qui touchait immédiatement à ce perron, sous lequel on avait établi un petit cabinet, large d'un mètre et demi environ et haut de plus d'autant, de manière qu'un homme pouvait s'y tenir assis. Dans le grenier, le trou commençait au niveau du plancher et était bouché par trois grosses pierres se joignant passablement bien et qu'on pouvait considérer, au premier aperçu, comme appartenant au mur, et au devant desquelles on avait soin de poser quelques objets insignifiants pour les masquer, dans le cas où on aurait voulu visiter scrupuleusement derrière la porte qui, d'ailleurs, en s'ouvrant, masquait elle-même les pierres rapprochées.

Il fallait réellement savoir que la cache était là pour la trouver.

Je fis démolir en 1834 la maison et le perron, et on trouva cette cache que personne ne connaissait plus et dans laquelle étaient un couteau, des ossements de volailles, des écales

d'œufs et autres petits objets qui prouvaient qu'on y séjournerait assez longtemps pour avoir besoin de manger. Dans toutes les maisons où se retiraient les prêtres, il existait pour eux des caches qui mettaient toujours en défaut les recherches les plus exactes et les plus minutieuses (1).

En 1799, je me trouvais en pension pour mon instruction à Bourguenolles, chez un M. Chapel, natif de cette commune, prêtre assermenté, mais qui ne disait pas alors la messe et qui, retiré chez lui, tenait un pensionnat et s'occupait exclusivement de l'enseignement.

Ce fut pendant ma résidence à Bourguenolles, que la seconde Chouannerie prit fin. La paix se fit et les Chouans, pour la seconde fois, furent déposer leurs armes sur la place d'armes d'Avranches.

Bonaparte qui était alors à la tête du pouvoir en France, rendit les églises au culte, et les prêtres repassèrent librement d'Angleterre en Normandie. Les anciens curés et vicaires, dans les cantons de Brécey et Tirepied, qui voulurent revenir dans les paroisses qu'ils avaient quittées pour l'exil, purent s'y fixer et célébrer publiquement l'office divin, mais sans aucun titre et concurremment avec ceux qui étaient revenus avant eux et qui les accueillirent fraternellement.

Les prêtres jureurs, soit par crainte, soit par tout autre motif, ne retournèrent point officier dans les églises dont les portes leur avaient été fermées. Aux yeux du peuple, c'étaient toujours des *jureurs*, des *intrus* et de *mauvais prêtres*. Et cette idée était, d'ailleurs, accréditée par les prêtres amnistiés et non assermentés qui les fuyaient et ne voulaient avoir aucun rapport avec eux directement ou indirectement.

Et pour réprimer le vagabondage et les désordres, suites inévitables de la guerre civile, surtout de la part d'une soldatesque qui venait d'être licenciée et qui était depuis longtemps accoutumée à vivre des pillages et rapines, ceux qui cherchaient du travail furent reçus à bras ouverts chez les propriétaires et fermiers.

Les prêtres, au comble de la joie, de revoir leur pays, leurs parents, leurs amis, les églises rouvertes au culte catholique, composèrent en l'honneur de Bonaparte un hymne que chaque dimanche, avant de monter à l'autel, ils entonnaient et faisaient chanter à genoux.

(1) M. Denolle était un excellent homme, un bon prêtre. Il s'occupait de son ministère et non des affaires de la Révolution. Il était, sous ce rapport, bien connu des Bleus qui ne le poursuivaient pas avec animosité. Il devint à la paix curé de Vernix. Il est décédé il y a une vingtaine d'années.

J'ai oublié cet hymne et je ne me souviens que des vers suivants du dernier couplet :

Ce grand génie, par sa puissance,
En supprimant tous les abus
Vint laisser au peuple de France
Sa religion et ses vertus.

Je me rappelle à ce sujet, que M. Pepin, prêtre, né à Saint-Georges, qui devint succursaire de cette commune et qui est décédé succursaire de Tirepied, faisait chanter cet hymne. C'était un homme de mérite, grave et très-instruit.

Et rien ne me surprit plus que de le voir, un jour de dimanche, après les vêpres, en 1815, aller processionnellement, à Tirepied, en chantant je ne sais plus quel psaume, mettre le feu à un bûcher surmonté d'un mannequin, représentant Bonaparte, pour le brûler, en criant à l'approche de ce bûcher : « Mort au tyran ! Vive le roi ! Vivent les Bourbons ! »

Chemin faisant, je ne pus m'empêcher de faire tristement ces réflexions :

Quelle versatilité dans les hommes, même les plus respectables et les plus recommandables ! Un esprit de parti, un esprit d'intérêt, leur fait presque toujours oublier ou sacrifier l'idole de la veille pour l'idole du lendemain.

En terminant, je ne puis m'empêcher de parler encore de l'abbé Chapel, de Livoye, auquel on donnait le nom de *Bel allant*, à cause de son agilité et de sa souplesse à courir.

Quelque temps après la seconde paix entre les Bleus et les Chouans, il vivait paisiblement au village de la Mosselinière, à Livoye, sur sa petite propriété, faisant les petites écoles et disant sa messe à l'église, lorsqu'une épidémie éclata à Livoye, Saint-Nicolas-des-Bois, Brécécy, etc., et mit au tombeau, dans quelques semaines, un nombre considérable de personnes, de tout âge et de tout sexe. On appelait cette maladie la *maladie noire* ou le *charbon* (on l'appellerait aujourd'hui typhus ou choléra). Ceux qui en étaient atteints ne duraient que quelques jours, quelquefois moins d'un jour, et leurs corps après la mort devenaient noirs comme charbon.

Plusieurs prêtres retirés dans la contrée, craignant la contagion, n'osaient aller voir les malades.

M. Chapel, seul parmi les prêtres, se dévoua, assista les malades et leur administra les sacrements de l'Eglise.

Il fut malheureusement victime de son zèle ; il gagna la funeste maladie et en mourut généralement regretté.

C'était un homme d'un caractère léger, inquiet et remuant ; mais il était dévoué, rendant service, obligeant et surtout désintéressé et charitable.

J'observe, avant de terminer, que j'ai su à n'en pas douter et vu les faits racontés ci-dessus, dans un âge où ils se gravent tellement dans la mémoire, qu'on ne les oublie jamais. Il me semble, après plus de 55 ans, les entendre et les voir encore, avec toutes les circonstances qui les ont accompagnées. Je m'en souviens beaucoup mieux que de tout ce que j'ai vu et su, ou qui m'est arrivé depuis. Je n'ai rien inventé ni amplifié, et on peut croire que tout ce que j'ai raconté est de la plus exacte vérité.

Je n'ai parlé que de ce qui a été à ma connaissance, dans l'étendue du cercle où je vivais. Beaucoup d'autres faits analogues ont eu lieu en dehors de ce cercle ; et ce serait chose curieuse et instructive, si l'histoire de la Chouannerie pouvait être faite dans chaque localité et réunie, par une plume capable, en un seul contexte.

Au surplus, je préviens qu'en écrivant les anecdotes qui précèdent, je n'ai pas la prétention de me croire un écrivain, encore moins un historien. Je les ai racontées, sans ordre et telles qu'elles se sont présentées à ma mémoire, rien de plus.

Je compte sur l'indulgence due à mon faible talent et à mon âge.

La Broize, le 15 novembre 1849.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
MAGNYTOT.....	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET.....	29 germinal an IX.	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ.....	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI.....	12 février 1810....	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSAY.....	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
ESMANGART.....	19 juillet 1820.....	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOUMEL.....	7 avril 1824.....	6 ans 4 mois.
BAUDE.....	10 août 1830.....	Non installé.
GATTIER.....	19 août 1830.....	6 ans 2 mois.
MERCIER.....	21 octobre 1836....	6 ans 8 jours.
BONNET.....	29 novembre 1842..	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire)....	26 février 1848.....	2 mois 2 jours.
VIILLARD (Commissaire).	2 mars 1848.....	2 mois.
LE HODEY (Commissaire par intérim).....	2 mai 1848.....	8 mois 22 jours.
LE HODEY (Préfet).....	23 juillet 1848.....	
DE TANLAY.....	24 janvier 1849.....	2 ans 10 mois.
JOURDAIN.....	26 novembre 1851..	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'YVOY.....	22 janvier 1852....	1 an 6 mois 8 jours.
DUGÉ.....	28 juillet 1853.....	6 ans.
DE BOUVILLE (C ¹⁰).....	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 15 jours
GUILLAUME D'AUZIBEAU....	16 janvier 1862....	Non installé.
PRON.....	1 ^{er} février 1862.....	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE.....	12 novembre 1865..	4 ans 3 mois 4 jours.
V ¹⁰ MALHER.....	17 février 1870....	6 mois 18 jours.
LENOEL.....	6 septembre 1870..	15 jours.
LENEACIER.....	22 septembre 1870..	7 jours.
LENOEL.....	29 septembre 1870..	4 mois 5 jours.
FRÉMONT.....	4 février 1871....	1 mois 10 jours.
VAULTIER.....	2 avril 1871.....	2 ans 7 mois.
DE CHAMPAGNAC.....	17 octobre 1873....	1 an 5 mois 28 jours.
BUCHOT.....	10 avril 1875.....	1 an 9 mois 3 jours.
LAURENT.....	5 janvier 1877....	4 mois 27 jours.
DU CHEVALARD.....	19 mai 1877.....	6 mois 29 jours.
POULIN.....	18 décembre 1877..	2 ans 1 mois 5 jours.
FILIPPINI.....	12 janvier 1880....	5 ans 3 mois 13 jours.
FAVALELLI.....	25 avril 1885.....	7 mois 3 jours.
P. FLORET.....	28 novembre 1885..	Installation du 11 décembre 1885.

SÉNATEURS DE LA MANCHE

MM.
SÉBIRE O*.
LABICHE.

M.
LENOEL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.
DE LA MARTINIÈRE *.
CHEVALIER (Charles).
BOUVATTIER (Jules).
RAULINE.

MM.
DU MESNILDOT (Edmond).
GAUDIN DE VILLAINÉ.
LIAIS (Adrien).
RIOTTEAU.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD *, *Président*.
LEFRESNE.
VRAC.
TÉREL *, *Secrétaire*.

MM.
PAIN.
BLOUET *.
REGNAULT.

PRÉFECTURE.

M. FLORET O*, O. I. P., *Préfet*.

M. SALVETAT, *Secrétaire général*.

M. le *Préfet* reçoit les *Samedis* et jours de foire toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 2 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DAUSSY, *Vice-Président*.

MÉNARD, *Conseiller*.

SALANSON, *id.*

N... *id.*

SALVETAT, *Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement*.

Le *Conseil de Préfecture* se réunit en séance publique, le *vendredi* de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES).

Cabinet du Préfet.

M. DE BREM, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du Cabinet.—Surveillance des journaux du département — Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL O. A., *Chef-Adjoint.*

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestations de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâces.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

Première Division.

Chef de Division : M. POTEAUX.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Statistique générale.—Procès-verbaux du Conseil général.—Elections.—Recrutement, enrôlements.—Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale.—Caserne ment des troupes.—Marine et Colonies.—Sapeurs-pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et salpêtres.—Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation, usines, cours d'eau, dessèchements.—Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, dons et legs, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de secours mutuels.—Jury.—Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.—Industrie, commerce et manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

Deuxième Division.

Chef de Division : M. Alph. COLAS, O. A.

PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale.—Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité.—Prestations.—Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux.—Subventions de l'Etat et du Département.—Subventions industrielles.—Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux.—Projets de classement, de rectification, de construction des chemins des diverses catégories.—Devis des travaux.—Adjudications.—Régies.—Règlement des dépenses.—Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes.—Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeubles.—Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881).—Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et payement des terrains.—Extraction des matériaux et dommages divers.—Autorisations et fixation des indemnités.—Plantations, élagages sur les chemins.—Distribution et concession d'eau.—Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie.—Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales.—Trottoirs et pavage dans les villes.—Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire.—Ensemble du service de la comptabilité.—Liquidation des dépenses de l'Instruction primaire.—Bourses dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes.—Ecoles normales.—Ecoles communales.—Ecoles libres et pensionnats.—Conseil départemental de l'Enseignement primaire.—Cours d'adultes.—Bibliothèques scolaires.—Caisses des écoles.—Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc.—Rachats de rente et emploi de capitaux.—Mainlevée d'hypothèques.—Octrois : règlements, tarifs.—Droits de location de place dans les foires, marchés et abattoirs.—Droits de pesage, mesurage, jaugeage publics.—Droits de voirie et autres au profit des communes.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.—Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux.—Comités consultatifs.—Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur, commissions de charité.—Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques.—Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents.—Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux.—Pensions de retraite aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance.—Cures et fabriques, consistoires : Administration, personnel, comptabilité.—Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions.—Biens indivis.—Encouragement de l'Etat pour les services de bienfaisance publique.

DEUX.ÈME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire.—Construction et appropriation des locaux scolaires.—Mobilier.—Subventions.—Emprunts.—Propriétés communales : mairies, églises, presbytères.—Echanges, acquisitions, aliénations.—Travaux : subventions, adjudications, marchés, règlement, contentieux.—Cimetières : police, règlement des concessions, transactions, agrandissement.—Sessions des Conseils municipaux.—Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.—Conseil départemental des bâtiments civils.—Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats.—Budgets et autorisations supplémentaires.—Remboursement de fonds placés au Trésor.—Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture.—Comptabilités de fait ou occultes.—Cotisations municipales : recouvrement et emploi.—Etat annuel de la situation financière des communes.—Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relative aux établissements charitables.—Taxe municipale sur les chiens.

Troisième Division.

Chef de Division : M. LEFÈVRE.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature ; comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.—Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, comptabilité.—Télégraphie, comptabilité.—Etablissements sanitaires, comptabilité.—Chambres de commerce, comptabilité.—Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine.—Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies.—Dette publique, rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.—Contributions directes : sous-répartition, recouvrements, réclamations, poursuites.—Cadastré.—Contributions indirectes.—Douanes.—Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisses d'épargne.—Caisse de retraites de la vieillesse.—Comptoirs nationaux.—Visa des réceptionnés.—Frais de justice.—Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres.—Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE

(Ouvert tous les jours de 9 heures à 4 heures).

Greffier : M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.—Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties

ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.— Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *Archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.— Publication d'ouvrages historiques.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.— M. Pillioud, à Saint-Lo.
Conducteur.— M. Levieux.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N., à Saint-Lo ; Chestel fils, à Avranches ; Drancey, à Cherbourg ; Hue, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Jehenne, à Avranches ; Provost, à Cherbourg ; Lecorbeiller, à Coutances ; Grandrie, à Mortain ; Michel, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. P. Floret O*, O. I. P., Préfet, *président* ; N., *vice-président* ; le Maire de Saint-Lo ; Granger, négociant ; Bernard *, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ou son délégué ; Pouillat, Pommier et Sébire, pharmaciens.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Tardif (Alfred), Sous-Préfet, *président* ; le Maire d'Avranches ; Letourneur, Le Do, Béchet, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins ; Gautier, Pinel, Boscher et Requier, pharmaciens ; Blin, vétérinaire ; Langlois, Longrais, conducteurs des ponts et chaussées.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Martinet, Sous-Préfet, *président* ; le Maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaires des ponts et chaussées ; Girard-Labarcerie, ancien médecin principal de la marine ; Renault, Offret, Monnoye fils et Legard-Lafosse, docteurs-médecins ; le Directeur du service de la santé de la marine ; Poittevin. Levionnois et Robes, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Fourcand, Sous-Préfet, *président* ; Boissel-Dombreval *, Maire de Coutances ; Saillard, Adjoint au Maire de Coutances ; de la Bellière, Tanqueray, Dudouyt (Pierre), Laisney, Lelandais, Leconte (Paul-Jules-Barnabé), Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Marquez et Baize, pharmaciens ; Levionnois, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Fleury, Sous-Préfet, *président* ; le Procureur de la République ; de Baillencourt, Maire de Mortain ; Heurtaut, de la Houssaye, Dufour, Leriche, Malon, docteur-médecins ; Buisson, Almin, pharmaciens ; Hergault-Losinière, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Leménicier, Sous-Préfet, *président* ; Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire O*, Menard, Bricquebec, Leneveu fils, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, pharmacien ; Le Marquand, vétérinaire ; Saliot, ancien pharmacien.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Saint-Lo.</i>	
MM. Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé. Gouville fils, propriétaire. Rauline, député. Blouët *, propriétaire. Bernard *, docteur-médecin. Emilo Lenoël, sénateur. Houssin-Dumanoir *, docteur-médecin. Prémont (Léon), propriétaire. Pommier, docteur-médecin.	Canisy. Carentan. Marigny. Percy. Saint-Clair. Saint-Jean-de-Daye Saint-Lo. Tessy-sur-Vire. Torigni-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement d'Avranches.

MM.	
Gautier.	Avranches.
Denis-Thieudière, notaire.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine, notaire.	La Haye-Pesnel.
Enguehard, propriétaire.	Pontorson.
Morel.	Saint-James.
Basire, juge de paix.	Sartilly.
Tétrel *, maire de Villedieu.	Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.	
Lemoine, maire, chef de bureau au Ministère des finances.	Beaumont.
Moll C*, directeur des constructions navales en retraite, maire de Cherbourg.	Cherbourg.
C ^{te} Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
Vrac, docteur en droit, maire.	Octeville.
V ^{te} de Tocqueville O*.	Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.

MM.	
De La Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Guillemette, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Boissel-Dombreval *, maire de Coutances.	Coutances.
Piel-Ferrière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière *, député.	La Haye-du-Puits.
Galuski *, maire de Créances.	Lessay.
Quenault, vice-président du trib. civil de Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers, maire.	Périers.
Pignard-Dudezert *, procureur de la République.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin.	Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.	
Legrand (Arthur) *, maire de Milly.	Barenton.
De Tesson, propriétaire à la Mancellière.	Isigny.
Grossin, maire de Juvigny.	Juvigny.
D'Avenel, maire de Heussé.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, député, maire.	Mortain.
Lefresne, conseiller à la Cour d'appel de Rouen.	St-Hilaire-du-Harcouët.
C ^{te} d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire, propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Valognes.</i>	
MM. Lecannellier, maire, docteur-médecin. De Traynel, propriétaire. C ^{te} de Pontgibaud *, maire de Saint-Marcouf. Du Mesnildot, député. Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie-du-Mont. Pain, notaire honoraire. Sébire O *, sénateur.	Barneville. Bricquebec. Montebourg. Quettehou. Sainte-Mère-Eglise. St-Sauveur-le-Vicomte. Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. Guérard, maire de Saint-Romphaire. Leperdriel, expert. Gosset, maire Lehéricey, propriétaire. Manoury, vétérinaire. Le vicomte d'Osseville, propriétaire. Amiard, avocat, maire. Lemélourel-Lesmontils, maire de Fourneaux. Cord'homme, maire de Guilberville.	Canisy. Carentan. Marigny. Percy. Saint-Clair. Saint-Jean-de-Daye. Saint-Lo. Tessy-sur-Vire. Torgni-sur-Vire.
--	---

Arrondissement d'Avranches.

MM. LetrégUILly, imprimeur, conseiller municipal. Pinard, docteur-médecin, adjoint. Dupont. Letourneur, docteur-médecin, adjoint. Lanos, maire, docteur-médecin. M ^{rs} de Verdun de la Crenne *, maire d'Aucey. Gautier (César). Godefroy, propriétaire, adjoint de Sartilly. Ledo, docteur-médecin.	Avranches. Brécey. Ducey. Granville. La Haye-Pesnel. Pontorson. Saint-James. Sartilly Villedieu.
--	--

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement de Cherbourg.

MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Séhier, négociant, conseiller municipal.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.	id.
Lenoir, docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Bonamy, maire des Pieux.	id.
Lemarquand, juge de paix.	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Lebas, propriétaire, maire.	id.

Arrondissement de Coutances.

MM.	
Ameline, maire de Cérances.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Tanqueray, docteur-médecin, propriétaire.	Coutances.
Roptin (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, notaire.	Lessay.
Lelandais, docteur-médecin, maire.	Montmartin-sur-Mer.
Lecote, propriétaire, juge de paix.	Périers.
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Rupalley, maire.	Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire du Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Regnault, propriétaire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Leforestier, maire de Virey.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.	id.
Lair, maire à Saint-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

MM.	
Vardon, notaire, maire.	Barneville.
Lecoquierre, propriétaire.	Briquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Colas-Corderie, maire.	Quettehou.
Hamelin.	id.
D'Aigneaux, maire.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.	Valognes.
De Mondésir.	id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Alfred TARDIF, *Sous-Préfet*.
M. Sartin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. MARTINET *, *Sous-Préfet*.
M. Bertaux, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. RIBIERRE, *Sous-Préfet*.
M. Lecouillard, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. FLEURY, *Sous-Préfet*.
M. Chemin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. LEMÉNICIER, *Sous-Préfet*.
M. Marguerie, Secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD, *Maire*; DUSSAUX et DARY, *Adjoints*; Houssin-Dumanoir *, Criquet, Bernard *, Bosq, Robin, Lerendu O. A., Dyvrancé, Lefèvre, Huet, Manoury, Derbois, Lemasson, Patry, Jouanne, Guilmin, Lelong, Thomas, Hornecker, Leparquois, Abraham, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Daniel, Secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale. — M. Frostel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, rue du Château; Duc, conducteur.

Octroi. — MM. Guérin, préposé en chef; Fleury, brigadier.

Caisse d'épargne. — M. Daniel, receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. LENOIR, *Maire* ; DESDOUITILS et LETRÉGUILLY, *Adjoints* : Rollain, Barbier-Domin, Lecaille, Louvel, Mauduit, Falaise, Blin, Trochon, Fauvel, Mancel, Danjou, Goupil, Desfeux, Loiseau, Péguenet, l'Ecolant, Yvon, D^r Hodoul, Chesnay.

Bureaux.—MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.—M. de Tesson.

Voirie urbaine.—M. Lebedel, architecte.

Octroi.—M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE BIEZ *, O. A., *Maire* ; D^r LETOURNEUR et J. PANNIER, *Adjoints* ; Benoist, Leprince, Ch. Guillebot, J. Trocheris, Ollivier, Lenormand, Legendre, Choinel, Fafin, H. Guillebot, Gaillard, Quesnel, Poirier, Jouault, Clément, Monier, Bureau, Pergeaux, Lago, Toupet, Lucas, Lecharpentier, Poisson.

Bureaux.—M. L. Bougourd, secrétaire de la mairie.

Recette municipale.—M. L. Durier.

Voirie urbaine.—M. Guimont, architecte.

Octroi.—M. Aubry, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. MOLL C*, *Maire* ; DANIEL et FRIGOULT, *Adjoints* ; Flambart, Hervé, Mouchel, Baude, Mannoury, Robe, Moll *, Dutot, Pignot, Lanièce, Renault, Menut, Offret, Leroy, Barbet, Cousin, Buhot (V.), Buhot (E.), Girard la Barcerie, Lair, Thorel, Lucas-Delaunay, Dupont, Besselièvre, Brindot, Maillot, Brégaint.

Bureaux.—M. Boivin, secrétaire.

Recette municipale.—M. Houyvet.

Voirie urbaine.—MM. Gutelle, architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi.—M. Raoul, préposé en chef.

Archives.—M. Amiot, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL *, *Maire* ; MARIE, 1^{er} *Adjoint* ; SAILLARD, 2^e *Adjoint* : Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Badin (Victor), Pilon, Salettes, Le Marchand, Geffroy, Briens, Girard, Baize, Bidel, Laisney, Lenoir, Leneslet, Laurent, Lair, Badin (Léon), Héon, Blier.

Bureaux.—M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale.—M. Lelièpvre.

Voirie urbaine.—M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.—MM. Bellet, préposé en chef ; Bailly, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT, *Maire*; GANIER-HAUTEVILLE, *Adjoint*; Buisson, Amand, Josset, Champs, Piel, Delaporte, Delaunay, Leriche, Saoul, Breux, Dufour, Queslier, de la Houssaye et N...

Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.

Recette municipale.—M. Bourbon.

Voirie urbaine.—M. Liron.

Octroi.—MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. SÉBIRE O *, *Maire*; HAMEL et LEMELAND, *Adjoints*; Le Bouteiller, Sébire, Bretel, Lemeland, Foulon, Capelle, Vautier, Duval, L'Hôtelier, Lemaréchal, Hamel, Le Cannellier, Bernard, Roberge, Lemasson, Le Rouge, Oury, Legrusley, Mariette-Boisville, Pierre, Leclerc, Pinel, Blaisot, de Fontaine-de-Resbecq.

Bureaux.—M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale.—M. Lecomte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi.—M. Grandjean.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1881.	1886.
Saint-Lé.....	9	117	87,312	86,829
Avranches.....	9	124	100,085	98,500
Cherbourg.....	5	73	87,707	88,745
Costances.....	10	138	109,538	106,537
Mortain.....	8	78	65,464	64,680
Valognes.....	7	117	76,575	75,494
TOTAUX.....	48	615	526,577	520,865

Différence en plus, en 1884.....

8,512

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville.....	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	Saint-Malo-de-la-Lande.
Agon	Saint-Malo-de-la-Lande.	Blôsville	Sainte-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	Saint-Malo-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	Saint-Jean-de-Daye.	Bolleville	La Haye-du Puits.
Ancteville	Saint-Malo-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	Saint-Malo-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s ^r -Mer.	Brécey	Brécey.
Appesville	La Haye du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub ^t	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Bl ^{tte}	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s ^r -Mer.	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Sainte-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Camberton	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Bauple	Périers.	Camprond	St-Sauv ^r -Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	Saint-Pierre-Eglise.
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	Saint-Pierre-Eglise.
Benotville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Sainte-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ts} .	Catteville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ts} .
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain	Sainte-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville la-Bast ^{lle}	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Riniville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ts} .	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville-Hague	Beaumont.
Chasseguay	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hilaire-du-Harcouët	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .	Genets	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-s ^r -Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .
Coulouvray-Boisbenâtre.	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtills	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-Malo-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .	Gratot	St-Malo-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .
Dragey	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard	St-Sauv ^r -Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-s ^r -Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoqueveauville	Sainte-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equedreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenquerville	Montmartin-s ^r -Mer.
Erondeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .	Heugueville	St-Malo-de-la-Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Neussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain.....	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham.....	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet-d'Arth ..	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Loreur	Bréhal.
Huisnes.....	Pontorson.	Le Lorey	St-Sauv ^r -Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye Pesnel.
Hyenville	Montmartin-s ^r -Mer.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée ..	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand ..	Gavray.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Arney ..	Marigny.
Juilley.....	Ducey.	Le Mesnil-Angot ..	St-Jean-de-Daye.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Aubert...	Bréhal.
La Balaine	Gavray.	Le Mesnil-Auval ..	Octeville.
La Barre-de-Semilly.	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs ..	Isigny.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant ..	Gavray.
La Beslière.....	La Haye Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-Sauv ^r -Lendelin.
La Bloutière.....	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauv ^r -le-Vic ^o .	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze.....	Ducey.	Le Mesnil-Garnier ..	Gavray.
La Chaise-Baudouin	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert ..	Saint-Pois.
La Chapelle-Cécelin.	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman ..	Canisy.
La Chapelle-du-Fest	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Hue.....	Gavray.
La Chapelle-Enjuger	Marigny.	Le Mesnilard.....	St-Hilaire-du-Harc.
La Chapelle-Urée...	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Ozenne ..	Ducey.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray.	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult...	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues...	Gavray.
La Gohannière.....	Id.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-d'Ecotot...	Barneville.	Le Mesnil-Tôve.....	Juvigny.
La Haye-du-Puits ..	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véronon ..	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot....	Marigny.
La Lande-d'Airou ..	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luc ^o d'Out ^r -Mer	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg	Mortain.
La Luzerne.....	Saint-Lo.	Lengronne.....	Gavray.
La Mancellière.....	Isigny.	Le Perron.....	Torigni-sur-Vire.
La Mancellière.....	Canisy.	Le Petit-Celland ..	Brécey.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Plessis.....	Périers.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
La Meurdraquière..	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Paye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Champs-de-Losq	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays	Brécey.
La Ronde-Haye	St-Sauv ^r -Lendelin.	Les Loges-Marchis..	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle.....	Périers.	Les Loges-s ^r -Brécey	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Moitiers-d'All ..	Barneville.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau.	St-Sauv ^r -le-Vic ^o .
La Vendelée.....	St-Malo-de-la-Land.	Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Isigny.	Les Perques.....	Bricquebec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux.....	Les Pieux.
Le Désert	St-Jean-de-Daye.	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret....	Sourdeval.	Lestre	Montebourg.
Le Grand-Celland ..	Brécey.	Les Veys.....	Carentan.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	St-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Morville	Briquebec.
Le Vast	St-Pierre Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Briquebec.	Munewille-le-Bing	St-Sauv ^r -Lendelin.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Munewille-sur-Mer	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingéard	Saint-Pois.	Nafel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-s ^r -Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Briquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauveur-le-Vic.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaum ^t .	St-Sauveur-le-Vic.
Magneville	Briquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchézieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marcilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-D.-de-Livoye	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	N.-D.-de-Touchet	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle.	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite.	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue.	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauveur-le-Vic.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin-s ^r -Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchalon	Montmartin-s ^r -Mer.	Perriers-en-Beaufic.	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauv ^r -Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauv ^r -Lendelin.	Poilleu	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	l'ontorson.
Montmart-en-Graig	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer	Montmartin-s ^r -Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorsin	Torigni-sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-Malo-de-la-Land.	Quettehou	Quettehou.
Montviron	Sartilly.	Quettehou	Briquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quetteville	Montmartin-s ^t -Mer.	Saint-Gilles	Marigny.
Quibou	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc .	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids	Carentan.	Saint-James	Saint-James.
Rampan	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Rauville-la-Bigot	Bricquebec.	St-Jean-de-la Rivière	Barneville.
Rauville-la-Place	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire .
Reffuveille	Juvigny.	St-Jean-des-Champs	La Haye-Pesnel.
Régnéville	Montmartin-s ^t -Mer.	Saint-Jean-du-Corail	Brécéy.
Reignyville	St-Sauveur-le-Vic.	Saint-Jean-du-Corail	Mortain.
Remilly	Marigny.	St-Jean-le-Thomas . .	Sartilly.
Retôville	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores	Périers.
Réville	Quettehou.	St-Laurent-de-Cuves	Saint-Pois.
Romagny	Mortain.	St-Laur-de-Terreg.	Saint-James.
Roncey	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger	La Haye-Pesnel.
Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny	Villedieu.	St-Louet sur-Vire . . .	Tessy-sur-Vire .
Rouxeville	Torigni-sur Vire.	Saint-Loup	Avranches.
Sacey	Pontorson	St-Malo-de-la-Lande.	Saint-Malo-de-la-Lande
Saint-Amand	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf	Montebourg.
St-André-de-Bohon	Carentan.	St-Martin-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine	Saint-Clair.	St-Martin-d'Audouv.	Montebourg.
St-Aubin-des-Préaux	Granville.	St-Mart.-de-Bonfossé	Canisy.
St-Aubin-de-Terregatte	Saint-James.	St-Martin-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron	St-Sauv ^r -Lendelin.	St-Martin-de-Chaul. . .	Sourdeval.
Saint-Barthélemy	Mortain.	St-Martin-de-Land. . .	St-Hilaire-du-Harcouët
Saint-Brice	Avranches.	St-Mart.-des-Champs	Avranches.
St-Brice-de-Landelle	St-Hilaire du-Harcouët.	St-Martin-de-Varrev.	Ste-Mère-Eglise.
St-Christophe-du-Foc	Les Pieux.	St-Mart.-le-Bouillant	Saint-Pois.
Saint-Clair	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clément	Mortain.	St-Martin-le-Hébert.	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont	Carentan.	St-Maur-des-Bois . . .	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul	Barenton.	Saint-Maurice	Barneville.
Saint-Cyr	Montebourg.	St-Nichel-de-la-Pier.	St-Sauv ^r -Lendelin
Saint-Denis-le-Gast	Gavray.	St-Mich-des-Loups.	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vétu	Cerisy-la-Salle.	St-Nic.-de-Coutances	Coutances.
St-Ebr.-de-Bonfossé	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep ^t . .	La Haye-du-Puits.
Sainteny	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois . .	Brécéy.
Saint-Florel	Montebourg.	St-Nic.-p.-Granville.	Granville.
Saint-Fromond	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon	Carentan	Saint-Pair	Granville.
St-Georg.-de-la-Riv	Barneville.	St-Patrice-de-Claids.	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye	Brécéy.	Saint-Pellerin	Carentan.
St-Georges-d'Elle	Saint-Clair.	St-Pierre-d'Arthég.	Barneville.
St-Georg.-de-Montc	Saint-Lo.	St-Pierre-de-Cout. . .	Coutances.
St-Georg.-de-Roue!	Barenton.	St-Pierre-de-Semilly	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle	Saint-Clair.	St-Pierre-Eglise	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux	Beaumont.	St-Pierre-Langers . . .	Sartilly.
St-Germ.-de-Tourn	Montebourg.	Saint-Planchers	Granville.
St-Germ.-de-Varrev	Ste Mère-Eglise.	Saint-Pois	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard	Les Pieux.	Saint-Quentin	Ducey.
St-Germ.-sur-Sèves	Périers.	St-Rémi-des-Landes.	La Haye-du-Puits.
St-Germain-sur-Ay	Lessay.	Saint-Romphaire	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bonf.	Canisy.	Taillepieu	St-Sauveur-le-Vic.
St-Sauv.-d.-Chaulieu	Sourdeval.	Tamerville	Valognes.
St-Sauv.-de-Pierrep.	La Haye-du-Puits.	Tanis	Pontorson
St-Sauv.-la-Pommer.	Bréhal.	Tessy-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
St-Sauv.-Lendelin . .	St-Sauv ^r -Lendelin.	Teurthéville-Bocage	Quettehou
St-Sauveur-le-Vic . .	St-Sauveur-le-Vic.	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Senier-de-Beuvr.	Saint-James.	Tirepieu	Brécey
St-Senier-s ^r -Avranc.	Avranches.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
Saint-Symphorien . .	La Haye-du-Puits.	Tollevast	Octeville.
Saint-Symphorien . .	Le Teilleul.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien . .	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas	Saint-Lo.	Tourlaville	Octeville.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Tourville	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue	Quettehou.	Tréauville	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Trelly	Montmartin-s ^r -Mer.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Tribehou	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe	St-Sauveur-le-Vic.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
St-Croix-Hague	Beaumont.	Turqueville	St-Mère-Eglise.
St-Croix-de-St-Lo . . .	Saint-Lo.	Urville	Montebourg.
Sainte-Eugénie	Brécey.	Urville-Hague	Beaumont.
Sainte-Généviève . . .	Quettehou.	Vains	Avranches.
St-Marie-du-Bois . . .	Le Teilleul.	Valcanville	Quettehou.
St-Marie-du-Mont . . .	St-Mère-Eglise.	Valognes	Valognes.
Sainte-Mère-Eglise . . .	Id.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Sainte-Pience	La Haye-Pesnel.	Varouville	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne	Périers.	Vasteville	Beaumont.
Sainte-Suzanne	Saint-Lo.	Vaudreville	Montebourg.
Sartilly	Sartilly.	Vaudrimesnil	St-Sauv ^r -Lendelin.
Saultchevreuil - du-		Vauville	Beaumont.
Tronchet	Villedieu.	Vengeons	Sourdeval.
Saussemesnil	Valognes.	Ver	Gavray.
Saussey	Coutances.	Vergoncey	Saint-James.
Savigny	Cerisy-la-Salle.	Vernix	Brécey.
Savigny-le-Vieux	Le Teilleul.	Vesly	Lessay.
Sebeville	St-Mère-Eglise.	Vessey	Pontorson.
Sénoville	Barneville.	Vezins	Isigny.
Servigny	St-Malo-de-la-Land.	Videcosville	Quettehou.
Servon	Pontorson.	Vidouville	Torigni-sur-Vire.
Sideville	Octeville.	Vierville	St-Mère-Eglise.
Siouville	Les Pieux.	Villebaudon	Percy.
Sortosville	Montebourg.	Villechien	Mortain.
Sortosv.-en-Beaum ^t .	Barneville.	Villedieu	Villedieu.
Sottevast	Fricquebec.	Villiers	Saint-James.
Sotteville	Les Pieux.	Villiers-Fossard	Saint-Clair.
Souilles	Canisy.	Vindfontaine	La Haye-du-Puits.
Sourdeval	Sourdeval.	Virandeville	Octeville.
Sourdeval-les-Bois . .	Gavray.	Virey	St-Hilaire-du-Harc.
Subigny	La Haye-Pesnel.	Vrasville	St-Pierre-Eglise.
Sartainville	Les Pieux.	Yquelon	Granville.
Surville	La Haye-du-Puits.	Yvetot	Valognes.

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ☒ et les relais par ☒ ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1868.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sément.	du canton.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :

SAINT-LO	10880	658	☒	115042	80	"	28	"	"
Agneaux	907	691	Saint-Lo.	9117	05	2	26	2	2
Baudre	282	376	<i>idem.</i>	4012	67	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	505	771	<i>idem.</i>	6578	77	5	33	5	5
La Luzerne	69	196	<i>idem.</i>	1531	50	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	281	476	<i>idem.</i>	3992	"	5	33	5	5
Rampan	259	411	<i>idem.</i>	3528	82	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	676	1187	<i>idem.</i>	11558	47	"	28	"	"
Saint-Georges-Montcocq	613	895	<i>idem.</i>	9437	50	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	353	506	<i>idem.</i>	4707	33	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint-Lo	286	430	<i>idem.</i>	4030	33	"	28	"	"

CANTON DE CANISY ¶. Population :

CANISY	786	625	☒	6978	56	9	22	9	"
Dangy	853	973	Canisy.	6908	37	13	19	15	6
Gourfaleur	478	845	Saint-Lo.	7158	50	6	27	6	5
La Mancellière	402	680	<i>idem.</i>	4702	95	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	140	193	St-Samson-de-Bonf.	1211	"	12	28	12	8
Quibou	1265	1713	Canisy.	13953	71	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	730	1198	<i>idem.</i>	9440	03	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	767	1253	<i>idem.</i>	6467	33	10	27	10	3
Saint-Romphaire	763	997	St-Samson-de-Bonf.	7062	04	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	590	629	☒	5042	73	9	27	9	5
Souilles	826	1487	St-Samson-de-Bonf.	7831	73	16	23	16	10

CANTON DE CARENTAN ¶. Population :

CARENTAN	3232	1567	☒	49354	82	28	34	28	"
Auvers	1104	1872	Carentan.	16604	"	32	35	32	6
Auxais	307	776	Sainteny.	6085	"	29	30	29	14
Brévands	479	921	Carentan.	8622	67	29	42	29	8
Catz	157	278	<i>idem.</i>	3368	"	26	39	26	5
Les Vays	550	1243	<i>idem.</i>	13635	45	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

Population : 86,829 habitants.

14,811 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Amiard.	Dussaux, Dary.	<i>Cléret</i> ✱.	<i>Coëdrin</i> , Ecole supérieure. Doyen, Ecole annex. Pignat, Ecole mutuelle. Godard, Congréganiste. Godard.	Marie, Ecole laïque.
Yver. Nouet. Labbé. Allix.	Leboucher. Lemoussu. Desfaudais. Barbenchon.	Lelubée. Delanoë. Bouchard. Gault.	Chesnel. <i>Réunie à St-André-de-l'Epine.</i>	Lion. Marie. Pichard.
Schmitt ✱. Amey Lambert. Brouard. Gilles. Vieillard.	Surget. Vardon. Lemieux. Hébert. Lerebours. Desfontaines.	Labarbey. Lefresne. <i>Blanchet.</i> Leconte. Desurvire.	Le Pagelet. Aumont. Cariot. <i>Réuni à Saint-Lo.</i>	Scelles. Delafosse. Bellamy. Gilles.

7,600 habitants (11 communes).

Pacary. Leconte. Marin. Huet. Levilly. Osmond. Guernet. <i>Yver de la Vigne-Bernard.</i> Guérard. Lafosse. Guilbert.	Houssebrot. Lepaulmier. Raoult. Legrand. Herman. Lechevalier. Briard. Meslin. Larsonneur. Coullerau. Houssin.	<i>Hamel</i> ; Pinard. Hédouin. Fossard. Lemétayer. Chassandre. Briant. Gaucher. Laboulangier, Auvray. Paris. Rainfroy. Gardie.	Quinette. Fleury. Delahaye. Legouey. Gesbert. Hébert. Lenoël. Latrouite. Gautier. Delafosse.	Thomas. Grandin, Legardianier. Delahaye (M ^{me}). Graindorge. Legendre. Vauleury. Lecot. Larose, Yvon. Marigny. Legrand. Lesouef.
--	---	---	---	---

11,297 habitants (14 communes).

Pouillat. Philippe. Roguelin. Sauvage. Surcouf. Gosselin.	Cauville, Hotin. Lhonoré. Palla. Héroult. Belache. Bulot.	<i>Touroude.</i> Potel. Clouard. Abraham. Langenais. Aubril.	N., N. Lecaplain. Ollivier. Robine.	Consemaker, Girard. Pacary. Gilles. Joret. Lecaudey. Gautier.
--	--	---	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Méautis	812	1698	Carentan.	16657 78	27	31	27	6
Raids	435	667	Sainteny.	5640 33	30	23	30	12
Saint-André-de-Bohon	604	1042	<i>idem</i>	9666 54	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	681	1256	Carentan.	15614 46	32	38	32	4
Sainteny	1460	2132	☒	21585	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	589	1698	Sainteny.	9439 33	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	433	985	Carentan.	10195 49	27	35	27	1
Saint-Pellerin	384	437	<i>idem</i>	4899 01	25	39	25	5

CANTON DE MARIIGNY §. Population :

MARIIGNY §	1280	1032	☒	12323 22	13	16	13	»
Carantilly	885	1070	Mariigny.	8669 02	16	19	16	4
Hébécrevon	842	1328	Saint-Lo.	9075 72	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	854	1502	Mariigny.	9407 67	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	223	281	<i>idem</i> .	2278 13	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	262	346	<i>idem</i> .	2841 53	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	504	226	Remilly.	2782 17	17	18	17	9
Lozon	614	886	<i>idem</i> .	6245 72	17	18	17	6
Montreuil	456	646	<i>idem</i> .	4655 17	15	21	15	6
Remilly	891	956	☒	9210 67	18	23	18	14
Saint-Gilles	359	783	Saint-Lo.	6576 20	7	21	7	6

CANTON DE PERCY §. Population :

PERCY	2721	3705	☒	23085 90	25	26	25	»
Beslon	945	1726	Villedieu.	7408 37	34	35	34	9
La Colombe	919	1448	<i>idem</i> .	6322 08	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	192	285	Villebaudon.	1966 17	19	23	19	9
Le Chefresne	738	1130	Percy.	4891 50	28	22	28	3
Le Guislain	341	539	Villebaudon.	3344	»	21	23	1
Marguery	309	465	Percy.	1841 67	29	29	29	4
Maupertuis	331	541	Villebaudon.	2873 70	23	20	23	6
Montabot	633	1154	Percy.	4462 07	25	31	25	5
Montbray	1035	1409	St-Sever (Calvados).	8548 90	30	33	30	7
Morigny	250	453	<i>idem</i> .	2165 83	31	36	31	11
Villebaudon	505	469	☒	3323 03	20	25	20	»

CANTON DE SAINT-CLAIR §. Population :

SAINTE-CLAIR	608	800	☒	6999 92	42	40	12	»
Airel	823	1017	☒	11536 93	15	37	15	6
Bérigny	561	1217	☒	7464 73	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1700	2383	☒	18946 33	18	46	18	9
Couvains	677	1503	Saint-Clair.	9758 52	10	38	10	4
La Meauffe	786	1022	<i>idem</i> .	10318 07	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	813	980	<i>idem</i> .	8803 50	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	182	285	St-Jean-des-Baisants	1310 16	14	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	348	724	Saint-Lo.	4207 17	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	610	896	Cerisy-la-Forêt.	1063 66	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	449	880	Bérigny.	5058 59	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE CARENTAN.

MM. Duval. Letenneur. Lecuyer. Hervieu. <small>Départ de la Succerie</small> Guérad. Auvray. Hamelin.	NM. Leviautre. Osmont. Caillemer. Hébert. Bourdon. Osmont. Saint. Eury.	MM. Lecoindre. Leroux. Bécherel. Saint. Duval. Baize. Greslé. Lerendu.	MM. Lefauteux. Jardin. Simon. Herbin. Loquet. Sébert. Delahaye. Le Gros.	MM^{lles} Drieu. Doucet. Denis. Potrel. Grossin. Viffort. Lenoël.
--	--	---	---	---

7,370 habitants (11 communes).

Douchin. Gosset. Bosmel. Genest. Asselin. Le Baron. Rose. Duperrouzel. Vollet. Raulline. Guillot.	Lerouxel. Lecluze. Godard. Legrand. Legrand. Catherine. Lecarpentier. Auvray. Legrand. Lechevallier. Hardy.	<i>Mangon.</i> Garnier. Lécuyer. Girard. Costard. Osmond. N . . Lecat Lafosse. Vigier. Guérin.	Follain. Lesouef. Legros. Ernauld. Beilliard. Lepage. Adelée. Lemaitre. Réehet.	De Saint-Denis. Ravenel. Edouard. Percepié. Lemperière. Delalonde. Legraverend. Ollivier. Yger. Esnouf. Alleaume.
---	---	--	---	---

8,910 habitants (12 communes).

Dufouc. Lucas. Lepesant. Carrey. Larsonneur. Delafosse (Arsène). Lebrun. Chapelle. Bossard. Le Wonnier. Ledormeur. Canuet.	Leballais et Lenoir. Lecharpentier. Lucas. Estur. Meslier. Delafosse (Onésime). Manson. Legoupil. Lebouvier. Beauquet. Deschamps. Leredde.	<i>Hellaud.</i> Coupard. Guillon. Lemercier. Leboulenger. Dupard. Lemonnier. Auvray. Bidois. Collin. Languet. Soyer.	Lemonnier. Houyuet. Lemoine. Letenneur. Lemoine. Lair. Touroude. Desmoulin.	Doutin, Hingan. Simon. Gallouin. Rabel. Nativelle. Hennebiéc. Nicolle. Blanchet. Bouillet. Cérisier. Lebugle. Desmoutins (M ^e).
---	---	---	--	--

8,890 habitants (14 communes).

Bernard. Groualle. Sansrefus. Fouque. Dhermilly Enouf <small>Regnouf de Vains *</small> Lecot. Dhérouville. Mignot. Lechevalier.	Raulin. Adam. Dumont. Malherbe. Rogier. Paingt. Demagny. Defaudais. Guilloy. Angot. Youf.	<i>Gardin.</i> Lécuyer. Danneville. Legallais. Ranglet. Lebréton. Morisset. Ouin. Montiton. Duboscq. Letenneur.	De Saint-Denis. Desplanques. Bertin. Postel. Durand. Desplanques. Tiphaigne. Desmoulin. Paquet.	Lemonnier. Blondel. Leroy. Hulmer. Aubey. Lefèvre. V ^e Beauquet. Langlois. Sibran. Delafosse. Paquet (M ^{me}).
--	---	---	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Saint-Jean-de-Savigny....	506	755	Saint-Clair.	6195 67	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	298	461	Saint-Lo.	3595 33	7	35	7	9
Villiers-Fossard	527	869	<i>idem.</i>	6263 42	6	34	6	5

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE †. Population :

SAINT-JEAN-DE-DAYE	335	421	☒	4431	»	15	33	15	»
Amigny.....	192	370		3357 63	8	25	8	11	
Cavigny	655	678		8062 15	11	35	11	7	
Graignes	1067	1415		10339 20	21	33	21	6	
Le Dézert.....	744	1459		11681 13	13	29	13	4	
Le Hommet-d'Arthenay...	540	1486		10751 50	14	27	14	7	
Le Mesnil-Angot	114	408		4056 33	18	31	18	5	
Le Mesnil-Véron	162	283		2818	»	18	33	18	
Les Champs-de-Losques..	469	931		9092 50	17	24	17	9	
Montmartin-en-Graignes..	1365	3032		24310 75	21	39	21	6	
Pont-Hébert.....	913	1499	☒	10250 13	7	31	7	8	
Saint-Fromond	874	1551		19082 62	15	37	15	4	
Tribehou	1037	997		8757 37	19	28	19	13	

CANTON DE TESSY-SUR-VIRE †. Population :

TESSY-SUR-VIRE.....	1417	1586	☒	13956 24	18	34	18	»
Beaucoudray	285	469		2003 67	21	27	21	7
Beuvrigny.....	321	669		2763 67	21	40	21	6
Chevry	221	364		1925 33	19	29	19	6
Domjean	1100	1656		8109 58	18	37	18	5
Fervaches.....	507	480		3404 80	15	33	15	3
Fourneaux	169	234		1497	»	21	37	21
Gouvets	683	1101		4579 20	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	343	557		3252 13	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	368	399		2910 08	12	32	12	10
Moyon.....	1162	2334		10469 53	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire....	309	734		3570 87	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts ..	895	1574		8685 43	27	37	27	6
Troisgots.....	515	753		4503 65	14	33	14	6

CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE †. Population :

TORIGNI-SUR-VIRE.....	2013	292	☒	20893 53	14	39	14	»
Biéville	562	533		3963 67	17	45	17	11
Brectouville	161	375		2525 17	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1672	2489		21754 86	9	30	9	5
Giéville	580	1033		6475 92	17	45	17	3
Guilberville	1402	3215		11770 95	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	172	374		1531 75	12	40	12	4
Lamberville.....	374	706		5072 40	17	45	17	9
Le Perron	318	459		3113 87	20	43	20	7
Montrabot	207	386		2079 67	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE SAINT-CLAIR.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Detournière.	Dhermilly.	Bouillon.	Simon.	Lemoussu.
Buot.	Leboiteux.	Lallemand.	Guy.	Lucas.
Legendre.	Tréfeu.	Fétille.	Mélot.	Boullot.

8.467 habitants (13 communes).

Raulline.	Maincent.	<i>Gilbert.</i>		Couillard.
Jouin.	Legrand.	Le Ménicier.		Moulin.
Heussebrot.	Raulline.	Menard.	Guilbert.	Gancel.
Lescalier.	Defortescu.	Beaumont.	Rault.	Lemoigne.
<i>Comm. de la Croisnière.</i>	Thouroude.	Lebreuilly.	Lelandais.	Deschamps.
Delisle.	Aupoix.	Tabard.	Loisel.	Moulin.
Leduc.	Vaultier.	Laurent.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Levieux.	Painchaud.	Grandin.
Touroude.	Desplanques.	Latire.	Delacour, Mariette.	Desplanques.
Lebas.	Gancel.	Chartrain.	Michel.	Billard, Mariette.
Thomasse.	Godard.	Duval, Delarue,		Véron, Lefranc,
		Puiney.		Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Surville.	Chrétienne.	Terry.
Belleux.	Damecour.	Debon.	Lambert.	Bisson.

8.390 habitants (14 communes).

Lesage.	DeLaune.	<i>Gillot.</i>	Lecrest, fr. de la doct.	Godard.
Legablier.	Quesnel.	Bougis.	[chrétienne.]	Canuet.
Delaville.	Letot.	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.	Martin.	Lelièvre.
<i>Comm. de Douvrent.</i>	Lamoureux.	Camus.	Marie.	Bailleul.
Lucas.	Lefranc.	Brion.		Prével.
<i>Lesmoiré-Lesmontis.</i>	Lemarchand.	Simon.	Montgodin.	Jouenne.
Loisel.	Bisson.	Lescot.		Frigout.
Lemeray.	Quétel.	Laurent.	Ravenel.	Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Feron.		Leroux.
Beaufils.	Postel.	Langenais.	Vallois.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.	Suzanne.	Desmier.
<i>Lesmoiré-Lesmontis.</i>	Chasle.	Manson.		Lemercerre.
Goulet.	Mourocq.	Lemare.		Gandillet.

11.235 habitants (17 communes).

Pommier.	Pannier-Lachaussée.	<i>Leroy, Cochard.</i>	Bucaille.	Lediot.
Marie.	Bailleul.	David.	Bazire.	Besnard.
Lepringard.	Fontaine.	Larsonneur.		Coursin.
Laforge.	Leneveu.	Nicolle.	Bréard.	Leroussel.
Pommier.	Nativelle.	Queudeville.	Lainé.	Gardie.
Cord'homme.	Tirard.	Marguerite.	Bizault.	Tencé.
Savare.	Lefèvre.	Lemazurier.		Dupré.
Guérard.	Lenauld.	Heuzé.		Decosse.
Joret.	Le Pelletier.	Lemazurier.		Sanson.
Hervieu.	Pegoir.	Drouvassal.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
<i>Suite du CANTON DE</i>								
Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	4911 07	20	45	20	6
Précorbil	513	721	St-Jean-des-Baisants	5421 13	11	39	11	6
Rouxeville	377	576	<i>idem.</i>	3750 67	12	39	12	9
Saint-Amand	1170	2462	Torigni-sur-Vire.	12650 70	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants ..	1021	1336	☒	8071 50	10	37	10	7
Saint-Symphorien	182	387	Torigni-sur-Vire.	1997 33	18	43	18	4
Vidouville	233	445	St-Jean-des-Baisants	3110 33	15	43	15	10

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

CANTON D'AVRANCHES §. Population :

AVRANCHES ☒	8000	444	☒	82318 77	50	47	»	»
Chavoy	190	371	Avranches.	2204 33	50	43	6	6
La Godefroy	210	364	<i>idem.</i>	1664 40	63	52	5	5
La Gohannière	210	370	<i>idem.</i>	1701 60	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1118	1110	<i>idem.</i>	10651 92	58	50	3	3
Marcey	774	673	<i>idem.</i>	2682 33	56	49	2	3
Plomb	588	819	<i>idem.</i>	5176 45	50	46	8	8
Pontaubault ☒	396	195	<i>idem.</i>	2156 06	66	54	7	7
Ponts	460	670	<i>idem.</i>	5704 38	53	45	5	5
Saint-Brice	160	255	<i>idem.</i>	1579 77	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize ..	633	875	<i>idem.</i>	6122 50	55	45	5	5
Saint-Loup	478	646	<i>idem.</i>	4079 83	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs ..	529	649	<i>idem.</i>	5297 50	59	50	3	3
Saint-Osvin	533	670	<i>idem.</i>	4005 60	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches ..	734	1253	<i>idem.</i>	6502 30	57	49	5	5
Vaias	786	858	<i>idem.</i>	6492 25	59	52	6	6

CANTON DE BRÉCEY §. Population :

BRÉCEY	2404	2103	☒	20957 45	49	48	17	»
Braffais	339	581	Brécey.	2622 38	46	35	13	9
Cuves	715	969	<i>idem.</i>	6977 58	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	821	1203	<i>idem.</i>	4392 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée ☒	357	459	<i>idem.</i>	1664 65	57	57	17	9
Le Grand-Celland	960	1249	<i>idem.</i>	4612 73	60	54	14	6
Le Petit-Celland	410	657	<i>idem.</i>	2690 60	63	54	13	5
Les Cresnays	674	978	<i>idem.</i>	5690 70	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	367	527	<i>idem.</i>	2762 70	45	44	19	3
Notre-Dame-de-Livoye	262	355	<i>idem.</i>	1809 67	48	47	15	4
Sainte-Eugénie	96	179	<i>idem.</i>	805 33	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye ..	395	552	<i>idem.</i>	3339 60	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	159	362	<i>idem.</i>	952 75	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	233	357	<i>idem.</i>	1833 67	46	45	18	5
Tirepiéd	1110	1597	Avranches	10984 60	59	52	9	8
Vernix	332	584	Brécey.	4032 83	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

ORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Birauld. Pasturel. Aumond. Lefoulon. Leberruyer. Lebouteiller. Guernier.	MM. Lefoulon. Leguédois. Rouxville. Philippe. Picard. Renouf. James.	MM. Huard. Adelée. Jaunet. Pagny. Lemière. Bochin. Deshayes.	MM. Levallois. Leclerc. Lesouëf. Montalent.	MM^{lles} Guyot. Clouard. Lesongeur. Blier. Letourneur. Jamard. Philippe.
--	--	--	--	---

Population : 28,500 habitants.

3,799 habitants (16 communes).

Lenoir.	Desdoutils, Letré-guilly.	Lemains, à St-Gervais; Baudry à Notre-Dame-des-Champs; Lebedel, à St-Saturain.	Simon.	Esnol.
Frochon. de Mansigny. Regnault. Blier. Primaux. Jamard. Fual. Faupais. Fauprés. Dubois (Franç.). Jouault. Jauduit. Jereult. Lechoisne. Liton.	Police. Lottin. Doublot. Leteurtrois. Lefranc. Dubois. Godard. Gautier. Boujelou. Dubois (Pierre). Pinel. Pinel. Aubert. Lebreton. Lemétayer.	Resbeut. Boutin. Blouin. Piquois. Challier. Gillette. Morin. Loisel. Masselin. Aubrée. Piquot. Belloir. Mabeux. Theot. Dupont *.	Levionnois. Houlley. Laurence. Aumont. Bouillon. Mariette. Bibel.	Besnard. Viel. Gaillard. Gautier. Davy. Leconte. Loqué. Restoux. Besnier. Hubert. Bernard. Dechérencey. Marie. Gloria, Chauvin. Ollivier.

654 habitants (16 communes).

Denis-Thieudière. Bosé. Bemardeley. de Courtois. Desfoux. Gouenne. Gouanson. Gouaurent. Gouobert. Gouénéaux. Gouelaucet. Gouoyvet. Gouepron. Gouesne. Goueroux. Gouerenard.	Pinard. Gauquelin. Leroyer. Desfoux. Bazin. Roussin. Jouault. Anfray. Vaugrante. Loyson. Frémond. Denis. Lepeltier. Rigot. Navet. Leménager.	Guesnon. Guérin. Bonnell. Hédou. Lecharpentier. Fortin. Gautier. Morin. Amléline. Moÿse. Liot. Prével. Prével. Lefranc. Goron.	Lemonnier. Lemare. Jéhénne. Fras. Geffroy.	Bagot. Gautier. Hochard. Bessier. Chevallier. Lebrun. Lecomte. Pichard. Fauvel. Yvon. Froger. Tétrel. Cordon. Lemains. Belloir. Mazure.
--	---	--	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1868.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

CANTON DE DUCEY §. Population

Ducey	1831	1120	☒	12539	68	67	56	4	
Céaux	558	786	Avranches.	4943	22	68	59	12	9
Courtils	460	614	<i>idem.</i>	3740	33	69	60	13	10
Crollon	385	468	Ducey.	2620	67	70	61	13	10
Juilley	712	1182	<i>idem.</i>	6501	32	68	58	11	5
La Boulouze	135	218	<i>idem.</i>	977	40	62	60	13	16
Le Mesnil-Ozenne	284	460	<i>idem.</i>	2061	»	68	58	11	9
Les Chéris	435	591	<i>idem.</i>	3671	68	74	59	12	3
Marcilly	835	886	<i>idem.</i>	5974	77	70	57	10	5
Poillely	841	1270	<i>idem.</i>	8636	50	67	58	10	2
Précey	581	773	<i>idem.</i>	4671	03	67	39	11	8
Saint-Quentin	1238	1668	<i>idem.</i>	11695	23	61	53	6	4

CANTON DE GRANVILLE §. Population

GRANVILLE §	11620	268	☒	103378	95	49	29	26	»
Bouillon	510	639	Granville.	4421	42	60	39	20	10
Donville	846	296	<i>idem.</i>	4455	30	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	402	824	<i>idem.</i>	5883	40	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1181	737	<i>idem.</i>	12868	26	51	31	24	2
Saint-Pair	1341	1540	<i>idem.</i>	17004	99	52	35	23	5
Saint-Planchers	1003	1197	<i>idem.</i>	9258	50	56	23	21	7
Yquelon	402	214	<i>idem.</i>	3170	88	48	27	26	4

CANTON DE LA HAYE-PESNEL §. Population

LA HAYE-PESNEL	1007	629	☒	8028	»	44	32	15	
Beauchamps	548	411	La Haye-Pesnel.	3930	92	56	31	21	6
Champcervon	341	538	<i>idem.</i>	2924	57	48	35	16	2
Folligny	555	410	<i>idem.</i>	3594	71	43	39	19	4
Hocquigny	258	305	<i>idem.</i>	1874	65	44	30	18	3
La Beslière	237	349	<i>idem.</i>	2269	»	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	872	1451	<i>idem.</i>	7289	07	44	35	15	5
La Mouche	278	443	<i>idem.</i>	2407	33	45	33	14	4
La Rochelle	492	751	Sartilly.	4187	83	49	37	13	5
Le Luot	371	851	Avranches.	4057	67	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	325	421	La Haye-Pesnel.	2905	67	45	31	18	2
Les Chambres	198	418	<i>idem.</i>	1910	»	48	37	13	4
Le Tanu	485	694	<i>idem.</i>	3987	07	41	37	20	5
Noirpalu	152	819	<i>idem.</i>	1348	»	44	37	15	5
Sainte-Pience	581	868	Avranches.	3546	40	45	42	11	19
Saint-Jean-des-Champs	774	1202	La Haye-Pesnel.	8513	10	47	33	21	6
Saint-Léger	152	196	Sartilly.	1365	39	60	38	17	6
Saint-Ursin	277	537	La Haye-Pesnel.	3133	20	47	36	18	3
Subligny	524	790	Avranches.	4028	03	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

8,195 habitants (12 communes.)

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Hermon.	Champion.	<i>Mauduit.</i>	Larcher.	N...
Provost.	Gougeon.	Miquelard.	Poullain.	Mauray.
Dupont.	Colin.	Maillard.		Costentin.
Dumont.	Cordier.	Poirier.	Besnier.	Hardy.
Fardin.	Datin.	Guesnon.		Anger.
Barbé.	Daligault.	Dubois.		Poirier.
Laloi.	Challier.	Leprovoſt.		Pinel.
Caillou.	Gilbert.	Chevalier.	Roblin.	Etienvre.
Boutelou.	Dapilly.	Lemouland.	Lavoué.	Colet.
Morin.	Laſſe.	Olivier.	Guesnel.	Godard.
Morel.	Fleury.	Lepourcelet.	Lejantel.	Maloizel.
Dupont.	Le Bedel.	Béatrix.		Foulon.

17,305 habitants (8 communes.)

Le Biez.	Letourneur, Panier	<i>Turgot; Allain.</i>	Robbes, Lam- bard.	Deguella, Legas- telois.
Digée.	Ery.	Boizard.	Lebasnier.	Barré.
Mequin.	Fissadame.	Poullain.	Gobin.	Yberty.
Tillard.	eloutre.	Esnoult.	Leteurtois.	Hamon.
Chemini.	De Gibon.	<i>Duclos.</i>	Lucas.	Borel.
Picot.	Royer.	Gombert; Gour- nay, à Kairon.	Maloisel.	Lemasle, Saliot.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Godier.	Rosselin.
Delarue (Pierre).	Delarue (Gustave).	Dufresne.	Potier.	Pessey.

8,439 habitants (19 communes.)

Lanos.	Avril.	<i>Vignon.</i>	Legallais.	Le Meslier.
Augrain.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Poullain.	Lelandais.	Lambert.		Closet.
Lorance.	Provost.	Guillet.	Letenneur.	Lehérisséy.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Lahuppe.	Gautier.	Maillard.
Lebourgeois.	Goupil.	Berry.	Laurence.	Lehodey.
Dugué.	Duchemin.	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Plaine.	Mazier.		Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Chauvet.		Charbonnel.
Genvresse (Alphonse).	Genvresse (Louis).	Bachelot.		Perrouault.
Deschamps-Boudent.	Garnier.	Prevel.		Desrués.
Micouin.	Lepelletier.	Raulin.	Lethimonnier.	Yvon.
Mabey.	Janot.	Quinette.		Juin.
Jonquier.	Legrand.	Pitel.	Dupré.	Renault.
Coulombier.	Lemuét.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (M°).
Leconlle.	Encoignard.	Tabourel.		Dupré.
Rieu.	Leſèvre.	Lefranc.		Lechartier.
Le Bourgeois.	Pigeon (Jules).	Fougeray.	Thébault.	Leloutre.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE PONTORSON §. Population :

PONTORSON ^{ca}	2483	415	☒	18356	79	70	69	32	»
Ardevon.....	355	830	Pontorson.	3893	»	77	68	20	8
Aucey.....	786	931	<i>idem.</i>	6011	33	83	74	26	5
Beauvoir.....	484	857	<i>idem.</i>	2865	50	84	60	21	8
Boucey.....	665	1083	<i>idem.</i>	6372	2	81	72	23	2
Cormeray.....	103	190	<i>idem.</i>	1192	17	76	68	21	6
Curey.....	339	574	<i>idem.</i>	2922	60	77	67	20	4
Muisnes.....	344	654	<i>idem.</i>	3568	58	75	66	19	10
Les Pas.....	273	460	<i>idem.</i>	2864	67	77	67	19	5
Macey.....	247	587	<i>idem.</i>	6669	09	76	67	19	6
Moidrey.....	291	636	<i>idem.</i>	3918	33	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel.....	211	258	☒	1087	92	89	72	24	9
Sacey.....	1186	1527	<i>idem.</i>	8964	83	86	72	25	7
Servon.....	575	923	<i>idem.</i>	5716	83	71	62	14	10
Tanis.....	507	746	<i>idem.</i>	3905	60	73	64	16	10
Vessey.....	846	1281	<i>idem.</i>	6934	17	79	71	23	7

CANTON DE SAINT-JAMES §. Population :

SAINTE-JAMES.....	3265	1819	☒	24496	35	77	67	20	»
Argouges.....	1152	1639	Saint-James.	8623	08	82	71	22	6
Carnet.....	849	1012	<i>idem.</i>	5881	30	80	70	23	3
Hamelin.....	218	246	<i>idem.</i>	1590	72	86	78	22	8
La Croix-Avranchin.....	781	1082	<i>idem.</i>	6260	83	74	65	17	3
Montanel.....	870	1548	<i>idem.</i>	6108	77	80	71	24	10
Montjoie.....	510	745	<i>idem.</i>	3690	33	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte.....	1497	2098	<i>idem.</i>	13360	79	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte.....	1063	1641	<i>idem.</i>	6353	77	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron.....	603	1114	<i>idem.</i>	6404	95	71	62	14	16
Vergoncey.....	502	774	<i>idem.</i>	4189	33	74	64	16	7
Villiers.....	444	791	<i>idem.</i>	3856	38	77	67	20	7

CANTON DE SARTILLY § Population :

SARTILLY.....	1260	1451	☒	9958	51	41	39	14	»
Angéy.....	219	247	Sartilly.	1461	33	53	42	14	3
Bacilly.....	1053	1587	Avranches	10793	07	57	46	8	7
Carolles.....	448	384	Sartilly.	3764	91	62	41	19	8
Champcey.....	262	324	<i>idem.</i>	2524	83	54	43	9	4
Champeaux.....	409	422	<i>idem.</i>	3461	83	63	45	17	6
Dragéy.....	607	1815	<i>idem.</i>	6724	67	57	44	12	5
Genest.....	647	676	Avranches.	5730	83	58	47	11	8
Lolif.....	820	1348	<i>idem.</i>	8684	41	53	42	7	7
Montviron.....	373	533	Sartilly.	3912	62	52	42	9	4
Ronthon.....	322	484	<i>idem.</i>	3439	67	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas.....	227	238	<i>idem.</i>	2249	35	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups.....	507	1426	<i>idem.</i>	4351	77	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers.....	682	840	<i>idem.</i>	6195	40	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

9.695 habitants (16 communes).

MM. Cheffel. Arondel. M ^{le} de Verdun de la Crenne ✱. Leroy. Guichard. Faguais. Farcy. Leroy. Chauvière. M ^{le} de Cacqueray Tardif de Moidrey. Fontenier. Ozenne. Lion. Lécrivain. Fouque.	MM. Guichard. Ferré. Pivert. Alix. Pichard. Petipas. Doré. Laumaille. Royer. Faguais. Allain. Lochet. Trincot. Domin. Huet. Louiche.	MM. Havard. Orvin. Vaudouer. Datin. Gobin. Deslandes. Théberge. Besdoutils. Ruault. Lecharpentier. Gautier. Garnier. Soismier. Labigne. Dinard. Bigrel.	MM. Auvray. Forget. Jamard. Morel. Ricot. Caresmel. Desfeux.	MM^{lles} Quentin. Tésnière. Nicolle. Lethimonnier. Feillet. Sarrasin. Muris. Catrel. Denoël. Faguais. Badier. Tétré. Barbé. Gastebois. Lepelley. Follain.
--	---	--	--	---

11,734 habitants (12 communes).

Morel. Trincot. Salmon. Abdola. Bernier. Costentin. Madelaine. Lusley. Delacour. Langlois. Gautier-Lapérière. Royer.	Despréaux, Bes - nard. Jourdan. Fouasse. Le Monnier. Douettée. Jouanne. Bernard. Chevalier. Amline. Juin. Piquot. Amline.	Legrand ; Guérin, à Saint-Benoît. Pierre Esnoult. Roisille. Guérin. Fougeray. Chevallier. Lemoine. Piquetel. Fillatre. Menard. Duchemin.	Delabroize. Lebas. Roblin. Duval Lemoine. Rault. Leroux. Aumont. Leteurtriois.	Hébert, Gauchet. Lethimonnier, Abraham. Caruet Legoupil. Goron. Charbonnel. Tumoine Lelandais. Hennequin. Gilbert. Veaugeois. Desfeux.
---	---	---	--	---

7,836 habitants (14 communes).

Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basire. Lesepteu de Dangy. Delongraye. Ballois. Gosse. Lenoir. Lenormand. Gond.	Godefroy. Lanéé. Lemaitre. Desroches. Fleury Letellier-Parisière. Leplat. Bedel. Bellé. Gautier. Bisson. Marie. Bougon. Méquin.	Fossard . Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon. Martin. Chauvin. Lemonnier. Lefebvre. Sellier. Rubé. Barbot. Doré. Bicrel.	Aubril. Primault. Blin. Guérard. Blouin. Duchêne. Lerond. Caronge.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel. Blandin. Villard. Duprey. Adam. Pigeon. Cnâtel. Guilmin. Salmon. Laurent.
--	--	---	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE VILLEDIEU §. Population :

VILLEDIEU	3497	82	<input checked="" type="checkbox"/>	25840	94	34	32	22	"
Bourguenolles	411	764	Villedieu.	3646	50	41	40	18	8
Champrépus	636	913	<i>idem.</i>	5867	25	41	29	22	8
Chérence-le-Héron	670	953	<i>idem.</i>	4230	80	40	38	21	6
Fleury	860	1259	<i>idem.</i>	8114	70	38	30	27	5
La Bloutière	546	923	<i>idem.</i>	4880	03	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	949	1509	<i>idem.</i>	7159	68	39	38	19	6
La Trinité	622	917	<i>idem.</i>	4336	75	42	40	18	8
Rouffigny	432	670	<i>idem.</i>	3624	28	39	38	17	6
Sainte-Cécile	626	1149	<i>idem.</i>	5991	47	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	571	707	<i>idem.</i>	4787	21	36	34	20	2

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

CANTON DE CHERBOURG §. Population :

CHERBOURG	37013	651	<input checked="" type="checkbox"/>	364893	85	76	75	"	"
-----------	-------	-----	-------------------------------------	--------	----	----	----	---	---

CANTON DE BEAUMONT §. Population :

BEAUMONT	634	789	<input checked="" type="checkbox"/>	4694	58	93	82	18	"
Acqueville	342	579	Beaumont.	3530	13	84	75	11	10
Auderville	463	433	<i>idem.</i>	4298	49	102	91	27	9
Biville	352	870	<i>idem.</i>	3135	"	89	83	18	8
Branville	106	212	<i>idem.</i>	1160	"	89	79	14	4
Digulleville	432	789	<i>idem.</i>	6034	46	98	87	32	4
Eculleville	102	233	<i>idem.</i>	1539	67	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	425	1130	Octeville.	4561	"	86	77	9	11
Gréville	487	1003	Beaumont-Hague.	7500	12	98	82	16	4
Herqueville	181	291	<i>idem.</i>	1422	33	97	86	22	4
Jobourg	301	1015	<i>idem.</i>	6596	42	98	88	24	6
Nacqueville	446	844	<i>idem.</i>	7215	33	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	300	614	<i>idem.</i>	4074	11	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	418	429	<i>idem.</i>	4181	50	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	419	984	<i>idem.</i>	4310	33	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	570	635	<i>idem.</i>	7227	51	102	91	26	8
Tonneville	215	383	Equeurdreville.	2561	23	85	80	9	11
Urville-Hague	293	312	Beaumont-Hague.	3678	03	86	81	11	9
Vasteville	531	1672	<i>idem.</i>	7838	07	87	78	12	16
Vauville	382	1138	<i>idem.</i>	4519	62	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

823 habitants (11 communes).

MM. 'étré ^l *. 'auvel. tegnault. tebroise. iatin. ecoutey. otrel. hapel (Auguste) étré ^l . lové. auquet.	MM. Ledo, Boscher. Bouroux. Herbert. Leprovost. Hamel-Préfontaine. Le Noir. Lepeltier. Chapel (Paul). Debroize. Levasseur. Le Maître.	MM. Dupont. Costil. Pichard. Morin de la Rivière. Noblet. Dubois. Lanos. Leroy. Hardy. Lemazurier. Couenne ; Hus, à Saint-Pierre-du- Tronchet.	MM. Pautrel (cours compl ^{te}). Dufour. Paisnel. Guérin. Charuel. Manet. Poidevin. Plantegenest.	MM ^{lles} Lechevallier. Anfray. Herpin. Milcent. Anfray. Villain. Lerogeron. Costentin. Primault. Liron. Lebugle ; Loyer.
---	--	---	--	---

Population : 88,745 habitants.

913 habitants (1 commune).

oll C*.	Daniel et Lefrançois.	Leroux, à Ste-Tri- nité ; Lepoultel, à N.-D ^{me} -du-R ^{le} , Moulin, à N.-D.- du-V. ; Germain, à St-Clément.	Gamas, Hurel, Delalande ; Le- vallois ; Lene- veu, Lalave- chef.	Bellenger (M ^{me}), Osouf, Tra- vers. Guerrand, Gas- londe.
---------	-----------------------	--	--	---

509 habitants (30 communes).

ouis. efilliatre. abien. ostel. iais. ecostey. emoigne. umonce ^l (Henri). leury. , Boulenger (Louis). leury. roy. esnill. uvey. , Costey (Félix). advenu. eury. , barbenchon. motte. an.	Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine. Lesdos-Lavallée. Falaize. Tripey. Paris. Lecouvey. Orange. Lepigeon. Auvray. Legrand.	Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel. Bézar. Levesque. Fessier. Brault. Malard. Yver. Mouchel. Bonnissent. Lerosier.	De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux. Hébert. Lecouturier. Picquot. Gosselin. Martin. Duverd. Duboux. Avoine. Henry. Leclerc. Beaumont. Anquetil.	Blaisel. Prével. Langevin. Ecolivet (M ^{me}). Dubois. Fossey. Bonnissent. Lecaplain. Moisy. Jacquette. Hennequin. Guillot. Pezet. Prével. Fossard. Gain. Fossard Jacquot. Cauvin. Jamard.
--	---	--	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	
CANTON DES PIEUX ¶ Population									
Les Pieux.....	1419	1531	☒	14435 70	86	65	20	•	•
Benoitville.....	502	828	Les Pieux.	5281 15	59	68	18	3	3
Bricqueboscq.....	435	805	Grosville.	4752 93	83	65	16	8	8
Flamanville.....	1413	736	☒	8718 24	93	71	26	6	6
Grosville.....	804	1351	☒	8749 70	81	62	20	5	5
Héauville.....	467	1079	Flamanville.	4277 17	97	75	15	10	10
Helleville.....	303	588	Les Pieux.	3050 »	92	71	17	6	6
Le Rozel.....	327	558	<i>idem.</i>	3308 17	91	63	24	4	4
Pierreville.....	630	1012	<i>idem.</i>	7355 03	91	60	25	6	6
Saint-Christophe-du-Foc..	202	358	Grosville.	2659 13	83	73	14	8	8
Saint-Germain-le-Gaillard.	752	1382	Les Pieux.	8758 62	90	62	23	4	4
Siouville.....	534	639	Flamanville.	5190 83	93	71	21	6	6
Sotteville.....	326	614	Grosville.	4256 80	91	74	17	6	6
Surtainville.....	1001	1483	Les Pieux.	9977 94	93	59	28	8	8
Tréauville.....	806	1327	Flamanville.	10850 73	89	68	20	3	3
CANTON D'OCTEVILLE ¶ Population									
Octeville.....	2695	775	☒	15552 44	78	72	3	•	•
Bretteville.....	462	578	Tourlaville.	4297 63	84	82	7	10	10
Couville.....	494	862	Martinvast.	4362 52	76	64	13	10	10
Digosville.....	622	927	Tourlaville.	5072 »	83	70	7	10	10
Equeurdreville.....	5035	507	☒	20268 09	78	77	2	3	3
Hardinvast.....	450	729	Martinvast.	3257 27	79	67	5	7	7
Henneville.....	1158	767	Equeurdreville.	7209 92	82	79	10	3	3
Le Mesnil-Auval.....	353	1342	Tourlaville.	2602 17	72	67	7	12	12
Martinvast.....	742	1104	☒	5920 »	80	69	10	4	4
Nousinville.....	217	381	Octeville.	2070 33	82	76	5	4	4
Querqueville.....	1247	553	Equeurdreville.	5716 64	82	78	8	7	7
Saint-Martin-le-Gréard....	219	266	Martinvast.	1369 67	73	66	12	9	9
Sideville.....	329	763	<i>idem.</i>	4491 86	82	71	9	6	6
Teurthéville-Hague.....	745	1273	<i>idem.</i>	7587 32	81	71	13	10	10
Tollevast.....	601	1162	<i>idem.</i>	4491 33	74	69	11	9	9
Tourlaville.....	6831	3287	☒	38882 13	80	79	4	7	7
Virandeville.....	622	822	Martinvast.	4892 »	81	74	12	9	9
CANTON DE SAINT-PIERRE- EGLISE ¶ Population									
Saint-Pierre-Eglise.....	1954	802	☒	10142 07	71	76	17	•	•
Angoville.....	57	102	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	29	3	3
Brillevast.....	521	909	<i>idem.</i>	5095 30	74	72	17	5	5
Canteloup.....	289	428	<i>idem.</i>	3066 33	38	74	19	5	5
Carneville.....	370	688	<i>idem.</i>	3555 26	79	75	16	4	4
Clitourps.....	304	630	<i>idem.</i>	4207 »	70	75	19	4	4
Cosqueville.....	758	860	<i>idem.</i>	8993 50	74	79	20	3	3
Fermanville.....	1347	1166	☒	7890 61	74	77	21	1	1
Gatteville.....	875	972	Barfleur.	14994 75	77	81	26	9	9
Gonneville.....	853	1335	Saint-Pierre-Eglise.	8776 25	74	84	13	6	6
Gouberville.....	300	270	<i>idem.</i>	3702 »	78	79	24	7	7
Le Theil.....	724	1383	<i>idem.</i>	5713 25	71	66	14	11	11
Le Vast.....	842	1304	☒	8542 48	65	71	21	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

1 habitants (15 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
amy.	Pezet.	<i>Fontaine.</i>	Bertrand.	Leprince.
ire.	Vaultier.	Lejeune.	Lefranc.	Lerogueur.
tebrune.	Quenault.	Lemieux.	Brochard.	Devilly.
tois les Hougues.	Buhot.	Godefroy.	Lefèvre.	Louis
set.	Lenoir.	Grenier.	Douchin.	Gosselin.
on.	Durvie.	Mouchel.	Cord'homme.	Leprovoost.
poste.	Lefillastre.	Lemarié.		Polidor.
ron.	Vrac.	Jouninet.	Voisin	Halbecq.
llastre.	Marion.	Levesque.	Moulin.	Simon.
quet.	Lecacheur.	Blondel.		Fontaine.
el	Godard.	Biard.	Goguelin.	Trébaol.
oir.	Lefranc.	Gauvain.	Anquetil.	Lemesle.
rget.	Bouchard.	Gréard.	Pays	Lecoq.
ointe.	Le Bégin.	Lemarquand.	Baudry.	Roulland.
Bourgeois.	Toulorge-Lecacheur	Lemaitre.	Cosnefroy.	Lucas.

2 habitants (17 communes).

age.	Polet, Mahieu-Laroque.	<i>Doueffe.</i>	Durand.	Aubel.
xel.	Planque.	Auvray.	Parey.	Duchêne.
ipère.	Martin.	Tardif.	Luce.	Lecacheux.
re.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
ioncel.	Lecarpentier, Avoine.	Clément.	Auvray.	Picot.
ert.	Truffer	Poisson.	Lehodey.	Leluan.
son.	Quoniam.	Mosqueron.	Simon.	Michel.
nain.	Mahier.	Deux.		Clairet.
in.	Alexandre..	Paquet.	Lecostey.	Bataille.
l.	Cousin.	Leforestier.		Roger.
Louville *	Cauvin.	Hainneville.	Catteloup.	Simiano.
ige.	Decarité.	Gautran.		Cauvin.
né.	Bourget.	Mauger.	Lebrac.	Coulomb.
selin.	Turbert.	Travert.	Bouillault.	Noyon.
urneur.	Dupont.	Letanneux.	Auvray.	Leboisselier.
ant	Menut, Burnel.	Le Rouvillois; Chauvin.	Drouet, Laloë, Simon	Bru, Devuyou, Luce.
ng.	Douesnard.	Le Poil.	Lhôtellier.	Choisnel.

0 habitants (20 communes).

is.	Delacour.	<i>Tollemere.</i>	Duruel.	
uf.	Lehot.		<i>réunie à Vrasville.</i>	
lle la Chesnaie.	Foilliot.	Caruel.	Catherine.	Laurent.
el.	Le Sacher.	Renouf.	Bigot.	
ut.	Besselièvre.	Hautemanière.	Lefèvre.	Durel.
le.	Lamache.	Coupepy.		Martin.
e.	Michel.	Noël.	Lemière	Jean.
me.	Groult.	Louet.	Ledevin.	Picquenot.
ard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Cousin.
nain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Voidie.
l.	Lebourg.	Letournel.		Ledanois.
teville.	Lelandais.	Mesnil.	Clément.	Durel.
Germonière	Thiessain.	Savary.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Bureaux territoriaux de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
Maupertus	222	335	Saint-Pierre-Eglise.	2814 83	70	73	11	7
Néville	242	348	<i>idem.</i>	4127 33	78	83	24	7
Réthoville	234	340	<i>idem.</i>	2947 72	77	72	23	6
Théville	392	777	<i>idem.</i>	5027 28	76	74	15	2
Tocqueville	475	590	<i>idem.</i>	7062 84	76	77	22	5
Varouville	326	418	<i>idem.</i>	3491 »	75	79	20	3
Vrasville	135	142	<i>idem.</i>	1364 83	76	80	21	4

Suite du CANTON DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Maupertus	222	335	Saint-Pierre-Eglise.	2814 83	70	73	11	7	M
Néville	242	348	<i>idem.</i>	4127 33	78	83	24	7	Bou
Réthoville	234	340	<i>idem.</i>	2947 72	77	72	23	6	Cab
Théville	392	777	<i>idem.</i>	5027 28	76	74	15	2	Dut
Tocqueville	475	590	<i>idem.</i>	7062 84	76	77	22	5	Gib
Varouville	326	418	<i>idem.</i>	3491 »	75	79	20	3	Rou
Vrasville	135	142	<i>idem.</i>	1364 83	76	80	21	4	Ger

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

CANTON DE COUTANCES §. Population : 2,3

COUTANCES §.....	8107	333	☒	77954 59	28	»	»	»	Boi
Bricqueville-la-Blouette...	482	625	Coutances.	6804 27	33	5	5	5	Lea
Camberton	1018	1701	<i>idem.</i>	4170 51	27	6	6	6	Qu
Courcy	808	1145	<i>idem.</i>	9355 40	34	4	4	4	Sa
Nicorps	355	563	<i>idem.</i>	4817 80	34	5	5	5	Pa
St-Nicolas-de-Coutances...	857	881	<i>idem.</i>	9793 66	28	»	»	»	Le
Saint-Pierre-de-Coutances.	205	449	<i>idem.</i>	3914 75	28	»	»	»	Me
Saussey	710	891	<i>idem.</i>	5551 68	32	6	6	6	Gu

CANTON DE BRÉHAL §. Population : 0,3

BRÉHAL §.....	1450	1362	☒	13843 54	44	19	19	»	Je
Anctoville	169	215	Granville.	1761 40	50	27	27	9	Hé
Bourey	168	360	Cérences.	1735 »	41	23	22	10	Fa
Bréville	369	688	Bréhal.	3680 67	50	26	26	7	Le
Bricqueville-sur-Mer.....	1404	1464	<i>idem.</i>	10544 »	46	18	18	2	Tr
Cérences	1917	2242	☒	20465 78	38	18	18	6	Ar
Chanteloup.....	338	417	Bréhal.	3025 33	43	21	21	2	Ar
Coudeville.....	754	872	<i>idem.</i>	6690 87	46	21	21	2	Cl
Equilly	335	566	Gavray.	3827 33	44	29	29	13	Fr
Hudimesnil	1212	1877	Bréhal.	10823 63	50	24	24	5	Te
La Meurdraquièrre.....	444	762	Cérences.	4011 67	43	26	26	11	Le
Le Loreur	314	323	<i>idem.</i>	1851 97	41	23	23	7	Le
Le Mesnil-Aubert	480	596	<i>idem.</i>	3752 07	36	14	14	11	Fr
Longueville	501	411	Granville.	4205 »	50	26	26	7	M
Munéville-sur-Mer	619	728	Cérences.	6189 67	48	15	15	4	Co
St-Sauveur-la-Pommeraye.	473	527	Bréhal.	4076 67	47	27	27	12	Co

CANTON DE CERISY-LA-SALLE §. Population : 0,3

CERISY-LA-SALLE.	1701	1693	☒	13996 45	21	14	14	»	Le
Belval	402	567	Coutances.	4103 80	27	6	6	7	Le
Cametours	786	722	Marigny.	6528 30	17	14	14	6	Le
Guéhébert	325	629	Roncey.	4210 »	40	14	14	10	Le
Montpinchon	1297	1693	Cerisy-la-Salle.	12142 67	23	12	12	3	Le
Notre-Dame-de-Cenilly....	1317	2522	<i>idem.</i>	15008 01	21	18	18	5	Le
Ouville	769	1220	Coutances.	6598 92	31	9	9	7	Le
Roncey	974	1216	☒	9966 07	29	18	18	7	Le
Saint-Denis-le-Vêtu.....	1179	1317	Coutances.	11012 74	38	9	9	12	Le
Saint-Martin-de-Cenilly ...	521	677	Roncey.	5036 20	23	18	18	9	Le
Savigny	670	1016	Coutances.	6536 07	24	9	9	5	Le

aires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
--------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

ERRE-EGLISE.

	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
t.	Noyon.	Philippe.		Fouque (M ^{me})
	Roblot.	Briard.	Laronche	Duvey.
k.	Laurens (Etienne).	Henry.		Lecoutour.
	Daireaux.	Mauduit.		Guillard.
l.	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
in.	Guerrand.	Lecluze.		Ruelle.
	Ieroux.	Lebartel.		Guesnon.

Population : 106,527 habitants.

habitants (8 communes).

l-Dombre-	Marie, Saillard.	<i>Brothelande.</i>	Ménard ; Briens.	Blattre ; Dorez (Cours comp' d'ensemble).
*.	Corbet.	Pigasse.	Ménard.	Bouley.
ie.	Laisney.	Hélaine.	Troude.	Lemierre.
el.	Laroque.	Costey.	Lefèvre.	Lefilleul.
r.	Lhullier.	Lebesnerois.		Lebreton.
çois.	Lemière.	<i>Lecapitaine.</i>	<i>réunie à Coutances</i>	
d.	Hédouin.	<i>Brothelande.</i>	<i>idem.</i>	
n.	Delacour.	Debroise.	Picot.	Crouin.

habitants (16 communes).

Bellière.	Lemonnier.	<i>Destrès.</i>	Goguelin.	Lucas.
p.	Godal.	Alix.		Turgot.
n.	Quinette.	Année.		Pichon.
un.	Lengronne.	Loisel.		Tétrel.
et.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Tasse.
ne.	Nicole.	<i>Bedel.</i>	Douchin.	Letan.
nt.	Pimor.	Le Bailly.		Leménager.
n.	Lecailletel.	Fouque.	Méquin.	Boisyvon.
evel.	Gouelle.	Maillard.		Lemoussu.
ude.	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
r	Deguelle.	Guyot.		Yvon.
teray.	Laurence.	Pellé.	Maupas.	Gantier.
on.	Letarouilly.	Trehu.	Desrués.	Lechevallier
in.	Beaumont.	Osouf	Clouet.	Cheval.
.	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Tostain.	Vigot.
mbier.	Duchène.	Templer.		Boutelou.

habitants (41 communes).

rd.	Eudes.	<i>Binet.</i>	Desplanques.	Lecarpentier.
squet.	Damecour.	Hélaine.	Guilmin.	Nicolle.
lois.	Fossey.	Boulay.	Lainé.	Davodet.
nte.	Letarouilly.	Germain.	Lebailly.	Dudouyt.
l.	Enée.	Langevin.	Morel.	Guilbert.
e la Brunellière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Ledentu.	Marie.
y.	Lengronne.	Hollande.	Lefrançois.	Chardot.
	Durand.	Leflamand.	De Saint Denis.	Viard.
ley.	Delarue.	Huvé.	Sohier.	Tiphaigne.
in.	Desponts.	Boulay.	Rault.	Debieu.
t.	Basire.	Joubin.	Pelloue.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les COMMUNES.	Principal des 4 contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE GAVRAY §. Population 0.

GAVRAY	1476	1601	☒ Gavray.	11486	83	34	18	18	Gr
Grimesnil	185	261	Gavray.	1685	57	31	15	15	Re
Hambye	2350	2957	☒	23199	13	25	19	19	Pa
La Baleine	274	403	Gavray.	1840	20	32	20	20	Le
Le Mesnil-Amand	390	675	idem.	4059	33	38	22	22	Pa
Le Mesnil-Bonant	235	239	idem.	1138	33	38	23	23	Be
Le Mesnil-Garnier	587	923	idem.	4743	»	41	25	25	Be
Le Mesnil-Hue	216	334	idem.	1972	»	39	24	24	Re
Le Mesnil-Rogues	427	478	idem.	3010	»	41	26	26	Le
Le Mesnil-Villeman	708	1071	idem.	5351	13	40	26	26	Co
Lengronne	823	1208	idem.	8857	33	33	15	15	Le
Montaigu-les-Bois	528	665	idem.	4004	27	40	24	24	Ma
Saint-Denis-le-Gast	1225	1671	idem.	12269	88	29	18	18	Le
Sourdeval-les-Bois	449	585	idem.	2484	37	30	26	20	Le
Ver	843	1376	idem.	9160	47	38	22	22	C

CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS §. Population 2

LA HAYE-DU-PUITS ☒	1388	517	☒	14001	58	44	29	29	D
Appeville	557	1321	Prétot.	12583	83	38	46	46	TE
Baudreville	274	464	La Haye-du-Puits.	3149	42	51	36	36	TH
Bolleville	453	623	idem.	4243	67	46	31	31	G
Canville	321	534	idem.	4678	17	54	39	39	Pa
Coigny	352	412	Prétot.	4359	»	40	42	42	Co
Cretteville	561	682	idem.	7902	23	46	44	44	Le
Denneville	568	832	La Haye-du-Puits	6159	»	54	39	39	Be
Doville	509	1018	idem.	5303	83	47	33	33	Le
Gerville	183	582	idem.	2707	93	44	28	28	Le
Glatigny	319	499	idem.	3049	53	52	37	37	Le
Houtteville	197	448	Prétot.	4696	27	41	44	44	Pa
Lithaire	864	1414	La Haye-du-Puits.	6611	17	42	30	30	Le
Mobecq	391	816	idem.	6356	13	44	28	28	Le
Montgardon	645	1331	idem.	6850	87	46	32	32	Le
Neufmesnil	265	532	idem.	3503	»	36	32	32	Le
Prétot	565	811	☒	6182	»	46	39	39	Le
St-Nicolas-de-Pierrepont ..	656	813	La Haye-du-Puits.	5038	05	49	34	34	Le
Saint-Remy-des-Landes ...	506	816	idem.	4882	07	52	36	36	Co
St-Sauveur-de-Pierrepont ..	401	819	idem.	5603	73	50	35	35	Le
Saint-Symphorien	310	581	idem.	4933	60	45	30	30	Le
Surville	361	746	idem.	3088	67	33	39	39	Le
Varenguebec	801	2120	idem.	10164	35	50	36	36	Le
Vindfontaine	582	838	Prétot.	7271	50	45	41	41	Le

CANTON DE LESSAY §. Population 1

LESSAY	1333	2246	☒	11889	51	36	21	21	Le
Angoville-sur-Ay	530	672	Lessay.	5974	58	40	26	26	Le
Anneville	307	435	Gouville.	2951	25	41	13	13	Le
Bretteville-sur-Ay	556	980	Lessay.	5910	67	48	30	30	Le

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

habitants (15 communes).

	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
n.	Eudes.	<i>Etienne.</i>	Leteneur.	Houet.
e.	Quesnel.	Morel.		Legros.
let.	Quesnel.	<i>Lemazurier.</i>	Tostain, Vimond.	Picot.
ite.	Lebargy.	Auvray.	Lepigeon.	Bataille.
ronnière.	Auvray.	Cosson.		Barbé.
el.	Frémine.	Templier.		Hersent.
el.	Groult.	Havel.	Hubert.	Hédouin.
ault	Joret.	Dauvergne.		Auvray.
reton.	Décley.	Lechartier.	Allain.	Reffuveille.
e Gourmont.	Regnault	Anquetil ; Duchemin.	Lebailleux.	Godard, Lebigot.
eavalier.	Bosquet.	Larose.	Bédouin.	Victor.
e.	Blin.	Thomas.	Lerouet.	Paysant.
oupé.	Drieu.	Gautier.	Morin.	Godfrey.
ence.	Legraverend.	Gombert, Lesage.	Sévaux.	Richet.
e Mobecq.	Dupont.	Lemoigne.	Lecouturier.	Tétré.

3 habitants (24 communes).

oux.	Dolbet.	<i>Clément.</i>	Thiébot.	Galichère.
ssel.	Legigan.	Carouge.	Letourneur.	Peilhâte.
lebert	Desperques.	Drieu.		Fautrad.
ger.	Lhullier.	Depériers.	Hacquebey.	Roussel.
tier.	Canu.	Portais.		Torel.
l.	Asseline.	Hallot.	Provost.	James.
st.	Pontus.	Milet.	Lefèvre.	Gaillard.
ve.	Lemonnier.	Delacour.	Martinet.	Lebiguais.
nce.	Hostingue.	Riquier.		Martinet (M ^{me}).
dy.	Levesque.	Leguillochet.	Gautier.	Sohier.
m.	Holley.	Anger.		Gautier (M ^{me}).
rdon.	Jehenne.	Jouaudin.	Lecoufle.	Gosselin.
restier.	Dupin.	Hinard.	Robine.	Deslandes.
arquand.	Doley.	Voisin.	Lirot.	Ameline.
ourneur.	Picquenot.	Hervieu.		Vautier.
tin	Roulland.	Saillard.	Lemière.	Folliot.
ourneur.	Gancel.	Lebert.	Marienne.	Lecesne.
enault.	Lerouge.	Baudry.	Lefebvre.	Mancel (M ^{me}).
age.	Lacotte.	Go'efroy.	Lesigne.	Février.
ze	Fauquet.	Regnault.		Delahaye.
rtel.	Lesage.	Desrez.	Lelion.	Hamard.
lanois.	Hurel.	Duval.	Enault.	Sohier.
La Martinière *.	Tarin.	Massieu.	Mathey.	Lepetey.
	Leconte.	Ollivier.		Lehodye.

30 habitants (13 communes).

lvel.	Jean.	<i>Hamel.</i>	Colin.	Loret.
tel.	Brochard.	Auvray.	Ledoux.	Marescq.
uvin (Eugène).	Dauvin (Léon).	Hérouard.		Lechevretel.
el.	Aubin.	Desmottes.	Lehérichon.	Fautrad.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU		
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.

Suite du Cas

Créances.....	2101	2150	☒	9632	83	39	21	21
Geffosses.....	924	2031	☒	9988	74	39	14	14
La Feuillie.....	525	1384		4277	10	32	18	18
Laulne.....	478	888		6428	37	36	25	25
Millières.....	1004	2030		7775	70	31	20	20
Pirou.....	1434	2811		11585	25	42	19	19
Saint-Germain-sur-Ay.....	641	1878		7382	93	44	26	26
Saint-Patrice-de-Claids.....	262	559		3598	17	32	22	22
Vesly.....	1058	1637		13778	95	41	26	26

CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER 9. Populat

MONTMARTIN-SUR-MER.....	1045	1002	☒	8749	75	41	10	10
Annoville.....	879	851		7086	87	43	13	13
Contrières.....	596	913		8570	87	38	8	8
Hautteville-sur-Mer.....	607	339		3323	»	40	12	12
Hérenquerville.....	288	271		2290	50	43	13	13
Hyenville.....	329	331		3001	15	37	7	7
Lingreville.....	1391	923		9908	»	45	15	15
Montchaton.....	600	689		4839	17	36	7	7
Orval.....	1097	1231		11959	72	36	6	6
Quettreville.....	1453	1586	☒	13182	68	40	10	10
Régneville.....	1777	1029	☒	11511	14	40	11	11
Trelly.....	1003	1175		10798	96	43	13	13

CANTON DE PÉRIERS 9. Populat

PÉRIERS.....	2644	1453	☒	28756	43	26	16	16
Beaupré.....	289	226		2884	66	37	34	34
Feugères.....	720	832		7454	42	21	15	15
Gonfreville.....	361	898		4507	50	35	23	23
Gorges.....	1029	2269		13258	47	38	25	25
Lastelle.....	189	398		2167	92	38	28	28
Le Plessis.....	611	1096		6393	53	38	28	28
Marchésieux.....	1262	1975		15250	16	23	20	20
Nay.....	182	249		1794	33	34	23	23
Sainte-Suzanne.....	181	352		2228	30	41	32	32
Saint-Germain-sur-Sèves.....	427	819		6878	42	32	22	22
Saint Jores.....	763	1275		11048	67	40	30	30
Saint-Martin-d'Aubigny.....	731	1581		10427	27	22	18	18
Saint-Sébastien-de-Raids.....	425	520		4296	»	26	19	19

CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE 9. Populat

SAINTE-MALO-DE-LA-LANDE.....	410	397	☒	2675	17	40	9	9
Agon.....	1597	1237	☒	10538	10	41	11	11
Ancteville.....	467	773		4860	78	38	8	8
Blainville.....	1545	1280	☒	10270	51	43	18	18

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

E LEISSAY.

MM. Zalusky *. Fesnien. Iue. Belaune. Fautrad. Tourmage. Chelièvre. Dujardin. Duprey-Beuzeville.	MM. Pacquet. Maresq. Meslin. Grandemange. Lebreton. Saussey. Mahault. Eude. Auvray.	MM. Adam; Leconte. Lesaulnier. Fras. Leroux. Fras. Levillain. Couespel. Hulmer. Debout.	MM. Libor. Caubrière. Ledanois. Anger. Roussel. Barbet. Dieudonné. Cousin. Villette.	MM^{les} Pasturel; Dobois. Beaufils. Auvray. Girard. Delaroque. Chasles. Lebarbier. Pican. Diesny.
--	---	---	--	--

1,063 habitants (12 communes).

banlos. de Conte. degraverend. Michel d'Annoville. delalande. Dubreuil. percepied. delamare (Victor). oulomb. aumier. chelièvre. [d'Académie. esnagne, Officier.	Pannier. Legallais. Deguelle. Leleup. Cottereau. Delamare. Frémin. Delamare (Pierre). Le Graverend. Ollivier. Lebasnier. Vallet.	Folliot. Duret; Lengronne. Giret. Lepetit. Rubé. Hauvet. Travers. Chardot. Lefrançois. Lemasson. Clouard; Vautier; Montaigne. Adam.	Etienne. Delacour. Cléreau. Chanteclair. Folliot. Beaufils. Houllier. Letourneur. Lebargy. Lahaye.	Darthenay. Drouet. Tirhard. Esnol. Esnol. Lemoine. Angé. Réné. Aiméline. Addes. Barbey; Legardier; Lefèvre. Coubrun.
--	---	--	---	--

116 habitants (14 communes).

egnault. remin. de la Conté. ezard. rotelande. moigne. illemin. ger. acary. ir (Frédéric). lla. got (François). bailly. Guelinel.	Vallée et Leconte. Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Hébert. Lemariguy. Lair (Jean). Dujardin. Bagot (Jacques). Leforestier. Pacary.	Dolbet. Couvert. Regnault. Beuve. Leblond. Papin. Lecluze. Viard. Gosselin. Laurence. Leblond. Marie. Legoubey. Canto.	Le Prioux (Seule supérieure). Doucet. Lecouey. Robine. Saugrain. Lepage. Bicrel. Alexandre. Rose. Noyer.	Cordeau. Leclerc. Aubry. Holley (M ^{me}). Jean. Lecesne. Lenoir. Lefliâtre. Enée. Bernard. Choux. Laisney. Leclerc.
--	--	--	--	---

21 habitants (13 communes).

enne. Moine. illot. illot.	Poulain. Estur. Bouillon. Lebreton.	Mauger. Regnault. Beaufils. Chapdelaine.	Postel. James. Harache.	Postel (M ^{me}). Esnault. Delaroque. Dujardin.
-------------------------------------	--	--	-----------------------------------	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.		BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF LIEU		
	de l'arrondissement.	de canton.			du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sment.

Suite du CANTON

Boisroger.....	402	529	St-Malo-de-la-Lande.	3181	90	41	10	10
Brainville.....	231	319	<i>idem.</i>	2651	67	37	7	7
Gouville.....	1733	1295	☒	10600	24	44	13	13
Gratot.....	635	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8434	97	35	5	5
Heugueville.....	549	674	Coutances.	6971	65	42	7	7
La Vendée.....	362	503	<i>idem.</i>	3693	33	35	6	6
Montsurvent.....	446	833	St-Malo-de-la-Lande.	6220	67	41	9	9
Sorigny.....	284	395	Coutances.	2769	20	38	7	7
Tourville.....	760	903	St-Malo-de-la-Lande.	6725	05	40	8	8

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population

SAINTE-SAUVEUR-LENDELIN ...	1574	1689	☒	15389	48	29	10	10
Camprond.....	505	619	Coutances.	3793	37	22	9	9
Hautteville-la-Guichard...	988	1498	Marigny.	8695	95	22	14	14
La Ronde-Haye.....	514	665	St-Sauveur-Lendelin	4648	23	31	12	12
La Lorey.....	959	1456	Marigny.	11565	17	19	12	12
Le Mesnil-Bus.....	706	498	St-Sauveur-Lendelin	4438	40	24	14	14
Montcuit.....	413	384	<i>idem.</i>	2972	75	22	13	13
Monthuchon.....	502	764	Coutances.	5732	75	32	6	6
Munville-le-Bingard.....	1047	2000	St-Sauveur-Lendelin	10539	43	34	11	11
Saint-Aubin-du-Perron.....	505	750	<i>idem.</i>	5107	33	28	15	15
Saint-Michel-de-la-Pierre...	358	484	<i>idem.</i>	2846	20	28	12	12
Vaudrimesnil.....	534	603	Périers.	3924	07	31	13	13

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN

CANTON DE MORTAIN ¶. Population

MORTAIN ☒.....	2408	684	☒	18068	89	62	98	»
Bion.....	615	1264	Mortain.	5049	07	66	72	4
Fontenay.....	429	685	<i>idem.</i>	3369	40	67	68	8
Le Neufbourg.....	660	923	<i>idem.</i>	2724	07	62	68	2
Notre-Dame-du-Touchet...	1330	1795	<i>idem.</i>	8740	33	71	78	10
Rancoudray.....	400	852	<i>idem.</i>	1663	»	68	75	7
Romagny.....	1400	2946	<i>idem.</i>	9994	37	67	71	4
Saint-Barthélemy.....	454	679	<i>idem.</i>	2841	93	59	64	4
Saint-Clément.....	947	2382	<i>idem.</i>	5537	45	68	76	8
Saint-Jean-du-Corail.....	608	1404	<i>idem.</i>	4943	»	67	41	6
Villechien.....	581	1082	<i>idem.</i>	5337	90	69	78	10

CANTON DE BARENTON ¶. Population

BARENTON.....	2415	3535	☒	20663	17.	72	78	10
Ger.....	2231	3936	☒	11065	84	73	79	14
Saint-Cyr-du-Bailleul.....	1481	2941	Barenton.	13447	92	77	83	15
Saint-Georges-de-Rouelley.	1405	2044	<i>idem.</i>	9136	89	77	77	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.

MM. Fauvel. Hommet. Laisney.	MM. Villedieu. Desmottes. Jean.	MM. Larsonneur. Niobey. Legouche; Mottin, Picault.	MM. Lurienne. Larose.	MM^{lles} Lecouillard. Leduc. Leclair, André.
Lerosey. Pignet. Ozon. Gasnier. Esnouf. Dudouyt.	Robiquet. Hébert. Lefebvre. Envremer. Robert. Cardin.	Boulay, Duval. Lemétais. Cardin. Gaignon. Durier. Blanchet.	Sadoc. Barbet. Desplanques. Ozouf.	Lion, Lechardeur. Regnault. Marie. Lair. Laurent. Lecardonnel.

1,605 habitants (12 communes).

Lemaitre. Guesney. Lerouxel. De St-Denis (Louis). Ozouf. Fremond. Groult. Tesson. Toulorge. Lebailly. Laisney. Rupalley.	Ledentu. Defonteney. Legrand. De St-Denis (Prosp.). Lechevallier. Poutrel. Lejeune. Lecacheux. Desaintdenis. Ledot. Guilbert. Lecanu.	<i>Fontaine.</i> Anger. Bezard. Drouet. Gautier. Delaroque. Depériers. Gohier. Falaise. Legrand. Huard. Hélène.	Duval. Le Rebourg. Julienne. Patix. Arondel. Delacour. Lemarinel. Hélie. Mesnage. Dusiquet. Quesnel.	Lion. Adeline. Guesney. Sublin. Plantegenest. Caillard. Lefrançois. Jacquet. Heuguet. Gosselin. Edme. Anger.
---	--	--	--	---

Population : 64,680 habitants.

1,832 habitants (11 communes).

De Bailliencourt. Lemaignen. Leclerc. Brisou. Boulanger. Ledenais. Legrand (An ¹⁶) * Alexandre. Delatouche. Gaudin de Villains. Hamon.	Ganier-Hauteville. Anfray. Couette. Garnier. Breillot. Millet. Bizault. Clouard. Robida. Moisseron. Monder.	<i>Menant.</i> Pillay. Lepesteur. Colas-Lavigne. Fouasse. Juhel. Lenicolais. Maillard. Théault. Roblin. Pasquier.	Alexandre. Lebugle. <i>réuni à Mortain.</i> Hollaude. Sineux. Louise. Desdevises. Legoubey. Liot.	Lebugle (M ^{me}). Legros. Vve Lebec. Labigne. Letenneur, Lebourg Delaunay. Pasquier. Boisroux. Boisroux.
--	---	---	---	--

1,832 habitants (4 communes).

Bechet. Esneu. Bourguignon. Malon.	Petit. Graindorge. Veizard. Le Sergent.	<i>Desclos.</i> <i>Houssin.</i> Gosse. Mauduit.	Lenoir. Dumont. Vigot. Provost.	Foinet. Piet, Degrange, Haba. Groult, Picquard. Boëda.
---	--	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	
CANTON D'ISIGNY §. Population									
ISIGNY	337	423	☒	2432	67	68	20	5	5
Chalandrey	565	768	Isigny.	3674	83	67	65	20	5
La Mancellière.....	510	750	<i>idem.</i>	3709	93	60	60	18	4
Le Buat.....	451	457	<i>idem.</i>	2920	90	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs.....	350	461	<i>idem.</i>	2398	87	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault.....	505	669	<i>idem.</i>	3739	80	65	66	24	4
Les Biards.....	804	1060	St-Hilaire-du-Harc.	6037	47	70	71	23	3
Montgothier.....	510	750	Isigny.	3961	27	63	63	21	6
Montigny.....	511	903	St-Hilaire-du-Harc.	4103	75	29	60	15	8
Naftel.....	260	276	Isigny.	1528	60	64	63	17	4
Vezins	523	775	<i>idem.</i>	4338	83	73	63	27	5
CANTON DE JUVIGNY §. Population									
JUVIGNY	789	750	☒	4347	58	60	60	10	»
Bilfontaine.....	358	673	Juvigny.	2133	83	62	62	»	4
Chasseguy.....	191	306	<i>idem.</i>	1162	47	66	63	11	6
Chérencé-le-Roussel	800	1009	<i>idem.</i>	5229	17	57	57	11	5
La Bazoge.....	324	580	<i>idem.</i>	2537	20	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée.....	423	678	<i>idem.</i>	2696	93	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray.....	621	1147	<i>idem.</i>	4079	83	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve.....	682	1174	<i>idem.</i>	4982	25	57	57	13	3
Reffuveille.....	1289	2234	<i>idem.</i>	7975	47	57	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL §. Population									
LE TEILLEUL §.....	2150	3048	☒	17302	42	74	82	14	»
Buais.....	1327	1779	☒	8669	22	80	80	17	8
Ferrières.....	173	345	Buais.	1714	33	77	80	14	6
Heussé.....	727	1457	Le Teilleul.	4816	70	79	86	18	4
Husson.....	766	1356	<i>idem.</i>	7325	83	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois.....	230	477	<i>idem.</i>	2547	»	73	80	12	4
Saint-Symphorien.....	440	675	St-Hilaire du-Harc.	3250	78	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux.....	1138	1716	<i>idem.</i>	7291	25	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET §. Population									
ST-HILAIRE-DU-HARCOUET §.....	3906	995	☒	30817	64	77	69	15	»
Chevreuille.....	277	441	St-Hilaire-du-Harc.	2564	78	68	69	13	6
Lapenty.....	931	1488	<i>idem.</i>	7666	33	75	69	11	7
Le Mesnillard.....	697	977	<i>idem.</i>	4459	18	67	68	11	7
Les Loges-Marchis.....	1438	1988	<i>idem.</i>	9044	48	81	73	19	4
Martigny.....	702	888	<i>idem.</i>	4984	57	63	65	16	6
Milly.....	667	964	<i>idem.</i>	5609	17	75	72	11	7
Moulines.....	480	731	<i>idem.</i>	3103	08	83	75	17	6
Parigny.....	1267	1162	<i>idem.</i>	7096	53	74	69	13	3
Saint-Brice-de-Landelles	1035	1525	<i>idem.</i>	6722	68	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles	1616	1965	<i>idem.</i>	10307	32	84	77	23	8
Virey.....	1259	1693	<i>idem.</i>	9086	33	80	63	18	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

3,323 habitants (11 communes).

MM. Foisil. Jouenne (J.). Danguy. Blouin. Touroul. Guérin. Davy. Lechat. Mazier. Jouenne. Morin.	MM. Varin. Aubert. Guilmin. Aubert. Mazier. Mahé. Martin. Sauvé. Macé. Datin. Pelchat.	MM. Levesque. Lesénéchal. Brault. Lemoine. Faucheux. Moisson. Piton. Ménard. Leroux. Prével. Lair.	MM. Normand. Bocage. Levivier. Trochon.	MM ^{lles} Vauprès. Letouzé. Filâtre. Desloges. Tencé. Costentin. Hamel. Morin. Gautier. Robin. Costard.
---	---	---	---	---

3,477 habitants (9 communes).

Grossin. Clouard. De Verdun. Loisel. <i>Couey de la Chesnèdière.</i> Aguiton. Besnier. Mazure. Turquetil.	Raulin. Dussault. Martin. Bazin. de Saint-Germain. Hédou. Georget. Sachet. Loyvet.	Leroy. Leroy. Dupont. Jamault. Challier. Fromentin. Leroy. Fontaine. Gautier.	Danguy. Jouault. Gautier. Blondel. Delafontaine.	Pierre. Herbel. Esnouf. Couette. Robert. Dardenne. Aguiton. Hamel. Poullain.
---	--	---	--	--

3,951 habitants (8 communes).

Malon. Couillabin. Jouin. d'Avenel. Louvet. Grandin. Hamon. Tencé (Pierre-Marin)	Ruauit. Rouel. Hélie. Potier. Buisson. Gautier. Guillemin. Tencé (Eugène-Pierre).	Duval. Genson. Poulain. Lebedel. Fautrel. Delafosse. Vautier. Lemesle.	Blin. Goupil. Lemenuet Danguy. Tillault.	Hamel, Adéle, Lechan- Gazengel. (veuf. Leconte. Macé Debesne. Genson. Ecole libre. Davoux.
---	--	---	--	---

4,255 habitants (12 communes).

Genest. Viel. Lucas. de Beaurepaire. Hantraye. Vaudouer. Legrand (Art.) * Fremin. Martin. Chéron. Boucé. Pays.	Pleutin, Pinel. Bochin. Landry. Bagot. Lepauvre. Dupont. Pacilly. Restoux. Blouin. Badiche. Alleaume Dupont.	Mahier. Couillard. Yger. Gazengel. Margueritte. Leburey. Levillain. Pillay. Quesnel. Corbe Philippe. Pillay.	Doré. Desilles. Durel Villedieu. Le Capitaine. Durand. Lebigot. Rault. Coulon.	Lechanoine. Bliard. Dugué. Pinard. Théault. Genevée. Gastebois. Planté. Leprieur. Duclou. Costentin. Ruel.
---	---	---	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population :

Saint-Pois.....	753	788	☒	4100	53	51	50	17	»
Boisyvon.....	247	385	Villedieu.	1829	07	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre..	1397	1725	Saint-Pois.	5772	55	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin.....	358	522	Villedieu.	2042	50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert.....	456	785	Saint-Pois.	3702	30	60	54	15	4
Lingoard.....	237	363	<i>idem.</i>	1322	17	54	54	15	4
Montjoie.....	940	1437	<i>idem.</i>	4040	58	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves...	1113	1480	<i>idem.</i>	6925	07	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Buillant..	676	1237	Villedieu.	3493	33	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois.....	303	497	<i>idem.</i>	1876	13	41	37	29	12

CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population :

Sourdeval ☞.....	3979	3648	☒	20643	35	82	67	11	»
Beauficel.....	441	911	Sourdeval.	3806	»	57	61	13	5
Brouains.....	495	379	<i>idem.</i>	3133	49	57	60	10	8
Gathemo.....	652	1040	<i>idem.</i>	3924	40	49	57	18	7
Le Fresne-Poret.....	731	1001	<i>idem.</i>	4643	10	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel.....	701	931	<i>idem.</i>	4118	60	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu..	545	788	<i>idem.</i>	3341	83	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu.	183	270	<i>idem.</i>	1296	67	52	68	19	8
Vengeons.....	1160	1569	<i>idem.</i>	6816	62	50	62	16	5

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

CANTON DE VALOGNES ¶. Population

VALOGNES ☞.....	5718	1748	☒	67840	86	68	54	»	»
Brix.....	2114	3357	Sottevast.	16880	42	67	64	10	10
Huberville.....	308	576	Valognes.	4501	93	61	58	4	4
Lieusaint.....	379	522	<i>idem.</i>	4935	67	62	50	4	4
Montaigu.....	785	1471	<i>idem.</i>	7113	42	66	62	8	8
Saussemesnil.....	1336	2144	<i>idem.</i>	9671	72	65	62	8	8
Tamerville.....	882	1933	<i>idem.</i>	11703	83	61	57	3	3
Yvetot.....	885	1240	<i>idem.</i>	13275	84	62	53	4	4

CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population

BARNEVILLE.....	914	573	☒	6779	14	69	48	29	»
Baubigny.....	231	644	Barneville.	2199	83	77	56	33	8
Carteret.....	523	509	<i>idem.</i>	3462	53	73	51	50	3
Fierville.....	523	745	<i>idem.</i>	4647	83	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot.....	427	730	<i>idem.</i>	3262	32	71	52	28	4
Le Mesnil.....	268	345	<i>idem.</i>	2415	40	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne....	933	1712	<i>idem.</i>	7090	58	73	52	29	4
Le Valdécie.....	251	398	Bricquebec.	1667	83	73	73	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

6,422 habitants (10 communes).

MM. C ^{te} d'Auray. Gantier de Carville. Martinet. Haupais. Garnier. de Saint-Paul. Lesage. Rubé. Lair. Delanoë.	MM. Liot. Lebas. Haupais. Le Jamtel. Delabroize (Daniel). Vimont. Furgon. Roquet. Mochon. Davy.	MM. Chesnel. Belloir. Bailleul. Barbé. Langlois. Restout. Guénier. Vénisse. Roiesnel. Templer.	MM. Esnouf. Belouin. Le Bécherel. Frican. Porée.	MM^{lles} Lechartier. Bataille. Pautret. Carnet. Corbe. Valentin. Dauphin. Vieillard. Lenormand. Navet.
--	--	---	--	--

8,887 habitants (9 communes).

Labiche. Vaullegeard. Lefrançois. Davy. Debon ✱. Davy. Lebigot. Gallet. Champion.	Almin. Le Maignen. Raulin. Maillard. Champion. Moulin. Caraby. Badiou. Bazin. Duval.	<i>Payen.</i> Delaunay. Turquetil. Bonnell. Calando. Chesnel. Dauguet. Gautier. Tesnière.	Saoul. Tesnière. Poulain. Lemercier. Delafosse. Letouzé.	Lecroisier, Millet. Fouchard. Coursin. Abraham. Blin. Desvallées. Couillard. Vimond. Bazin.
---	--	---	---	---

Population : 75,494 habitants.

12,307 habitants (8 communes).

Sébire O✱.	Hamel, Lemeland.	<i>Tessero, Thomas ;</i> Gamas, à Saint- Joseph. <i>Amiot.</i> Levallois. Ameline. Divetaïn. Lesauvage ; Lamy. Yvelande. Robin.	Gondouin, Le- sage. Legoupil. Lesauvage. Blondel, Mèroult. Dorange. Leprieur.	Chastan. Dutot. Beillard. Lainé. Jamet. Pilet. Laurent.
------------	------------------	--	---	---

8,606 habitants (16 communes).

Lecanelier. Larquemin. Lepelletier. Duval. Lechevallier. Lavechef. Bouillon. Lemonnier.	Giot. Sibran. Rachine. Quesneville. Burnel. Henry. Chuquet. Lepaumier.	<i>Hamelin.</i> Féron. Hervieu. Lefebvre. Lethimonnier. Schier. Mautalent. Letavernier.	Simon. Sollier. Lepourry. Deméautis. Lemesle.	Poulain. Lequertier. Godefroy. Cousin. Deméautis. Billard. Esnouf. Broquet.
--	---	--	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

Suite du CANTON

Ourville	740	1184	Portbail.	7813	93	62	41	28	8
Portbail	1869	2107	☒	16640	58	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière ...	377	327	Barneville	2462	25	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière ...	220	358	<i>idem.</i>	2277	33	68	47	31	2
Saint-Maurice	402	745	<i>idem.</i>	3689	08	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthégglise ..	252	539	<i>idem.</i>	1512	33	74	51	23	8
Senoville	308	717	<i>idem.</i>	3011	»	77	53	23	8
Sortosville-en-Beaumont ..	418	1024	<i>idem.</i>	3653	52	75	57	24	7

CANTON DE BRICQUEBEC §. Population :

BRICQUEBEC	3647	5142	☒	37269	53	70	52	13	»
Breuville	440	844	Sottevast.	3642	17	78	62	16	10
Les Perques	252	485	Bricquebec.	2378	08	74	53	18	5
Le Vrétot	833	2056	<i>idem.</i>	9149	08	77	59	20	7
Magneville	513	949	<i>idem.</i>	7207	83	62	51	10	9
Morville	340	708	Valognes.	6324	»	63	51	6	11
Négevville	1022	1642	<i>idem.</i>	11352	57	63	55	6	7
Quettetot	675	1243	Bricquebec.	5650	83	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	840	1716	Sottevast.	7136	29	78	60	17	8
Sain-Martin-le-Hébert	190	213	<i>idem.</i>	1497	»	75	57	32	5
Sottevast	868	1985	☒	7380	03	70	62	76	7

CANTON DE MONTEBOURG §. Population :

MONTEBOURG	2149	588	☒	19373	88	51	56	7	»
Azeville	185	300	Montebourg.	2384	33	49	54	14	7
Ecausseville	142	524	<i>idem.</i>	4925	60	49	55	11	4
Emondeville	466	529	<i>idem.</i>	6338	33	48	54	11	4
Eroudeville	191	487	<i>idem.</i>	3931	17	50	58	9	2
Flottemanville	274	485	<i>idem.</i>	4718	34	56	51	4	5
Fontenay	459	814	<i>idem.</i>	7465	42	52	58	12	5
Fresville	712	1389	<i>idem.</i>	13610	67	47	51	13	6
Hémevez	243	430	<i>idem.</i>	4177	33	59	49	6	6
Joganville	146	287	<i>idem.</i>	2775	80	49	53	10	3
Le Ham	232	387	<i>idem.</i>	4311	46	56	50	10	5
Lestre	536	759	<i>idem.</i>	6827	33	60	64	11	8
Ozeville	245	469	<i>idem.</i>	2964	92	56	60	11	1
Quinéville	322	460	<i>idem.</i>	4396	58	57	63	14	7
Saint-Cyr	205	570	<i>idem.</i>	3681	50	54	60	5	4
Saint-Floxel	502	846	<i>idem.</i>	8134	97	53	57	9	2
St-Germain-de-Tournebut ..	668	1391	Valognes.	8817	37	58	62	8	6
Saint-Marcouf	328	1353	Montebourg.	11887	04	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville ..	261	361	<i>idem.</i>	3490	03	56	61	9	5
Sortosville	140	348	<i>idem.</i>	1998	48	56	52	6	4
Urville	274	515	<i>idem.</i>	4526	50	59	48	7	7
Vaudreville	166	302	<i>idem.</i>	1914	»	55	60	10	4

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE BARNEVILLE.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Noël.	Vasselin.	Lefranc.	Dumouchel.	Fauvel.
Vardon.	Fenouillères.	Mabieu.	Besnard.	Lizieux.
Besnard.	Luce.	Fourmage.	Antoine.	Gauvain.
Le Cannellier.	Cauchard.	Leherpeur.		Lebreton.
Giot.	Lerouillois	Bazurais.		Mahié.
Desprez.	Godrel.	Delacour.		Eudes.
James.	Mauger.	Pillet		Duval.
Desprey.	Cosniam.	De Saint-Jores.		Vrac.

),500 habitants (11 communes).

De Traynel.	Anquetil et Prével.	<i>Caillemer</i> ; Marie, Tollemér.	Lecavelier.	Houssin, Retout, Anne.
Lemarinel.	Jeanne.	Digard	Hubert.	Beuve.
Langlois.	Cosnefroy.	Lesavourey.		Lamache.
Mendret.	Le Pesqueur.	Lemarinel.	Leconnétable.	Chapey M ^{me}).
Lemarié (Jean)	Lemarié (Victor).	Denis.	Marie.	Bréhant
Larquemin.	David.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Lepetit.	Gardin.	Herbin.	Travert.
Le Rouvillois.	Hamel.	Moulin.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Couppéy.	Mabire.	Lemarinel.	Lemoyné.	Lesavourey.
Lebarbenchon.	Jacqueline.	Leneveu.		Lemonnier.

),149 habitants (22 communes).

Lemor.	Capron.	<i>Dallain.</i>	Le Tourneur.	Leroyer.
Féron.	Leforestier.	Vilquin.		Auvray.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.	Simon.	Leroux.
Legoupil (Charles).	Le Goupil (Omer).	Leblastier.		Lemonnier.
David.	Agasse.	Boullot.		Herpin.
Legoupil.	Huet.	Lahaye.		Poulain.
Olivier.	Lefret.	Onfroy ; Leroy.	Magnin.	Lacolley.
Lecoufflet.	Duchemin.	Osmont.	Leverdier.	Brière.
Folliot.	Gilles.	Cottebrune.		Lerendu.
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Mouchel.	Vermont.	Margueritte.	Delabroize.
Rolland.	Legambier.	Guyot.		Leforestier.
Drouin.	Lechevalier.	Guesdon.	Doucet.	Paisnel.
Du Mesnildot.	Ferrand.	Gaslonde.		Daniel.
Renouf.	Lesaché.	Pergeaux.	Orange.	Lebarbenchon.
Lefrançois.	Leboulanger.	Villain (dit Marais).	Thomelin.	Bigard.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Marie.	Durand.
C ^{te} de Pontgi- baud ✱.	Le Métais.	Godefroy.		Vauprès ; Lehuby.
Groult.	Pouppesville.	Benoist.		Roulois.
Leridez.	Dupont.	Seigneurie.		Gohel.
Lemoigne-Dutailis.	Lehartel.	Roulland.		Perier.
Leroy.	Hallot.	Ogé.		Lehadouey.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1888.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE QUETTEHOU §. Population

QUETTEHOU	1197	1691	☒	18288	58	65	70	16	
Anneville-en-Saire	594	600	☒	9574	13	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	194	244		1975	»	60	64	13	6
Barfleur	1065	95	☒	5802	87	74	79	25	9
Crasville	365	717		5661	23	59	64	11	6
La Pernelle	362	745		5652	23	69	74	20	4
Le Vicel	303	474		3234	67	71	75	21	3
Montfarville	1218	517		10932	90	73	77	25	8
Morsalines	343	365		3824	40	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	448	686		5305	20	58	63	11	7
Réville	1530	1864		15451	80	71	76	25	7
Sainte-Généviève	462	495		8834	»	74	78	24	8
Saint-Vaast	2844	630	☒	24682	85	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1143	2146		16128	23	65	68	12	7
Valcanville	725	645		8823	»	73	74	20	7
Videcosville	143	251		1583	83	59	65	12	7

CANTON DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE §. Population

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE	1413	1770	☒	25691	56	41	47	17	
Amfreville	717	1010		8839	83	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	101	565		5135	»	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	196	640		6214	»	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	70	204		2490	93	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	356	433		4460	39	46	39	31	8
Blosville	406	422		4633	67	37	42	31	4
Boutteville	165	182		2445	»	41	44	24	7
Brucheville	300	1139		13361	17	43	45	27	10
Carquebut	483	825		10080	37	42	46	22	5
Chef-du-Pont	347	376		4760	83	41	44	20	3
Ecoqueneauville	121	352		3485	»	31	47	20	3
Foucarville	253	505		5899	92	47	52	19	7
Gourbesville	404	816		7733	83	52	44	15	8
Miesville	143	403		4730	67	38	43	23	7
Houesville	352	499		4200	58	35	40	24	7
Liesville	317	618		4840	90	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	231	470		4037	17	44	34	15	3
Picauville	2580	1906		28929	27	47	41	18	10
Ravenoville	548	1167		10419	50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	265	583		5604	67	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	348	836		25281	83	46	51	31	9
Saint-Martin-de-Varreville	1322	2977	☒	7173	25	38	44	26	9
Sebeville	104	288		2917	»	38	44	22	5
Turqueville	304	520		5753	75	43	49	21	4
Vierville	104	376		3542	»	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

3,036 habitants (16 communes).



MM. Colas-Corderie. du Mesnildot. Tiphaigne. Hay. Basroger. Lapierre. C ^{te} Le Marois. Hébert-Dumanoir. Colas. Leconte. De Caumont. Langlois. Iamelin. Legoupil. Linthouard. Lodefroy.	MM. Lefèvre. Onfroy. Fortin. Alexandre. Onfroy. Lecanu. Barreaux. Legrin. Leguay. Folliot. Lefauconnier. Pesnelle. Ardouin, Bidault. Bouche. Mouchel. Cartot.	MM. <i>Bagot.</i> Lanon. Thin. Cauchon. Onfroy ; Launay. Brégis. Lemaigre. Vastel. Leconte. Leroulley. Leroy. Lefèvre. <i>Jouenne.</i> Bedel. Blestel. Bouillon.	MM. Ruault. Guilbert. Belliard. Lecostey. Anne. Baudry. Hugues. Laurent. Simon. Lecaudey. Courtois. Lebasnier. Duchêne.	MM^{lles} Farcy. Lemarinel. Berson. Lecaudey. Halbecq. Dupont. Labonde. Lefranc. Lesauvage. Guilbert. Beuf. Viel. Hubert. Beillard. Gosselin. Ruault.
---	--	---	---	--

1,950 habitants (26 communes).

airon. crey. ordel. robier. louton.	Butel. Besnard. Tcrbet. Henry. Duchemin.	Gautier. Dumoncel. Béatrix. Lefèvre. Bellot.	Mabire. Laronche. <i>Réuni à St-Ger- main-de-Var.</i> Jolinet. Mahier. Thiébot. Lelong. Plantegenest.	Lair. Lecocq. Lemarchand. Lehoux. Hérouard. Hulmel. Viel. Jourdan. Beslon. Alexandre. Doré. Heurtault. Desplanques. Lengronne. Perrodin. Bonnell. Legarand. Carrié. Aunezo. Nativelle. Hersent. Brunel. Mahaut. Léréverend.
de Beaufort. allier. ays. evasseur. écuyer. icole. arie (Louise). etellier. aizot. rbin - Desman- netaeux . mon. pin. ot. * d'Aigneaux. sson. la Gonnivière. mont. émont. rel. al-Lemonnier. vert.	Fautrat. Lepelletier. David. Lenourry. Anger. Goubier. Marie (Alphonse). Besnard. Levasseur. Desplanques. Vautier. Langlois. Rabey. Schier. Lepraële. Huet. Renouf. Dupuis. Larose. Menant. Gamas.	Blanchère. Cousin. Lecot. Lajoie. Vindard. Lamy. Lecavelier. Joly. Hurel. Delaunay. Leduc. Chancé. Simonne. Lepourry. Collette. Moutier. Marion. Caruel. Pirou. Poignant.	Le Bedel. Dacier. Girard. Herpin. Cahour. <i>Réuni à Blossville.</i> Eliard.	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1886.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE §. Population

ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE 	2663	3523		31018	60	35	30	14	
Besneville	1050	1825	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	10775	11	62	36	23	
Biniville	176	298	<i>idem.</i>	2243	33	54	47	10	
Catteville	213	456	<i>idem.</i>	2771	»	64	35	10	
Colomby	700	1116	Valognes.	9867	67	57	48	»	
Crosville	177	406	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	3285	»	52	43	18	
Etienville	737	737	Pont-Labbé.	7018	»	40	30	16	
Golleville	355	546	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	5477	»	61	40	11	
Hautteville	164	422	<i>idem.</i>	3061	»	54	46	11	
La Bonneville	331	631	<i>idem.</i>	5057	67	50	42	14	
Les Moitiers-en-Beauptois.	439	776	Pont-Labbé.	3349	17	49	37	19	
Néhou	1748	3642	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	20031	01	59	49	15	
Neuville-en-Beaumont	138	168	<i>idem.</i>	1387	47	64	33	22	
Orglandes	575	926	<i>idem.</i>	9460	25	53	44	10	
Rauville-la-Place	826	1186	<i>idem.</i>	10798	37	54	41	16	
Reigneville	65	227	<i>idem.</i>	1066	»	52	49	13	
Sainte-Colombe	308	499	<i>idem.</i>	3549	33	58	44	13	
Taillepie'd	89	214	<i>idem.</i>	1491	73	51	44	26	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

856 habitants (18 communes).

MM. in.	MM. Bellet; Mauger.	MM. Cléret; Aubert; Lefreteur.	MM. Fleury.	MM ^{lles} Passilly; Enée.
unier.	Guillotte.	Moulin.	Truffert.	Esnouf.
breton.	Lengronne.	Duboscq	<i>réuni à Hautville</i>	Marie.
orin.	Giot.	Blestel.	Polidor.	Hébert.
guet.	Renard.	Viel.	Rouland.	Beauquesne.
avarend.	Yonnet.	Lair.	Pillet.	Leroux.
rey.	Lagouche.	Giot.	Robin	Chrétien
la Brattonnière.	Michel.	Calvy.	Lesage.	Bernard.
maquesné de	André.	Séblin.	Enquebecq.	Roblot.
Parfouru.	Baudoin.	Luce.	Adelus; Pantin.	Maillard; Pasturel.
Clerc.	Enquebec.	Jourdan.	Avoine.	Lecornu.
ttin.	Racine.	Etienne; Bernard.	Giot.	Denis
niepce.	Cuquemil.	Bréard.	<i>réuni à Orglandes</i>	Dennebouy.
elin.	Lecappon.	Lebourgeois.	Villedieu.	Corduan.
dic	Lehadouey.	Durel.		Lucas.
mas.	Josse.	Allaire.		
rguet.	Lesigne.	Deslandes.		
sprez.	Lefèvre.			
slin.				

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Berger, commissaire de police, à Saint-Lo ; Louiset, idem, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Besnier, commissaire de police, à Avranches ; Rémiot, idem, à Granville ; Rheinhard, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Mangon, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Paysant, commissaire central de police, à Cherbourg ; Brain et Pitre, commissaires de police, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — M. Guyot, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Perchet, commissaire de police, à Valognes.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. HOUYVER O *, premier président ; Thiphaigne, Hue, présidents ; Guillard, Guicherd, Hoffmann, Manchon, Surcouf, Victor Clément, Turbout, Duchemin, Aymé, Piquet, Lemarre, Osmont de Courtisigny, Le Bart, Lenoël, Laubet, conseillers.

MM. *Faguet* *, procureur général ; Lerebours-Pigeonnière, Vaudrus, avocats-généraux ; Michel, Lénard, substituts ; Solange, greffier en chef, Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Pochonnot, président ; Godon, Croquevielle, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1888-1889.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. HOUYVER O *, premier président ; Hue, président ; Guillard, Hoffmann, Manchon, Surcouf, Turbout, Duchemin, Osmont de Courtisigny, Aymé, conseillers.

MM. Faquet *, procureur général; Lerebours-Pigeonnière, avocat général; Michel, substitut; Solange, greffier en chef; Bottet, commis greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Tiphaigne, président; Guicherd, Victor Clément, Piquet, Lemare, Osmont de Courtisigny, Le Bart, Lenoël, Laubet, conseillers; Vaudrus, avocat général; Lénard, substitut; W. Delarue, commis greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Hue, président; Hoffmann, Manchon, Surcouf, Turbout, conseillers; Michel, Lénard, substituts; Marie, commis greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle, suivant la fixation; *samedi*, affaires de prompt expédition, publications et vente.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — **MM.** Simon et Granval, *juge d'instruction*; Paris, *juge honoraire*.

Juge suppléant. — M. Le Champion.

Parquet. — **MM.** Bernard, *procureur de la République*; Morand, *substitut*.

Greffe. — **MM.** Sicot, *greffier*; Robert, médaillé militaire (instruction), Lorence, *commis-greffiers*.

Avocats. — **MM.** Amiard, Douchin, Dieu, Gohier, *batonnier*; Huet, Lelong, *secrétaire*; Guillot (Gaëtan).

Stagiaires. — N. . .

Avoués. — **MM.** Simon, aîné, Jouanne, Hervieu, Lehuré, Dussaux, Thouronde, *président*; Pottier.

Huissiers. — *Audienciers* : **MM.** Marguerite, *syndic*; Letourneur, *rapporteur*; Tabard, *trésorier*. — *Tribunal de commerce* : Jeanne, Boscher, *secrétaire*.

Justice de paix : Leguelinel, huissier, à Saint-Lo.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :

VILLEDIEU	3497	82	<input checked="" type="checkbox"/>	25840	94	34	32	22	"
Bourguenolles	411	764	Villedieu.	3646	50	41	40	18	8
Champrépus	636	913	<i>idem.</i>	5867	25	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron.....	670	955	<i>idem.</i>	4230	80	40	38	21	6
Fleury	860	1259	<i>idem.</i>	8114	70	38	30	27	5
La Bloutière.....	546	923	<i>idem.</i>	4880	03	33	28	28	6
La Lande-d'Airou.....	949	1509	<i>idem.</i>	7159	68	39	38	19	6
La Trinité.....	622	917	<i>idem.</i>	4336	75	42	40	18	8
Rouffigny	432	670	<i>idem.</i>	3624	28	39	38	17	6
Sainte-Cécile	626	1149	<i>idem.</i>	5991	47	37	35	25	3
Sautchevreuil-du-Tronchet	571	707	<i>idem.</i>	4787	21	36	34	20	2

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :

CHERBOURG	37013	651	<input checked="" type="checkbox"/>	364893	83	76	75	"	"
-----------	-------	-----	-------------------------------------	--------	----	----	----	---	---

CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :

BEAUMONT	634	789	<input checked="" type="checkbox"/>	4694	58	93	82	18	"
Acqueville	342	579	Beaumont.	3550	13	84	75	11	10
Auderville	463	433	<i>idem.</i>	4295	49	102	91	27	9
Biville.....	352	670	<i>idem.</i>	3135	"	89	83	18	8
Branville	106	212	<i>idem.</i>	1160	"	89	79	14	4
Digulleville	432	789	<i>idem.</i>	6054	46	98	87	32	4
Eculleville	102	233	<i>idem.</i>	1539	67	96	86	17	4
Flottemanville-Hague.....	425	1130	Octeville.	4561	"	86	77	9	11
Gréville	487	1003	Beaumont-Hague.	7500	12	98	82	16	4
Herqueville	181	291	<i>idem.</i>	1422	33	97	86	22	4
Jobourg	501	1015	<i>idem.</i>	6596	42	98	88	24	6
Nacqueville	446	844	<i>idem.</i>	7215	33	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	300	614	<i>idem.</i>	4071	11	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue.....	418	429	<i>idem.</i>	4181	50	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague.....	419	984	<i>idem.</i>	4310	33	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux..	570	635	<i>idem.</i>	7227	51	102	91	26	8
Tonneville	215	383	Equeurdreville.	2561	23	85	80	9	11
Urville-Hague	293	312	Beaumont-Hague.	3678	03	86	81	11	9
Vasteville	534	1672	<i>idem.</i>	7838	07	87	78	12	16
Vauville	382	1438	<i>idem.</i>	4519	62	94	84	20	3

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. —
Audiences le *jeudi*.

Président. — M. Dior (Lucion).

Juges. — MM. Biard, J. Pannier, Langlois.

Juge suppléant. — M. Béguin.

Greffier. — M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Dupérouzel, avocat; Lamusse, avocat; Dauvin, Lemétayer et Vieillard, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles; *mardi* et *mercredi*, affaires civiles; *jeudi*, adjudications.

Président. — M. Théry, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois, *juge d'instruction* O. A.; Ameline, Levallois.

Juge suppléant. — M. Perrot.

Parquet. — MM. Pignard-Dudezert *, *procureur de la République*; Delaunay, *substitut*.

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier*; Oury et Hébert, *commis-greffiers*.

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Favier, Lucas, A. Liais, Lecarpentier, Legrin, Chatel.

Avoués. — MM. Lemagnent, Féron, *syndic*; Francis Brière, Drouet, *président*; Leblond, *secrétaire*.

Huissiers. — *Audienciers*: MM. Lecarpentier, Vincent, Ledanois.

Tribunal de commerce: MM. Vincent, Lecarpentier, Gautier et Ledanois.

Justice de paix: MM. Vincent et Lecarpentier.

Huissiers résidant dans l'arrondissement: MM. Léger, aux Pieux; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois).

MM. Diousidon, conservateur des hypothèques, *président*; Martinet, sous-préfet; Lecarpentier, avocat; Orry, ancien avoué; Féron, avoué; Hauvet, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience, le *vendredi*.

Président. — M. Hainneville.

Juges. — MM. Lesage, Langlois, Buhot (Eugène).

Juges suppléants. — MM. Merrut, Henri, Noyon, Cottel.

Greffe. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président.—M. Jartel.

Juges. — MM. Goujeon de Saint-Thomas, *juge d'instruction*; Dalidan, Renault, *juges*; Rabec, Lumière, *juges suppléants*

Parquet.—MM. Dudouyt, *procureur de la République*; Marchant, *substitut*.

Greffe.—MM. Dorléans, *greffier*; Le Monnyer, Duval et Levenard, *commis-greffiers*.

Audiences : *Lundi*, criées à 10 heures du matin : correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi et jeudi*, audience civile à midi.

Avocats. — MM. Bouvattier, *bâtonnier*; Marie, Leterrier, Barbier, Delcung; Guidon, Sarot, Dupérouzel, Chevalier, Rabec, Gritton, Séverie, Roger.

Avoués. — MM. Delaunay, *président*; Vilain, *syndic*; Lejolivet, *rapporteur*; Jean, *secrétaire-trésorier*; Daniel, Conrairie.

Huissiers. — *Audienciers* : MM. Lenoir, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin.

Tribunal de commerce.—MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Anquetil, Ledentu, Lenoir, Voisin, Canivet, Néel, Guérin.

Huissiers résidant dans l'arrondissement — MM. Chesnay, à Bréhal; Nicole, à Cérences; Chardine, à Cerisy-la-Salle; Bézard; à Gavray; Corbin, Genvrin, à la Haye-du-Puits; Gancel, *syndic*, à Prétot; Navarre, à Lessay; Robiquet, à Gratot; Guillon, à Quetteville; Desplanques, Lemoine, à Périers; Voisin, jeune, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Godefroy, sous-préfet, *président*; Saillard, ancien notaire, *vice-président*; Jean, avoué; Guidon, avocat; Dudouyt, receveur de l'enregistrement; Dorléans, *secrétaire*.

Tribunal de Commerce de Coutances.

Audiences le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président.—M. Baize.

Juges.—MM. Jouvot, Bidet, Girre.

Juges suppléants.—MM. Daireaux, Salettes.

Il n'y a pas d'agrés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *mercredi*, affaires urgentes; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président.—M. Lefaverais.

Juges.—MM. Hommet et David.

Juges suppléants.—MM. N. . . , N. . .

Parquet.—M. Guilnard, *procureur de la République.*

Greffe.—MM. Lomière, *greffier*; Legoux, Rageot et Allain, *commis-greffiers.*

Avocats.—MM. Lecroq, Champs, Josset, Millet, Meslay.

Stagiaire : M. Leteinturier-Laprise.

Avoués.—MM. Lesoudier, Poullain, *président*; Vautier, *rappor-
teur*; Delaunay, Lemardeley, *syndic*; Radoul, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers.—Audienciers : MM. Macquin, Guihard, Ollivier, rési-
dant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Lemoine, à Ba-
renton; Calé à Isigny-Paindavaine; Bachelot, Boucey, à Saint-
Hilaire-du-Harcouët; Dollerie, à Juvigny-le-Tertre; Desfeux, à
Saint-Pois; Leroy et Juhel, à Sourdeval; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire.—MM. Fleury, sous-préfet; Lesoudier,
avoué; Gérard, ancien avocat; Jayet, receveur de l'enregistrement;
Champs, avocat, Lomière, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — *Audiences* : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général; — *vendredi*, police correctionnelle; — *samedi*, rapports en toutes matières; jugements en Chambres du Conseil.

Président.—M. Le Clerc.

Juges.—MM. Mabire, *juge d'instruction*; Viel.

Juges suppléants.—MM. Costard, Foulon.

Parquet.—M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la Répu-
blique.*

Greffe.—MM. Guimond, *greffier*; Hamel et Lecroisey, *commis-
greffiers.*

Avocats.—MM. Foulon, Lecacheux, Goubeaux, Baillod, Delangle,
Sallé, Leroy, Guillot, de Resbecq, Dépret.

Avoués.—MM. Bitot, Braffin, Thouin, Breillot, Lepetit, Le Grusley,
Cruchet.

Huissiers—Audienciers : MM. Lendormy, Leterrier, Demare.

Huissiers résidant à Valognes : MM. Lendormy, Leterrier,
Demare, Lelong.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Hermand, à
Portbail; Anthouard, à Bricquebec; Mondret et Butel, à Sainte-
Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg; Bou-
chet, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire.—MM. Leménicier, sous-préfet; Radiguer,
receveur de l'enregistrement; Le Grusley, avoué; Dubois, notaire;
Dépret, avocat; Guimond, *secrétaire.*

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
<i>Arrondissement de Saint-Lo.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Porquet.....	Pommier, Criquet....	Letrésor.
Canisy.....	Leturc.....	Leconte, Heussebrot..	Durand.
Carentan.....	Lenoël.....	Boissel-Dombreval, Bertrand	Legrand.
Marigny.....	Morel.....	Niobey, Lemoigne....	Legrand.
Percy.....	Vilquin.....	Sévauz, Le Pesant....	Duval.
Saint-Clair.....	Vigot.....	Madelaine, Gancel....	Delacour.
St-Jean-de-Daye.	Thouin.....	Leclerc, Pézeril.....	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire..	Poullain.....	Chasles, Mithois.....	Ozenne.
Torigny-sur-Vire.	Gardin.....	Le Roquais, N.....	Lejeune.
<i>Arrondissement d'Avranches.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Avranches.....	Pophilat.....	Dupont, Mauduit.....	Daubigny.
Brécey.....	Bidois.....	Lanos, Denis-Thieu-dière...	Piel.
Ducey.....	Leguidecoq....	Juin-Duponcel, Baron..	Dupont.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Le Biez...	Lafné.
La Haye-Pesnel.	Bitot.....	Fontaine, Pigeon.....	Bréhier.
Saint-James....	Porcher.....	Geoffroy, Lechat.....	Allain.
Pontorson.....	Foucher.....	Trincot, Morel.....	Goron.
Sartilly.....	Lefresne.....	Leménager, Duchemin..	Nicolle.
Villedieu.....	Lair.....	Davy, Tétrel.....	Lepetit.
<i>Arrondissement de Cherbourg.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Fichet.....	Orry, Allix.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette....	Piquot, Louis.....	Millet.
Octeville.....	Lemarquand....	Pouillat, Vrac.....	Gire.
Les Pieux.....	Lequérié des Roziers	Lebourgeois, Courtois..	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise.	Guérin.....	Touzard, Fleury.....	Drouet.
<i>Arrondissement de Coutances.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Guillemette....	V. Leloutre, Delauney..	Badin.
Bréhal.....	Basire.....	Lemonnyer, Ameline...	Huo.
Cerisy-la-Salle..	Savary.....	Gaillard, Lehodey....	Tréhet.
Gavray.....	Osmond.....	Lechevallier Niobey...	Guillard.
La Haye 'u-Puits	Artu.....	Ducloux, Lavoisy.....	Lécluze.
Montm.-sur-Mer.	Couraye-du-Parc	Guillard, Pannier.....	Lenesley.
Les-say.....	Daavin.....	Lesigne, Luce.....	Campain.
Périers.....	Le Comte.....	Lepareux, Lecauf.....	Dubuisson.
St-Malo-de-la-L..	Davy-Lahurie..	Séverie, Sébire.....	Leguay.
St-Sauv.-Lendel	Tanqueray....	Toulorge, Lecacheux..	Guénon.

CANTONS	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
---------	----------------	-------------	------------

Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Hardy.....	Le Bigot, N.....	Lorier.
Barenton.....	Norgeot.....	Montécot, N.....	Martignon.
St-Bil.-du-Harc ^t .	Dupuy.....	Lemonnier, N.....	Hirbec.
Isigny-Pauidav ^e .	Caillard.....	Guérin, Cruchet.....	Davalis.
Juvigny-le Tertre	Costard.....	Grossin, Maincent.....	Boursin.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Datin, Legeard.....	Lemare.
Sourdev.-la-Bar ^e	Foubert.....	Le Maignen, Almin.....	Beaugeard.
Le Teilleul.....	Lamotte.....	Dupont, Mâlon.....	Gesbert.

Arrondissement de Valognes.

	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	Agnès.....	Denis, Lepelletier.....	Auvray.
Briquebec.....	Viel.....	Hennequin, Langevin.....	Lerouvillois.
Montebourg.....	Le Sachey.....	Vrac, Roumy.....	Mouchel.
Quettehou.....	Le Marquand.....	Hay, Collas-Corderie.....	Leroux.
Ste-Mère-Eglise.	Catherine.....	Hairon, Lécuyer.....	Raciquot.
St-Sauv.-le-Vic.	Delisle.....	Pain, Morin.....	Roblot.
Valognes.....	Sanson.....	Le Cannelier, Le Grusley.....	Simon.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Guillemin, *secrétaire*; Leclerc, Pannier-Lachaussée, à Saint-Lo; Gancel, *président*, à Saint-Clair; Mithois, *rapporteur*, à Domjean; Le Clerc, à Saint-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Desprairies, *syndic*, Boissel-Dombrevail, à Carentan; Heussebrot, à Canisy; Delarue, à Marigny; Leroquais, *trésorier*, Gohier, à Torigni-sur-Vire; Flichor, à Tessy-sur-Vire; Duboscq, à Percy; Lechevrel, à la Chapelle-Enjuger; Charuel, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Le Conte la Prairie, Sergent, *secrétaire*, à Avranches; Barbé, Denis-Thieudière, *syndic*, à Brécécy, Aumont, Desfeux, *président*, à Ducey; Le Petit, Lamort, *rapporteur*, Taurines, à Granville; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à la Haye-Pesnel; Geoffroy, Darthonay, à Saint-James; Levallois, Morel, à Pontorson; Manuelle, Martin, à Sartilly; Fontaino, Davy, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Ponillat, *président*, à Tourlaville; Hamel, *syndic*, à Saint-Pierre-Eglise; Druet, Roberge, *secrétaire*, à Cherbourg; Vautier, à Beaumont; Giot, aux Pieux, *trésorier*, Lemarquand, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, *rapporteur*, aux Pieux; Le Goupil, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutancés. — MM. Dandeville, Letonnellier,

Delarue, à Coutances; Dupray-Beuzeville, à Bréhal; Adam, à Cérences; Le Rosey, à Cerisy-la-Salle; Badin, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Fauvel (Constant), à Hambye; Fauvel (André), fils, *président*, à Lessay; Lechevallier, à Pirou; Pétron, Gaillard, à la Haye-du-Puits; Lemonnier, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Savary, à Quetteville; Levêque, Lecauf, à Périers; Gallien, Potier, à Blainville; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, N. . . ., Morel, à Mortain; N. . . ., Fiault, *trésorier*, à Barenton; Besnard, Pantin, Guérin, *rapporteur*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Varin, à Isigny-Paindavaine; Cruchet, *président*, au Bual; Maincent, Lendormy, à Juvigny-le-Tertre; Datin, *syndic*, à Saint-Pois; Poinsel, membre, à Coulouvray-Boisbenâtre; Lemaïgnen, Restoux, à Sourdeval-la-Barre; Trempu, au Teilleul; Dupont, à Sainte-Anne-de-Buais, membre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, Dubois, Damecour, à Valognes; Le Breton, à Brix; Hennequin, Pican, à Bricquebec; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg; Lemarinel, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lemerre, à Quettehou; Mallet, à Saint-Vaast; Touroul, à Barfleur; Denis, à Barneville; Vardon, à Portbail; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise; Luce, à Pont-l'Abbé; Dalidan à Sainte-Marie-du-Mont

ORDRE MILITAIRE.

10^e Corps d'Armée et 10^e Région militaire.

GRAND-QUARTIER GÉNÉRAL A RENNES.

Départements formant la 10^e Région. Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant en chef le Corps d'armée : HANRION GO*, à Rennes.

Chef d'Etat-major du 10^e Corps : Général Adorno de Tscharnier O*, à Rennes.

20^e Division d'infanterie et 5^e, 6^e, 7^e et 8^e subdivisions de la 10^e Région.

Général commandant : HERVÉ O*, à Saint-Servan.

39 brigade : Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

25^e de ligne.—Colonel Corréard O*, à Cherbourg.

136^e de ligne.—Colonel Gillet O*. Portion principale à Saint-Lo.

Un bataillon à Cherbourg.

40^e brigade : Général Boitant O*, à Saint-Malo.

2^e de ligne.—Colonel Costes O*, à Granville.

47^e de ligne.—Colonel Beaudouin *, à Saint-Malo.

5° Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissement de Cherbourg et de Valognes).

Commandant.—Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

Intendance.—Bénard *, sous-intendant de 2° classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg.—Robert *, lieutenant-colonel du 25° de ligne.

Artillerie.—Lieutenant-colonel d'Espinay O*, directeur, à Cherbourg; chef d'escadron Igot *, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie.—Chef de bataillon Lemardeley *, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement.—Commandant Dupuis *, à Cherbourg.

Substances militaires.—Officier d'Administration Miroglio, à Cherbourg.

6° Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances.)

Commandant.—Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

Intendance.—Appert, sous-intendant de 3° classe, à Saint-Lo.

Recrutement.—Chef de bataillon Péchoux *, à Saint-Lo.

Remonte.—Chef d'escadron Brenier *, à Saint-Lo.

7° Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain.)

Artillerie.—Capitaine Lande *, à Granville.

Génie.—Chef de bataillon Renard *, à Granville.

Recrutement.—Major Petit *, à Granville.

GENDARMERIE.

10° LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes du-Nord.

M. BÉRANGER O*, Colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

Bruzeau M^m (1), chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.

Legavre, capitaine, à Saint-Lo.

Jardel, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Akerman *, capitaine, à Cherbourg.

Sevelle, lieutenant, à Coutances

Louison, lieutenant, à Avranches.

Desprès, lieutenant, à Mortain.

Rozel, lieutenant, à Valognes.

Le Guillou, maréchal des logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

(1) Les lettres M^m indiquent les décorations de la Médaille militaire.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 5 hommes.	à pied de 5 hommes.	
Saint-Lo	»	1	»	MM. Le Méhauté.
Idem	»	1	»	Lelanchon.
Idem	»	1	»	Taillandier.
Carentan	»	1	»	Faïn.
La Perrine	»	1	»	Dérouin.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Caillot.
Villebaudon	»	1	»	Doutresoulle.
Saint-Clair	»	1	»	Le Drogoff.
Marigny	»	1	»	Vergé.
Canisy	»	1	»	Rénet.
Tessy-sur-Vire	»	1	»	Gonet.
Cherbourg	»	1	»	Lahaie M ^m .
Idem	»	1	»	Frigent.
Les Pieux	»	1	»	Foucher.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	»	Frant *M ^m .
Equedreville	»	1	»	Geffroy.
Beaumont	»	1	»	Maffre M ^m .
Tourlaville	»	1	»	Saligner.
Avranches	»	1	»	Le Lay.
Idem	»	1	»	Gleyo.
Granville	»	1	»	Brébion.
Idem	»	1	»	Bonenfant.
Villedieu	»	1	»	Pérée.
Pontorson	»	1	»	Briend.
Ducey	»	1	»	Desaintdenis.
Sartilly	»	1	»	Dugardin.
Brécey	»	1	»	Lejuez.
Saint-James	»	1	»	Prenville.
La Haye-Pesnel	»	1	»	Dréano.
Mortain	»	1	»	Mancel.
Idem	»	1	»	Morachini.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Pélan.
Sourdeval	»	1	»	Rebillard.
Juigny	»	1	»	Halot.
Le Teilleul	»	1	»	Lefauchaux M ^m
Saint-Pois	»	1	»	Hains.
Barenton	»	1	»	Lefèvre.
Isigny	»	1	»	Galliot.
Coutances	»	1	»	Avice.
Idem	»	1	»	Mancel.
Périers	»	1	»	Bindel.
Gavray	»	1	»	Huc.
Bréhal	»	1	»	Bocage.
Lessay	»	1	»	Simon.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Guesdon.

DESIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 5 hommes	A pied de 5 hommes.	
La Haye-du-Puits	»	1	»	MM. Jeanne.
Agon.....	»	»	1	Le Grand.
Saint-Jores	»	»	1	Leréverend.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Vaslot.
Saint-Sauveur-Lendelin.....	»	»	1	Josse.
Anneville-sur-Mer	»	»	1	Le Maître.
Valognes	»	1	»	Cornille.
Idem.....	»	»	1	Burnouf.
Sainte-Mère-Eglise.....	»	1	»	Rolland.
Saint-Sauveur le-Vicomte....	»	1	»	Despréaux.
Saint-Vast.....	»	»	1	Martel.
Montebourg.....	»	1	»	Perquis.
Portbail.....	»	»	1	Crestey.
Bricquebec	»	»	1	Raux.
Barneville	»	»	1	Thomas.
Bardeur	»	»	1	Guillemin.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

LESPIÈS GO*, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Descamps O*, capitaine de frégate, chef d'état-major; Ferreaux, chef de bataillon d'infanterie de marine; Duval*, Adigard*, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp; Testard, sous-commissaire de 1^{re} classe, chef du secrétariat de la préfecture maritime; Brière O.A., sous-commissaire de 2^e classe, secrétaire du conseil d'administration du port.

Majorité générale.—MM. Pallu de la Barrière C*, contre-amiral, major général; Gourdan C*, capitaine de vaisseau, major; Chassériaux O* et Hamelin O*, capitaines de frégate, aides-major; Daubanel*, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Jomier, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Boisreaux* et Juin*, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major; Pumpernéel*, commissaire-adjoint en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1^{er} conseil de guerre permanent; Charnoz*, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Laurens O*, capitaine de frégate en retraite, rapporteur près le 1^{er} tribunal maritime; Archimbaud*, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1^{er} conseil de guerre.

Majorité de la flotte. — MM. Planche O*, contre-amiral, major de la flotte; Pornain *, capitaine de frégate, aide-de-camp; Giraud *, lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance; Robaglia *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Bellanger O*, capitaine de vaisseau, directeur; Holtermann * et de Percin *, capitaines de frégate, sous-directeurs; Lamiré et Durand, lieutenants de vaisseau, officiers-adjoints; Le Tiec, enseigne de vaisseau, officier-adjoint.

Génie maritime. — MM. Korn O*, directeur des constructions navales; Eynaud O*, ingénieur de 1^{re} classe, sous-directeur; Finot * et Duchesne *, ingénieurs de 1^{re} classe; Clauzel *, ingénieur de 2^e classe; Bayssellance *, Bosquillon de Frescheville, sous-ingénieurs de 1^{re} classe; Besson, Aubusson de Cavariay, Maurice, sous-ingénieurs de 2^e classe; Brosser, Bernheim, Vermand, Marit, Dugé de Bernonville, sous-ingénieurs de 3^e classe.

Défenses sous-marines. — Pontillon O*, capitaine de vaisseau, directeur des défenses sous-marines; Fabre de Lamaurelle *, capitaine de frégate, commandant la défense fixe; Villiers-Moriamé * et Crespel, lieutenants de vaisseau; Clergeau *, mécanicien en chef.

Commissariat. — MM. Avoine O*, commissaire général; Rossel *, Chalette *, Edet O*, commissaires; Lo Brisoys-Surmont *, Rassicod *, Le Dentu *, commissaires-adjoints; Bazin *, Ménestrel, Nissen, Testard, Martin *, Dragon de Gomiecourt, sous-commissaires de 1^{re} classe; Delacour, l'Equilbec, Fabre, Gigout, Téphany, Deschamps de Pas, Burtheret, Mestrel, Le Barrier, Jean-Pascal, Carrière, Allozé, Brière O. A., sous-commissaires de 2^e classe; Jodéy, Beaugrand, Vanhoutte, Humblot, Zimmer, Boudonnet, Jochaud-Duplessix, Collas, Béré, Trochu, Lefauconnier, Huon dit Navrancourt, Desmares, aides-commissaires.

Inspection. — MM. Gestin O*, inspecteur en chef; Adam *, Bourcé *, inspecteurs; Picquié, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossart *, ingénieur en chef, directeur; Minard, ingénieur ordinaire de 2^e classe; Charbonnel et d'Ocagne, ingénieurs ordinaires de 3^e classe.

Service de santé. — MM. Dugé de Bernonville O*, directeur; Michel *, Dupont *, médecins en chef; Gaultier de Laforrière *, Déchamp *, Deschiens O*, Delisle *, Leclerc *, Bellamy *, Barret *, médecins principaux; Léo *, Joubin *, Gentilhomme, Remond *, Canoville *, Ballot *, Cartier, Pallier, Fortoul, Dupouy *, Millou, Touchet, Bohan *, Féraud *, Théron, Mitre, Piton, Lombard, Guillarmou, médecins de 2^e classe; Echalié, Bizardel, Nollet, Chauvet, Percheron, Valence, Fallier, Bohier, Dumas, Flaud, Augier, Reboul, Fossard, Gargain, Bellard, Audiat, médecins de 2^e classe; Degorce *, pharmacien en chef; Simon O*, pharmacien principal; Baus, pharmacien de 1^{re} classe; Henry, pharmacien de 2^e classe; Cavallier, aide-pharmacien.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Cointe, agent administratif principal; Maurice, Boyer, Mahieu, Dounon,

Quoniam, agents administratifs ; Leprévost, Lopelley, Chesnel, Ozouf, Guillemot, Polidor, Gibert, Le Dily, Mignot, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Robin, agent comptable principal ; Courtois, Lapotaire, Bertaut, Berny, Hautesserre, agents comptables ; Monnoye, Fournerie, Aubert, Boulard, Robine, Moreau, Le Dentu, Poupeville, sous-agents comptables.

Aumôniers. — MM. Huet, aumônier de l'hôpital maritime ; Martin, aumônier honoraire.

Bibliothèques. — MM. Grandin *, conservateur de la bibliothèque du port ; Mesnil, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux. — MM. Pérignon *, Clergeau *, mécaniciens en chef ; Prudon *, Laffisse *, Le Texier MM, La Ronche MM, Leclère, mécaniciens principaux de 1^{re} classe ; de Beaucorps MM, Quantin MM, Delmédou, Debray MM, Lehénauff MM, Roussel MM, Gay MM, Bousquet, Fleury, Arnaud, Roy, Peyre MM, mécaniciens principaux de 2^e classe.

Inscription maritime. — *Quartier de Cherbourg.* — MM. Le Bri-soys-Surmont *, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime ; Altemer, agent principal du commissariat ; Rossel, agent du commissariat ; Rendu *, trésorier des invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg ; Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville ; Henry, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Agnès, syndic, à Diélette ; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartiers de la Hougue et d'Isigny. — MM. Dubois, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime à la Hougue ; Sallé, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime d'Isigny ; Jasset, sous-agent du commissariat à la Hougue ; Bonniol, sous-agent du commissariat à Isigny ; Brochu, syndic, à la Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Prima, syndic, à Isigny ; Longuemare, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — *Division de Cherbourg.* — MM. Dumont O*, capitaine de vaisseau, commandant ; Le Moine *, capitaine de frégate, commandant en second ; Picard *, capitaine de frégate, major ; Salmon *, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, capitaine d'habillement ; Noël *, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Hamelin, lieutenant de vaisseau de 2^e classe, capitaine de la compagnie d'inscrits ; Mazier *, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, Mulot *, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, adjudants-majors ; de Chappedelaine *, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, capitaine de la compagnie des spécialités ; Andréani *, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, capitaine de la compagnie de recrutement ; Deschiens O*, médecin principal, médecin-major ; Deschamps de Pas, sous-commissaire, trésorier.

Gendarmerie maritime. — MM. Petitjean *, chef d'escadron ; Néron, capitaine-trésorier ; Marchandeaup *, capitaine d'arrondissement ; Pinart *, lieutenant d'arrondissement.

Artillerie de marine. — *Etat-major.* — MM. Caris O*, colonel-directeur ; Rocard *, lieutenant-colonel, sous-directeur ; Lagarrigues de Survilliers *, O. A., chef d'escadron ; Le Bigot, Pointel, Faniard, capitaines en premier ; Vasset et Esmenjaud, capitaines en second.

1^{re} compagnie d'ouvriers. — MM. Gouilly *, capitaine en 1^{er} ; Mallié, lieutenant en 1^{er} ; Veillard, lieutenant en 2^e.

Batteries détachées. — MM. Girard du Demaine *, chef d'escadron, commandant par intérim; Roos, sous-lieutenant, officier payeur et d'habillement; Nollet, médecin de 2^e classe.

9^e batterie. — MM. Fournery, capitaine en 1^{er}; Ponsignon, capitaine en 2^e; Grosmanin, lieutenant en 1^{er}; Ribes, lieutenant en 1^{er}; Killiani, lieutenant en 2^e.

10^e batterie. — MM. Troude *, capitaine en 1^{er}; Vasset, capitaine en 2^e; Lacroix et Stennetz, lieutenants en 1^{er}; Dupay, lieutenant en 2^e.

11^e batterie. — MM. Kerléro de Rosbo, capitaine en 1^{er}; Petit-le-Brun, capitaine en 2^e; Ladret et Husson, lieutenants en 2^e; Epaul, sous-lieutenant.

12^e batterie. — MM. Dières-Monplaisir *, capitaine en 1^{er}; Fritsch, capitaine en 2^e; Renaud, lieutenant en 1^{er}; Cros et Houssette, lieutenants en 2^e; Stéfani, sous-lieutenant.

13^e batterie. — MM. Deviterne, capitaine en 1^{er}; Jacques, lieutenant en 1^{er}; Audiard, lieutenant en 2^e.

Infanterie de marine. — Etat-major. — MM. Boilève O *, colonel; Juville * et Badens O *, lieutenants-colonels; Berthier, Allemand de Montrigaud *, Goulias *, Colonna de Giovellina, Dufaure *, Panier des Touches, Rabier *, Maupas, Rozée d'Infreville, Vallières *, Boistel *, chefs de bataillon; Heiligenmeyer *, commandant-major; Dufour, Lambert *, Monteil, Martin, Ramadier, capitaines adjudants-majors; Recroix *, capitaine-trésorier; Tourai, capitaine d'habillement; Destelle, capitaine de tir; de Vachon, lieutenant adjoint au trésorier; Dambiermont, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement; Lestoquoi, lieutenant d'armement; Gennesseau, sous-lieutenant, porte-drapeau; Bellamy *, médecin principal; Dupouy *, médecin-major; Chauvet, Sicard et Bellard, médecins aides-majors.

1^{re} compagnie. — MM. Nicolas, capitaine; Disdier, lieutenant; Langlois, sous-lieutenant.

2^e compagnie. — MM. Monniot *, capitaine; Drugeon, lieutenant; Otto, sous-lieutenant.

3^e compagnie. — MM. Dargelos, capitaine; Legrand, lieutenant; Dardaine, sous-lieutenant.

4^e compagnie. — MM. Husson de Sampigny, capitaine; Lucciardi, lieutenant; Le Gal, sous-lieutenant.

5^e compagnie. — MM. Logos, capitaine; Leblond, lieutenant; Lallemand, sous-lieutenant.

6^e compagnie. — MM. Letourneux de la Péraudière, capitaine; Berdoulas, lieutenant; Lapouille-Boyé, sous-lieutenant.

7^e compagnie. — MM. Stoffelback, capitaine; N..., lieutenant; Salmon, sous-lieutenant.

8^e compagnie. — MM. Noël, capitaine; Dupin, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

9^e compagnie. — MM. N..., capitaine; N..., lieutenant; Mousset, sous-lieutenant.

10^e compagnie. — MM. N..., capitaine; Brouet, lieutenant; Mazet, sous-lieutenant.

11^e compagnie. — MM. Lemoine, capitaine; N..., lieutenant; Frey, sous-lieutenant.

12^e compagnie. — MM. Bailly *, capitaine ; Ancher, lieutenant ; Guillet, sous-lieutenant.

13^e compagnie. — MM. Léger, capitaine ; Fournier, lieutenant ; Gaillard, sous-lieutenant.

14^e compagnie. — MM. Delalande, capitaine ; Pérez, lieutenant ; Le Meillour, sous-lieutenant.

15^e compagnie. — MM. Desplanques, capitaines ; Didelot, lieutenant ; Thiolières, sous-lieutenant.

16^e compagnie. — MM. N. . . , capitaine ; Lienel, lieutenant ; Heurtel, sous-lieutenant.

17^e compagnie. — MM. Gondalier de Tugny, capitaine ; Ozoux, lieutenant ; Aubé, sous-lieutenant.

18^e compagnie. — MM. De Lacoste, capitaine ; de Doubet, lieutenant ; Fleury, sous-lieutenant.

19^e compagnie. — MM. D'Herbin *, capitaine ; Gandon, lieutenant ; Lhuissier, sous-lieutenant.

20^e compagnie. — MM. N. . . , capitaine ; N. . . , lieutenant ; Pertie, sous-lieutenant.

21^e compagnie. — MM. N. . . , capitaine ; Connétable, lieutenant ; Felcot, sous-lieutenant.

22^e compagnie. — MM. Ansiaux, capitaine ; André, lieutenant ; Gippou, sous-lieutenant.

23^e compagnie. — MM. Olive, capitaine ; Passaga, lieutenant ; Méhier, sous-lieutenant.

24^e compagnie. — MM. N. . . , capitaine ; Gillot, lieutenant ; Maupoint de Yandeul, sous-lieutenant.

25^e compagnie. — MM. Esnez-Deutout *, capitaine ; Lasalle, lieutenant ; Cazalas, lieutenant.

26^e compagnie. — MM. Millard, capitaine ; N. . . , lieutenant ; Millot, sous-lieutenant

27^e compagnie. — MM. Martin de Gimard, capitaine ; Flamand, lieutenant ; Ruillier, sous-lieutenant.

28^e compagnie. — MM. Robert, capitaine ; Klein, lieutenant ; Doudoux, sous-lieutenant.

Suite. — MM. Marcotte, Casse, Durruthy, de la Follye de Joux, Launay, Goulet, Roget *, Goulas *, Castanier, Dubois, Barbecot, Hervé, Brenot, Charles, Daval, Lamarche, capitaines ; Jacob, Roumet, du Laurens d'Oiselay, Chauvet, Radisson, Annet, Compérat, Gauvain, Chofflet, Sylvestre, Vigy, Baudot, Laflotte, Debay, Bocquet, Florentin, Tardin, Dagnaux, Champmartin MM, Fourrey, Mortreuil, Brun, lieutenants ; Eymard de Laverrerie de Vivans, Viard, Fleuriot de Langlo, Sagols, Javy, Fouquet, Cunche, Rivail, Kœnig, François, Mangin, Sagols (Hyacinthe), Polier, Dugast, Durande, sous-lieutenants.

Deuxième arrondissement maritime.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE SAINT-SERVAN.

Quartier de Granville. — Commissariat. — MM. Millet *, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont, sous-agent ; Lamusse et Crespin, commis de 2^e classe ; Jean, commis de 3^e classe.

Trésorerie des Invalides. — M. Racine, trésorier de 2^e classe, à Granville.

Hydrographie. — M. Jaffré, professeur de 2^e classe.

Inspection des pêches. — M. Thomas *, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville; Devé, à Genets; Cardin, à Bréhal; Gard, à Carolles; Pollet, à Avranches.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville; Trequilly, à Courtils; Lepeu, à Lingreville; Bataille, à Champeaux-Bouillon; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime. — MM. Corre, brigadier; Catayrade, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Gaillard, chef guetteur; Hersent (S.), guetteur, à Chausey; Le Pollès, chef guetteur; Godefroy, guetteur, à Granville (le Roc).

Quartier de Régnéville. — M. Olméta *, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à Régnéville.

Trésorerie des Invalides. — M. Hennequin, préposé, à Régnéville, du trésorier de Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Robillard *, à Régnéville; Laforge *, à Coutances; Daliphard *, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Regnault, à Régnéville; Duchemin, à Agon; Meyer, à Gouville.

Gendarmerie maritime. — M. Parou, à Régnéville.

Electro-sémaphores. — MM. Helloco, chef guetteur; Hersent (Ed.), guetteur, à Agon.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Pradier O*, capitaine de frégate, commandant le *Cuvier* et la station navale de Granville.

M. Granier *, lieutenant de vaisseau, commandant de l'*Alcyone*, à Granville.

M. Villard, 1^{er} maître de manœuvre, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Le Michel, 1^{er} maître de manœuvre, commandant de la *Bécassine*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. LORIEUX *, 2^e classe, rue de Galilée, 43, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC *, 2^e classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Lecornu O. A. 1^{re} classe, rue de Langannerie, 6, Caen.

Gardes-mines. — MM. Scheffler, 1^{re} classe, Caen; Yvart, 1^{re} classe, Flers.

Service ordinaire et hydraulique (14^e inscription).

(Fusionné avec le Service maritime, de la Navigation des Bouches et des Chemins de fer)

Inspecteur général. — M. DINET *, 2^e classe, 108, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris.

Ingénieur en chef. — M. GOUTON *, 2^e classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Auger, 1^{re} classe, à Cherbourg; Jourde, 3^e classe, à Granville; Leroy, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saint-Lo; Saint, conducteur principal, à Avranches.

Service ordinaire et services spéciaux.

Conducteurs. — MM. Saint, conducteur principal, à Avranches; Enquebecq, 1^{re} classe, à Valognes; Le Chevalier, 1^{re} classe, à Cherbourg; Paysant, 1^{re} classe, à Cherbourg; Sanson (Th.), 1^{re} classe, à Coutances; Simon (A.), 1^{re} classe, à Carentan; Dubost, 2^e classe, à Saint-Lo; Falin, 2^e classe, à Granville; Gardin, 2^e classe, à Cherbourg; Goupil, 2^e classe, à Avranches; Loiseau, 2^e classe, à Avranches; Marie, 2^e classe, à Saint-Lo; Morin, 2^e classe, à Villedieu; Omond, 2^e classe, à Saint-Lo; Savary, 2^e classe à Cherbourg; Servain, 2^e classe, à Granville; Bergot, 3^e classe, à Saint-Lo; Bernard (B), 3^e classe, à Cherbourg; Desmares, 3^e classe, à Cherbourg; Jeanne (Eug.), 3^e classe, à Cherbourg; Languéhard, 3^e classe, à Granville; Leluan, 3^e classe, à Cherbourg; Le Magnen, 3^e classe, à Cherbourg; Paysant (Eug.), 3^e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Pitron, 3^e classe, à Granville; Porée, 3^e classe, à Granville; Renault, 3^e classe, à Gatteville; Roulland, 3^e classe, à Cherbourg; Sanson (A.), 3^e classe, à Granville; Basile, 4^e classe, à Granville; Dumouchel, 4^e classe, à Carentan; Hervé, 4^e classe, à Granville; Mabire, 4^e classe, à Carentan.

Commis. — MM. Marest, 1^{re} classe, à Cherbourg; Tual, 2^e classe, à Saint-Lo; Bataille, 3^e classe, à Granville; Ferdinand, 3^e classe, à Saint-Lo; Pellé 3^e classe à Cherbourg; Robiquet, 3^e classe, à Carentan; Safrané (Eug.), 3^e classe, à Cherbourg; Thomelin, 3^e classe, à Granville; Bonnemains, 4^e classe, à Cherbourg; Corre, 4^e classe, à Cherbourg; Douchin, 4^e classe, à Saint-Lo; Fleury, 4^e classe, à Cherbourg; Godier, 4^e classe, à Saint-Lo; Lamy, 4^e classe, à Saint-Lo; Lenavettier, 4^e classe, à Saint-Lo; Turbert, 4^e classe, à Cherbourg; Wagner, 4^e classe, à Granville; Safrané (Louis), temporaire, à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Requier, capitaine de 1^{re} classe,

à Granville; Giot O. A., capitaine de 2^e classe, à Cherbourg; Berginal, maître de 2^e classe, à Régnéville; Philippes, maître de 2^e classe, à Granville; Hauvet, maître de 3^e classe, à Cherbourg; Le Crest, maître de 3^e classe, à Barfleur; Cresté, maître de 4^e classe, à Saint-Vaast; Bonissent, faisant fonctions de maître, à Diélette; Brohier, faisant fonctions de maître, à Carentan; Basire, faisant fonctions de maître, à Portbail.

Contrôle des travaux (13^e inspection).

(Infrastructure et Superstructure.)

Inspecteur général.—M. FÉNOUX O*, O. I. P., 2^e classe, rue de la Pépinière, 18, Paris.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

Section de La Haye-du-Puits à Carteret.

Ingénieur en chef.—M. GOUTON *, 2^e classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire.—M. Auger, 1^{re} classe, d. n., à Cherbourg.

Conducteur.—M. Enquebecq, 1^{re} classe, d. n., à Valognes.

Commis.—MM. Corre, d. n., 4^e classe, à Cherbourg; Lenavettier, d. n., 4^e classe, à Saint-Lo.

*Service du Contrôle de l'exploitation des chemins de fer
d'intérêt général exploités par les Compagnies.*

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON
A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES
ET PROLONGEMENTS.

Inspecteur général. — M. DE VILLIERS DU TERRAGE *, 2^e classe, ponts et chaussées, 30, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. WIESGERBER *, O. A. (ponts et chaussées), 2^e classe, chargé du contrôle technique, 26, rues des Ecuries-d'Artois. Paris; Chabert *, 2^e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle des travaux neufs et de l'entretien, 19, rue Jacob, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Barbé, 1^{re} classe (ponts et chaussées), à Caen; Michel, 3^e classe (ponts et chaussées), à Rennes; Lecornu, 1^{re} classe (mines), à Caen; Nadal, 3^e classe (mines), à Rennes.

Conducteurs. — MM. Lavalley, principal, à Caen; Saint, principal, à Avranches; Bessy, 2^e classe, à Rennes; Deschateaux, 3^e classe, à Bayeux; Planchais, 4^e classe, à Rennes.

Agents secondaires.—MM. Rigand, 1^{re} classe, à Rennes; Danglard, 2^e classe, à Caen.

Gardes-mines.—Scheffler, 1^{re} classe, à Caen; Chevreul, 3^e classe, à Rennes.

Commissaires. — MM. Martineau (H.), * 1^{re} classe, à Granville; Du Merle, 1^{re} classe, à Bayeux; Thionnaire, 2^e classe, à Avranches; Lamoureux, 1^{re} classe, à Vitré; Poret, 2^e classe, à Dinan; Lepetit *, 4^e classe, à Cherbourg; Tesson, 4^e classe, à Saint-Lo.

LIGNE DE VIRE A SAINT-LO.

Ingénieur en chef.—M. BOREUX *, place Saint-Sauveur, 18, Caen.

Ingénieur ordinaire.—M. Barbé, 2^e classe, rue de Bayeux, à Caen.

Conducteur.—M. Pesnelle, 4^e classe, à Caen.

LIGNES DE FOUCHÈRES A VIRE, DE DOMFRONT A AVRANCHES.

Ingénieur en chef. — M. PERRIN *, ingénieur ordinaire, faisant fonctions, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Lecherer, 3^e classe, à Mayenne; Chéguillaume, 3^e classe, à Alençon; Dairaine, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, à Domfront.

Conducteur.—M. Mignan, 1^{re} classe.

Employé secondaire.—M. Botgenbach, 1^{re} classe.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.—M. CAVAROC, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du Trésorier général.—M. Griffouil.

Chef de comptabilité.—M. Domet.

Chef du bureau de la perception.—M. Legraverend.

Chef de bureau de la dépense.—M. Lecoq.

Caissier.—M. Lomazurier.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Eudine, Flambar, Garnier, Leguay et Osmond.

Recettes particulières.

Avranches.—M. de Drême-Dulion, Receveur particulier; M. Julhc, Fondé de pouvoirs.

Cherbourg.—M. Chabert, receveur particulier; M. Hazard, Fondé de pouvoirs.

Coutances.— M. Bourdon, receveur particulier; M. Loloup, Fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, Receveur particulier; M. Eustache, Fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, Receveur particulier; M. Leviandier, Fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.

Drieu, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules. Courtel, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

Jung, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Lefèvre, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Clavreul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Lemasson, *Marigny*, Caranlilly, Hébécérévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Schnall, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Désert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Pierre, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Ducuing, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.

Potier de la Houssaye, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Duverne, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Truc, *Saint-Jean-de-Daye*, Gaignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Gaignes, Saint-Fromond.

Garnier, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

May, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Poupinel, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guïberville, le Ferron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

De Tesson, *Avranches*.

Pierre, *Brécey*, Cuves, le Chapolle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cronnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois,

Lebedel, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

Mac-Auliffe, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Peyronnet, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.

Rault, *la Bellière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochello, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Le Pelly-Fonteny, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subigny.

Beauquesne, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Du Laurens de Montbrun (Amaury), *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

Réquier, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Lemasurier, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugénie, Saint-Jean-du-Corail, Tirepiéd, Vernix.

Gautier, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

Péguenet, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Robert, *Sartilly*, Angoy, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lefrançois, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencey-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Raffard, *Cherbourg*.

Pupin, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Bernard, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Clitourps, Gonnevillle, le Theil, le Vast, Varouville.

Lavieille, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Groult, *les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.

Joublin, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville,

Dupont, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

Lempérière, *Siouville* (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebost, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Cuisset, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Vrasville.

Trel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Laurent, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Leheusey, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont Surville.,

Dujardin, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Du Laurens de Montbrun (Gaston), *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimosnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Lecluze, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouille, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly,

Campain, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricquoville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey.

Despots, *Gavray*, le Mesnil-Amant, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Lallier, *Gorges* (résidence à Périors), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

Tardif, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.
Simpson (Ben), *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hauteville-sur-Mer, Hérenquerville, Lingreville, Montchaton, Régnéville.
Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves.
Regnault, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, La Feuillie, Millières.
Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varen-guebec, Vindefontaine.
Lesage, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.
Galliot, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendlée, Montsurvent, Servigny.
Lebel, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchou, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthé-lemey, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.
Charton, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.
Taillefer, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.
Cresté, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Nastel, Vézins.
Lebrun, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Refluveille.
Nicolas, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreuille, Lapenty, Martigny, le Mesnard, Parigny, Virey.
Dauteuille, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.
Brodin, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.
Tardif, *Saint-Pois*, Boisyyon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingoard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.
Hervy, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.
Bardou, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Baize, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Sausse-mesnil, Tamerville, Yvetot.
Hurel, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Généviève, Valcauville.

Le Lièvre *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Leloutre, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

Legoux, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Laurent, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hêmevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Hébert, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuille, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Rocheblave, *Néhou*, (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Bini-ville, Colomby, Golleville, Hauteville. Orglandes, Sainte-Colombe.

Bouthreuil, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Ferrand, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Pestre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Leloup, *Saint-Vuast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Clavreul, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blossville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Garnier, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France à Saint-Lo.

Directeur : M. SIMON.

Censeurs : MM. Derbois, Pannier-Lachaussée.

Administrateurs : MM. Angot, Breton, Levatois, Vaultier, Trocheris.

Caissier : M. Barreau :

Chef de comptabilité : M. Lefournier.

Commis : MM. Outin, Pocquet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Delalande.

Caissier : M. de Lorgénil.

Les opérations de la Banque de France, consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 % sur rentes françaises et 75 % sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris, ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

**ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES
ET DU CADASTRE.**

Directeur : M. LORIN, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureau de direction : Rue-Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1^{er} commis : M. Fauvel, à Saint-Lo, rue du Château, 6.

Les bureaux sont ouverts tous les jours (excepté les dimanches et fêtes) de huit heures du matin à onze heures 1/2 et de une heure 1/2 à quatre heures 1/2 du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Bontemps, rue Grande-Rue, 7 bis, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Cadiou, contrôleur principal, rue Rampe-des-Halles, à Saint-Lo. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Moyon, Percy (partie), Tossy, Sainte-Croix, Saint-Lo.

Carentan. — M. Bony, contrôleur de 3^e classe à Saint-Lo, rue Torteron, 95—Perceptions de Carentan, Pont-Hébert, Saint-Clair, Sainleuy, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Hilaire-Ptitville, Saint-Jean-de-Daye, Sainte-Marie-du-Mont, Torigny.

Valognes. — M. Charroy, contrôleur de 1^{re} classe à Valognes. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Cherbourg. — M. Mabile du Chêne, contrôleur principal à Cherbourg, rue de la Duchée, 12.—Perceptions de Brillevast, Cherbourg, Equeurdreville, Saint-Pierre-Eglise, Tocqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Bossu, contrôleur de 3^e classe à Cherbourg, place de la Révolution, 23. — Perceptions de Barneville, Beaumont, Bricquebec, les Pieux, Martinvast, Négreville, Portbail, Sainte-Croix-Hague, Siouville.

Coutances. — M. Vallée, contrôleur hors classe à Coutances. — Perceptions de Agon, Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, Le Mesnil-Bus, Montmartin, Quetteville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Périers. — M. Millet, contrôleur de 3^e classe à Coutances. — Perceptions de Baudreville, Gorges, la Haye-du-Puits, Lessay, Nêhou, Périers, Pirou, Prétot, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Granville. — M. Lubet, contrôleur de 1^{re} classe à Granville. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Saint-Pair, Sartilly.

Avranches. — M. Plumier, contrôleur de 3^e classe à Avranches, rue de Lille. — Perceptions de Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Isigny, Pontaubault, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur de 1^{re} classe à Avranches, boulevard du sud. — Perceptions de Brécéy, Gavray, Hambye, la Colombe, la Haye-Pesnel, Percy (partie), Saint-Georges-de-Livoie, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-de-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Contrôleurs adjoints.

MM. Lunel, Ravaillet, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. NOËL-DUMARAIS *, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur.—M. Guillemin, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs.—MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo; Sanquer, à Cherbourg; Morin, à Avranches; Lecarpentier, à Coutances; Bohn, à Valognes; Fribourg, à Mortain.

Receveur rédacteur près la Direction.—M. Olive.

Employés du timbre.—MM. Deveaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Conservateur des hypothèques.—MM. Le Campion, à Saint-Lo; de Puniet de Parry, à Avranches; Dioussidon, à Cherbourg; Chevallot, à Coutances; Durand, à Mortain; Goguyer, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Hervé-du-Penhoët, à Saint-Lo; Tacheau, à Cherbourg; Roulier, à Coutances

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines.—MM. Delisle, à Saint-Lo; Badin, à Cherbourg; Dudouyt, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines.—MM. Dutheil, à Canisy; Le Biez, à Carentan; Azo, à Marigny; Sannié, à Percy; Le Tellier, à Pont-Hébert; Doré, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torigni-sur-Vire; Provost, à Avranches; Gautier, à Brécey; Chaillou de l'Etang, à Ducey; Millet, à Granville; Binet, à la Haye-Pesnel; Lefebvre, à Pontorson; Dhanghest, à Saint-James; Ameline, à Sartilly; Haupais, à Villedieu; Bresson, à Beaumont; Roullé, à Saint-Pierre-Eglise; Cruchon, aux Pieux; Devaux, à Bréhal; Béliard, à Cerisy-la-Salle; Jeannot, à Gavray; Agnès, à la Haye-du-Puits; Dubois, à Lessay; Danlos, à Montmartin-sur-Mer; Gautier, à Périers; Dumont, à Saint-Sauveur-Lendelin; Jayet, à Mortain; Frémond, à Barenton; Martin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Sinoir, à Isigny-le-Buat; Massip, à Juvigny; Courtin, à Saint-Pois; Herpin, à Sourdeval; Billaudeau, au Teilleul; Radiguer, à Valognes; Guillier, à Barneville; Broyelle, à Bricquebec; Mouthes, à Montebourg; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise; Gabriel, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Pierre, à Saint-Vaast.

Surnuméraires.—MM. Noël-Dumarais, Hamel et Lecoute, à Saint-Lo; Leloutre et Cabard, à Cherbourg; Pringault, à Valognes; Rigault et Sébire, à Coutances; David, à Avranches; de Remilly, à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2^e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de l'Inspection de Bayeux (Calvados), gérée par M. Rollet, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de l'Inspection de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. LE BOULLENGER *, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. Petit, à Granville; de Saint-Quentin, à Cherbourg.

Sous-Inspecteur divisionnaire. — M. Minaud, à Valognes.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville; Dumoncel, Reulos, Dairou, contrôleurs, à Granville; Le Buhotel, contrôleur adjoint; Duval-Ramerie et Layrle, commis, à Granville; Thomas, receveur, à Régnéville; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg. — MM. Chaumel, receveur principal, à Cherbourg; Perret, sous-inspecteur; Rey (Charles), Henry, Cousin, de la Chapelle, Lemoigne, contrôleurs; Rey (Paul), Girard la Barcerie, contrôleurs adjoints; Leroy, commis, à Cherbourg; Lemoigne, receveur à Barfleur; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast; Delamer, commis à Saint-Vaast; Audoire, receveur, à Porthail; Manquest, receveur, à Carteret; Bellée, receveur, à Carentan; Foubert, receveur, à Diélette; Launay, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Lebrun, capitaine, à Pont-Gilbert; Dupont, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas; — Brigadiers : MM. Lepoittevin, à Beauvoir; Le Bas, à Pont-Gilbert; Lion, à Genest; Sorel, à Saint-Jean-le-Thomas; Le Bedel, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville; Jouvin, lieutenant, à Granville; Hautemanière, lieutenant, à Régné-

(1) indépendamment des inspections divisionnaires de Granville, de Cherbourg et Valognes, auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

ville. — Brigadiers : MM. Legué, à Saint-Pair; Grout, Pinson, à Granville; Lenfant, à Bréville; Duval, à Bricqueville; Le Roux, à Hauteville; Lemonnycer, à Régnéville. — M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Fardet, capitaine, à Gouville; Lecannelher, lieutenant, à Blainville; Le Chevalier, sous-lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Jugan, à Agon; Lemoine, à Blainville; Rosse et Lenoir, à Gouville; Lebourg, à Pirou; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail.—MM. Butel, capitaine, à Portbail; Renoult, lieutenant, à Carteret; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière.— Brigadiers : MM. Le Coq, à Saint-Germain-sur-Ay.; La Housse, à La Cosnardière; Lecouflet, à Denneville; Groult, à Portbail; Deganne, à Roualle; Mahaut, à Carteret; Quenault, à Hattainville.— M. Guesnon, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Savenay, capitaine, à Diélette; Luce, lieutenant, au Rozel; Le Boullenger, lieutenant, à Siouville.— Brigadiers : MM. Poulain, à Surtainville; Simon, au Rozet; Legagneux, à Flamanville; Cahu, à Diélette; Jeanne à Siouville; Giffard, à Vauville.—M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Damoiseau, capitaine, au Grand-Vey; Leclerc, lieutenant, à Carentan; Dumas, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers : MM. Montcuit, à Quinéville; Leconte, à Ravenoville; Levéel, à la Madeleine; Ameline, au Grand-Vey; Quénauld, à Carentan; Le Terrier, à Brévands.

Capitainerie de Beaumont.—MM. N. . . . , capitaine, à Beaumont; Jeanne, lieutenant, à Auderville; Lefebvre, lieutenant, à Jobourg; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers : MM. Beilliard, à Beaumont; Agnès, à Herqueville; Cauvin, à Jobourg; Vasselín, à Merquetot; Fontaine, à AuJerville; Regnier, à Saint-Germain-des-Vaux; Digard, à Saint-Martin-des-Vaux; Yver, à Omonville; Couillard, aux Ducs; Lemétayer, à Landemer. — Patrons : MM. Mignot, à Auderville; Simon, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg; Lemetayer, Blondel, lieutenants, à Cherbourg.—Brigadiers : MM. Rondreux, à Querqueville; Burnel, à Sainte-Anne; Lecomte, Allain, Osmont, à Cherbourg; Logruel, à Bourbourg; N. . . . , au Becquet.—M. Hébert, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Quidéville, capitaine, à Barfleur; Lellois, lieutenant, à Fermanville; Baudour, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Legagneux, à Maupertus; Léciravin, à Fermanville; Novince, à Cosqueville; Leclère, à Gouberville; Lecannollier, à Barfleur; Duval, à Montmorin; Leterrier, à Saint-Vaast; Fiquet, à Morsalines.—MM. Jeanne, patron, à Fermanville et Bertrand, patron, à Saint-Vaast.

Organisation militaire (1).

27^e Bataillon.— Commandant : M. de Saint-Quentin, Inspecteur à Cherbourg; capitaine adjudant-major : M. Quidéville, à Barfleur.

(1) Le 27^e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10^e corps d'armée.

Compagnies actives. — 1^{re} : MM. Damoiseau, capitaine; Lecler et Dumas, lieutenants. — 2^e : MM. N. . . . , capitaine; Lefebvre et Leprieur, lieutenants. — 3^e : MM. Butel, capitaine; Renoult et Le Boullenger, lieutenants. — 4^e : MM. Fardet, capitaine; Foursin et Giffard, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Granville. — MM. Maron, capitaine; Jouvin et Hautemanière, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine; Lémétayer et Blondel, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Baudour, lieutenant.

Services de santé.

Capitainerie du Pont-Gilbert. — MM. Lair, Frémin et Leménager, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Lemoine, de la Beslière et Leclère, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloux et Lecannellier, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. — M. Leduc, médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Dalidan, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel, Le Goupil et Leneveu, médecins.

Administration des Contributions indirectes.

M. ROBIOU DU PONT, directeur.

MM. Delaon, 1^{er} commis de direction; Cossé, Berdou, Marre, commis de direction; Legastelois, surnuméraire.

MM. Le Souëf, Silie, Wallon, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Le Moisson, receveur principal, entreposeur.

— Fels, contrôleur.

— Dubreuil, Delprat, Blanchard, Choupault, commis;

Chevreil, Judéaux, surnuméraires.

— Taupin, receveur; Turquand d'Auzay, commis principal.

Carentan. — Le Maître, receveur; Yvenat, commis principal.

Marigny. — Mallet, receveur; Ruaud, commis principal.

Tessy. — Fauvel, receveur; Cotharel, commis principal.

Torigni. — Lecoutey, receveur; Dutertre, commis principal.

Coutances. — L'Équillebec, receveur entreposeur.

— Lemasurier, commis principal de 3^e classe, chef de poste.

— Letellier, Michelot, Lory, commis.

— Noblet, receveur; Guillard, commis principal.

Bréhal.—Daschers, receveur; Guillard, commis principal.
Cerisy-la-Salle.—Garcelle, receveur; Etienne, commis principal
Gavray.—Masson, receveur; Kervern, commis principal.
La Haye-du-Puits.—Lemoine, receveur; Doussin, commis principal.
Lessay.—Lecluze, receveur; Lebrequior, commis principal.
Périers.—Lehodey, receveur; Caillard, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.
MM. Novince, Chauvel, commis de sous-direction; N. . . . , surnuméraire.
Avranches.—Cazin, receveur principal, entreposeur.
— Lefebvre, contrôleur.
— Loir, Guillory, Hardy, Belan, commis; N. . . . , surnuméraire.
Granville.—Goissedet, contrôleur.
— Picquet, receveur particulier sédentaire.
— Montigny, Rivière, Beaudet, Guégand, commis.
Brécey.—Frigot, receveur; Augrain, commis principal.
Ducey.—Chesnay, receveur; Lechevallier, commis principal.
Pontorson.—Loyer, receveur; Perrier, commis principal.
Saint-James.—Monmirel, receveur; Lucas, commis principal.
Sartilly.—Pigeon, receveur; Le Besco, commis principal.
Villedieu.—Néel, receveur; Guillot, commis principal.
Mortain.—Chanteux, receveur, entreposeur; Pigeon, receveur; Lemoine, commis principal.
Le Tilleul.—Hédou, receveur; Lenoir, commis principal.
Saint-Hilaire.—Danguy, receveur; Rouault, commis principal.
Saint-Pols.—Duchesne, receveur; Poirier, commis principal.
Sourdeval.—Fouqué, receveur; Adam, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Degord, sous-directeur.
MM. Manceau, Briens, Dupontgand, commis de sous-direction, N. . . . , surnuméraire.
Cherbourg.—Lemutricy, receveur principal, entreposeur; Bazin, receveur particulier; Gourdel, contrôleur; Desbois et de la Haye, commis principaux, chefs de poste.
— Lofèvre, Havy, Dupont, Legailard, Enlard de Guémy, Roquier, commis; N. . . . , surnuméraire.
Baumont.—Gauvain, receveur; Mélet, commis principal.
Equedreville.—Lelièvre, receveur; Dufresne, commis principal.
Les Pieux.—Hébert, receveur, Bébin, commis principal.
Saint-Pierre-Eglise.—Leguelinel, receveur; Letanaff, commis principal.

Tourlaville.—Ozenne, receveur; Chaplain, commis principal.
Valognes.—Lemasurier, receveur-entreposeur; Lépine, receveur; Savary, commis principal.
Briquebec.—Despins, receveur; Colleu, commis principal.
Montebourg.—Mabire, receveur; Cavan, commis principal.
Sainte-Mère-Eglise.—Desrués, receveur; Beaugrand, commis principal.
Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Desheulles, receveur; Béchet commis principal.
Saint-Vaast.—Mocquet, receveur; Hastey, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. MONTHOIS *, *directeur*, à Saint-Lo.
MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence, à Cherbourg; Postairo et Le Laudais, *sous-inspecteurs*, à Saint-Lo.
MM. Bougourd, *commis principal*; Legendre, Letot, Lehodey, Chorin et Osmont, *commis*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Delhomme, recev ^r p ^l	M. Delhomme r ^e p ^l
Agon	M ^{lles} Lecadet.	"
Airel	Lemonnier.	M ^{lle} Lemonnier.
Anneville-en-Saire	M ^{me} Pâques.	M ^{me} Pâques.
Avranches	M. Hantraye.	M. Hantraye.
Barenton	M ^{lles} Simon.	M ^{lles} Simon.
Barfleur	Duval-Lapallière.	Duval-Lapallière.
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beaumont-Hague	M ^{me} Bigot.	M ^{me} Bigot.
Béigny	M. Brothelande.	"
Blainville	M ^{lles} Rabec.	M ^{lles} Rabec.
Brécéy	Barbe.	Barbe.
Bréhal	M. Lesage.	M. Lesage.
Briquebec	M ^{lles} Halley.	M ^{lles} Halley.
Buais	Jossaume.	Jossaume.
Canisy	M ^{me} Lemeray.	M ^{me} Lemeray.
Carentan	M ^{lles} Enée.	M ^{lles} Enée.
Cérences	Debieu.	Debieu.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de receveur dans l'une des colonnes donnant la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes et Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Cerisy-la-Forêt	M ^{me} v ^e Delafosse.	M ^{me} v ^e Delafosse.
Cerisy-la-Salle	M ^{me} Vindard.	M ^{me} Vindard.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (Bureau du Val-de-Saire)	M Zaëgel.	M. Zaëgel.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Créances	M ^{lles} Mignot.	"
Ducey	Tournebois.	M ^{lle} Tournebois.
Equeurdreville	M ^{me} Mamel.	M ^{me} Mamel.
Fermanville	M ^{me} v ^e Levavasseur.	"
Flamanville	M ^{lles} Lelanchon.	"
Gavray	Lancelot.	M ^{lle} Lancelot.
Ger	M ^{me} Desvoyes.	M ^{me} Desvoyes.
Gouville	M ^{lle} Jean.	M ^{lle} Jean.
Graville	M. Lecherre.	M. Lecherre.
Grosville	M ^{mes} Lebreton.	"
Hambye	Madeline.	M ^{mes} Madeline.
Haye-du-Puits (la)	Mangin.	Mangin.
Haye-Pesnel (la)	M ^{lle} Nicole.	M ^{lle} Nicole.
Isigny-le-Buat	M ^{me} Anfray.	M ^{me} Anfray.
Juigny-le-Tertre	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny	M ^{me} Boucher.	M ^{me} Boucher.
Martinvast	M ^{lle} Creveuil.	M ^{lles} Creveuil.
Montebourg	M ^{me} Jorse.	Artu.
Montmartin-sur-Mer	M ^{lle} Bourdon.	Bourdon.
Mont-Saint-Michel	M ^{me} Joubart.	M ^{me} Joubard.
Mortain	M. Lecrecq.	M. Lecrecq.
Octeville	M ^{lles} Frigot.	M ^{lles} Frigot.
Percy	Mauduit.	Mauduit.
Périers	M ^{me} v ^e Leclerc.	M ^{me} v ^e Leclerc.
Pieux (les)	M ^{lles} Achard.	M ^{lles} Achard.
Pont-Hébert	Gallery de la Trem- blaye.	Gallery de la Tremblaye.
Pont-Labbé-Picauville	M. Amiot.	M. Amiot.
Pontorson	M ^{me} Rihouet.	M ^{me} Rihouet.
Portbail	M ^{lles} Hinet.	M ^{lle} Hinet.
Prétot	Lombard	"
Quettehou	M ^{me} Piriou.	M ^{me} Piriou.
Quettreville	M ^{lle} Delacour.	M ^{lle} Delacour.
Régnéville	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	M ^{lles} Bézard.	"
Roncey	Féron.	M ^{lle} Féron.
Ruffosse-Saussemesnil	"	M. Hérault.
Sartilly	M ^{lle} Leterrier.	M ^{lle} Leterrier.
Soitevast	M ^{me} Lebarbenchon.	"
Sourdeval	M ^{lles} Gaignet.	M ^{lles} Gaignet.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	Savary.
Saint-Denis-le-Gast	"	Aubert.
Sainteny	M ^{me} Feuillet.	M ^{me} Feuillet.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James	M ^{me} v ^e Auvray.	M ^{me} v ^e Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	M ^{me} Lebouteiller.	M ^{me} Lebouteiller.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Jean-des-Baisants . . .	M ^{lles} Villedieu.	»
Saint-Malo-de-la-Lande . . .	Bourdet.	M ^{lles} Bourdet. . .
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	Louail.
Saint-Mère-Eglise	Vieillard.	Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience.	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise	M ^{me} Burnel.	M ^{me} Burnel.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
Saint-Samson-de-Bonfossé.	M ^{lles} Perrin.	»
Saint-Sauveur-Lendelin . . .	Guénon.	M ^{lles} Guénon.
Saint-Sauveur-sur-Douves.	Leprévost.	Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue	Lompech.	Lompech.
Teilleul (le)	Joubin.	Joubin.
Tessy-sur-Vire	M ^{me} v ^e Morisset.	M ^{me} v ^e Morisset.
Torigni-sur-Vire	M ^{lle} Frault.	M ^{lle} Frault.
Tourlaville	M ^{me} Lecuirot.	M ^{me} Lecuirot.
Valognes	M. Jouanne.	M. Jouanne
Vast (le)	M ^{lle} Crocquevieille.	M ^{me} Laronche.
Villebaudon	M ^{me} v ^e Hus.	»
Villedieu-les-Poêles	M ^{lle} Peslin.	M ^{lle} Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	Flamanville.	Pointe de Hardejeu.
Barfleur.	Fort la Hougue.	Pointe du Roc.
Cap la Hague.	Ile Chausey.	Portbail.
Cap Lévi.	Ile Pelée.	Querqueville.
Carteret.	Nez de Jobourg.	
Cherbourg-Digue	Onglet (Vigie de l').	

GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. LELIÈVRE, agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

M. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebec, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau; Victor, agent voyer de 1^{re} classe, chargé de la comptabilité; Darthenay, agent voyer, aide comptable; Desaunette, agent voyer, chargé du service d'ordre; Adam, agent voyer, dessinateur; Levillain, agent voyer surnuméraire; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Poupeville, agent voyer surnuméraire, à Cherbourg; Leconte, agent voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondeur, employé de comptabilité, à Avranches; Valéry, agent voyer surnuméraire, à Coutances; Leduc, agent voyer auxiliaire, à Mortain; Bienvenu, agent voyer auxiliaire, à Valognes.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent voyer cantonal ou auxiliaire et d'agent voyer surnuméraire ou temporaire, savoir : MM. Maric, à Avranches; Parey, à Mortain; Huguenin, à Coutances; Renault, à Valognes; Horel, à Saint-Lo et Raynel, à Cherbourg.

AGENTS VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo; Lerebours, à Tessy; Lecousté, à Torigni; Dupont, à Carentan; Lemplrier, à Percy; Fournier, à Saint-Lo; Pain, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville; Lerebours, à Villedieu; Portais, à Saint-James; Lépine et Dubosc, à Avranches; Desgranges, à Brécey; Madeleine, à Sartilly; Leriverend, à Pontorson; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Roger, agent voyer hors classe à Cherbourg; Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise; Boitel, aux Pieux; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert, à Coutances; Moitié, à La Haye-du-Puits; Erard, à Gavray; Provost, à Périers; Désiré, à Bréhal; Joanne, à Lessay; Corbin, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain. — MM. Coguyec, à Saint-Pois; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Liron, à Mortain; Martin, au Teilleul; Boitel, jeune, à Sourdeval; Lemonnier, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Liron aîné, à Bricquebec; Douchin, à Saint-Vaast; Lechanteur, à Valognes; Jeanne, à Montebourg; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : M^{sr} GERMAIN (Abel-Anastase), né le 1^{er} avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados, sacré, à Bayeux, le 19 mars 1876, 88^e évêque.)

Vicaires généraux.

MM. Durel, official; Legoux, agrées par le Gouvernement; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire général; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires Laisney, secrétaire particulier de M^{sr} l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Place *, archevêque de Rennes; NN. SS. Guilbert, O *, archevêque de Bordeaux; Ducellier, archevêque de Besançon; Hugonin *, évêque de Bayeux; Osouf, évêque d'Arsinoë; Billard, évêque de Carcassonne; Bécel *, évêque de Vannes; Le Coq, évêque de Nantes; Perraud *, évêque d'Autun; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa; Macchi, préfet des SS. palais apostoliques; le R. P. Germain, abbé de Notre-Dame-de-Grâce; M^{sr} Marini, camérier secrétaire de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Laisney, Mabire, Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Guesnon, Ameline, Lair *, Legrand, Duval, Langenais, Dupont *, Mahier, Caillemer, Gillot, Jouenne, Clément, Thomas, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Martin *, Dubois, Thouroude, Lemains, Havard, Hamel, Cléret *, Turgot. Sanson, Leroux, Foucard, Chesnel, Allain, Blanchet, Béatrix, Brothelande, Germain, Yvetot, Lepeltier, Leroy, Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecapitaine.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Frécon, Cluzel, Mantagnon, Gillouard, Loisel, Delarue, Tirhard, Jacquemin.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marty, directeur, professeur de morale; Coste, professeur de droit canonique; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Brin, professeur de dogme; Bourrouet, économiste; Thézard, Dutour, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires.

M^{sr} l'Evêque, président; **MM.** Durel, vicaire général; Bizon, supérieur, du grand-séminaire; Legoux, vicaire général, trésorier; Bourrouet, économiste; Joubin, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire. — Philosophie : Jardin, prêtre. — Rhétorique : Signeux, prêtre. — Sciences : Carnet, Rault, prêtres. — Histoire : Godefroy, prêtre. — Seconde : Lelandais, prêtre. — Troisième : Gautier, prêtre. — Quatrième : Yon, prêtre. — Cinquième : Fortin, prêtre. — Sixième : Louaye, prêtre. — Septième et huitième : Boulé, prêtre. — Français : Jamault, prêtre, Besneville, diacre. — Anglais : Roger, prêtre. — Préfet de discipline : Godefroy. — Présidents d'études : François, Costard, Briens, prêtres. — Dessin : Bazin, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Lenvoisé, prêtre. — Mathématiques élémentaires : Hérembourg, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, Postel, prêtres. — Sciences : Quesnel, Roux, prêtres, Périer, Lebon, diacres. — Histoire et géographie : Savary prêtres. — Seconde : Achard de Leluardière, prêtre. — Troisième : Lepage, Piédagnol, prêtres. — Quatrième : Estard, prêtre, Beuve, diacre. — Cours préparatoire à la classe de mathématiques : Louis, acolyte, Blin (Al), prêtre. — Cinquième : Lemasson, prêtre. — Sixième : Morel, prêtre. — Septième : Paris, prêtre. — Huitième : Mesplet, prêtre; Suppléant : Granier, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Préfet de discipline : Blin (J.), prêtre. — Présidents d'études : Durel (A.), Martin, Lécluze, (E.), prêtres; Léveillé, diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Gibon, prêtre, et deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Marie, prêtre. — Directeur : Truffaut, prêtre. — Philosophie : Truffaut, prêtre. — Rhétorique : Bèrest, prêtre. — Sciences : Gendrot, Goguillot, Cario, prêtres. — Histoire : Marchal, prêtre. — Seconde : Jarry, prêtre. — Troisième : Rouxel, prêtre. — Quatrième : Jean, prêtre. — Cinquième : Orjubin, prêtre. — Sixième : Guérin, diacre. — Septième : Legarrec, prêtre. — Huitième : Guilmet, prêtre. — Français : Anfray, prêtre. — Anglais : Mourier, prêtre. — Présidents d'études : Lagnel, Gallicher, Doudet, prêtres.

Maîtrise de la cathédrale.

MM. Rosselin, prêtre, directeur; Fleury, prêtre; Couette, diacre, professeurs.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4^e inclus.

A Granville (collège). — MM. Maquerel, prêtre, directeur; Saillard, Joubin, Lecavelier, prêtres; deux laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Renault, prêtre, directeur; Leconte et Desboullet, prêtres.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Letourneur, Ruault, prêtre; Gastebois, diacre; deux frères de la Miséricorde; un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Marguerie, prêtre, directeur; Pontis, Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Pihéry, supérieur; Boucher, Kervizic, Belloni, Lengronne, Létendard, Colin.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur; Villain, Jennequin, Lemasson.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur; Bourbon, Remond, Millot, Garnier, Bidet, missionnaires.

A Biville. — MM. Bonhomme, supérieur; Coquoin, Quesnel, Houllatte, Benoît.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Leménager; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Richer; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard; à Ducey, *Trinitaires*, M. Carnet; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Delaune; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lesellier; à Coutances, *Augustines*, M. Lecacheux; *Sacré-Cœur*, M. Poullain; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboiznel; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Laveille; à Carentan, *Augustines*, M. Lehaut; à Valognes, *Bénédictines*, M. Douville; *Augustines*, M. Leconte; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lefoulon; à Pont-Labbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Hélie et Picot; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Renault.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Bochet; à Pontorson, M. Thébault; à Saint-James, M. N...; à Villedieu, M. Lefèvre; à Cherbourg, M. N...; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Perrée; à Saint-Lo, M. Ollivier; à Carentan, M. Henry; à Valognes, M. Lerévérind; à Montebourg, M. N...; à Torigni, M. N...

Aumôniers de la Marine.

MM. Martin *, Rio; Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil à Coutances, M. Rosselin; à Saint-Lo, M. Dumont; à Mortain, M. Lelandais; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, chanoine.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville ; Gast, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. W. MARIE-CARDINE, Officier de l'Instruction publique, Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O A, commis principal, secrétaire de l'inspection académique ; Fouchart, Davodet, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. FLORET O*, O A, Préfet, *président* ; Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, *vice-président* ; Riotteau, député ; Morel, Regnault et de Sesmaisons, conseillers généraux ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; M^{lle} la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Gamas, instituteur public à Cherbourg ; Saoul, instituteur public à Sourdeval ; MM^{lles} Travers, institutrice publique à Cherbourg ; Dujardin, institutrice publique à Blainville ; MM. Aubin O I, inspecteur primaire à Saint-Lo et Chanceler O I, inspecteur primaire à Avranches.

Lycée national de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O I, proviseur.

Leparquier O I, censeur des études ; l'abbé Aubry, aumônier ; Le Caplain O A, économiste ; Collette, Mottin, commis d'économat ; Paquet, surveillant général délégué.

Philosophie : Malapert O A ; rhétorique : Foulon O A ; seconde : Goulet ; troisième : Renard ; sciences physiques : Villard et Fesquet ; mathématiques : Pilon et Cauvin ; histoire : Le Révérend O A, et Gautier ; langue anglaise : Lemonnier et Piednue ; langue allemande : Kozlowski ; quatrième : Lemonnyer O I ; cinquième : Lavieille O A ; sixième : Lemare O I ; septième : Lemattre O A ; huitième : Daireaux O A ; neuvième : Félix O A ; dessin d'imitation : Quesnel O I, père, Quesnel, fils ; travaux graphiques : Gardon, Muriel O A.—Enseignement secondaire spécial : Le Moine, Bréville, Villard, Le Révérend, Prioult, Carabeuf, Lecaudey, Muriel ; classe primaire : Aubril ; gymnastique : Héon.

Lycée de Cherbourg.

MM. H. Le Roux O I, proviseur.

Bayeux O A, censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Soulé, économiste ; Lebouvier, commis d'économat ; Bonvoisin, surveillant général, délégué.

Philosophie : Hérelle O I ; histoire : de Caumont ; rhétorique : Bouvier ; seconde : Galland ; troisième : Drujon ; allemand : Debray, Beaumann ; anglais : Bernardet, Hodge ; quatrième : Lesigne ; cinquième : Lefèvre ; sixième : Burnouf ; septième : Leduit O A ; huitième : anglais : mathématiques : A. Jennet O I, Etienne O A, Giot, Lamic, Grévy, Cousin ; physique : Sevet, Guerby, Corbière O A ; lettres en marine : Halley. — Enseignement secondaire spécial : Pouthier, Dagon, Barbot, Jeanne O A, Levallois, Leneveu ; dessin : Onfroy, Deguerne ; classe primaire : Dubost, Delisle ; gymnastique : Flaux. — Classe enfantine : M^{lle} Grard.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Effosse, principal.

Lucas, sous-principal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie : Regnault ; rhétorique : Doutelleaux O A ; seconde : Dumont O A ; troisième : Nelet O A ; sciences physiques : Durel ; mathématiques : Vilquin ; langue anglaise : Béghin ; quatrième : Gautier O A ; cinquième : Toutain ; sixième : Lucas ; septième : Denolle ; huitième : Lecocquet ; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire spécial : Durel, Vilquin O I, Nelet O A, Lematte, Encoignard O A, Malenfant ; classe primaire : M^{lle} Fouqué.

Collège de Carentan.

MM. Vilon, principal.

Classes de latin : Vilon ; enseignement spécial, sciences : Rognier, Bergounhox, Guéguinou ; lettres : Lacroix ; anglais : Thévenin. — Classe primaire : Lelandais, directeur ; Leboulanger, instituteur-adjoint ; Mongodin, instituteur-adjoint.

Collège de Mortain.

MM. Goutière, principal.

L'abbé Théot, aumônier ; rhétorique et philosophie : Ameline ; Moret de Montjou : mathématiques ; Gallie, sciences physiques ; Lenoir : deuxième et troisième ; Carouge : quatrième et cinquième ; Burnel : sixième, septième et huitième ; enseignement spécial : Moret de Montjou, Gallie O A, Ameline, Lemoyne, Le Juez ; anglais : Burnel ; allemand : Ellminger ; classe primaire : Roblin ; gymnastique : Lemoyne ; dessin : Le Juez.

Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouet.

MM. Boyenval, principal.

Troisième et quatrième : Héon ; cinquième et sixième : Boyenval ; septième et huitième : Pautret ; enseignement spécial : Beaumont, Goulet, Gallien ; classes primaires : Pacquet, Requier.

Inspection de l'instruction primaire.

MM. Chancercel O I, à Avranches; Bréard O I, à Cherbourg-
Leclerc O A, à Coutances; Séjourné, à Mortain; Aubin O I, à
Saint-Lo; Desprez O A, à Valognes.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'Administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, *président*; Houssin-
Dumanoir *, conseiller général; Blouët *, conseiller général;
Amiard, avocat, ancien préfet, maire de Saint-Lo; Hanriot O A,
directeur de l'Ecole normale; Simon, juge au tribunal civil;
Lerendu O A, conseiller municipal, à Saint-Lo.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Hanriot O A, directeur; Bonnehou, économiste; Nicolas O I,
Postel, Arnould, professeurs; Louis, maître-adjoint; Doyen, directeur
de l'école primaire annexe; Nicolas, maître de chant; Ravaut O A,
professeur de dessin; Brunin O A, maître de gymnastique; Rozcray,
professeur d'agriculture; Leconte, professeur d'horticulture; M. le
docteur Bernard *, médecin de l'école.

Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

Conseil d'Administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, *président*; Boissel-
Dombreval *, conseiller général, maire de Coutances; Guillemette,
conseiller général; Alphonse Lair *, O I, proviseur honoraire de
lycée; Ribierre, sous-préfet; Saillard, adjoint au maire de Coutances;
Briens, ancien député.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM^{lles} Jeanne Thomas, directrice; Lefaucheux, économiste; Dornau,
Millière, professeurs; Laurens, Lefaucheux, Lauliac, maîtresses-
adjointes; L. Lauliac, directrice de l'école primaire annexe; Marthel,
directrice de l'école maternelle annexe.

MM. Lemonnier, professeur d'anglais; Léon Quesnel, professeur
de dessin; docteur Laisney O A, médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur : M. H. Le Roux O I, proviseur du lycée; *surveillante*
générale : M^{me} Lemoine.

Professeurs : MM. Frigoult O I, littérature; X., morale;
Wolff O A, grammaire; Levallois, histoire et géographie; Jeanne O A,
mathématiques; Corbière O A, sciences physiques et naturelles;
anglais : Bernadet, M^{me} Lepraille; dessin : MM. Onfroy, E. Jennet O A,
musique : M. Thounin, M^{me} Jeanne; couture : M^{me} Lemoine.

Institutrices primaires : MM^{lles} Lebrettevillois, Vallée, Simon.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Marie-Carjine, inspecteur d'académie, *président*; Hanriot, directeur de l'école normale de Saint-Lo; Aubin, Bréard, Chanceler, Desprez, Lecler, Séjourné, inspecteurs primaires, Nicolas, N..., professeurs à l'école normale de Saint-Lo; Pignot, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; Ménard, directeur d'école communale à Coutances; Godard, instituteur à Agneaux; M^{lle} Thomas, directrice de l'école normale de Coutances; Marie, directrice d'école communale à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Hanriot, directeur de l'école normale, Aubin, inspecteur primaire à Saint-Lo; Barbey, chef d'institution à Cherbourg; Lelièvre, agent voyer en chef; un inspecteur primaire; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure; MM^{lles} Thomas, directrice de l'école normale; Marie, directrice d'école communale; M^{me} Dalimier, ancienne maîtresse de pension.

Sciences physiques : M. Villard, professeur au lycée de Coutances; anglais : M. Piednue, professeur au lycée de Coutances; allemand : M. Kolowski, professeur au lycée de Coutances; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale; chant : M. Nicolas, professeur à l'école normale; gymnastique : M. Brunin, professeur à l'école normale; agriculture et horticulture : M. Rozeray.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MM^{mes} Marie-Cardine, Duhamel, Dalimier, Hanriot, M^{lle} Aubin.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président*; Hanriot, directeur de l'école normale; Aubin, inspecteur primaire; Lemare, professeur au lycée de Coutances; Piednue, professeur au lycée de Coutances; N..., professeur à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche; M. le Maire de Saint-Lo; M^{gr} Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture; *Vice-Présidents* : MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix; *Matinée **, proviseur honoraire.—*Secrétaire* : M. Le Clerc, docteur-médecin.—*Secrétaire-adjoint* : M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture.—*Conservateur* : M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles.—*Conservateur-adjoint* : M. A. Dieu, avocat.—*Bibliothécaire* : M. Derbois, ancien professeur.—*Trésorier* : M. Lecomte-d'Olonde, architecte.—*Classificateur de la section d'Agriculture* : M. Granger, ingénieur.—*Classificateur de la section d'Ar-*

chéologie : M. Queillé, architecte.—*Sous-Classificateur* : M. Le Creps, propriétaire. — *Classificateur de la section d'Histoire naturelle* : M. Sébire, pharmacien de 1^{re} classe.—*Sous-Classificateur* : M. Lelièvre, agent voyer en chef du département.

**Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts
d'Avranches et de Mortain.**

Président : MM. Lehericher. — *Vice-Présidents* : Louis de Tesson, propriétaire ; docteur Loyer. — *Secrétaire* : C^{ie} de Chabannes. — *Secrétaire-adjoint* : Sosthène Mauduit. — *Bibliothécaire* : M^{lle} Ida Hubert. — *Trésorier* : Alfred de Tesson. — *Conservateurs* : Loyer (Emile) *, médecin militaire en retraite ; Fouqué, professeur de dessin et Potier de la Varde.—*Administrateur* : Lebedel, architecte.

**Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques
de Cherbourg.**

(Établissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1889.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; C^{ie} Th. du Moncel, de l'Institut, directeur honoraire ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1889.

Président : MM. Jouan. — *Vice-Président* : N. . . . — *Secrétaire* : G. Le Jolis, avocat. — *Trésorier* : D^r Guiffard, directeur de la santé.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Présidents d'honneur : MM. le Maire de Cherbourg C * ; le Sous-Préfet de Cherbourg * ; Alfred Liais, ancien maire * ; Vallon, capitaine de vaisseau *. — *Président honoraire* : H. de la Chapelle O A. — *Vice-Président honoraire* : Mangin *, géomètre.

Président : MM. A. Menut O A. — *Vice-Présidents* : E. Didier ; V. Leroy.—*Secrétaire* : A. Saillard, fils.—*Conseillers* : Bréard O I ; Lanièce ; Le Boissellier ; Gutelle ; Simon, Albert ; Saillard, père. — *Trésorier* : Mahieu Laroque.—*Bibliothécaire-archiviste* : Poullain, père.—*Secrétaire-adjoint* : Mariette.—*Comité de rédaction* : Didier ; Bréard ; Dutot ; Brière ; Cousin.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU.—MM. Jouan, *directeur* ; Frigoult, *secrétaire* ; de Pontau-mont, *archiviste-trésorier*.

**Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique
de l'arrondissement de Valognes.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clerc, Président du Tribunal. — *Président*

honoraire : Le Biez, Achille. — *Vice-Présidents* : De Moré, C^{te} de Pontgibaud ; Foulon, avocat. — *Secrétaire* : Gouye, architecte de la ville et de l'arrondissement. — *Vice-Secrétaire* : Leneveu, fils, docteur-médecin. — *Trésorier* : Capelle. — *Conservateur-archiviste* : N... — *Membres adjoints* : Desprez, inspecteur primaire ; l'Inspecteur de l'enregistrement, Guimond, greffier du tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Duprateau, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg. — M. Amiot, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés, de 6 heures à 9 heures du soir, et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés de 10 heures à 2 heures.

Mortain. — M. Boulay, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Rabarot, ancien professeur de l'Université ; Broux, id. ; Pinot, agrégé, id. ; Josset, avocat.

Valognes. — M. N...

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D^r Lhomond, *médecin de l'établissement*. — M^{me} sœur Surville, *directrice*. — M. l'abbé Marie, *aumônier*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr. ; — 2^e classe, 1,200 fr. ; — 3^e classe, 800 fr. ; — 4^e classe, 600 fr. ; — 5^e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le D^r Lelandais, *médecin préposé responsable*. — M. Rihouet, *économiste*. — M. l'abbé Thébaud, *aumônier*. — M. Doré, *receveur*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe (avec soins exceptionnels), 1,600 fr. ; — 2^e classe, 1,050 fr. ; — 3^e classe, 800 fr. ; — 4^e classe, 600 fr. ; — 5^e classe, 500 fr. ; — Aliénés placés au compte du département, 360 fr. ; départements de la Seine et de Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint*.
—M^{me} Brée, *supérieure*.—MM. Hélie et Picot, *aumôniers*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe, 2,000 fr.;—2^e classe, 1,500 fr.;—3^e classe, 1,000 fr.;—
4^e classe, 800 fr.;—5^e, 600 fr.;—6^e, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPÔT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du 2 mai 1852.

MM. Garé, *directeur*. — Martin, *receveur économe*. — Goutard, *médecin*.—L'abbé Foulon, *aumônier*.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Julien-Sauve, *inspecteur des enfants assistés*, à Saint-Lo.—
Giovannelli, *inspecteur adjoint*, à Saint-Lo.

Commission administrative des Hospices.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, *président du conseil d'arrondissement, maire de Saint-Lo, président*; Lørendu, *conseiller municipal*; Hoassin-Dumanoir *, *conseiller général, conseiller municipal*; Langevin, *propriétaire*; Jouanne, *avoué*; Huet (Ocellus), *avocat, propriétaire*; Guillot, Paul, *propriétaire*.

Receveur économe: M. Hébert.—*Service médical*: MM. Bernard * et Thomas.—*Service intérieure*: MM^{mes} les Religieuses de l'ordre de saint Paul de Chartres.—*Supérieure*: M^{me} sœur Adrien.—*Aumônier*: M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président*; Dombrevail, *propriétaire*; Lerossier, *négociant*; Lenoël, *juge de paix, ancien notaire*; Lepelletier, *négociant*; Hue, *négociant*; Letourneur, *huissier*.

Receveur: M. Aubin (Louis).—*Econome secrétaire*: M. Héloin (Hyacinthe).—*Service médical*: MM. Artu (Armand); Carbonnel (Pierre).—*Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de la Sagesse.—*Supérieure*: M^{me} Lemazurier (Marie).—*Aumônerie*: M. l'abbé Henry.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président*; Lemainier, *propriétaire*; Plouin, *receveur de l'enregistrement*; Leboucher, *propriétaire*; Letot (Alfred); Leroquais, *notaire, et Nativelle, propriétaire*.

Receveur économe : MM. Hébert, receveur ; Bures, économe.—*Service médical* : MM. Pommier et Moncoq.—*Service intérieur* : MM^m les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Victorin et sainte Blandine). — *Supérieure* : M^m saint Eugène.—*Aumônerie* : M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président* : Langlois, marchand de chevaux ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Quinton, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur économe : M. Langlois.—*Service médical* : MM. Frémin, médecin ; Béchet, chirurgien.—*Service intérieur* : MM^m les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : M^m Duport.—*Aumônerie* : M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Champion (Paul), adjoint ; Baron, conseiller général, ancien notaire ; Boisnard, propriétaire ; Lecointe, propriétaire ; Maudouit, curé-doyen, *Vice-Président*.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président* ; Caillemer, capitaine au long cours ; Le Prince, négociant ; Duchesne, propriétaire ; Lucas, capitaine en retraite ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur.

Receveur économe : M. Clair. — *Service médical* : MM. Benoist, Letourneur, Davalis et Lemoine. — *Service intérieur* : MM^m les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : M^m Miot.—*Aumônerie* : M. l'abbé Bochet.

Bureau de bienfaisance de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président* ; Legendre, mécanicien ; Trocheris, négociant ; Leprince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Letourneur, docteur-médecin ; Villars, capitaine en retraite.

Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, *président* ; Bourges, vétérinaire ; Havard, curé-doyen ; Guichard (Nicolas), horloger ; Morel, notaire ; Rouffeaux, négociant ; Toupé, négociant.

Econome : M. Rihouet.—*Service médical* : M. Lelandais (Casimir), docteur-médecin. — *Receveur* : M. Doré. — *Service intérieur* : MM^m les Religieuses de la Sagesse au nombre de 23.—*Supérieure* : M^m sainte Lucide.—*Aumônerie* : M. l'abbé Thébault.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, maire de Saint-James, *président* ; Besnard, ancien pharmacien ; Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe : N... — *Service médical* : MM. les docteurs Legros et Ameline. — *Service intérieur* : MM^m les Religieuses de

saint Thomas de Villeneuve. — *Supérieure* : M^{me} Canton. — *Aumônerie* : M. N...

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président* ; Havard (Joseph), conseiller municipal ; Lelegard (J.-B.), propriétaire ; Dupont, curé-doyen ; Brochet, propriétaire ; Pigeon-Litan, propriétaire ; N...

Receveur économe : M. Gautier. — *Service médical* : M. Ledo. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure* : M^{me} sœur Longuemare. — *Aumônerie* : M. l'abbé Oblin.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président* : Renault et Buhot, conseillers municipaux ; Baude, entrepreneur ; Orry, avoué ; Legoupil, ancien négociant.

Econome : M. Lagarde, surveillant général, secrétaire ; Lecoutour, économe. — Meslet, receveur. — *Service médical* : MM. Renault, Guiffard et Legard-Lafosse. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} Carette. — *Aumônerie* : N...

Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, *président* ; Guillemette, conseiller général, juge de paix, *vice-président* ; Lair (Alphonse), proviseur honoraire ; Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Lohuby, Rabec et Geoffroy, délégués du Conseil municipal.

Receveur : M. Legros. — *Receveur* : M. Lelièvre. — *Service médical* : MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin et chirurgien adjoint. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie* : M. l'abbé Leguerrier.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, *président* ; Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant ; Rihouet, propriétaire ; Desplanques, Lecauf et Guy.

Receveur économe : M. Ledrans. — *Service médical* : M. Leroux, docteur en médecine. — *Service intérieur*. — MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie* : N...

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, *président* ; Breillot, propriétaire, Norgeot, propriétaire ; Chanteux ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire.

Receveur : M. Bourbon. — *Econome* : M. Laumondais. — *Service médical* : M. de la Houssaye. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure* : M^{me} Alexandre. — *Aumônerie* : N...

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président*; Liot (Auguste); Blin, notaire; Hamelin, propriétaire; Pioche, propriétaire; Fiault (Eugène); Desclos.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Guérin (Auguste); Fauchon, propriétaire; Cherel; Lébigoit (Louis); Lesénéchal (Ernest), Pleutin (Hippolyte), fils.

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président*; Hamel, *ordonnateur*; Lebouteiller, docteur-médecin; Le Clerc, président du tribunal; Oury, notaire; Lerouge, propriétaire; Néel, propriétaire.

Receveur économe: M. Jules Leconte.—*Service médical*: MM. Leneveu et Bricquebec.—*Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses des Filles de la Sagesse.—*Supérieure*: M^{me} Quedilloe, religieuse du Sacré-Cœur.—*Aumônerie*: M. l'abbé Lerévérénd.

Bureau de bienfaisance.

MM. le Maire de Valognes, *président*; Capelle, propriétaire; Foulon, avocat; Sanson, juge de paix; Lemeland (Pierre), propriétaire; Viel, juge; Tessero, curé archiprêtre.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président*; Alexandre, propriétaire; Dalidan, docteur-médecin; Cauchon, curé desservant; Lepart (Charles), Hay (Théodore), Blanvillain (Charles).

Receveur économe: M. Hurel, receveur municipal.—*Service médical*: M. Dalidan.—*Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte.—*Supérieure*: M^{me} Marguerite-de-la-Croix.—*Aumônerie*: M. l'abbé Cauchon.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président*; Dallain, curé-doyen; Capron, négociant; Duval, marchand chapelier; Verrier, négociant; Vrac, négociant; Artu, propriétaire.

Receveur: M. Laurent.—*Econome-secrétaire*: M. Blanchemin (Antoine).—*Service médical*: M. Crocquevieuille.—*Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde.—*Supérieure*: M^{me} Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président*; Blondel, propriétaire; Corbin-Desmanneteaux, propriétaire; Caruel, curé; Monverand, propriétaire; Morel, propriétaire; Lenourry (Pierre), propriétaire.

Receveur économe: M. Clavreul.—*Service médical*: M. Le Goupils.—*Service intérieur*: M^{me} sœur saint Débonnaire, *supérieure*.—*Aumônerie*: M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. HIRON, Maire de Sainte-Mère-Eglise, *président*, qui a délégué M. Butel, adjoint, pour remplir ces fonctions ; Cirou, propriétaire, ancien juge de paix ; Malençon, propriétaire ; Leprince (Jean), propriétaire ; Gautier, curé ; Philippe (Auguste), propriétaire ; Caillemor (Amand), propriétaire ; Lemarié, receveur de l'enregistrement.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président* : Launay (Etienne), négociant, *ordonnateur* ; Cléret, curé-doyen ; Morin, pharmacien ; Mesnage, négociant ; Lemonnier, propriétaire, et Gabriel, receveur de l'enregistrement, *membres*.

Receveur : M. Pestre-Lamy, percepteur. — *Econome* : M. Tahot, secrétaire de la mairie. — *Service médical* : M. Bellet. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} sœur Berthe. — *Aumônerie* : M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président* ; Maillard (Louis), maître voilier ; Leguay (Pierre-Nicolas), propriétaire ; Lamache (Pierre), maître au cabotage ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant.

Receveur économe : M. Leloup, percepteur. — *Service médical* : M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure* : M^{me} saint Urbin. — *Aumônerie* : M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉ MATERNELLE.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

MM^{mes} Vaultier, *présidente* ; V^e Le Campion et N..., *vice-présidentes*.

Mesdames assistantes : Breton, v^e Chardon, v^e Chesnel, Courtin, de Comines, Derbois (Jores), Derbois (Pierre), V^e Descogs, v^e Desfaudais, Elie, v^e Fouques, Frémin, Gambillon, v^e Guillot (Paul), Labarre, v^e Lefèvre, Lepingard, Lhomond, Le Monnier de Gouville, v^e Marie, v^e Poupion, Rauline (Gustave), Simon (Adolphe), Toutain, les Supérieures de l'hospice et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades).

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente : M^{me} Hippolyte Morel. — *Vice-Présidentes* : M^{me} Louis Despréaux et M^{me} la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière* : M^{me} Victor Porcher. — *Secrétaire* : M^{me} Frédéric Gautier. — *Dames patronnesses* : M^{me} Jules Gautier, M^{lle} Gouin du Roil, M^{mes} André Chevallier, Goffroy, M^{lle} Enjournault, M^{mes} Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Dardenne, Montmirel et Eugène Lemoine.

COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES

EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Houssin-Dumanoir ✱, conseiller général; Bosq, ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Lo; N...; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo; Granger, négociant, à Saint-Lo; Breton, propriétaire de la papeterie, à Saint-Lo; Leturc, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Tétrel ✱, conseiller général, maire de Villedieu; Gautier, conseiller général; Lebiez, maire de Granville; Chancerel, inspecteur primaire, à Avranches; Gautier (César), conseiller d'arrondissement, négociant, à Saint-James; Lecaille, conseiller municipal et industriel, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg; Le Jolis, président du Tribunal de commerce de Cherbourg; Mauger (Léon), président de la Chambre de commerce de Cherbourg; l'Inspecteur primaire; Mahieu (Alfred), membre de la Chambre de commerce de Cherbourg; Legard-Lafosse, docteur-médecin, à Cherbourg; Fleury (Paul), filateur, à Gonneville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Quenault, conseiller général, à Montmartin-sur-Mer; N...; Lelandais, conseiller d'arrondissement, à Coutances; Ferard, inspecteur primaire, à Coutances; Ducloux, maire de la Haye-du-Puits; Guillot, maire de Blainville; le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. de Bailliencourt, maire de Mortain; l'Inspecteur primaire, à Mortain; Leriche, docteur-médecin, à Mortain; Lemonnier (Eugène), conseiller municipal, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Leconte, directeur de filature, au Neufbourg; Breillot (Joseph), marchand de nouveautés, à Mortain; Bazin (Victor), négociant, à Sourdeval-la-Barre.

Arrondissement de Valognes.—MM. Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Enquebecq, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes; Leneveu, fils, docteur-médecin, à Valognes; Dalidan, ancien maire de Rarfleur; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.—M. le Préfet de la Manche, Mg^r l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur*; MM. E. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, *président*; Houssin-Dumanoir ✱, conseiller général, *prési-*

dent honoraire ; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, *vice-présidents* : Queillé, architecte, *vice-président honoraire* ; Jouvet, commis de banque, *secrétaire* ; Ruault, typographe, *secrétaire-adjoint* ; Marie, épicier, *trésorier* ; Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint* ; Ch.-E. Duc, prote d'imprimerie, *contrôleur de la perception* ; Girod et Lemoigne, *visiteurs des malades* : Lecoustey, plafonneur ; Abraham, fumiste ; Lecerf, peintre ; Lelandais, serrurier ; Birée, maçon, *administrateurs*.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président* ; Lefèvre, fils, *vice-président* ; Guilbert, *secrétaire* ; Jung, *trésorier*.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : M. W. Marie-Cardine, inspecteur d'académie ; *vice-présidents* : M. Lenoël, sénateur, et M. Henriot, directeur de l'école normale ; *secrétaire-trésorier* : M. Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint* : M. Bertrand, instituteur en retraite, à Carentan.

MEMBRES DU BUREAU.— MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Regnault, conseiller général, ancien député ; Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Simon, instituteur public, à Avranches ; Auvray, instituteur public, à Pontorson ; Gamas, instituteur, à Cherbourg ; Simon, instituteur public, au Vast ; Le Prince, directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; Lelièvre, instituteur, à Bricqueville-sur-Mer ; Bertrand, ex-instituteur, à Carentan ; Saoul, instituteur, à Sourdeval ; Alexandre, instituteur, à Mortain ; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo ; Courtois, instituteur public, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Becquet, ancien instituteur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral u 8 juillet 1867.)

Président d'honneur : M. Floret, préfet de la Manche, officier de la Légion d'honneur, etc. ; *président honoraire* : M. Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président* : M. Lelièvre, agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice-président* : M. E. Lenoël, sénateur, membre du Conseil général ; M. Colas, officier d'académie, chef de division à la Préfecture de la Manche ; MM. Heude, agent voyer principal, chef du bureau de M. l'Agent voyer en chef, *secrétaire* ; Pagel, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, en retraite, *secrétaire-adjoint* ; Victor, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, chef de comptabilité, *trésorier*.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cher-

bourg ; Lepuissant, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Lemainier, *président* ; Philippe-Desportes (Michel), *vice-président* ; Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire* ; Groualle, négociant, *trésorier* ; Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, *administrateurs*.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Chaumeil *, capitaine en retraite, *président* ; M^{gr} Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur* ; Bouvaltier, député, capitaine Lepennetier, *administrateurs* ; Lhomèr, *secrétaire* ; Hamel, *trésorier* ; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs*.

Société de Secours mutuels la Fraternelle.

Présidents d'honneur : MM. Tardif, sous-préfet d'Avranches ; Lenoir, maire d'Avranches ; *président* : Mauduit, conseiller municipal ; *vice-présidents* : Letrégilly (Victor), conseiller d'arrondissement, et Louvel, conseiller municipal ; *secrétaire* : Jorand, typographe ; *vice-secrétaire* : Deseux (Ch.) ; *trésorier* : Dufour ; *vice-trésorier* : Poidvin, employé ; *administrateurs* : Saint, conseiller municipal ; Desdoutils, adjoint au maire ; Longrais, ingénieur ; Péguenet, conseiller municipal ; Le Bocey, menuisier ; Allain, ébéniste ; Lemesle, Legrand.

VILLE DE VILLEDIEU.

M. Jules Tétré *, O A, conseiller général, maire de Villedieu *président*.

VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gaultier (César), conseiller d'arrondissement, *président*.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

MM. Dior (Lucien), négociant, *président* ; Lenormand (François), négociant, *vice-président* ; Beaufls (Alfred), comptable, *secrétaire* ; Bougourd (Louis), secrétaire de la mairie, *trésorier* ; Herpin (Emmanuel), armateur ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Legendre (Louis-François), mécanicien ; Le Biez (François-Guillaume-Achille) *, maire ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Heurtaut (Charles), mécanicien ; Mallet (Louis-Adolphe), menuisier ; Levilly (Gustave), maître menuisier ; Jorêt (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Lefèvre (Louis-Philippe), fabricant de cordages ; Fontaine (Emile), peintre, *administrateurs*.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce (Jacques), *président honoraire*; Lanièce, *président*; Levavasseur (Alphonse), Philippe (Louis), *vice-présidents*; Moitié (Louis), Hamel (Aimable), *secrétaires*; Desseaux (Pierre), *trésorier*; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), *receveurs particuliers*; Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Brisset (Louis), Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Charles), Ruel (Henry), Conor (Emile), Gard (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Antéonor), Lepaumier (Jean), Poirier (Jules), Legagnoux (Emile), Bourguet (Louis), Thévenot (Auguste), *administrateurs*.

Société de secours mutuels la Cherbourg geoise.

MM. Pignot (Charles), *président*; Lebiez, chef contre-maître, *vice-président*; Lefauvre, charpentier de la marine, *trésorier*; Vaslot, ouvrier forgeron; Sanson, ouvrier calfat; Bihel, ouvrier ajusteur; Osmont, retraité de la marine; Mesnil, ouvrier chaudronnier; Renouf, chef ouvrier charpentier, Antoine, contre-maître charpentier; Romuald, chef ouvrier charpentier; Chauvin, ouvrier charpentier *administrateurs*; Vautier, retraité de la marine, *archiviste*; Godreuil, écrivain de la marine, *secrétaire*.

Société de Secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Tanqueray, *président*; Lemièrre, *vice-président*; Laisney, *trésorier*; Dudouyt (Pierre) et Hamel, *secrétaires*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombrevail, maire, *président*; Rouley, *vice-président*; Robin, *secrétaire*; Héon, professeurs, *secrétaire-adjoint*; Roguelin, *trésorier*; Leneslet, *trésorier-adjoint*; Lehuby, Hennequin, *administrateurs*.

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-pompiers).

MM. Fauchon (Victor), *président*; Amiard (René), *vice-président*; Duboscq (Joseph), *secrétaire*; Lesénéchal (Ernest), Leroy, Charbonnel (François), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels des Ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président*; Chérel (Théophile) et

Lemonnier-Datinière (Louis), *vice-présidents*; Beaumont, *trésorier*; Samion (Georges), *secrétaire*; Pleutin, Guérin, Fautrard, Dodard, Yvon, Orvain, *administrateurs*; Beaubigny (Jean), Diguët, Gauthier (Louis), Gautier (Pierre), Giquel, Charuel et Guérin (Ernest), *chefs de quartier*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire O*, docteur-médecin, *président*; Viel, juge *vice-président*; Lecannellier, *secrétaire*; Capelle, *trésorier*; Lecoquierre, serrurier; Roberge, négociant; Lerouge, peintre; A. Lemasson, Paris, peintre; Lasselier, cultivateur, Lhôtellier, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Garnier, *président*; Guidon, *vice-président*.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13^e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes. (Arrêté de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Baize. — Avranches : M. Dufour. — Cherbourg : M. Auriol. — Coutances : M. Marchand. — Mortain : M. Martin. — Valognes : M. Legrand.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Dumont et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Béchet. — Cherbourg : MM. Vielhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Rosselin et Leconte. — Mortain : MM. Lelandais et de la Housaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. le Maire de St-Lo, Bernard *, docteur-médecin, conseiller général; Lèrendu, conseiller municipal; Lelièvre, agent voyer en chef; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. le Maire d'Avranches; Desdoutils, 1^{er} adjoint au maire d'Avranches; Lechevalier (Octave), conseiller municipal; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal; Barbien-Domin, conseiller municipal; Scelles, juge suppléant, avocat.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. le Maire de Cherbourg;

Asselin, président honoraire du Tribunal civil; Favier, avocat; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal; Levallois, juge au Tribunal civil; Poittevin, pharmacien; le percepteur de Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. le Maire de Coutances; Saillard, adjoint au maire de Coutances; Rabec, avocat; Guillemette, juge de paix, conseiller général; Dupérouzel, avocat; Lemuet (Alphonse), propriétaire; Lair, ancien proviseur.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. le Maire de Mortain; Le Crecq, avocat; Jossset, avocat; Buisson, pharmacien; Norgeot, juge de paix; Leriche, docteur-médecin.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. le Maire de Valognes; Bernard, conseiller municipal; Bricquebec, docteur-médecin; Dansos, docteur-médecin; Foulon, avocat; Lebouteiller, docteur-médecin; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie

Créée par arrêté ministériel du 21 août 1886.

Directeur : M. LE TERTRE.

Sous-Directeur : M. Chassant.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Physique et chimie*, M. Champseix; *sciences naturelles*, M. Duterque; *anglais*, M. Rivoiron; *enseignement primaire et primaire supérieur*, M. Nicolle, instituteur; *enseignement de l'extérieur et de l'hygiène des animaux et de la pratique sanitaire*, M. Bernard, vétérinaire; *chef de pratique agricole et d'industrie laitière*, M. Crinon; *jardinier chef de pratique agricole*, M. Gouveno; *instructeur militaire*, M. Lithard.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président*; Regnault, C^{te} de Sesmaisons, Pignard-Dudezert, membres du Conseil général; Houllévigie, professeur de sciences au lycée de Coutances, *secrétaire*; Savary, agriculteur, à Montpinchon; Lebarbenchon, agriculteur, à Sottevast.

Cette école, installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à former des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et, en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée du cours est de deux ans.

Le prix de la pension est de 400 fr.; celui de la demi-pension, de 250 fr.; les externes paient 50 fr.; le tout exigible d'avance et par dixièmes, en trois versements, savoir : trois dixièmes en entrant, trois dixièmes en janvier et quatre dixièmes en avril.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le troisième lundi de septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la Préfecture (1^{re} division), aux Sous-Préfectures et aux Mairies du département. De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole à Granville.

Directeur : M. LAUROT, chimiste à Granville.

Ce laboratoire spécial destiné à l'analyse des engrais chimiques employés en agriculture fonctionne, à Granville, depuis l'année 1885. Il est subventionné par le Ministre de l'Agriculture et le département de la Manche.

Les analyses sont gratuites. Les agriculteurs ont à pourvoir seulement aux frais d'expédition des échantillons à M. Laurot, et à l'affranchissement du bulletin d'analyse renvoyé par le Directeur du laboratoire.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879.)

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. ROZERAY, ancien répétiteur à l'école nationale d'agriculture du Grand-Jouan.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. Aubril.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Physique*, M. Hubert; *vétérinaire*, M. Ollivier (Edouard); *chef de pratique*, M. Lamy; *enseignement primaire*, M. Lenfant; *instructeur militaire*, M. Lesigne.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président*; M. l'Inspecteur primaire de l'arrondissement; M. Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey; M. Godefroy, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Sartilly; M. Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret, Préfet de la Manche, *président*; Manoury, conseiller d'arrondissement, Lenoël, sénateur, Sanson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-agriculteur, *vice-présidents*; Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire*; Ozenne (Paul), *secrétaire-adjoint*; Bosq, banquier, *trésorier*; Thouroude, éleveur, *trésorier-adjoint*; Roseray, professeur d'agriculture, *archiviste*.

Arrondissement d'Avranches. — MM. E. Garnot, *président*; Lemarchand (Jules), *président honoraire*; J. Bouvattier, fils, et Henri Raulin, *vice-présidents*; d'Avenel, *secrétaire*; Pitel et Lechoisne, *vice-secrétaires*; Vauprès, propriétaire, *trésorier*; A Latouche *,

conservateur; Louis Hardy, à Tirepied; François Leresteux, à Pontorson; Polier de Lavarde, à Saint-Pair; Collet, à Poilley; Louis de Saint-Pierre, ancien député, à la Haye-Pesnel; René de Cantilly, à Lolfif; A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou; Victor Chevallier, à Saint-James, *membres du comité d'administration*.

Nouvelle Société d'Agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents*; Langlois (Jacques), Lenoir, maire d'Avranches, *présidents d'honneur*; Le Chevalier (Octave), Desdoutils adjoint au maire d'Avranches, *vice-présidents*; Basire (Elphège), Blin, Letréguilly, *secrétaires*; Loiseau, *trésorier*; Gombert, *trésorier-adjoint*.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le C^{te} Hervé de Sesmaisons, conseiller général, *président*, à Flamanville; le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Cherbourg, *présidents d'honneur*; le Maire de Cherbourg, *vice-président d'honneur*; Léon Hainneville, *vice-président* de la Société; Feuardent du Hutrel, propriétaire, *vice-président* pour le canton de Beaumont; Lequérié des Rozières, *vice-président* pour le canton des Pieux; Lebas (Jean-Baptiste), maire de Saint-Pierre-Eglise, *vice-président* pour le canton de Saint-Pierre-Eglise; Gamache (Augustin), *vice-président* pour le canton d'Octeville; Legranché, *secrétaire*; Edmond Orry et Thomas Folliot, *secrétaires-adjoints*; Ed. Joublin, *trésorier*; Cousin (Edouard), *archiviste*; A. Pouppeville et E. Sanson, *conseillers d'administration* pour Cherbourg; Lecorf (J.-B.) et Bosvy (Anténor), *id.*, pour Beaumont; Courtois (Jean) et Houel (Théodore), *id.*, pour les Pieux; Pontis (Jacques) et Menut (Henri), *id.*, pour Octeville; Lecanu (François), fils, propriétaire et Lécivain (Jean), *id.*, pour Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens, *président*; Regnault, conseiller général, Dombrevail, conseiller général, maire de Coutances; *vice-présidents*; Guillemette, conseiller général, *secrétaire général*, Saillard, adjoint au maire de Coutances, Lemarchand, propriétaire à Coutances, *vice-secrétaires*; Adde, propriétaire à Coutances *trésorier*; Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint*.

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, *président*; Dumais, propriétaire au Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Jossset, *secrétaire*; de Bailliencourt, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *vice-trésorier*; Boulay, *bibliothécaire*.

Présidents cantonaux; MM. Béchet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Herbin (Gustave), pour Juvigny; d'Avenel, pour le Teilleul; Piel, propriétaire à Mortain; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Sébire O *, *président*; Roumy et Buhot, *vice-présidents*; Lemarquand, *secrétaire*; Leduc, *trésorier*; Vassellier, *bibliothécaire*.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — Canisy, MM. Deshayes (Albert),

agriculteur.—*Carentan*, Lenoël, uge de paix.—*Marigny*, Delarue, notaire.—*Percy*, Blouët *, conseiller général.—*Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire, à Saint-Clair.—*Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, propriétaire.—*Saint-Lo*, Houssin-Dumanoir *, conseiller général.—*Tessy-sur-Vire*, Boauflis, maire de Moyon.—*Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, maire, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement d'Avranches.—*Avranches*, MM. Couraye du Parc *, membre de la Société d'agriculture.—*Brécey*, Laurent, maire aux Cresnays.—*Ducey*, Dupont, maire.—*Granville*, Duchemin, agriculteur, à Dragey.—*La Haye-Pesnel*, Bazire (Elphège), propriétaire, à Dragey.—*Pontorson*, M^{re} de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey, conseiller d'arrondissement.—*Saint-James*, Morel, président du Comice agricole.—*Sartilly*, Riottteau, président du Comice agricole de Sartilly.—*Villedieu*, Tétral *, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—*Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont.—*Cherbourg*, Hainneville, négociant, vice-président de la Société d'agriculture.—*Octeville*, C^{te} de Sesmaisons, maire et conseiller général, et Lesage, maire d'Octeville.—*Les Pieux*, Lequérié-Desroziers, maire.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.—*Bréhal*, MM. Lemonnier, adjoint.—*Cerisy-la-Salle*, Guillemette (Frédéric).—*Coutances*, Boissel-Dombrevail *, maire, conseiller général.—*Gavray*, Lecoupé (Marcel).—*La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire.—*Lessay*, Galuski *, maire, conseiller général.—*Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.—*Périers*, Rognaut, ancien député, conseiller général.—*Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire.—*Saint-Sauveur-Lendelin*, Toulorge (Eugène).

Arrondissement de Mortain.—*Barenton*, MM. Blin, conseiller général.—*Isigny*, Davy, maire.—*Juigny*, Grossin, maire, conseiller général.—*Le Teilleul*, Jouin (Zéphirin).—*Mortain*, Le Bigot, notaire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*.—Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.—*Saint-Pois*, Lechaptois, conseiller municipal à Boisyyvon.—*Sourdeval*, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes.—*Barneville*, MM. Lepelletier, maire de Carteret.—*Briquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le C^{te} de Pontgibaud *, maire et conseiller général.—*Quettehou*, Colas-Corderie, maire.—*Sainte-Mère-Eglise*, Roumy, propriétaire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, N...—*Valognes*, Sébire O *, sénateur, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE et TORIGNI-SUR-VIRE.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président*; G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, *vice-présidents*; Goulet, père, à Tessy, *secrétaire-trésorier*.

BRÉCEY.—M. Laurent, maire des Cresnays, *président*.

DUCEY.—M. Rollain, agriculteur à Juilley, *président*.

LA HAYE-PESNEL.—M. Fontaine, conseiller général, notaire à la Haye-Pesnel, *président*.

PONTORSON.—M. Fonténier, Chevalier de la Légion d'honneur, maire du Mont-Saint-Michel, *président*.

SARTILLY.—M. Riotteau, député, conseiller général, *président*.

SAINT-JAMES.—M. Morel, maire de Saint-James, *président*.

VILLEDIEU.—M. Tétrel *, conseiller général, maire de Villodieu, *président*.

BRÉHAL.—MM. Briens, *président* ; docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président* ; de la Valleinerie, maire de Chanteloup, *secrétaire* ; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier*.

GAVRAY.—MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président* ; Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents* ; Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire* ; Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire* ; Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier*.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.—MM. de La Martinière *, *président* ; N..., *vice-président* ; Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

CERISY-LA-SALLE.—MM. Guillemette, conseiller général, *président* ; N..., *vice-président* ; Duperrouzel, propriétaire, *secrétaire* ; Gaillard, *trésorier*.

PÉRIERS.—MM. Regnault, conseiller général, *président* ; Leconte, conseiller d'arrondissement, *vice-président* ; Pican, *secrétaire* ; Ledrans, *trésorier*.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.—MM. Lefournier, secrétaire général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, *président* ; Lemoine, professeur au lycée, *1^{er} vice-président* ; Lecarpentier (Casimir), propriétaire, *2^e vice-président* ; Tanqueray (Almire), *secrétaire* ; Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint* ; Lecuir, propriétaire, *trésorier* ; Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint*.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.—MM. le docteur Lemaitre, conseiller général, *président* ; Toulorge, maire de Muneville-le-Bingard, et Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-présidents* ; Dumont, *trésorier* ; Ledentu, adjoint, *secrétaire*.

ISIGNY.—MM. Fauchon, ancien conseiller général, le Sous-Préfet de Mortain, *présidents d'honneur* ; Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président* ; Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents* ; Varin, notaire à Isigny, *secrétaire* ; Anfray et Heslouin, au Buat, *vice-secrétaires* ; Cresté, percepteur à Isigny, *trésorier* ; Jouenne, Paul, à Montigny, Sinoir, receveur de l'enregistrement à Isigny, *vice-trésoriers*.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.—MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire* ; Genest, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *vice-président honoraire* ; Lefresne (Alfred), *président* ; Boucé (Julien), Lemonnier, *vice-présidents* ; Beaumont, *secrétaire* ; Piel, *vice-secrétaire* ; Hirbec, *trésorier* ; Boivent (Louis), *vice-trésorier*.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN.—MM. Emile Lenoël, sénateur, *président* ; Léon Lenoël, *secrétaire* ; Allix-Courbois et Maillard, *vice-présidents* ; Legrand, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur* ; d'Aisy *, *président* ; Loyer *, docteur-médecin, Le Marchand (Jules), Le Breton, père, Louvel (Constant) *, *présidents honoraires* ; Roussel, horticulteur, *vice-président* ; Morel (Paul), horticulteur, Baubigny, *vice-présidents honoraires* ; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées, *secrétaire* ; Hamel (Alexandre), *secrétaire-adjoint* ; Gilbert, banquier, *trésorier* ; Lemains, *conservateur-archiviste* ; Juhel, Auguste Latouche *, Baubigny et comte de Chabannes, *membres du Comité d'administration*.

Arrondissement de Cherbourg.—*Membres d'honneur de la Société.*—Président d'honneur : M. Martinet, sous-préfet de l'arrondissement.—Président honoraire : M. Moll (Ch.), maire de Cherbourg, commandeur de la Légion d'honneur.

Membres du Bureau pour 1889.—Président : M. le docteur Renault, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, rue de la Poudrière.—Vice-Présidents : MM. Orry, avoué honoraire, officier d'Académie, rue Montebello ; Cauvin, propriétaire, rue Bonhomme.—Conseillers d'administration : MM. Levesque, marchand de fers, place de la Fontaine ; H. de la Chapelle, contrôleur des douanes, président honoraire de la société artistique et industrielle, rue des Corderies, 55 ; Rossel (Alfred), agent du commissariat de la marine, rue de l'Ermitage ; Joliette, chef de bataillon d'infanterie marine, retraité, chevalier de la Légion d'honneur, rue du Chantier.—Trésorier : M. Orange, agent comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38.—Secrétaire : M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18.—Secrétaires adjoints : MM. Dutot, greffier du tribunal de commerce, rue Montebello ; Macé, Adrien, commis de négociant, rue de la Duchée.—Bibliothécaire : M. Noyon, place de la Fontaine.—Bibliothécaire adjoint : M. Cavrou (Léon).—Directeur du jardin : M. Orry.—Conservateur du matériel : M. Levitre, rue de l'Alma, 34.—Professeur d'arboriculture : M. Levesque.—Président du comité de rédaction : M. Orry.—Vice-président du comité de rédaction : M. H. de la Chapelle.—Secrétaire de la rédaction : M. Dutot.—Délégué pour convoquer aux inhumations des sociétaires : M. Nicoléau, rue des Corderies, 18.

Commissions permanentes.—Culture d'utilité : MM. Orry, président ; Maillard, négociant ; Lemagnen, horticulteur ; Nicoléau, maître tailleur de l'infanterie de marine retraité, décoré de la médaille militaire ; Bernardet, professeur d'anglais au collège ; Havard, maître principal de la marine retraité.—Culture d'agrément : MM. Cauvin, président ; Hervieux, propriétaire ; Potier, receveur des postes en retraite ; Robine, ancien avoué ; Havel, professeur de rhétorique au collège.

Arrondissement de Coutances.—MM. Magny, *président* ; Saillard, *vice-président* ; Lemarchand, *secrétaire* ; H. Marie, *secrétaire-adjoint* ; Dupuy, *trésorier* ; Félix, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Mortain.—MM. le Préfet, *président honoraire* ; le Sous-Préfet de Mortain, *vice-président honoraire* ; Piel (Jacques-Auguste), *président* ; Mancel, fils, *vice-président* ; Lebigoit,

secrétaire ; Durand, *secrétaire-adjoint* ; Delaporte, *trésorier* ; Ganier-Hauteville, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur* ; Sébire O*, *président* ; Sanson, *vice-président* ; Crosville, *secrétaire* ; Gouye, *vice-secrétaire* ; Falaize, *trésorier* ; Dagoury, *bibliothécaire* ; Lochevalier, Lemarquand, *administrateurs*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Froidevaux O*, *inspecteur général* ; Portalès *, *directeur* ; du Pontavice de Heussey, *sous-directeur* ; Clauzel et du Breil, *surveillants* ; Manoury, chevalier du Mérite agricole, *vétérinaire*.

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bénv-Bocage, Caumont.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Floret, préfet de la Manche ; *président honoraire* : Louis Yver ; *président* : Henry Rognouf de Vains ; *vice-président* : Etienne Roux ; *secrétaire* : Gaëtan Guillot ; *trésorier* : Barreau.

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), conseiller général, *président* ; Langlois et Gautier, *vice-présidents d'honneur* ; Basire, *vice-président* ; Loiseau, *trésorier* ; Lenoir et Desdoutils, *secrétaires*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le V^{to} de Tocqueville *, *président* ; Bayard, *trésorier* ; de Baëque, *secrétaire*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Labiche, sénateur, et Riotteau, député, *présidents* ; Lofresne

et Tétré, conseillers généraux, *vice-présidents* ; Loyer, *trésorier* ; Loyer, *secrétaire* ; Delaunay, avoué à Mortain, *vice-secrétaire* ; Langlois, Le Boucher, Lechaptois, et Bidois, juge de paix de Brécey, *commissaires*.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edouard), Saint-Lo ; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire ; Morel (Alphonse-Théophile), Saint-Lo ; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), à Avranches ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes ; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Léon Mauger, *président* ; Buhot, *vice-président* ; Hainneville (Eugène), *secrétaire* ; Bonfills, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Mahieu, Hay, Losage, Bréhal, Guidon, Langlois, *trésorier*.

Granville. — MM. Riotteau, *président* ; Fossé, *vice-président*, Breton (Dior), Lucien, Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupet et Lemaitre ; Phérvong, *trésorier*.

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre ; Gustave Bonfills, vice-consul ; Menut, vice-consul de Portugal ; Bonfills (Gustave), vice-consul du Brésil ; Bonfills (Amédée), vice-consul de Suède et de Norvège ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Liais (Edouard), consul de Belgique ; Lebrun, agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie

et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Félix-Emile Postel, consul de la République de Salvador; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas; Testard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère *, vice-consul d'Espagne; de Lalun, vice-consul de Portugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège; N..., vice-consul de Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, *président*; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1^{er} arrondissement; un délégué du général commandant la 39^e brigade; le major général de la marine; le directeur des mouvements du port; le directeur du service de santé de la marine; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou un délégué; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherbourg; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, directeur de la santé; le docteur Legard-Lafosse, chirurgien en chef de la 1^{re} section de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène; le docteur Renault, chirurgien en chef de la 2^{me} section de l'Hôtel-Dieu, médecin des épidémies; N..., délégué du conseil municipal; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce; Emile Postel, vice-consul de Russie, d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique, délégué du corps consulaire.

Granville.—MM. Le Biez, maire, *président*; le commandant de place, colonel du 2^{me} régiment d'infanterie de ligne; le commissaire de l'inscription maritime; l'inspecteur des douanes; l'ingénieur des ponts et chaussées; Lemoine, docteur-médecin, délégué du conseil municipal; Phécrivong, capitaine au long-cours, délégué de la chambre de commerce; Leclerc, armateur, vice-consul d'Espagne, délégué du corps consulaire; Letourneur, docteur-médecin, adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast.—Hamelin-Dutot, maire, *président*; Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé à Cherbourg; le commissaire de l'inscription maritime; Ménard, docteur-médecin; Boudour, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en *italique*, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour. — Les foires *mensuelles* figurent à leurs dates.

JANVIER. — 1^{er} Bréchal, Ducey, Saint-Clair, Villedieu. 2, Pontorson, Tessy. 3 Beaumont, Brécéy, Montbray, Portbail, Sainte-

Geneviève. 5 Gavray. 7 Carentan. 9 Montmartin-sur-Mer. 11 Coulouvray. 12 Avranches. 13 *Haye-du-Puits*. 14 Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. 15 Sourdeval. 16 Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 17 Montbray. 20 *Quettehou*. 22 Les Pieux. 25 Saint-Lo. 28 Cherbourg. 29 Périers.

FÉVRIER. — 2 Gavray, Montbourg. 4 Saint-James. 5 Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson, St-Hilaire-du-Harcouët. 7 Montbray. 9 Avranches. 11 Bricquebec. 13 Montmartin-sur-Mer. 15 Valognes. 19 Sourdeval. 20 Haye-Pesnel, Torigni. 24 Montbray. 28 Sartilly.

MARS. — 1 Mortain. 2 Gavray. 4 Coutances, Saint-James. 5 Buais, Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Haye-du-Puits, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise. 7 Montbray. 9 Avranches, Gavray, Montbourg. 11 Bricquebec, Carentan. 13 Marigny, Montmartin-sur-Mer. 14 Isigny, Vesly. 16 Beaumont. 18 Barenton, Le Teilleul, Percy. 19 Sourdeval. 20 Haye-Pesnel. 21 Montbray. 27 Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. 28 Saint-Lo. 29 Périers. 30 Montebourg.

AVRIL. — 1 Bricquebec, Carentan. 2 Avranches, Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Haye-Pesnel, Pontorson, Tessy. 4 Montbray. 5 Brix. 6 Gavray. 9 Reffuveille. 10 Montmartin-sur-Mer, Granville. 11 Gréville, Saint-Malo-de-la-Lande. 12 Porthail. 13 Avranches, Montebourg. 15 Cherbourg, Coutances, Bricquebec, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Sourdeval. 17 Haye-Pesnel, Haye-du-Puits, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Pierre-Eglise. 18 Montbray. 19 Barfleur, Carentan, Cérances. 20 Périers. 22 Airel, Lessay, Saint-James. 23 Les Pieux, Savigny-le-Vieux, Valognes. 24 Le Teilleul. 26 Juvigny. 27 Avranches, Montebourg, Saint-Lo. 29 Bricquebec, Carentan, Picauville. 30 Le Guislain.

MAI. — 1 Fierville, Pontorson. 2 Haye-Pesnel, Montbray, Prétot, Saint-Sauveur-Lendelin. 3 Teurthéville-Hague, Villedieu. 4 Gavray, Mortain, Quettehou. 6 Barenton, Torigni. 7 Bréhal, Cuves, Ducey, Lithaire, Villedieu. 8 Marigny, Montmartin-sur-Mer, Pontorson, Saint-Clair. 9 Bricquebec, Le Teilleul. 11 Avranches, Beaumont. 14 Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. 15 Haye-Pesnel, Saint-Pierre-Eglise. 16 Montbray, Saint-Clément, Saint-Pierre-de-Semilly. 18 Besneville. 21 Brix, Ducey, Sourdeval. 25 Cerisy-la-Forêt, Saint-Germain-le-Gaillard. 27 Sartilly. 31 La Pernelle, Sourdeval.

JUIN. — 1 Avranches, Gavray. 3 Brix, Saint-James. 4 Bréhal, Ducey, Valognes, Villedieu. 5 Montmartin-sur-Mer, Pontorson. 6 Montbray, Montebourg. 8 Périers. 10 Coutances, Gréville, Mortain, Saint-James. 11 Barneville, Bréhal. 12 Folligny, Montmartin-sur-Mer. 13 Le Teilleul. 14 Beaucoudray, Juvigny. 15 Gavray, Néhou, Tourlaville. 17 Barenton, Carentan, Cherbourg, Saint-Cyr-du-Bailleul. 18 Lessay, Sourdeval. 19 Haye-Pesnel. 20 Montbray. 22 Avranches. 23 *Les Pieux*. 25 Hambye, Le Vicel. 26 Haye-du-Puits, Marigny. 27 Saint-Lo. 28 Argouges, Saint-Jean-de-Daye. 29 Tessy. 30 *Juvigny*.

JUILLET. — 1 Bricquebec, Saint-James. 2 Bréhal, Cerisy-la-Salle, Ducey, Villedieu. 3 Pontorson. 4 Brécey, Montbray. 5 Les Pieux, Montsurvent. 6 Gavray. 10 Montmartin-sur-Mer. Sartilly. 11 Le Teilleul. 12 Valognes. 13 Avranches, Querqueville. 15 Cerisy-la-Forêt, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Ducey, Sourdeval. 17 Haye-Pesnel. 18 Bréhal, Carentan, Haye-du-Puits, Le Lorey, Montbray, Saint-Clair. 20 Quettehou. 22 Saint-Lo. 23 Haye-Pesnel. 24 Saint-

Martin-d'Aubigny. 25 Montebourg. 27 Buais, Bricquebec, Quettreville. 29 Coulouvray. 31 Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT. — 1 La Meauffe, Montbray, Prétot, Saint-Pierre-Eglise. 3 Avranches, Gavray, Millières. 6 Bréhal, Ducey, Villedieu. 7 Pontorson. 8 Torgni. 9 Rauville-la-Place. 11 *Montpinchon*. 14 Montmartin-sur-Mer. 15 Montbray. 16 Montebourg. 20 Sourdeval. 21 Haye-Pesnel. 22 Le Teilleul. 26 Cherbourg, Savigny. 28 Créances. 29 Tocqueville.

SEPTEMBRE. — 1 *Fierville*. 2 Lengronne, Percy, Saint-Martin-Landelles. 3 Bréhal, Ducey, Villedieu. 4 Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 5 Montpinchon, Saint-Lo. 7 Gavray, Gréville. 9 Juvigny, Valognes, Villedieu. 10 Notre-Dame-du-Touchet, Savigny-le-Vieux. 11 Marigny, Montmartin-sur-Mer, Saint-Pois. 12 Lessay, Le Teilleul. 14 Brécey, Moyon, Virandeville. 16 Barenton. 17 Ducey, Sourdeval, Saint-Floxel. 18 Haye-Pesnel, Notre-Dame-de-Cenilly. 19 Granville, Montbray. 21 Avranches, Saint-Lo. 22 *Grand-Celland*. 23 Bricquebec, Ger. 25 Roncey, Valcanville. 26 Isigny, Sartilly. 27 Saint-Côme. 28 Hommet-d'Arthenay. 29 *Varenguebec*. 30 Coutances, Teurthéville-Hague, Saint-James.

OCTOBRE. — 1 Buais, Bréhal, Ducey, Haye-Pesnel, Valognes, Villedieu. 2 Pontorson, Portbail, Tessy, Saint-Pierre-Eglise. 3 Le Teilleul, Montbray. 4 Saint-Sauveur-le-Vicomte. 5 Avranches, Gavray. 7 Torgni, Lestre. 8 Saint-Clair. 9 Brix, Montmartin-sur-Mer. 10 Saint-Denis-le-Gast. 11 Mesnil-Garnier. 12 Périers. 13 *Clitourps, Saint-Jean-de-Daye*. 14 Romagny. 15 Bouteville, Sourdeval. 16 Brécey, Haye-Pesnel, Teurthéville-Hague. 17 Montbray, Varenguebec. 18 Gavray. 20 *Reffuveille, Sottevast*. 23 Airel. 24 Sacey. 25 Montebourg, Sourdeval. 26 Avranches. 28 Quettehou. 29 Sainte-Mère-Eglise. 31 Saint-Malo-de-la-Lande.

NOVEMBRE. — 2 Gavray. 3 Saint-Denis-le-Gast. 4 Cherbourg, Saint-James, Sartilly. 5 Bréhal, Ducey, Montbray, Quettreville, Rauville-la-Place, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Carentan, Saint-Pois. 9 Avranches, Cerisy-la-Salle. 11 Torgni. 12 Brécey, Les Pieux, Montsurvent. 13 Montmartin-sur-Mer. 16 La Lande-d'Airou, Valognes. 17 *Cérences*. 18 Saint-Hilaire-du-Harcouët. 19 Sourdeval. 20 La Haye-du-Puits, Montmartin-sur-Mer. 21 Montbray. 23 Villedieu. 25 Bricquebec. 27 Cerisy-la-Forêt, Saint-Pierre-Eglise. 29 Saint-Lo.

DÉCEMBRE. — 1 Picauville. 2 Saint-James. 3 Bréhal, Ducey, Villedieu. 4 Pontorson. 5 Montbray. 7 Avranches, Gavray. 9 Valognes. 11 Montmartin-sur-Mer. 16 Sartilly. 17 Sourdeval. 18 Haye-Pesnel. 19 Montbray, Saint-Lo. 21 Montebourg. 23 Carentan. 27 Hambye. 31 Valognes.

Foires mensuelles.

Brécey, 1^{er} vendredi de chaque mois ; Bréhal, Ducey, Villedieu, le 1^{er} mardi de chaque mois ; Bricquebec, le 2^e lundi de chaque mois, marché à bestiaux ; Cérences, le dernier jeudi du mois, marché à bestiaux ; Gavray, le 1^{er} samedi de chaque mois ; la Haye-Pesnel, le 3^e mercredi de chaque mois ; Montbray, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois ; Montmartin-sur-Mer, le 2^e mercredi de chaque mois ; Pontorson, le 1^{er} mercredi de chaque mois, excepté janvier, mai, juin et septembre ; Sourdeval, le 3^e mardi de chaque mois ; Sartilly, le 2^e lundi de chaque mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

	Pages.
Adjoints.....	107
ADMINISTRATIONS — Personnel.....	87
Agents consulaires.....	201
Agents voyers.....	173
Agriculture.....	19-194
Champ d'expériences de Saint-Lo.....	28
Le hannetonnage.....	19
Salaison des fourrages.....	32
ALIÉNÉS.—Asiles.....	183
Archives départementales.....	92
BANQUE DE FRANCE.—Succursale de Saint-Lo.....	164
Bâtiments civils.....	92
Bibliothèques.....	183
Bureaux de la Préfecture.....	89
Bureaux télégraphiques du département.....	171
Cabinet du Préfet.....	89
Chambres consultatives d'agriculture.....	196
Chambres de commerce.....	201
Chemins de fer de l'Ouest.....	158
Clergé du diocèse.....	174
Collèges communaux.....	179
Comices agricoles.....	197
Commissaires de police.....	140
Commission départementale.....	88
Commission du travail des enfants employés dans l'industrie.....	189
Commission de surveillance des prisons.....	193
COMMUNES.—Tableau par ordre alphabétique.....	100
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.....	106
Conseil de Préfecture.....	88
Conseil général.....	93
Conseils d'arrondissement.....	95
Conseils d'hygiène.....	93
Conseils sanitaire.....	202
Contributions directes.....	165
Contributions indirectes.....	169

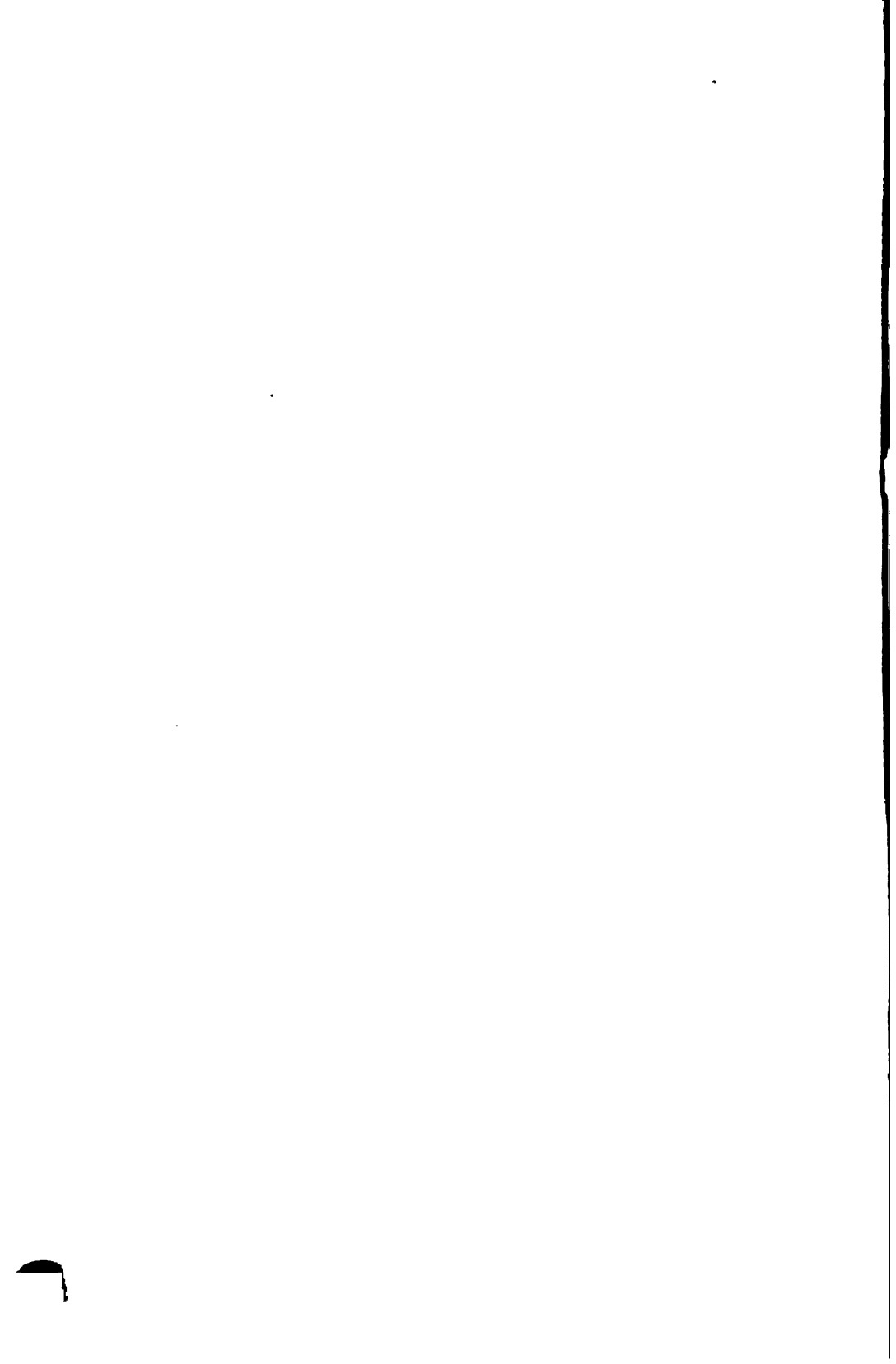
	Pages.
Cour d'appel de Caen	140
Culte protestant.....	178
Curés et Desservants.....	107
Dépôts d'étalons de Saint-Lo.....	300
Dépôt de mendicité du Mans.....	184
Députés de la Manche.....	88
Douanes.....	167
Ecoles normales.....	180
Enregistrement, domaines et hypothèques.....	166
Finances.....	159
Forêts.....	167
Foires de la Manche.....	202
Gendarmerie.....	149
Greffe du Conseil de Préfecture....	91
Histoire et Antiquités :	
Anecdotes, souvenirs et faits historiques de la première Révolution..	39
L'Hôtellerie de Saint-Sauveur-le-Vicomte au XII ^e siècle.....	34
Hospices	184
Inspection primaire.....	180
Instituteurs et Institutrices.....	107
INSTRUCTION PRIMAIRE.—Commission d'examen.....	188
— PUBLIQUE.....	178
— SECONDAIRE.....	178
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges.....	181
Justices de paix.....	148
Lycée de Cherbourg	178
— de Coutances.....	179
Maires	107
Mairies	97
Marine	151
Mines	166
Notaires	147
Ordre judiciaire	140
Ordre militaire	148
Percepteurs des contributions.....	160
Poids et mesures	93
Police générale	140
Ponts et chaussées.....	137
Postes et télégraphes.....	171
Préfecture	88
Préfets du département.—Liste chronologique	87
Prisons.....	193
Recettes particulières.....	159
Sciences et arts	181
Sénateurs de la Manche.....	88
Service vicinal	173
Société académique de Cherbourg.....	182

	Pages.
Société artistique et industrielle.....	182
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche.....	181
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain.....	182
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes.....	182
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg.....	182
— d'agriculture.....	195
— de charité maternelle.....	188
— des courses d'Avranches.....	200
— — de Bourigny.....	200
— — de Saint-Lo.....	200
— — du Cotentin.....	200
— d'horticulture.....	199
— de secours mutuels.....	189
Sous-Préfectures.....	97
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes, et la population du département.....	99
Travail des enfants dans les manufactures.....	189
Travaux publics.....	156
Trésorerie générale des finances.....	159
Tribunaux de commerce.....	142
— de première instance.....	141
Vétérinaires brevetés.....	201

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

PRÉVEL, libraire, à Saint-Lo ;	DAIREAUX, imprimeur-libraire, à
LETRÉGUILLY, imprimeur-libraire, à	Coutances ;
Saint-Lo ;	SALETTES, imprimeur-libraire, à
LECLUZE, libraire, à Saint-Lo ;	Coutances ;
OMOND, libraire, à Saint-Lo ;	LEBEL, imprimeur-libraire, à Mor-
ANFRAY, libraire, à Avranches ;	tain ;
M ^{me} LECOUPLET, libraire, à Cher-	LUCE, imprimeur-libraire, à Va-
bourg ;	lognes ;
	CAPELLE, libraire, à Valognes.



ANNUAIRE
DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

62^e ANNÉE. — 1890



ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE



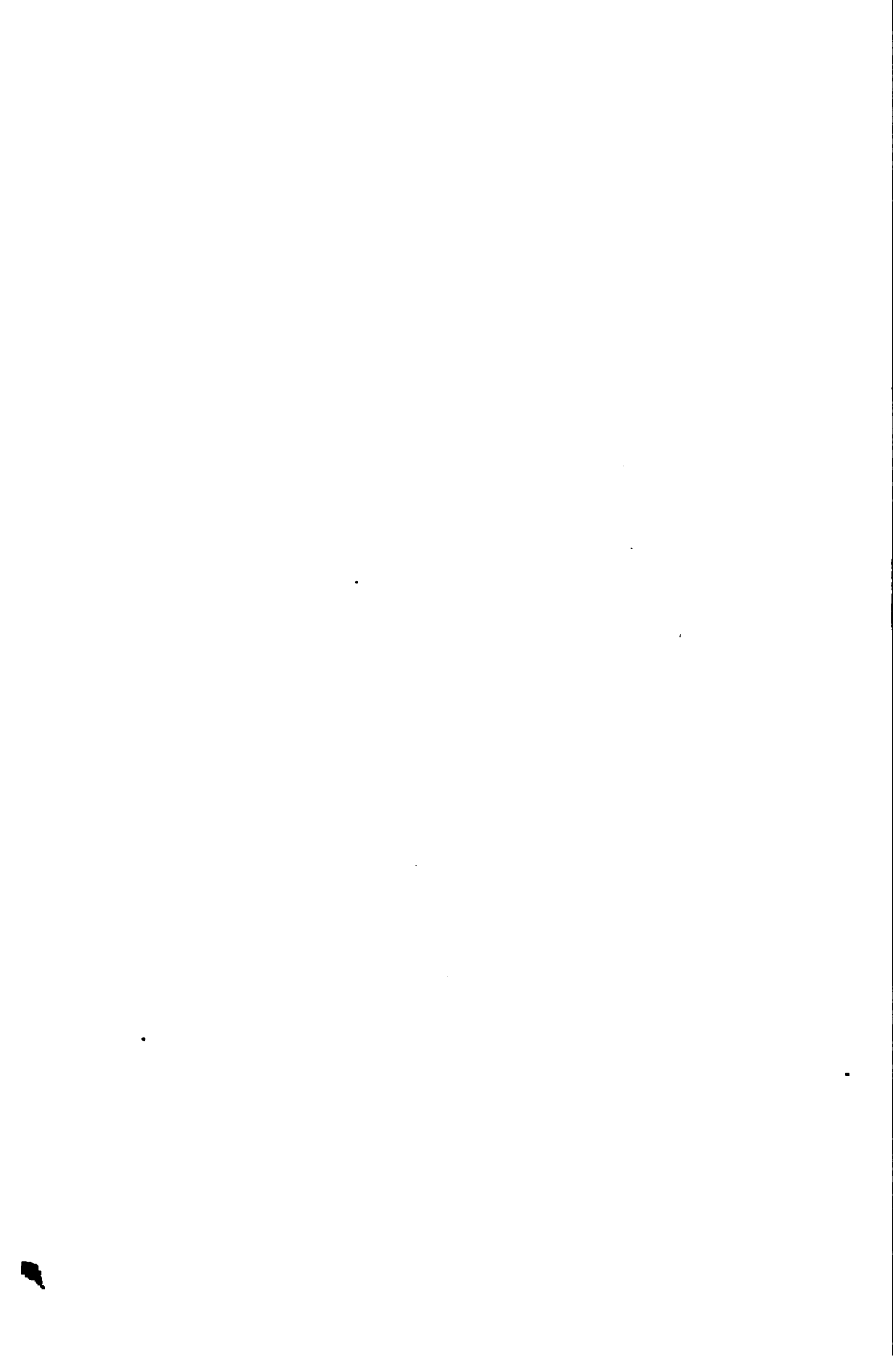
62^e ANNÉE. — 1890



SAINT - LO

IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC LXXX X



PRÉFACE.

Nous avons annoncé, l'année dernière, que nous publierions, dans l'*Annuaire* de 1890, une biographie étendue de M. Julien Travers, par M. Eugène de Beaurepaire.

Nous remplissons aujourd'hui cette promesse et les lecteurs de l'*Annuaire* nous en sauront gré, nous n'en doutons pas.

Dans cette biographie, M. de Beaurepaire a rendu un hommage mérité au savant professeur, au littérateur érudit et consciencieux, au travailleur infatigable, à l'ami dévoué, à l'homme de bien qui n'a eu d'autre ambition que celle de se rendre utile à son pays.

M. de Beaurepaire fait revivre à nos yeux la sympathique figure de M Julien Travers. Il nous peint, dans un style attachant, la longue et honorable carrière de notre regretté compatriote, en même temps qu'il analyse les nombreux et importants travaux dus à sa plume féconde. Puisse cette existence si simple et si noblement employée, être un exemple à nos jeunes générations !

Que M. de Beaurepaire nous permette de le dire : une telle biographie fait autant d'honneur à celui qui

l'a écrite qu'à l'homme distingué qui en a été l'objet. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de la respectueuse et profonde gratitude de la famille de M. Julien Travers et de l'éditeur de l'*Annuaire de la Manche*.

Ce dernier doit encore ajouter un mot. Lorsque M. Julien Travers lui a généreusement fait abandon de tous ses droits sur le Recueil qu'il avait fondé et rédigé avec tant de zèle, pendant soixante ans, il a imposé à son successeur une lourde tâche : celle de maintenir la prospérité et la renommée d'une publication qui, on peut l'affirmer sans crainte, a toujours été le modèle du genre.

Le nouvel Editeur n'a pas hésité à accepter cette tâche et il ose espérer que, grâce aux collaborateurs distingués qui lui continueront leur concours, grâce à ceux qui viendront lui apporter de nouveaux et utiles dévouements, il pourra la remplir.

L'ÉDITEUR.

Saint-Lo, le 15 février 1890.

Janvier 1890.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
Plaine Lune le 6. Dernier Quartier le 14. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 27.	Plaine Lune le 5. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 26.	Plaine Lune le 6. Dernier Quartier le 14. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 28.	Plaine Lune le 5. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 27.	Plaine Lune le 4. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 26.	Plaine Lune le 3. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 17. Premier Quartier le 25.
1 mer. CIRCONCISION. 2 jeud. Oct. s. Etienne 3 ven. Oct. s. Jean. 4 sam. Oct. ss Immaculés 5 D. vig. Epiphanie. 6 lund. EPIPHANIE. 7 mar. s. Julien, m. 8 mer. s. Lucien, m. 9 jeud. s ^{te} Mercienne 10 ven. s. Agathon, p 11 sam. s. Hygin, p. 12 dim. s. Arcade, m. 13 lund. Oct. epiphanie. 14 mar. s. Hilaire, év. 15 mer. s. Paul, 1 ^{er} er. 16 jeud. s. Marcel, p. 17 ven. s. Antoine. 18 sam. Ch. s. P. à R. 19 D. s. Canut, m. 20 lund. s. Sébastien. 21 mar. s. Agnès, m. 22 mer. s. Vincent, m. 23 jeud. s. Raymond. 24 ven. C. de st Paul. 25 sam. s. Timothée. 26 D. s. C. de st Paul. 27 lund. s. Polycarp. 28 mar. s. Jean Chrys. 29 mer. s. Julien, év. 30 jeud. s ^{te} Martine, v 31 ven. s. Gaud, év.	1 sam. s. Ignace, év. 2 D. SEPTUAGESIME. 3 lund. s. Blaise, év. 4 mar. s ^{te} Jeanne. 5 mer. s. Vaast, év. 6 jeud. s. Romuald. 7 ven. s. Jean de M. 8 sam. s. Apoline. 9 D. Sxxagesime. 10 lund. s. Tite, év. 11 mar. s. Grégoire. 12 mer. s. Odilon. 13 jeud. ste Bathilde. 14 mar. ste Julienne. 15 mer. s. Théodore. 16 D. QUINQUAGESIMA. 17 lund. PURIFICATION. 18 mar. s. Sylvin. 19 mer. Les Cendres. 20 jeud. Ch. s. P. à A. 21 ven. s. Pierre, D. 22 sam. s. Mathias. 23 D. QUADRAGESIMA. 24 lund. ste Scolastiq. 25 mar. ste Honorine. 26 mer. s. Théodose. 27 jeud. s. Léon de C. 28 ven. s. Théophile. 29 sam. s. Eustase. 30 D. RAMEAUX. 31 lund. s. Patrice, év	1 sam. s. Aubin, év. 2 D. REMINISCERE. 3 lund. s. Siméon. 4 mar. s. Théophile 5 mer. ste Colette. 6 jeud. s. Félix, év. 7 ven. s. Thom. d'A. 8 sam. Ste Française 9 D. Oculx. 10 lund. s. Césaire. 11 mar. s. Grégoire. 12 mer. ste Euphrasie 13 jeud. Mi-Carême. 14 ven. s. Zacharie. 15 sam. s. Julien, m. 16 D. LÉTALE. 17 lund. s. Martin, m. 18 mar. ste Euphémie 19 mer. s. Joseph. 20 jeud. s. Benoît, ab. 21 ven. s. Bienvenu. 22 sam. ste Pélagie, m 23 D. PASSION. 24 lund. Les 40 mart. 25 mar. ANNONCIATION. 26 mer. s. Alexandre. 27 jeud. s. Gontran. 28 ven. ste Mathilde. 29 sam. s. Eustase. 30 D. RAMEAUX. 31 lund. s. Patrice, év	1 mar. s. Hugues, év 2 mer. s. François. 3 ven. s. Platon. 4 jeud. Vend. Saint. 5 sam. s. Céséstin, p 6 D. PAQUES. 7 lund. s. Siméon, m. 8 mar. s. Théodose. 9 mer. s. Marcel, év. 10 jeud. s. Macaire, év. 11 ven. s. Jules. 12 dim. s. Justin, mar 13 lund. QUASIMODO. 14 mar. s. Benjamin. 15 mer. ste Anastasie 16 jeud. s. Pair, év. 17 ven. s. Anicet. 18 sam. s. Parfait. 19 D. s. Vincent F. 20 lund. s. Marcelin. 21 mer. s. Hégésippe. 22 mar. st. Anne et Chs. 23 D. s. Fidèle, m. 24 jeud. s. Marc, évan 25 ven. s. Marc, évant 26 sam. ss. Clet et M. 27 D. s. Guillaume. 28 lund. s. Tiburce, c. 29 mar. s. Pierre, m. 30 mer. s. Eutrope. 31 lund. s. Patrice, év	1 jeud. ss. Jacq et Ph. 2 ven. s. Marcouf. 3 sam. Inv. s ^o Croix 4 D. s ^{te} Monique. 5 lund. s. Pie V. 6 mar. s. Jean P. L. 7 mer. App. de s. M. 8 jeud. s. Grégoire. 9 ven. s. Athanase. 10 sam. ss. Nérée et A. 11 D. ste Glycérie. 12 lund. Rogations. 13 mar. s. Isidore. 14 mer. s. Honoré. 15 jeud. ASCENSION. 16 ven. s. Venant, m. 17 sam. s. Yves. 18 dim. s. Ubald, év. 19 lund. s ^{te} Marie et S. 20 mar. s. Ortaire. 21 mer. s. Grég. VII. 22 jeud. s. Anselme, év. 23 ven. s. Manvieu. 24 sam. PENTECÔTE. 25 mer. s. Philippe N. 26 jeud. s. Pacôme. 27 ven. s. Ladvias. 28 sam. s. Vincent, m 29 D. s. Vital, m. 30 lund. s. Pascal B. 31 sam. s. Jouvin.	1 D. TRINITE. 2 lund. s ^o Clotilde. 3 mar. s. François C 4 mer. s. Boniface. 5 jeud. FERR-DIEU. 6 ven. s. Robert. 7 sam. s. Médard, m 8 D. s. Félicien. 9 lund. s. Augustin. 10 mar. s ^{te} Marguerit. 11 mer. s. Barnabé, a. 12 jeud. ste Basilde. 13 ven. s. Antoine. 14 sam. s. Basile, év. 15 D. ss. Guy, etc. 16 lund. s. Pothin, év. 17 mar. s. Pellerin. 18 mer. s. Marcel, m. 19 jeud. s ^{te} Julienne. 20 ven. s. Norbert. 21 sam. s. Louis de G. 22 D. s. Gervais, m 23 lund. s. Félix, l, p. 24 mar. s. Jean-Bapt. 25 mer. s. Prosper. 26 jeud. ss. Jean et Paul 27 ven. s. Ladvias. 28 sam. s. Irénée, év. 29 D. ss. Pter. et Paul. 30 lund. Com. de s. Paul.

1. Chr. 10 Esqts, II. Cyplo
samedi 12, ind. 1. 3. L. 1.

Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	
<p>Pleine Lune le 2. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 17. Premier Quartier le 25. Pleine Lune le 31.</p>	<p>1 ven. s. Pierre-ès-l. 2 sam. s. Alph. de L. 3 D. Inv. de s. Et. 4 lund. s. Dominique. 5 mar. s. Martin, év. 6 mer. s. Séver. P. et P. 7 jeud. s. Thomas, m. 8 ven. s. Elisabeth, 9 sam. s. Cyrille, m. 10 D. Les 7 fr. m. 11 ven. s. Pie I, pape. 12 sam. s. J. Gualbert. 13 D. s. Anaclel, p. 14 lund. s. Henri, em. 15 mar. s. Héliér, m. 16 mer. s. Alexis, c. 17 D. s. Clair, m. 18 ven. s. Vinc. de P. 19 sam. s. Jérôme E. 20 D. s. Victor, m. 21 jeud. ste Marie-M. 22 ven. s. Apollin. é. 23 sam. s. Philippe B. 24 mer. s. Barthélemy. 25 jeud. s. Louis, r de F. 26 ven. s. Anne. 27 mar. s. Camille, c. 28 lund. s. Nazaire, m. 29 mar. ste Marthe, v. 30 mer. s. Abdon et S. 31 jeud. s. Germain.</p>	<p>1 lund. s. Gilles, ab. 2 mar. s. Etienne, R. 3 mer. s. Césaire, é. 4 jeud. ste Rosalie, v. 5 ven. s. Laurent J. 6 sam. s. Macaire, m. 7 D. s. Cloud, c. 8 lund. s. Marc, pape 9 mer. ste Brigitte, v. 10 ven. s. Denis, m. 11 jeud. s. Frauç. B. 12 sam. s. Nicaise, m. 13 D. s. Willfrid, é. 14 lund. s. Edouard, c. 15 mar. s. Caliste, p. 16 mer. ste Thérèse, v. 17 jeud. D. du M. S. M. 18 ven. ste Hedwig, v. 19 sam. s. Th. Hélye. 20 D. s. Jean de K. 21 jeud. ste Urs. ets. C. 22 ven. s. Mellon, é. 23 mer. s. Pierre d'A. 24 mer. s. Raphaël, A. 25 jeud. ss. Crépin et C. 26 ven. s. Magloire, é. 27 mar. s. Florent. 28 mer. s. S. et Jude, a 29 lund. s. Narcisse, é. 30 mer. s. Narcisse, é. 31 ven. s. Maxim. e.</p>	<p>1 mer. s. Rémi, év. 2 jeud. ss. Anges gar. 3 ven. s. Denis. 4 sam. s. Frauç. d'A. 5 D. s. Placide, m. 6 lund. s. Bruno, c. 7 mar. s. Marc, pape 8 mer. ste Brigitte, v. 9 jeud. s. Denys, m. 10 ven. s. Frauç. B. 11 sam. s. Nicaise, m. 12 D. s. Willfrid, é. 13 lund. s. Edouard, c. 14 mar. s. Caliste, p. 15 mer. ste Thérèse, v. 16 jeud. D. du M. S. M. 17 ven. ste Hedwig, v. 18 sam. s. Th. Hélye. 19 D. s. Jean de K. 20 lund. ste Urs. ets. C. 21 jeud. s. Mellon, é. 22 ven. s. Pierre d'A. 23 mer. s. Raphaël, A. 24 mer. ss. Crépin et C. 25 jeud. s. Magloire, é. 26 ven. s. Florent. 27 mar. s. S. et Jude, a 28 mer. s. Narcisse, é. 29 lund. s. Narcisse, é. 30 mer. s. Maxim. e. 31 ven. s. Quantin. b.</p>	<p>1 sam. Toussaint. 2 D. C. des défunts 3 lund. s. Vigor, év. 4 mar. s. Charl. Bor. 5 mer. s. Zacharie. 6 jeud. s. Léonard, c. 7 ven. s. Willibrod. 8 sam. s. Ruffe, év. 9 D. D. de la B. de L. 10 lund. DÉBRICAX. 11 mar. s. André Ave. 12 mer. s. Martin, év. 13 jeud. s. Stanislas K. 14 sam. ste Lucie, v. m. 15 mer. s. Arsène. 16 D. s. Malo, év. 17 jeud. ste Gertrude. 18 ven. s. Gré. Taum. 19 sam. D. d. b. as. P. et P. 20 D. ste Elisabeth. R. 21 jeud. s. Félix de V. 22 ven. Prés. de la V. 23 mer. ste Cécile, v. 24 D. s. Clém. I, p. p. 25 jeud. s. J. de la Cr. 26 ven. ste Cathor., v. 27 mar. s. Romph. év. 28 mer. s. Vigor, év. 29 lund. ss. Innocents 30 mer. s. Thomas. 31 ven. s. Sylvestre.</p>	<p>Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 19. Pleine Lune le 26.</p>	<p>Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 19. Pleine Lune le 26.</p>

BIOGRAPHIE.

JULIEN TRAVERS.

Le lundi 9 avril 1888, s'éteignait à Caen, dans sa quatre-vingt-septième année, l'une des personnalités littéraires les plus sympathiques et les plus connues de notre pays, M. Julien TRAVERS, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, professeur honoraire à la Faculté des lettres, ancien bibliothécaire de la ville, ancien président et secrétaire honoraire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des antiquaires de Normandie, membre d'un très grand nombre de compagnies savantes en France et à l'étranger.

La foule énorme qui assista aux obsèques, les discours qui furent prononcés, les articles publiés dans la presse, les témoignages de respectueuse condoléance qui, de tous côtés, furent adressés à la famille, attestèrent d'une façon bien significative le rang que ce travailleur modeste et infatigable occupait dans la cité et quels sentiments d'estime, d'affection et de déférence il avait su inspirer.

Tout ou presque tout, d'ailleurs, a été dit à ce sujet dans les éloges funèbres dont il a été l'objet. M. Denis, doyen de la Faculté des lettres, avec la compétence et l'autorité qui lui appartiennent, a retracé d'une manière complète la carrière brillante du professeur ; M. Gasté, le digne successeur de M. Travers à l'Académie, nous a fait connaître ce que fut au sein de la compagnie cet académicien modèle dont elle fit pendant trente-neuf ans son secrétaire ; M. Jules Lair, enfin, nous introduisant discrètement au foyer domestique, nous a montré l'ami, l'époux, le père de famille qu'entourèrent jusqu'à la fin les soins les plus empressés, les dévouements les plus respectueux, les affections les plus tendres.

Conçus à des points de vue différents, ces discours sont, à vrai dire, toute la biographie de M. Travers. Nous ne saurions rien y ajouter : tout au plus, en parcourant les ouvrages qu'il nous a laissés et en réunissant dans un aperçu d'ensemble quelques traits épars, pouvons-nous essayer de fixer ce caractère d'une verte franchise et d'une extrême bonté et de rendre plus distincte cette mobile et attachante physionomie.

Cette tâche modeste que nous nous sommes imposée comme un devoir et aussi comme un hommage à une mémoire qui nous est chère, nous la remplirons scrupuleusement sans autre préoccupation que celle de la vérité et de l'exactitude. C'étaient là, au surplus, les seules qualités qu'appréciait M. Travers et ce sont celles dont les nombreuses biographies qu'il a écrites portent témoignage.

La ville de Valognes qui a produit à notre époque tant d'hommes distingués doit aussi réclamer M. Julien Travers. Il y naquit, en effet, le 31 janvier 1802. Ses parents s'étant bientôt après fixés à Saint-Lo, il y fit ses études classiques qu'il termina au collège de Coutances, détail que nous ne songerions pas à noter si le jeune écolier n'avait eu alors la bonne fortune d'avoir pour professeur de philosophie l'abbé Daniel, le futur recteur de l'Académie de Caen, le futur évêque de Coutances et d'Avranches.

M. Travers a raconté en termes émus la vie de son ancien professeur, sorti de l'humble village de Contrières pour s'élever par son mérite aux plus hautes dignités de l'Université et de l'Eglise; il eût pu ajouter que le maître s'était attaché à son élève et qu'il lui manifesta en toute circonstance l'intérêt le plus cordial et le plus efficace.

En quittant les bancs du collège à la fin de l'année 1820, M. Travers se décida à entrer dans l'Enseignement et fut envoyé immédiatement comme régent au collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët. L'établissement, sans grande importance, comptait peu d'élèves, le nombre des professeurs était aussi restreint. Le nouvel arrivé ne se découragea pas et profita de ses loisirs pour compléter son instruction et se créer dans la ville et les environs d'honorables et profitables relations.

Il ne devait, d'ailleurs, pas rester longtemps dans ce poste de début. Au mois d'octobre 1822, il était appelé au collège de Saint-Lo où il fut chargé de la classe de troisième, puis de la seconde et, dès 1824, il y devenait professeur de rhétorique. En 1829, son libéralisme excita quelques ombrages et motiva sa nomination dans la même chaire au collège de Domfront. M. Travers n'accepta pas cette disgrâce imméritée, obtint un congé et attendit les événements. Au lendemain de la Révolution de Juillet, on lui offrit une Sous-Préfecture qu'il refusa pour reprendre ses fonctions de régent de rhétorique qu'il occupa jusqu'en décembre 1832.

Sans négliger ses devoirs pédagogiques qui restèrent toujours sa préoccupation principale, M. Travers avait tenté résolument d'autres voies. En 1824, il publia un poème : *Guilbert ou le Héros de quatorze ans*, bientôt suivi des *Algériennes* en 1828 et 1829; puis il créa l'*Annuaire de la Manche* à l'instigation du Préfet, M. le comte d'Estourmel, et fonda l'*Echo de la Manche*, journal politique dont les numéros à peu près introuvables sont encore curieux à consulter.

Bientôt il publia de petits écrits de circonstance, pleins de bon sens : en 1830, *La Science du Bonhomme Richard*, en 1831, *Au Peuple sur le Choléra-Morbus, par un cousin du Bonhomme Richard*, et intervint, l'année suivante, dans les polémiques du moment, par deux brochures d'un libéralisme très accentué : *Réponse à la première Lettre aux Normands de M. le vicomte de Tocqueville, par un habitant du Bocage*; — *Réponse aux deux premières Lettres aux Normands de M. le vicomte de Tocqueville*.

Ce séjour, à Saint-Lo, de près de dix ans, avait laissé à M. Travers les plus agréables souvenirs. Son mariage avec M^{lle} Pélagie Castel du Boulay, alliée aux meilleures familles du pays, lui avait ouvert toutes les portes et ses succès, comme professeur et comme écrivain, l'avaient fait immédiatement apprécier à toute sa valeur.

Dans son enseignement, par un bonheur qui n'arrive pas toujours aux maîtres les plus méritants, il eut l'inestimable bonne fortune d'avoir pour élèves des hommes éminents, destinés aux plus hautes situations, à la plus éclatante renommée et qui lui prodiguèrent plus tard les plus touchants témoignages d'estime et de reconnaissance. Nous citerons tout particulièrement Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Bordeaux, M. Auguste Vaultier, préfet de la Manche, le marquis Hue de Caligny, correspondant de l'Académie des sciences, et l'une de nos plus grandes gloires nationales, l'astronome Le Verrier.

Des sentiments de M. Le Verrier pour M. Travers, on pourra juger par une lettre du 16 juillet 1871, à laquelle nous emprunterons quelques passages :

« Mon très cher Maître,

» C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai reçu de vos nouvelles, de celles de votre famille, de ses joies présentes et de ses joies futures. J'aime la maison et le jardin de la rue des Chanoines, le côteau, la vallée ; et à vous savoir toujours alerte, toujours gai (autrefois, mais à présent?). Je n'excepte que l'Orne qui, depuis certaine soirée, me fait peur (1).

» Puissiez-vous, mon cher ami, avoir conservé votre vigueur, votre verve, votre inaltérable entrain ! Pour moi, je n'y suis plus, quant à présent, et je ne sais si cela reviendra. Tout m'apparaît comme à travers un épais brouillard, dans le lointain. Je ne m'y mêle pas et n'ai aucune envie de m'y mêler.

» N'allez pas croire au moins que le changement de ma situation y soit pour quelque chose ; non, pour rien. C'est le mal terrible et l'état de notre pauvre patrie qui me fait pleurer.»

(1) M. Travers avait failli se noyer dans l'Orne où il était tombé un soir, quelques années auparavant.

C'est l'expression des mêmes sentiments et comme un écho lointain des sympathies partout laissées par M. Travers, que l'on retrouve dans une lettre de M. Octave Feuillet. En remerciant le secrétaire de l'Académie de Caen de l'avoir affilié à cette compagnie, l'illustre auteur de *M. de Camors*, de *Sybille*, de *Julia de Trécœur* et de tant d'œuvres charmantes, ajoutait en finissant : « Le suffrage d'un esprit comme le vôtre doit être précieux à tout écrivain. Il emprunte encore pour moi une valeur particulière à de chers souvenirs d'enfance et à l'estime affectueuse avec laquelle votre nom a toujours été prononcé autour de moi. »

La situation exceptionnelle qu'il avait su conquérir à Saint-Lo avait attiré l'attention des chefs de l'Université. L'occasion de le lui prouver se présenta bientôt. En 1832, le collège de Falaise, naguère florissant, se trouvait en pleine décadence. Surexcités par les événements politiques qui venaient de s'accomplir, les élèves avaient abandonné les exercices scolaires pour se livrer au maniement des armes. Leur ambition semblait se borner à figurer dans les revues, fort multipliées à cette époque, et à former la brillante avant-garde de la milice citoyenne. Inutile de dire qu'à la cessation du travail s'étaient ajoutés le désordre et l'indiscipline. Puis des faits de la nature la plus grave avaient été reprochés au principal et à certains élèves et avaient jeté l'effroi dans le cœur des parents.

Pour relever un établissement aussi compromis, il fallait une main vigoureuse et habile. M. Travers fut appelé ; il inspira confiance aux familles, rétablit le calme et la régularité et sut faire reprendre le goût et l'habitude du travail aux maîtres et aux élèves.

Un curieux discours prononcé à la distribution solennelle des prix, le 5 août 1833, permet d'apprécier l'étendue du mal et l'efficacité du remède que le nouveau principal sut y apporter. Il se termine, d'ailleurs, par de sages paroles qui n'ont encore perdu ni leur opportunité, ni leur intérêt.

Après avoir énuméré les conditions inséparables de toute bonne éducation, M. Travers ajoutait :

« On doit encore, et avant tout, exiger que l'instruction soit morale et religieuse. Elle l'a été sous le digne ecclésiastique, M. Hervieu, à qui le collège de Falaise a dû vingt ans de prospérité ; elle le sera tant que la direction de cet établissement me sera confiée.

» Un autre vœu s'accomplira : la politique, généreuse passion d'un siècle en travail, restera étrangère à nos élèves. Quelque soit le sort futur de la patrie, les rôles honorables n'appartiendront qu'à des talents cultivés, qu'à des vertus à l'épreuve. Il importe que nos disciples s'en convainquent et que leur inexpérience ne s'enthousiasme d'aucune opinion. Que leur

cœur se forme ! Que leur esprit s'éclaire avant de prendre part dans nos querelles ! Qu'enfants de pères ennemis, ils se lient d'amitié pendant leurs études ! Qu'ainsi se préparent des siècles de force, d'union et qu'à jamais s'oublie l'intolérance de notre prosélytisme, l'amertume de nos haines et jusqu'au souvenir de nos dissensions ! »

A Saint-Lo, M. Travers avait montré les qualités d'un professeur distingué et dévoué ; à Falaise, il se révéla comme administrateur. Le relèvement du collège fut véritablement son œuvre et il eût pu s'en prévaloir avec une légitime fierté, lorsque le roi Louis-Philippe, dans son voyage en Normandie, honora de sa visite cet établissement universitaire.

Les années que M. Travers passa à Falaise, attristées à la fin de son séjour par la mort prématurée de sa jeune femme, peuvent être comptées parmi les plus laborieuses de sa vie. C'est dans cet intervalle de 1833 à 1839 que parurent successivement : *Les Vaux-de-Vire édités et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx, poètes virois* ; — *Les Distiques de Muret imités en quatrains français* ; — *Le Mont-Saint-Michel* (sonnets) ; — *Le Château de Falaise* ; — Une brochure importante sur l'Instruction primaire ; — *Deuil* (sonnets à la mémoire de Pélagic Castel du Boulay) ; — Une *Excursion dans le nord du Passais normand* ; — Enfin, deux thèses pour le doctorat-ès-lettres : *Dionysii Catonis disticha de moribus ad filium in gallicos versus translata, quibus accedit ad explanandas questiones de auctore et ejus doctrina morali dissertatio* ; — *De l'avenir de la Littérature française*.

Malgré le temps écoulé, la thèse française est encore aujourd'hui intéressante à lire et curieuse à consulter. Elle fut appréciée favorablement par M. Guizot, ce qui suffit à établir sa valeur, et elle a donné lieu à un très piquant échange de lettres entre le jeune docteur et M. Désiré Nisard.

M. Travers, examinant certaines théories émises dans l'*Etude sur Lucain*, avait attaqué, non sans raison, mais avec quelque vivacité, les aperçus arbitraires de l'écrivain dont la renommée commençait à poindre, relativement à l'épopée en général et spécialement aux œuvres de Shakspeare :

« M. Nisard, disait M. Travers, reconnaît trois grands poètes épiques qui ont fait des épopées qu'il appelle primitives, trois autres grands poètes qui ont fait des épopées secondaires ; il écarte les autres et sa liste est close. Les trois épopées primitives sont celles d'Homère, de Dante et de Shakspeare ; les trois secondaires sont celles de Virgile, du Tasse et de Milton. D'autres couches pourront être exhumées et classées, mais c'était assez de nouveauté pour une fois que de superposer Shakspeare à Milton, que de placer Shakspeare au premier rang des poètes épiques. »

Le passage se terminait par cette malicieuse réflexion : « De

tels aperçus ingénieusement offerts, écrits avec assurance, devaient attirer les regards sur leur auteur, c'était son but. Nous le félicitons de l'avoir atteint et d'être sorti depuis de la voie du paradoxe. »

La critique portait juste, M. Nisard se sentit atteint et confessa en partie ses torts dans une lettre explicative que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle est tout à l'honneur de celui qui l'a écrite et de celui à qui elle est adressée :

« Paris, 21 novembre 1837.

» Monsieur,

» Je vous remercie de l'envoi de votre travail et de vos critiques. On ne me blesse pas, on me flatte en contredisant mes idées. Je ne suis pas infaillible et ne voudrais pas qu'on se gênât avec moi comme avec un homme qui aurait la sottise prétention de l'être. Il y a beaucoup de vérité dans vos réflexions au sujet de mes idées sur Shakspeare.

» Au reste, Monsieur, ma conscience serait en bien des endroits complice de votre propre critique. Quand je relis mon livre, j'y suis le premier impatienté de bien des choses hasardeuses et vagues que ma raison plus mûre ne me permettrait plus, j'ose le dire. Mais c'est par la raison que je me corrigerais et que je me suis amendé et non, comme vous l'insinuez, sans nul mauvais vouloir d'ailleurs, après avoir appelé l'attention sur moi par des paradoxes volontaires et prémédités. Si quelque chose avait pu me chagriner dans le passage que vous me consacrez fort obligeamment, c'est cette insinuation-là. Mes fautes littéraires comme mes exagérations n'ont jamais d'autre cause que mon jugement d'abord incertain et téméraire, ensuite plus rassisé et plus sûr.

» Je suis bien sensible aux éloges délicats que vous me donnez dans votre lettre. Comme vous ne me les deviez pas, je les ai reçus en homme que les éloges laissent toujours au-dessous de ce qu'on veut bien penser de lui et qu'ils surprennent comme une chose à peine espérée. Les vôtres font plus ; ils m'obligent à un lien pour l'avenir.

» Agréez, Monsieur, avec mes vifs remerciements l'assurance de ma considération distinguée.

» Désiré NISARD. »

Le talent de M. Nisard devait grandir mais le caractère de l'homme, tel qu'il nous apparaît dans cette lettre, persista et ne subit que d'imperceptibles changements. Nous pourrions en dire autant du caractère général de son inspiration esthétique. Vingt-cinq ans plus tard, en 1862, à propos des théories systématiques du célèbre écrivain sur les pertes et les gains de la

littérature française au XVIII^e siècle, il est curieux de trouver sous la plume autorisée de M. Weiss des critiques analogues à celles que M. Travers formulait déjà en 1837.

Après la soutenance de ses thèses, la ville de Falaise ne pouvait plus être qu'une étape pour le nouveau docteur.

Il songeait en effet, depuis quelque temps, à quitter le principalat du collège et il eut même un instant la velléité d'entrer dans l'enseignement public à Paris. Une allusion à ce sujet se trouve dans une lettre que lui écrivait de Falaise, le 10 février 1838, son ami M. Galeron, procureur du roi, et dans laquelle celui-ci lui disait :

« Revenez à Falaise, puisque vous êtes malade. Paris vous mettrait tout à fait sur le flanc : c'est une ville mortelle pour ceux qui n'y sont pas faits. Revenez. C'est assez d'un mois pour vous dans cette saison tour à tour froide et humide.

» Vous retrouverez Falaise tel que vous l'avez laissé. Aujourd'hui ressemble à hier et demain ressemblera à aujourd'hui. Les changements ou plutôt les modifications se font lentement, imperceptiblement. »

Puis, après des détails sur le fonctionnement de la section d'instruction primaire de la société académique de Falaise, dont M. Travers était secrétaire, M. Galeron ajoutait :

« Vous n'avez donc pas vu M. Nisard ? Pourquoi donc avez-vous tant attendu ? Je croyais que c'était à le voir que vous teniez surtout. Sans doute vos grands projets vous auront porté d'un autre côté. Croyez-moi, ne rêvez pas trop à demeurer à Paris. C'est un mauvais monde. Vous n'êtes plus assez jeune ; vous n'êtes pas assez souple. Vous ne réussirez à rien et vous vous tuerez. Venez à Caen, avec votre ami Bertrand. Obtenez-y une fonction qui vous occupe sans vous fatiguer, qui vous laisse le temps de faire vos annuaires, de concourir à nos publications locales. A vingt ans, comme un autre, vous auriez pu prendre la carrière de l'intrigue ; à trente-six, il faut y renoncer. »

L'événement devait justifier les aspirations de M. Galeron pour son ami. Un an après, M. Travers, fortement appuyé par M. l'abbé Daniel et par M. Bertrand, arrivait à Caen comme professeur suppléant à la Faculté des lettres ; il se mêlait aussitôt au mouvement des sociétés savantes et trouvait dans une seconde union la paix du foyer domestique et le bonheur dont à tous égards il était digne.

Sa vie était dès lors fixée ; elle ne connut plus ni traverses ni secousses et peut se raconter en quelques lignes.

Professeur suppléant de littérature française en 1839, M. Travers devint professeur titulaire de littérature latine en 1843 et occupa cette chaire avec distinction jusqu'au moment

où il prit sa retraite en 1856. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, se trouvent des leçons entières et des notes pleines de savantes recherches qui prouvent le soin avec lequel il préparait ses cours et les correspondances de ses élèves, toujours devenus ses amis, témoignent de leur reconnaissance pour l'enseignement et les conseils de ce maître si consciencieux et si bienveillant pour la jeunesse studieuse.

Appelé, en 1862, à la tête de la bibliothèque municipale de Caen, M. Travers dirigea cet établissement important avec un zèle et un dévouement admirables jusqu'au 16 janvier 1881. A cette date il reçut notification d'un arrêté du maire de Caen, en vertu duquel il était remplacé purement et simplement par M. Lavalley, nommé quelques années auparavant bibliothécaire-adjoint sur sa proposition. Pourquoi la ville s'est-elle alors privée d'un bibliothécaire aussi compétent, aussi passionné, aussi généreux ? L'arrêté n'était pas motivé, mais une lettre ainsi conçue l'accompagnait :

« Caen, le 16 janvier 1881.

» Monsieur,

» J'ai le regret de vous informer qu'il m'est devenu impossible de vous maintenir dans votre emploi à la bibliothèque de Caen.

» Je crois devoir vous prévenir officieusement avant que vous ne soyez remplacé.

» Il m'est personnellement pénible d'avoir à vous faire cette communication et d'infliger à un homme de votre âge un changement d'habitudes et de situation aussi notable, mais l'ensemble des circonstances présentes me rend cette décision nécessaire.

» Veuillez, etc.

» *Le Maire de Caen.*

» TOUTAIN. »

M. Travers répondit par la lettre suivante :

« Caen, 17 janvier 1881.

» Monsieur le Maire,

» J'étais bien loin de m'attendre à une destitution vraiment imméritée. Quelles circonstances peuvent la justifier ? Un libéralisme aussi pur, aussi ancien, aussi persévérant que le mien me faisait croire que j'étais à l'abri de toutes les disgrâces.

» Je vous plains sincèrement de subir les influences

d'hommes qui vous entraîneront peut-être à des actes féconds pour vous en repentirs.

» Veuillez agréer, etc.

» Julien TRAVERS. »

C'est là, à notre sens, le seul incident pénible que l'on puisse noter dans cette longue et honorable existence à laquelle ne manquèrent ni les bonheurs ni les succès. Ce mécompte auquel M. Travers n'avait pu songer l'atteignit surtout dans ses goûts de bibliophile, mais ne changea rien à ses habitudes studieuses. La bibliothèque municipale pouvait, à ce point de vue, lui manquer sans inconvénient. N'avait-il pas toujours à sa disposition une riche et nombreuse collection qu'il avait patiemment formée et dont, absorbé par d'autres soins, il n'avait jamais eu le temps d'inventorier entièrement les richesses ? (1)

Tous ces détails de la vie publique ou privée de M. Travers ne constituent pas les éléments essentiels de sa biographie. Ces éléments, comme il le reconnaissait lui-même, il faut aller les chercher ailleurs, c'est-à-dire dans les œuvres qu'il a écrites, dans les publications que seul, ou en collaboration d'autres travailleurs éminents, il a dirigées.

La ville de Caen, avec ses nombreuses sociétés savantes, était, il faut le reconnaître, un milieu qui lui convenait merveilleusement. Il y arriva peu de temps après le moment où M. de Caumont inaugurait avec éclat le mouvement archéologique et décentralisateur auquel il devait attacher son nom. M. Travers avait été une de ses premières et de ses meilleures recrues. Nous le retrouvons au début dans toutes les compagnies, aux Antiquaires de Normandie, à l'Association normande, à la Société française archéologie, voire même à l'Institut des Provinces.

C'était, d'ailleurs, un terrible propagandiste que M. de Caumont. Ne connaissant pas le repos, il savait communiquer aux autres quelque chose de son ardeur. Les événements ordinaires de la vie l'émotionnaient faiblement et les distractions qu'il s'accorda furent toujours de très courte durée. On en trouve la preuve dans maints endroits de sa correspondance avec M. Travers.

Dans une lettre, datée du 27 janvier 1832, quelques jours avant son mariage, il lui écrivait :

« Mon cher Confrère,

» Je réponds bien à la hâte aux choses aimables que vous

(1) La bibliothèque si intéressante de M. Julien Travers est tombée en bonnes mains. Son fils, qui a hérité de ses goûts et que de nombreuses publications ont déjà fait honorablement connaître, non-seulement la conservera religieusement, mais tiendra à faire profiter le public des précieuses raretés qu'elle renferme.

m'avez fait l'honneur de m'écrire et je me recommande à votre indulgence pour les omissions que contient la mienne. Je pars demain pour Paris et je me marie dans vingt jours. Vous comprenez que cela me donne momentanément quelques distractions. Toutefois, ma vie académique ne sera pas changée et mon dérangement n'est que momentané. J'épouse une femme de vingt-huit ans, qui peint bien et dont les goûts, sans être tout-à-fait les miens, pourront très bien, je crois, s'arranger avec eux. »

Ce n'est cependant pas dans les congrès et dans les associations diverses fondées par M. de Caumont, mais dans une autre société savante, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, que M. Travers devait se distinguer tout particulièrement et trouver sa véritable voie.

Son rôle, à ce point de vue, a été apprécié comme il le méritait par son zélé et distingué successeur, M. Armand Gasté, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ses paroles :

« C'est en 1840, dans la réunion du 22 mars, a dit M. Gasté, que l'Académie élut secrétaire, pour la première fois, M. Julien Travers. On peut dire que ce jour-là notre compagnie eut la main heureuse : elle ne pouvait en effet faire un meilleur choix. Récemment nommé à la Faculté des lettres de Caen, M. Julien Travers qui, dans la direction du collège de Falaise, avait fait preuve de solides qualités administratives, devait se montrer, dans sa chaire de professeur, lettré aussi délicat qu'érudit consciencieux. Secrétaire de l'Académie, M. Julien Travers mit au service de la compagnie qui l'avait appelé à ce poste de confiance son tact d'administrateur, son goût de lettré et sa patience d'érudit.

» Quand il entra dans ces nouvelles fonctions, l'Académie, nous pouvons bien le dire, sommeillait quelque peu. Depuis sa réorganisation au commencement du siècle, elle n'avait publié, jusqu'en 1836, que trois volumes de *Mémoires*. M. Travers réveille ses confrères et leur communique son ardeur. Aussi, à partir de 1840 jusqu'en 1881, date à laquelle il songea au repos, l'Académie a tenu neuf séances publiques et imprimé trente-deux volumes de *Mémoires*. »

Nous devons ajouter, avec M. Gasté, que de pauvre la compagnie était devenue riche et avait pu fonder des prix importants, grâce aux libéralités, provoquées par le secrétaire, de MM. Pierre-Aimé Lair, Le Sauvage, Dan de La Vauterie, Henri Moulin et, tout récemment, de M. de La Codre.

L'Académie ne se montra pas ingrate. Elle était fière de son secrétaire et à l'occasion de la décoration de la Légion d'honneur, qui lui fut bien tardivement accordée, par décret du 11 novembre 1876 (1), nous nous rappelons cette fête de famille

(1) Il était officier de l'Université depuis le 6 avril 1836.

où, réunis tous dans un cordial banquet, nous lui apportions nos félicitations, nos remerciements et nos vœux.

Les *Mémoires de l'Académie de Caen* ne sont pas le seul recueil publié sous sa direction. Nous avons déjà dit que, pendant son séjour à Saint-Lo, il avait entrepris la publication d'un *Annuaire* très bien entendu, très instructif, qui parait encore aujourd'hui.

Dans sa nouveauté l'*Annuaire de la Manche* obtint un succès assez retentissant.

Le 15 novembre 1833, M. de Caumont, toujours aux aguets des initiatives fécondes adressait à son auteur les lignes suivantes :

« Monsieur et cher Confrère,

» Vous méritez les plus grands éloges pour le bel acte de patriotisme que vous allez faire en continuant, malgré votre départ pour Falaise, la publication que vous avez poursuivie précédemment avec tant de succès et nous ne pouvons que vous crier tous : Bravo, en vous voyant décidé à nous donner un *Annuaire* de 1834. »

Peu de temps auparavant, le 15 mai, un érudit dont le nom fait autorité, M. Auguste Le Prévost, lui écrivait d'Evreux :

» J'ai lu avec un bien vif intérêt votre *Annuaire de la Manche* pour 1832, et j'espère que nous mettrons à profit dans l'Eure les bons exemples que vous nous donnez. Nous n'en avons point pour 1833 par suite d'inadvertance commise dans les propositions du budget départemental. Je suis charmé d'apprendre que vous avez été plus diligent que nous et bien impatient de connaître un recueil qui, d'après le caractère de l'auteur, ne peut manquer d'être plus complet et plus intéressant que le précédent. »

Des témoignages non moins flatteurs pour les *Annaires* de date postérieure, rédigés jusqu'en 1888, c'est-à-dire pendant soixante ans par M. Travers, se trouvent dans les lettres de MM. Desnoyers, Léopold Delisle, Siméon Luce, Jules Lair, etc.

Le *Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen*, dont nous avons six volumes de 1840 à 1843, fut également dû à l'initiative de M. Travers et réclame au moins une mention.

Et ici, qu'on nous permette de le dire en passant, les *Bulletins* du même genre qui se publient aujourd'hui ne font, à peu de chose près, que mettre en œuvre, au moyen de ressources plus larges et d'encouragements plus efficaces, l'idée décentralisatrice dont M. Travers avait tenté l'application il y a cinquante ans.

Là ne s'arrête pas son rôle d'éditeur. Nous ne pouvons citer

tout ; mais à côté du *Glossaire du patois normand*, de Louis du Bois, que M. Travers a revu et augmenté des deux tiers, à côté du *Phénix qui renaît*, traduction d'un petit livre de piété du cardinal Bona, à côté des *Œuvres choisies de Moisant de Brieux*, publiés à la suite du Mémoire de M. René Delorme, sur la vie et les œuvres du fondateur de l'Académie de Caen, combien d'autres volumes qui ne sont pas de simples révisions, mais qui attestent des études opiniâtres, des vues personnelles et originales.

La première publication de ce genre, dans l'ordre des dates, que nous ayons à signaler, est peut-être celle qui, par suite de circonstances spéciales, valut à son auteur la plus retentissante notoriété. Elle parut à Avranches, en 1833, sous ce titre assez compliqué : *Les Vaux-de-Vire édités et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx, avocat virois, avec Discours préliminaire, choix de notes et variantes des précédents éditeurs, Notes nouvelles et Glossaire*.

Le format adopté et certaines déficiences typographiques nuisirent tout d'abord au succès de ce petit in-12, qui pourtant tient dignement sa place dans la série des éditions du poète virois, et qui, pour sa part, a très notablement contribué à en populariser les productions.

Le volume attira tout d'abord à M. Travers cette lettre charmante de notre grand chansonnier Béranger :

« Recevez, Monsieur, mes remerciements pour votre envoi et pour les jolis vers que vous voulez bien me communiquer. Je ne sais si ma mémoire est fidèle, mais ces vers, je crois les avoir lus, en prison, dans un journal de province. Les avez-vous publiés à l'époque où j'expiais le tort d'avoir trop raison ?

» Je vais relire le poète virois, grâce à vous, Monsieur, car j'ai déjà lu bien souvent ses chansons, ayant plusieurs éditions de son recueil. Si on pouvait se frotter à un Normand en pareille matière, je serais bien tenté de faire opposition à plusieurs de ses commentateurs sur l'assurance avec laquelle ils prétendent que c'est là bien exactement pour le fond et la forme l'œuvre de Basselin, mais je ne veux pas me mettre en procès avec ses compatriotes qui s'y entendent bien mieux que moi. D'ailleurs quel mal y aurait-il à ce qu'on eût un peu épluché les vers du foulon de Vire, même à ce qu'on eût ajouté quelques productions plus nouvelles à celles dont il a réjoui sa contrée au xv^e siècle ? Quelques pommes de plus ne gâtent pas le panier.

» Si vous m'en voulez, Monsieur de cette petite insinuation, convenez au moins qu'elle ne peut partir que d'un homme qui a lu avec attention les couplets d'un devancier à la gloire duquel il n'est pas indifférent.

» Recevez avec mes remerciements, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» BÉRANGER. »

L'édition avait un autre mérite que celui d'attirer l'attention sur un poète que les publications de MM. Asselin, Louis Du Bois, Richard Seguin, n'avaient pas fait suffisamment connaître. On y trouvait, pour la première fois, et les poésies au nombre de soixante-deux attribuées à Basselin, et les quarante-et-un vaux-de-vire inédits appartenant authentiquement à Le Houx ; pour la première fois aussi, l'éditeur de ces deux recueils posait des jalons qui devaient un peu plus tard conduire à restituer au même des poésies classées à tort sous deux étiquettes différentes. Cet aperçu, même avec les formes dubitatives dans lesquelles il est exprimé, fait honneur à la perspicacité de M. Travers ; nous l'avons noté autrefois, nous tenons encore à le signaler aujourd'hui. C'est toutefois à cause d'une autre particularité que le volume est encore recherché actuellement par les curieux et par les bibliophiles.

A la suite des vaux-de-vire prétendus de Basselin et des vaux-de-vire inédits de Le Houx, M. Travers avec deux vaux-de-vire anciens qui figuraient déjà dans l'édition de Louis Du Bois, en inséra un autre, soi-disant ancien, qu'il annonça en ces termes :

« Le troisième vau-de-vire est entièrement inédit. Si Basselin est mort dans la première moitié du xv^e siècle, il n'est pas l'auteur de cette dernière pièce, puisqu'elle a été composée après la bataille de Formigny et l'expulsion des Anglais. Dans l'incertitude je ne veux pas priver le public de ce vau-de-vire échappé aux investigations de tous les éditeurs, inconnu de tous les antiquaires de la Normandie. »

La pièce était apocryphe. Elle avait été fabriquée par M. Travers lui-même, comme un jeu d'esprit, au moment de la vogue extraordinaire des fausses poésies de Clotilde de Surville. Le malicieux éditeur l'avait accompagnée de notes et de commentaires destinés à en faciliter l'intelligence aux esprits peu cultivés ; il avait même, par un scrupule délicat, remplacé par des lignes de points une strophe dont l'audacieuse naïveté eût pu offenser la prudence bourgeoise de notre temps.

Comment douter de l'authenticité d'un vau-de-vire offert aux lecteurs dans de pareilles conditions ? Il y eut cependant bien des doutes plus ou moins nettement formulés, bien des incrédulités, bien des contestations ; mais le gros du public se laissa facilement persuader.

M. Frédéric Vaultier, professeur à la Faculté des lettres de Caen, commenta le vau-de-vire apocryphe avec l'émotion contenue et l'admiration instinctive que l'on éprouve en présence d'un texte vénérable par son antiquité. M. Le Roux de Lincy l'admit dans un *Recueil des Chants historiques français depuis le XII^e jusqu'au XVIII^e siècle*, et, chose plus grave, un savant historien, M. Henri Martin, l'invoqua à l'appui d'une de ses

affirmations. Il l'admira même de confiance, comme l'avait fait avant lui M. Vaultier. « Quelle distance, écrivait-il, de cette franche et vaillante poésie populaire au fatras alambiqué des poètes de cour ! »

Du coup le remords pénétra dans l'âme de M. Travers et il songea à faire l'aveu de sa faute. La confession eut lieu publiquement au congrès de la Sorbonne, en 1866.

Quelle séance ! Quel franc succès ! Quels applaudissements ! Quels rires inextinguibles ! Personne ne songeait sur le moment à faire un grief à l'auteur de sa supercherie. On se ravisa plus tard. *Le Siècle* notamment jeta feu et flamme et des savants autorisés intervinrent. On déplora généralement qu'un piège pareil eût été tendu à la candeur de notre grand historien national et l'on ne fut pas éloigné de prêter à M. Travers de noirs desseins auxquels sa pensée ne s'était jamais arrêtée. On eût mieux fait de rester sur l'impression joyeuse de la première heure d'autant que M. Travers avait véritablement exagéré ses torts.

Il avait fait admettre par quelques-uns de ses contemporains comme authentique un vaudeville de sa composition : c'est exact et il pouvait y avoir là matière à excuse et à repentance. Mais, au point de vue de la vérité historique, la situation était bien différente et il faut reconnaître que M. Travers n'avait, sur ce terrain, égaré aucun travailleur.

L'existence d'insurrections populaires et d'une sorte de « chouannerie » en Normandie, à l'époque de l'occupation anglaise est attestée par une série de pièces officielles et de documents authentiques indiscutables que ne saurait infirmer le caractère apocryphe, aujourd'hui reconnu, du vaudeville fabriqué par M. Travers. C'est précisément pour cela qu'en 1858, lorsque nous étudîâmes cette intéressante question, nous écartâmes ce vaudeville suspect pour appuyer exclusivement sur d'autres textes notre manière de voir. La confession de M. Travers constitue un épisode piquant de notre histoire littéraire ; elle laisse complètement intacte la thèse soutenue d'une façon si brillante et si décisive par MM. Léon Puiseux, Siméon Luce et Armand Gasté.

Le modeste volume de 1833 n'était qu'un premier pas dans une voie que M. Travers devait parcourir avec persévérance et dans laquelle il devait rencontrer plus d'un succès.

M. Travers était né éditeur. Les choses inédites ou peu connues l'attiraient invinciblement et il avait à cœur de les mettre à la portée du plus grand nombre en les faisant sortir de la demi-obscurité des archives ou des bibliothèques.

Nous avons déjà cité en passant et simplement par ordre le *Glossaire du patois normand*, de Louis Du Bois, la traduction du *Phénix qui renaît* et les *Œuvres choisies de Moisant de*

Brieux. Mentionnons encore la *Pétition de Buonaparte et de sa sœur Marie-Anne-Elisa (M^{me} Bacciocchi)*, le *Manuel d'éducation pour les filles*, de M^{me} de Maintenon, et nous arrivons à deux œuvres plus importantes et qui méritent de nous arrêter davantage, les éditions du *Journal du comte de Guernon-Ranville* et des OEuvres du grand poète normand Jean Vauquelin de La Fresnaye.

Ces deux dernières publications furent deux grands succès. Les Mémoires de l'ancien ministre de Charles X furent d'autant mieux accueillis qu'ils sont remplis de révélations inattendues et que le manuscrit, s'il avait été communiqué à quelques personnes privilégiées, n'était jamais arrivé à la connaissance du grand nombre.

Dès les premiers jours, la presse s'occupa de ce volume avec une faveur marquée et son intérêt fut reconnu par les juges les plus compétents et les plus difficiles.

Le 12 janvier 1874, M. Duruy écrivait à M. Travers :

» Votre publication du journal de Guernon-Ranville est un véritable service rendu à l'histoire. On devra désormais voir dans ce conseiller de Charles X, l'homme éclairé et sage dont les avis auraient pu prévenir la catastrophe.

» Nous avons tant de fous dans notre histoire passée et présente que découvrir des sages à ajouter à ceux qui s'y trouvent est un plaisir véritable.

» Encore une fois, tous mes remerciements et mes félicitations. »

Il convient, en regard de cette lettre, d'en placer une autre d'un grand historien qui fut aussi un grand homme d'Etat.

« Je vous remercie de votre Notice sur M. de Guernon-Ranville, écrivait du Val-Richer, M. Guizot. Je connaissais son journal. Il avait bien voulu me le faire communiquer quand j'ai eu à parler, dans mes Mémoires, de la Révolution de 1830 et de l'Instruction primaire. C'est grand dommage qu'un si honnête homme et d'un si bon esprit n'ait pas eu, au jour de l'épreuve, toute la fermeté de son opinion. Il vous convenait de lui rendre justice. »

Nous trouvons, dans une lettre de M. Baudement, de la Bibliothèque nationale, une appréciation analogue de l'œuvre avec des détails piquants sur la vogue immédiate qu'elle avait obtenue :

» Comment, écrivait-il à M. Travers, le 28 mars 1876, ne pas vous remercier plus tôt du plaisir que vous m'avez donné par la lecture de votre journal de Guernon? Je puis être soupçonné de vouloir vous désarmer par la flatterie en vous disant le

succès de ce livre qui, sans vous, sans le relief que vous donnez à la Bibliothèque de Caen, sans votre ardeur productrice, n'aurait peut-être pas paru. Je ne peux pourtant pas, au risque même de ce soupçon, vous laisser ignorer que mon exemplaire suffit à peine à la curiosité et aux demandes de ceux qui me le connaissent.

» La Bibliothèque nationale ne le possédant pas encore, j'ai été quelquefois obligé d'aller le prendre chez moi, séance tenante, pour le communiquer à quelques lettrés de notre public, à Taine entre autres.

» Certes, ce Guernon ne se piquait pas de bien écrire, mais on sent qu'il avait une certaine facilité, sinon de plume, au moins de parole. J'incline à croire qu'il valait mieux que ses collègues, et, en tout cas, il voyait mieux. Il avait même plus de vrai courage qu'eux tous et de plusieurs sortes. »

Dans un ordre différent, l'édition des OEuvres de Vauquelin de la Fresnaye méritait la même estime et avait obtenu la même faveur.

A première vue, il semblait que M. Travers, nourri dans le culte un peu exclusif de nos grands classiques, admirateur passionné, par surcroît, de Boileau dont il avait donné chez Dezobry, dès 1844, une excellente édition classique restée le modèle du genre, était assez mal préparé à goûter et faire goûter les grâces mignardes et charmantes d'un poète de la Renaissance. Vauquelin appartenait bel et bien au groupe des poètes anathématisés par le sévère législateur du Parnasse et il était même impossible de le glisser dans le bataillon des écrivains retenus et disciplinés bénéficiant d'une sorte d'amnistie à la suite de Desportes et de Bertaut.

M. Travers oublia tout cela et il s'identifia avec son auteur, colligea pieusement toutes ses œuvres, en révisa le texte avec une conscience infinie et consacra à Vauquelin et à ses poésies une étude remarquable par l'étendue des recherches et la sûreté des informations. Lettrés et bibliophiles furent véritablement comblés et ce ne fut pas pour eux une mince satisfaction que de voir, grâce à M. Travers, un vieux poète séduisant dont les volumes étaient devenus introuvables, revivre dans une édition soignée, élégante et d'une correction irréprochable.

A cet égard, M. Baudement, si difficile souvent à contenter, lui rendait pleinement justice et disait : « Je ne vous parlerai aujourd'hui que du Vauquelin. C'est très beau, très soigné, parfaitement revu et corrigé et je me rends bien compte de toute la peine que cela vous a donné. Poussez-le, finissez les *Foresteries* et le reste et, allégé de tout cela, jouissez, à la côte de Langrune, d'un repos bien gagné. »

Les éloges de M. Paulin Paris, dans le *Journal des Savants*, et de vingt autres, ne furent ni moins vifs, ni moins expressifs.

En dehors des annuaires, des recueils des sociétés savantes et des éditions dont nous venons de présenter une rapide et incomplète énumération, M. Travers a publié un nombre incalculable d'écrits de toute nature et de tout format, comprenant des opuscules politiques, des dissertations historiques, littéraires, économiques et philosophiques, des biographies, des almanachs et surtout des poésies.

C'est à ses œuvres politiques qu'appartiennent, avec l'*Echo de la Manche*, dont il fut le fondateur et le principal rédacteur, les Lettres à M. de Tocqueville, la *Lettre d'un Volontaire de la Garde nationale de Caen* (1848), l'*Anti-Rouge* (1851), l'*Almanach de la République française* (1851), l'*Almanach de la Paix et de la Guerre* (1871), *Maximilien Robespierre* et une infinité d'articles plus ou moins militants disséminés dans les journaux de la région.

Nous nous garderons bien de réveiller ici l'écho de discussions assoupies. Nous nous contenterons de remarquer que M. Travers était un patriote résolu (1) et un libéral sincère ; il voulait la liberté pour lui, il la voulait aussi pour les autres, même et surtout en matière religieuse, fidèle en cela à la maxime d'un de ses poètes favoris, Béranger, dont la tolérance équitable paraîtrait aujourd'hui une utopie dangereuse et éminemment suspecte.

Ses poésies sont encore plus nombreuses que ses écrits politiques. Depuis *Guilbert ou le Héros de quatorze ans*, publié en 1824, que de feuilles volantes, que de brochures, que de recueils ! Toutes les cordes de la lyre, toutes les formes de la versification ! Dans son œuvre, éminemment composite, on trouve un drame, *La Pitié sous la Terreur*, un chant de guerre, mis en musique par Auber, un poème facétieux, des épîtres, des odes, des stances, des élégies, des sonnets, des chansons, des épigrammes. La verve poétique qui s'était allumée chez lui dès la première jeunesse ne s'éteignit qu'avec la vie. Des inspirations de ce genre se dérobaient à l'analyse.

Tout en nous référant aux appréciations favorables dont elles ont été l'objet de la part de ses confrères en Apollon, nous voudrions au moins en indiquer le caractère général. Ce caractère nous paraît avoir été parfaitement saisi par un poète normand distingué, son correspondant assidu, M. Paul Blier, dans une lettre du 8 septembre 1879, dont nous nous contenterons de citer quelques passages :

« Je vous remercie bien cordialement de votre envoi, écrivait le gracieux auteur de *Mignon*. J'ai lu deux fois vos *Nouveaux Regains* et je vous en fais mes compliments. C'est élégant ; c'est

(1) Il le prouva bien, en 1848, au moment des journées de juin, lorsqu'il fut au nombre des premiers volontaires de la garde nationale de Caen qui se rendirent à Paris pour combattre l'insurrection.

leste dans les deux acceptions. Le sentiment y est vif et naturel, très ému parfois et jamais emphatique. Ce n'est pas tout à fait à la mode du jour, mais c'est à la mode du xviii^e siècle et de Voltaire, c'est-à-dire que c'est précis, sobre d'expression, d'un ton et d'un entrain essentiellement français. »

A la mode du xviii^e siècle, voilà le vrai mot lâché. M. Travers appartenait très légitimement à la fin du siècle dernier par sa manière de sentir. Les beautés de l'école romantique ne lui sont certainement pas indifférentes, mais le romantisme chez lui est de surface et l'influence que l'on retrouve chez lui est celle de Voltaire, de J.-B. Rousseau, d'Andrieux, avec quelques souvenirs de Gresset et de Parny. C'est peut-être pour cela qu'à l'occasion du dernier volume des *Gerbes glanées*, Louis Bouilhet lui adressait ce madrigal en prose dans le genre musqué et précieux de la Régence :

« Cher Monsieur,

» J'avais déjà dévoré ce charmant volume quand vous l'avez envoyé à la Bibliothèque de Rouen. Cette belle gerbe vaut le reste de la moisson. Apollon a été berger, vous l'avez fait laboureur et, sous cette nouvelle métamorphose, c'est encore un dieu. »

Le drame de *La Pitié sous la Terreur* devait lui valoir des témoignages non moins flatteurs d'estime et de sympathie. A cette occasion, François Coppée lui adressait, le 29 décembre 1871, la lettre suivante :

« Je vous remercie, Monsieur et cher Confrère, de m'avoir procuré le plaisir de lire votre beau poème, *La Pitié sous la Terreur*. Tous les lecteurs impartiaux vous sauront gré de l'éloquence et du courage avec lequel vous avez flétri et condamné ces tyrans populaires dont un très grand nombre d'historiens modernes ont si étrangement dénaturé la physionomie. Hélas ! de récents événements se sont chargés de vous donner raison. Terreur ou Commune, c'est toujours le même despotisme de la canaille qui cherche à réaliser un monstrueux rêve : le niveau dans la boue. Bravo et merci, et comptez-moi parmi les esprits sympathiques à votre talent.

« FRANÇOIS COPPÉE. »

Il est curieux de retrouver sous la plume de M. Guizot l'expression des mêmes idées et des mêmes sentiments. Le billet est court et vaut la peine d'être reproduit :

« Val-Richer, 15 septembre 1869.

» Je vous remercie, Monsieur, de vos bons vers, de votre bonne prose, de votre bonne action. Vous attaquez avec talent et courage d'odieux prétendants à la résurrection. J'ai la con-

fiance que cette résurrection est impossible mais vous et M. Mortimer-Ternaux serez pour quelque chose dans cette impossibilité.

» Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» GUIZOT. »

C'est par d'autres qualités, par la curiosité de la recherche, par la fermeté du style, par l'indépendance de la pensée que se distinguent les nombreux ouvrages qu'il nous reste maintenant à parcourir. Parmi les plus remarquables nous citerons : *Le Bréviaire de P.-D. Huet*. — *Réponse à M. Paul Meyer*. — *Olivier Basselin et les compagnons du Vaudeville*. — *L'Institut et les Académies de province*. — *Addition à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux*. — *Sur une édition des Forceries*. — *Les Origines de la Curée de Barbier*. — *Du Projet de loi sur l'instruction secondaire*. — *Instruction et amélioration du peuple*. — *Une question de propriété à l'occasion des archives publiques et des amateurs d'autographes*. — *Que faut-il entendre par le côté droit et par le côté gauche d'une église?* — *Les sept cordes de la Lyre*, par George Sand. *Analyse, extraits et scène additionnelle*.

Comme on peut le voir par la diversité de ces titres, l'esprit de M. Travers n'avait rien d'exclusif et s'intéressait aux questions scolaires, à l'administration, à la politique, aux problèmes d'histoire, de littérature et d'art, et son franc parler en toutes matières ne s'effrayait ni de la contradiction, ni même de la polémique. Mais chez lui la polémique ne fut jamais amère; jamais elle ne fit naître de rancunes et souvent il devint l'ami de ceux qu'il avait le plus vigoureusement combattus.

Dans une lettre spirituelle publiée récemment par M. Sarcey pour annoncer que décidément il ne se présenterait pas à l'Académie française, le chroniqueur du *Temps* faisait au public cette confession : « Je suis polémiste et j'ai l'instinct de la combativité chevillée à l'âme. » M. Travers eut pu en dire autant. Il possédait la combativité, disposition merveilleuse que les âmes pacifiques admirent d'autant mieux qu'elles en sont complètement dépourvues.

A côté de ces controverses, de ces mémoires, de ces dissertations plus ou moins batailleuses, il convient de placer une autre catégorie d'écrits dans lesquels M. Travers excellait : nous voulons parler des biographies.

La plupart sont consacrés à des personnes qu'il avait connues au cours de sa longue carrière. Elles sont en général remarquables par la précision des détails, par l'équité des appréciations et par un accent personnel, qui, à nos yeux, en double la valeur.

D'autres dépassent les proportions des notices ordinaires et

forment de véritables volumes. Nous citerons notamment la *Vie de Richard-Lenoir* et *Béranger littérateur et critique d'après sa correspondance*. Biographie et dissertation littéraire, cette dernière production est d'autant plus intéressante qu'elle nous renseigne sur la tournure d'esprit, sur les tendances et sur les affinités littéraires de l'auteur des *Gerbes glanées*, des *Regains* et des *Vers d'antan* et *Fleurs de vieillesse*.

Les correspondants de M. Travers ne s'y sont pas trompés et tous, ou presque tous, ont remarqué l'intimité sympathique qui unissait dans cette étude le chansonnier à son biographe.

M. Guizot voulut aussi féliciter M. Travers, mais il est évident que si l'ancien ministre du roi Louis-Philippe voulait bien admirer le poète, il n'aimait guère ni le caractère de Béranger ni son rôle politique :

« J'ai lu votre brochure avec un vrai plaisir, écrit-il ; c'est le bon sens élégant et pur. Le caractère littéraire de Béranger valait mieux que son jugement ou plutôt que son attitude politique. »

Puisque le nom de M. Guizot revient sous notre plume, comment ne pas citer une autre lettre très courte adressée à M. Travers pour l'inviter à venir passer quelques jours avec lui dans la solitude du Val-Richer ? Le billet est charmant ; il fait, pour ainsi dire, apparaître devant nous la figure du grand historien et pourrait servir d'illustration à la savante étude de M. G. Dupont sur cette vieille demeure monastique peuplée de tant de souvenirs.

« Je voudrais bien, écrivait M. Guizot, que l'été prochain la fantaisie vous prît de venir visiter mon coin de la Normandie. Vous le trouveriez, je crois, digne aussi de vos vers et je prendrais plaisir à vous dire les traditions du Val-Richer en vous promenant dans ses bois. Thomas Becket y a vécu trois mois. Les exilés de ce temps-là n'y trouvaient pas le repos dont j'y jouis. Je n'ai nulle peine à être impartial envers d'anciens ennemis. Même quand ils agitaient ma vie, ils n'ont jamais troublé mon âme. »

C'est la même note calme, impartiale et équitable que l'on retrouve encore dans une admirable lettre écrite à l'occasion des observations qui lui avaient été présentées par M. Travers sur son livre de considérations religieuses :

« Sur quelque sujet que j'écrive, disait-il simplement, j'écris pour tout le monde, pour les philosophes comme pour les dévots, et je crois que s'ils apprenaient tous à être exempts de préjugés, ils seraient tous plus près de la vérité. »

Il faut nous arracher à ces correspondances et laisser tous ces souvenirs.

Dans le discours prononcé aux obsèques de M. Travers, M. Jules Lair a mis en pleine lumière le maître dévoué et l'homme privé ; il nous a peint cet aimable intérieur de famille, cette hospitalière maison de la rue des Chanoines, toujours ouverte aux amis et aux étrangers, et le maître du logis, le doyen des lettres normandes, entouré jusqu'à la dernière heure du respect et de la tendre affection des siens.

Enfin, dans une lettre adressée à M^{me} Travers, au lendemain de la mort de son mari, le poète François Coppée disait :

« Vous savez les sentiments de respect et d'amitié que j'avais pour lui et que je garderai toujours à sa chère mémoire, et vous ne doutez pas que mon cœur soit avec vous et vos enfants dans ce moment si douloureux. Julien Travers s'éteint plein de vertus et d'années, ayant vécu comme un juste et comme un esprit supérieur, par le sentiment et par la pensée. Aucune vie n'a été plus pure, plus noble et mieux remplie. »

Nous voudrions ajouter un mot. Ce travailleur obstiné, ce polygraphe inépuisable, cet éditeur émérite, ce poète toujours préoccupé de la recherche d'une rime était le plus obligeant et le plus serviable des hommes. Un jour, nous nous le rappelons encore, c'était bien peu de temps avant sa mort, nous le rencontrâmes cheminant sous une pluie glacée. Il avait caché sous un ample manteau un paquet de livres qu'il avait pris à l'insu de tout le monde dans sa bibliothèque et qu'il allait porter à des étudiants peu fortunés. Dans le même but de secours discrets, il avait une réserve d'argent ignorée de tous et dissimulée derrière de lourds in-folio. Quand vint son dernier jour, il se la fit apporter et la remit au vénérable curé de Saint-Gilles pour les pauvres de sa paroisse.

Ce sont là des traits touchants et familiers que nous ne pouvions oublier. Le poète, l'écrivain, l'éditeur, le restaurateur de l'Académie de Caen n'y perdent rien et il nous semble que l'homme y gagne quelque chose.

E. DE BEAUREPAIRE.

CONTRIBUTIONS.

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE

DANS LA MANCHE.

L'année 1890 semble appelée à voir de très importantes modifications se produire dans nos principales contributions directes : modification (suppression peut-être), de la contribution des portes et fenêtres ; changements dans la contribution personnelle-mobilière ; changements aussi, très accentués même, en projet du moins, dans l'impôt foncier. Supprimerait-on le principal de cet impôt, comme le voudrait la Société des Agriculteurs de France et, avec elle, un groupe considérable de parlementaires ? Si le principal de l'impôt est maintenu, des dégrèvements plus ou moins importants seront-ils accordés aux départements considérés comme surtaxés ? Dans ce cas procédera-t-on par dégrèvement pur et simple de ces départements, ou procédera-t-on par voie de péréquation ? Substituera-t-on, sinon en totalité, du moins partiellement, à la forme actuelle de la contribution foncière (impôt de répartition), la forme de l'impôt de quotité ? Ce sont là des questions extrêmement graves pour les contribuables et qui sont, en même temps, de nature à donner lieu, à la Chambre des Députés et au Sénat, à de très sérieuses discussions ; elles sont pleines d'intérêt pour le département de la Manche, où la contribution foncière s'élève à 3,491,961 fr. en principal et à 6,852,367 fr. avec les centimes additionnels.

Dans ces questions de contributions on emploie fréquemment des termes dont il peut être intéressant pour le public d'avoir l'explication.

Le *principal* d'une contribution c'est cette contribution même telle qu'elle serait, si elle était dégagée de tous centimes additionnels.

Les *centimes additionnels* sont, comme on le sait, ceux qui viennent s'ajouter au principal des contributions directes, soit pour des dépenses d'intérêt général, soit pour des dépenses départementales, soit pour des dépenses communales.

Impôt de quotité, cela veut dire impôt à un taux déterminé : 3, 4, 5 % du revenu annuel ; ou bien impôt établi en vertu de tarifs. La contribution des patentes, celle sur les voitures et les chevaux, etc., etc., sont, parmi les contributions directes, des impôts de quotité ; les droits sur les boissons, les produits de l'enregistrement, qui sont des impôts indirects, sont aussi des impôts de quotité ; la contribution foncière deviendrait un impôt de quotité, si elle atteignait le revenu foncier d'après un taux fixé par la loi, 4 % par exemple, ou $4\frac{1}{2}$ %, etc.

L'*impôt de répartition* est celui dont la somme totale, réglée d'avance par le pouvoir législatif, se répartit de degrés en degrés entre les départements, les arrondissements, les communes et les contribuables. La contribution foncière, telle qu'elle existe actuellement, est un impôt de répartition. La loi de finances détermine chaque année le montant total de cette contribution et la part (ou contingent) afférente à chaque département ; le Conseil général arrête la part de ce contingent dévolue à chaque arrondissement, de façon à ce que le total de l'impôt attribué aux arrondissements corresponde au total assigné au département ; le Conseil d'arrondissement arrête la part dévolue à chaque commune, de façon à ce que le total des contingents communaux reproduise le total du contingent de l'arrondissement, etc.

Une erreur généralement accréditée, c'est que le cadastre a servi à la détermination des contingents ; il a été, au contraire, entièrement étranger à cette détermination. Les contingents ont été déterminés à l'origine, d'après les charges contributives antérieures. Le classement des terres sur chaque territoire, qui a été l'une des opérations du cadastre, n'a pas servi à autre chose qu'à faciliter la répartition, entre les contribuables d'une même commune, du contingent préexistant, tout comme il a servi et sert encore à la répartition des contingents modifiés.

L'inégalité des contingents de commune à commune et de département à département étant indéniable, on a cherché à atténuer ces inégalités en accordant des dégrèvements aux départements taxés à un taux supérieur au taux moyen. Ce procédé, employé à diverses reprises depuis un siècle, a certainement atténué les inégalités, mais il ne les a pas fait disparaître ; on ne faisait que baisser le taux moyen ; on déplaçait en quelque sorte les inégalités ; on ne les supprimait pas. Soit, par exemple, des départements imposés sur le pied de 7 % de leur revenu, et d'autres à 3 % alors que le taux moyen, était 5 %. Il est incontestable que si on a dégrévé les départements surtaxés jusqu'à concurrence de ce

taux moyen, on leur a procuré un très réel soulagement ; néanmoins le problème de l'égalité devant l'impôt, n'était pas résolu, puisque, au lendemain même du dégrèvement, ces départements et d'autres qui n'étaient pas surtaxés antérieurement, pouvaient se plaindre d'être maintenus à 5 %, de leur revenu, alors que le taux moyen était devenu 4 %, et que d'autres départements ne payaient que 3 %.

Pour faire disparaître complètement ces inégalités, pour répartir l'impôt aussi exactement que possible, en suivant une même proportion, de commune à commune, de département à département, par rapport au revenu net des propriétés foncières de toute nature, il faudrait une opération de nivellement : diminuer les uns, mais relever les autres ; abaisser, dans le cas dont il a été parlé à l'alinéa précédent, de 7 % à 5 % les départements ou communes trop imposés, mais faire monter de 3 % à 5 % les départements ou communes imposés au-dessous du taux moyen. Cette opération de nivellement par une sorte de jeu de bascule, serait une *péréquation*.

Nous ne pouvons savoir comment seront résolues les diverses questions qui intéressent l'assiette de la contribution foncière, mais nous pouvons indiquer comment, dans le passé, des dégrèvements successifs très importants ont été accordés à notre département.

En 1790, lors de la création de la contribution foncière, le montant total de cette contribution fut fixé à 240 millions (elle est actuellement d'environ 175 millions). Bien que la richesse territoriale fût, tant en capital qu'en revenu, très inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui, la quote-part du département de la Manche, dans ces 240 millions, fut arrêtée à 5,051,800 fr. Des dégrèvements successifs vinrent alléger le fardeau.

Pour l'an V, loi du 18 prairial an V, le contingent est de 4,546,700 fr.

Pour l'an VI, loi du 9 vendémiaire an VI, 4,319,365 fr.

Pour l'an VII, loi du 26 fructidor an VI, et loi du 7 brumaire an VII, 3,953,100 fr.

Pour l'an VIII, la loi du 11 frimaire an VIII, maintient le contingent au même chiffre : 3,953,100 fr.

Pour l'an IX, un nouveau dégrèvement de 133,100 fr. (loi du 17 floréal an VIII) l'abaisse à 3,820,000 fr.

Pour l'an X, loi du 21 ventôse an IX, on remonte de 30,000 fr. ; le contingent est de 3,850,000 fr. ; il est vrai que la loi du 25 ventôse an VIII, dans son article 9, avait dit que

les 5 millions qu'elle mettait à la disposition du Ministre des Finances pour l'an IX, seraient employés en dégrèvements *provisaires* au profit des départements qui seraient jugés y avoir droit.

Même somme, 3,850,000 fr., pour l'an XI (loi du 13 floréal an X). Nouveau dégrèvement pour l'an XII, loi du 4 germinal an XI : contingent de 3,720,000 fr. 3,720,000 fr. aussi pour l'an XIII (loi du 5 ventôse an XII). Le contingent reste à peu près le même jusqu'en 1820 où nous le trouvons à 3,724,342 fr. La loi du 13 juillet 1821, à la suite du grand travail d'évaluation territoriale opéré par l'Administration des Contributions directes en exécution de l'article 38 de la loi du 15 mai 1818, accorde une nouvelle diminution de 375,605 fr. à appliquer en deux fois : moitié, ou 187,803 fr. pour 1821 : contingent 3,536,539 fr. ; l'autre moitié pour 1822 : contingent 3,348,737 fr.

Jusqu'en 1835, il n'éprouva d'autre changement que ceux résultant de la loi du 17 juillet 1819 sur les augmentations ou diminutions de la matière imposable non bâtie : constructions de routes, terrains domaniaux devenus propriétés particulières ou vice versa, conquêtes sur la mer ou, en sens contraire, terrains disparus sous les eaux, comme cela s'est produit, par exemple, pour les territoires de Beauvoir et du Mont-Saint-Michel.

A ces causes de variations dans les contingents, l'article 2 de la loi du 17 août 1835 venait en ajouter une nouvelle :
« A dater du 1^{er} janvier 1836, les maisons et usines nouvelle-
» ment construites ou reconstruites et devenues imposables,
» seront cotisées comme les autres propriétés bâties de la
» commune où elles sont situées et accroîtront le contingent,
» dans la contribution foncière, de la commune, de l'arron-
» dissement et du département.

» Les propriétés bâties qui auront été détruites ou démolies,
» seront l'objet d'un dégrèvement dans la contribution
» foncière pour la commune, l'arrondissement et le départe-
» ment où elles étaient situées, jusqu'à concurrence de la
» part que les dites propriétés prenaient dans leurs matières
» imposables. »

Le contingent foncier du département de la Manche s'élève actuellement à 3,491,061 fr., soit 1,559,839 fr. de moins qu'il y a cent ans.

Toutefois ce contingent est scindé, en exécution de la loi du 11 août 1882, entre les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Il est de 464,697 fr. pour les propriétés bâties et de 3,027,264 fr. pour les propriétés non bâties.

Il y a, dans le département, une superficie de 571,000 hectares sujette à l'impôt; la contribution moyenne par hectare de propriété non bâtie, ou $\frac{3,027,264}{571,000}$ est donc, en principal, de 5 fr. 30 c. par hectare.

Telle est, pour la Manche, la situation actuelle de la contribution foncière *en principal*. Il est difficile de prévoir ce qu'il en adviendra à la suite des discussions dont cette contribution sera prochainement l'objet dans les Chambres. Mais on peut être certain que, dans l'ensemble du moins, elle sera plutôt diminuée qu'augmentée; pour nos populations rurales, le passé, sur ce point, permet de bien augurer de l'avenir.

ED. LORIN.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS

LES DEUX SIÈGES DE VALOGNES

EN 1562 ET 1574

Le document dont nous donnons quelques extraits, et dont le texte peut se passer de commentaires, fait connaître en détail plusieurs des événements qui désolèrent la Basse Normandie sous le règne de Charles IX. C'est surtout par ce document que nous sommes renseignés sur les efforts infructueux que les Protestants firent en 1562 et en 1574 pour s'emparer du château de Valognes.

La première tentative, dirigée par le seigneur d'Agneaux, échoua, grâce à la résistance d'une petite garnison, dont Louis Dursus, sieur de Lestre, vint prendre le commandement et que Matignon ne tarda pas à dégager. Les assiégeants s'étaient servis d'artillerie qu'un certain capitaine La Fontaine, de Saint-Lo, avait enlevée du fort de l'île Tatihou.

Notre document ne fournit que des données assez vagues sur un autre siège du château de Valognes qui se place en 1574 et auquel les protestants de Carentan prirent une part assez active.

Pendant ces deux sièges, les environs de Valognes furent ravagés par les gens de guerre. Le manoir de Lestre, résidence de Louis Dursus, et celui de La Boussaie (1), résidence de son frère, furent saccagés de fond en comble. C'est pour constater ces dévastations que Guillaume Lambert, lieutenant au bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en vertu d'une commission du roi Henri III, fit, le 8 juillet 1578, une enquête, dont une copie authentique me fut communiquée en 1852 par mon vénéré maître M. de Gerville.

On trouvera ci-dessous tous les passages de l'enquête qui peuvent être de quelque utilité pour compléter les travaux

(1) Dans le voisinage de Lestre, sur le territoire de Saint-Martin-d'Audouville (canton de Montebourg). Ce manoir est appelé La Boussaie sur la carte de Cassini, et La Bossaye sur la carte du canton de Montebourg publiée en 1826 par Bitouzé-Dauxmesnil.

auxquels a déjà donné lieu l'histoire des guerres de religion dans le département de la Manche :

« Henry, par la grace de Dieu, roy de France et de Polloigne, aux baillifz de Costentin et de Saint Sauveur le Viconte ou leurs lieutenantz, à chascun d'eulx premier requis, salut. Nostre bien aimé Louys Dursus, escuyer, seigneur de Lestre, lieutenant au gouvernement de nostre ville et chasteau de Cherebourg, nous a faict remonstrer que, durant les troubles qui ont esté en cestuy nostre royaulme, il fut envoyé par nostre amé et féal chevallier de nostre Ordre, conseiller en nostre Conseil privé, gouverneur et lieutenant general en Normendye, le sieur de Mattignon, dans le chasteau de Vallongnes, où il fut assiégé par ceulx qui portoient les armes contre nostre service, et, en haine de la resistance qu'il leur fist, ilz pillèrent et saccagèrent sa maison assise en la viconté du dit Valloignes, mesmes les tittres et enseignementz consernantz les droictz et devoirs à luy appartenantz et dont il est en paisible possession et jouissance de la dite terre de Lestre ; et combien qu'ilz ne luy soient aulcunement denyez, toutteffoiz il doubte que cy apprez on ne les luy vouldist contredire et luy demander les dits tittres, desquelz il ne pourroit reaulment faire apparoir ny justiffier de la dicte perte, sans luy estre permis en faire informer, ce qu'il nous a très humblement supplyé et requis. Nous, à ces causes, desirant luy subvenir en cest endroit, en consideration des bons et agreables services qu'il nous a cy devant faictz aus dictes guerres, et gouverne encores à present en la garde de nos dictes ville et chasteau de Cherebourg, nous mandons, commettons et très expressement enjoignons par ces presentes que, nostre procureur au dict Valloignes sur ce ouy et appellé, vous ayez à informer dilligemment, scientement et bien de la perte advenue durant les dits troubles, des dits tittres et enseignementz du dit supplyant, droictures, franchises et libertes à luy appartenant, et dont il jouyt encores à present sans contredict, pour, la dicte informacion faite, luy valloir et servir à l'advenir et ainsy qu'il appartiendra par raison. Car tel est nostre plaisir de le faire. Vous donnons plein pouvoir, autorité, commission et mandement spécial. Donné à Paris, le troysiesme jour de febvrier, l'an de grace mil cinq centz soixante dix huit, et de nostre règne le quattresme. Par le roy en son Conseil : THIELLEMENT. »

Extrait de l'enquête faite le 8 juillet 1578 par Guillaume Lambert, écuyer, licencié ès lois, lieutenant au bailliage de Saint Sauveur le Viconte.

« Noble homme Louys Michel, de la parroisse de Haultmoityé, aagé de quarante cinq ans ou viron, deubment juré, inquis et examiné, sur les faictz resultantz de la dicte commis-

sion, dict qu'en l'année cinq centz soixante deux, que les troubles commencèrent à s'eslever en ce royaume, il estoit demeurant avec le dict sieur de Lestre, auquel monsieur de Mattignon, commandant lors pour le service de Sa Majesté en ce pays, commanda avec plusieurs autres gentilz hommes de se retirer au chasteau de Vallongnes, pour icelluy conserver en l'obéissance de Sa dicte Majesté, et avant que le dit sieur de Lestre partist de sa maison de Lestre, il donna charge au dit depposant de resserrer tous les meubles de la dicte maison, mesmes les papiers et enseignementz plus precieux, ce qu'il feist, et à ceste fin enferma en un coffre plusieurs titres et papiers qui confermoient les droitures, franchises et libertez que le dict sieur de Lestre a aux forestz à cause de sa dicte seigneurie, mesmement des rentes et redevances qui luy sont deubz en icelle, et autres titres et enseignementz confermantz le bien du dit sieur de Lestre et de ses predecesseurs, lequel baheurt ainsy plein des dits escriptz il enfouyt soubz un buffet estant en la despence de la dicte maison de Lestre, et resserra aultres meubles en plusieurs endroit de la dicte maison, qu'il pensoit les plus secretz, pour les conserver, et bientost après que le dit sieur de Lestre fut au dit chasteau de Vallongnes, le depposant entendit que ceulx de la religion prétendue refformée, qui estoient lors en armes, avoient assiégé le dit chasteau de Vallongnes, pensant le surprendre, et, parce qu'ilz y trouvèrent de la resistance, envoyèrent quelques uns de leurs compaigniez, qui estoient conduictz par le cappitaine La Fontaine, de Saint Lo, que le dit depposant dict ne congnoistre, mais depuys l'ouyt ainsy nommer, lequel et ceulx de sa compaignie prindrent le chemin vers l'isle de Tatihou, pour y aller querir de l'artillerie pour battre le dit chasteau; et entendant le dit depposant qu'ilz prenoient leur chemin par le dit lieu de Lestre, aussy tost qu'il en fut adverty, il se retira de la dicte maison de crainte d'estre offensé par eulx, et approchant d'icelle maison y entrèrent et la pillèrent, mesmes les dictes meubles qui estoient resserrez, et le dit coffre et baheurt ainsy caché en terre, qu'ilz advisèrent à cause de la terre qui estoit nouvellement esmeue allentour du dict buffet, lequel coffre et baheurt ilz rompirent, bruslèrent, deschirèrent et emportèrent toutes ou la pluspart des dictes lettres, comme le dit depposant vit à son retour en la dicte maison de Lestre, aprez que les dictes gentz de guerre en furent sortys. Et dict outre, sur ce inquis, que les principaulx conducteurs des dictes gentz de guerre et eslevez (?) en ce pays se nommoient les sieurs de Sainte Marie, Aigneaux et de Trassy, les quelz se retirèrent assez tost aprez qu'ilz virent ne pouvoir prendre le dit chasteau de Vallongnes. Dict outre que, durant les autres troubles qui sont depuys advenus en ce royaume, et pendant le temps que le dict sieur de Lestre estoit en la ville et chasteau de Cherebourg pour le service de Sa dicte Majesté, sa dicte maison de Lestre a esté pillée par ceulx qui tenoient party contraire, par plusieurs foyz. Et est ce qu'il a dict, et a signé

aprez lecture à luy faite de sa dicte deposition. Signé : MICHEL, paraphe.

» Robine des Landes, femme de Jean Le Mesle,.... dict qu'elle estoit servante en la maison du dit sieur de Lestre en l'an cinq centz soixante deux et soixante troys ; et au commencement que les gentz de guerre sollevèrent ce pays, passa une compaignée par la maison du dit sieur de Lestre, lequel estoit pour lors au chasteau de Vallongnes, laquelle compaignée estoit conduite par un petit homme nommé le cappitaine La Fontaine, de Saint Lo... Dict outre que, durant les dernières guerres civiles estantes en ce pays, la dicte maison de Lestre a esté pillée par plusieurs foys par ceulx qui estoient en garnison à Carenten, mesmes pendant le temps que le chasteau du dict Vallongnes fut assiégé, et eust le dit sieur de Lestre grandes pertes en ses meubles et bestial.

» Bertine Viel etc... ; disant outre que, durant les dernières guerres estantz en ce pays, il y a quatre ou cinq ans, il est tout notoire que la dicte maison de Lestre fut pillée par plusieurs foys par ceulx qui avoient assiégé le chasteau de Vallongnes et ceulx qui occupoient la ville de Carenten.

» Noble homme Louys de Loeuvre, sieur de Builley... Arriva une compaignée de gentz de guerre, dont le cappitaine se nommoit La Fontaine, de Saint Lo, qui disoit aller à l'isle de Tattihou par le commandement du sieur d'Aigneaulx, ung de leurs chefs.... Le bruyt commun estoit entre les dictz soldatz que ce qu'ilz faisoient estoyt en hayne de ce que le dit sieur de Lestre et le sieur de la Boussaye, son frère, estoient au service du roy.... ; et fut la dicte maison de la Boussaye aussi pillée par les dictes gentz de guerre....

» Michel Guillebert... entendit aussy, lors, que la dicte compaignée ou une autre de leurs bendes avoient pareillement pillé la maison du sieur de la Boussaye, frère dudict sieur de Lestre... A dict davantage qu'il est notoire et certain que, durant les guerres estantz en ce dict pays, il y a quatre ans, la dicte maison de Lestre fut pillée par plusieurs foys par les dictz de la religion estantz en garnison à Carenten et en ce dict lieu de Vallongnes.

» Jean Bertault, dict Bley, demeurant à Valloignes, aagé de soixante et douze ans, ou viron, juré et examiné, dict qu'en l'an mil^v soixante deux, comme il luy semble, plusieurs personnes prendrent les armes soubz pretexte des troubles qui estoient en ce royaulme; entre autres, les sieurs d'Aigneaulx, de Sourdeval, cappitaine François Le Clerc estoient chefz et conducteurs de quelques troupes qui vindrent assiéger le chasteau de Vallongnes, où pour lors s'estoit retiré, par le comman-

dement de monsieur de Mattignon, le dict sieur de Lestre ; et y estoient aussy le sieur de Cartot, à present cappitaine de la dicte place, les sieurs de Préville, du Saulcey, d'Esmondeville, dame de Bellée, le lieutenant Bastard, le procureur du roy en ceste viconté, que le dict depposant y vit durant le temps que les dessus dictz y furent assiégéz par les dictes troupes ; et fut le dict sieur de Lestre parlementer avec les dictz conducteurs des dictes troupes jusques à la maison du sieur d'Octeville, pour essayer à les divertir de l'entreprinse qu'ils avoient sur le chasteau, ce qu'ilz ne voullurent faire ; au contraire, assiégèrent le dit chasteau, où lors commandoit le dict sieur de Lestre, et leur resista jusques à ce que monsieur de Mattignon s'approcha avecques quelques forces, qui luy firent lever le siège, pendant lequel le dit depposant entendit, estant dans le dit chasteau, que le dict sieur d'Aigineaux avoit envoyé des troupes en l'isle de Tattihou pour amener de l'artillerie et en battre le dit chasteau, lesquelles troupes furent en la maison du dict sieur de Lestre, et la pillèrent, mesmes ses tittres et enseignementz . . .

» Frère Michel le Fourmerre, religieux profez en l'abbeye de Blanchelande, . . . dict qu'en l'an v^e soixante deux il estoit pourveu du prieuré d'Anglesqueville, en laquelle parroisse est assise la maison et manoir du dit sieur de Lestre, et à ceste occasion hanteit et fréquenteit souvent en la dicte maison, en laquelle estant vers les moys de juin ou juillet, comme il luy semble, il entendit du dict sieur de Lestre le commandement qu'il avoyt receu du dict sieur de Mattignon de s'en aller au chasteau du dict Vallongnes, pour le conserver en l'obeissance de Sa dicte Majesté, parceque lors il y avoit plusieurs seigneurs de ce pays, entre autres le sieur d'Aigineaux, le cappitaine François Le Clerc et autres, qui suyvoient le party de la religion prétendue refformée, qui prétendeient s'emparer du dict chasteau ; et donna le dict sieur de Lestre charge aux serviteurs de sa maison, quand il partit à aller au dict chasteau de Vallongnes, de serrer ses meubles et cacher ses lettres . . .

» Herculle Allis, demeurant à Vallongnes . . . dict qu'en l'an v^e soixante et deux, estant au service du sieur de Cartot, cappitaine du chasteau du dict Vallongnes, arriva au dict chasteau le sieur de Lestre, qui dist y avoir esté envoyé par monsieur de Mattignon, pour la conservation de la dicte place, pour la doubte qu'on avoit que les sieurs d'Aigineaux, de Sordeval, le cappitaine François Le Clerc et autres, qui avoient plusieurs troupes avec eulx, tenant le party de la religion prétendue refformée, ne surprinsent le dict chasteau. Un assez tost aprez l'arrivée du dict sieur de Lestre, les dictz de la dicte prétendue religion se présentèrent à l'assiégement ; et fut le dict sieur de Lestre parlementer avec eulx pour les en détourner, et leur offrir de la part des bourgeois du dict Vallongnes quelques

deniers, pour evitter que le bourg du dict lieu ne fust pillé, à quoy ilz ne voullurent condescendre, et vindrent assiéger le dict chasteau, et pour ce qu'ilz n'avoient d'artillerye pour le battre, entendit le dict deposant comme ilz avoient envoyé de leurs gentz à l'isle de Tatihou pour querir de l'artillerye, et que, y allant, passèrent par la maison du dict sieur de Lestre, assise en la dicte parroisse d'Anglesqueville, qu'ilz pillèrent et ravagèrent, mesmes les lettres, tittres et enseignementz du dict sieur de Lestre, dont il fut fort ennuyé quand il en ouyt les nouvelles, qui luy furent apportez au dict chasteau, où il séjourna jusques après que les dictz de la dicte prétendue religion se retirèrent, ayant par eulx entendu que le dict sieur de Matignon amenoit son pouvoir pour leur faire lever le siège de devant le dict chasteau....

» Discrepte personne maistre François Suhard, prebtre, curé de Morsalines, aagé de trente six ans, ou viron, etc...

» Michel Boutteron... a dit outtre que, aux derniers troubles qui furent il y a quatre ans, le dict sieur de Lestre estant au chasteau de Cherebourg, ceulx de la dicte prétendue religion qui tenoient la ville de Carenten vindrent, environ deux heures devant le jour, estant deux centz chevaulx ou environ, entrèrent en la dicte maison de Lestre ; et, pour ce que, le soir précédent, sur quelque advisement qui fut donné au filz du dict sieur de Lestre de l'entreprinse qu'on faisoit contre luy, il se retira, ensemble sa femme et famille, en la maison du dict deposant, qui est assez proche du dict sieur de Lestre, prièrent le dict deposant d'aller en la dicte maison, ce qu'il fist, et y vit arriver les dictz de la dicte prétendue religion, qui demandèrent au dict depposant où estoit le dict sieur de Lestre et son dict filz, et qu'il n'y avoit plus qu'eulx en ce pays qui leur empeschast leurs dessains, et pour ce qu'ilz ne les trouvèrent, pillèrent et emportèrent tous les meubles et ce qu'ilz peurent trouver en la dicte maison, mesmes grand nombre de haratz et bestial qui estoient aux herbages du dict sieur de Lestre, lequel ilz menacèrent de tuer, s'ilz le pouvoient rencontrer...

» Bertrand Prevel... sçayt bien qu'en l'an cinq centz soixante deux arriva plusieurs compaignées et gentz de guerre devant la maison du sieur de la Boussaye, frère du dict sieur de Lestre, conduictz par les sieurs d'Aigneaux, de Sourdeval, le cappitaine François Le Clerc, lesquels gentz de guerre entrèrent en la dicte maison, qu'ilz pillèrent de meubles, papiers et ce qu'ilz y peurent trouver, avec grand desordre, laissant couller les vaisseaux pleins de vin et sildre, sans voulloir permettre qu'on les rebouschast, menaceant le dict sieur de la Boussaye que s'ilz le pouvoient rencontrer pour le tuer, à cause qu'ilz disoient qu'il en avoit outragey un des leurs....

» Maistre Guillaume Bastard, escuyer, sieur des Escures, lieutenant en la viconté de Vallongnes de monsieur le bailly de Costentin, agé de cinquante six ans ou viron, juré et examiné, dict qu'en l'an v^e soixante deux, que les troubles commencèrent, il fut deslibéré par aucuns des bourgeois de Vallongnes qu'il seroit bon d'aller au devant des troupes de la religion prétendue refformée, qui s'estoient assemblez au manoir d'Octeville, pour venir pour prendre et assiéger le chasteau, comme le bruict estoit, et pour ce faire le deposant fut requis faire le voyage, avec luy maistre Jean Hallot et Helye le Conte, et pour les assister allèrent au dict chasteau, prièrent le sieur de Lestre, qui s'estoit mis en icelluy par le commandement de monsieur de Mattignon, ce que le dict sieur de Lestre feist, et allèrent au dict lieu d'Octeville, où ilz trouvèrent grand nombre de gentz de guerre, qui estoient conduictz par le sieur de Sainte Marie du Mont, Aigneaulx, le cappitaine François Le Clerc et autres, lesquelz cheffz ilz requirent vouloir rompre leur voyage, et qu'on leur fourniroit la somme de deux mil livres, qu'ilz reffusèrent, disant par eulx qu'ilz yroient au dict Vallongnes et auroient le chasteau. La response ouye, le dict deposant, le dict sieur de Lestre, Hallot, le Conte et autres se retirèrent au dict chasteau pour le garder, et les dictes gentz de guerre arrivez au dict Vallongnes, accompaignez des cheffz dessus dictz, portion des dictes troupes furent envoyez à l'isle de Tatihou, où le dict cappitaine François leur devoit livrer l'artillerye de la dicte tour, pour battre le dict chasteau de Vallongnes, lesquelz gentz de guerre furent audict Vallongnes estantz saisis de la dicte artillerye, jusques à ce que monsieur de Mattignon arrivast avec des forces, qui les fist lever le siège, et, de lors qu'ilz furent partys, arriva au dict chasteau l'un des serviteurs du dict sieur de Lestre, qui dist au dict sieur que ceux qui estoient allé pour aconduire l'artillerye avoient pillé et ravagé les meubles estans en la maison du dict sieur de Lestre. . . . Dict, sur ce inquis, qu'aux derniers troubles qui furent en ce pays, il y a quatre ans, que ceux de la dicte religion arrivèrent au dict Vallongnes pour assiéger le dict chasteau comme ilz fisrent, le dit depposant et autres officiers et bourgeois de ce lieu s'en allèrent en la ville de Cherebourg, où commandeit en icelle le dict sieur de Lestre, et pendant le temps qu'ilz furent au dict lieu de Cherebourg, nouvelles vindrent au dict sieur de Lestre que les gentz de guerre, tant ceux qui estoient à Carenten que Vallongnes, avoient pillé les biens de sa maison. . . . »

POST-SCRIPTUM.—Ce qui précède était déjà imprimé quand j'ai eu connaissance d'un rapport dans lequel M. Dolbet, archiviste du département de la Manche, a donné une analyse très exacte d'une pièce importante, que M. Desprairies, notaire à Carentan, a récemment donnée aux archives départe-

tementsales. C'est un procès-verbal dressé le 29 juin 1574 pour constater les excès commis par les protestants dans le Cotentin, depuis le 2 mars précédent. De ce procès-verbal, que M. Dolbet m'a très gracieusement communiqué, j'ai extrait un paragraphe dans lequel les incidents du siège de Valognes au mois de mars 1574 sont indiqués avec beaucoup plus de précision que dans l'enquête précédente.

« Le vingt deuxiesme jour du dit mois [de mars], le dict de Montgoumery s'estant declarey chef des dicts rebelles [à Carentan], envoya vingt hommes à cheval pour sommer le capitaine du chasteau de Valloignes et gentilz hommes du pays y estans entrez pour le service du roy d'en faire ouverture, et icelluy mectre entre les mains du dict de Montgoumery; lesquels firent faire la dicte sommacion par M. Charles Brouault, lieutenant du maistre des eaus et forests dudict bailliage de Costentin, auquel fut faict responce par le dict capitaine sieur de Cartot, le sieur de Chifrevast, le sieur de Saint Marcouf, le sieur de Vareville, le sieur de Sorthoville, le sieur du Mostier et aultres gentilz hommes qu'ilz estoient fidelles et affectionnés serviteurs du roy, [pour] lequel ilz garderoyent le dict chasteau jusques à la mort, et n'en sortiroyent que par le commandement exprez de Sa Majesté ou de mons. le gouverneur du dict pays [Matignon]; laquelle responce entendue par le dict de Montgoumery et ses complices, ils en furent grandement irritez, menaçant de mettre tout à feu et à sang; et se cheminèrent pour aller asiger le dict chasteau, gastans, perdans et ruinans le plat pays, et faisans plusieurs meurtres, speciallement ès parroisses de Quarquebu, de Fresville et de Huberville, soubz ombre de quelque recousse de biens que leurs goujars avoyent desrobez. Et cependant le dict de Montgoumery envoya le dict Manuel dict des Champs et Anquetil de Saint Vast, avecques leurs soldatz, à la tour de Tathihou, distant du dict Valloignes de quatre lieues, laquelle ilz forcèrent, et prindrent en icelle deulx grandes couleuverines de fonte et deulx aultres grandes couleuverines de fer avecques leur equipage, et firent le tout amener et conduire par les habitans du pays devant le dict chasteau de Valloignes, où ilz arrivèrent, et pareillement le dict de Montgoumery et ses troupes, le vingt quattresme jour du dict mois, et y séjournèrent seize jours (1), faisans et exersans tous actes d'hostillitez et plusieurs effortz [et] machinations de guerre pour surprendre le dict chasteau, qui fut fidellement gardé et vaillamment deffendu. Durant lequel siege, aucuns de ce pays se joingnirent et abandonnèrent avecques les seditieux, speciallement le sieur d'Azeville, surnommez de Saint Gilles, ung surnommé de Crosville, Artur Fenard dict La Roque, Jacques Ruault, canonnier du Val de Saire, Martin Lou, chirurgien, demeurant à Valcanville, Pierre

(1) Le siège de Valognes dura donc du 24 mars au 8 avril 1574.

Le Moigne, de Vallongnes, Christofle Jouenne, de Saint Floxel, ung nommey La Place, du Val de Saire, ung nommey Jacques dict le cuisinier Riou, Guillaume Gohel, fils du sergent de Bernavast, Eustace Briset, ung se faisant appeller Piedareul, de Coustance, Christofle le Marchant, dict Escauzeville, ung nommey Du Chastel dict Marnigny, Marin Prunier, Robert Rault, filz d'ung charpentier de la parrouesse de Maupertus, Gaultier Le Marchant, fillacier, Jehan Le Fèvre, serviteur du sieur d'Azeville, Jean Lucas dict La Prarye. Et ayant les dictz seditieux esté advertis que le dict sieur gouverneur avoit assemblé grand nombre de gens de guerre pour leur courir sur, et qu'il se cheminoit pour les combatre, ilz se retirèrent du dict Valloingnes en grand dilligence au dict Carentan, se destournans par Saint Saulveur le Viconte, et revindrent au dict plain de Costentin sus le passage du Grand Vey, estant l'armée du roy d'ung costé du Bessin sus le bord du dict Grand Vey, et les dictz seditieux sus l'aultre bord du mesme Vey du costé du dict Costentin, où furent faictes plusieurs entreprises pour attirer les dictz rebelles au combat. Et depuys, ayant le dict sieur gouverneur forcé les gardes par eulx establis au passage du Petit Vey, Dont les dictz seditieux intimidéz furent esbranlez et commencèrent à se retirer vers le dict Carentan...»

Le procès-verbal d'où est tiré cette curieuse relation nous a été conservé par une copie authentique du 12 janvier 1605.

Léopold DELISLE.

Rôles des Protestants de la vicomté de Coutances.

Les rôles que nous publions ne regardent malheureusement que la vicomté de Coutances. Si nous possédions tous ceux qui durent être envoyés à M. de Longaunay, conformément à l'édit du 18 juillet 1585, nous pourrions établir, par des chiffres, les résultats qui avaient été obtenus par la Réforme depuis l'arrivée du ministre Soler et ses forces réelles dans le département.

Nous trouvons 645 (1) protestants dans la vicomté de Coutances, dont 29 appartenant à la noblesse. Trois prêtres seulement avaient fait défection : Thomas Lecluse, de Carantilly, Valentin Blouet, de Chefresne, et Marc Le Moigne, de Gavray. Il y avait deux ministres : Gilles Gautier, dit Beuserie, de Trelly, et Toussaint Le Bouvier, de Gavray. Les paroisses plus voisines de Saint-Lo, centre du mouvement, — Carantilly, Le Chefresne, Dangy, Hambye, Moyon, Percy, Tessy, Montabot, Saint-Sauveur et Saint-Martin de Bontossé, Soulles, — avaient donné naturellement plus d'adhérents.

L'édit de 1585, amena la conversion, plus ou moins sincère, de 423 protestants. 184, dont 89 femmes, refusèrent d'abjurer. 38 étaient passés aux îles.

N° 1.

Roolle des personnes de la [vicomté de Coustance] qui ont esté de l'opinion nouvelle et. . . . suivant l'edict du mois de juillet m[il v°] IIII xx et cinq, soy sont reduictz en l'eglise catholique, apostolique et romaine, et ont fait profession de foi et abjuré leur erreur, pour estre ce present roolle envoyé à monsieur de Loncaulnay, chevallier de l'ordre du roy, gentil-homme de sa chambre, capp^o de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et l'ung des lieutenantz generaux au gouvernement de Normandie, suyvant les lettres dudict sieur dabtées du jour d'hier :

Germain Le Rouge, de Belval.
Pierres Fauvel, dudict lieu
Dam^olle Ylaire Davy, dudict lieu.
Richard Le Pelletier de Coustance.
Mathieu La Garde, de Coustance.
Gilles Doublée, dudict lieu, et sa femme.
Julien Le Monnier, dudict lieu.

Nicolas des Isles, escuyer, sieur de La Bretonnière,
Jean des Isles, escuyer, son frère, de Bricqueville la Blouette, defunct.
Gilles Delisle, de ladicté parroisse.
Noel La Couille,
Jean Corbet, de Camprond.

(1) On n'a pas tenu compte des enfants dont les rôles ne donnaient pas le nombre.

Jean Hurtaut, d'Orval.
Yves Leber, d'Orval.
Philippe Brothelande, d'Ouville.
Jacques du Chastel, escuyer, s^r de
S^t Denis le Vestu.
Nicollas Brusley et sa femme,
dudict lieu.
Claude Le Conte, dudict lieu.
Anthoïsne Le Moigne et sa femme,
dudict lieu.
Marin Le Febvre, dudict lieu.
Cardin Crouyn, dudict lieu.
Pierres Le Roux et sa femme,
dudict lieu.
Guillaume Chasloys, dudict lieu.
Mathieu du Chastel, escuyer
dudict lieu.
Symon Robicquet et sa femme, de
Tourville.
Guillaume Robicquet, dudict lieu.
Jean Robicquet, dudict lieu.
Clemence Robicquet, dudit lieu.
Jean Le Houyvet, dud. lieu, et sa
femme.
Renev Gaultier, de Tresly.
Estienne Devenne, dud. lieu.
Michel Duret, dudict lieu.
Charles Meslin, escuyer, dudict lieu.
Gilles Daireaulx, de Moncuit.
Estienne Girard, dudict lieu.
Guillaume Hubert, dudict lieu.
Loys Maris, de Marrigny.
David Herman, de Carantilly.
Richard Le Chanu, dudict lieu.
Pierres Paquary, dudict lieu.
Pierres Le Merre, dudict lieu.
Gilles Guillotte, dudict lieu.
Richard Blanchet, le jeune, dudict
lieu.
Raoullet Le Clerc, dudict lieu.
Jean Leclerc, dudict lieu.
Jean Guillotte, filz Pierres, dudict
lieu.
Jean Gosset, dudict lieu.
Robert Le Merre, dudict lieu.
Julien Le Quartier, dudict lieu.
Marin Gosset, dudict lieu.
Ollivier Gosset, dudict lieu.
Thomas Corbet, dudict lieu.

Symeon Le Breton, du Lorey.
Pierres Costentin, de Marrigny.
Gilles Hommeril, dudict lieu.
Guerin Richier, dudict lieu.
Jean Rihouey, filz Pierres, dudict
lieu.
Michel Huant, dudict lieu.
Julien Huant, dudict lieu.
Gilles Herman, dudict lieu.
Jean Herman, dudict lieu.
Robert Lecanu, dudict lieu.
Ollivier Gosset, filz Pierres, dudict
lieu.
Marin Gosset, dudict lieu.
Jean Gosset, filz Ollivier, dudict lieu.
Thomas Corbet, filz Michel, dudict
lieu.
Robert Le Merre, dudict lieu.
Jullien Becquet, dudict lieu.
Robert Le Quartier, dudict lieu.
M^e Pierres Blanchet, l'aisney, et sa
femme, dudict lieu.
M^e Pierres, son filz, dudict lieu.
Raoullet Lecluse, filz Pierres,
dudict lieu.
Jaques Gosset, filz Ollivier, dudict
lieu.
Pierres Gosset, son frère, dudict
lieu.
Guillaume Lecluse, filz Guillaume,
dudict lieu.
David Lecluse, filz Guillaume,
dudict lieu.
Jean Lecluse, filz Guillaume, dudict
lieu.
David Paisant, dudict lieu.
Thomas Paisant, dud. lieu.
Jullien Le Quartier, dudict lieu.
Jean Herman, filz Guillaume, du-
dict lieu.
Pierres Rihoy, dudict lieu.
Jean Blanchet, filz Jean, dudict
lieu.
Michel Le Canu, l'aisney, dud. lieu.
Gilles Canu, dud. lieu.
Michel Canu, le jeune, dud. lieu.
La femme Thomaz Corbet, dud.
lieu.
Ollivier Benastre, de Contrières.

- Francoys De Guelle, dud. lieu.
Jean Hue, dud. lieu.
Jacques Badin, dud. lieu.
Charles Le Conte, dud. lieu.
Guillaume Loainthier, dud. lieu.
Thomas Badin, dud. lieu.
Jean de Muldrac, escuyer, sieur de
Contrières.
Pierres Bernard, de Cametours.
Loyse Addes, de Senilly.
Nicollas Gouville, dud. lieu.
Guillaume Richier, escuyer, sieur
de Cepriy.
Pierres Le Brun, de Montpinchon.
Michel Le Brun, dud. lieu.
Jaques Le Roy, dud. lieu.
Guillaume Le Brun, dud. lieu.
M^e Pierres Soucquet, de Quetreville.
Jean Soucquet, son filz.
Pierres Soucquet, son filz.
Lambert Bouchard, dud. lieu.
Jean Bouchard, dud. lieu.
Gamaliel Le Touzé, dud. lieu.
Jean Des Bouillons, dud. lieu.
Dam^{ois} Scolasticque Henry, dud.
lieu.
La femme de Jean Broc, de Saucey.
Gaspar Ouyn, dud. lieu.
Guillaume Le Coincte, escuyer,
dud. lieu.
Pierres Grougneys, dud. lieu.
Jean Le Magné, dud. lieu.
Louys Yvellin, escuyer, de Savigny.
Mathurin Le Liepvre, dud. lieu.
Thomaz Lecluse, de S^t Pierres de
Coustance.
David, son filz.
Nicollas Vorellet, dud. lieu.
Bernard Bouley, dud. lieu.
François Vacuelin et sa femme,
dud. lieu.
Pierres Pymor, dud. lieu.
Isaac Girard, de Cambernon.
Thomaz Girard, dud. lieu.
Isaac Guesnon, dud. lieu.
Guillaume Philippe, de Grimou-
ville.
M^e Richard Quesnel, de Mont-
martin.
- Guillaume Dherou, de La Bellière.
Louys Bedouyn, dud. lieu.
Symon Le Breton, de Bricqueville
sur la Mer.
Jean Le Morin, dud. lieu.
Guillaume Oger, dud. lieu.
Jean Paris, dud. lieu.
Jean Etart, dud. lieu.
Nicollas Fremin, dud. lieu.
Jacqueline, femme dudict Paris,
dudict lieu.
Pierres Couraye, dudict lieu.
Toussaintz Duval, de Hocquigny.
Cosme Duval, de Hocquigny.
Guyon De Guelle, de Chantellou.
Laurens Des Vaulx, de S^t Planchis.
Guillaume Des Vaulx, dud. lieu.
François Gaultier, de S^t Ursin.
Thomas Gaultier, dud. lieu.
Jean Damin, filz Jean, dud. lieu.
Nicollas Millet, du Mesnidré.
Jean Jourdan, filz Pierres, de
Gaverey.
Pierres Neel, dud. lieu.
M^e Robert De la Mare, dud. lieu.
Germain D'Urville, dud. lieu.
Estienne Briens, dud. lieu.
Jaques Le Moigne, dud. lieu.
Leonard Varon, dud. lieu, et sa
femme.
Jullien Le Griton, dud. lieu.
Jean Le Muey, du Loreur.
Jean De Montmartin, dud. lieu.
Jean Le Gros, dud. lieu.
Dam^{ois} Catherine de Porcens,
mère du sieur de Dragueville.
Jhenne, sa fille.
Catherine, sa fille.
Raoulette Marion, dud. lieu.
Gilles Lucas, du Mesnil Garnier.
Abraham Lucas, dud. lieu.
Abraham Mallet, dud. lieu.
Thomas Briens, dud. lieu.
Jean Poupart, dud. lieu.
Gilles Tiercellyn, de Montagu.
Julien Tiercellin, dud. lieu.
Gilles Renouf, de Beaucoudrey.
Collette, sa femme.
Jaques, leur fils.

Pierres Le Moussu, de Chevery.
François Guenier, dud. lieu.
Gilles Le Blondel, dud. lieu.
Jean Le Blondel, filz Jean, dud.
lieu.
Jean Uyvét, filz Jean, du Chefresne.
Charles Villain, filz Gilles,
Jean Le Blanc,
Jullien Leblanc,
Jean Du Boys,
Martin Hyvet,
Achilles Villain,
Joachin Villain,
Noel Villain,
Collas Blouet,
Louys Villain,
Jean Le Monnier,
Thomaz Le Monnier,
Martin Villain,
Thomaz Villain,
Jean Villain,
Nicollas Villain,
Raoullin Hyvet,
Gilles Hyvet, filz Pierres,
Nicollas Le Blanc,
Raoullin Villain,
François Villain,
Vincent Le Febvre,
Joachin Le Febvre,
Estienne Le Febvre,
Jean De Bulle,
Philippes Raoul,
M^e Gilles Meslin,
Robert Blouet,
François Blouet,
Gilles Groult,
Jean Meslin,
Pierres Larsonneur,
Raoullin Larsonneur,
Pierres Larsonneur,
Hedouart Larsonneur,
Germain Bessin,
Jean Bessin,
Jean Castel,
Gilles Haynerye,
Gilles Jouandin,
Thomaz Le Moigne,
Gilles Le Moigne,
Aagée Le Moigne,

Gilles Du Boys,
Guillaume Gerault,
Jean Bessin, filz Germain,
François Villain,
Nicollas Villain, dit Neufbourg,
Gilles Villain,
Ezechiaz Villain,
Jean Le Blanc,
Gilles Villain,
Nicollas Villain,
Raoullin Du Boys,
Gilles Hyvet et tous les dessusdicts,
de ladicte parroisse du Che-
fresne.
Gilles La Haye, de Dangy.
Gilles De Patry.
Guillaume Becquet,
Robert Le Masson,
Jean Symon et sa femme,
Richard Symon et sa femme,
Richard Becquet,
Richard Henrye,
Nicollas Henrye,
Thomaz Bernard,
Estienne Bernard,
Jean Bernard,
Collette, femme de Jean Symon,
Gillette, femme de Richard Symon,
Marye, femme de Jean Becquet, de
la dicte parroisse de Dangy,
ainsy que les dessusdicts.
Pierres Le Bastard, de Hambye.
Pierres Onfroy,
Christoffe Clouet,
Robert Havard,
Nicollas Hebert,
Nicollas Baudry,
Jean Blouet,
Jean Touzé,
Jean La Vache,
Pierres La Vache,
Georges Cloueyt,
Louis Callipel,
Jean Galloys et tous les dessusdicts,
de ladicte parroisse de Hambye.
Thiénotte, fille de Nicollas Le Noir,
du Mesnil Herman.
Robert Le Nepveu, de Moyon.
Jean Le Nepveu,

Julien Jouet,
Jacob Jouet,
Gilles Le Valloys Bastard,
Nicollas Derouet,
Gilles Fauvel Bourgrout,
André Le Hideux,
Jaques Masure,
Michelle Masure,
Pierre Oynon,
Gilles Le Chevallier,
Jean Ousouf Cousturier,
Germain Voiesin,
M^e Gilles Le Valloys,
M^e Pierres Hermen,
Gilles Riehouey,
M^e Robert Le Moussu, tous de
ladicte parroisse de Moyon.
Gilles Picuelin, du Mesnil au Pac.
Nicolas Le Nerserre, dud. lieu.
Jean Le Paige, de Mampertuys.
Richard Le Paige,
Jean Le Moussu, escuyer.
Jaques Le Moussu, escuyer,
Philippes Le Moussu, escuyer, de
ladicte parroisse de Mampertuys.
Gilles Bourdon, de Percy.
Guillaume Villain, filz Chardin,
Gilles Jouandin,
Guillaume Alys,
Renev Alys,
Jacques Alys,
Jean Alys,
Chardin Blouet,
Jean Castel, filz Jean,
Guillaume Coupeaux,
Michel Coupeaux,
Philippes Raoul, tous de la dicte
parroyse de Percy.
Gabriel Le Tellier, de Montabot.
Symon Lohyer,
Thomaz De Laune,
Jean De Laune,
Richard Le Bouvier,
Richard Lohier,
Martin Le Boutillier,
Symon Le Boutillier,
Thomaz Lohier,
Michel Costil,
Thomaz Tallebot,

Thomaz Le Febvre,
Id. Jean,
Paul Lohier,
Hiérôme Gendrin,
Denis Le Bouvier,
Julien Lohier,
Guillaume Tallebot, et tous les
dessusdicts, de la parroisse de
Montabot.
Jean Roussel, de Roncey.
Artur Roussel,
Gilles Neel,
Michel Roussel,
Denis Neel,
Gilles Le Rouyr,
Philippes Raoul,
Gilles Haymerye et tous les des-
susdicts, de Roncey.
Julien Fremond, de Soulle.
Gilles Le Maistre, dud. lieu,
Jean Le Maistre, dud. lieu.
François Le Maistre, dud. lieu.
M^e Jean Labey, de S^t Sauveur de
Bonfossé.
La femme dud. Labbey,
Jacques Labbey,
Gilles De la Porte,
Thomaz Gosset et sa femme,
Nicolas Gosset, filz Thomaz,
Jean Gosset, filz Thomaz,
Michelle Gosset,
Marye Gosset,
Pierres Le Paige, tous de lad. par-
roisse de S^t Sauveur de Bonfossé.
Jean Esnaye, de S^t Martin de Bon-
fossé.
Henry Esnaye,
Gilles Bernard,
Thomaz Bernard,
Jean Ogier,
Jacques Ogier,
Guillaume Groualle,
Nicollas Le Loquier,
Gilles Le Febvre,
Jean Esquey et sa femme et leurs
enfantz,
Jean Ogier,
Jean Besnard et tous les dessusd.
de S^t Martin de Bonfossé.

Jean Pascha, de S ^t Romphere.	Jean Le Goincte, son filz.
Gilles Dohyn, dud. lieu.	Philippe Hardouyn, dud. lieu.
Richard Le Prevost, dud. lieu.	Jaques Hardouyn, dud. lieu.
Richard du Hamel, escuyer, dud. lieu.	Nicollas Mahey, dud. lieu.
Nicollas Gohier et sa femme, dud. lieu.	Jean Guillard, du Pont Flambart.
Pierres Le Prevost, dud. lieu.	Pierres Hubert, de S ^t Denis le Gast.
M ^e Gilles Leduot, de Tessy.	Jean Hubert, dud. lieu.
Jenne, sa fille,	Mathurin Le Moigne, dud. lieu.
Jean, son filz,	Michel Malezart, dud. lieu.
M ^e Nicolle Le Valloys,	Gilles Le Boutillier, dud. lieu.
Ollivier Le Masurier,	Jacob Le Conte, dud. lieu.
Robert Esnouf et sa femme,	Thomaz Aubel, dud. lieu.
M ^e Ollivier Frestel,	Gilles Le Ber, dud. lieu.
Raoullin Hebert,	Jean Le Moigne, dud. lieu.
Nicollas Frestel,	Gilles Le Conte, filz Fremyn, dud. lieu.
Vincent Estard,	Jean Le Sueur et son filz, dud. lieu.
Guillaume Buron,	Michel Cotterel, dud. lieu.
Guillaume Borouel,	Michel Roussel, dud. lieu.
François Fauvel,	Pierres Le Noir, dud. lieu.
Robert Violet,	Denis Le Conte, dud. lieu.
Thomas Viollet,	Abel Callot, dud. lieu.
Thomaz Duval, dit Du Boys,	Jean Roussel, dud. lieu.
Marin Pie l'pot,	Guillaume Noel, dud. lieu.
Leonard Huchon,	Julien Hommeril, de Cambernon.
Gilles Audé,	Bernard Le Roy, de Coustances.
Guillaume Hebert,	Ollivier Lucas, de Chevery.
Julien Duval, tous de lad. par- roisse de Tessy.	Guillaume Guesnon, dict Rous- serye, de Cambernon.
Thomaz Le Gros, de Cerences.	Dämoiselle Magdelayne Thesard, vefve du feu sieur de Beaucou- draÿ, de Tresly.
Jean Boullier, dud. lieu.	Hillayre Dareaulx, de Cambernon.
Jean Le Goincte, sieur du Tot, de la parroisse de Herenguerville.	

N° 2.

Roolle des personnes de la viconté de [Coustance], qui sont reputez porter les armes contre la majesté du roy et qui ne se sont reduictz, parcequ'ilz n'ont envoyé attestation du lieu où ils se sont retyrés :

Jacob Le Rouge, de Belval.	Robert Leroy, du Lorey.
Jean de Piennes, escuyer, de Bric- queville-la-Blouette.	Jean Hommeril, de Marigny.
Colin Ingouf, de Blainville.	Abraham Hommeril, dud. lieu.
Pierres Langlois, de S ^t Nicolas de Coustance.	Merchisedec Hommeril, dud. lieu.
	Guillaume Hommeril, dud. lieu.
	Pierres Le Ver, d'Orval.

Jacques Lecluse, de Carantilly.
Perrin Huant, dud. lieu.
Jean Guillotte, l'aisney, dud. lieu.
Ollivier Guillotte, dud. lieu.
Pierres Gosset, dud. lieu.
Thomaz Helaine, dud. lieu.
Colin Helaine, dud. lieu.
Guillaume Paisant, dud. lieu.
Guillaume Herman, dud. lieu.
Sanson Heliart, dud. lieu.
Messire Thomaz Lecluse, prestre
regnyé.
Raouillet Pacary, dud. lieu.
Jehan Addes, de Cenilly.
Gilles Le Brun, dud. lieu.
Robert Heliart, dud. lieu.
Pierres Sohier, de Montpinchon.
Pierres Laisney, dud. lieu.
Gilles Larsonneur, dud. lieu.
Pierres Adam, dict Pillepoys, dud.
lieu.
Jean Le Mainé, de Saussey.
Ursin Huet, de Coustance.
Romain Le Cappellain, de Cam-
bernon.
Richard Le Cappellain, dud. lieu.
François Le Cappellain, dud. lieu.
Eustache Le Cappellain, dud. lieu.
Thomaz Le Cappellain, dud. lieu.
Jean Le Cappellain, dud. lieu.
Nicollas Girard, dud. lieu.
Jean Girard, dict Hurel, de Cam-
bernon.
David Le Roy, dud. lieu.
Pierres Le Roy, dud. lieu.
Gilles Le Monnier, de Hienville.
Pierres Darou, de la Bellière.
Thomas Mauger, de Chantellou.
Pierres Mauger, dud. lieu.
Pierres Lengloys, de Gaverey.
Mathieu Le Prince, dud. lieu.
Jean Duval, dud. lieu.
Jean Enguerran, dud. lieu.
Jean Paris, dud. lieu.
Le second filz de Jaques Briens,
dud. lieu.
Guillebert Le Mignon, dud. lieu.
Gilles Briens, dud. lieu.
Denis Enguerran, de Ver.

Jean de Pigousse, escuyer, sieur
de Dragueville.
Gilles Ausouf, de Chevery.
Colin Guenier, de Chevery.
Jean Villain, filz Thomas, du Che-
fresne.
Nicollas Villain, son frère,
Isaïe Villain, filz Colas,
Jean Duval, filz Gillet,
Raoullin, son frère,
Guillaume, son frère,
Vallentin Blouet d'Anaisiere (?)
Jean, son frère,
David ou Daniel, son frère,
M^e Vallentin Blouet, prestre
regnyé,
Estienne Le Febvre, tous les des-
suidicts de la parroisse du Che-
fresne.
M^e Jean Le Febvre, de Dangy.
Jean son filz.
Jean Bequet, dud. lieu.
Jaques Becquet, dud. lieu.
Jullien Le Mareschal, de Hambye.
Antoyne Le Mareschal, dud. lieu.
Les enfantz de Julien Callipel,
dud. lieu.
Nicollas Mesnidré, de Soulle.
Marin Couillère, dud. lieu.
Jullien Mesnidré, dud. lieu.
Gilles Hurel, dud. lieu.
Pierres Hubert, dud. lieu.
Philippes Canuel, dud. lieu.
Guillaume Mesnidré, dud. lieu.
Guillaume Herman, de S^t Martin
de Bonfossé.
Jaques Ogier, dud. lieu.
Nicollas De Pierres, de Cerences.
Ferrault Le Gros, de Cerences.
Jehan Le Gros, dud. lieu.
André Le Cointe, escuyer, dict les
Loges, de Herenguerville.
Gedeon Le Comte, dud. lieu.
Gilles Le Febvre, dud. lieu.
Michel Rouxel, de S^t Denys le
Gast.
Jehan Le Moyne, filz Jehan, dud.
lieu.
Georges Clouet, dud. lieu.

Pierres Le Touzey, l'aisney, dud. lieu.

Abel Le Touzey.

Isaac de Pienne, escuyer, sieur de Bricqueville.

Touttefois il avoit envoyé attesta-

tion comme il estoit à l'isle de Gersey, avec promesse de luy signée ne favoriser les rebelles, et touttefois le bruiet a esté qu'il estoit retourné en ce pais et qu'il avoit esté en Poictou.

N° 3.

Roolle de ceulx de la viconté de Coustances qui sont repputez estre aux Iles par les attestations qu'ilz ont envoyé :

Symon de Pienne, sieur de Moigneville, y est decédé.

Pierres Leroy, du Lorey.

M^e Jean Bonfort, de Muneville sur Mer.

Charles de Cemprond, escuyer, dict S^t Ylaire.

Gilles Gaultier, dict Beuserye, de Trely, ministre.

Jean Richier, escuyer, dict la Huetiere, de Ceprixy.

Jean Broc, dict Scyennerie, de Saucey.

Ollivier Yvelin, de Savigny.

Nicollas Beauquesne, de Coustance.

Charles Morice, dict la Criquette, de Coustance.

M^e Jean Leroy, dit le Manoir, de Coustance.

Jean Cappellain, dict Rousseliere, de Cambernon.

Jean Girard, filz Julien, dud. lieu.

Pierres Girard, son filz.

Jacques du Saucey, escuyer, sieur de Montchaton.

Nicollas Couraye, filz Jean, de Bricqueville sur la Mer.

Chrystoffe Manger, de Chantellou. Estant retourney et aprehendey, pour ce qu'il ne s'est voullu reudre, a esté battu de vergespar

trois jours de marche, la corde au coul, et bany a perpetuité et ses heritages confisqueuz.

Georges Tircellin, de Gavrey.

Guillaume Briens, dud. lieu.

Julien Douillet, dud. lieu.

Jaques Briens, dud. lieu.

Jean Briens, filz Jacques, dudict lieu.

M^e Toussaintz Le Bouvier, dud. lieu, ministre.

M^e Marc Le Moigne, dud. lieu, prestre regnyé.

Martin Blouet, du Chefresne.

Jullien Callipel, de Hambye.

Bertan Rouxel, de Roncey.

Thomas le Maistre, de Soulle.

Pierre Le Maistre, de Soulle.

Jean Becquet, dud. lieu.

M^e Jean Gohier, de S^t Ronphère.

Jaques Le Sueur, de Tessy.

Robert Jagault, de Cerences.

Raoullet Gosselin, dud. lieu.

Michel Le Conte, de S^t Denis le Gast. Touttefois est retourné, et aprehendé et constituey prisonnier, c'est reduict, et neantmoingz condamné en amende.

Raoul Le Conte, dud. lieu.

François Le Sueur, dud. lieu.

Guillaume Le Conte, dict Fremyn, dud. lieu.

N° 4.

Roolle des femmes de la viconté de Coustances qui ne se sont reduictes et ne vont à la messe :

- Charlotte de Beuseville, de Bricqueville la Blouette.
Michelle Noel, de Coustance.
La femme de Pierres Leroy, du Lorey.
Margueritte Leroy.
Collette Leroy.
La femme de Gilles Hommeril, de Marigny.
La femme de Regné Gautier, de Tresly.
La femme de Estienne Devenne, de Tresly.
La femme de Philippes Broutelande, d'Ouille.
La femme de Michel Le Vivier, de Carantilly.
La femme de Toussaint Vivier, dud. lieu.
La femme de Pierres Le Mestre, dud. lieu.
La femme de Jean Leclerc, dud. lieu.
La femme de id. Guillotte, filz Pierres, dud. lieu.
La femme de id. Rihouey, filz Pierres, dud. lieu.
La femme Perrin Huant, dud. lieu.
La femme de Jehan Herman, dud. lieu.
La femme de David Herman, dud. lieu.
La femme de Julien Becquet, dud. lieu.
La femme de id. Guillotte, dud. lieu.
La femme Ollivier Guillotte, dud. lieu.
La femme Anne Gosset, dud. lieu.
La femme de Robert Le Quartier, dud. lieu.
La femme Pierres Gosset, dud. lieu.
- Pasquette, vefve de Cuillaume Lescluse, dud. lieu.
Anne et Ysabeau, ses filles.
La femme Collin Helayne, dud. lieu.
Margueritte, vefve de Guillaume Le Quartier, dud. lieu.
La femme de Jean Blanchet, filz Jean, dud. lieu.
La femme de Michel Canu, dud. lieu.
La femme de Gilles Canu, dud. lieu.
La femme de id. Le Canu, dud. lieu.
La vefve de Pierres Heliard, dud. lieu.
La femme Raullet Pacary, dud. lieu.
Dam^oie Regnée de Sanson, femme du s^r de Cerisy.
Françoise Heliard, dud. lieu.
La femme de Pierres Sohier, de Monpinchon.
Leur fille, dud. lieu.
La femme Pierres Laisney, dud. lieu.
La femme de Nicollas Beauquesne, de Coustance.
La femme de Thomas Lescluse, de Coustance.
La femme de id. Le Cappellain, de Cambernon.
Leurs deux filles.
La femme de Jacques Guesnon, dud. lieu.
La femme de Pierres Dairou, de La Belliere.
La femme de Christoffe Mauger, de Chantelou.
Anne et Laurence, leurs filles.
La femme de Gilles Baudry, de Gavrey.

La femme de id. Duval, de Gavrey.
La femme de Jean Paris, dud. lieu.
La femme de Jacques Brians,
dud. lieu.
La femme de Gilles Brians, dud.
lieu.
La mère dud. Brians.
La sœur dud. Brians.
La femme de Jean Le Muey, du
Lorreur.
La femme de Denis Engueran, de
Ver.
La femme de Gilles Lucas, du
Mesnil Garnier.
La femme de Thomas Brians, dud.
lieu.
La femme de Gilles Tiercellin,
dud. lieu de Montagu.
Marye et Matine, leurs filles.
Noelle Fauquet, de Beaucoudrey.
La femme de Gilles Osouf, de
Chevry.
La femme de M^e id. Lefebvre, de
Dangy.
Anne, sa fille.
La seur de Jean Becquet, dud. lieu.
La femme de Julien Gallipel, de
Hambye.
Tiennette Le Noir, du Mesnil
Herman.
La femme de Jean Roussel, de
Roncey.
La femme de Denys Neel, dud. lieu.
La femme de Bertrand Rouxel,
dud. lieu.
La vefve de Guillaume Mesnerey,
de Soulle.
La femme de Jacques Le Sueur,
de Tessy.
Judie Le Sueur.
Marye Le Sueur.
Bertrand Du Chaptel, de Gerences.
La femme de Nicollas De Pierres,
dud. lieu.
La femme de Robert Jagaut, dud.
lieu.
La femme de Philippes Hardouyn,
dud. lieu.
La femme de Jacques Hardouyn,
dud. lieu.
Damoiselle Jacqueline Le Cointe,
de Herenguerville.
Damoiselle Ursine Le Cointe et ses
filles, dud. lieu.
La femme de Jean Guislard, du
Pont Flanbard.
Pasquette Joignes, de Saint Denys
le Gast.
Pasquette, vefve de deffunct Tho-
mas Le Sueur, dud. lieu.
Dam^o Margueritte Martel, femme
du sieur de S^t Denis le Gast.

Les presentz roolles ont esté signez par nous, officiers du roy au siège de Coustance, et extraictz en toute dilligence sur les procez verbaulz faitz pour l'execution de l'edict de Sa Majesté, affin d'estre envoiez à mond. seigneur de Longaulney, suyvant ses lettres du vingt deux^{me} jour de ce present moys de novembre, apportez ce jourd'hui xxiii^e jour dud. moys mil v^c iii^{xx} viii.

Pour treize feuilletz.

LE VALLOYS.

LE COINCTE.

DUBOILLON.

LE. RIOUX.

(Bibliothèque nationale, Mss. Français 14560.)

Procès verbal d'assemblée des Députés

DU TIERS ETAT DES PAROISSES DU BAILLIAGE DU CARENTAN.

L'an mil sept cent quatrevingt neuf, le jedy cinquiesme jour de mars, sur les huit heures du matin, à Carentan, en une des grandes salles de l'hospital dudit lieu, devant nous Sebastien René Lavalley, conseiller du Roi, lieutenant general civil et criminel au bailliage dudit Carentan, assisté d'Augustin Benoit Langlois, commis en notre greffe, sont comparuts M. M. les députés du tiers Etat des paroisses de ce Bailliage, pour satisfaire à la lettre et reglement de Sa Majesté, du 24 janvier dernier, et à notre ordonnance du dix-sept fevrier suivant, signifiée à leurs paroisses, requette du procureur du Roi, les vingt et vingt un dud. mois de fevrier, avec assignation à comparoistre ce jourd'hui devant nous, pour par eux nous représenter leur deliberation de deputation et cahiers de doleances, suivant qu'il est demandé, et ensuite pour nommer le quart d'entre eux pour se trouver à l'assemblée des trois ordres, qui se tiendra en la ville de Coutances le 16 de ce mois, pour porter le cahier dudit Bailliage, et avons procedé à l'appel de M. M. les députés du tiers dans l'ordre qui suit :

SAVOIR,

- | | |
|---------------------|--|
| Ville de Carentan : | M. M. Auguste Maurice Hervieu de Pont Louis, lieutenant particulier, assesseur criminel audit siège du Bailliage de Carentan. Present. |
| | 2. Jean Thomas Desplanques, sieur du Mesnil, maire. Present. |
| | 3. Claude Yve Thomas Le Reculley de La Huberderie, avocat. Present. |
| | 4. Charles Francois Louis Caillemier, avocat, bailly de Coigny. Present. |
| Angoville sur Ay : | 5. M ^r Jacques Villard. Present. |
| 115 feux. | 6. Louis Sanson. Present. |
| Appeville : | 7. Hyacinthe Leonord de S ^t Julien. Present. |
| 180. | 8. Jean Gruchy. Present. |
| Auvers : | 9. Antoine Armand Le Drieu. Present. |
| 200. | 10. Thomas Bachelay. Present. |

Auville sur le Vey :	11. Antoine Julian Ansot. Present.
29.	12. Cezard Le Harivel. Present.
Auxais :	13. Jean François Castel. Present.
96.	14. Louis Roguelin. Present.
Barneville :	15. Nicolas François Hellet. Present.
180.	16. Nicolas Le Chevalier. Present.
Baupte :	17. François Sebastien Jean La-
49.	valley de La Hogue, ancien
	lieutenant general au Bail-
	liage de Carentan. Present.
	18. Martin Jeanne. Present.
Beuzeville en Bauplois :	19. Jean Baptiste Adam. Present.
61.	20. Jacques Jacqueline. Present.
Beuzeville sur le Vey :	21. Pierre Paul Patin. Present.
109.	22. Jacques Marin Louis Gosselin.
	Present.
Blosville :	23. Robert Loquet. Present.
66.	24. Antoine Le Landais. Present.
Bolleville :	25. Pierre Lamarre. Present.
99.	26. Bon Nicolas Lallemand. Present.
	Present.
Boutteville :	27. Bernardin Badet. Present.
...	28. Thomas Joseph Alexandre
	Le Loup. Present.
Bretteville sur Ay :	29. Charles Alexandre Hotot.
114.	Present.
	30. Nicolas Simon Tirel. Present.
Brevands :	31. Guillaume Bucaille. Present.
75.	32. Jacques Igier. Present.
Brucheville :	33. Antoine Corbin. Present.
80.	34. Jean Baptiste Cosnefroy. Present.
	Present.
Carquebut :	35. Jean Leonord Beurey. Present.
100.	Present.
	36. Hervé Mangon. Present.
Cats :	37. Jean Baptiste Scelle de Mon-
34.	dezert. Present.
	38. Augustin Poignavant. Present.
	Present.
Cauquigny :	39. Deffaut.
12.	40. Deffaut.
Chef du Pont :	41. George De La Garde. Present.
74.	42. Jacques Duchemin. Present.
Coigny :	43. Jacques Corbin. Present.
80.	44. Henry Philippe. Present.
Cretteville :	45. Charles Pontis. Present.
96.	46. Jean Briquebecq. Present.

- Ecoquenuville : 47. Jean Gabriel Le Masson.
41. Present.
- Foucarville : 48. Bernardin Lefaut. Present.
59. 49. Louis Le Sieur. Present.
- Houtteville : 50. Joseph Le Gouche. Present.
55. 51. Robert Alexandre. Present.
- La Haye du Puits : 52. Jean Baptiste Adam. Present.
123. 53. Charles Louis François Renault de Bretelle. Present.
- Les Moitiers : 54. Jean François Duchesne. Present.
160. 55. Jean Brison. Present.
- Meautis : 56. Jacques Roublot. Present.
160. 57. Simeon Le Danois. Present.
- Mobecq : 58. Guillaume Gislott. Present.
100. 59. Jean Morel de La Rousseliere. Present.
- Montmartin : 60. Pierre David. Present.
320. 61. François Dolbecq. Present.
- Neufmesnil : 62. Leonord Bernardin Gaumain. Present.
64. 63. Robert Lefevre. Present.
- Pretot : 64. Antoine Le Picard. Present.
200. 65. Thomas Marie. Present.
- Ravenoville : 66. Jacques Le Magnan. Present.
100. 67. Pierre Cauchard. Present.
- S^t André de Boohon : 68. Joseph Fortin. Present.
149. 69. Charles François Pimparey. Present.
- S^t Cosme du Mont : 70. Charles Poisson. Present.
140. 71. Charles Foliot. Present.
- S^{te} Marie du Mont : 72. Jean Joseph Yver de La
260. Bruchollerie, avocat general
des comptes, aides et finances de Normandie. Present.
73. Thomas François Quenault de la Groudiere..... au siege de l'élection de Carentan. Present.
74. Pierre Joseph De la Fosse. Present.
75. Etienne François Alix Courbois. Present.
76. Marie Lecaudey de Bellefontaine. Present.
77. Jean Charles Cornavin de Chanvalon. Present.
78. Jean Louis Brohier. Present.

<p>° Mere Eglise. 320.</p>	<p>79. Jean Mouchel du Hamel. Present.</p>
	<p>80. George Antoine Du Four de La Hervere. Present</p>
	<p>81. Jacques Fossey. Present.</p>
	<p>82. Louis Malençon. Present.</p>
<p>S^t Eny : 367.</p>	<p>83. Victor Le Sage. Present.</p>
	<p>84. Charles Palla. Present.</p>
	<p>85. Jean de Meautis. Present.</p>
	<p>86. Daniel Rabé. Present.</p>
<p>S^t George de Bonhon : 129.</p>	<p>87. Jacques Louis Ferey. Present.</p>
	<p>88. Cezard Antoine Boissel Dom- breval. Present.</p>
<p>S^t Germain de Varreville : 69.</p>	<p>89. Louis Corbin. Present.</p>
	<p>90. Etienne Henry. Present.</p>
<p>S^t Germain sur Ay : 164.</p>	<p>91. Michel Ernouf. Present.</p>
	<p>92. Denis Burée. Present.</p>
<p>S^t Hilaire : 60.</p>	<p>93. Antoine Gancel. Present.</p>
	<p>94. Pierre Legaud. Present.</p>
<p>S^t Martin de Varreville : 78.</p>	<p>95. Jean Le Sieur. Present.</p>
	<p>96. Felix Lainé. Present.</p>
<p>S^t Pellerin : 53.</p>	<p>97. Thomas Charles Desplanques. Present.</p>
	<p>98. Jean Groult. Present.</p>
<p>S^t Symphorien : 75.</p>	<p>99. Pierre Viollette du Feron. Present.</p>
	<p>100. François Langrogne. Present.</p>
<p>Sebville : 24.</p>	<p>101. Jean Baptiste Colon. Present.</p>
	<p>102. Bernardin Blaise Le Piez. Present.</p>
<p>Varenguebec : 230.</p>	<p>103. Charles Le Chagnoine. Pre- sent.</p>
	<p>104. Jean Queudeville. Present.</p>
	<p>105. Leonord Caraby. Present.</p>
<p>Vierreville : 17.</p>	<p>106. Jean Bernard Le Caux. Pre- sent.</p>
	<p>107. Charles Levert. Present.</p>
<p>Vindefontaine : 210.</p>	<p>108. Guillaume Cotel. Present.</p>
	<p>109. Toussaint René Le Danois. Present.</p>
	<p>110. Jean Jacques Le Danois. Pre- sent.</p>

Apel fait de tous les deputés des paroisses de ce Bailliage, en donnant deffaut sur ceux de la paroisse de Cauquigny qui n'ont point comparut, avons accordé acte à tous les deputés des autres paroisses cy dessus denommés de leur presence et du deposit qu'ils nous ont fait de chacun leur deliberation de nominations de deputés pour cette assemblée et de leurs cahiers de doleances, du nombre desquelles deliberations il

s'en trouve plusieurs qui ne sont point conformes au model qui leur a été remis après avoir été par nous verifié, nonobstant quoi, vù le deffaut de tems pour une nouvelle assemblée, avons desd. s^{rs} députés presents pris et reçu d'eux le serment de proceder fidellement en notre presence, par eux tous ou par commissaire qu'ils nommeront, à la reunion en un seul cahier de tous les cahiers particuliers qu'ont apportés lesdits s^{rs} députés, ensuite à la nomination à haute voix du quart d'entre eux pour assister à l'assemblée general des trois États qui se tiendra en la ville de Coutances le saize de ce mois, et les y représenter et y porter le cahier de notre Bailliage. Aprez serment par eux presté, ils nous ont déclaré qu'il n'est pas possible de proceder à la reduction de leurs cahiers, de doleances, plaintes et remontrances dans cette assemblée, et demandé qu'il soit nommé douze d'entre eux, à qui seront remis tous lesdits cahiers desdites paroisses pour la redaction d'un seul cahier, et qu'à cet effet l'assemblée soit renvoyée.

Faisant droit sur la reclamation desdits sieurs députés, nous avons ordonné qu'il soit presentement procedé par eux à la nomination de douze commissaires pris dans ladite assemblée pour la redaction de leurdit cahier, et les voix ayant été par nous recueillies en la maniere accoutumée, la pluralité des suffrages s'est reunie en faveur de messieurs Lavalley de La Hogue, Du Mesnil Desplanques, Le Reculley de La Huberderie, Caillemer, bailly de Coigny, Cornavin de Chanvallon, Joseph La Fosse, Le Sage, Pontis, Ernouf, Briquebecq, Gislot et Hotot, qui ont accepté ladite commission et promis de s'en acquitter fidelement, et de leurs requisition avons renvoyé l'assemblée à mardy prochain dix du present, où ils ont tous promis de se rendre aux fins de l'entiere execution de la lettre et reglement de Sa Majesté, dont le tout nous avons redigé le present cedit jour et an, ce que lesdits commissaires ont signé avec nous, après lecture.

La Fosse Joseph, Lavalley de La Hogue, V. Le Sage, Le Reculley de La Huberderie, Dumesnil Desplanques, C. Pontis, Caillemer, C. Hotot, Ernouf, G. Gislot, Cornavin de Chanvallon.

Levalley, Langlois.

Et cejourd'hui mardy dixiesme jour de mars audit an mil sept cent quatrevingt neuf, en laditte salle de l'hospital de Carentan, devant nous Lavalley, juge susdit. assisté dudit Langlois, commis en notre greffe, en execution de notre renvoy du cinq de ce mois, se sont de nouveau assemblés tous les sieurs députés des paroisses du Bailliage de cedit lieu, à l'exception des s^{rs} Louis Corbin, Thomas Joseph Alexandre Le Loup, Charles Poisson et Charles Foliot, et ceux de la paroisse de Cauquigny qui n'ont point encore comparut, sur lesquels nous avons prononcé deffaut, après quoy MM. les

Commissaires denommés pour la redaction du cahier general de ce bailliage l'ont representé, vû quoy nous en avons fait faire la lecture par notre secretaire greffier à tous les deputés presents qui ont signé ledit cahier. Ensuite a été procedé à la nomination du quart d'entre eux pour assister à l'assemblée generale des trois Etats qui se tiendra dans la ville de Coutances le saize de ce mois, et les voix ayant été par nous recueillies en la maniere et forme prescrite, la pluralité des suffrages s'est reunie en faveur de MM. François Sébastien Jean Lavalley de La Hogue, ancien lieutenant general au Bailliage de ce lieu, Auguste Maurice Hervieu de Pontlouis, lieutenant particulier audit Bailliage, Jean Thomas Desplanques Dumesnil, maire, Claude Yve Thomas Le Reculley de La Huberderie, avocat, Charles François Louis Caillemer, avocat, bailly de Coigny, Jean Louis Brohier avocat, Charles François Pimparey, avocat, Jean Charles Cornavin de Chanvalon, avocat, Cezard Antoine Nicolas Boisselle Dombrevail, Charles Louis François Regnault de Bretel, Michel Ernouf, Pierre Joseph De La Fosse, Charles Pontis, Nicolas François Hellet, Victor Le Sage, Charles Allexandre Hotot, Jean Baptiste Scel de Mondezert, Jean Briquebecq, Jean Gabriel Le Mason, Etienne Alix Courboy, Jean François Morel de La Rousseliere, Pierre Jacques Guillaume Viollette du Ferron, Guillaume Gislot, Antoine Le Picard, Pierre Paul Patin, Antoine Julien Ansot, George Antoine Dufour de Lhervere, et Jean François de Meautis, tous marchands herbageurs et laboureurs, qui ont accepté ladite commission et promis de s'en acquitter fidellement.

Laditte nomination des deputés ainsy faite, il leur a été remis en notre presence le cahier general de ce bailliage, afin par eux de le porter à l'assemblée des trois Etats qui se tiendra le lundy saize de ce mois en laditte ville de Coutances, et leur (sic) ont donné tout pouvoir requis et necessaire à l'effet de les représenter à laditte assemblée pour toutes les operations prescrites et necessaires, comme aussy de donner pouvoirs generaux et suffisants de proposer, remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, la reforme des abus, l'establisement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prosperité generale du royaume et le bien de tous et de chacun des sujets de Sa Majesté.

Et de leur part lesdits deputés se sont presentement chargés du cahier de doléances de ce Bailliage, et ont promis de le porter à laditte assemblée et de se conformer à tout ce qui est prescrit et ordonné par lesdittes lettres du Roy, reglement y annexé et ordonnances susdittes, desquelles nomination de deputés, remise de cahier, pouvoirs et declarations, nous avons à tous les susdits comparants donné acte, et avons signé avec tous lesdits deputés notre present procès-verbal ainsy que le

duplicata que nous avons presentement remis auxdits sieurs deputés pour constater leurs pouvoirs. Et le present, avec tous les cahiers de doleances, sera deposé au greffe de ce Bailliage cedit jour et an, après lecture.

Dumesnil Desplanques, Hervieu de Pont Louis, Caillemer, Le Reculley de La Huberderie, G. Gruchy, G. Villard, L. Sanson, T. Bacheley, L. de S' Jullien, C. Le Harivel, A. Ansot, C. Drieu, N. F. Hellet, N. Le Chevallier, L. Roguelin, G. F. Castel, J. B. Adam, J. Gosselin, Lavalley de La Hogue, Martin Jeanne, A. Le Landois, J. Jacquelline, P. P. Patin, R. Loquet, B. N. Lallemand, P. De La Mare, Badet, G. Bucaille, S. Tirel, Ch. Hotot, J. Igier, J. B. Cosnefroy, Beurey, H. Mangon, A. Poingnivant, J. B. Scelle, G. Gislott, G. De la Garde, Jacques Duchemin, J. Bricquebec, J. G. Le Masson, J. Corbin, C. Pontis, B. Lefaut, J. La Gouche, L. Le Sieur, J. B. Adam, S. Le Danois, A. Le Picard, J. Brison, Regnaud de Bretel, J. François Duchesne, F. Dolbet, P. Davy, J. F. Morel, Jacque Roublot, Gaumain, Lefevre, T. Marie, Lemaigen, Pimparey, J. Fortin, P. Cauchard, Yver de La Bruchollerie, La Fosse Joseph, Quenault La Groudiere, E. Allix, de Bellefontaine, Cornavin de Chauvallon, Brohier, V. Le Sage, J. B. Mouchel, Dufour de La Hervere, C. Palla, Fossey, L. Malençon, D. Rabé, J. Demeautis, Boissel Dombreval, Ferey, Etienne Henry, D. Burée, Ernouf, A. Gancel, P. Le Gaud, F. Laisné, J. Le Sieur, J. Groult, Th. C. Desplanques, F. Langronne, Violette, Colon, J. Quedeville, Ch. Le Chanoine, B. Lepiez, G. Cottelle, L. Caraby, C. Levert, B. Le Caux, T. René Ledanois, Jean Le Danois.

Lavalley, Langlois.

(Archives départementales.)

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
MAGNYTOT.....	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET.....	29 germinal an IX..	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ.....	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI.....	12 février 1810....	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSAY.....	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
ESMANGART.....	19 juillet 1820.....	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURNEL.....	7 avril 1824.....	6 ans 4 mois.
BAUDE.....	10 août 1830.....	Non installé.
GATTIER.....	19 août 1830.....	6 ans 2 mois.
MERCIER.....	21 octobre 1836....	6 ans 8 jours.
BONNET.....	29 novembre 1842..	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire).....	26 février 1848.....	2 mois 2 jours.
VEILLARD (Commissaire) .	2 mars 1848.....	2 mois.
LE HODEY (Commissaire par intérim).....	2 mai 1848.....	8 mois 22 jours.
LE HODEY (Préfet).....	23 juillet 1848.....	
DE TANLAY.....	24 janvier 1849.....	2 ans 10 mois.
JOURDAIN.....	26 novembre 1851..	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'YVOY.....	22 janvier 1852....	1 an 6 mois 8 jours.
DUGÉ.....	28 juillet 1853.....	6 ans.
DE BOUVILLE (C ^{te}).....	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 15 jours
GUILLAUME D'AURIBEAU....	16 janvier 1862....	Non installé.
PRON.....	1 ^{er} février 1862.....	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE.....	12 novembre 1865..	4 ans 3 mois 4 jours.
V ^{ic} MALHER.....	17 février 1870.....	6 mois 18 jours.
LENOEL.....	6 septembre 1870..	15 jours.
LEMERCIER.....	22 septembre 1870..	7 jours.
LENOEL.....	29 septembre 1870..	4 mois 5 jours.
FREMONT.....	4 février 1871.....	1 mois 10 jours.
VAULTIER.....	2 avril 1871.....	2 ans 7 mois.
DE CHAMPAGNAC.....	17 octobre 1873....	1 an 5 mois 28 jours.
BUCHOT.....	10 avril 1875.....	1 an 9 mois 3 jours.
LAURENT.....	5 janvier 1877.....	4 mois 27 jours.
DU CHEVALARD.....	19 mai 1877.....	6 mois 29 jours.
POULIN.....	18 décembre 1877..	2 ans 1 mois 5 jours.
FILIPPINI.....	12 janvier 1880.....	5 ans 3 mois 13 jours.
FAVALELLI.....	25 avril 1883.....	7 mois 3 jours.
P. FLORET.....	28 novembre 1885..	Installation du 11 dé- cembre 1885.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.
SÉBIRE O*,
LABICHE.

MM.
LENOEL.
MOREL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.
DE LA MARTINIÈRE *.
BRIENS *.
RIOTTEAU.
RAULINE.

MM.
LEGRAND (Arthur).
CABART-DANNEVILLE.
DE LAGORSSE.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD *, *Président.*
LEFRESNE.
VRAC.
TÉTREL *, *Secrétaire.*

MM.
PAIN.
REGNAULT.
DENIS-THÉUDIÈRE.

PRÉFECTURE.

M. FLORET O*, O. I. P., *Préfet.*

M. SALVETAT, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 2 heures à 3 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DAUSSY, *Vice-Président.*

MÉNARD, *Conseiller.*

BOURGEAIS, *id.*

CAIADOU, *id.*

SALVETAT, *Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique, le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES).

Cabinet du Préfet.

M. ILLY, Chef du Cabinet.

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du Cabinet.—Surveillance des journaux du département.—Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL O. A., Chef-Adjoint.

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestations de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

Première Division.

Chef de Division : M. POTEAUX.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Statistique générale.—Procès-verbaux du Conseil général.—Elections.—Recrutement, enrôlements.—Engagements volontaires d'un an.—Réservés de l'armée active.—Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et Colonies.—Sapeurs-pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et salpêtres.—Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation, usines, cours d'eau, dessèchements.—Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, dons et legs, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de secours mutuels.—Jury.—Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.—Industrie, commerce et manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

Deuxième Division.

Chef de Division : M. Alph. COLAS, O. A.

PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale. — Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Prestations. — Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux. — Subventions de l'Etat et du Département. — Subventions industrielles. — Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux. — Projets de classement, de rectification, de construction des chemins des diverses catégories. — Devis des travaux. — Adjudications. — Régies. — Règlement des dépenses. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeubles. — Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1884). — Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et paiement des terrains. — Extraction des matériaux et dommages divers. — Autorisations et fixation des indemnités. — Plantations, élagages sur les chemins. — Distribution et concession d'eau. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie. — Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales. — Trottoirs et pavages dans les villes. — Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1884).

Instruction primaire et secondaire. — Ensemble du service de la comptabilité. — Liquidation des dépenses de l'Instruction primaire. — Bourses dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes. — Ecoles normales. — Ecoles communales. — Ecoles libres et pensionnats. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc. — Rachats de rente et emploi de capitaux. — Mainlevée d'hypothèques. — Octrois : règlements, tarifs. — Droits de location de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage, jaugeage publics. — Droits de voirie et autres au profit des communes. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux. — Comités consultatifs. — Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur, commissions de charité. — Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques. — Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents. — Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux. — Pensions de retraite aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance. — Cures et fabriques, consistoires : administration, personnel, comptabilité. — Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions. — Biens indivis. — Encouragement de l'Etat pour les services de bienfaisance publique.

DEUXIÈME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire. — Construction et appropriation des locaux scolaires. — Mobiliers. — Subventions. — Emprunts. — Propriétés communales : mairies, églises, presbytères. — Echanges, acquisitions, aliénations. — Travaux : subventions, adjudications, marchés, règlement, contentieux. — Cimetières : police, règlement des concessions, transactions, agrandissement. — Sessions des Conseils municipaux. — Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle. — Conseil départemental des bâtiments civils. — Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats. — Budgets et autorisations supplémentaires. — Remboursement de fonds placés au Trésor. — Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture. — Comptabilités de fait ou occultes. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi. — Etat annuel de la situation financière des communes. — Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relatives aux établissements charitables. — Taxe municipale sur les chiens.

Troisième Division.

Chef de Division : M. LEFÈVRE.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Télégraphie, comptabilité. — Etablissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité. — Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. — Dette publique, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers. — Contributions directes : sous-répartition, recouvrements, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Caisse de retraites de la vieillesse. — Comptoirs nationaux. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres. — Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE

(Ouvret tous les jours de 9 heures à 4 heures).

Greffier : M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties.

ou à leurs mandataires de pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.—Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *Archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaire, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du Département.—M. PILLIQUOUD, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Levieux.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N. ., à Saint-Lo; Cheflet, fils, à Avranches; Drancey, à Cherbourg; Hue, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo; Jehenne, à Avranches; Provost, à Cherbourg; Lecorbeiller, à Coutances; Grandrie, à Mortain; Michel, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. P. Floret O*, O. I. P., Préfet, *président*; N..., *vice-président*; le Maire de Saint-Lo; Granger, négociant; Bernard *, Thomas, Leture, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins; Manoury, vétérinaire; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur, à Saint-Lo; Fontaine et Sébire, pharmaciens; Pommier, ancien pharmacien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Tardif (Alfred), Sous-Préfet, *président*; Gautier, Conseiller général; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville;

le Maire d'Avranches; Letourneur, Le Do, Béchet, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins; Pinel, Boscher et Requier, pharmaciens; Blin, vétérinaire; Langlois, Longrais, conducteurs des ponts et chaussées.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Martinet, Sous-Préfet, *président*; le Maire de Cherbourg; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Girard-Labarçerie, ancien médecin principal de la marine; Renault, Offret, Monnoye fils et Logard-Lafosse, docteurs-médecins; le Directeur du service de la santé de la marine; Poittevin, Leviaonnois, pharmaciens; Jouninet, ancien pharmacien; Pouppeville, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Pascal, Sous-Préfet, *président*; Boissel-Dombreval *, Maire de Coutances; Saillard, Adjoint au Maire de Coutances; de la Bellière, Tanqueray, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Paul-Jules-Barnabé), Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins; Daniel, Marquez et Baize, pharmaciens; Leviaonnais, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Salanson, Sous-Préfet, *président*; le Procureur de la République; de Baillencourt, Maire de Mortain; Heurtaut, de la Houssaye, Breillot, Leriche, Malon, docteurs-médecins; Buisson, Almin, pharmaciens; Hergault-Losinière, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Leménicier, Sous-Préfet, *président*; Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire O*, Menard, Bricquebec, Leneveu fils, Fatôme, docteurs-médecins; Agnès-Roland, pharmacien; Le Marquand, vétérinaire; Saliot, ancien pharmacien.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.
Gouville fils, propriétaire.
Rauline, député.
Blouët *, propriétaire.
Bernard *, docteur-médecin.
Emile Lenoël, sénateur.
Amiard, maire de Saint-Lo.
Prémont (Léon), propriétaire.
Pommier, docteur-médecin.

Canisy.
Carentan.
Marigny.
Percy.
Saint-Clair.
Saint-Jean-de-Daye.
Saint-Lo.
Tessy-sur-Vire.
Torigni-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement d'Avranches.

MM.

Gautier.
 Denis-Thieudière, notaire.
 Baron (Félix-Louis).
 Riotteau, député.
 Fontaine, notaire.
 Enguehard, propriétaire.
 Morel, sénateur.
 Basire, juge de paix.
 Tétré *****, maire de Villedieu.

Avranches.
 Brécey.
 Ducey.
 Granville.
 La Haye-Pesnel.
 Pontorson.
 Saint-James.
 Sartilly.
 Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

Lemoine, maire, chef de bureau au Ministère
 des Finances.
 Moll **C***, directeur des constructions navales
 en retraite, maire de Cherbourg.
 Bonamy, maire.
 Yrac, docteur en droit, maire.
 V^o de Tocqueville **O***.

Beaumont.
 Cherbourg.
 Les Pieux.
 Octeville.
 Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.

MM.

De La Bellière, docteur-médecin.
 Guillemette, juge de paix.
 Boissel-Dombreval *****, maire de Coutances.
 Piel-Ferrounière, maire du Mesnil-Amand.
 De La Martinière *****, député.
 Fauvel, maire.
 Quenault, vice-président du tribunal civil de
 Rouen.
 Regnault, propriétaire à Périers, maire.
 Pignard-Dudezert *****, Juge au Tribunal de la
 Seine.
 Lemaitre, docteur-médecin.

Bréhal.
 Cerisy-la-Salle.
 Coutances.
 Gavray.
 La Haye-du-Puits.
 Lessay.
 Montmartin-sur-Mer.
 Périers.
 Saint-Malo-de-la-Lande.
 Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.

Legrand (Arthur) *****, maire de Milly.
 De Tesson, propriétaire à la Mancellière.
 Grossin, maire de Juvigny.
 D'Avenel, maire de Heussé.
 Gaudin de Villaine, maire.
 Lefresne, conseiller à la Cour d'appel de
 Rouen.
 Bidois, juge de paix.
 Labiche (Jules), sénateur, maire, propriétaire.

Barenton.
 Isigny.
 Juvigny.
 Le Teilleul.
 Mortain.
 St-Hilaire-du-Harcouët
 Saint-Pois.
 Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Valognes.</i>	
MM. N... De Traynel, propriétaire. C ^e de Pontgibaud *, maire de Saint-Marcouf. Du Mesnildot. Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie-du-Mont. Pain, notaire honoraire. Sébire O*, sénateur.	Barneville. Bricquebec. Montebourg. Quettehou. Sainte-Mère-Eglise. St Sauveur-le-Vicomte. Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Saint-Lo.</i>	
MM. Guérard, maire de Saint-Romphaire. Leperdriel, expert. Gosset, maire. Lehéricey, propriétaire. Manoury, vétérinaire. Le V ^{te} d'Osseville, propriétaire. Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo. Leméloré-Lesmontils, maire de Fourneaux. Cord'homme, maire de Guilberville.	Canisy. Carentan. Marigny. Percy. Saint-Clair. Saint-Jean-de-Daye. Saint-Lo. Tessay-sur-Vire. Torigni-sur-Vire.

Arrondissement d'Avranches.

MM. Lenoir, maire d'Avranches. Pinard, docteur-médecin, adjoint. Dupont. Letourneur, docteur-médecin, adjoint. Lanos, maire, docteur-médecin. M ^{is} de Verdun de la Crenne *, maire d'Aucey. Gautier (César). Le Bachelier, docteur-médecin. Ledo, docteur-médecin.	Avranches. Brécey. Ducey. Granville. La Haye-Pesnel. Pontorson. Saint-James. Sartilly. Villedieu.
---	---

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Cherbourg.</i>	
<p>MM. Louis (Auguste), maire. Séhier, négociant, conseiller municipal. Gosse, ancien notaire à Benoistville. Lenoir, docteur-médecin, maire. Courtois-les-Hougues, maire. Lemarquand, juge de paix. Contant (Léon), maire de Tourlaville. Touzard, maire. Lebas, propriétaire, maire.</p>	<p>Beaumont. Cherbourg. id. Les Pieux. id. Octeville. id. Saint-Pierre-Eglise. id.</p>
<i>Arrondissement de Coutances.</i>	
<p>MM. Ameline, maire de Cérences. Savary, juge de paix. Tanqueray, docteur-médecin, propriétaire. Roptin (Charles), maire. Lecoupé, maire. Hardel, agriculteur. Danlos, maire. Leconte, propriétaire, juge de paix. Jehenne, maire. Toulorge, maire.</p>	<p>Bréhal. Cerisy-la-Salle. Coutances. La Haye-du-Puits. Gavray. Lessay. Montmartin-sur-Mer. Périers. Saint-Malo-de-la-Lande. Saint-Sauveur-Lendelin.</p>
<i>Arrondissement de Mortain.</i>	
<p>MM. Béchet, propriétaire. Guérin, maire du Mesnil-Thébault. Turquetil, maire. Regnault, propriétaire. Buisson, pharmacien, conseiller municipal. Lucas, maire. Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles. Martinet, maire. Bazin, négociant.</p>	<p>Barenton. Isigny. Juvigny. Le Teilleul. Mortain. St-Hilaire-du-Harcouët. id. Saint-Pois. Sourdeval</p>
<i>Arrondissement de Valognes.</i>	
<p>MM. Lecannellier (Adolphe), maire. Lecoquierre, propriétaire. Buhot, maire. Colas-Corderie, maire. Hay, maire. D'Aigneaux, maire. Hersan (Raoul, fils), propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Lebouteiller, docteur-médecin. De Mondésir</p>	<p>Barneville. Bricquebec. Montebourg. Quettehou. id. Sainte-Mère-Eglise. Saint-Sauveur-le-Vicomte. Valognes. id.</p>

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Alfred TARDIF, *Sous-Préfet*.
M. Sarlin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. MARTINET *, *Sous-Préfet*.
M. Bertaux, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. PASCAL *, O. A., *Sous-Préfet*.
M. Lecouillard, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. SALANSON, *Sous-Préfet*.
M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. LEMÉNICIER, *Sous-Préfet*.
M. Marguerie, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD, *Maire*; Dussaux et Dary, *Adjoints*; N..., Criquez, Bernard *, Bosq, Robin, Lerendu O. A., Dyvrande, Lefèvre, Huet, Manoury, Derbois, Lemasson, Patry, Jouanne, Guilmin, Lelong, Thomas, Hornecker, Leparquois, N..., conseillers municipaux.

Bureaux.—M. Daniel, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—MM. Le Couteur, architecte, rue du Château; Du., conducteur.

Octroi.—MM. Guérin, préposé en chef; Fleury, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Daniel, receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche de 9 heures à midi.

Mairie d'Avranches.

MM. LENOIR, *Maire* ; Desdoutils et Letréguilly, *Adjoints* ; Rollain, Barbier-Domin, Lecaillé, Louvel, Maudit, Falaise, Blin, Trochon, Mancel, Danjou, Desfeux, Loiseau, Péguenet, l'Ecolant, D^r Hodoul, Chesnay.

Bureaux.—MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.—M. de Tesson.

Voirie urbaine.—M. Lebedel, architecte.

Octroi.—M. Chapon.

Mairie de Granville.

MM. LE BIEZ *, O. A., *Maire* ; D^r Letourneur et J. Pannier, *Adjoints* ; Benoist, Leprince, Ch. Guillebot, J. Trocheris, Ollivier, Lenormand, Legendre, Choinel, Fafin, H. Guillebot, Gaillard, Quesnel, Poirier, Jouault, Clément, Bureau, Pergeaux, Lago, Toupel, Lucas, Lecharpentier, Poisson.

Bureaux.—M. L. Bougourd, secrétaire de la mairie.

Recette municipale.—M. L. Durier.

Voirie urbaine.—M. Guimont, architecte.

Octroi.—M. Aubry, préposé en chef.

Mairie de Cherbourg.

MM. MOLL C*, *Maire* ; Daniel et Frigoult, *Adjoints* ; Hervé, Mouchel, Baudo, Mannoury, Moll *, Dutot, Pignot, Lanièce, Renault, Menul, Offret, Leroy, Barbet, Cousin, Buhot (V.), Buhot (E.), Girard la Barcerie, Lair, Thorel, Lucas-Delaunay, Dupont, Besselièvre, Brindot, Maillot, Brégaint.

Bureaux.—M. Boivin, secrétaire.

Recette municipale.—M. Houyvet.

Voirie urbaine.—MM. Gutelle, architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi.—M. Raoul, préposé en chef.

Archives.—M. Amiot, archiviste.

Mairie de Coutances.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL *, *Maire* ; Marie, 1^{er} *Adjoint* ; Saillard, 2^e *Adjoint* ; Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Badin (Victor), Piton, Salettes, Le Marchand, Geoffroy, Briens, Girard, Baize, Bidet, Laisney, Lenoir, Leneslet, Laurent, Lair, Badin (Léon), Héon, Blier.

Bureaux.—M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale.—M. Lelièpvre.

Voirie urbaine.—M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.—MM. Bellet, préposé en chef ; Bailly, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT, *Maire* ; Delaunay, *Adjoint* ; Buisson, Amand, Josset, Champs, Piel, Delaporte, Leriche, Ganier-Hauteville, Saoul, Breux, Dufour, Queslier, de la Houssaye et Gallie.

Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.

Recette municipale.—M. Bourbon.

Voirie urbaine.—M. Corbin.

Octroi.—MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. SÉBIRE O *, *Maire* ; Hamel et Lemeland, *Adjoints* ; Le Bouteiller, Oury, Lemeland, Bretel, Sébire, Capelle, Lemasson, Foulon, L'Hotellier, Mariette, Boisville, Lerouge, Lemaréchal, Le Grusley, Duval, Le Cannellier, Vautier, Pierre, Lecler, Pinel, Hamel, Blaisot, de Fontaine de Resboeq, X....

Bureaux.—M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale.—M. Lecomte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi.—M. Grandjean.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1881.	1886
Saint-Lo.....	9	117	87,312	86,829
Avranches.....	9	124	100,083	98,590
Cherbourg.....	5	73	87,707	88,743
Coutances.....	10	138	109,338	106,537
Mortain.....	8	74	65,464	64,680
Valognes.....	7	117	76,573	75,494
TOTAUX.....	48	645	526,577	520,865

Différence en plus, en 1881.....

5,512

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo	Blainville	Saint-Malo-de-la-Lande.
Agon	Saint-Malo-de-la-Lande.	Blosville	Sainte-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	Saint-Malo-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	St-Jean-de-Daye.	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	Saint-Malo-de-la-Lande	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	Saint-Malo-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire.	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s ^r -Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub ^t .	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Bl ^{te}	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s ^r -Mer.	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Sainte-Mère-Eglise.
Banbigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Camberton	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauv ^r -Le-Adelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benottville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Sainte-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Catteville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast ^{te}	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Binville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey.....	Isigny.	Feugères.....	Périers.
Champcervon.....	La Haye-Pesnel.	Fierville.....	Barneville.
Champcey.....	Sartilly.	Flamanville.....	Les Pieux.
Champceaux.....	Id.	Fleury.....	Villedieu.
Champrépus.....	Villedieu.	Flottemanville.....	Montebourg.
Chanteloup.....	Bréhal.	Flottemanville-Hague..	Beaumont.
Chasseguéy.....	Juvigny.	Folligny.....	La Haye-Pesnel.
Chavoy.....	Avranches.	Fontenay.....	Mortain.
Chef-du-Pont.....	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay.....	Montebourg.
Cherbourg.....	Cherbourg.	Foucarville.....	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron.	Villedieu.	Fourneaux.....	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville.....	Montebourg.
Chevreville.....	St-Hilaire-du-Harcouët	Gathemo.....	Sourdeval.
Chevry.....	Tessy-sur-Vire.	Gatteville.....	St-Pierre-Eglise.
Clitourps.....	St-Pierre-Eglise.	Gavray.....	Gavray.
Coigny.....	La Haye-du-Puits.	Geffosses.....	Lessay.
Colomby.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Genets.....	Sartilly.
Condé-sur-Vire.....	Torigni sur-Vire.	Ger.....	Barenton.
Contrières.....	Montmartin-s ^r -Mer.	Gerville.....	La Haye-du-Puits.
Corméray.....	Pontorscn.	Giéville.....	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville.....	St-Pierre-Eglise.	Glatigny.....	La Haye-du-Puits.
Coudeville.....	Bréhal.	Golleville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .
Coulouvray-Boisbenâtre	Saint-Pois.	Gonfreville.....	Périers.
Courcy.....	Coutances.	Gonneville.....	St-Pierre-Eglise.
Courtills.....	Ducey.	Gorges.....	Périers.
Coutances.....	Coutances.	Gouberville.....	St-Pierre-Eglise.
Couvains.....	Saint-Clair.	Gourbesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Couville.....	Octeville.	Gourfaleur.....	Canisy.
Crasville.....	Quettehou.	Gouvets.....	Tessy-sur-Vire.
Créances.....	Lessay.	Gouville.....	St-Malo-de-la-Lande.
Cretteville.....	La Haye-du-Puits.	Graignes.....	St-Jean-de-Daye.
Crollon.....	Ducey.	Granville.....	Granville.
Crosville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Gratot.....	St-Malo-de-la-Lande.
Curey.....	Pontorson.	Gréville.....	Beaumont.
Cuves.....	Brécey.	Grimesnil.....	Gavray.
Dangy.....	Canisy.	Grosville.....	Les Pieux.
Denneville.....	La Haye-du-Puits.	Guéhébert.....	Cerisy-la Salle.
Digosville.....	Octeville.	Guilberville.....	Torigni-sur-Vire.
Digulleville.....	Beaumont.	Hambye.....	Gavray.
Domjean.....	Tessy-sur-Vire.	Hamelin.....	Saint-James.
Donville.....	Granville.	Hardinvast.....	Octeville.
Doville.....	La Haye-du-Puits.	Hautteville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .
Dragey.....	Sartilly.	Hautteville la Guichard.	St-Sauv ^r -Lendelin.
Ducey.....	Ducey.	Hautteville-sur-Mer.	Montmartin-s ^r -Mer.
Ecausseville.....	Montebourg.	Héauville.....	Les Pieux.
Ecoqueneauville...	Sainte-Mère-Eglise.	Hébécérévon.....	Marigny.
Eculleville.....	Beaumont.	Helleville.....	Les Pieux.
Emondeville.....	Montebourg.	Hémevez.....	Montebourg.
Equeurdreville.....	Octeville.	Henneville.....	Octeville.
Equilly.....	Bréhal.	Hérenquerville.....	Montmartin-s ^r -Mer.
Eroudeville.....	Montebourg.	Herqueville.....	Beaumont.
Etienville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Heugueville.....	St-Malo-de-la-Lande.
Fermanville.....	St-Pierre-Eglise.	Heussé.....	Le Teilleul.
Ferrières.....	Le Teilleul.	Hiesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches.....	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny.....	La Haye Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain.	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham.	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet d'Arth	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Loreur.	Bréhal.
Huisnes	Pontorson.	Le Lorey	St-Sauv.-Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Hyenville	Montmartin-s ^r -Mer.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand	Gavray.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Amev	Marigny.
Julley	Ducey.	Le Mesnil-Angot	St-Jean-de-Daye.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Aubert	Bréhal.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs	Isigny.
Le Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant	Gavray.
La Beslière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-Sauv ^r -Lendelin.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauv.-le-Vic ^{ie} .	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Ch ^{se} .-Baudouin	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois.
La Chap ^{lle} .-Cécelin	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman	Canisy.
La Chap ^{lle} .-du-Fest	Torigni-sur-Vire	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chap ^{lle} .-Enjager	Marigny.	Le Mesnilard	St-Hilaire-du-Harc.
La Chap ^{lle} .-Urée	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Croix-Avranchin	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Gohannière	id.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-Bellefonds	Percy.	Le Mesnil-Thébault	Isigny.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Lande-d'Airou	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Luc ^{ie} .-d'Out ^{re} .-Mer	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg	Mortain.
La Luzerne	Saint-Lo.	Lengronne	Gavray.
La Mancellière	Isigny.	Le Perron	Torigni-sur-Vire.
La Mancellière	Canisy.	Le Petit-Celland	Brécey.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Plessis	Périers.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
La Meurdraquière	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Ch ^{rs} .-de-Losques	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays	Brécey.
La Ronde-Haye	St-Souv ^r -Lendelin.	Les Loges-Marchis	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle	Villedieu.	Les Log.-s ^r -Brécey	Brécey.
La Trinité	Lessay.	Les Moutiers-d'All ^{ie}	Barneville.
Laulne	St-Malo-de-la-Jand.	Les Moutiers-en-Bau	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .
La Vendlée	Isigny.	Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Percy.	Les Perques	Bricquebec.
Le Chefresne	St-Jean-de-Daye	Les Pieux	Les Pieux.
Le Désert	Sourdeval.	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret	Brécey.	Lestre	Montebourg.
Le Grand-Celland		Les Veys	Carentan.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Tailleul	Le Tailleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	St-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val Saint-Pair ..	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec.	Munewille-le-Bing ..	St-Sauv ^r -Lendelin.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Munewille-sur-Mer ..	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingéard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-s ^r -Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauveur-le-Vic.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain ..	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaum ^t .	St-Sauveur-le-Vic.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchézieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marcilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly ..	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-D.-de-Livoie ..	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame d'Elle ..	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc	N.-D.-de-Touchet ..	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle.	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite .	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue.	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauveur-le-Vic.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin s ^r -Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois ..	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-s ^r -Mer.	Perriers-en-Beaufic .	Sourdeval.
Montcuit	St Sauv ^r -Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise .
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauv ^r -Lendelin.	Poilly	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmart.-en-Graig	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-s ^r -Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrobot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel ..	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-Malo-de-la-Land.	Quettehou	Quettehou.
Montviron	Sartilly.	Quettehou	Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quetreville	Montmartin-s ^r .Mer.	Saint-Gilles	Marigny.
Quibou	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc..	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville	Carentan.
Raids	Carentan.	Saint-James	Saint-James.
Rampan	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St Jean-de-Daye.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Rauville-la Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Rivière	Barneville.
Rauville-la-Place...	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville	Sainte-Mère-Eglise.	St Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille	Juigny.	St-Jean-des-Champs.	La Haye-Pesnel.
Régneville	Montmartin-s ^r .Mer.	St-Jean-du-Corail ..	Brécey.
Reigneville.....	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-du-Corail ..	Mortain.
Remilly	Marigny.	St-Jean-le-Thomas..	Sartilly.
Retôville	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores	Périers.
Réville	Quettehou.	St-Laurent-de-Cuves	Saint-Pois.
Romagny	Mortain.	St Laur.-de-Terreg.	Saint-James.
Roncey	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger	La Haye-Pesnel.
Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire...	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup	Avranches.
Sacey	Pontorson.	St-Malo-de-la-Lande.	St-Malo-de-la-Land.
Saint-Amand	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf.....	Montebourg.
St-André-de-Bohon .	Carentan.	St-Martin-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Martin-d'Audouv.	Montebourg.
St-Aubin-des-Préaux...	Granville.	St-Mart.-de-Bonfossé	Canisy.
St-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.	St-Martin-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv ^r -Lendelin.	St-Mart.-de-Chaulieu	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-Mart.-de-Landelle	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice	Avranches.	St-Mart.-des-Champs	Avranches.
St-Brice-de-Landelle	St-Hilaire-du-Harcouët	St-Martin-de-Varrev.	Ste-Mère-Eglise.
St-Christophe-du-Foc..	Les Pieux.	St-Mart.-le-Bouillant	Saint-Pois.
Saint-Clair	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clément	Mortain.	St-Martin-le-Hébert.	Bricquebec.
St-Côme du-Mont...	Carentan.	St-Maur-des-Bois ..	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul ..	Barenton.	Saint-Maurice	Barneville.
Saint-Cyr	Montebourg.	St-Michel-de-la-Pier.	St-Sauv ^r -Lendelin.
Saint-Denis-le-Gast .	Gavray.	St-Michel-des-Loups	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu .	Cerisy-la-Salle.	St-Nic.-de-Coutances	Coutances.
St-Ebr.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep ^t .	La Haye-du-Puits.
Sainteny	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel	Montebourg.	St-Nic.-p.-Granville.	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon .	Carentan.	Saint-Pair	Granville.
St-Georg.-de-la-Riv.	Barneville.	St-Patrice-de-Claids.	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye.	Brécey.	Saint-Pellerin.....	Carentan.
St-Georg.-d'Elle...	Saint-Clair.	St-Pierre-d'Arthégl.	Barneville.
St-Georg.-de-Montc.	Saint-Lo.	St-Pierre-de-Cout...	Coutances.
St-Georg.-de-Rouel.	Barenton.	St-Pierre-de-Semilly	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle ..	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise .	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux .	Beaumont.	St-Pierre-Langers..	Sartilly.
St-Germ.-de-Tourn..	Montebourg.	Saint-Planchers ...	Granville.
St-Germ.-de-Varrev.	Sainte-Mère-Eglise.	Saint-Pois	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard	Les Pieux.	Saint-Quentin	Ducey.
St-Germ.-sur-Sèves.	Périers.	St-Rémi-des-Landes.	La Haye-du-Puits.
St-Germain-sur-Ay..	Lessay.	Saint-Romphaire ..	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bon..	Canisy.	Taillepieu.	St-Sauveur-le-Vic. .
St-S.-de-Chaulieu ..	Sourdeval.	Tamerville.	Valognes.
St-Sauv.-de-Pierrep.	La Haye-du-Puits.	Tanis.	Pontorson.
St-Sauv.-la-Pomm. .	Bréhal.	Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.
St-Sauv.-Lendelin ..	St-Sauv ^r -Lendelin.	Teurthéville-Bocage.	Quettehou.
St-Sauv-le-Vicomte.	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .	Teurthéville-Hague .	Octeville.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Théville.	St-Pierre-Eglise.
St-Sen.-de-Beuvron.	Saint-James.	Tirepieu.	Brécey.
St-Sen.-s.-Avranch.	Avranches.	Torqueville.	St-Pierre-Eglise.
Saint-Symphorien. .	La Haye-du-Puits	Tollevast.	Octeville.
Saint-Symphorien ..	Le Teilleul.	Tonneville.	Beaumont.
Saint-Symphorien. .	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas.	Saint-Lo.	Tourlaville.	Octeville.
Saint-Ursin.	La Haye-Pesnel.	Tourville.	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue .	Quettehou.	Tréauville.	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts .	Tessy-sur-Vire.	Treilly.	Montm.-sur-Mer.
Sainte-Cécile.	Villedieu.	Tribehou.	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe.	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .	Troisgots.	Tessy-sur-Vire.
Ste-Croix-Hague.	Beaumont.	Turqueville.	Ste-Mère-Eglise.
Ste-Croix-de-St-Lo .	Saint-Lo.	Urville.	Montebourg.
Sainte-Engienne.	Brécey.	Urville-Hague.	Beaumont.
Sainte-Généviève. .	Quettehou.	Vains.	Avranches.
Ste-Marie-du-Bois ..	Le Teilleul.	Valcanville.	Quettehou.
Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Mère-Eglise.	Valognes.	Valognes.
Ste-Mère-Eglise.	id.	Varenebec.	La Haye-du-Puits.
Sainte-Pience.	La Haye-Pesnel.	Varouville.	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne.	Périers.	Vasteville.	Beaumont.
Sainte-Suzanne.	Saint-Lo.	Vaudreville.	Montebourg.
Sartilly.	Sartilly.	Vaudrimesnil.	St-Sauv.-Lendelin.
Saulte ^r -du-Tronchet.	Villedieu.	Vauville.	Beaumont.
Saussemesnil.	Valognes.	Vengeons.	Sourdeval.
Saussey.	Coutances.	Ver.	Gavray.
Savigny.	Cerisy-la-Salle.	Vergoncey.	Saint-James.
Savigny-le-Vieux. .	Le Teilleul.	Vernix.	Brécey.
Sébeville.	Ste-Mère-Eglise.	Vesly.	Lessay.
Sénoville.	Barneville.	Vessey.	Pontorson.
Servigny.	St-Malo-de-la-Land.	Vezins.	Isigny.
Servon.	Pontorson.	Vidocosville.	Quettehou.
Sideville.	Octeville.	Vidouville.	Torigni-sur-Vire.
Siouville.	Les Pieux.	Vierville.	St-Mère-Eglise.
Sortosville.	Montebourg.	Villebaudon.	Percy.
Sort ^{ie} -en-Beaum ^t .	Barneville.	Villechien.	Mortain.
Sottevast.	Briquebec.	Villedieu.	Villedieu.
Sotteville.	Les Pieux.	Villiers.	Saint-James.
Soules.	Canisy.	Villiers-Fossard. .	Saint-Clair.
Sourdeval.	Sourdeval.	Vindfontaine.	La Haye-du-Puits.
Sourdeval-les-Bois .	Gavray.	Virandeville.	Octeville.
Subigny.	La Haye-Pesnel.	Virey.	St-Hil ^e -du-Marc.
Surtainville.	Les Pieux.	Vrasville.	St-Pierre-Eglise.
Surville.	La Haye-du-Puits.	Yquelon.	Granville.
		Yvetot.	Valognes.

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton; les noms des bureaux de poste sont indiqués par ☒ et les relais par ☚; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :

SAINTE-LO ☚	10580	638	☒	115042 80	»	28	»	»
Agneaux.....	907	691	Saint-Lo.	9117 03	2	26	2	2
Baudre.....	282	376	<i>idem.</i>	4012 67	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly.....	505	771	<i>idem.</i>	6576 77	5	33	5	5
La Luzerne.....	69	196	<i>idem.</i>	1531 50	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin.....	281	476	<i>idem.</i>	3992 »	5	33	5	5
Rampan.....	259	411	<i>idem.</i>	3526 82	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo..	676	1187	<i>idem.</i>	11538 47	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq...	613	895	<i>idem.</i>	9437 50	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire..	353	506	<i>idem.</i>	4707 33	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint-Lo	286	430	<i>idem.</i>	4030 33	»	28	»	»

CANTON DE CANISY ¶. Population :

CANISY.....	786	625	☒	6978 56	0	22	9	»
Dangy.....	853	973	Canisy.	6908 37	15	19	15	6
Gourfaleur.....	478	845	Saint-Lo.	7158 50	6	27	6	3
La Mancellière.....	402	680	<i>idem.</i>	4702 95	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman.....	140	192	St-Samson-de-Bonf.	1211 »	12	28	12	8
Quibou.....	1265	1713	Canisy.	13953 71	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé.	730	1198	<i>idem.</i>	9440 03	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé..	767	1253	<i>idem.</i>	6467 33	10	27	10	3
Saint-Romphaire.....	763	997	St-Samson-de-Bonf.	7062 04	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé.	590	629	☒	5042 73	9	27	9	5
Souilles.....	826	1487	St-Samson-de-Bonf.	7831 73	16	23	16	10

CANTON DE CARENTAN ¶. Population :

CARENTAN.....	3232	1567	☒	49554 82	28	34	28	»
Auvers.....	1104	1872	Carentan.	16604 »	32	35	32	6
Auxais.....	307	776	Sainteny.	6085 »	29	30	29	14
Brévands.....	479	921	Carentan.	8622 67	29	42	29	8
Catz.....	157	278	<i>idem.</i>	3368 »	26	39	26	5
Les Veys.....	550	1243	<i>idem.</i>	13635 45	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des **Maires**, **Adjoints**, **Curés** et **Desservants**, **Instituteurs** et **Institutrices**.

chaque commune indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

Population : 86,829 habitants.

14,811 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Amiard.	Dussaux, Dary.	N...	Coatrin, Ecole supérieure. Johan, Ecole saucée. Pignet, Ecole mutuelle. Godard, Congréganiste. Godard.	Marie, Ecole laïque.
Yver. Nouet. Labbé. Allix.	Leboucher. Lemoussu. Desfaudais. Barbenchon.	Lelubée. Delanoë. Bouchard. N...	Chesnel. <i>Réunie à St-André-le-Épine.</i>	Lion. Marie. Pichard.
Surget. Amey. Lambert. Brouard. Gilles. Vieillard	Leclerc. Vardon. Lemieux. Hébert. Lerebours. Desfontaines.	Larsonneur. Lefresne. Blanchet. Leconte. Desurvire.	Le Pagelet. Aumont. Cariot. <i>Réuni à Saint-Lo.</i>	Scelles. Holley. Delafosse. Bellamy. Gilles.

7,600 habitants (11 communes).

Pacary. Leconte. Marin. Huet Levilly. Osmond. Guernet. <i>Yver de la Vigne-Bernard.</i> Guéard. Lafosse. Guilbert.	Heussebrot. Lepaulmier. Raoult. André. Herman. Lechevalier. Briard. Meslin. Larsonneur. Coullera. Houssin	<i>Hamel; Pinard.</i> Hédouin. Fossard. Lemétayer. Avenette. Briant. Gaucher. Leboulanger, Pinard. Paris. Rainfroy Gardie.	Quinette. Gillette. Delahaye. Legouey. Gesbert. Hébert. Lenoël. Latrouite. Gautier. Delafosse.	Thomas. Grandin, Legardinier. Delahaye (M ^{me}). Graindorge. Legendre. Vaufléury. Lecot. Larose, Yvon. Maigny. Legrand. Lesouef.
--	---	--	---	--

11,297 habitants (14 communes).

Cauville Philippe. Roguelin. Sauvage. Surcouf. Gosselin.	Doucet, Bertrand. Lhonorey. Palla. Héroult. Belache. Bulot.	<i>Touroude.</i> Potel. Clouard. Abraham. Langenais. Aubril.	N., N. Lecaplain. Ollivier. Robine.	Coussemaker, Girard. Pacary. Gilles. Joret. Lecaudey. Gautier.
---	--	---	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
<i>Suite du CANTON</i>								
Méautis	812	1698	Carentan.	16657 76	27	31	27	6
Raids	435	667	Sainteny.	5640 33	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	604	1042	<i>idem.</i>	9666 54	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	681	1256	Carentan.	15614 46	32	38	32	4
Sainteny	1460	2132	☒	21585 „	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	589	1698	Sainteny.	9439 33	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	433	985	Carentan.	10195 49	27	35	27	1
Saint-Pellerin	384	437	<i>idem.</i>	4899 91	25	39	25	5
CANTON DE MARIIGNY §. Population :								
MARIIGNY §	1280	1032	☒	12323 22	13	16	13	„
Carantilly	885	1070	Mariigny.	8669 02	16	19	16	4
Hébécévron	842	1328	Saint-Lo.	9075 72	7	26	7	7
La Chapelle-Enjager	854	1502	Mariigny.	9407 67	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	223	281	<i>idem.</i>	2278 13	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	262	346	<i>idem.</i>	2841 53	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	504	226	Remilly.	2782 17	17	18	17	9
Lozon	614	886	<i>idem.</i>	6245 72	17	18	17	6
Montreuil	456	646	<i>idem.</i>	4655 17	15	21	15	6
Remilly	891	956	☒	9210 67	18	23	18	14
Saint-Gilles	559	783	Saint-Lo.	6576 20	7	21	7	6
CANTON DE PERCY §. Population :								
PERCY	2721	3705	☒	23085 90	25	26	25	„
Beslon	945	1726	Villedieu.	7408 37	34	35	34	9
La Colombe	919	1448	<i>idem.</i>	6322 08	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	192	285	Villebaudon.	1966 17	19	23	19	9
Le Chefresne	738	1130	Percy.	4891 50	28	22	28	3
Le Guislain	341	539	Villebaudon.	3344 „	21	23	21	9
Margueray	309	465	Percy.	1841 67	29	29	29	4
Maupertuis	331	541	Villebaudon.	2873 70	23	20	23	6
Montabot	633	1154	Percy.	4462 07	25	31	25	5
Montbray	1035	1409	St-Sever (Calvados).	8548 90	30	33	30	7
Morigny	250	453	<i>idem.</i>	2165 83	31	36	31	11
Villebaudon	508	469	☒	3323 03	20	25	20	„
CANTON DE SAINT-CLAIR §. Population :								
SAINTE-CLAIR	606	800	☒	6999 92	42	40	42	„
Airel	823	1017	☒	11556 93	15	37	15	6
Bérigny	561	1217	☒	7464 73	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1700	2383	☒	18946 33	18	46	18	9
Couvains	677	1503	Saint-Clair.	9758 53	10	38	10	4
La Meauffe	788	1022	<i>idem.</i>	10318 07	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	815	980	<i>idem.</i>	8803 50	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	182	285	St-Jean-des-Baisants	1310 16	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	348	724	Saint-Lo.	4207 17	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	610	896	Cerisy-la-Forêt.	1063 68	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	449	889	Bérigny.	5058 59	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE GARENTAN.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Duval.	Leviautre.	Lecointre.	Lefaudoux.	Surget.
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin.	Dupré.
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Simon.	Denis.
Hervieu.	Mébert.	Saint.	Herbin.	Potrel.
<small>Préval de la Guarnerie.</small>	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Guérard.	Osmont.	Baize.	Sébert.	Viffort.
Auvray.	Saint.	Greslé.	Delahaye.	
Hamelin.	Eury.	Lerendu.	Le Gros.	Lenoël.

7,370 habitants (11 communes).

Douchin.	Lerouzel.	<i>Mangon.</i>	Follain.	De Saint-Denis.
Gosset.	Lecluze.	Garnier.	Lesouef.	Ravenel.
Bosmel.	Godard.	Lécuyer.	Legros.	Edouard.
Genest.	Legrand.	Girard.	Ernault.	Le Bas.
Asselin.	Legrand.	Costard.		Lemperrière.
Le Baron.	Chapel.	Osmond.		Delalande.
Rose.	Lecarpentier.	Béatrix.	Delacour.	Legraverend.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Lepage.	Ollivier.
Vollet.	Legrand.	Lafosse.	Adelée.	Yger.
Raulline.	Lechevallier.	Vigier.	Lematre	Esnouf.
Guillot.	Hardy.	Guérin.	Béchet.	Alleaume.

8,910 habitants (12 communes).

Dufouc.	Lehalls et Lenoir.	<i>Helland.</i>	Lemonnier.	Doucine, Hingan.
Lucas.	Lecharpentier.	Coupard.	Roussel.	Simon.
Deschamps.	Lucas.	Guillon.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey.	Estur.	Lemercier.		Rabel.
Larsonneur.	Meslier.	Leboulenger.	Letenneur.	Nativelle.
<small>Delafosse (Arzéne).</small>	<small>Delafosse (Audécime).</small>	Dupard.	Lemoine.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	N...		Nicolle.
Chapelle.	Legoupil.	Auvray.	Lair.	Blanchet.
Bossard.	Lebouvier.	Bidois.	Touroude.	Bouillet.
Le Monnier.	Beauquet.	Collin.		Cerisier.
Vimont.	Deschamps.	Languet.	Desmoulins.	Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Soyer.		<small>Desmoulins (M^{me}).</small>

8,890 habitants (14 communes).

Bernard.	Raulin.	<i>Gardin.</i>	De Saint-Denis.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Lécuyer.	Desplanques.	Blondel.
Sansrefus.	Dumont.	Beaufils.	Bertin.	Leroy.
Fouque.	Malherbe.	Legallais.	Postel.	Hulmer.
Dhermilly.	Rogier.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf.	Paingt.	Lebréton.	Desplanques.	Lefèvre.
<small>Regnouf de Vains *</small>	Demagny.	Morisset.	Tiphaigne.	V ^e Beauquet.
Lecot.	Defaudais.	Ouin.		Langlois.
Dhérrouville.	Guilloy.	Montiton.	Desmoulins.	Sibran.
Mignot.	Pacary.	Duboscq.	Paquet.	Delafosse.
Lechevalier.	Youf.	Letenneur.		Paquet (M ^{me}).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1869.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Saint-Jean-de-Savigny....	506	735	Saint-Clair.	6195	67	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	298	461	Saint-Lo.	3595	33	7	35	7	9
Villiers-Fossard	527	869	<i>idem.</i>	6263	42	6	34	6	5

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :

SAINT-JEAN-DE-DAYE	335	421	☒.	4431	»	15	33	15	»
Amigny.....	192	370	Pont-Hébert.	3357	83	8	25	8	11
Cavigny	635	688	<i>idem.</i>	8062	15	11	35	11	7
Graignes	1067	1415	Saint-Jean-de-Daye.	10339	20	21	33	21	6
Le Dézert.....	744	1459	<i>idem.</i>	11681	12	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay...	540	1486	<i>idem.</i>	10751	50	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot	114	408	<i>idem.</i>	4056	33	18	31	18	5
Le Mesnil-Véron.....	162	283	<i>idem.</i>	2818	»	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques ..	469	931	<i>idem.</i>	9092	50	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes ..	1365	3032	<i>idem.</i>	24310	75	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	913	1499	☒	10230	13	7	31	7	8
Saint-Fromond	874	1551	Airel.	19062	82	15	37	15	4
Tribehou	1037	997	Saint-Jean-de-Daye.	8757	37	19	28	19	13

CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :

TESSY-SUR-VIRE.....	1417	1586	☒	13956	24	18	34	18	»
Beaucoudray	285	469	Villebaudon.	2003	67	21	27	21	7
Beuvrigny.....	321	669	Tessy-sur-Vire.	2783	67	21	40	21	6
Chevry	221	364	Villebaudon.	1925	33	19	29	19	6
Domjean	1100	1636	Tessy-sur-Vire.	8109	58	18	37	18	5
Fervaches.....	507	480	<i>idem.</i>	3405	80	15	33	15	3
Fourneaux	169	234	<i>idem.</i>	1497	»	21	37	21	3
Gouvets	683	1101	<i>idem.</i>	4579	20	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	343	557	<i>idem.</i>	3252	13	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	368	399	Torigni-sur-Vire.	2010	08	12	32	12	10
Moyon	1162	2334	Tessy-sur-Vire.	10469	55	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	309	734	<i>idem.</i>	3570	87	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	895	1574	Pontfarcy (Calv.).	8685	43	27	37	27	6
Troisgots.....	516	753	Tessy-sur-Vire.	4503	65	14	33	14	6

CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :

TORIGNI-SUR-VIRE.....	2013	292	☒	20893	53	14	39	14	»
Biéville	362	553	Torigni-sur-Vire.	3963	67	17	45	17	11
Brectouville	161	375	<i>idem.</i>	2328	17	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1672	2489	<i>idem.</i>	21754	86	9	30	9	5
Giéville	580	1033	<i>idem.</i>	6473	92	17	45	17	3
Guilberville.....	1402	2215	<i>idem.</i>	11770	95	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	172	374	<i>idem.</i>	1531	75	12	40	12	4
Lamberville.....	374	706	<i>idem.</i>	5072	40	17	45	17	9
Le Perron	318	459	<i>idem.</i>	3113	87	20	43	20	7
Montrabot	207	386	St-Jean-des-Baisants	2079	67	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE SAINT-CLAIR.

MM. Detournière. Buot. Legendre.	MM. Dhermilly. Saint-Laurent. Tréfeu.	MM. Bouillon. Lallemand. Fétille.	MM. Simon. Guy. Mélot.	MM^{lles} Lemoussu. Lucas. Boullot.
--	---	---	--	---

8,467 habitants (13 communes).

Raulline. Jouin. Heussebrot. Lescalier. <small>Quessant de la Grandière</small> Delisle. Leduc. Philippe. Touroude. Lebas. Thomasse. Lebas. Belleux.	Maincent. Legrand. Raulline. Defortescu. Thouroude. Desdevises. Vaultier. Vaultier. Desplanques. Gancel. Godard. Laisney. Damecour.	Gilbert. Le Ménicier. Menard. Beaumont. Maillard. Tabard. Laurent. Levieux. Latire. Chartrain. Letot, Delarue, Puiney. Surville. Debon.	Guilbert. Rault. Lelandais Loisel. Painchaud. Delacour, Daireaux. Michel. Chrétienne. Lambert.	Couillard. Moulin. Gancel. Lemoigne. Deschamps. Moulin. Dufour. Grandin. Desplanques. Billard, Mariette. Véron, Lefranc, Gazengel. Terry. Bisson.
--	--	---	--	--

8,290 habitants (14 communes).

Lesage. Legabrier. Delaville. Quesnel. <small>Repasit de Boustement.</small> Lucas. <small>Lemélor-Lesmontis.</small> Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. <small>Lemélor-Lesmontis.</small> Goulet.	Delaune. Quesnel. Letot. Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemariéy. Bisson. Quétel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq.	Gillot. Bougis. Legrand. Voisin. Camus. Brion. Lesénéchal. Lescot. Puisney. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare.	Lecrest, fr. de la doct. [chrétienne]. Martin. Marie. Mongodin. Ravenel. Levallois. Suzanne.	Godard. Canuet. Bataille. Lelièvre. Jamard. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet.
--	--	--	---	--

11,255 habitants (17 communes).

Pommier. Marie. Lepringard. Laforge. Pommier. Cord'homme. Savare. Bion. Joret. Hervieu.	Pannier-Lachaussée. Bailleul. Fontaine. Leneveu. Nativelle. Tirard. Lefèvre. Gaillard. Le Pelletier. Pegoix.	Leroy ; Cochard. David. Anne-Archard. Nicolle. Queudeville. Marguerite. Lesénéchal. Heuzé. Lemazurier. Drouvassal.	Bucaille. Bazire. Bréard. Lainé. Bizault.	Lediot. Besnard. Coursin. Leroussel. Gardie. Davodet. Dupré. Decosse. Banson. Boutemy.
--	--	--	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON DE

Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	4911 07	20	45	20	6
Précorbain	513	721	St-Jean-des-Baisants	5421 13	11	39	11	6
Rouxville	377	576	<i>idem.</i>	3150 67	12	39	12	9
Saint-Amand	1170	2462	Torigni-sur-Vire.	12650 70	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1021	1336	☒	8071 50	10	37	10	7
Saint-Symphorien	182	387	Torigni-sur-Vire.	1997 33	18	43	18	4
Vidouville	233	445	St-Jean-des-Baisants	3110 33	15	43	15	10

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

CANTON D'AVRANCHES §. Population :

AVRANCHES ☒	8000	444	☒	82318 77	50	47	»	»
Chavoy	190	371	Avranches.	2204 33	50	42	6	6
La Godefroy	210	364	<i>idem.</i>	1664 40	63	52	5	5
La Gohannière	210	370	<i>idem.</i>	1701 60	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1118	1110	<i>idem.</i>	10651 92	58	50	3	3
Marcey	774	673	<i>idem.</i>	2682 33	56	49	3	3
Plomb	588	819	<i>idem.</i>	5176 45	50	46	8	8
Pontaubault ☒	306	193	<i>idem.</i>	2156 06	66	54	7	7
Ponts	460	670	<i>idem.</i>	5701 38	53	45	5	5
Saint-Brice	160	255	<i>idem.</i>	1579 77	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	633	875	<i>idem.</i>	6122 50	55	45	5	5
Saint-Loup	478	646	<i>idem.</i>	4079 83	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	529	640	<i>idem.</i>	5297 50	59	50	3	3
Saint-Osvin	533	670	<i>idem.</i>	4005 60	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	734	1253	<i>idem.</i>	6502 30	57	49	5	5
Vains	786	858	<i>idem.</i>	6492 25	59	52	6	6

CANTON DE BRÉCEY §. Population :

BRÉCEY	2404	2103	☒	20957 45	49	48	17	»
Braffais	339	581	Brécey.	2622 38	46	35	13	9
Cuves	715	969	<i>idem.</i>	6977 58	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	821	1203	<i>idem.</i>	4392 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée ☒	357	459	<i>idem.</i>	1664 65	57	57	17	9
Le Grand-Celland	960	1249	<i>idem.</i>	4612 73	60	54	14	6
Le Petit-Celland	410	657	<i>idem.</i>	2690 60	63	54	13	5
Les Cresnays	674	978	<i>idem.</i>	5690 70	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	367	527	<i>idem.</i>	2762 70	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	262	355	<i>idem.</i>	1809 67	48	47	15	4
Sainte-Eugénie	96	179	<i>idem.</i>	805 33	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	395	552	<i>idem.</i>	3339 60	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	159	362	<i>idem.</i>	952 75	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	253	357	<i>idem.</i>	1833 67	46	45	18	5
Tirepiéd	1110	1597	Avranches.	10984 60	59	52	9	8
Vernix	332	584	Brécey.	4032 83	54	51	12	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Giraud. Pasturel. Aumond. Lefoulon. Leberruyer. Françoise. Guernier.	MM. Lefoulon. Leguédois. Rouxville. Philippe. Picard. Auvray. James.	MM. Huard. Adelée. Jaunet. Pagny. Lemièrre. Bochin. Deshayes.	MM. Levallois. Legendre. Lesouëf. Mautalent.	MM^{lles} Guyot. Clouard. Lesongeur. Blier. Letourneur. Jamard. Philippe.
--	--	---	---	---

Population : 98,500 habitants.

15.799 habitants (16 communes).

Lenoir.	Desdoutils, Lestré- guilly.	<i>Lemains, à St-Gervais ; Boudry, à Notre-Da- me-des-Champs ; Le- bedel, à St-Saturnin.</i>	Ruault.	Esnol.
Trochon. de Mansigny. Hubert. Blier. Primaux. Jamard. Tual. Haupais. Vauprès. Dubois (Franç.). Ruault. Mauduit. Bereult. Lechoisne. Piton.	Police. Lottin. Doublet. Leteurtois. Lefranc. Dubois. Godard. Gautier. Boutelou. Dubois (Pierre). Pinel. Pinel. Aubeut. Lebreton. Lemétayer.	Resbeut. Boutin. Blouin. Piquois. Challier. Gillette. Morin. Lhoste. Masselin. Aubrée. Piquot. Belloir. Maheux. Theot. Dupont *.	Levionnois. Holley. Laurence. Aumont Bouillon. Marianne. Bihel.	Besnard. Viel. Gaillard. Gautier. Davy. Lecomte. Loqué. Restoux. Besnier. Hubert. Besnard. Dechérencey. Marie. Gloria, Chauvin. Ollivier.

9,654 habitants (16 communes).

Denis-Thieucière Cossé. Lemardeley. Le Courtois. Desfoux. Jouenne. Sanson. Laurent. Robert. Généaux. Maincent. Loyvet. Lapron. De Besne. Leroux. Lerenard.	Pinard. Gauquelin. Leroyer. Desfeux. Bazin. Roussin. Jouault. Anfray. Vaugrante. Loyson. Frémond. Denis. Lepeltier. Rigot. Navet. Leménager.	<i>Guesnon.</i> Guérin. Bonnell. Hédou. Lecharpentier. Fortin. Gautier. Morin. Amline. Moysé. Liot. Desloges. Prével. Lefranc. Goron.	Lemonnier. Lemare. Vivier. Fras. Jehenne.	Bagot. Gautier. Hochard. Besnier. Chevallier. Lebrun. Lecomte. Pichard. Fauvel. Yvon. Froger. Tétrel. Cordon. Lemains. Belloir. Mazure.
---	---	---	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE DUCEY §. Population :

DUCEY	1831	1120	☒	12539	68	67	56	9	•
Céaux	358	786	Avranches.	4943	22	68	59	13	9
Courtils	460	614	idem.	3740	33	69	60	13	10
Crollon	365	468	Ducey.	2620	67	70	61	13	10
Juilley	712	1182	idem.	6501	32	68	58	11	5
La Boulouze	135	218	idem.	977	40	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	284	460	idem.	2061	»	68	58	11	9
Les Chéris	435	591	idem.	3671	68	74	59	12	3
Marcilly	835	886	idem.	5974	77	70	57	10	5
Poilley	841	1270	idem.	8636	50	67	58	10	2
Précey	381	773	idem.	4671	03	67	39	11	8
Saint-Quentin	1236	1668	idem.	11695	23	61	53	6	4

CANTON DE GRANVILLE §. Population :

GRANVILLE §	11620	268	☒	103378	95	49	29	26	»
Bouillon	510	639	Granville.	4421	42	60	39	20	10
Donville	846	296	idem.	4455	30	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	402	824	idem.	5883	40	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1181	737	idem.	12868	26	51	31	24	2
Saint-Pair	1341	1540	idem.	17004	99	52	35	23	5
Saint-Planchers	1003	1197	idem.	9258	50	56	23	21	7
Yquelon	402	214	idem.	3170	88	48	27	26	4

CANTON DE LA HAYE-PESNEL §. Population :

LA HAYE-PESNEL	1007	629	☒	8028	»	44	32	15	•
Beauchamps	548	411	La Haye-Pesnel.	3930	92	56	31	21	6
Champcervon	341	558	idem.	2924	57	48	35	16	2
Folligny	555	410	idem.	3594	71	43	39	19	4
Hocquigny	258	305	idem.	1874	65	44	30	18	3
La Beslière	237	349	idem.	2269	»	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	872	1451	idem.	7289	07	44	35	15	3
La Mouche	278	443	idem.	2107	33	45	33	14	4
La Rochelle	493	731	Sartilly.	4187	83	49	37	13	5
Le Luot	371	851	Avranches.	4057	67	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	325	421	La Haye-Pesnel.	2905	67	45	31	18	2
Les Chambres	198	418	idem.	1910	»	48	37	13	4
Le Tanu	485	694	idem.	3987	07	41	37	20	5
Noirpalu	152	819	idem.	1348	»	44	37	15	5
Sainte-Pience	581	868	Avranches.	3546	40	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	774	1203	La Haye-Pesnel.	8513	10	47	33	21	6
Saint-Léger	152	196	Sartilly.	1365	39	60	38	17	8
Saint-Ursin	277	537	La Haye-Pesnel.	3133	20	47	36	18	3
Subigny	524	790	Avranches.	4028	03	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

8,195 habitants (12 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Aumont.	Champion.	<i>Haudout.</i>	Larcher.	Mauray.
Provost.	Gougeon.	Miquelard.	Poullain.	Costentin.
Dupont.	Colin.	Maillard.		Hardy.
Dumont.	Cordier.	Poirier.	Besnier.	Anger.
Fardin.	Datin.	Guesnon.		Poirier.
Barbé.	Daligault.	Dubois.		Pinel.
Laloi.	Challier.	Leprovost.	Robbin.	Etienvre.
Caillou.	Gilbert.	Roblin.	Lavoué.	Colet.
Boutelou.	Dapilly.	Lemouland.	Guesnel.	Godard.
Morin.	Lafosse.	Olivier.	Lejamtel.	Maloizel.
Morel.	Fleury.	Petipas.		Foulon.
Dupont.	Le Bedel.	Béatrix.		

17,305 habitants (8 communes.)

Le Biez.	Letourneur, Panier.	<i>Turgot ; Allain.</i>	Robbes , Lam- bard.	Deguelle, Legas- telois.
Digée.	Bry.	Boizard.	Lebasnier.	Barré.
Nequin.	Fissadame.	Briand.	Gohin.	Yberty.
Tillard.	Leloutre.	Esnoult.	Leteurtois.	Mamon.
Chemin.	De Gibon.	<i>Ductos.</i>	Lucas.	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert ; Blin, à Kairon.	Maloisel, Heuzé.	Lemasle, Saliot.
Jouenne.	Hamelin.	Petipas.	Godier.	Rosselin.
Delarue (Pierre).	Delarue (Gustave).	Rabel.	Potier.	Pessey.

8,429 habitants (19 communes).

Lanos.	Avril.	<i>Vignon.</i>	Legallais.	Le Meslier.
Rosselin.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Poulain.	Lelandais.	Lambert.		Closet.
Lorance.	Provost.	Guillet.	Letenneur.	Lebérisset.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Prével.	Gautier.	Lalleman.
Lebourgeois.	Goupil.	Berry.		Lehodey.
Dugué.	Duchemin.	Leresteux.	Laurence.	Levallois.
Hurel.	Plaine.	Mazier.		Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Chauvet.		Charbonnel.
Genvresse (Alphonse)	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouault.
Deschamps-Boudent.	Garnier.	Prevel.		Desrués.
Micouin.	Lepelletier.	Raulin.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Janot.	Quinette.		Juin.
Jonquier.	Legrand.	Pitel.	Dupré.	Renault.
Coulombier.	Lemuet.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (M ^{me}).
Lecouffe.	Encoignard.	Tabourel.		Dupré.
Rieu.	Lefèvre.	Lefranc.	Thébault.	Lechartier.
Le Bourgeois.	Pigeon (Jules).	Fougeray.		Leloutre.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE PONTORSON §. Population :

PONTORSON	2483	415	☒ Pontorson.	18356	79	70	69	22	•
Ardevon	355	830	☒ Pontorson.	3893	•	77	68	20	8
Aucey	786	951	☒ idem.	6011	33	83	74	26	5
Beauvoir	484	857	☒ idem.	2865	50	84	60	21	8
Boucey	665	1083	☒ idem.	6372	27	81	72	23	2
Cormeray	103	190	☒ idem.	1192	17	76	68	21	6
Curey	339	574	☒ idem.	2922	60	77	67	20	4
Muisnes	344	654	☒ idem.	3568	58	73	66	19	10
Les Pas	273	460	☒ idem.	2664	67	77	67	19	5
Macey	247	587	☒ idem.	6669	09	76	67	19	6
Moidrey	291	636	☒ idem.	3918	33	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel	211	258	☒ idem.	1087	92	89	72	24	9
Sacey	1186	1527	☒ idem.	8964	83	86	72	25	7
Servon	575	923	☒ idem.	5716	83	71	62	14	10
Tanis	507	746	☒ idem.	3905	60	73	64	16	10
Vessey	846	1261	☒ idem.	6934	17	79	71	23	7

CANTON DE SAINT-JAMES §. Population :

SAINT-JAMES	3265	1819	☒ Saint-James.	24496	53	77	67	20	•
Argouges	1152	1639	☒ Saint-James.	8623	08	82	71	22	6
Carnet	849	1012	☒ idem.	5861	30	80	70	23	3
Hamelin	218	246	☒ idem.	1590	72	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	781	1082	☒ idem.	6260	83	74	63	17	5
Montanel	870	1548	☒ idem.	6108	77	80	71	24	10
Montjoie	510	743	☒ idem.	3690	33	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1497	2098	☒ idem.	13360	79	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1063	1641	☒ idem.	9333	77	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	603	1114	☒ idem.	6404	95	71	62	14	16
Vergoncey	502	774	☒ idem.	4189	33	74	64	16	7
Villiers	444	791	☒ idem.	3856	38	77	67	20	7

CANTON DE SARTILLY §. Population :

SARTILLY	1260	1151	☒ Sartilly	9958	51	41	39	14	•
Angey	219	247	☒ Sartilly	1461	33	53	42	14	3
Bacilly	1053	1587	☒ Avranches.	10793	07	57	46	8	7
Carolles	448	384	☒ Sartilly.	3704	91	63	41	19	8
Champcey	262	324	☒ idem.	2524	83	54	43	9	4
Champeaux	409	422	☒ idem.	3461	83	63	45	17	6
Dragéy	607	1815	☒ idem.	6724	67	57	44	12	5
Genest	647	676	☒ Avranches.	5730	83	58	47	11	8
Lolif	820	1348	☒ idem.	8684	41	33	42	7	7
Montviron	373	593	☒ Sartilly.	3912	62	52	42	9	4
Ronthcn	322	484	☒ idem.	3439	67	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	227	238	☒ idem.	2249	35	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	507	1426	☒ idem.	4351	77	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	682	840	☒ idem.	6195	40	56	39	16	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	----------	-----------------------------	---------------	---------------

9,695 habitants (16 communes).

MM. Cheftel. Arondel. M ^{ie} de Verdun de la Crenne *. Leroy. Guichard. Faguais. Farcy. Leroy. Chauvière. M ^{ie} de Cacqueray Tardif de Meidroy. Fontenier. Ozenne. Lion. Lécrivain. Fouque.	MM. Guichard. Ferré. Pivert. Alix. Pichard. Petipas. Doré. Laumaille. Royer. Faguais. Allain. Lochet. Trincot. Domin. Hnet. Louiche.	MM. <i>Lecacheux.</i> Orvin. Lair. Datin. Gohin. Deslandes. Théberge. Desdoutils. Ruault. Lecharpentier. Gautier. Garnier. Soismier. Labigne. Dinard. Bigrel.	MM. Auvray. Forget. Jamard. Morel. Gillot. Caesmel. Desfeux.	MM ^{lles} Quentin. Tesnière. Nicolle. Lethimonnier. Feillet. Sarrasin. Muris. Catrei. Denoël. Faguais. Badier. Tétrel. Barbé. Gastebois. Lepalley. Follain.
---	--	---	---	--

11,754 habitants (12 communes).

Morel. Trincot. Salmon. Abdola. Bernier. Costentin. Madelaine. Lusley. Delacour. Langlois. Gautier-Lapérière. Royer.	Despréaux, Bes - nard. Jourdan. Fouasse. Le Monnier. Douettée. Jouanne. Besnard. Chevalier. Amlene. Juin. Piquot. Amlene.	<i>Legrand</i> ; Guérin, à Saint-Benoit. Pierre. Esnoult. Roisille. Guérin. Fougeray. Chevallier. Lemoine. Piqueret. Fillatre. Menard. Martin.	Fleury. Lebas. Roblin. Duval. Lemoine. Ruault. Leroux. Aumont. Leteurtriois.	Hébert, Gauchet. Lethimonnier, Abraham. Carnet. Legoupil. Goron. Charbonnel. Tumoine. Lelandais. Hennequin. Gilbert. Veaugeois. Desfeux.
---	---	--	--	---

7,836 habitants (14 communes).

Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basire. Lenepren de Dungy. Belongraye. Ballois. Gosse. Lenoir. Lenormand. Gond.	Godefroy. Lanéé. Lemaître. Desroches. Fleury. Letellier-Parisière. Leplat. Bedel. Bellet. Gautier. Bisson. Marie. Bougon. Méquin.	<i>Fossard.</i> Alexandre. Bongourd. Lecomte. Frestel. Martin. Bachelot. Lemonnier. Lefebvre. Dumont. Rubé. Barbot. Doré. Bicrel.	Aubril. Primault. Blin. Guérand. Blouin. Duchêne. Lerond. Carouge.	Anquetil. Morel. Legendre. Servain. Chesnel. Blandin. Villard. Duprey. Adam. Pigeon Châtel. Guilmin. Salmon. Laurent.
--	--	--	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :

VILLEDIEU ¶	3497	82	☒	25840	94	34	32	22	»
Bourguenolles	411	764	Villedieu.	3646	50	41	40	18	8
Champrépus	636	913	idem.	5867	25	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	670	953	idem.	4230	80	40	38	24	6
Fleury	860	1259	idem.	8114	70	38	30	27	5
La Bloutière	546	923	idem.	4880	03	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	949	1509	idem.	7159	68	39	38	19	6
La Trinité	622	917	idem.	4336	75	42	40	18	8
Rouffigny	432	670	idem.	3624	28	39	38	17	6
Sainte-Cécile	626	1149	idem.	5991	47	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	571	707	idem.	4787	21	36	34	20	2

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :

CHERBOURG ¶	37013	631	☒	364893	85	76	75	»	»
-------------	-------	-----	---	--------	----	----	----	---	---

CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :

BEAUMONT	634	789	☒	4694	58	93	82	18	»
Acqueville	342	579	Beaumont.	3550	13	84	75	11	10
Auderville	463	433	idem.	4295	49	102	91	27	9
Biville	352	870	idem.	3135	»	89	83	18	8
Branville	106	212	idem.	1160	»	89	79	14	4
Digulleville	432	789	idem.	6054	46	98	87	32	4
Eculleville	102	233	idem.	1539	67	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	425	1130	Octeville.	4561	»	86	77	9	11
Gréville	487	1003	Beaumont-Hague.	7500	12	98	82	16	4
Herqueville	181	291	idem.	1422	33	97	86	22	4
Jobourg	501	1015	idem.	6596	42	98	88	24	6
Nacqueville	446	844	idem.	7215	33	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	300	614	idem.	4071	11	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	418	429	idem.	4180	50	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	419	984	idem.	4310	33	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	570	635	idem.	7227	51	102	91	26	8
Tonneville	215	383	Equeurdreville.	2561	23	85	80	9	11
Urville-Hague	293	312	Beaumont-Hague.	3678	03	86	81	11	9
Vasteville	531	1672	idem.	7838	07	87	78	12	16
Vauville	382	1138	idem.	4319	62	94	84	20	3

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

9,823 habitants (14 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Tétréol *	Ledo, Boscher.	Dupont.	Fautrad (ours compl ^{tes}).	Lechevallier.
Fauvel.	Bouroux.	Costil.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Dufour.	Herpin.
N...	Leprovost.	Morin de la Rivière.	Paisnel.	Milcent.
Datin.	Hamel-Préfontaine.	Noblet.	Guériel.	Anfray.
Lecoutey.	Le Noir.	Dubois.	Charuel.	Villain.
Potrel.	Lepelletier.	Lanos.	Manet.	Lerogeron.
Chapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidevin.	Costentin.
Tétréol.	Debroize.	Hardy.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Plantegenest.	Liron.
Fauquet.	Le Maître.	Couenne; Hus, à Saint-Pierre-du- Tronchet.		Lebugle; Loyer.

Population : 88,745 habitants.

37,013 habitants (1 commune).

Moll C*	Daniel et Frigoult.	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoutel, à N.-D ^{me} -du-R ^{le} ; Moulin, à N.-D du-V.; Germain, à St-Clément.	Gamas, Simon, Delalande; Le- vallois; Lene- veu, Lalave- chef.	Bellenger (M ^{me}), Osouf, Tra- vers. Guerrand, Gas- londe.
---------	---------------------	---	--	---

7,599 habitants (20 communes).

Louis.	Heleine.	Leroux.	De Saint-Jores.	Blaisot.
Leffliatre.	Poullain.	Besnard.	Ingouf.	Prével.
Fabien.	Groult.	Desvergez.	Bertaux.	Langevin.
Postel.	Sanson.	Bouhomme.		Ecolivet (M ^{me}).
Liais.	Paysant.	Langlois.		Dubois.
Lecostey.	Paris.	Letourneur.	Hébert.	Fossey.
Lemoigne.	Canoville.			Gascoin.
Dumoncel (Henri).	Dumoncel (Georg.).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fleury.	Bosvy.	Gohel.	Picquot.	Moisy.
Leboulanger (Louis).	Leboulanger (Aug.).	Bessin.		Jacquette.
Fleury.	Heleine.	Boissel.	Gosselin.	Hennequin.
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Bézar.	Martin.	Guillot.
Mesnil.	Falaize.	Cabart.	Duvar.	Pezet.
Sauvey.	Tripey.	Fessier.	Duhoux.	Prével.
Le Costey (Félix).	Paris.	Brault.	Avoine.	Fossard.
Ladvenu.	Lecouvey.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Sauvey.		Fossard.
Letellier.	Lesdos.	Mouchel.	Leclerc.	Jacquot.
Lamotte.	Auvray.	Lethimonnier.	Beaumont.	Pinel.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
CANTON DES PIEUX §. Population :								
LES PIEUX.....	4419	1531	☒	14455 70	86	65	20	»
Benottville.....	502	828	Les Pieux.	5281 15	59	08	18	3
Bricqueboscq.....	435	805	Grosville.	4752 93	83	05	16	8
Flamanville.....	1413	736	☒	8718 24	93	71	26	6
Grosville.....	804	1381	☒	8749 70	81	63	20	5
Héauville.....	467	1079	Flamanville.	4277 17	97	75	15	10
Helleville.....	303	588	Les Pieux.	3050 »	92	71	17	6
Le Rozel.....	327	558	<i>idem.</i>	3308 17	91	63	24	4
Pierreville.....	630	1012	<i>idem.</i>	7355 03	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc.....	202	358	Grosville.	2659 13	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard.....	752	1382	Les Pieux.	8758 62	90	62	23	4
Siouville.....	534	639	Flamanville.	5190 83	93	71	21	6
Sotteville.....	326	614	Grosville.	4256 80	91	71	17	6
Surtainville.....	1001	1483	Les Pieux.	9977 94	93	59	28	8
Tréauville.....	806	1327	Flamanville.	10850 73	89	68	20	3
CANTON D'OCTEVILLE §. Population :								
OCTEVILLE.....	2895	775	☒	15532 44	78	72	3	»
Bretteville.....	462	578	Tourlaville.	4297 03	84	82	7	10
Couville.....	494	862	Martinvast.	4362 52	76	64	13	10
Digosville.....	622	927	Tourlaville.	5072 »	83	70	7	10
Equeurdreville.....	5035	507	☒	20268 09	78	77	2	3
Hardinvast.....	450	729	Martinvast.	3257 27	79	67	5	7
Henneville.....	1158	767	Equeurdreville.	7209 92	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval.....	353	1342	Tourlaville.	2602 17	72	67	7	12
Martinvast.....	742	1104	☒	5920 »	80	69	10	4
Nousenville.....	217	381	Octeville.	2070 33	82	76	5	4
Querqueville.....	1247	533	Equeurdreville.	5716 64	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard.....	219	286	Martinvast.	1369 67	73	66	12	9
Sideville.....	329	763	<i>idem.</i>	4491 88	82	71	9	6
Teurthéville-Hague.....	715	1273	<i>idem.</i>	7587 32	81	71	13	10
Tollevast.....	601	1162	<i>idem.</i>	4491 33	74	69	11	9
Tourlaville.....	6831	3287	☒	38882 13	80	79	4	7
Virandeville.....	632	822	Martinvast.	4892 »	81	74	12	9
CANTON DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE §. Population :								
SAINT-PIERRE-ÉGLISE.....	1954	802	☒	16142 07	71	76	17	»
Angoville.....	57	192	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast.....	521	909	<i>idem.</i>	5095 30	74	72	17	5
Canteloup.....	289	428	<i>idem.</i>	3066 33	38	74	19	5
Carneville.....	370	688	<i>idem.</i>	3555 26	79	75	16	4
Clitourps.....	304	630	<i>idem.</i>	4207 »	70	75	19	4
Cosqueville.....	758	860	<i>idem.</i>	8993 50	74	79	20	3
Fermanville.....	1347	1166	☒	7890 61	74	77	21	4
Gatteville.....	875	972	Barfleur.	14994 75	77	81	26	9
Gonneville.....	883	1535	Saint-Pierre-Eglise.	8776 25	74	81	13	6
Gouberville.....	300	270	<i>idem.</i>	3702 »	78	79	24	7
Le Theil.....	724	1383	<i>idem.</i>	5713 25	71	66	14	11
Le Vast.....	842	1304	☒	8542 48	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

9,921 habitants (15 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Bonamy.	Pezet.	<i>Fontaine.</i>	Bertrand.	Leprince.
Mabire.	Vaultier.	Lejeune.	Lefranc.	Lerogueur.
Cottebrune.	Quenault.	Lemieux.	Brochard.	Devilly.
<i>Courtois les Hongues.</i>	Buhot.	Godefroy.	Lefèvre.	Fossard.
Brisset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin.	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Mouchel.	Cord'homme.	Leprovost.
Toulorge.	Lebacheley.	Lemarié.		Bonissent.
Hairon.	Vrac.	Jouninet.	Voisin.	Halbecq.
Lefillastre.	Marion.	Levesque.	Moulin.	Simon.
Mocquet.	Letourneur.	Blondel.		Fontaine.
Sorel.	Godard.	Aumont.	Goguelin.	Trébaol.
Lenoir.	Lefranc.	Gauvain.	Anquetil.	Lemesle.
Bourget.	Bouchard.	Gréard.	Pays.	Lecoq.
Le Cointe.	Le Bégin.	Lemarquand.	Baudry.	Roulland.
Le Bourgeois.	Toulorge-Lecacheur.	Lemaitre.	Cosnefroy.	Lucas.

22,992 habitants (17 communes).

Lesage.	Polet, Mahieu-Laroque.	<i>Doueffe.</i>	Durand.	Abel.
Rouxel.	Planque.	Auvray.	Parey.	Duchêne.
Compère.	Martin.	Tardif.	Luce.	Lecocq.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	<i>Lecarpentirr, Avoine.</i>	Clément.	Auvray.	Assier (M ^{me}).
Truffer.	Hébert.	Poisson.	Lehodey.	Leluan.
Sanson.	Quoniam.	Mosqueron.	Hamard.	Colette.
Germain.	Mahier.	Deux.		Claret.
Robin.	Alexandre	Bonnissent.	Lecostey.	Lovis.
Vrac.	Cousin.	Leforestier.		Roger.
De Couville *.	Cauvin.	Hainneville.	Catteloup.	Simiane.
Orange.	Decarité.	Gautran.		Cauvin.
Laisné.	Bourget.	Manger.	Lebrec.	Coulomb.
Gosselin.	Turbert.	Travert	Bouillault.	Noyon.
Letourneur.	Dupont.	Letanneux.	Auvray.	Leboisselier.
Contant.	Menut, Burnel.	<i>Le Rouvillois; Chauvin.</i>	Drouet, Laloë, Simon.	Bru, Devoyon, Luce.
Lelong.	Douensard.	Le Poil.	L'hôtelier.	Choisnel.

11,220 habitants (20 communes).

Lebas.	Delacour.	N...	Duruel.	
Ernouf.	Lehot.		<i>réunie à Frasville.</i>	
<i>Falottin la Chesnaie.</i>	Folliot.	Caruel.	Catherine.	Laurent.
Trobel.	Le Sacher.	Renouf.	Bigot.	
Mahaut.	Besselièvre.	Hautemanière.	Lefèvre.	Durel.
Delisle.	Heuvel.	Couppéy.		Martin.
Vasse.	Michel.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatome.	Groult.	Louet.	Lecordeant.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Cousin.
Germain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Voidie.
Godel.	Lebourg.	Branthomme.		Ledanois.
Quetteville.	Lelandais.	Mesnil.	Clément.	Durel.
de la Germonière	Thiessalin.	Savary.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
Maupertus	322	333	Saint-Pierre-Eglise.	2814 83	70	73	11	7
Néville	242	348	<i>idem.</i>	4127 33	78	83	24	7
Réthoville	234	340	<i>idem.</i>	2947 72	77	72	23	6
Théville	392	777	<i>idem.</i>	5027 28	76	74	15	2
Tocqueville	475	590	<i>idem.</i>	7062 84	76	77	22	3
Varouville	326	418	<i>idem.</i>	3491 "	75	79	20	3
Vrasville	135	142	<i>idem.</i>	1364 83	76	80	21	4

Suite du CANTON DE

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.									
CANTON DE COUTANCES §. Population									
COUTANCES $\frac{2}{4}$	8107	333	☒	77954 59	28	"	"	"	"
Bricqueville-la-Blouette...	482	625	Coutances.	6804 27	33	5	5	5	5
Camberton	1018	1704	<i>idem.</i>	4170 51	27	6	6	6	6
Courcy	808	1145	<i>idem.</i>	9355 40	34	4	4	4	4
Nicorps	355	563	<i>idem.</i>	4817 80	34	5	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances...	857	881	<i>idem.</i>	9793 66	28	"	"	"	"
Saint-Pierre-de-Coutances.	205	449	<i>idem.</i>	3914 75	28	"	"	"	"
Saussey	710	891	<i>idem.</i>	5551 68	32	6	6	6	6

CANTON DE BRÉHAL §. Population

BRÉHAL $\frac{2}{4}$	1450	1362	☒	13843 54	44	19	19	"	"
Anctoville	169	215	Granville.	1761 40	50	27	27	9	"
Bourey	108	360	Cérences.	1735 "	41	22	22	10	"
Bréville	369	688	Bréhal.	3680 67	50	26	26	7	"
Bricqueville-sur-Mer.....	1404	1464	<i>idem.</i>	10544 "	46	18	18	2	"
Cérences	1917	2242	☒	20485 78	38	18	18	6	"
Chanteloup	338	417	Bréhal.	3025 33	43	21	21	2	"
Coudeville	754	872	<i>idem.</i>	6690 87	46	21	21	2	"
Equilly	335	566	Gavray.	3827 33	44	29	29	13	"
Hudimesnil	1212	1877	Bréhal.	10823 63	50	24	24	5	"
La Meurdraquière.....	444	762	Cérences.	4011 67	43	26	26	11	"
Le Loreur	314	323	<i>idem.</i>	1851 97	41	23	23	7	"
Le Mesnil-Aubert	480	596	<i>idem.</i>	3752 07	36	14	14	11	"
Longueville	501	411	Granville.	4205 "	50	26	26	7	"
Muneville-sur-Mer	619	728	Cérences	6189 67	48	15	15	4	"
St-Sauveur-la-Pommeraye.	473	527	Bréhal.	4076 67	47	27	27	12	"

CANTON DE CERISY-LA-SALLE §. Population

CERISY-LA-SALLE	1701	1685	☒	13996 45	21	14	14	"	"
Belval	402	567	Coutances.	4103 80	27	6	6	7	"
Cametours	786	722	Marigny.	6528 30	17	14	14	6	"
Guéhébert	325	629	Roncey.	4210 "	40	14	14	10	"
Montpinchon	1297	1693	Cerisy-la-Salle.	12142 67	23	12	12	3	"
Notre-Dame-de-Cenilly...	1517	2522	<i>idem.</i>	15008 01	31	18	18	5	"
Ouville	769	1220	Coutances.	6598 92	31	9	9	7	"
Roncey	974	1216	☒	9966 07	29	18	18	7	"
Saint-Denis-le-Vêtu.....	1179	1317	Coutances.	11012 74	38	9	9	12	"
Saint-Martin-de-Cenilly...	521	677	Roncey.	5036 20	23	18	18	9	"
Savigny	670	1016	Coutances.	6536 07	24	9	9	5	"

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

SAINT-PIERRE-ÉGLISE.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Bourdet.	Noyon.	Philippe.	Laronche.	Fouque (M ^{me}).
Cabart.	Roblot.	Briard.		Duvey.
Duhoux.	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Daireaux.	Blaizot.	Lefèvre.	Guillard.
Rouxel.	Birette.	Gouelle.		Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluze.		Ruelle.
Piard.	Leroux.	Lebartel.		Guesnon.

Population : 106,527 habitants.

12,543 habitants (8 communes).

Boissel-Dombreval *	Marie, Saillard.	Tollemér.	Ménard ; Briens.	Mairie ; Percepied (Cours complémentaire).
Lecesne.	Corbet.	Pigasse.	Ménard.	Bouley.
Quesnel.	Laisney.	Hélaine.	Troude.	Lemierre.
Savary.	Laroque.	Costey.	Lefèvre.	Lefilleul.
Périer.	Lbullier.	Lebesnerois.		Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	Tollemér.	<i>réunis à Coutances</i>	
Menard.	Hédouin.	Tollemér.	<i>idem.</i>	
Guenon.	Delacour.	Debroise.	Picot.	Crouin.

10,947 habitants (16 communes).

de la Bellière.	Lemonnier.	Destrés.	Goguelin.	Lucas.
Hélène.	Godal.	Alix.		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.		Pichon.
Le Brun.	Lengronne.	Loisel.		Tétrel.
Thuilliet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Tasse.
Ameline.	Nicole.	Bedel.	Douchin.	Letan.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Leménager.
Frémin.	Lecaillel.	Fouque.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Gouelle.	Laurent.		Lemoussu.
Touroude.	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Guyot.		Yvon.
Tanqueray.	Laurence.	Pellé.		Gautier.
Fauchon.	Letarouilly.	Trehu.	Maupas	Lechevallier.
Néquin.	Beaumont.	Osouf.	Desrues.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Robine.	Vigot.
Coulombier.	Duchène.	Templier.	Tostain.	Boutelou.

10,141 habitants (11 communes).

Gaillard.	Eudes.	Binet.	Desplanques.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Damecour.	Hélaine.	Guilmin.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Boulay.	Lainé.	Thomas (M ^{me}).
Lecomte.	Letarouilly.	Germain.	Lebailly.	Dudouyt.
Duval.	Enée.	Langevin.	Morel.	Guilbert.
Vain de la Brunellère.	Quesnel.	Lecarpentier.	Ledentu.	Marie.
Boulay.	Lengronne.	Hollande.	Lefrançois.	Chardot.
Vigot.	Durand.	Lehamand.	De Saint-Denis.	Viard.
Amy.	Delarue (Jean-Marie).	Huvé.	Sohier.	Tiphaigne.
Lebrun.	Desponts.	Boulay.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Basire.	Joubin.	Polloue.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE GAVRAY §. Population :

GAVRAY	1476	1604	☒	11486	83	34	18	18	»
Grimesnil	485	261	Gavray.	1685	37	31	15	15	6
Hambye	2350	2957	☒	23199	43	25	19	19	8
La Baleine	274	403	Gavray.	1840	20	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	390	675	<i>idem.</i>	4059	33	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	235	239	<i>idem.</i>	4128	33	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	587	923	<i>idem.</i>	4743	»	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	246	334	<i>idem.</i>	1972	»	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	427	478	<i>idem.</i>	3010	»	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	708	1071	<i>idem.</i>	5534	13	40	26	26	6
Lengronne	823	1209	<i>idem.</i>	8837	33	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	528	665	<i>idem.</i>	4004	27	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1225	1671	<i>idem.</i>	13269	88	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	449	585	<i>idem.</i>	2484	37	30	26	26	8
Ver	843	1376	<i>idem.</i>	9160	47	38	22	22	4

CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS §. Population :

LA HAYE-DU-PUITS §	1385	517	☒	14001	58	44	29	29	»
Appeville	557	4321	Prétot.	12583	83	38	46	46	17
Baudreville	274	464	La Haye-du-Puits.	3149	42	51	36	36	7
Bolleville	453	623	<i>idem.</i>	4243	67	46	31	31	2
Canville	324	534	<i>idem.</i>	4678	17	54	39	39	10
Coigny	352	412	Prétot.	4359	»	40	42	42	13
Cretteville	561	682	<i>idem.</i>	7902	23	46	44	44	14
Denneville	568	832	La Haye-du-Puits.	6159	»	54	39	39	10
Doville	509	1018	<i>idem.</i>	5303	83	47	33	33	3
Gerville	183	582	<i>idem.</i>	2707	93	44	28	28	5
Glatigny	319	499	<i>idem.</i>	3049	53	52	37	37	8
Houtteville	197	448	Prétot.	4696	27	41	44	44	15
Lithaire	864	1414	La Haye-du-Puits.	6611	17	42	30	30	5
Mobecq	391	816	<i>idem.</i>	6356	13	44	28	28	4
Montgardon	645	1331	<i>idem.</i>	6850	86	46	32	32	2
Neufmesnil	265	532	<i>idem.</i>	3503	»	36	32	32	2
Prétot	565	814	☒	6182	»	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	656	813	La Haye-du-Puits.	5038	05	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	508	816	<i>idem.</i>	4882	67	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	404	819	<i>idem.</i>	5603	73	50	35	35	6
Saint-Symphorien	310	581	<i>idem.</i>	4933	60	45	30	30	1
Surville	361	746	<i>idem.</i>	3088	67	53	39	39	10
Varenguebec	801	2120	<i>idem.</i>	10164	35	50	36	36	7
Vindfontaine	582	838	Prétot.	7271	50	45	41	41	12

CANTON DE LESSAY §. Population :

LESSAY	1333	2246	☒	11889	51	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	530	672	Lessay.	5974	58	40	26	26	5
Anneville	307	435	Gouville.	2951	25	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	556	980	Lessay.	5910	67	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

10,716 habitants (15 communes).

MM. Gritton. Robine. Pignolet. Leconte. Piel-Ferronnière. Boisnel. Michel. Regnault. Le Breton. C ^{te} de Gourmont. Lechevalier. Marie. Le Coupé. Laurence. C ^{te} de Mobeccq.	MM. Eudes. Quesnel. Quesnel. Lebargy. Auvray. Fréminq. Groult. Joret. Décley. Regnault. Bosquet. Blin. Drieu. Legraverend. Dupont.	MM. <i>Etienne.</i> Morel. <i>Lemasurier.</i> Cosson. Templer. Havel. Dauvergne. Lechartier. Auquetil; Delannay Larose. Thomas. Gautier. Dubois, Lesage. Lemoigne.	MM. Letenneur. Tostain, Vimond. Lepigeon. Hubert. Allain. Lebailleux. Bédouin. Lerouet. Morin. Sévaux. Lecouturier.	MM^{lles} Houet. Legros. Picot. Bataille. Barbé. Hérsent. Hédouin. Auvray. Reffuveille. Godard, Lebigot. Victor. Paysant. Godefroy. Richtel. Tétrél.
--	--	---	---	--

12,026 habitants (24 communes).

Ducloux. Eude. Houssel. Guillebert. Mauger. Vaultier. Jean. Poret. Beuve. Pitance. Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière *	Dolbet. Legigan. Desperques. Lhullier. Canu. Asseline. Pontus. Lemonnier. Hosingue. Levesque. Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte.	<i>Lepetit.</i> Carouge. Drieu. Depériers. Portais. Hallot. Milet. de Saint-Jores. Riquier. Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez. Desval. Massieu. Ollivier.	Thiébot. Letourneur. Hacquebey. Provost. Lefèvre. Martinet. Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marianne. Lefebvre. Lesigne. Lelion. Enault. Mathey.	Galichère. Pelhâte. Fautrad. Roussel. Torel. James. Gaillard. Lebiguais. Martinet (M ^{me}). Sobier. Gautier (M ^{me}). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vaultier. Folliot. Lecesse. Mancel (M ^{me}). Février. Delahaye. Hamard. Sobier. Lepeley. Lehodey.
---	--	---	---	--

11,250 habitants (13 communes).

Fauvel. Butel. Dauvin (Eugène). Tirel.	Jean. Brochard. Dauvin (Léon). Aubin.	<i>Hamel.</i> Auvray. Hérouard. Desmottes.	Colin. Ledoux. Lehérichon.	Loret. Marescq. Lechevretel. Fautrad.
---	--	---	--------------------------------------	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
<i>Suite du CANTON</i>								
Créances.....	2101	2150	☒	9632 83	39	21	21	3
Geffosses.....	924	2031	Gouville.	9988 74	39	14	14	12
La Feuillie.....	525	1384	Périers.	4277 10	32	18	18	6
Laulne.....	478	888	Lessay.	6428 37	36	25	25	6
Millières.....	1001	2030	Périers.	7775 70	31	20	20	8
Pirou.....	1434	2811	Créances.	11585 25	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay.....	641	1876	Lessay.	7382 93	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids.....	262	559	Périers.	3598 17	32	22	22	9
Vesly.....	1058	1637	Lessay.	13778 95	41	26	26	3
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER.....	1045	1002	☒	8749 75	41	10	10	»
Annoville.....	879	851	Montmartin-sur-Mer.	7086 67	43	13	13	3
Contrières.....	596	913	Coutances.	8570 87	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer.....	607	339	Montmartin-sur Mer.	3323 »	40	12	12	2
Hérengruville.....	286	271	Quetteville.	2290 50	43	13	13	2
Hyenville.....	329	331	Coutances.	3001 15	37	7	7	4
Lingreville.....	1391	923	Bréhal.	9908 »	45	15	15	5
Montchaton.....	600	689	Coutances.	4839 17	38	7	7	4
Orval.....	1097	1231	idem.	11959 72	36	6	6	8
Quetteville.....	1453	1586	☒	13182 68	40	10	10	5
Régneville.....	1777	1029	☒	11511 14	40	11	11	3
Trelly.....	1003	1175	Quetteville.	10798 96	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS.....	2644	1453	☒	28756 43	26	16	16	»
Beaupré.....	289	226	Prétot.	2884 66	37	34	34	18
Feugères.....	720	832	Périers.	7454 42	21	15	15	8
Gonfreville.....	361	898	idem.	4307 50	35	23	23	7
Gorges.....	1029	2269	idem.	13258 47	38	25	25	9
Lastelle.....	189	398	Prétot.	2167 92	38	28	28	12
Le Plessis.....	611	1096	idem.	6393 53	35	28	28	12
Marchésieux.....	1262	1975	Périers.	15250 16	23	20	20	8
Nay.....	182	249	idem.	1794 33	34	23	23	7
Sainte-Suzanne.....	181	352	Prétot.	2228 30	44	32	32	16
Saint-Germain-sur-Sèves.....	427	819	Périers.	6878 42	32	22	22	6
Saint-Jores.....	765	1275	Prétot.	11048 67	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny.....	731	1581	Périers.	10427 27	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids.....	425	520	idem.	4296 »	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINTE-MALO-DE-LA-LANDE.....	410	397	☒	2678 17	40	9	9	»
Agon.....	1597	1237	☒	10538 10	41	11	11	4
Ancteville.....	467	773	St-Malo de-la-Lande.	4860 78	38	8	8	8
Blainville.....	1545	1280	☒	10270 54	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

DE LESSAY.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Galusky *	Pacquet.	Adam.	Libor.	Pastoret, Dubon
Fesnier.	Maresq.	Lesaulnier.	Varette.	Beaufils
Hue.	Meslin.	Fras.	Ledanois.	Auvray.
Delaune.	Grandemange.	Leroux.	Hugues.	Givard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Houyvet.	Delarogue
Fourmage.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Chasles
Lelièvre.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebasquier
Dujardin.	Eude.	Hulmer.	Cousin.	Pican.
Duprey-Beuzeville.	Auvray.	Debout.	Villette.	Diesny.

11,063 habitants (12 communes).

Danos.	Pannier.	Le ^{masson} .	Etienne.	Dartheuys
Courois.	Legallais.	Duret ; Lengronne.	Drouet	Tirhardy
Legraverend.	Deguelle.	Giret.	Cléaux.	Esnouff
Nichel d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Chanteclair.	Dudouyt
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Amaline
Dubreuil.	Delamare.	Hauvet.		Angé
Leconte.	Frémin.	Delacour.	Folliot.	René
Delamare (Victor).	Delamare (Pierre).	Chardot.	Houllier.	Ameline
Coulomb.	Le Graverend.	Lefrançois.	Letourneur.	Adde
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	Lebargy.	Barbery, Lefèvre
Lelièvre.	Lebasnier.	Clouard ; Vautier ; Montaigne.		Coubrun.
[d'Académie. Messager, Officier]	Vallet	Adam.	Labaye.	

9,816 habitants (14 communes).

Regnault.	Vallée et Lecomte.	Dolbet.	Le Prince (Soie supérieure).	Cordeau.
Fremin.	Vichard.	Couvert.		Leclerc
De la Conté.	Raulline.	Paquet.	Doucet	Aubry.
Bezard.	Dujardin.	Goueslain.	Lafallier.	Poyer.
Brotelande.	Sanson.	Leblond.	Robine	Jean
Lemoigne.	Regnault.	Papin.		Leccesne
Guillemin.	Lefort.	Lecluze.	Saugrain.	Lenoir
Hébert.	Oger.	Viard.	Lepage	Lefliâtre
Pacary.	Lemarigny.	Gosselin.		Enée
Lair (Frédéric).	Lair (Jean).	Laurence.		Bernard
Palla.	Dujardin.	Leblond.	Biorel.	Choux
Bagot (Jacques).	Leforestier.	Marie.	Alexandre.	Laisnéy.
Lebailly.	Pacary.	Legoubey.	Rose.	Leclerc.
Le Guélinel.		Canto.	Noyer.	

9,421 habitants (13 communes).

Jebenne.	Poullain.	Mauger.	Mariette.	Mariette (M ^{me})
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Esnault.
Guillot.	Bouillon.	Beaufils.		Delarogue
Guillot.	Lebreton.	Chapdelaine.	Harache.	Dujardin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1880.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondi- sement.	du canton.

Suite du CANTON DE

Boisroger.....	402	529	St-Malo-de-la-Lande.	3181 90	41	10	10	4
Brainville.....	231	319	<i>idem.</i>	2651 67	37	7	7	4
Gouville.....	1733	1295	☒	10690 24	44	13	13	5
Gratot.....	635	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8434 97	35	5	5	4
Heugueville.....	549	674	Coutances.	6971 65	42	7	7	6
La Vendée.....	362	503	<i>idem.</i>	3693 33	35	6	6	8
Montsurvent.....	446	833	St-Malo-de-la-Lande.	6220 67	41	9	9	6
Servigny.....	284	395	Coutances.	2769 20	38	7	7	7
Tourville.....	760	903	St-Malo-de-la-Lande.	6725 05	40	8	8	4

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN §. Population :

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ...	1574	1689	☒	15389 48	29	10	10	»
Camprond.....	505	619	Coutances.	3793 37	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard...	988	1198	Marigny.	8603 95	22	14	14	10
La Ronde-Haye.....	514	665	St-Sauveur-Lendelin	4648 23	31	12	12	2
Le Lorey.....	939	1456	Marigny.	11565 17	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus.....	706	498	St-Sauveur-Lendelin	4438 40	24	14	14	5
Montcuit.....	413	384	<i>idem.</i>	2972 75	22	13	13	5
Monthuchon.....	502	764	Coutances.	5732 75	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard.....	1047	2000	St-Sauveur-Lendelin	10539 43	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron...	505	750	<i>idem.</i>	5107 33	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre...	358	484	<i>idem.</i>	2846 20	28	12	12	5
Vaudrimesnil.....	534	603	Périers.	3924 97	31	13	13	13

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

CANTON DE MORTAIN §. Population :

MORTAIN ☒.....	2408	684	☒	18068 89	62	98	»	»
Bion.....	615	1264	Mortain.	5049 07	66	72	4	4
Fontenay.....	429	685	<i>idem.</i>	3369 40	67	68	8	8
Le Neufbourg.....	660	223	<i>idem.</i>	2724 97	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet...	1330	1795	<i>idem.</i>	8740 33	71	78	10	10
Rancoudray.....	400	852	<i>idem.</i>	1663 »	68	73	7	7
Romagny.....	1400	2946	<i>idem.</i>	9994 37	67	71	4	4
Saint-Barthélemy.....	454	679	<i>idem.</i>	2841 93	59	64	4	4
Saint-Clément.....	947	2382	<i>idem.</i>	5537 45	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail.....	608	1404	<i>idem.</i>	4943 »	67	41	6	6
Villechien.....	581	1082	<i>idem.</i>	5337 90	69	78	10	10

CANTON DE BARENTON §. Population :

BARENTON.....	2415	3535	☒	20663 17	72	78	10	»
Ger.....	2231	3936	☒	11065 84	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul.....	1481	2941	Barenton.	13417 92	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley.	1405	2044	<i>idem.</i>	9136 89	77	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Fauvel. Hommet. Laisney.	Villedieu. Desmottes. Jean	Larsonneur. Niobey. Legouche ; Mottin, Picault.	Lurienne. Caubrière.	Lecouillard. Leduc. Leclair, André.
Lerosey. Pignet. Ozon. Gasnier. Esnouf. Dudouyt.	Robiquet. Hébert. Lefebvre. Euvremér. Robert. Fauvel.	Boulay, Duval. Lemétais. Cardin. Gaignon. Durier. Blanchet.	Herbet. Barbet. Desplanques. Ozouf.	Lechardeur, Lion. Regnault. Marie Lair. Laurent. Lecardonnel.

8,605 habitants (12 communes).

Lemaitre. Guesney. Lerouxel. De St-Denis (Louis). Ozouf. Fremond. Groult. Tesson. Toulorge. Lebailly Laisney. Rupalley.	Ledentu. Defonteney. Legrand. De St-Denis (Prosp.). Lechevallier. Poutrel. Groult. Lejcune. Lccacheux. Desaintdenis. Ledot. Guilbert. Lecanu.	Fontaine. Anger. Bezard. Drouet. Gautier. Delaroque. Lejcune. Gohier. Falaise. Legrand. Huard. Hélène.	Duval. Le Rebourg. Julienne. Patric. Arondel. Anger. Lemarinel. Hélie. Mesnage. Dusiquet. Quesnel.	Lion. Adeline. Guesney. Sublin. Plantegonest. Caillard. Lefrançois. Jacquet. Heuguet. Gosselin. Edine. Anger.
--	---	---	--	--

Population : 64,680 habitants.

9,832 habitants (11 communes).

De Bailliencourt. Le Maignan. Leclerc. Brisou. Boulangier. Ledenais. Legrand (An ^{le})* Martin. Delatouche. Gaudin de Villaine. Hamon.	Delaunay. Anfray. Couette. Garnier. Breillot. Millet. Saoul. Clouard. Robida. Moisseron. Monder.	Lepeltier. Pillay. Lepesteur. Colas-Lavigne. Fouasse. Lelandais. Lenicolais. Maillard. Théault. Salmon. Pasquer.	Alexandre. Lebugle. <i>réuni à Mortain.</i> Hollande. Sineux. Louise. Desdevises. Legoubey. Liot.	Lebugle (M ^{me}). Legros. Vve Lebec. Labigne. Delaunay. Pasquier. Boisroux. Boisroux.
--	--	--	---	--

9,832 habitants (4 communes).

Bechet. Catelain. Bourguignon. Malon.	Petit. Grandorge. Vezard. Le Sergent.	Desclos. Houssin. Gosse. Mauduit.	Lenoir. Dumont. Vigot. Provost.	Foinet. Prie, Degrange, Habes. Groult, Picque- nard. Boëda.
--	--	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON D'ISIGNY §. Population :

ISIGNY	337	425	☒	2432	»	67	68	20	»
Chalandrey	565	768	Isigny.	3674	83	67	65	20	»
La Mancellière.....	510	750	<i>idem.</i>	3709	93	60	60	18	4
Le Buat.....	451	457	<i>idem.</i>	2920	90	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs.....	350	461	<i>idem.</i>	2398	87	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault.....	505	969	<i>idem.</i>	3739	80	65	66	24	4
Les Biards.....	801	1060	St-Hilaire-du-Harc.	6037	47	70	71	23	3
Montgothier.....	510	750	Isigny.	3961	27	63	63	21	6
Montigny.....	511	903	St-Hilaire-du-Harc	4103	75	29	60	15	8
Naftel.....	260	276	Isigny.	1528	60	64	63	17	4
Vezins.....	523	775	<i>idem.</i>	4338	83	73	63	27	5

CANTON DE JUVIGNY §. Population :

JUVIGNY.....	789	750	☒	4347	58	60	60	10	»
Bellefontaine.....	358	673	Juvigny.	2133	83	62	62	»	4
Chasseguey.....	191	308	<i>idem.</i>	1162	47	66	63	11	6
Chérencé-le-Roussel.....	800	1009	<i>idem.</i>	5229	17	57	57	11	5
La Bazoge.....	324	580	<i>idem.</i>	2537	20	64	64	8	1
Le Mesnil-Adelée.....	423	678	<i>idem.</i>	2896	93	58	58	18	8
Le Mesnil-Rainfray.....	621	1147	<i>idem.</i>	4079	83	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve.....	682	1174	<i>idem.</i>	4982	25	57	57	13	3
Reffuveille.....	1289	2234	<i>idem.</i>	7975	47	57	57	17	7

CANTON DU TEILLEUL §. Population :

LE TEILLEUL.....	2150	3048	☒	47302	42	74	82	14	»
Buais.....	1327	1779	☒	8069	22	80	80	17	8
Ferrières.....	173	345	Buais.	1714	33	77	80	14	6
Heussé.....	727	1457	Le Teilleul.	4816	70	79	86	18	4
Husson.....	766	1356	<i>idem.</i>	7325	83	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois.....	230	477	<i>idem.</i>	2547	»	73	80	12	4
Saint-Symphorien.....	440	675	St-Hilaire-du-Harc.	3250	78	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux.....	1138	1716	<i>idem.</i>	7291	25	85	76	19	14

CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET §. Population :

ST-HILAIRE-DU-HARCOUET.....	3906	995	☒	30517	64	77	69	15	»
Chevreville.....	277	441	St-Hilaire-du-Harc.	2564	78	68	69	13	6
Lapenty.....	931	1488	<i>idem.</i>	7666	33	75	69	11	7
Le Mesnard.....	697	977	<i>idem.</i>	4459	18	67	68	11	7
Les Loges-Marchis.....	1438	1988	<i>idem.</i>	9044	48	81	73	19	4
Martigny.....	702	888	<i>idem.</i>	4984	57	63	65	16	6
Milly.....	667	964	<i>idem.</i>	5609	17	75	72	11	7
Moulines.....	460	731	<i>idem.</i>	3103	08	83	75	17	6
Parigny.....	1267	1162	<i>idem.</i>	7096	53	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelles..	1035	1525	<i>idem.</i>	6722	68	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles..	1616	1965	<i>idem.</i>	10307	32	84	77	23	8
Virey.....	1259	1693	<i>idem.</i>	9086	33	80	63	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

5,323 habitants (11 communes).

MM. Foisil. Jouenne (J.). Danguy. Blouin. Touroul. Guérin. Davy. Lechat. Mazier. Jouenne. Morin.	MM. Varin. Aubert. Guilmin. Aubert. Mazier. Mahé. Martin. Sauvé. Macé. Datin. Pelchat.	MM. <i>Levesque.</i> Simon. Brault. Lemoine. Faucheux. Moisseron. Piton. Ménard. Leroux. Prével. Lair.	MM. Normand. Bocage. Levivier. Trochon.	MM^{lles} Vauprès. Letouzé. Filâtre. Desloges. Tencé. Costentin. Hamel. Morin. Gautier. Roblin. Costard.
--	--	--	--	--

3,477 habitants (9 communes).

Grossin. Clouard. De Verdun. Loisel. <i>Coeur de la Chesnitière.</i> Aguiton. Besnier. Mazure. Turquetil.	Ravlin. Dussault. Martin. Bazin. de Saint-Germain. Hédou. Georget. Sachet. Loyvet.	<i>Leroy.</i> Guesdon. Dupont. Jamault. Challier. Fromentin. Leroy. Fontaine. Gautier.	Lefranc. Jouault. Gautier. Blondel. Delafontaine.	Pierre. Herbel. Enouf. Couette. Robert. Dardenne. Aguiton. Hamel. Poullain.
---	--	--	---	---

6,951 habitants (8 communes).

Malon. Couillabin. Jouin. d'Avenel. Louvot. Grandin. Hamon. Tencé (Pierre-Marie).	Ruault. Rouel. Hélie. Potier. Buisson. Gautier. Guillemin. Tencé (Eugène-Pierre).	<i>Duval.</i> Genson. Poullain. Lebedel. Fautrel. Delafosse. Vautier. Lemesle.	Blin. Goupil. Lemenuet. Danguy. Tillault.	Tencé, Heime!, Gazengel. ^{Louar-} Leconte. ^{chaud.} Macé. Debesne. Genson. <i>Ecole libre.</i> Davoux.
--	--	---	---	---

14,255 habitants (12 communes).

Genest. Viel. Lucas. de Beaurepaire. Hantraye. Vaudouer. Legrand (Art.) * Fremin. Martin. Chéron. Boucé. Pays.	Pleutin, Pinel. Bochin. Landry. Bagot. Lepauvre. Dupont. Pacilly. Restoux. Blouin. Badiche. Alleaume. Dupont.	<i>Leroy.</i> Couillard. Yger. Gazengel. Margueritte. Lehurey. Levillain. Pillay. Quesnel. Corbe. Philippe. Pillay.	Lemonnier. Desilles. Durel. Villedieu. Le Capitaine. Durand. Lebigault. Rault. Coulon.	Lechanoine. Bliard. Dugué. Pinard. Théault. Genevée. Gastebois. Planté. Leprieur. Duclos. Costentin. Ruel.
---	--	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Ourville	740	1184	Portbail.	7813	93	62	41	28	8
Portbail	1869	2107	☒	16640	58	64	43	29	0
St-Georges-de-la-Rivière ..	377	327	Barneville.	2462	23	67	46	32	5
Saint-Jean-de-la-Rivière...	220	358	<i>idem.</i>	2277	33	68	47	31	2
Saint-Maurice	402	745	<i>idem.</i>	3689	08	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise..	252	539	<i>idem.</i>	1512	33	74	51	23	8
Senoville	308	717	<i>idem.</i>	3011	»	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont..	418	1024	<i>idem.</i>	3653	52	75	57	24	7

CANTON DE BRICQUEBEC §. Population :

BRICQUEBEC.....	3647	5142	☒	37269	53	70	52	13	»
Breuville	410	841	Sottevast.	3642	17	78	62	16	10
Les Perques.....	252	485	Bricquebec.	2378	08	74	53	18	5
Le Vrétot	833	2056	<i>idem.</i>	9140	08	77	59	20	7
Magneville	513	949	<i>idem.</i>	7307	83	62	51	10	9
Morville	340	708	Valognes.	6324	»	63	51	6	11
Négreville	1022	1642	<i>idem.</i>	11352	57	63	55	6	7
Quettetot	675	1243	Bricquebec.	5650	83	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	840	1716	Sottevast.	7136	29	78	60	17	8
Sain-Martin-le-Hébert....	190	213	<i>idem.</i>	1497	»	75	57	32	5
Sottevast	868	1985	☒	7380	03	70	62	76	7

CANTON DE MONTEBOURG §. Population :

MONTEBOURG	2149	588	☒	19373	88	51	56	7	»
Azeville	185	300	Montebourg.	2384	33	49	54	14	7
Ecausseville.....	142	524	<i>idem.</i>	4925	60	49	55	11	4
Emondeville.....	466	529	<i>idem.</i>	6338	33	48	54	11	4
Eroudeville	191	487	<i>idem.</i>	3931	17	50	58	9	2
Flottemanville.....	274	485	<i>idem.</i>	4718	34	56	51	4	5
Fontenay	459	814	<i>idem.</i>	7465	42	52	58	12	5
Fresville	712	1389	<i>idem.</i>	13610	67	47	51	13	6
Hémevez.....	243	430	<i>idem.</i>	4177	33	59	49	6	6
Joganville	146	287	<i>idem.</i>	2775	80	49	53	10	3
Le Ham	232	387	<i>idem.</i>	4311	46	56	50	10	5
Lestre.....	536	759	<i>idem.</i>	6827	33	60	64	11	8
Ozeville	245	469	<i>idem.</i>	2964	92	56	60	11	4
Quinéville	322	460	<i>idem.</i>	4396	58	57	63	14	7
Saint-Cyr	205	570	<i>idem.</i>	3681	50	54	60	5	4
Saint-Floxel.....	502	846	<i>idem.</i>	8134	97	53	57	9	2
St-Germain-de-Tournebut..	668	1391	Valognes.	8817	37	58	62	8	6
Saint-Marcouf.....	328	1353	Montebourg.	11887	08	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville .	261	361	<i>idem.</i>	3490	03	56	61	9	5
Sortosville	140	348	<i>idem.</i>	1998	48	56	52	6	4
Urville	274	515	<i>idem.</i>	4526	50	59	48	7	7
Vaudreville	166	302	<i>idem.</i>	1914	»	55	60	10	4

Maires.	Adjoins.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	----------	-----------------------------	---------------	---------------

DE BARNEVILLE.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Noël.	Vasselin.	Lefranc.	Dumonchel.	Fauvel.
Legriffon.	Fenouillères.	Mahieu, Lefèvre.	Besnard.	Lizieux.
Besnard.	Luce.	Fourmage.	Antoine.	Gauvain.
Le Cannellier.	Cauchard.	Leherpeur.		Lebreton.
Burnel.	Lerouillois	Bazurais.		Mahié.
Desprez.	Godrel.	Delacour.		Eudes.
James	Mauger.	Pillet		Leforestier.
Desprey.	Cosniam.	Vilquin.		Vrac.

9,590 habitants (11 communes).

De Traynel.	Prével, Mesnage.	<i>Caillemer</i> ; Marie, Tollemer.	Lecavelier.	Houssin, Retout, Anne.
Lemarinel.	Jeanne.	Digard.	Hubert.	Beuve.
Langlois.	Cosnefroy.	Lesavourey.		Lamache.
Mendret.	Le Pesqueur.	Lemarinel.	Leconnétable.	Chapey (M ^{me}).
Lemarié (Jean).	Lemarié (Victor).	Denis.	Marie.	Bréchant.
Larquemin.	David.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Lepetit.	Gardin.	Herbin.	Travert.
Le Rouvillois.	Hamel.	Moulin.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Couppéy.	Mabire.	Lemarinel.	Lemoyné.	Lesavourey.
Lebarbenchon.	Jacqueline.	Leneveu.		Lemonnier.

9,149 habitants (22 communes).

Lemor.	Capron.	<i>Dallain.</i>	Le Tourneur.	Leroyer.
Féron.	Leforestier.	Cauvet.		Auvray.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.	Simon.	Leroux.
Legoupil (Charles.)	Le Goupil (Omer).	Leblastier.		Lemonnier.
David.	Agasse	Boullot.		Anne.
Legoupil.	Huet.	Godefroy.	Magnin.	Poulain.
Olivier.	Lefret.	Onfroy ; Leroy.	Leverdier.	Iacolley.
Lecouflet.	Duchemin.	Osmont.		Brière.
Folliot.	Gilles.	Cottebrune.		Lerendu.
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Mouchel.	Vermont.		Delabroize.
Rolland.	Legambier.	Guyot.	Hérault.	Leforestier.
Drouin.	Lechevalier.	Levesque.		Paisnel.
Ferrand.	Legendre.	Gaslonde.	Doucet.	Daniel.
Renouf.	Lesaché.	Pergeaux.		Lebarbenchon.
Lefrançois.	Leboulanger.	Villain (dit Marais).	Orange.	Bigard.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Thomelin.	Durand.
C ^{te} de Pontgi-	Le Métais.	Godefroy.	Marie.	Vauprés ; Lehuby.
baud *				
Groult.	Pouppéville.	Benoist.		Roulois.
Leridez.	Dupont.	Seigneurie.		Gobel.
Lemoigne-Dutailis.	Lehartel.	Roulland.		Perier.
Leroy.	Hallot.	Ogé.		Lehadouey.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE QUETTEHOU †. Population :

QUETTEHOU	1197	1691	☒	18288	58	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	594	600	☒	9574	13	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	194	244	Quettehou.	1975	»	60	64	13	6
Barfleur	1065	95	☒	5802	87	74	79	25	9
Crasville	365	717	Quettehou.	5661	23	59	64	11	6
La Pernelle	362	715	<i>idem.</i>	5652	23	69	74	20	4
Le Vicel	303	474	Anneville-en-Saire.	3234	67	71	75	21	5
Montfarville	1218	517	Barfleur.	10952	90	73	77	25	8
Morsalines	343	365	Quettehou.	3824	40	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	448	686	<i>idem.</i>	5305	20	58	63	11	7
Réville	1530	1864	St-Vaast-la-Hougue.	15451	80	71	76	22	7
Sainte-Généviève	462	495	Barfleur.	8834	»	74	78	24	8
Saint-Vaast [†]	2844	630	☒	24682	85	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1143	2146	Le Vast.	16128	23	63	68	12	7
Valcanville	725	645	Anneville-en-Saire.	8823	»	73	74	20	7
Videcosville	143	251	Quettehou.	1583	83	59	65	12	7

CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE †. Population :

SAINTE-MÈRE-EGLISE	1413	1770	☒	25691	56	41	47	17	»
Amfreville	717	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8839	83	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	101	585	Ste-Marie-du-Mont.	5135	»	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	196	640	Sainte-Mère-Eglise.	6214	»	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	70	204	<i>idem.</i>	2499	93	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	356	433	Pont-Labbé (Picau-ville).	4460	39	46	39	21	8
Blosville	406	422	Sainte-Mère-Eglise.	4633	67	37	42	21	4
Boutteville	165	182	Ste-Marie-du-Mont.	2445	»	41	44	24	7
Brucheville	300	1139	<i>idem.</i>	13361	17	43	45	27	10
Carquebut	483	825	Sainte-Mère Eglise.	10080	37	42	46	22	5
Chef-du-Pont	347	376	<i>idem.</i>	4760	83	41	44	20	3
Ecoqueneauville	121	352	<i>idem.</i>	3185	»	31	47	20	3
Foucarville	253	505	<i>idem.</i>	5899	92	47	52	19	7
Gourbesville	404	816	<i>idem.</i>	7733	83	52	44	15	8
Hienville	143	403	Ste-Marie-du-Mont.	4730	67	38	43	23	7
Houesville	352	499	<i>idem.</i>	4200	58	35	40	24	7
Liesville	317	618	Sainte-Mère-Eglise.	4840	96	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	231	470	<i>idem.</i>	4037	17	44	34	15	3
Picauville	2380	1906	Pont-Labbé.	28029	27	47	41	18	10
Ravenoville	548	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10419	50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	265	583	<i>idem.</i>	5604	67	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	548	836	<i>idem.</i>	25281	83	46	51	21	9
Saint-Martin-de-Varreville	1322	2977	☒	7173	25	38	44	26	9
Sebeville	104	288	Sainte-Mère-Eglise.	2917	»	38	44	22	5
Turqueville	304	520	<i>idem.</i>	5753	75	43	49	21	4
Vierville	104	376	Ste-Marie-du-Mont.	3542	»	36	41	27	10

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

13,036 habitants (16 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Colas-Corderie. du Mesnildot. Tiphaigne. Hay. Basroger. Lapierre. N... Hébert-Dumanoir. Colas. Leconte. De Caumont. Langlois. Hamelin. Legoupil. Anthouard. Godefroy.	Lefèvre. Hébert. Fortin. Alexandre. Onfroy. Enault. Barreaux. Legrin. Leguay. Folliot. Lefauconnier. Mauviot. Ardouin, Bidault. Bouché. Mouchel. Cartot.	Bagot. Lanon. Thin. Cauchon Onfroy ; Launay. Brégis. Lemaigre. Vastel. Leconte. Leroulley. Leroy. Lefèvre. Jouenne. Bedel. Blestel. Bouillon.	Postel. Guilbert. Belliard. Lecostey. Anne. Baudry. Deméautis. Laurent. Simon. Lecaudey. Courtois. Lebasnier. Duchêne.	Chalant. Lemarinel. Berson. Lecaudey. Halbecq. Dupont. Labonde. Lefranc. Déméautis. Guilbert. Beuf. Viel. Hubert Beillard. Gosselin. Ruault.

11,950 habitants (26 communes).

Hairoz. Ferey. Bordel. Brohier. Mouton.	Butel. Besnard. Bulot. Henry. Duchemin.	<i>Gautier</i> Dumoncel. Hamel. Lefèvre. Bellot.	Mabire. Laronche <i>Réuni à St-Ger- main-de-Var.</i> Jolinet. Mahier. Thiébot. Lelong. Plantegenest.	Lair. Lecocq. Lemarchand. Lehoux. Hérouard. Hulmel. Viel. Jourdan. Beslon. Alexandre. Doré. Heurtault. Desplanques. Lengronne. Perrodin. Bonnell. Legrand. Carrié. Annezo. Nativelle. Hersent. Brunel. Mahaut. Léréverend.
M ^l e de Beaufort. Lallier. Hays. Levavasseur. Lécuyer. Nicole. Marie (Louis). Letellier. Levavasseur. Corbin-Desman- netaeux. Simon. Pepin. Liot. V ^{te} d'Aigneaux. Masson. De la Gonnivière. Prémont. Osmont. Carel. Duval-Lemonnier. Levert.	Fautrat. Lepelletier. David. Lenourry. Anger. Gouhier. Marie (Alphonse). Besnard. Blazot. Desplanques. Vautier. Langlois. Rabey. Sehier. Lepraële. Huet. Dupuis. Renouf. Larose. Menant. Gamas.	Blanchère. Cousin. Lecot. Lajoie. Vindard. Paisant. Lecavelier. Joly. Hurel. Aubrée. Leduc. Chancé. Simonne. Lepourry. Collette. Moutier. Caruel. Marion. Poignant.	Le Bedel. Dacier. Girard. Beillard. Cahour. <i>Réuni à Blosville.</i> Eliard.	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE §. Population :

ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE $\frac{42}{1}$	2665	3523	☒	31018 60	55	30	14	»
Besneville	1030	1826	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	10775 11	62	36	23	8
Biniville	176	298	<i>idem.</i>	2243 33	54	47	10	6
Catteville	213	456	<i>idem.</i>	2771 »	61	35	10	4
Colomby	700	1116	Valognes.	9867 67	57	48	»	9
Crosville	177	406	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	3285 »	52	43	18	5
Etienville	737	737	Pont-Labbé.	7018 »	40	30	16	8
Golleville	333	546	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	5477 »	61	40	11	7
Hautville	164	422	<i>idem.</i>	3061 »	54	46	11	7
La Bonneville	331	631	<i>idem.</i>	5057 67	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beauptois.	439	776	Pont-Labbé.	5349 17	49	37	19	11
Néhou	1748	3642	St-Sauveur-le-Vic ^{te} .	20031 91	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont . . .	138	168	<i>idem.</i>	1387 47	64	33	22	7
Orglandes	575	926	<i>idem.</i>	9460 25	53	44	10	8
Rauville-la-Place	826	1186	<i>idem.</i>	10795 37	54	41	16	3
Reigneville	65	227	<i>idem.</i>	1066 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	308	499	<i>idem.</i>	3549 33	58	44	13	6
Taillepieu	89	214	<i>idem.</i>	1491 73	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

10,856 habitants (18 communes).

MM. Pain.	MM. Bellet; Mauger.	MM. <i>Cléret</i> ; Aubert; Lefreteur.	MM. Fleury.	MM^{lles} Passilly; Enée.
Prunier. Lebreton. Morin. Diguët. Yonnet. Dorey. De la Bretonnière. Abaquesné de Parfouru.	Guillotte. Lengronne. Giot. Renard. Burnouf. Lagouche. Michel. André.	Lamusse. Duboscq. Blestel. Viel. Tencé. Giot. Jacques. Séblino.	Truffert. <i>réuni à Hauteville</i> Polidor. Rouland. Pillet. Robin.	Esnouf. Marie. Hébert. Beauquesne. Leroux. Chrétien.
Le Clerc. Cottin. Lanierce. Amelin. Cadic. Gamas. Burguet. Desprez. Meslin.	Baudoin. Enquebec. Racine. Cuquemel. Lecappon. Lehadouey. Josse. Lesigne. Lefèvre.	Luce. Jourdan. Etienne; Lamy. Bréard. Lebourgeois. Durel. Allaire. Deslandes.	Lesage. Enquebecq. Adelus; Pantin. Avoine. Giot. <i>réuni à Orglandes</i> Villedieu.	Bernard. Roblot. Maillard; Pasturel. Lecornu. Denis. Dennebouy. Corduan. Lucas.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Boillerault, commissaire de police, à Saint-Lo ; Louiset, idem, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Besnier, commissaire de police, à Avranches ; Rémiot, idem, à Granville ; Reinhard, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Bernard, inspecteur spécial de police, à Granville ; Chaine, commissaire spécial de police, à Pontorson ; Mangon, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Paysant, commissaire central de police, à Cherbourg ; Brain et Pitre, commissaires de police, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.—M. Rouré, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes.—M. Perchet, commissaire de police, à Valognes ; Geslin, commissaire spécial, à Carteret ; Clément, commissaire spécial, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Houyvet O*, premier président ; Thiphaigne, Hue, présidents ; Guillard, Guicherd, Hoffmann, Manchon, Surcouf, Victor Clément, Turbout, Duchemin, Aymé, Piquet, Lemare, Osmont de Courtisigny, Le Bart, Lenoël, Laubet, conseillers.

MM. Faguet *, procureur général ; Lerebours-Pigeonnière, Vaudrus, avocats généraux ; Lénard, Moisy, substituts ; Solange, greffier en chef ; Bottet, Marie, W. Delarue, commis greffiers.

Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président ; Godon, conseiller.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1889-1890.

Première Chambre.

Audiences les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. Houyvet O*, premier président ; Thiphaigne, président ; Guillard, Guicherd, Manchon, Surcouf, Duchemin, Lemare, Le Bart, Laubet, conseillers.

MM. Faguet *, procureur général ; Vaudrus, avocat général ; Moisy, substitut ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis greffier.

Deuxième Chambre.

Audiences les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Hue, président ; Hoffmann Surcouf, Victor Clément, Tubout, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, conseillers ; Lerebours-Pigeonnière, avocat général ; Lénard, substitut ; W. Delarue, commis greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Téphaigne, président ; Guicherd, Le Mare, Le Bart, Laubet, conseillers ; Lénard, Moisy, substituts ; Marie, commis greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompt expédition, publications et ventes.

Président.—M. Lemonnier de Gouville.

Juges.—MM. Simon et Granval, *juge d'instruction.*

Juge suppléant.—M. Le Campion.

Parquet.—MM. Simon, *procureur de la République* ; Morand, *substitut.*

Greffe.—MM. Sicot, *greffier* ; Lorence et Baudry, *commis greffiers.*

Avocats.—MM. Douchin, Dieu, *batonnier* ; Amiard, Lelong, *secrétaire* ; Guillot (Gaëtan), Hardouin.

Stagiaires.—MM. Mesrine, Pommier.

Avoués.—MM. Simon, aîné, Jouanne, *président* ; Hervieu, Dussaux, Thouroude, Pottier, Lehuré.

Huissiers.—MM. Marguerite, *syndic* ; Fauvel, *rapporteur* ; N. . ., *trésorier.*

Audienciers du Tribunal civil.—Cardin, Boscher, *secrétaire* ; Jeanne.

Audiencier de Justice de paix.—M. Leguelinel, huissier, à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce.—M. Hébert, huissier, à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo.—MM. Jeanne, Hébert, Sinel, Leguelinel, Cardin, Boscher, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Marguerite, *syndic*, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Letourneur, à Carentan; Fontaine, à Pont-Hébert; Liot, à Percy; Girauld, Fossard, à Torigni-sur-Vire; Boullay, à Tessy-sur-Vire; Doublet, à Marigny.

Assistance judiciaire.—MM. Delisle, receveur de l'enregistrement; Criquet, *président*, notaire honoraire; Sicot, *secrétaire*; Hervieu, avoué; Daussy, conseiller de Préfecture.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi*, à deux heures de l'après-midi.

Président.—M. Dyvrande.

Juges.—MM. Patry, Hopquin, Hornecker.

Juge suppléant.—MM. J. Gâté, Lesage.

Greffe.—M. Lobrete, *greffier*.

MM. Vaudouer et Lefebvre, agréés et syndics.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *Mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président.—M. Delamare.

Juges.—MM. Bellencontre, *juge d'instruction*: Ponroy, *juge*.

Juge suppléant.—M. Scelles.

Parquet.—MM. Legrin O. A., *procureur de la République*.

Greffe.—MM. Bameule, *greffier*; Gombert et Fossard, *commis greffiers*.

Avocats.—MM. Simon, Scelles, Lemonnier, Layne, *bâtonnier*; Bouvattier (Jules), Frémin, Rachine, Dupérouzel, Bouvattier (Gustave), *secrétaire*; V. Le Montier.

Avoués.—MM. Guillaume, *syndic*; Pouhaer, *président*; Normand, *secrétaire*; Saussey, Lemardeley, Blanchet, Heuvrard, *rapporteur*; avoués honoraires : Fontaine, Levavasseur.

Huissiers audienciers.—MM. Lemasle, *syndic*; Fougeray, *secrétaire*; Artur, Jean.

Huissier résidant à Avranches.—M. Bourguell.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Macé, Goumault, à Brécey; Berihelot, à Ducey; Vallée, Lemarié, François, à Granville; Lainé et Guichard, à la Haye-Pesnel; David et Goussé, à Pontorson; Patris, Feudé, à Saint-James; Fouasse, à Sartilly; Angot, Héaumé, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président*; Tardif, sous-préfet; Provost, receveur de l'enregistrement; Simon, avocat; Saussey, avoué; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. —
Audience le *jeudi*.

Président.—M. Dior (Lucien).

Juges.—MM. Biard, J. Pannier, Langlois.

Juges suppléants.—MM. Béguin, Poirier.

Greffier.—M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Dupérouzel, avocat; V. Lo Montier, avocat; Dauvin, Lemétayer et Vieillard, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles; *mardi et mercredi*, affaires civiles; *jeudi*, adjudications.

Président.—M. Théry, O. I. P.

Juges. — MM. Lofrançois, O. A., *juge d'instruction*; Ameline, Bernard.

Juge suppléant.—M. Perrot.

Parquet.—MM. Delpy, *procureur de la République*; Houyvet, *substitut*.

Greffe.—MM. Hauvet, *greffier*; Oury et Hébert, *commis greffiers*.

Avocats.—MM. Boulement-d'Ingreward, Favier, Lucas, A. Liais, Lecarpentier, Legrin, Chatel.

Avoués.—MM. Lemagnent, Féron, *syndic*; Francis Brière, Drouet, *président*; Leblond, *secrétaire*.

Huissiers audienciers.—MM. Lecarpentier, Vincent, Ledanois.

Tribunal de commerce.—MM. Vincent, Lecarpentier, Gautier et Ledanois.

Justice de paix.—MM. Vincent et Lecarpentier.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Léger, aux Pieux; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise; Rébuffet, à Octevillo.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois):

MM. Diousidon, conservateur des hypothèques, *président*; Martinet, sous-préfet; Legrin, avocat; Orry, ancien avoué; Leblond, avoué; Hauvet, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience, le *vendredi*.

Président.—M. Hainneville.

Juges.—MM. Lesage, Langlois, Buhot (Eugène).

Juges suppléants.—MM. Menut, Henri, Noyon, Cottel.

Greffe.—M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président.—M. Jartel.

Juges.—MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction* ; Dalidan, Renault, *juges* ; Rabec, Lumière, *juges suppléants*.

Parquet.—MM. Dudouyt, *procureur de la République* ; Marchand, *substitut*.

Greffe.—MM. Dorléans, *greffier* ; Le Monnyer, Duval et Levenard, *commis greffiers*.

Audiences : *Lundi*, criées à 10 heures du matin ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi et jeudi*, audience civile à midi.

Avocats.—MM. Marie, Leterrier, Barbier, Delcung, Guidon, Sarot, Dupérouzel, *bâtonnier* ; Chevalier, Rabec, Gritton, Amy, Larivière, Galusky, Leterrier.

Avoués.—MM. Delaunay, *président* ; Vilain, *syndic* ; Lejolivet, *rapporteur* ; Jean, *secrétaire-trésorier* ; Daniel, Courairie.

Huissiers audienciers.—MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Anquetil.

Tribunal de commerce.—MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Anquetil, Ledentu, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Chesnay, à Bréhal ; Nicole, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Bézard, à Gayray ; Corbin, Genvrin, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quetteville ; Desplanques, Lemoine, à Périers ; Voisin, jeune, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire.—MM. Pascal, sous-préfet, *président* ; Saillard, ancien notaire, *vice-président* ; Delaunay, avoué ; Marie, avocat ; Dudouyt, receveur de l'enregistrement ; Dorléans, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président.—M. Baize.

Juges.—MM. Ridet, Jouvot, Girre.

Juges suppléants.—MM. Daireaux, Salettes.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales.—Audiences : *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président.—M. Lefaverais.

Juges.—MM. Hommet et David.

Juges suppléants.—MM. N .., N...

Parquet.—M. Guilnard, *procureur de la République.*

Greffes.—MM. Lemièrre, *greffier*; Legoux, Rageot et Allain, *commis greffiers.*

Avocats.—MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay.

Stagiaire.—M. Leteinturier-Laprise.

Avoués.—MM. Lesoudier, Poullain, *président*; Vautier, *rappor-*
teur; Delaunay, Lemardeley, *syndic*; Radoul, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers audienciers.—MM. Macquin, Guihard, Ollivier, rési-
dant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Lemoine, à
Barenton; Calé, à Isigny-Paindavaine; Bachelot, Boucey, à Saint-
Hilaire-du-Harcouët; Dolleria, à Juvigny-le-Tertre; Desfeux, à
Saint-Pois; Leroy et Juhel, à Sourdeval; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire.—MM. Salanson, sous-préfet; Poullain,
avoué; Gérard, ancien avocat; Jayet, receveur de l'enregistrement;
Lecrecq, avocat; Lemièrre, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal
de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences :
mardi, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi*
et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; —
samedi, rapports en toutes matières ; jugements en Chambre du Conseil.

Président.—M. Le Clerc.

Juges.—MM. Mabire, *juge d'instruction*; Viel.

Juges suppléants.—MM. Costard, Marc.

Parquet.—M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la*
République.

Greffes.—MM. Guimond, *greffier*; Hamel et Lecroisey, *commis*
greffiers.

Avocats.—MM. Foulon, Lecacheux, Goubeaux, Baillocl, Delangle,
Sallé, Leroy, Guillot, de Resbecq, Dépret.

Avoués.—MM. Bitot, Braffin, Thouin, Breillot, Lepetit, Le Grusley,
Cruchet.

Huissiers audienciers.—MM. Lendormy, Leterrier, Demare.

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Lendormy, Leterrier,
Demare, Lelong.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Dancel, à Bar-
neville; Authouard, à Bricquebec; Mendret et Butel, à Sainte-
Mère-Eglise; Le Mièrre, à Picauville; Burnouf, à Montebourg;
Bouchel, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire.—MM. Le Méricier, sous-préfet; Céron,
receveur de l'enregistrement; Le Grusley, avoué; Dubois, notaire;
Dépret, avocat; Guimond, *secrétaire.*

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
----------	----------------	-------------	------------

Arrondissement de Saint-Lo.

	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Porquet	Pommier, Criquet	Letrésor.
Canisy	Leturc	Leconte, Heussebrot	Durand.
Carentan	Lenoël	Boisset-Dombrevail, Bertrand	Legrand.
Marigny	Morel	Niobey, Lemoigne	Legrand.
Percy	Vilquin	Sévaux, Le Pesant	Buval.
Saint-Clair	Vigot	Madelaine, Gancel	Darondel.
St-Jean-de-Daye.	Thouin	Leclerc, Pézeril	Le Bouteillier.
Tessy-sur-Vire	Poullain	Chasles, Mithois	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Gardin	Le Roquais, Pommier	Lejeune.

Arrondissement d'Avranches.

	MM.	MM.	MM.
Avranches	Basire	Lemardeley, Desdoutils	Daubigny.
Brécey	Bidois	Lanos, Denis-Thiendière	Piel.
Ducey	Leguidecoq	Juin-Duponcel, Baron	Dupont.
Granville	Lefébure	Dupérouzel, Le Biez	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Butot	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Porcher	Geoffroy, Lechat	Allain.
Pontorson	Foucher	Trincot, Morel	Goron.
Sartilly	Lefresne	Leménager, Duchemin	Nicolle.

Arrondissement de Cherbourg.

	MM.	MM.	MM.
Cherbourg	Levalois	Orry, Allix	Leroux.
Beaumont	Damourette	Piquot, Louis	Millet.
Octeville	Lemarquand	Pouillat, Vrac	Gire.
Les Pieux	Lequirit-des-Roziers	Lebourgeois, Courtois	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise	Guérin	Touzard, Fleury	Drouet.

Arrondissement de Contances.

	MM.	MM.	MM.
Contances	Guillemette	V. Leloutre, Delauney	Badin.
Bréhal	Tanqueray	Lemonnyer, Ameline	Hue.
Cerisy-la Salle	Savary	Gaillard, Lehodey	Tréhet.
Gavray	Osmond	Lechevallier, Niobey	Guillard.
La Haye-du-Puits	Artu	Ducloux, Gaillard	Lecluze.
Mont-sur-Mer	Couraye-du-Parc	Guillard, Pannier	Lenesley.
Lessay	Dauvin	Lesigne, Dupray-Beuzeville	Larose.
Périers	Le Comte	Lepareux, Lecauf	Dubuisson.
St-Malo-de-la-L.	Davy-Lahurie	Séverin, Sébire	Leguay.
St-Sauv.-Lendel.	Navarre	Toulorge, Lecacheux	Guénon.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
----------	----------------	-------------	------------

Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM.
Mortain	Hardy	Le Bigot, Delaunay...	Lorier.
Barenton	Norgeot.	Montécot, Bourguignon.	Martignon.
St-Hil.-du-Harc	Lesaint.	Lemonnier, Boivent...	Hirbec.
Isigny-Paindav	Caillard.	Guérin, Cruchet.....	Davalis.
Juv.-le-Tertre ..	Costard.....	Grossin, Maincent	Boursin.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Datin, Legeard.....	Le mare.
Sourdev ¹ -la-B ^{vre}	Foubert.....	Almin, N.....	Beaugeard.
Le Teilleul.....	Lamotte.....	Dupont, Mâlon.....	Gesbert.

Arrondissement de Valognes.

	MM.	MM.	MM.
Barneville	Agnès.	Denis, Lepelletier....	Auvray.
Briquebec	Viel.....	Hennequin, Langevin..	Lerouvillois.
Montebourg.....	Le Sachey	Vrac, Roumy.....	Mouchel.
Quettehou.....	Le Marquand ..	Hay, Colas-Corderie ..	Leroux.
St-Mère-Eglise ..	Catherine	Hairon, Lécuyer.....	Raciquot.
St-Sauv.-le-Vic ..	Delisle	Pain, Morin.....	Roblot.
Valognes.....	Sanson	Le Cannelier, Le Grusley.	Simon.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Guillemain, *secrétaire*; Leclerc, Delaunay, à Saint-Lo; Gancel, *président*, à Saint-Clair; Mithois, *rapporteur*, à Domjean; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Desprairies, *syndic*, Boissel-Dombrevail, à Carentan; Heussebrot, à Canisy; Delarue, à Marigny; Leroquais, *trésorier*, Gohier, à Torigni-sur-Vire; Flicher, à Tessy-sur-Vire; Duboscq, à Percy; Lechevrel, à la Chapelle-Enjuger; Charuel, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches—MM. Le Conte-la-Prairie, *président*, Sergent, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis-Thieudière, *syndic*, à Brécey; Aumont, Desfeux, à Ducey; Le Petit, Lamort, *rapporteur*, Taurines, à Granville; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à la Haye-Pesnel; Geoffroy, Darthenay, à Saint-James; Levallois, Morel, à Pontorson; Manuelle, Martin, à Sartilly; Fontaine, Davy, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Pouillat, *président*, à Tourlaville; Hamel, *syndic*, à Saint-Pierre-Eglise; Druet, Roberge, *secrétaire*, à Cherbourg; Vautier, à Beaumont; Giot, aux Pieux, *trésorier*, Lemarquand, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, *rapporteur*, aux Pieux; Le Goupil, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.—MM. Dandeville, Letonnellier,

Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Adam, à Cérences ; Le Rosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Pétron, Gaillard, à la Haye-du-Puis ; Lemonnier, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Savary, à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers, Gallien, Potier, à Blainville ; Delalande, Safray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *secrétaire*, Morel, *membre*, et Hamard, à Mortain ; Fiault et Lebreton, à Barenton ; Guérin, *syndic*, Pantin et Lebrét, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Varin, *trésorier*, à Isigny-Paindavaine ; Cruchet, *président*, au Buat ; Lendormy et Damame, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, *membre*, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Gorron et N..., à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, au Teilleul, Dupout, *rapporteur*, à Sainte-Annie-de-Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, Dubois, Damecour, à Valognes ; Le Breton, à Brix ; Hennequin, Pican, à Bricquebec ; Guiffard, Lechevallier, à Montebourg ; Lemarinel, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Lemerre, à Quettehou ; Mallet, à Saint-Vaast ; Touroul, à Barfleur ; Denis, à Barneville ; N..., à Porthail ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Luce, à Pont-Labbé ; Dalidan, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10^e Corps d'Armée et 10^e Région militaire.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL A RENNES.

Départements formant la 10^e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant en chef le Corps d'armée : CAILLOT C *, à Rennes.

Chef d'Etat-major du 10^e Corps : Colonel Leroy O *, à Rennes.

20^e Division d'infanterie et 5^e, 6^e, 7^e et 8^e subdivision
de la 10^e Région.

Général commandant : VOSSEUR C *, à Saint-Servan.

39^e brigade : Général Zurlinden O *, à Cherbourg.

25^e de ligne. — Colonel Corréard O *, à Cherbourg.

136^e de ligne. — Colonel Gillet *. Portion principale à Saint-Lo.
Un bataillon à Cherbourg.

40^e brigade : Général Jollivet O *, à Saint-Malo.

2^e de ligne. — Colonel Costes O *, à Granville.

47^e de ligne. — Colonel Carpentier *, à Saint-Malo.

5° Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes).

Commandant. — Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

Intendance. — Bénard *, sous-intendant de 2° classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Branchery, chef de bataillon.

Artillerie. — Colonel d'Espinay O*, directeur, à Cherbourg ; chef d'escadron Igot *, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Chef de bataillon Lemardeley *, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Dupuis O*, à Cherbourg.

Substances militaires. — Officier d'administration Miroglio, à Cherbourg.

6° Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant. — Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

Intendance. — Appert, sous-intendant de 3° classe, à Saint-Lo.

Recrutement. — Chef de bataillon Péchoux *, à Saint-Lo.

Remonte. — Capitaine Dumalle *, à Saint-Lo.

7° Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain).

Génie. — Chef de bataillon Renard *, à Granville.

Recrutement. — Major Morier *, à Granville.

GENDARMERIE.

10° LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Filaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. BÉRANGER O*, Colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

Besson, chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.

Legavre, capitaine, à Saint-Lo.

Jardel, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Le Godec, capitaine, à Cherbourg.

Vanloup, lieutenant, à Coutances.

Louison, lieutenant, à Avranches.

Desprès, lieutenant, à Mortain.

Rozel, lieutenant, à Valognes.

Le Guillou, maréchal des logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 5 hommes.	à pied de 5 hommes.	
Saint-Lo	»	1	»	MM. Le Méhauté.
Idem	»	1	»	Pinot.
Idem	»	»	1	Taillandier.
Carentan	»	1	»	Lévêque.
La Perrine	»	1	»	Déroutin.
Torigni sur-Vire	»	1	»	Récourt.
Villebaudon	»	1	»	Doutresoulle.
Saint-Clair	»	1	»	Le Drogoff.
Marigny	»	»	1	Verger.
Canisy	»	»	1	Renet.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Gonet.
Cherbourg	»	1	»	Lahaie Mm.
Idem	»	»	1	Prigent.
Les Pieux	»	»	1	Foucher.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Le Moigne.
Equedreville	»	»	1	Geffroy.
Beaumont	»	»	1	Maffre Mm.
Tourlaville	»	»	1	Saligner.
Avranches	»	1	»	Le Lay.
Idem	»	»	1	Gleyo.
Granville	»	1	»	Brébion.
Idem	»	»	1	Bonenfant.
Villedieu	»	1	»	Pérée.
Pontorson	»	1	»	Briend.
Ducey	»	1	»	Desaintdenis.
Sartilly	»	1	»	Dugardin.
Brécey	»	»	1	Lejeuz.
Saint-James	»	»	1	Prenveille Mm.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Dréano Mm.
Mortain	»	1	»	Mancel.
Idem	»	»	1	Quarantais.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Pélan.
Sourdeval	»	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	»	Lefaucheur Mm
Saint-Pois	»	»	1	Hains Mm.
Barenton	»	»	1	Lefèvre.
Isigny	»	»	1	Galliot.
Coutances	»	1	»	Avice.
Idem	»	»	1	Mancel.
Périers	»	1	»	Bindel.
Gavray	»	1	»	Hue.
Bréhal	»	1	»	Bocage.
Lessay	»	1	»	Simon.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Guesdon.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 5 hommes	à pied de 5 hommes.	
La Haye-du-Puits	»	1	»	MM. Jeanne.
Agon	»	1	»	Le Grand.
Saint-Jores	»	1	»	Leréverend.
Montmartin-sur-Mer	»	1	»	Vaslot.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	»	Josse.
Anneville-sur-Mer	»	1	»	Le Maître.
Valognes	»	1	»	Cornille.
Idem	»	1	»	Paulou.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Rolland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Despréaux.
Saint-Vast	»	1	»	Martel.
Montebourg	»	1	»	Perquis.
Portbail	»	1	»	Crestey.
Bricquebec	»	1	»	Raux.
Barneville	»	1	»	Thomas.
Barfleur	»	1	»	Hairon.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

Lespès GO *, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Descamps O *, capitaine de frégate, chef d'état-major; Perreaux, chef de bataillon d'infanterie de marine; Duval *, Thoret *, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp; Testard *, sous-commissaire de 1^{re} classe, chef du secrétariat de la préfecture maritime; Pottier, sous-commissaire de 2^e classe, secrétaire du conseil d'administration du port.

Majorité générale.—MM. Réveillère C *, contre-amiral, major général; Thounens C *, capitaine de vaisseau, major; Chassériau O * et de Chappedelaine O *, capitaines de frégate, aides-major; Daubanel *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Jomier, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Dantin *, de Castries * et Viard *, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major; Pumpernel *, commissaire-adjoint en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1^{er} conseil de guerre permanent; Piton O *, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Laurens O *, capitaine de frégate en retraite, rapporteur près le 1^{er} tribunal maritime; Receveur *, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1^{er} conseil de guerre.

Majorité de la flotte. — MM. Planche O*, contre-amiral, major de la flotte; Pornain *, capitaine de frégate, aide-de-camp; Serven, enseigne de vaisseau, officier d'ordonnance; Meunier *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Leclerc O*, capitaine de vaisseau, directeur; Foret * et Dufayot de la Maisonneuve *, capitaines de frégate, sous-directeurs; Hamelin, Lejeay, Courmes et de Jonquières, lieutenants de vaisseau, officiers-adjoints.

Génie maritime. — MM. Korn O*, directeur des constructions navales; Gallon O*, ingénieur de 1^{re} classe, sous-directeur; Finot * et Duchesne *, ingénieurs de 1^{re} classe; Voirhaye *, ingénieur de 2^e classe; Bosquillon de Frescheville, sous-ingénieur de 1^{re} classe; Aubusson de Cavarlay, Maurice, Brosser, Bernheim, Vermand, Marit, Dugé de Bernonville, sous-ingénieurs de 2^e classe; Guyot, Révol, Morin, sous-ingénieurs de 3^e classe.

Défenses sous-marines. — Pontillon O*, capitaine de vaisseau, directeur des défenses sous-marines; Fabre de Lamaurelle *, capitaine de frégate, commandant la défense fixe; Andréani Crespel *, Frappier, Ridoux, Pinel, Mazier, Girard la Barcerie, Lacaze et Conrad-Bruat, lieutenants de vaisseau; Clergeau *, mécanicien en chef.

Commissariat. — MM. Avoine O*, commissaire général; Rosset *, Chalette *, Le Brisoy-Surmont *, commissaires; Mallard, Meesemaecker et Martinenq *, commissaires-adjoints; Bazin *, Ménestrel *, Testard *, Martin *, Dragon de Gomicourt, sous-commissaires de 1^{re} classe; Fabre, Gigout, Téphany, Jézéquel, Burtheret, Jean-Pascal, Brière O. A., Phérvong, Wolf, sous-commissaires de 2^e classe; Couraye du Parc, Lelaidier, Le Touzé, Aubry, Ravier, Le Marquand, Lièvre, Godey, Beaugrand, Vanhoutte, aides-commissaires.

Inspection. — MM. Gestin O*, inspecteur en chef; Adam *, Bourée *, inspecteurs.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard *, ingénieur en chef, directeur; Minard, ingénieur ordinaire de 2^e classe; Charbonnel et Dubois, ingénieurs ordinaires de 3^e classe.

Service de santé. — MM. Dugé de Bernonville O*, directeur; Michel *, Dupont *, médecins en chef; Gaultier de Laferrière *, Rit *, et Barre *, médecins principaux; Léo *, Ourse *, Thamin *, Lombard *, Torel *, Merveilleux *, Ludger *, Couillebault *, Castellan *, médecins de 1^{re} classe; Echalié, Valence, Morin, Rousselin, Bergeret, médecins de 2^e classe; Degorce *, pharmacien en chef; Baus, pharmacien de 1^{re} classe; Henry, pharmacien de 2^e classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Cointe, agent administratif principal; Maurice, Boyer, Mahieu, Dounon, Quoniam, agents administratifs; Leprévost, Lepelley, Chesnel, Ozouf, Guillemot, Polidor, Gibert, Mignot, Langevin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Robin, agent comptable principal; Courtois, Lapotaire, Bertaut, Hautsèrre et Le Pogam, agents

comptables ; Monnoye, Fournerie, Aubert, Boulard, Robine, Moreau. Le Dentu, Poupeville, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Thimel, aumônier de l'hôpital maritime.

Bibliothèques. — MM. Trève, conservateur de la bibliothèque du port ; Mesnil, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux. — MM. Pérignon *, Clergeau *, mécaniciens en chef ; Laffisse *, Leclère, Levéjac, Le Hénauff, Quentin, Lagrost, mécaniciens principaux de 1^{re} classe, Roussel MM, Bénabès, Fleury, mécaniciens principaux de 2^e classe.

Inscription maritime. — *Quartier de Cherbourg.* — MM. Mallard *, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime ; Altemer, agent principal du commissariat ; Rossel, agent du commissariat ; Rendu *, trésorier des invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg ; Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Le Neveu, syndic, à Diélette ; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartiers de la Hougue et d'Isigny. — MM. Dubois, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à la Hougue ; Sallé, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime d'Isigny ; Jasset, sous-agent du commissariat, à la Hougue ; Bonniol, sous-agent du commissariat, à Isigny ; Le Biez, syndic, à la Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Prima, syndic, à Isigny ; Longuemare, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — *Division de Cherbourg.* — MM. Dumont O*, capitaine de vaisseau, commandant. — Leygue *, capitaine de frégate, commandant en second ; Deuve *, lieutenant de vaisseau, major ; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Noël, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; Lamson, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie d'inscrits ; Juin, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du recrutement ; Desbans, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie des spécialités ; Duplessis et Malot, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; Martin, sous-commissaire, trésorier ; Barre, médecin principal, médecin-major.

Batteries détachées.—MM. Fiviés, lieutenant-colonel commandant ; Girard du Demaine, chef d'escadron ; Ladret, officier payeur et d'habillement ; Marchandon, médecin de 2^e classe.

9^e batterie. — MM. Larbalétrier, capitaine en 1^{er} ; Pousignon, capitaine en 2^e ; Ribes, lieutenant en 1^{er} ; Pittet, Le Guillouzer, lieutenants en 2^e ; Wargnier, sous-lieutenant.

10^e batterie.—MM. Troude, capitaine en 1^{er} ; Vasset, capitaine en 2^e ; Hune, Steinmetz, lieutenants en 1^{er} ; Dupay, lieutenant en 2^e.

11^e batterie.—MM. Doré, capitaine en 1^{er} ; Petit Le Brun, capitaine en 2^e ; Boins, lieutenant en 1^{er} ; Husson, lieutenant en 2^e ; Girard, sous-lieutenant.

12^e batterie.—MM. Dières-Montplaisir, capitaine en 1^{er} ; Gez, capitaine en 2^e ; Nicole, lieutenant en 1^{er} ; Houssette, Mercey, lieutenants en 2^e ; Chaput, sous-lieutenant.

13^e batterie.—MM. Deviterne, capitaine en 1^{er} ; Boucherie, capitaine en 2^e ; Guigon, lieutenant en 1^{er} ; Audiard, lieutenant en 2^e.

INFANTERIE DE MARINE. — *Etat-Major.* — MM. Boilevé, colonel ; Juville, Bouguié, de La Follye de Joux et Tonnot, lieutenants-

colonels ; Perraux, Herbin, Dufaure, Panier des Touches, Maupas, Vallières, Boistel, Clamorgan, Rivière des Borderies, Noble, Girardot, Roux de Châteaurocher, Michaud, d'Albignac, Monniot, chefs de bataillon ; Martin, commandant major ; Monteil, Martin, Riou, Raffanel de Villeneuve et Brenot, capitaines adjudants-majors ; Recroix, capitaine trésorier ; Tourai, capitaine d'habillement ; Destelle, capitaine de tir ; Connétable, lieutenant adjoint au trésorier ; Hirtzmann, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement ; Poitout, lieutenant, officier d'armement ; Fountas, sous-lieutenant porte-drapeau ; Bellamy, médecin principal ; Dupouy, médecin-major ; Bellard et Duguët, médecins aides-majors.

1^{re} compagnie.—MM. Casse, capitaine ; Lados, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

2^e Compagnie.—MM. N..., capitaine ; N..., lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

3^e compagnie.—MM. Charles, capitaine ; Savy, lieutenant ; Dardaine, sous-lieutenant.

4^e compagnie.—MM. Husson de Sampigny, capitaine ; N....., lieutenant ; Chevalier, sous-lieutenant.

5^e compagnie.—MM. Lamotte, capitaine ; Dagnaux, lieutenant ; Lallemand, sous-lieutenant.

6^e compagnie.—MM. N..., capitaine ; N..., lieutenant ; Durande, sous-lieutenant.

7^e compagnie.—MM. N..., capitaine ; Dumoulin, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

8^e compagnie.—MM. Polacchi, capitaine ; Seurin, lieutenant ; Eymard de la Verrerie, sous-lieutenant.

9^e compagnie.—MM. N..., capitaine ; N..., lieutenant ; Polier, sous-lieutenant.

10^e compagnie.—MM. Olive, capitaine ; Dufour, lieutenant ; Mazet, sous-lieutenant.

11^e compagnie.—MM. N..., capitaine ; Champmartin, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

12^e compagnie.—MM. N..., capitaine ; Santès, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

13^e compagnie.—MM. Josset, capitaine ; N..., lieutenant.

14^e compagnie.—MM. Dubois, capitaine ; N..., lieutenant ; Cuncho, sous-lieutenant.

15^e compagnie.—MM. Limbourg, capitaine ; N..., lieutenant ; Guiltemenot, sous-lieutenant.

16^e compagnie.—MM. Hervé, capitaine ; Lienel, lieutenant ; Bouquet, sous-lieutenant.

17^e compagnie.—MM. Gondalier de Tugny, capitaine ; N..., lieutenant ; Bertrand, sous-lieutenant.

18^e compagnie.—MM. De Lacoste, capitaine ; Brun, lieutenant ; Jules, sous-lieutenant.

19^e compagnie.—MM. Lassalle, capitaine ; Février, lieutenant ; Lhuissier, sous-lieutenant.

20^e compagnie.—MM. Migard-Savin, capitaine ; Florentin, lieutenant ; Kœnig, sous-lieutenant.

21^e compagnie.—MM. Simonin, capitaine ; N..., lieutenant ; Caillau, sous-lieutenant.

22^e compagnie. — MM. N..., capitaine ; N..., lieutenant ; Jacquelin, sous-lieutenant.

23^e compagnie. — MM. Amouroux, capitaine ; Passaga, lieutenant ; Sagols, sous-lieutenant.

24^e compagnie. — MM. Castagnier, capitaine ; N..., lieutenant ; Savy, sous-lieutenant.

25^e compagnie. — MM. N..., capitaine ; Cazalas, lieutenant.

26^e compagnie. — MM. Esmez-Deutout ✱, capitaine ; Lamay, lieutenant ; Mousset, sous-lieutenant.

27^e compagnie. — MM. Durruthy, capitaine ; Chevassu, lieutenant ; Fouquet, sous-lieutenant.

28^e compagnie. — MM. Bécourt, capitaine ; Bernard, lieutenant ; Lapouble-Boyer, sous-lieutenant.

Suite. — MM. Goullé, Bertin, Roiffé, Henry, Bergeollé, Brunet, Louvel, de Damian, Lejeune, Patriarcho, Lombard, Lagarde, Jactel, Viviés, Ferrat, Ruel, Thiériou, Franquet, Thomassin, Botzung, Cortial, Drugeon, Nabat, Jacob, Muller, Pouillard, Joly, Noël, Canivet, capitaines ; Lévy, Gallenou, Pichard, Jeanmaire, Lepaye, Klein, Marchaisse, Collinet, Rolard, Nicard, Bremand, Morin, Mouziols, Ardouen, Ménard, Delaval, Bourderon, Monnoye, Rivière, Pinet, Rey, Talon, Durin, Delmas. Gillant, Desplanques, Sieres, Guérin, Delacour, Dumestre, Meunier, lieutenants ; François, Parizet, Deschamps, Ducaut, de Elobet, Cruchon, Billoir, Munier, Mourin, Martelly, Gassouin, Arnault, Andlauer, Lefebvre, Dardignac, Rey, Koch, Dussaut, Keller, Guillemat, Dagenaux, Lahache, Valton, Jobard, Doué, sous-lieutenants.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — *Commissariat.* — MM. Millet ✱, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont, sous-agent ; Lamusse et Crespin, commis de 2^e classe ; Jean, commis de 3^e classe.

Trésorerie des Invalides. — M. Racine, trésorier de 2^e classe, à Granville.

Hydrographie. — M. Jaffré, professeur de 1^{re} classe.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✱, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville ; Devé, à Genest ; Cardin, à Bréhal ; Philippe de Trémendant, à Carolles ; Pollet, à Avranches.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Trequilly, à Courtils ; Lepeu, à Lingreville ; Bataille, à Champeaux-Bouillon ; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime. — MM. Corre, brigadier ; Catayrade, gendarmes à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Gaillard, chef guetteur ; Hersent (S.), guetteur, à Chausey ; Godefroy, chef guetteur, à Granville (le Roc) ; Constant, guetteur (le Roc) ; Le Breton, guetteur (Chausey).

Quartier de Régnéville. — M. Ométa ✱, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à Régnéville.

Trésorerie des Invalides. — M. Hennequin, préposé, à Régnéville, du trésorier de Granville

Syndics des gens de mer. — MM. Robillard ✱, à Régnéville ; Laforge ✱, à Coutances ; Daliphard ✱, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Regnault, à Régnéville ; Duchemin, à Gouville ; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — M. Parou, à Régnéville.

Electro-stémaphores. — MM. Helloco, chef guetteur ; Hersent (Ed.), guetteur, à Agon.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Drouin O ✱, capitaine de frégate, commandant le *Cuvier* et la station navale de Granville.

M. Gibory ✱, lieutenant de vaisseau, commandant de l'*Alcyone*, à Granville.

M. Villard, 1^{er} maître de manœuvre, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Le Michel, 1^{er} maître de manœuvre, commandant de la *Bécasine*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. LORIEUX O ✱, 2^e classe, rue de Galilée, 43, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC ✱, 1^{re} classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Lecornu O. A. 1^{re} classe, rue Jean-Romain, Caen.

Gardes-mines. — MM. Scheffler, 1^{re} classe, Caen ; Yvart, 1^{re} classe, Flers.

Contrôle des travaux (13^e inspection).

(Infrastructure et Superstructure.)

Inspecteur général. — M. FÉNOUX O ✱. O. I. P., 2^e classe, rue de la Pépinière, 18, Paris.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1^{re} Section (*Carentan à La Haye-du-Puits*).

2^e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret*).

Ingénieur en chef.—M. GOUTON ✱, 2^e classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—M. Leroy, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saint-Lo, d. n. ; M. Renard, d. n., à Cherbourg.

Conducteurs.—MM. Enquebecq, 1^{re} classe, d. n., à Valognes ; Sanson (Th.), 1^{re} classe, d. n., à Coutances.

Commis. — M. Loyer, d. n., 3^e classe, à Cherbourg.

Service ordinaire et hydraulique (14^e inspection).

(Fusionné avec le Service maritime, de la Navigation des Dessèchements et des Chemins de fer)

Inspecteur général.—M. DIXET ✱, 2^e classe, 108, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris.

Ingénieur en chef.—M GOUTON ✱, 2^e classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Renard, à Cherbourg ; Jourde, 3^e classe, à Granville ; Leroy, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saint-Lo.

Service ordinaire et services spéciaux.

Conducteurs. — MM. Saint, conducteur principal, à Avranches ; Enquebecq, 1^{re} classe, à Valognes ; Gardin, 1^{re} classe, à Cherbourg ; Paysant (Désiré), 1^{re} classe, à Cherbourg ; Sanson (Th.), 1^{re} classe, à Coutances ; Simon (A.), 1^{re} classe, à Carentan ; Dubost, 2^e classe, à Saint-Lo ; Fafln, 2^e classe, à Granville ; Loiseau, 2^e classe, à Avranches ; Marie, 2^e classe, à Saint-Lo ; Morin, 2^e classe, à Villedieu ; Omond, 2^e classe, à Saint-Lo ; Savary, 2^e classe, à Cherbourg ; Servain, 2^e classe, à Granville ; Bergot, 3^e classe, à Saint-Lo ; Bernard (B.), 3^e classe, à Saint-Lo ; Desmares, 3^e classe, à Cherbourg ; Jeanne (Eug.), 3^e classe, à Cherbourg ; Hervé, 3^e classe, à Granville ; Languchard, 3^e classe, à Granville ; Lcluan, 3^e classe, à Cherbourg ; Le Magnen, 3^e classe, à Cherbourg ; Paysant (Eug.), 3^e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pitron, 3^e classe, à Granville ; Porée, 3^e classe, à Granville ; Renault, 3^e classe, à Gatteville ; Roulland, 3^e classe, à Cherbourg ; Sanson (A.), 3^e classe, à Granville ; Bazile, 4^e classe, à Granville ; Dumouchel, 4^e classe, à Carentan ; Mabire, 4^e classe, à Carentan.

En service détaché.—MM. Poteaux, 1^{re} classe, chef de division à la Préfecture, à Saint-Lo ; Poupeville, 4^e classe, conducteur-voyer de la ville de Cherbourg.

Commis. — MM. Marest, 1^{re} classe, à Cherbourg ; Tual, 2^e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 3^e classe, à Granville ; Bonnemains, 3^e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3^e classe, à Saint-Lo ; Ferdinand, 3^e classe,

à Saint-Lo ; Pellé, 3^e classe, à Cherbourg ; Robiquet, 3^e classe, à Saint-Lo ; Safrané (Eug.), 3^e classe, à Cherbourg ; Thomelin, 3^e classe, à Granville ; Corre, 4^e classe, à Cherbourg ; Fleury, 4^e classe, à Cherbourg ; Lamy, 4^e classe, à Saint-Lo ; Safrané (Louis), 4^e classe, à Cherbourg ; Turbert, 4^e classe, à Cherbourg ; Wagner, 4^e classe, à Granville.

Officiers et matres de port.—MM. Giot, O. A., capitaine de 2^e classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 2^e classe, à Granville ; Philippes, maître de 2^e classe, à Granville ; Cresté, maître de 3^e classe, à Saint-Vaast, Hauvet, maître de 3^e classe, à Cherbourg ; Le Crest, maître de 3^e classe, à Barfleur ; N... , à Régnéville ; Bazire, faisant fonctions de maître, à Portbail ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Brohier, faisant fonctions de maître, à Carentan ; N...., faisant fonctions de maître, à Carteret.

PHARES ET BALISES.

Inspecteur général de 1^{re} classe chargé de la direction du service.—M. BERNARD (Em.) O. *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef de 1^{re} classe, adjoint à l'Inspection et chargé du service central.—M. Bourdelles O *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des Phares et Balises du Département est confié au personnel du service maritime de la Manche.

VOIES FERRÉES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES QUAIS DES PORTS MARITIMES.

Inspecteur général. — M. DE VILLIERS DU TERRAGE *, rue Barbet-de-Jouy, 30, Paris.

Le service du contrôle local (technique et commercial) est confié aux Ingénieurs, Conducteurs et Officiers du port du service maritime.

Service du Contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS.

Inspecteur général. — M. DE VILLIERS DU TERRAGE *, 2^e classe, ponts et chaussées, 30, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.

Ingénieurs en chef.—MM. WEISGERBER *, O. A. (ponts et chaussées), 2^e classe, chargé du contrôle technique, 26, rue des Ecuries-d'Artois, Paris ; Chabert *, 2^e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle des travaux neufs et de l'entretien, 19, rue Jacob, Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Barbé, 1^{re} classe (ponts et chaussées), à Caen ; Michel, 3^e classe (ponts et chaussées), à Rennes ; Lecornu, 1^{re} classe (mines), à Caen ; Bernheim, 3^e classe (mines), à Rennes.

Conducteurs.—MM. Lavalley, principal, à Caen ; Saint, principal, à Avranches ; Bessy, 1^{re} classe, à Rennes ; Deschateaux, 3^e classe, à Bayeux ; Planchais, 4^e classe, à Rennes.

Commis des ponts et chaussées.—MM. Rigand, 3^e classe, à Rennes ; Danglerd, 3^e classe, à Caen.

Gardes-mines.—Scheffler, 1^{re} classe, à Caen ; Chevreul, 3^e classe, à Rennes.

Commissaires.—MM. Martineau (H.) *, 1^{re} classe, à Granville ; Du Merle, 1^{re} classe, à Bayeux ; Thionnaire, 2^e classe, à Avranches ; N. . . , à Vitré ; Poret, 1^{re} classe, à Dinan ; Lepetit *, 3^e classe, à Cherbourg ; de Masson d'Autume, 4^e classe, à Saint-Lo.

LIGNE DE VIRE A SAINT-LO.

Ingénieur en chef.—M. LUNEAU *, place Saint-Martin, 15, Caen.

Ingénieur ordinaire.—M. Barbé, 1^{re} classe, rue de Bayeux, à Caen.

Conducteur.—M. Leroy, commis faisant fonctions de conducteur, à Caen.

LIGNES DE FOGÈRES A VIRE, DE DOMFRONT A AVRANCHES

Ingénieur en chef.—M. PERRIN *, ingénieur en chef, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Locherer, 3^e classe, à Mayenne ; Chéguillaume, 3^e classe, à Alençon ; Dairaine, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, à Domfront.

Conducteur.—M. Mignan, 1^{re} classe, à Avranches.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.—M. CAVAROC, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du Trésorier général.—M. Griffouil.

Chef de comptabilité.—M. Domet.

Chef du bureau de la perception.—M. Vautier.

Chef de bureau de la dépense.—M. Lecoq.

Caissier.—M. Lemazurier.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Flambart, Garnier, Leguay, Osmond et Bouthreuil.

Recettes particulières.

Avranches.—M. de Drême-Dulion, receveur particulier ; M. Julho, fondé de pouvoirs.

Cherbourg.—M. Chabert, receveur particulier ; M. Hazard, fondé de pouvoirs.

Coutances.—M. Bourdon, receveur particulier ; M. Leloup, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, Receveur particulier ; M. Eustache, Fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, Receveur particulier ; M. Leviandier, Fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.
Drieu, *Canisy*, Dangy, Quibou, *Saint-Martin-de-Bonfossé*, Soules.
Courtel, *Carentan*, Auvers, *Saint-Côme-du-Mont*, *Saint-Hilaire-Petitville*, Brévands, Catz, les Veys, *Saint-Pellerin*.
Legraverend, *Gourfaleur* (résidence à *Saint-Lo*), la Mancellière, le Mesnil-Herman, *Saint-Ebrémond-de-Bonfossé*, *Saint-Romphaire*, *Saint-Samson-de-Bonfossé*.
De *Saint-Stéban*, *la Colombe* (résidence à *Percy*), Beslon, Margue-ray, *Montbray*, Morigny.
Clavreul, *Lozon* (résidence à *Marigny*), la Chapelle-Enjurer, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, *Montreuil*, *Remilly*.
Taillefer, *Marigny*, *Carantilly*, *Hébécérévon*, le Mesnil-Amey, *Saint-Gilles*.
Schnall, *Moyon* (résidence à *Tessy-sur-Vire*), *Beaucoudray*, *Chevry*, *Fervaches*, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, *Troisgots*.
Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, *Maupertuis*, *Montabot*, *Villebaudon*.
Baco, *Pont-Hébert*, *Amigny*, *Cavigny*, le Désert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, *Tribehou*.
Levoy, *Saint-Clair* (résidence à *Saint-Lo*), *Airel*, *Couvains*, la Meauffe, *Moon-sur-Elle*, *Saint-Jean-de-Savigny*, *Villiers-Fossard*.
Pierre, *Sainte-Croix* (résidence à *Saint-Lo*), *Baudre*, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, *Rampan*, *Saint-Georges-de-Montcoq*, *Sainte-Suzanne-sur-Vire*, *Saint-Thomas*.
Brodin, *Sainteny* (résidence à *Carentan*), *Auxais*, *Raids*, *Saint-André-de-Bohon*, *Saint-Georges-de-Bohon*, *Méautis*.
Potier de la Houssaye, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à *Saint-Lo*), *Bérigny*, *Cerisy-la-Forêt*, *Notre-Dame-d'Elle*, *Saint-André-de-l'Epine*, *Saint-Germain-d'Elle*, *Saint-Pierre-de-Semilly*.
Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, *Graignes*, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véron, *Montmartin-en-Graignes*, *Saint-Fromond*.
Garnier, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à *Torigni-sur-Vire*), *Condé-sur-Vire*, la Chapelle-du-Fest, *Montrabat*, *Rouxeville*, *Pré-corbin*, *Vidouville*.

May, *Tessy-sur-Vire*, Bouvigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Poupinel, *Torigni-sur-Vire*, Broctouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

De Tesson, *Avranches*.

Pierre, *Brécey*, Cuvés, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

Lebedel, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacoy), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacoy, Vessey.

Mac-Auliffe, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Mar-cilly, Saint-Quentin.

Garnier, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.

Péguenet, *la Bellière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Le Pelley-Fonteny, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Lemazurier, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Du Laurens de Montbrun (Amaury), *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

Réquier, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Trottet, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugionne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Gautier, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

Pêtre, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Robert, *Sartilly*, Angcy, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lefrançois, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.

Pupin, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Gloumeau, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Clitourps, Gonnevillle, le Theil, le Vast, Varouville.

Lavielle, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Bernard, *les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.

Joublin, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Dupont, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville. Vauville.

Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Garneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville,

Lempérière, *Siouville* (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebost, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Griset, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthoville, Yrasville.

Tirol, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Laurent, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Leheusey, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Dujardin, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Du Laurens de Montribrun (Gaston), *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Lecluze, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouille, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Campaign, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Lallier, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gervillé, Lithaire, Mobeccq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

Tardif, le *Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.
Doux, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hauteville-sur-Mer, Héren-guerville, Lingreville, Montchaton, Rognéville.
Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves.
Regnault, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, La Feuillie, Millières.
Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varen-guebec, Vindefontaine.
Lesage, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Treilly.
Eudine, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsur-vent, Servigny.
Lebel, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.
Charton, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.
Laborde, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.
Cresté, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Nattel, Vézins.
Lebrun, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.
Nicolas, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreuille, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.
Dauteuille, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.
Rollin-Duveau, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.
Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyyon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingoard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.
Hervy, *Sourdeval*, Beauficel, Broctains, le Frosne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.
Bardou, le *Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Baize, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint-Montaigu, Sausse-mesnil, Tamerville, Yvetot.
Harelt, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Généviève, Valcanville.

Le Lièvre, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
Leloutre, *Bricquebec*, les Perques, Le Vréto, Quettot.
Legoux, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.
Laurent, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Florel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.
Hébert, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuille, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
Stracel, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Binville, Colomby, Golleville, Hauteville, Orglandes, Sainte-Colombe.
Groult, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.
Ferrand, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Tourthéville-Bocage, Videcosville.
Pestre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.
Le Loup, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
Clavreul, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varroville, Sébeville, Vierville.
Boulvreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France à Saint-Lo.

Directeur : M. SIMON.

Censeurs : MM. Derbois, Pannier-Lachaussée, Cavaroc,

Administrateurs : MM. Angot, Breton, Levatois, Vaultier, Trocheris, Dary.

Caissier : M. Barreau.

Chef de comptabilité : M. Lefournier.

Commis : MM. Bienvenüe, Pocquet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Delalande.

Caissier : M. de Lorgeril.

Les opérations de la Banque de France, consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 % sur rentes françaises et 75 % sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris, ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. LORIN, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la direction : Rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1^{er} commis : M. Fauvel, à Saint-Lo, rue du Château, 6.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes, de huit heures du matin à onze et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Bontemps, rue Grande-Rue, 7 bis, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—M. Cadiou, contrôleur principal, rue Rampes-des-Halles, à Saint-Lo.—Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Moyon, Percy (partie), Tessy, Sainte-Croix, Saint-Lo.

Carentan.—M. Bony, contrôleur de 2^e classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 93.—Perceptions de Carentan, Pont-Hébert, Saint-Clair, Sainteny, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-Jean-de-Daye, Sainte-Marie-du-Mont, Torigny.

Valognes.—M. Charoy, contrôleur de 1^{re} classe, à Valognes.—Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Cherbourg.—M. Mabile du Chêne, contrôleur principal, à Cherbourg, rue de la Duchée, 12.—Perceptions de Brillovast, Cherbourg, Equeurdreville, Saint-Pierre-Eglise, Tocqueville, Tourlaville.

Briquebec.—M. Bossu, contrôleur de 3^e classe, à Cherbourg, place de la Révolution, 23.—Perceptions de Barneville, Beaumont, Briquebec, les Pieux, Martinvast, Négreville, Portbail, Sainte-Croix-Hague, Siouville.

Coutances.—M. Vallée, contrôleur hors classe, à Coutances.—Perceptions d'Agon, Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, le Mesnil-Bus, Montmartin, Quetteville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Périers.—M. Millet, contrôleur de 3^e classe, à Coutances.—Perceptions de Baudreville, Gorges, la Haye-du-Puits, Lossay, Néhou, Périers, Pirou, Prétot, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Granville.—M. Lubet, contrôleur de 1^{re} classe, à Granville.—Perceptions de Bréhal, Céronces, Granville, la Beslière, Montviron, Saint-Pair, Sartilly.

Avranches.—M. Plunier, contrôleur de 3^e classe, à Avranches, rue de Lille.—Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Isigny, Pontaubault, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier

Villedieu.—M. Bouvattier, contrôleur de 1^{re} classe, à Avranches, boulevard du Sud.—Perceptions de Brécécy, Gavray, Hambye, la Colombe, la Haye-Pesnel, Percy (partie), Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-de-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Contrôleurs adjoints.

MM. Ravailier, Lejoly-Senoville, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE
ET HYPOTHÈQUES.

M. NOBL-DUMARAIS *, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur.—M. Guillemin, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs.—MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo; Sanquer, à Cherbourg; Morin, à Avranches; Lecarpentier, à Coutances; Bohn, à Valognes; Fribourg, à Mortain.

Receveur rédacteur près la Direction.—M. Olive.

Employés du timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Conservateur des hypothèques.—MM. Le Champion, à Saint-Lo; de Puniet de Parry, à Avranches; Dioussidon, à Cherbourg; Chevallot, à Coutances; Durand, à Mortain; Goguyer, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—M. Radiguer, à Saint-Lo; Tacheau, à Cherbourg; Roulier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo; Badin, à Cherbourg; Dudouyt, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Duthéil, à Canisy; Le Biez, à Carentan; Aze, à Marigny; Pajot, à Percy; Le Tellier, à Pont-Hébert; Doré, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torigni-sur-Vire; Provost, à Avranches; Gautier, à Brécey; Chaillou de l'Etang, à Ducey; Millet, à Granville; Binet, à la Haye-Pesnel; Lefebvre, à Pontorson; Dhangest, à Saint-James; Améline, à Sartilly; de Brecq, à Villedieu; Bresson, à Beaumont; Roullé, à Saint-Pierre-Eglise; Brouard, aux Pieux; Darne, à Bréhal; Béliard, à Corisy-la-Salle; Jeannot, à Gavray; Agnès, à la Haye-du-Puits; Dubois, à Lessay; Danlos, à Montmartin-sur-Mer; Gautier, à Périers; Dumont, à Saint-Sauveur-Lendelin; Jayet, à Mortain; Frémond, à Barenton; Castillon, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Sinoir, à Isigny-le-Buat; Massip, à Juvigny; Vaslin, à Saint-Pois; Herpin, à Sourdeval; Billaudeau, au Teilleul; Céron, à Valognes; Guillier, à Barneville; Broyelle, à Bricquebec; Guérin, à Montebourg; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise; Gabriel, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Pierre, à Saint-Vaast.

Surnuméraires.—MM. Noël-Dumarais et Leconte, à Saint-Lo; Cabart et Hamel, à Cherbourg; Pringault, à Valognes; Rigault et Sèbire, à Coutances; Trincot et Leguidecoq, à Avranches; de Rommilly, à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2^e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de l'Inspection de Bayeux (Calvados), gérée par M. Surelle, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de l'Inspection de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. LE BOULLENGER *, à Saint-Lo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. Petit, à Granville ; de Saint-Quentin, à Cherbourg.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dumoncel, Reulos, Dairou, contrôleurs, à Granville ; Le Buhotel, contrôleur adjoint ; Duval-Ramerie et Layrle, commis, à Granville ; Hennequin, receveur, à Régnéville ; Le Cardonnell, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg. — MM. Chaumel, receveur principal, à Cherbourg ; Lucciana, sous-inspecteur ; Rey (Charles), Henry, Cousin, Lemoigne, contrôleurs ; Rey (Paul), Girard la Barcerie, contrôleurs adjoints ; Leroy, commis, à Cherbourg ; Lemoigne, receveur, à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast ; Delamer, commis, à Saint-Vaast ; Audoire, receveur, à Portbail ; Manquest, receveur, à Carteret ; Bellée, receveur, à Carentan ; Foubert, receveur, à Diélette ; Launay, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert ; Dupont, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas ; — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Le Bas, à Pont-Gilbert ; Lion, à Genest ; Sorel, à Saint-Jean-le-Thomas ; Lenfant, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville ; Jouvin, lieutenant, à Granville ; Hautemanière, lieutenant, à Régné-

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg, auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

ville. — Brigadiers : MM. Rosse, à Saint-Pair ; Le Gué, Pinson, à Granville ; Adigard, à Bréville ; Duval, à Bricqueville ; Le Roux, à Hautteville ; Lemonnier, à Régnéville. — M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville.—MM. Fardet, capitaine, à Gouville ; Lecannellier, lieutenant, à Blainville ; Le Chevalier, lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Jugan, à Agon ; Lemoine, à Blainville ; Améline et Lenoir, à Gouville ; Lebourg, à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail.—MM. Butel, capitaine, à Portbail ; Renoult, lieutenant, à Carteret ; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière.— Brigadiers : MM. Le Coq, à Saint-Germain-sur-Ay ; La Housse, à La Cosnardière ; Lecouflet, à Denneville ; Groult, à Portbail ; Le Gruel, à Rouallo ; Mahaut, à Carteret ; Quenault, à Hattainville.— M. Guesnon, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Savenay, capitaine, à Diélette ; David, sous-lieutenant, au Rozel ; Le Boullenger, lieutenant, à Siouville.—Brigadiers : MM. Hochet, à Surtainville ; Simon, au Rozel ; Legagneux, à Flamanville ; Cahu, à Diélette ; Jeanne, à Siouville ; Deganne, à Vauville.—M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie du Grand-Vey.—MM. Hilt, capitaine au Grand-Vey ; Leclerc, lieutenant, à Carentan ; Dumas, lieutenant, à Ravenoville.— Brigadiers : MM. Montcuit, à Quinéville ; Leconte, à Ravenoville ; Levéel, à la Madeleine ; Quenault, au Grand-Vey ; Quénault, à Carentan ; Moucel, à Brevands.

Capitainerie de Beaumont.—MM. Palette, capitaine, à Beaumont ; Jeanne, lieutenant, à Auderville ; Lefebvre, lieutenant, à Jobourg ; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers : MM. Beilliard, à Beaumont ; Agnès, à Herqueville ; Cauvin, à Jobourg ; Vasselin, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Regnier, à Saint-Germain-des-Vaux ; Le Bégin, à Saint-Martin-des-Vaux ; Yver, à Omonville ; Couillard, aux Ducs ; Lemétayer, à Landemer.—Patrons : MM. Castel, à Auderville ; Jeanne, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg ; Lemétayer, Blondel, lieutenants, à Cherbourg.—Brigadiers : MM. Grossin, à Querqueville ; Burnel, à Sainte-Anne ; Fontaine, Leviel, Osmont, à Cherbourg ; Clouet, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet.—M. Hébert, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Quidéville, capitaine, à Barfleur ; Levallois, lieutenant, à Fermanville ; Baudour, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Legagneux, à Maupertus ; Lécrivain, à Fermanville ; Novince, à Cosqueville ; Leclère, à Gouberville ; Lecannellier, à Barfleur ; Duval, à Montmorin ; Leterrier, à Saint-Vaast ; Fiquet, à Morsalines.—MM. Simon, patron, à Fermanville et Bertrand, patron, à Saint-Vaast.

Organisation militaire (1).

27^e Bataillon.—Commandant : M. de Saint-Quentin, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine adjudant-major : M. Quidéville, à Barfleur.

(1) Le 27^e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10^e corps d'armée.

Compagnies actives.—1^{re} : MM. Hilt, capitaine ; Leclerc et Dumas, lieutenants. — 2^e : MM. Palette, capitaine ; Lefebvre et Leprieur, lieutenants. — 3^e : MM. Butel, capitaine ; Renoult et Le Boulenger, lieutenants. — 4^e : MM. Fardet, capitaine ; Dupont et Giffard, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Granville. — MM. Maron, capitaine ; Jouvin et Hautemanière, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg.—MM. Liébard, capitaine ; Lemétayer et Blondel, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue.—M. Baudour, lieutenant.

Services de santé.

Capitainerie du Pont-Gilbert. — MM. Lelandais, Frémin et Bachelier, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Lemoine, de la Beslière et Leclère, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloudoux et Lecannellier, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. — M. Leduc, médecin.

Capitainerie de Cherbourg.—M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Dalidan, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey.—MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

Administration des Contributions indirectes.

M. GUILLAUMIN, directeur.

MM. Delaon, contrôleur, 1^{er} commis de direction ; Cossé, Berdou, Perdon, commis de direction ; Hennequin, surnuméraire.

MM. Lesouëf, Silic, Wallon, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Le Moisson, receveur principal, entreposeur.

— Tortu, contrôleur.

— Dubreuil, Gouet, Lory, Choupault, commis, Lepinçon, surnuméraires.

— Taupin, receveur ; Turquand d'Auzay, commis principal.

Carentan.—Le Maître, receveur ; Yvenat, commis principal.

Marigny. — Mallet, receveur ; Ruaud, commis principal.

Tessy.—Fauvel, receveur ; Cotharel, commis principal.

Torignt.—Lecoutoy, receveur ; Dutertre, commis principal.

Coutances.—L'Equillebec, receveur, entreposeur.

— Lemasurier, commis principal de 3^e classe, chef de poste.

— Letellier, Michelot, Duranton, commis.

— Noblet, receveur ; Fleury, commis principal.

Bréhal.—Daschers, receveur; Guillard, commis principal.
Cerisy-la-Salle.—Garcelle, receveur; Etienne, commis principal.
Gavray.—Masson, receveur; Kervern, commis principal.
La Haye-du-Puits.—Lemoine, receveur; Doussin, commis principal.
Lessay.—Lecluze, receveur; Lebrequier, commis principal.
Périers.—Lehodey, receveur; Caillard, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.
MM. Hamonic, Bardez, commis de sous-direction; N. . . . , surnuméraire.
Avranches.—Cazin, receveur principal, entreposeur.
— Richard, contrôleur.
— Loir, Guillory, Philaut, Belan, commis; N. . . , surnuméraire.
Granville.—Goissedet, contrôleur.
— Picquet, receveur particulier sédentaire.
— Montigny, Chedeville-Desvaucelles, Le Bihan, Guégand, commis.
Brécéy.—Frigot, receveur; Augrain, commis principal.
Ducey.—Chesnay, receveur; Lechevallier, commis principal.
Pontorson.—Loyer, receveur; Perrier, commis principal.
Saint-James.—Monmirel, receveur; Le Tohic, commis principal.
Sartilly.—Pigeon, receveur; N. . . , commis principal.
Villedieu.—Néel, receveur; Guillot, commis principal.
Mortain.—Chanteux, receveur, entreposeur; Pigeon, receveur; Lemoine, commis principal.
Le Teilleul.—Hédou, receveur; Lenoir, commis principal.
Saint-Hilaire.—Danguy, receveur; Lerleau, commis principal.
Saint-Pois.—Duchesne, receveur; Poirier, commis principal.
Sourdeval.—Fouqué, receveur; Adam, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Degord, sous-directeur.
MM. Manceau, Briens, Dupontgand, commis de sous-direction, Picard, surnuméraire.
Cherbourg.—Lemutricy, receveur principal, entreposeur; Bazin, receveur particulier; Fels, contrôleur; Desbois et de la Haye, commis principaux, chefs de poste.
— Lefèvre, Havy, Dupont, Legaillard, Enlard de Guémy, Roquier, commis; Jouvét, surnuméraire.
Beaumont.—Gauvain, receveur; Lefeuvre, commis principal.
Equedreville.—Lelièvre, receveur; Dufresne, commis principal.
Les Pieux.—Hébert, receveur; Bébin, commis principal.
Saint-Pierre-Eglise.—Leguelinél, receveur; Le Tanaff, commis principal.

Tourlaville.—Ozonne, receveur; Chaplain, commis principal.
Valognes.—Piriou, receveur-entreposeur; Lépine, receveur; Savary, commis principal.
Bricquebec.—Despins, receveur; Colleu, commis principal.
Montebourg.—Mabire, receveur; Coulon, commis principal.
Sainte-Mère-Eglise.—Desrués, receveur; Beaugrand, commis principal.
Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Desheulles, receveur; Béchet, commis principal.
Saint-Vaast.—Mocquet, receveur; Hastey, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. MONTHOIS *, *directeur*, à Saint-Lo.
MM. Legrand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg; Postaire et Le Landais, *sous-inspecteurs*, à Saint-Lo.
MM. Bougourd, *commis principal*; Legendre, Letot, Chorin, Osmont et Dardignac, *commis*

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo.....	M. Delhomme, recev ^r p ^l	M. Delhomme r ^r p ^l
Agon.....	M ^{lle} Lecadet.	"
Airel.....	M ^{mes} Piriou.	M ^{mes} Piriou.
Anneville-en-Saire.....	Pâques.	Pâques.
Avranches.....	M. Hantraye.	M. Hantraye.
Barenton.....	M ^{lles} Simon.	M ^{lles} Simon.
Barfleur.....	Duval-Lapallière.	Duval-Lapallière.
Barneville-sur-Mer.....	Gesbert.	Gesbert.
Beaumont-Hague.....	M ^{me} Bigot.	M ^{me} Bigot.
Bérigny.....	M. Brotelande.	"
Blainville.....	M ^{lles} Rabec.	M ^{lles} Rabec.
Brécey.....	Achard.	Achard.
Bréhal.....	M. Lesage.	M. Lesage.
Bricquebec.....	M ^{lles} Halley.	M ^{lles} Halley.
Buais.....	Jossaume.	Jossaume.
Canisy.....	M ^{me} Lemeray.	M ^{me} Lemeray.
Carentan.....	M ^{lles} Enée.	M ^{lles} Enée.
Cérences.....	Debieu.	Debieu.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvus que de l'un des deux services : Postes et Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Cerisy-la-Forêt	M ^{me} v ^e Delafosse.	M ^{me} v ^e Delafosse.
Cerisy-la-Salle.....	M ^{me} Vindard.	M ^{me} Vindard.
Cherbourg.....	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (Bureau du Val-de-Saire)	M. Zaégel.	M. Zaégel.
Coutances.....	M. Lucas.	M. Lucas.
Créances.....	M ^{lles} Coupard.	"
Ducey.....	Tournebois.	M ^{lle} Tournebois.
Equedreville.....	M ^{me} Hamel	M ^{me} Hamel.
Fermanville.....	M ^{me} v ^e Levavasseur.	"
Flamanville.....	M ^{lles} Lelanchon.	"
Gavray.....	Lancelot.	M ^{lle} Lancelot.
Ger.....	M ^{me} Desvoyes.	M ^{me} Desvoyes.
Gouville.....	M ^{lle} Jean.	M ^{lle} Jean.
Granville.....	M. Lecherre.	M. Lecherre.
Grosville.....	M ^{me} Lebreton.	"
Hambye.....	M ^{lle} Bézard.	M ^{lle} Bézard.
Haye-du-Puits (la).....	M ^{me} Mangin.	M ^{me} Mangin.
Haye-Pesnel (la).....	M ^{lle} Nicolle.	M ^{lle} Nicolle.
Isigny-le-Buat.....	M ^{me} Anfray.	M ^{me} Anfray.
Juivigny-le-Tertre.....	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Lessay.....	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny.....	M ^{me} Boucher.	M ^{me} Boucher.
Martinvast.....	M ^{lle} Creveuil.	M ^{lles} Creveuil.
Montebourg.....	M ^{me} Josse.	Artu.
Montmartin-sur-Mer.....	M ^{lle} Bourdon.	Bourdon.
Mont-Saint-Michel.....	M ^{me} Joubart.	M ^{me} Joubart.
Mortain.....	M. Lecrecq.	M. Lecrecq.
Octeville.....	M ^{lles} Crocquevielle.	M ^{lle} Crocquevielle
Percy.....	Mauduit.	M ^{lle} Mau fuit.
Périers.....	M ^{me} v ^e Leclerc.	M ^{me} v ^e Leclerc.
Pieux (les).....	M ^{lles} Mignot.	M ^{lles} Mignot.
Pont-Hébert.....	Gallery de la Tremblaye.	Gallery de la Tremblaye.
Pont-Labbé-Picauville. . .	M. Amiot.	M. Amiot.
Pontorson.....	M ^{me} Rihouet.	M ^{me} Rihouet.
Portbail.....	M ^{lles} Hinet.	M ^{lles} Hinet.
Prétot.....	Lombard.	"
Quettehou.....	Thin.	Thin.
Quetteville.....	Delacour.	Delacour.
Régnéville.....	M. Loison.	M. Loison.
Remilly.....	M ^{me} v ^e Bernard.	"
Roncey.....	M ^{me} Ruault.	M ^{me} Ruault.
Ruffoses-Saussemesnil . .	"	M. Marguerite.
Sartilly.....	M ^{lle} Leterrier.	M ^{lles} Leterrier.
Sottevast.....	M ^{me} Lebarbenchon	"
Sourdeval.....	M ^{lles} Gaignet.	Gaignet.
Saint-Clair-sur-Elle.....	Savary.	Savary.
Sainte-Croix-Hague.....	Villedieu.	"
Saint-Denis-le-Gast.....	"	M ^{mes} Legraverend.
Sainteny.....	M ^{me} Feuillet.	Feuillet.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James.....	M ^{me} v ^e Auvray.	M ^{me} v ^e Lemoine.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Jean-de-Daye.....	M ^{me} Leboutteiller.	M ^{me} Leboutteiller.
Saint-Jean-des-Baisants...	M ^{lle} Villedieu.	"
Saint-Malo-de-la-Lande..	Bourdet.	M ^{lle} Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont....	Louail.	Louail.
Sainte-Mère-Eglise.....	Vieillard.	Vieillard.
Saint-Pair.....	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience.....	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise.....	M ^{me} Burnel.	M ^{me} Burnel.
Saint-Pois.....	Coguyec.	Coguyec.
Saint-Samson-de-Bonfossé.	M ^{lle} Perrin.	"
Saint-Sauveur-Lendelin..	Guénon.	M ^{lle} Guénon.
Saint-Sauveur-sur-Douves.	Leprévoist.	Leprévoist.
Saint-Vaast-la-Hougue..	Lompech.	Lompech.
Teilleul (le).....	Joubin.	Joubin.
Tessy-sur-Vire.....	M ^{me} v ^e Morisset.	M ^{me} v ^e Morisset.
Torigni-sur-Vire.....	M ^{lle} Frault.	M ^{lle} Frault.
Tourlaville.....	M ^{me} Lecuirot.	M ^{me} Lecuirot.
Valognes.....	M. Jouanne.	M. Jouanne.
Vast (le).....	M ^{lle} Eve.	M ^{me} Laronche.
Villebaudon.....	M ^{me} v ^e Hus.	"
Villedieu-les-Poêles....	M ^{lle} Peslin.	M ^{lle} Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	Flamanville.	Pointe de Hardejeu.
Bardeur.	Fort la Hougue.	Pointe du Roc.
Cap la Hague.	Ile Chauser.	Portbail.
Cap Lévy.	Ile Pelée.	Querqueville.
Carteret.	Nez de Jobourg.	
Cherbourg-Digue.	Onglet (Vigie de l').	

GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. LELIÈVRE O.A., agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

M. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau ; Victor, agent voyer de 1^{re} classe, chargé de la comptabilité ; Darthenay, agent voyer, aide comptable ; Desauvette, agent voyer, chargé du service d'ordre ; Adam, agent voyer, dessinateur ; Levillain, agent voyer surnuméraire ; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (*employés secondaires*).

MM. Poupeville, agent voyer auxiliaire, à Cherbourg ; Lecomte, agent voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, employé de comptabilité, à Avranches ; Valéry, agent voyer auxiliaire, à Coutances ; Leduc, agent voyer auxiliaire, à Mortain ; Bienvenu, agent voyer auxiliaire, à Valognes.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent voyer cantonal ou auxiliaire et d'agent voyer surnuméraire ou temporaire, savoir : MM. Liron, à Avranches ; Parey, à Mortain ; Levast, à Coutances ; Renault, à Valognes ; Horel, à Saint-Lo, et Raynel, à Cherbourg.

AGENTS VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Letemplier, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Thébault, à Granville ; Lerebours, à Villedieu ; Portais, à Saint-James ; Lépine et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Madeleine, à Sartilly ; Lrive-
rend, à Pontorson ; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Roger, agent voyer hors classe à Cherbourg ; Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise ; Boitel, aux Pieux ; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances.—MM. Meslet et Hubert, à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Jeanne, à Lessay ; Marie, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain.—MM. Coguyec, à Saint-Pois ; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Martin, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Lemonnier, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes.—MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : M^{gr} Germain (Abel-Anastase), né le 1^{er} avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux, le 19 mars 1876, 88^e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Durel, officiel ; Legoux, agrées par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire général ; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires ; Laisney, secrétaire particulier de M^{sr} l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Place *, archevêque de Rennes ; S. E. le cardinal Macchi ; NN. SS. Ducellier, archevêque de Besançon ; Hugonin *, évêque de Bayeux ; Osouf, évêque d'Arsinoë ; Billard, évêque de Carcassonne ; Bécél *, évêque de Vannes ; Le Coq, évêque de Nantes ; Perraud *, évêque d'Autun ; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; le R. P. Germain, abbé de Notre-Dame-de-Grâce ; M^{sr} Marini, camérier secret de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Laisney, Mabire, Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Guesnon, Ameline, Legrand, Duval, Langenais, Dupont *, Mahier, Caillemer, Gillot, Jouenne, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Dubois, Touroude, Lemains, Hamel, Turgot, Sanson, Leroux, Foucard, Chesnel, Blanchet, Béatrix, Brothlande, Germain, Yvetot, Lepeltier, Leroy, Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecapitaine, Lecacheux, Binet.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Cluzel, Montagnon, Gillouard, Loisel, Delarue, Tirhard, Jacquemin.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Brin, professeur de dogme ; Colibert, économiste ; Thézard, Dutour, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires.

M^{sr} l'Evêque, président ; **MM.** Durel, vicaire général ; Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Colibert, économiste ; Joubin, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire. — Philosophie : Jardin, prêtre. — Rhétorique : Signeux, prêtre. — Sciences : Carnet, Rault, prêtres. — Histoire : Godefroy, prêtre. — Seconde : Gautier, prêtre. — Troisième : Yon, prêtre. — Quatrième : Fortin, prêtre. — Cinquième : Louaye, prêtre. — Sixième : Tesnières, diacre. — Septième et huitième : Briand, diacre. — Français : Jamault, prêtre, Baudry, diacre. — Anglais : Roger, prêtre. — Préfet de discipline : Godefroy. — Présidents d'études : François, Costard, Briens, prêtres. — Dessin : Bazin, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Lenoisé, prêtre. — Mathématiques élémentaires : Hérembourg, prêtre. — Philosophie : Lenoisé, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, prêtre. — Sciences : Quésnel, Périer, Lenésiet, prêtres, Lecathelinais, diacre. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Achard de Leluardière, Postel, prêtres. — Troisième : Lepage, Lemasson, prêtres. — Quatrième : Morel, prêtre. — Cours préparatoire à la classe de mathématiques : Couture, prêtre, David, sous-diacre. — Cinquième : Granier, prêtre. — Sixième : Poivrel, clerc. — Septième : Abraham, diacre. — Huitième : Mesplet, prêtre; Suppléant : Gazengel, diacre. — Classe préparatoire : un laïque. — Anglais : Houyvét, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Économiste : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin (J.), prêtre. — Présidents d'études : Durel (A.), Martin, Lécuze (E.), Léveillé, prêtres. — Dessin : un laïque. — Musique : Gibon, prêtre, et deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Marie, prêtre. — Directeur : Truffaut, prêtre. — Philosophie : Truffaut, prêtre. — Rhétorique : Bérest, prêtre. — Sciences : Gendrot, Goguillot, Cario, prêtres. — Histoire : Marchal, Bourdet, prêtres. — Seconde : Kerdal, prêtre. — Troisième : Rouxel, prêtre. — Quatrième : Orjubin, prêtre. — Cinquième : Guérin, prêtre. — Sixième : Robine, diacre. — Septième : Guérillon, prêtre. — Huitième : Vallée, prêtre. — Français : Guilmet, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Présidents d'études : Lagnel, Gallicher, Doudet, prêtres. — Dessin : un laïque. — Musique : deux laïques.

Maîtrise de la cathédrale.

MM. Rosselin, prêtre, directeur ; Saillard, Fleury, Couette, prêtres, professeurs.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4^e inclus.

A Granville (collège). — **MM.** Renault, prêtre, directeur ; Joubin, Leconte, prêtres ; Ameline, diacre ; Delafontaine, acolyte ; deux laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). —

MM. Estard, prêtre, directeur; Desboulletz, prêtre, Legallois, diacre, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Ruault, prêtre; Gastebois, diacre; deux frères de la Miséricorde; un laïque, professeurs.

A Saint-James, (collège).—MM. Marguerie, prêtre, directeur; Pontis, Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Belloni, supérieur; Boucher, Kervizic, Thébaud, Lengronne, Létendard, Colin, Le Jallé.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur; Villain, Jennequin, Lemasson.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur; Bourbon, Remond, Millot, Garnier, Bidet, missionnaires.

A Biville.—MM. Bonhomme, supérieur; Coquoin, Quesnel, Houlgatte.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Leménager; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Richer; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard; à Ducey, *Trinitaires*, M. Carnet; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Delaune; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lesellier; à Coutances, *Augustines*, M. Vautier; *Sacré-Cœur*, M. Poullain; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Laveille; à Carentan, *Augustines*, M. Lehaut; à Valognes, *Bénédictines*, M. Douville; *Augustines*, M. Leconte; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lefoulon; à Pont-Labbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Hélie et Picot; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Bochet; à Pontorson, M. Thébault; à Saint-James, M. N...; à Villedieu, M. Lefèvre; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Perrée; à Saint-Lo, M. Ollivier; à Carentan, M. Henry; à Valognes, M. Lerévéréd; à Montebourg, M. N...; à Torigny, M. N...

Aumôniers de la Marine.

MM. Rio; Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil; à Coutances, M. Rosselin; à Saint-Lo, M. Dumont; à Mortain, M. Jamault; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, chanoine.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville ; Gast, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. W. MARIE-CARDINE. Officier de l'Instruction publique, Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O A, commis principal, secrétaire de l'inspection académique ; Fouchart, Davodet, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. FLORET O *, O I, Préfet, *président* ; Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, *vice-président* ; Riotteau, député ; Morel, Regnault et Le Moigne, Conseillers généraux ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; M^{lle} la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Gamas, instituteur public à Cherbourg ; Robbes, instituteur public à Granville ; MM^{lles} Travers, institutrice publique à Cherbourg ; Dujardin, institutrice publique à Blainville ; MM. Aubin O I, inspecteur primaire à Saint-Lo et Chancerel O I, inspecteur primaire à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O I, proviseur.

Leparquier O I, censeur des études ; l'abbé Aubry, aumônier ; Le Caplain O A, économiste ; Collette, Mottin, commis d'économat ; Paquet, surveillant général délégué.

Philosophie : Richard ; rhétorique : Foulon O I ; seconde : Goulet ; troisième : Renard ; sciences physiques : Villard et Fesquet ; mathématiques : Dorlet et Cauvin ; histoire : Le Révérend O A, et Gautier ; langue anglaise : Lemonnier et Piednue O A ; langue allemande : Hamon ; quatrième : Lemonnier O I ; cinquième : Lavieille O A ; sixième : Lemare O I ; septième : Lemattre O I ; huitième : Daireaux O I ; neuvième : Félix O A ; dessin d'imitation : Quesnel O I, père, Quesnel, fils O A ; travaux graphiques : Muriel O A. — Enseignement secondaire spécial : Le Moine, Bréville, Villard, Le Révérend, Prioult, Carabeuf, Muriel ; classe primaire : Aubril ; gymnastique : Héon O A.

Lycée de Cherbourg.

MM. H. Le Roux O I, proviseur.

Salé, censeur des études; l'abbé Lefèvre, aumônier; Soulé, économe; Lepot, commis d'économat; Bonvoisin, surveillant général, délégué.

Philosophie : Hérelle O I; histoire : Constantin; rhétorique : Bouvier O A; seconde : Galland; troisième : Drujon; Allemand : Debray, Beaumann; anglais : Bernardet, Hodge; quatrième : Lesigne; cinquième : Lefèvre; sixième : Burnouf; septième : Leduit O A; huitième : anglais : mathématiques : A. Jennet O I, Etienne O I, Giot, Lamic, Grévy, Cousin; physique : Sevet, Guerby, Corbière O A; lettres en marine : Halley. — Enseignement secondaire spécial : Pouthier, Dagon, Barbot, Jeanne O A, Levallois, Leneveu, Duval; dessin : Onfroy, Deguerne; classe primaire : Dubost, Delisle; gymnastique : Flaux. — Classe enfantine : M^{lle} Grard.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Vilon O I, principal.

Lucas, sous-principal; l'abbé Trochon, aumônier; philosophie : Baron; rhétorique : Doutelleaux O A; seconde : Dumont O A; troisième : Nelet O A; sciences physiques : Durel O A; mathématiques : Vilquin O I; langue anglaise : Béghin; quatrième : Gautier O A; cinquième : Toutain; sixième : Lucas; septième : Denolle; huitième : Lecoquet; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire spécial : Durel, Vilquin O I, Nelet O A, Lematto, Encoignard O A, Malen'ant; classe primaire : M^{lle} Fouqué.

Collège de Carentan.

MM. Alexandre, principal.

Classes de latin : Alexandre; enseignement spécial, sciences : Exmélin, Bergounhous, Guéguinou; lettres : Lacroix; anglais : Thévenin. — Classe primaire : Lelandais, directeur; Leboulanger, instituteur-adjoint; Mongodin, instituteur-adjoint.

Collège de Mortain.

MM. Goutière, principal.

L'abbé Théot, aumônier; rhétorique et philosophie : Ameline; Moret de Montjou; mathématiques; Gallie O A; sciences physiques; Lenoir : deuxième et troisième; Carouge : quatrième et cinquième; Burnel : sixième, septième et huitième; enseignement spécial : Moret de Montjou, Gallie O A, Amoline, Lemoyne, Le Juez; anglais : Burnel; allemand : Ellminger; classe primaire : Roblin; gymnastique : Lemoyne; dessin : Le Juez.

Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouet.

MM. Boyenval O A, principal.

Troisième et quatrième : Héon; cinquième et sixième : Boyenval O A; septième et huitième : Pautret; enseignement spécial : Beaumont, Goulet, Gallien, Cahours; classes primaires : Pacquet, Requier.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Chanceler O. I., à Avranches ; Bréard, O. I., à Cherbourg ; Leclerc O. A., à Coutances ; Séjourné, à Mortain ; Aubin O. I., à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O. I., inspecteur d'académie, *président* ; N... ; Blouët *, conseiller général ; Amard, avocat, ancien préfet, maire de Saint-Lo ; Simon O. A., juge au tribunal civil ; Lerendu O. A., conseiller municipal, à Saint-Lo ; Hanriot O. A., directeur de l'Ecole normale.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Hanriot O. A., directeur ; Fabre, économe ; N... , Postel, Arnould, Nicolle, Louis, professeurs ; Dupéron, maître adjoint ; Jahau, directeur de l'école primaire annexe ; Louis, maître de chant ; Ravaud O. A., professeur de dessin ; Brunin O. A., maître de gymnastique ; Rozéray, professeur d'agriculture ; Leconte, professeur d'horticulture ; le docteur Bernard *, médecin de l'école.

Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O. I., inspecteur d'Académie, *président* ; Boissel-Dombrevail *, conseiller général, maire de Coutances ; Guillemette *, conseiller général ; N... ; N... ; Saillard, adjoint au maire de Coutances ; Briens, député.

Fonctionnaires de l'Ecole.

M^{lles} Jeanne Thomas O. I., directrice ; Lefauchaux, économe ; Dornau, Jacquot, professeurs ; Laurans, Lefauchaux, mattresses adjointes ; Marmier, directrice de l'école primaire annexe ; Marthel, directrice de l'école maternelle annexe.

MM. Lemonnier, professeur d'anglais ; Léon Quesnel, professeur de dessin ; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur : M. H. Le Roux O. I., proviseur du lycée ; surveillante générale : M^{me} Lemoine.

Professeurs : MM. Frigoult O. I., littérature ; Hérelle, morale ; Wolff O. A., grammaire ; Levallois, histoire et géographie ; Jeanne O. A., mathématiques ; Corbière O. A., sciences physiques et naturelles ; anglais : Bernader, M^{me} Lepraille ; dessin : MM. Onfroy, E. Deguerne ; musique : M. Thoumin, M^{me} Jeanne ; couture : M^{me} Lemoine.

Institutrices primaires : M^{lles} Lebrettevillois, Vallée, Simon..

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Hanriot, directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Aubin, Bréard, Chancerel, Desprez, Leclor, Séjourné, inspecteurs primaires ; N... , Arnould, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; Ménard, directeur d'école communale à Coutances ; Godard, instituteur à Agneaux ; M^{lles} Thomas, directrice de l'école normale de Coutances ; Marie, directrice d'école communale à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Hanriot, directeur de l'école normale, Aubin, inspecteur primaire à Saint-Lo ; Barbey, chef d'institution à Cherbourg ; Lelièvre, agent voyer en chef ; un inspecteur primaire ; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure ; MM^{lles} Thomas, directrice de l'école normale ; Marie, directrice d'école communale ; M^{me} Dalimier, ancienne maîtresse de pension.

Sciences physiques : M. Dorlet, professeur au lycée de Coutances ; anglais : MM. Piednue, professeur au lycée de Coutances, et Postel, professeur à l'école normale de Saint-Lo ; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale ; chant : N... ; gymnastique : M. Brunin, professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Rozeray.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MM^{mes} Marie-Cardine, Dubamel, Dalimier, Hanriot, M^{lle} Aubin.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Hanriot, directeur de l'école normale ; Aubin, inspecteur primaire ; Lemare, professeur au lycée de Coutances ; Piednue, professeur au lycée de Coutances ; Arnould, professeur à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; M^{sr} Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *Vice-Présidents* : MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix ; Matinée *, proviseur honoraire. — *Secrétaire* : M. Leclerc, docteur-médecin. — *Secrétaire-Adjoint* : M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture. — *Conservateur* : M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles. — *Conservateurs-Adjoints* : MM. A. Dieu, avocat ; Onfroy, propriétaire. — *Bibliothécaire* : M. Derbois, ancien professeur. — *Trésorier* : M. Leconte-d'Olonde, architecte. — *Classificateur de la section d'Agriculture* : M. Granger, ingénieur. — *Classificateur*

de la section d'Archéologie : M. Queillé, architecte. — *Sous-Classificateur* : M. Le Creps, propriétaire. — *Classificateur de la section d'Histoire naturelle* : M. Sébire, pharmacien de 1^{re} classe. — *Sous-Classificateur* : M. Lelièvre, agent voyer en chef du département.

**Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts
d'Avranches et de Mortain.**

Président : MM. Leherichor. — *Vice-Présidents* : N. . . . ; docteur Loyer. — *Secrétaire* : C^{ie} de Chabannes. — *Secrétaire-adjoint* : Sosthène Mauduit. — *Bibliothécaire* : M^{lle} Ida Hubert. — *Trésorier* : Alfred de Tesson. — *Conservateurs* : Loyer (Emile) *, médecin militaire en retraite ; Fouqué, professeur de dessin et Potier de la Varde. — *Administrateur* : Lebedel, architecte.

**Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques
de Cherbourg.**

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1890.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1890.

Président : MM. Jouan. — *Vice-Président* : N. . . . — *Secrétaire* : G. Le Jolis, avocat. — *Trésorier* : D^r Guiffard, directeur de la santé.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Présidents d'honneur : MM. le Maire de Cherbourg C * ; le Sous-Préfet de Cherbourg * ; Alfred Liais, ancien maire * ; Vallon, capitaine de vaisseau *. — *Président honoraire* : H. de la Chapelle O A. — *Vice-Président honoraire* : Mangin *, géomètre.

Président : MM. A. Menut O A. — *Vice-Présidents* : E. Didier ; V. Leroy. — *Secrétaire* : Barbe. — *Conseillers* : Bréard O I ; Lanièce ; Le Boissellier ; Gutelle ; Simon, Albert ; Saillard, père. — *Trésorier* : Mahieu Laroque. — *Bibliothécaire-archiviste* : Poullain, père. — *Secrétaire-adjoint* : Mariette. — *Comité de rédaction* : Didier ; Bréard ; Dutot ; Brière ; Cousin.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU. — MM. JOUAN, directeur ; Frigoult, secrétaire ; de Pontau-mont, archiviste-trésorier.

**Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique
de l'arrondissement de Valognes.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clerc, Président du Tribunal. — *Président*

honoraire : Le Biez, Achille.— *Vice-Présidents* : De Moré, C¹^e de Pontgibaud ; Foulon, avocat.— *Secrétaire* : Gouye, architecte de la ville et de l'arrondissement.— *Vice-Secrétaire* : Leneveu, fils, docteur-médecin.— *Trésorier* : Capelle.— *Conservateur-archiviste* : N...— *Membres adjoints* : Desprez, inspecteur primaire ; l'inspecteur de l'enregistrement ; Guimond, greffier du tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo.—M. A. Pillon, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches.—M. Duprateau, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin, à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg.—M. Amiot, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés, de 6 heures à 9 heures du soir, et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. Daireaux, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.—M. Boulay, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Broux, ancien professeur de l'Université ; Pinot, agrégé, id. ; Josset, avocat ; N...

Valognes.—M. N...

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D^r Lhomond, *médecin de l'établissement*.—M^{me} sœur Dramard-Burnel, *directrice*.—M. l'abbé Marie, *aumônier*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr. ; — 2^e classe, 1,200 fr. ; — 3^e classe, 800 fr. ; — 4^e classe, 600 fr. ; — 5^e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le D^r Lelandais, *médecin préposé responsable*.—M. Rihouet, *économé*.—M. l'abbé Thébault, *aumônier*.—M. Doré, *receveur*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe (avec soins exceptionnels), 1,600 fr. ; — 2^e classe, 1,050 fr. ; — 3^e classe, 800 fr. ; — 4^e classe, 600 fr. ; — 5^e classe, 500 fr. ; — Aliénés placés au compte du département, 360 fr. ; départements de la Seine et de Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE LE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint*.—M^{me} Brée, *supérieure*.—MM. Hélie et Picot, *aumôniers*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe, 2,000 fr. ; — 2^e classe, 1,500 fr. ; 3^e classe, 1,000 fr. ;
4^e classe, 800 fr. ; — 5^e classe, 600 fr. ; — 6^e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPÔT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du 3 mai 1859.

MM. Garé, *directeur*.—Martin, *receveur économe*.—Goutard, *médecin*.—L'abbé Foulon, *aumônier*.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Julien-Sauve, *inspecteur des enfants assistés*, à Saint-Lo.—Giovannelli, *inspecteur adjoint*, à Saint-Lo.

Commission administrative des Hospices.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, *maire de Saint-Lo, président*, Leparquois, *conseiller municipal* ; N... ; Langevin, *propriétaire* ; Jouanne, *avoué* ; Huet (Ocellus), *avocat, propriétaire* ; Guillot (Paul), *propriétaire*.

Receveur économe : M. Nicolas, *officier de l'Instruction publique*.—*Service médical* : MM. Bernard * et Thomas.—*Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de l'Ordre de saint Paul de Chartres.—*Supérieure* : M^{me} sœur Adrien.—*Aumônier* : M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président* ; Dombrevail, *propriétaire* ; Lerossier, *négociant* ; Lenoël, *juge de paix, ancien notaire* ; Lepelletier, *négociant* ; Hue, *négociant* ; Letourneur, *huissier*.

Receveur : M. Aubin (Louis).—*Econome secrétaire* : M. Héloin (Hyacinthe).—*Service médical* : MM. Artu (Armand) ; Carbonnel (Pierre).—*Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Sagesse.—*Supérieure* : M^{me} Lemazurier (Marie).—*Aumônerie* : M. l'abbé Henry.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président* ; Plouin, *receveur de l'enregistrement* ; Leboucher, *propriétaire* ; Letot (Alfred) ; Leroquais, *notaire, et Nativelle, propriétaire*.

Receveur économe : MM. Hébert, receveur ; Bures, économe.—*Service médical* : M. Pommier.—*Service intérieur* : MM^{mss} les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Victorin et sainte Blandine).—*Supérieure* : M^{me} sainte Eugène.—*Aumônerie* : M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président* ; Langlois, propriétaire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Quinton, propriétaire ; Delaroché, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur économe : M. Langlois.—*Service médical* : MM. Frémin, médecin ; Béchet, chirurgien.—*Service intérieur* : MM^{mss} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : M^{me} Duport.—*Aumônerie* : M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Champion (Paul), adjoint ; Baron, conseiller général, ancien notaire ; Boissard, propriétaire ; Lecointe, propriétaire ; Maudouit, curé-doyen, *vice-président*.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président* ; Caillemer, capitaine au long cours ; Le Prince, négociant ; Duchesne, propriétaire ; Lucas, capitaine en retraite ; Lefebure, juge de paix, P. Villars, armateur.

Receveur économe : M. Clair.—*Service médical* : MM. Benoist, Letourneur, Davalis et Lemoine.—*Service intérieur* : MM^{mss} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : M^{me} Miot.—*Aumônier* : M. l'abbé Bochet.

Bureau de bienfaisance de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président* ; Legendre, mécanicien ; Trocheris, négociant ; Leprince, négociant, Benoist ; docteur-médecin ; Letourneur, docteur-médecin ; Villars, capitaine en retraite.

Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, *président* ; Bourges, vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard (Nicolas), horloger ; Morel, notaire ; Rouleaux, négociant ; Toupé, négociant.

Économe : M. Rihouet.—*Service médical* : M. Lelandais (Casimir), docteur-médecin.—*Receveur* : M. Doré.—*Service intérieur* ; MM^{mss} les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23.—*Supérieure* : M^{me} sainte Lucide.—*Aumônerie* : M. l'abbé Théhault.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, maire de Saint-James, *président* ; Besnard, ancien pharmacien ; Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre), Geffroy, notaire ; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe : N...—*Service médical* : MM. les docteurs Legros et Ameline.—*Service intérieur* : M^{me} Canton, *supérieure*.

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président* ; Havard (Joseph), conseiller municipal ; Lelegard (J.-B.), conseiller municipal, propriétaire ; Dupont, curé-doyen ; Brochet, propriétaire ; Pigeon-Litan, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire.

Receveur économe : M. Gautier. — *Service médical* : M. Ledo. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure* : M^{me} sœur Longuemare. — *Aumônerie* : M. l'abbé Lefèvre.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président* ; Renault et Buhot, conseillers municipaux ; Baude, entrepreneur ; Orry, avoué ; Legoupil, ancien négociant.

Econome : M. Lagarde, surveillant général, secrétaire ; Buhot, économe. — Meslet, receveur. — *Service médical* : MM Renault, Guiffard, Legard-Lafosse et Monnoye. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} Carette. — *Aumônerie* : N...

Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, *président* ; Guillemette *, conseiller général, juge de paix, *vice-président* ; Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Lehuby, Rabec et Geoffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur* : M. Lelicpyre. — *Service médical* : MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin et chirurgien adjoint. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie* : M. l'abbé Leguerrier.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, *président* ; Leconte (Jacques), juge de paix ; Leparceux, négociant ; Rihouet, propriétaire ; Desplanques, Lecauf et Guy.

Receveur économe : M. Ledrans. — *Service médical* : M. Leroux, docteur en médecine. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie* : N...

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, *président* ; Breillot, propriétaire, Norgeot, propriétaire ; Chanteux ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire.

Receveur : M. Bourbon. — *Econome* : M. Laumondais. — *Service médical* : M. de la Houssaye. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Providence de Sécz. — *Supérieure* : M^{me} Noël. — *Aumônerie* : l'abbé Perrée.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président*; Liot (Auguste); Blin, notaire; Hamelin, propriétaire; Pioche, propriétaire; Fiault (Eugène); Desclos.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Guérin (Auguste); Fauchon, propriétaire; Cherel; Lebigot (Louis); Lesénéchal (Ernost); Ploutin (Hippolyte), fils.

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président*; Hamel, *ordonnateur*; Lebouteiller, docteur-médecin; Le Clerc, président du tribunal; Oury, notaire; Lerouge, propriétaire; Néel, propriétaire.

Receveur économe: M. Jules Leconte.—*Service médical*: MM. Leneveu et Bricquebec.—*Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses des Filles de la Sagesse.—*Supérieure*: M^{me} Quedilloc, religieuse du Sacré-Cœur.—*Aumônerie*: M. l'abbé Lerévéréd.

Bureau de bienfaisance.

MM. le Maire de Valognes, *président*; Capelle, propriétaire; Foulon, avocat; Sanson, juge de paix; Lemeland (Pierre), propriétaire; Viel, juge; Tessero, curé archiprêtre.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président*; Aloxandre, propriétaire; Dalidan, docteur-médecin; Cauchon, curé desservant; Lepart (Charles), Hay (Théodore), Blanvillain (Charles).

Receveur économe: M. Hurel, receveur municipal.—*Service médical*: M. Dalidan.—*Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte.—*Supérieure*: M^{me} Marguerite-de-la-Croix.—*Aumônerie*: M. l'abbé Cauchon..

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président*; Dallain, curé-doyen; Capron, négociant; Duval, marchand chapelier; Verrier, négociant; Vrac, négociant; N...

Receveur: M. Laurent.—*Econome-secrétaire*: M. Blanchemin (Antoine).—*Service médical*: M. Crocquevieille.—*Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde.—*Supérieure*: M^{me} Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président*; Blondel, propriétaire; Corbin-Desmannetaux, propriétaire; Caruel, curé; Monverand, propriétaire; Morel, propriétaire; Lenourry (Pierre), propriétaire.

Receveur économe: M. Clavreul.—*Service médical*: M. Le Goupils.—*Service intérieur*: M^{me} sœur saint Débonnaire, *supérieure*.—*Aumônerie*: M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire de Sainte-Mère-Eglise, *président*, qui a délégué M. Butel, adjoint, pour remplir ces fonctions ; Crou, propriétaire, ancien juge de paix ; Malençon, propriétaire ; Leprince, propriétaire ; Gautier, curé ; Philippe (Auguste), propriétaire ; Caillemer, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président* ; Lemonnier (Jean), propriétaire, *ordonnateur* ; Cléret, curé-doyen ; Pain-Delestan, propriétaire ; Mesnage, négociant ; Logoupil, notaire, et Gabriel, receveur de l'enregistrement, *membres*.

Receveur : M. Pestre-Lamy, percepteur. — *Econome* : M. Tahot, secrétaire de la mairie. — *Service médical* : M. Bellet. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} sœur Berthe. — *Aumônerie* : M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président* ; Maillard (Louis), maître voilier ; Leguay (Pierre-Nicolas), propriétaire ; Lamache (Pierre), maître au cabotage ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant.

Receveur économe : M. Leloup, percepteur. — *Service médical* : M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure* : M^{me} saint Urbin. — *Aumônerie* : M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉ MATERNELLE.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

MM^{mes} Vaultier, *présidente* ; V^e Le Campion et Lepingard, *vice-présidentes*.

Mesdames assistantes : Breton, V^e Chardon, V^e Chesnel, de Comines, Derbois (Jores), Derbois (Pierre), V^e Descocs, V^e Desfaudais, V^e Elie, V^e Fouques, Frémin, Gambillon, V^e Guillot (Paul), Labarre, V^e Lefèvre, Lhomond, Le Monnier de Gouville, V^e Poupion, Rauline (Gustave), Simon (Adolphe), Toutain, les Supérieures du Bon-Sauveur et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades).

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente : M^{me} Hippolyte Morel. — *Vice-présidentes* : M^{me} Louis Despréaux et M^{me} la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière* : M^{me} Victor Porcher. — *Secrétaire* : M^{me} Frédéric Gautier. — *Dames patronnesses* : M^{me} Jules Cautier, M^{lle} Gouin du Roil, M^{mes} André Chevalier, Geffroy, M^{lle} Enjobault, M^{me} Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Dardenue, Montmirel et Eugène Lemoine.

COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLE MINEURES

EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. N...; Bosq, ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Lo; N...; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo; Granger, négociant, à Saint-Lo; Breton, propriétaire de la papeterie, à Saint-Lo; Leturc, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Tétréol ✱, conseiller général, maire de Villedieu; Gautier, conseiller général; Lebiez, maire de Granville; Chancereau, inspecteur primaire, à Avranches; Gautier (César), conseiller d'arrondissement, négociant, à Saint-James; Lecaille, conseiller municipal et industriel, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg; Le Jolis, président du Tribunal de commerce de Cherbourg; Mauger (Léon), président de la Chambre de commerce de Cherbourg; l'Inspecteur primaire; Mahieu (Alfred), membre de la Chambre de commerce de Cherbourg; Legard-Lafosse, docteur-médecin, à Cherbourg; Pleury (Paul), filateur, à Gonneville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Quenault, conseiller général, à Montmartin-sur-Mer; N...; Lelandais, conseiller d'arrondissement, à Coutances; Ferard, inspecteur primaire, à Coutances; Ducloux, maire de la Haye-du-Puits; Guillot, maire de Blainville; le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. de Bailliencourt, maire de Mortain; l'Inspecteur primaire, à Mortain; Leriche, docteur-médecin, à Mortain; Lemonnier (Eugène), conseiller municipal, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Leconte, directeur de filature, au Neufbourg; Breillot (Joseph), marchand de nouveautés, à Mortain; Bazin (Victor), négociant, à Sourdeval-la-Barre.

Arrondissement de Valognes.—MM. Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Enquebecq, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes; Leneveu, fils, docteur-médecin, à Valognes; Dalidan, ancien maire de Barfleur; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.—M. le Préfet de la Manche, Mg^s l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur*; MM. E. Breton, directeur de la papeterie de

Valvire, *président* ; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, *vice-présidents* ; Quicillé, architecte, *vice-président honoraire* ; Ruault, employé, *secrétaire* ; Besnard, employé, *secrétaire-adjoint* ; Marie, épicier, *trésorier* ; Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint* ; Ch.-E. Duc, prote d'imprimerie, *contrôleur de la perception* ; Maisonneuve, propriétaire et Lemoigne, teinturier, *visiteurs des malades* ; Lecoustey, plafonneur ; N... ; Lecerf, peintre ; Lelandais, serrurier ; Birée, maçon, *administrateurs*.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président* ; Lefèvre, fils, *vice-président* ; Jung, *secrétaire-trésorier*.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : M. W. Marie-Cardine, inspecteur d'académie ; *vice-présidents* : M. Lenoël, sénateur, et M. Henriot, directeur de l'école normale ; *secrétaire-trésorier* : M. Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint* : M. Bertrand, instituteur en retraite, à Carentan.

MEMBRES DU BUREAU.—MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Regnault, conseiller général, ancien député ; Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Simon, instituteur public, à Avranches ; Auvray, instituteur public, à Pontorson ; Gamas, instituteur, à Cherbourg ; Simon, instituteur public, au Vast ; Le Prince, directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; Lelièvre, instituteur, à Bricqueville-sur-Mer ; Bertrand, ex-instituteur, à Carentan ; N... ; Alexandre, instituteur, à Mortain ; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo ; Courtois, instituteur public, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Becquet, ancien instituteur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867.)

Président d'honneur : M. Floret, préfet de la Manche, officier de la Légion d'honneur, etc. ; *président honoraire* : M. Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président* : M. Lelièvre O. A., agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice-président* : M. E. Lenoël, sénateur, membre du Conseil général ; M. Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; MM. Heude, agent voyer principal, chef du bureau de M. l'Agent voyer en chef, *secrétaire* ; Pagel, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, en retraite, *secrétaire-adjoint* ; Darthenay, agent voyer cantonal de 2^e classe, *trésorier*.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnago, à Cher-

bourg ; Lepuissant, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président* ; Jouet-Lacouture (Ferdinand), *vice-président* ; Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire* ; Groualle, négociant, *trésorier* ; Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, *administrateurs*.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Chaumeil *, capitaine en retraite, *président* ; Mg^r Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur* ; Bouvattier, capitaine Lepennetier, *administrateurs* ; Lhomer, *secrétaire* ; Hamel, *trésorier* ; Laurence, maître charpentier, Vachon, jardinier, *contrôleurs*.

Société de Secours mutuels la Fraternelle.

Présidents d'honneur : MM. Tardif, sous-préfet d'Avranches ; Lenoir, maire d'Avranches ; *président* : Mauduit, conseiller municipal ; *vice-présidents* : Letréguilly (Victor), et Louvel, conseillers municipaux ; *secrétaire* : Jorand, typographe ; *vice-secrétaire* : Defeux (Ch.) ; *trésorier* : Dufour ; *vice-trésorier* : Poidvin, employé ; *administrateurs* : Saint, conducteur principal des ponts et chaussées ; Desdoutils, adjoint au maire ; Longrais, conducteur principal des ponts et chaussées ; Péguenet, conseiller municipal ; Le Bocey, menuisier ; Allain, ébéniste ; Lemesle, Legrand.

VILLE DE VILLEDIEU.

M. Jules Tétrel *, O. A., conseiller général, maire de Villedieu, *président*.

VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement, *président*.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

MM. Dior (Lucien), négociant, *président* ; Lenormand (François), négociant, *vice-président* ; Leconte (Louis), *secrétaire* ; Bougourg (Louis), secrétaire de la mairie, *trésorier* ; Herpin (Emmanuel), armateur ; Laroque (Léon), maréchal ferrant ; Legendre (Louis-François), mécanicien ; Le Biez (François-Guillaume-Achille) *, maire ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Heurtaut (Charles), mécanicien ; Mallet (Louis-Adolphe), menuisier ; Levilly (Gustave), maître menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Fontaine (Emile), peintre, *administrateurs*.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce (Jacques), *président honoraire* ; Lanièce, *président* ; Levavasseur (Alphonse), Philippe (Louis), *vice-présidents* ; Moitié (Louis), Hamel (Aimable), *secrétaires* ; Desseaux (Pierre), *trésorier* ; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), *receveurs particuliers* ; Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Brisset (Louis), Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Charles), Ruel (Henry), Conor (Emile), Gard (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Anténor), Lepaumier (Jean), Poirier (Jules), Legagneux (Emile), Bourguet (Louis), Thévenot (Auguste), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Pignot (Charles), *président* ; Lebiez, chef contre-maître, *vice-président* ; Lefauvre, charpentier de la marine, *trésorier* ; Vaslot, ouvrier forgeron ; Sanson, ouvrier calfat ; Bihel, ouvrier ajusteur ; Osmont, retraité de la marine ; Mesnil, ouvrier chaudronnier ; Renouf, chef ouvrier charpentier ; Antoine, contre-maître charpentier ; Romuald, chef ouvrier charpentier ; Chauvin, ouvrier charpentier, *administrateurs* ; Vautier, retraité de la marine, *archiviste* ; Godreuil, écrivain de la marine, *secrétaire*.

Société de Secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Tanqueray, *président* ; Lemièrre, *vice-président* ; Laisney, *trésorier* ; Dudouyt (Pierre), *secrétaire*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval, maire, *président* ; Rouley, *vice-président* ; Robin, *secrétaire* ; Héon, professeur, *secrétaire-adjoint* ; Roguelin, *trésorier* ; Leneslet, *trésorier-adjoints* ; Lehuby, Hennequin, *administrateurs*.

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Fauchon (Victor), *président* ; Amiard (René), *vice-président* ; Duboscq (Joseph), *secrétaire* ; Lesénéchal (Ernest), Leroy, Charbonnel (François), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels des Ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président* ; Chérel (Théophile) et

Lemonnier-Datinière (Louis), *vice-présidents* ; Beaumont, *trésorier* ; Samion (Georges), *secrétaire* ; Pleutin, Guérin, Fautrard, Dodard, Yvon, Orvain, *administrateurs* ; Beaubigny (Jean), Diguët, Gauthier (Louis), Gautier (Pierre), Giquel, Charuel et Guérin (Ernest), *chefs de quartier*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire O*, docteur-médecin, *président* ; Viel, juge, *vice-président* ; Lecannellier, *secrétaire* ; Capelle, *trésorier* ; Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; Lerouge, peintre ; A. Lemasson, Paris, peintre ; Lasselier, cultivateur ; L'hôtelier, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Garnier, *président* ; Guidon, *vice-président*.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13^e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes (Arrêté de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Baize. — Avranches : M. Dufour. — Cherbourg : M. Auriol. — Coutances : M. Marchand. — Mortain : M. Martin. — Valognes : M. Legrand.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Dumont et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Béchet. — Cherbourg : MM. Vielhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Rosselin et Leconte. — Mortain : MM. Jamault et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. le Maire de St-Lo; Bernard *, docteur-médecin, conseiller général ; Lerendu, conseiller municipal ; Lelièvre, agent voyer en chef ; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. le Maire d'Avranches ; Desdoutils, 1^{er} adjoint au maire d'Avranches ; Lechevalier (Octave), conseiller municipal ; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal ; Barbien-Domin, conseiller municipal ; Scelles, juge suppléant, avocat.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. le Maire de Cherbourg

Asselin, président honoraire du Tribunal civil ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Levallois, juge au Tribunal civil ; Poittevin, pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. le Maire de Coutances ; Saillard, adjoint au maire de Coutances ; Rabec, avocat ; Guillemette, juge de paix, conseiller général ; Dupérouzel, avocat ; Lemuet (Alphonse), propriétaire ; N....

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. le Maire de Mortain ; Le Creq, avocat ; Jossel, avocat ; Buisson, pharmacien ; Norgeot, juge de paix ; Leriche, docteur-médecin.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. le Maire de Valognes ; Bernard, conseiller municipal ; Bricquebec, docteur-médecin ; Dansos, docteur-médecin ; Foulon, avocat ; Lebouteiller, docteur-médecin ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie

Créée par arrêté ministériel du 21 août 1886.

Directeur : M. LE TERTRE.

Sous-Directeur : M. Chassant.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Physique et chimie*, M. Champseix ; *sciences naturelles*, M. Zipey ; *anglais*, M. Rivoiron ; *enseignement primaire et primaire supérieur*, M. Nicolle, instituteur ; *enseignement de l'extérieur et de l'hygiène des animaux et de la pratique sanitaire*, M. Bernard, vétérinaire ; *chef de pratique agricole et d'industrie laitière*, M. Crinon ; *jardinier chef de pratique agricole*, M. Gouveno ; *instructeur militaire*, M. Lithard.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président* ; Regnault, C^{te} de Sesmaisons, Pignard-Dudezert, membres du Conseil général ; Houllévigie, professeur de sciences au lycée de Coutances, *secrétaire* ; Savary, agriculteur, à Montpinchon ; Lebarbenchon, agriculteur, à Sottevast.

Cette école, installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à former des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et, en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée du cours est de deux ans.

Le prix de la pension est de 400 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr. , le tout exigible d'avance et par dixièmes, en trois versements, savoir : trois dixièmes en entrant, trois dixièmes en janvier et quatre dixièmes en avril.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le troisième lundi de septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la Préfecture (1^{re} division), aux Sous-Préfectures et aux Mairies du département. De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole à Granville.

Directeur : M LAUROT, chimiste à Granville.

Ce laboratoire spécial destiné à l'analyse des engrais chimiques employés en agriculture fonctionne, à Granville, depuis l'année 1885. Il est subventionné par le Ministre de l'Agriculture et le département de la Manche.

Les analyses sont gratuites. Les agriculteurs ont à pourvoir seulement aux frais d'expédition des échantillons à M. Laurot, et à l'affranchissement du bulletin d'analyse renvoyé par le Directeur du laboratoire.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879.)

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. ROZERAY, ancien répétiteur à l'école nationale d'agriculture du Grand-Jouan.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur ; M. AUBRIL.

PERSONNEL ENSEIGNANT.—*Physique et chimie*, M. Hubert ; *vétérinaire*, M. Ollivier (Edouard) ; *chef de pratique*, M. Lamy ; *enseignement primaire*, M. Pillevesse ; *instructeur militaire*, M. Lesigne.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT.— MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président* ; M. l'Inspecteur primaire de l'arrondissement ; M. Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey ; M. Godefroy, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Sartilly ; M. Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire cultivateur.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Floret, Préfet de la Manche, *président* ; Manoury, conseiller d'arrondissement, Lenoël, sénateur, Sanson de la Valesquerie (Félix), propriétaire agriculteur, *vice-présidents* ; Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire* ; Ozenne (Paul), *secrétaire-adjoint* ; Bosq, banquier, *trésorier* ; Thouroude, éleveur, *trésorier-adjoint* ; Rozeray, professeur d'agriculture, *archiviste*.

Arrondissement d'Avranches.—MM. E. Garnot, *président* ; J. Bouvattier fils, et Henri Raulin, *vice-présidents* ; d'Avenel, *secrétaire* ; Pitel et Lechoisne, *vice-secrétaires* ; Vauprès, propriétaire, *trésorier* ; A. Latouche *, *conservateur* ; Louis Hardy,

à Tirepiéd ; François Leresteux, à Pontorson ; Potier de Lavarde, à Saint-Pair ; Collet, à Poilley ; N. . . , à la Haye-Pesnel ; René de Cancilly, à Lolif ; N. . . , à la Lande-d'Airou ; Victor Chevallier, à Saint-James, *membres du comité d'administration*.

Nouvelle Société d'Agriculture d'Avranches.—MM. Riotteau et Morel, *présidents* ; Langlois (Jacques), *vice-président d'honneur* ; Lenoir, maire d'Avranches, Le Chevalier (Octave), Desdoutils, adjoint au maire d'Avranches ; *vice-présidents* ; Basire (Elphège), Blin, Letréguilly, *secrétaires* ; Loiseau, *trésorier* ; Gombert, *trésorier-adjoint*.

Arrondissement de Cherbourg.—*Président d'honneur* : MM. le Sous-Préfet de Cherbourg ; *président honoraire* : le C^{te} Hervé de Sesmesons ; *président* : Léon Hainneville ; *vice-président* : Aimé Legranché. — *Vice-présidents cantonaux* : MM. Augustin Gamache, propriétaire à Octeville ; J.-B. Lebas, maire de Saint-Pierre-Eglise ; Lequérié-Desrozières, juge de paix aux Pieux ; Feuardent-Duhutrel, propriétaire à Gréville.—*Secrétaire* : MM. Jules Folliot ; *secrétaires-adjoints* : Lévesque, Orry (Edmond) ; *trésorier* : Victor Buhot ; *archiviste* : Edmond Cousin.—*Conseillers d'administration* : MM. Emile Samson, négociant à Cherbourg ; Henri Monnet, négociant à Cherbourg ; Auguste Pouppeville, médecin-vétérinaire à Cherbourg ; Jacques Pontis, propriétaire à Cherbourg ; Courtois-les-Hougues, maire de Flamanville ; J.-B. Lecerf, propriétaire à Sainte-Croix-Hague ; Anténor Bosvy, propriétaire à Gréville ; Jean Lécrivain, propriétaire à Tocqueville ; François Lecanu, propriétaire à Cosqueville ; Auguste Houel-Desmonts, propriétaire à Benoistville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens, *président* : Regnault, conseiller général, Dombroval, conseiller général, maire de Coutances, *vice-présidents* ; Guillemette *, conseiller général, *secrétaire général* ; Saillard, adjoint au maire de Coutance, Lomarchand, propriétaire à Coutances, *vice-secrétaires* ; Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier* : Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint*.

Arrondissement de Mortain.—MM. d'Auray, *président* : Duma-rais, propriétaire au Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents* ; Josset, *secrétaire* ; de Bailliencourt, propriétaire, à Mortain, *trésorier* ; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *vice-trésorier* ; Boulay, *bibliothécaire*. — *Présidents cantonaux* : MM. Bécbet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Herbin (Gustave), pour Juvigny ; d'Avenel, pour le Teilleul ; Piel, propriétaire à Mortain ; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-dn-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire* ; Sébire O*, *président* ; Roumy et Buhot, *vice-présidents* ; Lomarquand, *secrétaire* ; Leduc, *trésorier* ; Vassellier, *bibliothécaire*.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—*Canisy*, MM. Deshayes (Albert),

agriculteur.—*Carentan*, Lenoël, juge de paix.—*Marigny*, Delarue, notaire.—*Percy*, Blouët *, conseiller général.—*Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire, à Saint-Clair.—*Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, propriétaire.—*Saint-Lo*, N....—*Tessy-sur-Vire*, Beaufrères, maire de Moyon.—*Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, maire, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement d'Avranches.—*Avranches*, MM. Couraye du Parc *, membre de la Société d'agriculture.—*Brécey*, Laurent, maire aux Cresnays.—*Ducey*, Dupont, maire.—*Granville*, Duchemin, agriculteur, à Dragey.—*La Haye-Pesnel*, Bazire (Elphège), propriétaire, à Dragey.—*Pontorson*, M^{ls} de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey, conseiller d'arrondissement.—*Saint-James*, Morel, président du Comice agricole.—*Sartilly*, Riottteau, président du Comice agricole de Sartilly.—*Villedieu*, Tétrel *, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—*Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont.—*Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture.—*Octeville*, C^{ts} de Sesmaisons, et Lesage, maire d'Octeville.—*Les Pieux*, Lequérié-Desrozières, juge de paix.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.—*Bréhal*, MM. Fauchon (Eugène), maire—*Cerisy-la-Salle*, Guillemette (Fréd.) *.—*Coutances*, Boissel-Dombreval *, maire, conseiller général.—*Gavray*, Lecoupé (Marcel).—*La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire.—*Lessay*, Galuski *, maire.—*Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.—*Périers*, Regnaut, ancien député, conseiller général.—*Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire.—*Saint-Sauveur-Lendelin*, Toulorge (Eugène).

Arrondissement de Mortain.—*Barenton*, MM. Chemin, propriétaire.—*Isigny*, Davy, maire.—*Juvigny*, Grossin, maire, conseiller général.—*Le Teilleul*, Jouin (Zéphirin).—*Mortain*, Le Bigot, notaire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*.—*Boucé*, maire de Saint-Martin-de-Landelles.—*Saint-Pois*, Lechaptois, conseiller municipal à Boisnyon.—*Sourdeval*, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes.—*Barneville*, MM. Lepelletier^s maire de Carteret.—*Briquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le C^{ts} de Pontgibaud *, maire et conseiller général.—*Quettehou*, Colas-Corderie, maire.—*Sainte-Mère-Eglise*, Roumy, propriétaire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre), maire.—*Valognes*, Sébire O *, sénateur, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE et TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Ganne de Beaucaudray, *président*; G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, *vice-présidents*; Goulet, père, à Tessy, *secrétaire-trésorier*.

BRÉCEY.—M. Laurent, maire des Cresnays, *président*.

DUCEY.—M. Rollain, agriculteur à Juilley, *président*.

LA HAYE-PESNEL.—M. Fontaine, conseiller général, notaire à la Haye-Pesnel, *président*.

PONTORSON. — M. Fonténier, *, maire du Mont-Saint-Michel, *président*.

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président*.

SAINT-JAMES. — M. Morel, maire de Saint-James, *président*.

VILLEDIEU. — M. Tétré *, conseiller général, maire de Villedieu, *président*.

BRÉHAL. — MM. Briens, député, *président*; docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président*; de la Valleinerie, *secrétaire*; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier*.

GAVRAY. — MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président*; Michel, maire du Mesnil-Gardier; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents*; Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire*; Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire*; Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier*.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY. — MM. de La Martinière *, *président*; N. . . , *vice-président*; Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

CERISY-LA-SALLE. — MM. Guillemette, conseiller général, *président*; N. . . , *vice-président*; Duperrouzel, propriétaire, *secrétaire*; Gaillard, *trésorier*.

PÉRIERS. — MM. Regnault, conseiller général, *président*; Leconte, conseiller d'arrondissement, *vice-président*; Pican, *secrétaire*; Ledrans, *trésorier*.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Lefournier, secrétaire général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, *président*; Lemoine, professeur au lycée, 1^{er} *vice-président*; Lecarpentier (Casimir), propriétaire, 2^e *vice-président*; Tanqueray (Almire), *secrétaire*; Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint*; Lecuir, propriétaire, *trésorier*; Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint*.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaitre, conseiller général, *président*; Toulorge, maire de Muneville-le-Bingard, et Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-présidents*; Dumont, *trésorier*; Ledentu, adjoint, *secrétaire*.

ISIGNY. — MM. Fauchon, ancien conseiller général, le Sous-Préfet de Mortain, *présidents d'honneur*; Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président*; Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents*; Varin, notaire à Isigny, *secrétaire*; Anfroy et Héslouin, au Buat, *vice-secrétaires*; Cressé, percepteur à Isigny, *trésorier*; Jouenne, Paul, à Montigny, Sinoir, receveur de l'enregistrement à Isigny, *vice-trésoriers*.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire*; Genest, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *vice-président honoraire*; Lefresne (Alfred), *président*; Boucé (Julien), Lemonnier, *vice-présidents*; Beaumont, *secrétaire*; Piel, *vice-secrétaire*; Hirbec, *trésorier*; Boivent (Louis), *vice-trésorier*.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. Emile Lenoël, sénateur, *président*; Léon Lenoël, *secrétaire*; Allix-Courbois et Maillard, *vice-présidents*; Legrand, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur* ; d'Aisy *, *président* ; Loyer *, docteur-médecin ; Le Breton, père, Louvet (Constant) *, *présidents honoraires* ; Roussel, horticulteur, *vice-président* ; Morel (Paul), horticulteur, *vice-président honoraire* ; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées, *secrétaire* ; Hamel (Alexandre), *secrétaire-adjoint* ; Gilbert, banquier, *trésorier* ; Lemains, *conservateur-archiviste* ; Juhel, Auguste Latouche *, N. . ., C^o de Chabannes, *membres du Comité d'administration*.

Arrondissement de Cherbourg. — *Membres d'honneur de la Société.* — *Présidents d'honneur* : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Cherbourg. — *Président honoraire* : M. Emmanuel Liais *, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil. — *Vice-président honoraire* : M. Orry, O. I., avoué honoraire.

Membres du Bureau pour 1890. — *Président* : M. le docteur Renault *, O. A. — *Vice-présidents* : MM. Cauvin, propriétaire ; Levesque, marchand de fer. — *Conseillers d'administration* : MM. Jollet *, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité ; Hervieux, propriétaire ; de la Chapelle O. A, contrôleur des douanes retraité ; Dutot, greffier du tribunal de commerce. — *Trésorier* : M. Orange, agent comptable de la marine retraité. — *Secrétaire* : M. Lelièvre, Paulin. — *Secrétaires-adjoints* : MM. Macé, Adrien, commis de négociant ; Ferey, marchand grainetier. — *Bibliothécaire* : M. Noyon. — *Bibliothécaire-adjoint* : M. Cavron, Léon, horticulteur.

Commissions permanentes. — *Culture d'utilité* : MM. Levesque, président ; Nicolleau (médaillé militaire), maître tailleur de l'infanterie de marine retraité ; Lemagnen, horticulteur ; D^r Bernadet, professeur d'anglais au lycée ; Havard, maître principal du port retraité ; Maillard, négociant. — *Culture d'agrément* : MM. Cauvin, président ; Robine, ancien avoué ; Ivory, propriétaire ; Giot, conducteur principal des travaux hydrauliques ; Legrin, avocat ; Corbière O. A., professeur de sciences naturelles au lycée.

Comité de rédaction. — MM. Orry O. I., président ; de la Chopelle O. A., vice-président ; Dutot, secrétaire ; les Membres du Bureau. — MM. Corbière O. A., le D^r Bernadet, Nicolleau O. I., professeurs en retraite. — *Directeur du jardin* : M. Hervieux. — *Professeur d'arboriculture* : M. Levesque. — *Conservateur du matériel* : M. Levitre. — *Délégué pour convoquer aux inhumations des sociétés* : M. Nicolleau.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny, *président* : Saillard, *vice-président* ; Lemarchand, *secrétaire* ; H. Marie, *secrétaire-adjoint* ; Dupuy, *trésorier* ; Félix, *conservateur-archiviste*

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire* ; le Sous-Préfet de Mortain, *vice-président honoraire* ; Piel (Jacques-Auguste), *président* ; Mancel, fils, *vice-président* ;

Lebigot, *secrétaire* ; Durand, *secrétaire-adjoint* ; Delaporte, *trésorier* ; Ganier-Hauteville, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur* ; Sébire O*, *président* ; Sanson, *vice-président* ; Crosville, *secrétaire* ; Gouye, *vice-secrétaire* ; Falaize, *trésorier* ; Dagoury, *bibliothécaire* ; Lechevalier, Lemarquand, *administrateurs*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Froideveaux O*, *inspecteur général* ; Portalès *, *directeur* ; du Pontavice de Housse, *sous-directeur* ; Clauzel et Méaudre-Desgouttes, *surveillants* ; Manoury, chevalier du Mérite agricole, *vétérinaire*.

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebee, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villers-Bocage, Condé-snr-Noireau, Bénv-Bocage, Caumont.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Floret, préfet de la Manche ; *président honoraire* : Louis Yver ; *président* : Henri Regnouf de Vains ; *vice-président* : N... ; *secrétaire* : Gaëtan Guillot ; *trésorier* : Barreau.

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), député, conseiller général, *président* ; Langlois et Gautier, *vice-présidents d'honneur* ; Basire, *vice-président* ; Loiseau, *trésorier* ; Lenoir et Desdoutils, *secrétaires*,

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le V^e de Tocqueville *, *président* ; Leconte, *trésorier* ; N..., *secrétaire*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Salanson, sous-préfet de Mortain, *président* ; Lefresne et Tétrel, conseillers généraux, *vice-présidents* ; Pichon, *trésorier* ;

Loyer, *secrétaire* ; Bidois, conseiller général, Lechaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires*.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edouard), Saint-Lo ; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire ; Gaillard (François-Victor-Jean-Baptiste), Saint-Lo ; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), Toupé (Alexandre), à Avranches ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Bourges (Jeu-Marie-Léon), à Pontorson ; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain.—MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes.—MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes ; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.—MM. Léon Mauger, *président* ; Buhot *vice-président* ; Hainneville (Eugène), *secrétaire* ; Bonfils, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Hay, Bretel, Langlois, *trésorier*.

Granville.—MM. Riotteau, *président* ; Fossé, *vice-président* ; Breton, Dior (Lucien), Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupé, Phérvong ; Lemaitre, *trésorier*.

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg.—MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre ; Gustave Bonfils, *vice-consul* ; Menut, *vice-consul* de Portugal ; Bonfils (Gustave), *vice-consul* du Brésil ; Bonfils (Amédée), *vice-consul* de Suède et de Norvège ; Liais (Joseph-Alfred), *vice-consul* d'Espagne ; Liais (Edouard), consul de Belgique ; Lebrun, *agent consulaire* d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, *vice-consul* de Russie

et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Félix-Emile Postel, consul de la République de Salvador; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas; Testard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère *, vice-consul d'Espagne; de Lalun, vice-consul de Portugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et Norvège; N..., vice-consul de Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, *président*; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1^{er} arrondissement; un délégué du général commandant la 39^e brigade; le major général de la marine; le directeur des mouvements du port; le directeur du service de santé de la marine; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou un délégué; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherbourg; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, directeur de la santé; le docteur Legard-Lafosse, chirurgien en chef de la 1^{re} section de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène; le docteur Renault, chirurgien en chef de la 2^{me} section de l'Hôtel-Dieu, médecin des épidémies; N..., délégué du conseil municipal; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce; Emile Postel, vice-consul de Russie, d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique, délégué du corps consulaire.

Granville.—MM. Le Biez, maire, *président*; le commandant de place, colonel du 2^{me} régiment d'infanterie de ligne; le commissaire de l'inscription maritime; l'inspecteur des douanes; l'ingénieur des ponts et chaussées; Lemoine, docteur-médecin, délégué du conseil municipal; Phérvong, capitaine au long-cours, délégué de la chambre de commerce; Leclerc, armateur, vice-consul d'Espagne, délégué du corps consulaire; Letourneur, docteur-médecin, adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast.—Hamelin-Dutot, maire, *président*; Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé à Cherbourg; le commissaire de l'inscription maritime; Ménard, docteur-médecin; Boudour, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en *italique*, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour.—Les foires *mensuelles* figurent à leurs dates.

JANVIER.—1^{er} Pontorson, Tessy. 2 Montbray, Portbail. 3 Beaumont, Brécey, Sainte-Geneviève. 4 Gavray. 6 Carentan. 7 Bréhal,

Ducey, Saint-Clair, Villedieu. 8 Montmartin-sur-Mer. 11 Avranches, La Haye-du-Puits. 14 Sourdeval, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. 15 La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-Hilaire. 16 Montbray. 20 Quettehou. 23 Les Pieux. 25 Saint-Lo. 27 Cherbourg. 29 Périers.

FÉVRIER.—1 Gavray. 3 Montebourg, Saint-James. 4 Bréhal, Ducey, Villedieu. 5 Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 6 Montbray. 8 Avranches. 10 Bricquebec, Coulouvray. 12 Montmartin-sur-Mer. 13 Sartilly. 15 Valognes. 17 Coutances, Saint-James, 18 Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. 20 Montbray, Torigni. 22 Gavray, Montebourg. 24 Bricquebec, Carentan.

MARS.—1 Beaumont, Gavray. 3 Baronton, Percy. 4 Bréhal, Buais, Ducey, Villedieu. 5 Pontorson. 6 Montbray. 7 Mortain. 12 Marigny, Montmartin-sur-Mer, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. 13 Isigny, Saint-Lo, Vesly. 14 Périers. 15 Montebourg. 17 Bricquebec, Carentan. 18 Avranches, Teilleul, Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel. 20 Montbray. 29 Avranches, Montebourg. 31 Bricquebec, Cherbourg, Coutances, Torigni.

AVRIL.—1 Bréhal, Ducey, Villedieu. 2 La Haye-du-Puits, Pontorson, Tessy, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Pierre-Eglise. 3 Montbray. 4 Barfleur, Carentan. 5 Brix, Gavray, Périers. 7 Saint-James. 8 Reffuveille, Savigny-le-Vieux, Valognes. 9 Montmartin-sur-Mer. 10 Granville, Saint-Malo-de-la-Lande. 11 Gréville. 12 Avranches, Montebourg, Portbail. 14 Bricquebec, Carentan. 15 Sourdeval, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray. 19 Cérances. 21 Barenton. 22 Airel, Lessay. 23 Les Pieux, Teilleul. 26 Juvigny. 28 Beauchamps, Saint-Lo. 29 Picauville. 30 Le Guislain.

MAI.—1 Fierville, Montbray, Saint-Sauveur-Lendelin. 2 La Haye-Pesnel, Prétot. 3 Gavray, Mortain, Teurthéville-Hague, Villedieu. 4 Quettehou. 5 Torigni. 6 Bréhal, Cuves, Ducey. 7 Lithaire, Montmartin-sur-Mer, Pontorson. 8 Teilleul, Saint-Clair. 9 Bricquebec. 10 Avranches, Beaumont. 13 Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. 14 Marigny. 15 Montbray, Saint-Clément, Saint-Pierre-Eglise. 16 Saint-Pierre-de-Semilly. 18 Besneville. 20 Ducey, Sourdeval. 21 Brix, La Haye-Pesnel. 22 Montebourg. 24 Périers. 25 *Cerisy-la-Forêt, Saint-Germain-le-Gaillard*. 26 Coutances, Saint-James, Sartilly. 27 Bréhal. 30 Beaucoudray. 31 Gavray, La Pernelle, Sourdeval.

JUIN.—2 Barenton, Carentan, Cherbourg, Saint-James. 3 Bréhal, Brix, Ducey, Lessay, Valognes, Villedieu. 4 Montmartin-sur-Mer, Pontorson. 5 Montbray. 7 Avranches, Gavray. 9 Mortain. 10 Gréville. 14 Barneville, Montmartin-sur-Mer. 12 Folligny, Teilleul, Saint-Lo. 14 Juvigny. 15 *Néhou*. 16 Saint-Cyr-du-Bailleul. 17 Sourdeval. 18 La Haye-Pesnel. 19 Montbray. 21 Tourlaville. 23 Avranches, Les Pieux. 25 Hambye, Le Vicel, Marigny. 26 La Haye-du-Puits. 27 Saint-Jean-de-Daye. 28 Argouges. 29 *Tessy*. 30 Bricquebec, Juvigny.

JUILLET.—1 Bréhal, Ducey, Saint-James, Villedieu. 2 Cerisy-la-Salle, Pontorson. 3 Montbray. 4 Brécey. 5 Gavray, Les Pieux, Montsurvent. 9 Montmartin-sur-Mer. 10 Teilleul, Sartilly. 12 Avranches, Querqueville, Valognes. 15 Cerisy-la-Forêt, Ducey, Sourdeval, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray. 19 Bréhal, Carentan, La Haye-du-Puits, Le Lorey, Saint-Clair. 20 *Quettehou*. 22 Saint-Lo. 23 La Haye-Pesnel. 24 Saint-Martin-d'Aubigny. 25

Montebourg. 27 *Bricquebec, Buais, Quettreville*. 28 Coulouvray. 31 Saint-Germain-de-Varreville.

AOÛT.—1 La Meauffe, Prétot, Saint-Pierre-Eglise. 2 Avranches, Gavray. 3 *Millières*. 5 Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Montbray. 8 Torgni. 9 Rauville-la-Place. 11 Montpinchon. 13 Montmartin-sur-Mer. 16 Montebourg, 19 Sourdeval. 20 La Haye-Pesnel. 21 Montbray. 26 Cherbourg, Savigny. 28 Créances, Le Teilleul. 29 Tocqueville.

SEPTEMBRE.—1 Fierville, Percy, Saint-Martin-de-Landelles. 2 Bréhal, Ducey, Lengronne, Villedieu. 3 Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 4 Montbray, Saint-Lo. 6 Gavray. 7 *Gréville*. 9 Juvigny, Notre-Dame-du-Touchet, Valognes, Villedieu. 10 Marigny, Montmartin-sur-Mer. 11 Le Teilleul, Saint-Pois. 12 Lessay. 14 *Brécey, Moyon, Virandeville*. 15 Barenton. 16 Ducey, Savigny-le-Vieux, Sourdeval. 17 La Haye-Pesnel, Saint-Floxel. 18 Montbray, Notre-Dame-de-Cenilly. 19 Granville. 20 Avranches. 22 Le Grand-Colland, Bricquebec, Ger, Saint-Lo. 25 Roncey, Valcanville. 26 Isigny, Sartilly. 27 Saint-Côme-du-Mont. 28 *Hommet-d'Arthenay*. 29 Saint-James, Varengebec. 30 Coutances, Teurthéville-Hague.

OCTOBRE.—1 Buais, La Haye-Pesnel, Pontorson, Tessy, Saint-Pierre-Eglise. 2 Montbray, Le Teilleul, Portbail. 4 Avranches, Gavray, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 6 Torgni. 7 Bréhal, Ducey, Valognes, Villedieu. 8 Montmartin-sur-Mer, Saint-Clair. 9 Brix. 10 Mesnil-Garnier, Saint-Denis-le-Gast. 11 Périers. 13 Clitourps, Romagny, Saint-Jean-de-Daye. 15 Boutteville, La Haye-Pesnel. 16 Brécey, Montbray, Le Teilleul, Teurthéville-Hague. 17 Varengebec. 18 Gavray. 20 Reffuveille, Sottevast. 21 Sourdeval. 23 Airel. 25 Avranches, Montebourg, Sourdeval. 28 Quettehou. 29 Sainte-Mère-Eglise. 30 Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande.

NOVEMBRE.—1 Gavray. 3 Cherbourg, Sartilly, Saint-Denis-le-Gast, Saint-James. 4 Bréhal, Ducey, Villedieu ; Rauville-la-Place, les 4 et 5. 5 Pontorson, Quettreville. 6 Montbray, Saint-Pois. 7 Carentan. 8 Avranches. 10 Cerisy-la-Forêt. 11 Torgni. 12 Brécey, les Pieux, Montsurvent, Montmartin-sur-Mer. 16 *La Lande-d'Airou, Valognes*. 17 Cérences, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 18 Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel, Montmartin-sur-Mer. 20 Montbray. 23 *Villedieu*. 25 Bricquebec. 26 Cerisy-la-Forêt, Saint-Pierre-Eglise. 29 Saint-Lo.

DÉCEMBRE.—1 Picauville, Saint-James. 2 Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Pontorson. 4 Montbray. 6 Avranches, Gavray. 9 Valognes. 10 Montmartin-sur-Mer. 15 Sartilly. 16 Sourdeval. 17 La Haye-Pesnel. 18 Montbray, Saint-Lo. 20 Montebourg. 22 Carentan. 27 Hambye. 31 Valognes.

Foires mensuelles.

Brécey, 1^{er} vendredi de chaque mois ; Bréhal, Ducey, Villedieu, le 1^{er} mardi de chaque mois ; Bricquebec, le 2^e lundi de chaque mois, marché à bestiaux ; Cérences, le dernier jeudi du mois, marché à bestiaux ; Gavray, le 1^{er} samedi de chaque mois ; la Haye-Pesnel, le 3^e mercredi de chaque mois. Montbray, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois ; Montmartin-sur-Mer, le 2^e mercredi de chaque mois ; Pontorson, le 1^{er} mercredi de chaque mois, excepté janvier, mai, juin et septembre ; Sourdeval, le 3^e mardi de chaque mois ; Sartilly, le 2^e lundi de chaque mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

	Pages.
Adjoints.....	81
ADMINISTRATIONS.—Personnel.....	61
Agents consulaires.....	175
Agents voyers.....	147
Agriculture.....	168
ALIÉNÉS.—Asiles.....	157
Archives départementales.....	66
BANQUE DE FRANCE.—Succursale de Saint-Lo.....	138
Bâtiments civils.....	66
Bibliothèques.....	157
BIOGRAPHIE.—Julien TRAVERS.....	10
Bureaux de la Préfecture.....	63
Bureaux télégraphiques du département.....	145
Cabinet du Préfet.....	63
Chambres consultatives d'agriculture.....	170
Chambres de commerce.....	175
Chemins de fer de l'Ouest.....	131
Clergé du diocèse.....	148
Collèges communaux.....	153
Comices agricoles.....	171
Commissaires de police.....	114
Commission départementale.....	62
Commission du travail des enfants employés dans l'industrie.....	163
Commission de surveillance des prisons.....	167
COMMUNES.—Tableau par ordre alphabétique.....	74
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.....	80
Conseil de Préfecture.....	62
Conseil général.....	67
Conseils d'arrondissement.....	69
Conseils d'hygiène.....	66
Conseils sanitaire.....	176
CONTRIBUTIONS.—La Contribution foncière dans la Manche.....	30
Contributions directes.....	139
Contributions indirectes.....	143
Cour d'appel de Caen.....	114

	Pages.
Culte protestant	152
Curés et Desservants	81
Dépôts d'étalons de Saint-Lo.....	174
Dépôt de mendicité du Mans.....	158
Députés de la Manche.....	62
Douanes	141
Ecoles normales.....	154
Enregistrement, domaines et hypothèques.....	140
Finances.....	133
Forêts.....	141
Foires de la Manche	176
Gendarmerie.....	123
Greffe du Conseil de Préfecture.....	65
Histoires et Antiquités :	
Les Deux Sièges de Valognes en 1562 et 1574.....	35
Rôles des Protestants de la vicomté de Coutances.....	44
Procès-verbaux d'assemblée des Députés du Tiers Etat des paroisses du Bailliage de Carentan.....	54
Hospices	157
Inspection primaire.....	154
Instituteurs et Institutrices.....	81
INSTRUCTION PRIMAIRE.—Commission d'examen.....	154
— PUBLIQUE	152
— SECONDAIRE.....	152
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges.....	155
Justices de paix.....	120
Lycée de Cherbourg.....	153
— de Coutances	152
Maires	81
Mairies.....	71
Marine.....	125
Mines.....	130
Notaires.....	121
Ordre judiciaire.....	114
Ordre militaire.....	122
Percepteurs des contributions	134
Poids et mesures.....	66
Police générale.....	114
Ponts et chaussées.....	131
Postes et télégraphes.....	145
Préface.....	5
Préfecture	62
Préfets du département.—Liste chronologique.....	61
Prisons.....	167
Recettes particulières.....	133
Sciences et arts.....	155
Sénateurs de la Manche.....	62
Service vicinal.....	147
Société académique de Cherbourg.....	156

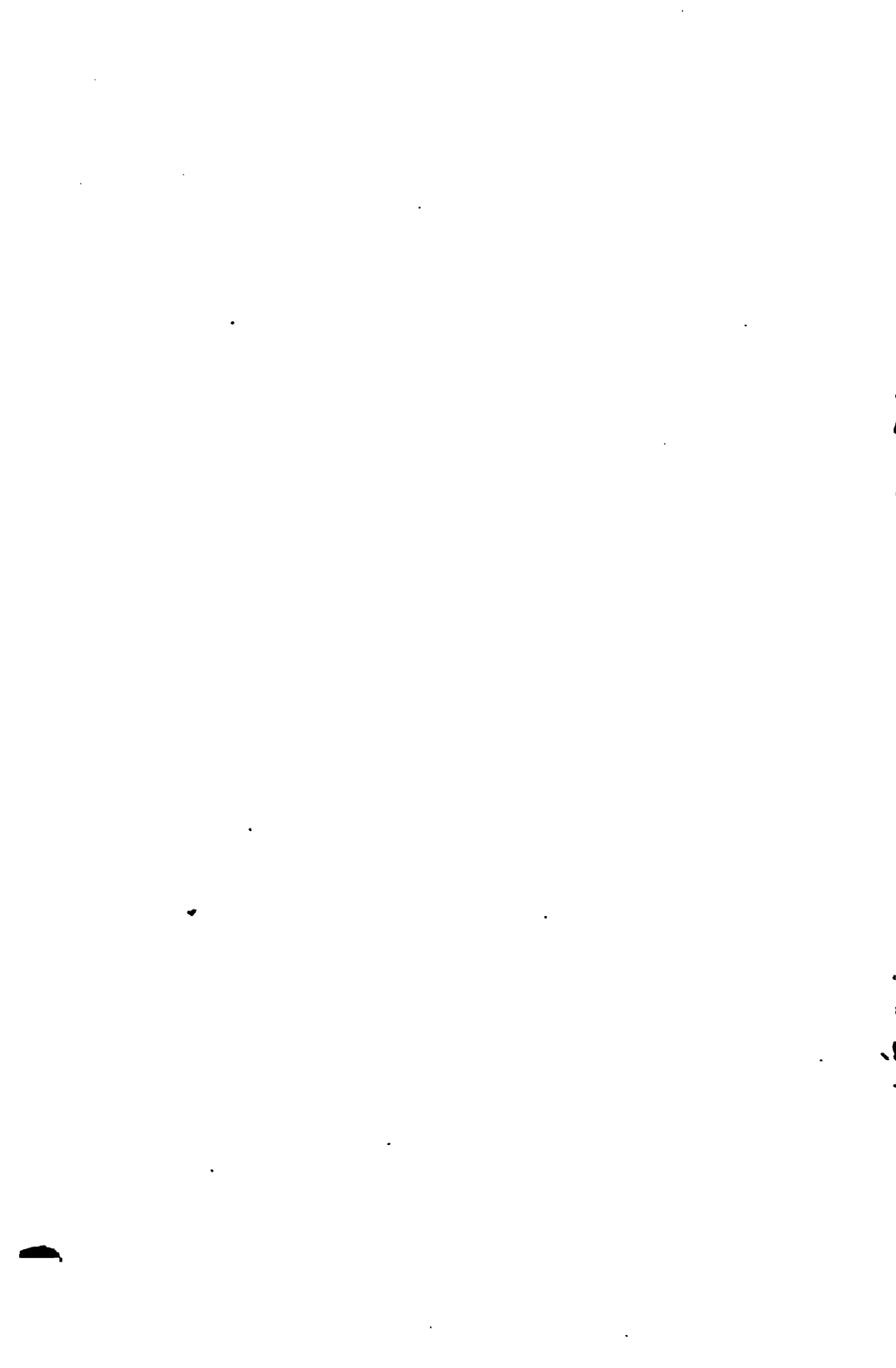
	Pages
Société artistique et industrielle.....	156
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche.....	155
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain.....	156
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes.....	156
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg.....	156
— d'agriculture.....	164
— de charité maternelle.....	162
— des courses d'Avranches.....	174
— — de Bourigny.....	174
— — de Saint-Lo.....	174
— — du Cotentin.....	174
— d'horticulture.....	173
— de secours mutuels.....	163
Sous-Préfectures.....	71
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes, et la population du département.....	73
Travail des enfants dans les manufactures.....	163
Travaux publics.....	130
Trésorerie générale des finances.....	133
Tribunaux de commerce.....	116
— de première instance.....	115
Vétérinaires brevetés.....	175



L'Annuaire de la Manche se trouve

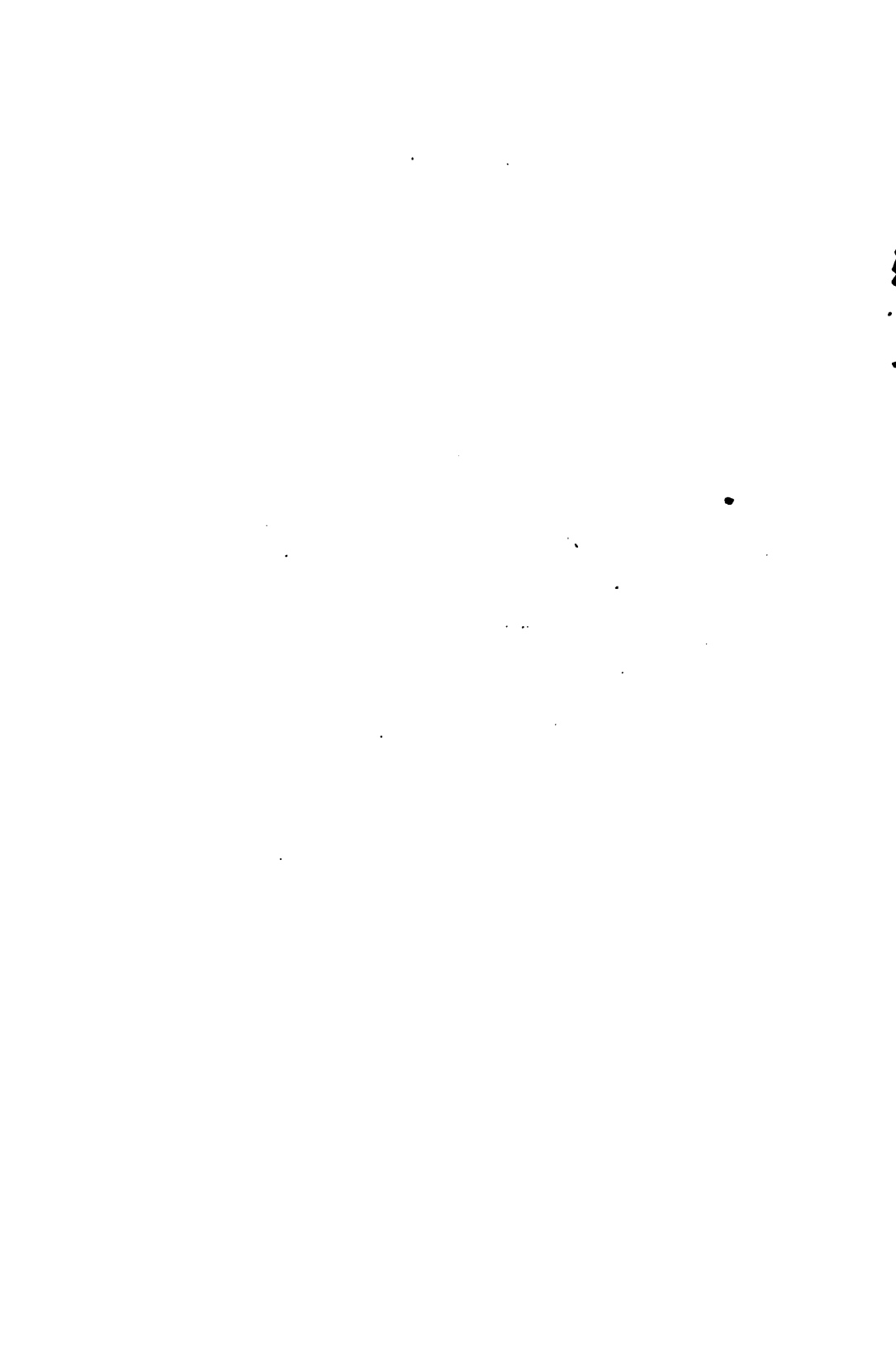
CHEZ MM.

PRÉVEL, libraire, à Saint-Lo ;	DAIRRAUX, imprimeur-libraire, à
LETRÉGUILLY, imprimeur-libraire à	Coutances ;
Saint-Lo ;	SALETTES, imprimeur-libraire, à
LECLUZE, libraire, à Saint-Lo ;	Coutances ;
OMOND, libraire, à Saint-Lo ;	LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;
ANFRAY, libraire, à Avranches ;	LUCK, imprimeur-libraire, à Valognes ;
M ^{me} LECOUPLET, libraire, à Cherbourg ;	CAPELLE, libraire, à Valognes.



ANNUAIRE
DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

63^e ANNÉE. — 1891



ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE



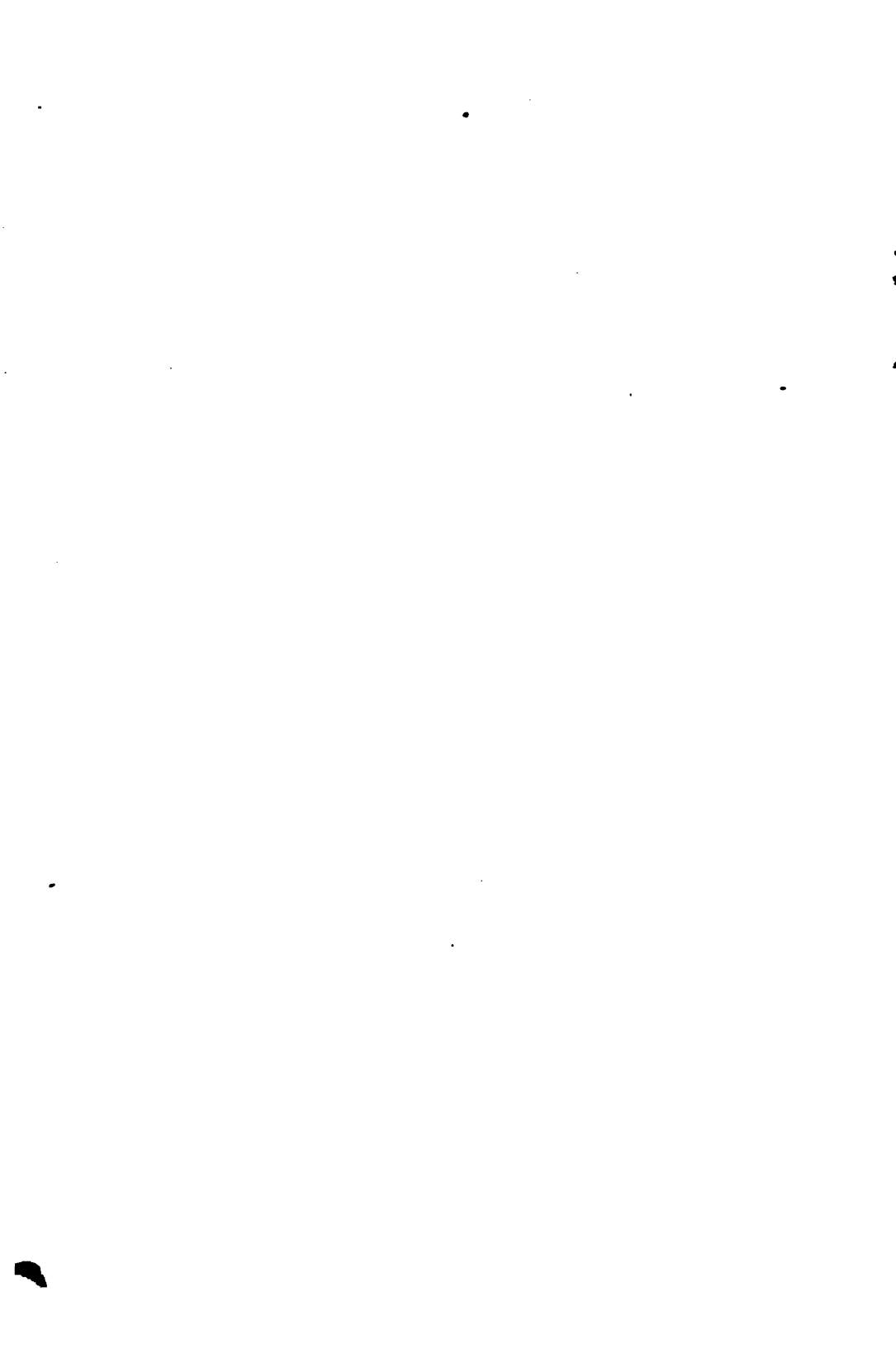
63^e ANNÉE. — 1891



SAINT-LO

IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC XCI



PRÉFACE.

L'Annuaire de la Manche publie cette année un travail considérable du plus illustre de nos compatriotes sur Mangon du Houguet. Quel Annuaire eut jamais pareille bonne fortune ?

Grâce à M. Léopold DELISLE, nous n'avons plus à craindre qu'on regrette le passé et nous pouvons nous présenter fièrement devant nos lecteurs. Nous le prions d'agréer le témoignage de notre bien sincère reconnaissance.

L'ÉDITEUR.

Saint-Lo, le 15 février 1891.



Janvier 1891.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
Dernier Quartier le 3. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 17. Plaine Lune le 25. 1 jeud. CONCOUSION. 2 ven. Oct. s. Kuenen. 3 sam. Oct. s. Jean. 4 D. Oct. ss Innocens. 5 lund. vig. Epphanie. 6 lund. EPPHANIE. 7 mer. s. Julien, m. 8 jeud. s. Lucien, m. 9 ven. s. ^s te Margienne. 10 sam. s. Agathon, p. 11 D. s. Hygin, p. 12 lund. s. Arcade, m. 13 mar. Oct. Epiphanie. 14 mer. s. Hilaire, év. 15 jeud. s. Paul, 1 ^{er} er. 16 ven. s. Marcel, p. 17 sam. s. Antoine. 18 D. Ch. s. P. à R. 19 lund. s. Canut, p. 20 mar. s. Sébastien. 21 mer. s. Agnès, m. 22 jeud. s. Vincent, m. 23 ven. s. Raymond. 24 sam. s. Timothée. 25 D. SEPTAGESIME. 26 lund. s. Polycarp. 27 mar. s. Jean Chrys. 28 mer. s. Julien, év. 29 jeud. s. Macaire. 30 ven. s. ^s te Martine, v. 31 sam. s. Gaud, év.	Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 9. Premier Quartier le 15. Plaine Lune le 23. 1 D. SEXAGESIME. 2 lund. PURIFICATION. 3 mar. s. Blaise, év. 4 D. s. ^s te Jeanne. 5 jeud. s. Vaast, év. 6 ven. s. Romuald. 7 sam. s. Jean de M. 8 D. QUINGAGESIM. 9 lund. s. Apoline. 10 mar. s. Tite, év. 11 D. Les <i>Ceudres</i> . 12 jeud. s. Eulalie. 13 ven. s. André C. 14 mer. s. Valentin. 15 D. QUADRAGESIM. 16 lund. s. Julienne. 17 mar. s. Faustin, m. 18 mer. <i>Quat. Temps</i> . 19 jeud. s. Gabin, m. 20 ven. s. Sylvin. 21 sam. s. Vitaline, v. 22 D. REMISESIRE. 23 lund. s. Gérard. 24 mar. s. Mathias. 25 mer. s. Léandre. 26 jeud. s. Théodose. 27 ven. s. Honorine. 28 sam. s. Théophile. 29 D. s. ^s te Marthe, v. 30 lund. s. ^s te Marthe, v. 31 mar. s. Benjamin.	Dernier Quartier le 3. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 17. Plaine Lune le 25. 1 D. OCELY. 2 lund. s. Aubin, év. 3 mar. s. Marin, s. m. 4 mer. s. Casimir. 5 jeud. <i>Mi Carême</i> . 6 ven. s. Félix, év. 7 sam. s. Thom. d'A. 8 D. LÉTAIRE. 9 lund. <i>Ste Française</i> . 10 mar. Les 40 mart. 11 D. s. Tite, év. 12 jeud. s. Euthyme. 13 ven. s. Grégoire. 14 mer. s. Zacharie. 15 D. PASSION. 16 lund. s. Julien, m. 17 mar. s. Patrice, év. 18 mer. s. Euphémie. 19 jeud. s. Joseph. 20 ven. s. Benoît, ab. 21 sam. s. Bienvenu. 22 D. RAMEAUX. 23 lund. s. Pélagie. 24 mar. s. Siméon, m. 25 mer. ANNONCIATION. 26 jeud. s. Emmanuel. 27 ven. <i>Vend. Saint</i> . 28 sam. s. Mathieu. 29 D. PAQUES. 30 lund. s. Pasteur, év. 31 mar. s. Benjamin.	Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 9. Premier Quartier le 16. Plaine Lune le 24. 1 mer. s. Hugues, év. 2 jeud. s. François. 3 ven. s. Xiste 1 ^{er} , p. 4 sam. s. Isidore. 5 D. QUASIMODO. 6 lund. s. Vincent F. 7 mar. s. Célestin, p. 8 mer. s. Gautier, a. 9 jeud. s. Marcel, év. 10 ven. s. Macaire, év. 11 D. s. Léon I, p. 12 jeud. s. Jules. 13 ven. s. Justin, mar. 14 mer. s. Tiburce, c. 15 D. s. Anastasie. 16 lund. s. Patr, év. 17 mar. s. Anicet. 18 mer. s. Vincent F. 19 jeud. s. Marcelin. 20 ven. s. Hégésippe. 21 sam. s. ^s te Anne et Calix. 22 D. s. Georges. 23 lund. s. Fidèle, m. 24 mar. s. Marc, év. 25 mer. s. Clet et M. 26 jeud. s. Guillaume. 27 ven. s. Vital, m. 28 sam. s. Pierre, m. 29 D. s. Eutrope. 30 lund. s. Eutrope. 31 mar. s. Eutrope.	Dernier Quartier le 1. Nouvelle Lune le 8. Premier Quartier le 15. Plaine Lune le 23. Dernier Quartier le 30. 1 ven. <i>ss. Jacq et Ph.</i> 2 sam. s. Marcouf. 3 D. Inv. ^s te Croix. 4 lund. <i>Rogations</i> . 5 mar. s. Pie V. 6 mer. s. Jean P. L. 7 jeud. ASCENSION. 8 ven. s. Grégoire. 9 sam. s. Athanase. 10 D. ss. Nérée et A. 11 lund. s. Nérée et A. 12 jeud. s. Achille. 13 ven. s. Isidore. 14 mer. s. Honoré. 15 D. s. Denise. 16 lund. s. Honoré, v. 17 mar. PENTECÔTE. 18 mer. s. Pellerin. 19 jeud. s. Venant, m. 20 ven. s. Yves. 21 sam. <i>Quat. Temps</i> . 22 D. s. Ortaire. 23 lund. s. Grég. VII. 24 mar. s. Anselme, év. 25 mer. s. Anselme, év. 26 jeud. s. Urbain 1 ^{er} . 27 ven. s. Philippe N. 28 sam. s. Pacôme. 29 D. s. Fère-Dier. 30 lund. s. Augustin. 31 mar. s. Pascal B.	Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 14. Plaine Lune le 22. Dernier Quartier le 28. 1 lund. s. Jouvin. 2 mar. s. Marcellin. 3 mer. s. Clotilde. 4 jeud. s. François C. 5 ven. s. Boniface. 6 sam. s. Robert. 7 D. s. Vincent. 8 lund. s. Médard, m. 9 mer. s. Félicien. 10 mer. s. ^s te Marguerit. 11 D. s. Barnabé, a. 12 jeud. s. Basile. 13 ven. s. Antoine. 14 D. s. Basile, év. 15 lund. ss. Guy, év. 16 mar. s. Pothin, év. 17 mer. s. Pellerin. 18 mer. s. Marcel, m. 19 ven. s. ^s te Julienne. 20 sam. s. Norbert. 21 D. s. Louis de G. 22 lund. s. Gervais, m. 23 mar. s. Félix, l, p. 24 mer. s. Jean-Bapt. 25 jeud. s. Prosper. 26 ven. ss. Jean et Paul. 27 sam. s. Ladislus. 28 D. s. Irénée, év. 29 lund. <i>ss. Pier. et Paul</i> . 30 mar. s. ^s te Pierre et Paul. 31 mar. s. ^s te Angele, v.

Juillet. Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 14. Pleine Lune le 21. Dernier Quartier le 28.	Août. Nouvelle Lune le 4. Premier Quartier le 12. Pleine Lune le 19. Dernier Quartier le 26.	Septembre. Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 11. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 24.	Octobre. Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 24.	Novembre. Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 16. Dernier Quartier le 23.	Décembre. Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 8. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 23. Nouvelle Lune le 31.
1 mer. Oct. s. J.-B.	1 s. Pierre-ès-l.	1 mar. s. Gilles, ab.	1 jeud. s. Rémi, év.	1 D. TOUSSAINT.	1 mar. s. Eloi, év.
2 jeud. V. de la 1 ^{re} V.	2 s. Alph. de L.	2 mer. s. Etienne, R.	2 ven. ss. Anges gar.	2 lund. C. des défunts	2 mer. ste Ribiane.
3 ven. s. Léon II, p.	3 Inv. de s. Et.	3 jeud. s. Césaire, é.	3 sam. s. Candide.	3 mar. s. Vigor, év.	3 jeud. s. Franç. X
4 sam. s. Martin, év.	4 s. Dominique.	4 ven. ste Rosalie, v.	4 D. s. Franç. d'A.	4 mer. s. Charl. Bor.	4 ven. ste Barbe, m.
5 D. s. Sever, év.	5 N.-D. des N.	5 sam. s. Laurent J.	5 lund. s. Placide, m.	5 jeud. s. Zacharie.	5 sam. s. Babas, m.
6 lund. O. SS. P. et P.	6 Tra. de N. S.	6 D. s. Macaire, m.	6 mar. s. Bruno, c.	6 ven. s. Léonard, c.	6 D. s. Nicolas, év.
7 mar. s. Thomas, m.	7 s. Gaëtan, c.	7 lund. s. Cloud, c.	7 mer. s. Marc, pape	7 lund. s. Willibrod.	7 lund. s. Ambroise.
8 mer. ste Elisabeth.	8 s. Cyriaq. m.	8 mar. NATVRÉ.	8 jeud. ste Brigitte, v.	8 D. s. Ruffe, év.	8 mer. Im. Concept.
9 jeud. s. Cyrille, m.	9 s. Expère, é.	9 mer. s. Gorgon, m.	9 ven. s. Denys, v.	9 lund. D. de la B. de L	9 mer. ste Eulalie, v.
10 ven. Les 7 fr. m.	10 s. Laurent, m.	10 jeud. s. Aubert, é.	10 sam. s. Franç. B.	10 mar. DEPTACAC.	10 jeud. s. Melchiad. p.
11 sam. s. Pie I, pape.	11 s. Germain, é.	11 ven. s. Nicolas de T	11 D. s. Nicaise, m.	11 mer. s. André Ave.	11 ven. s. Damase, p.
12 D. s. J. Gualbert.	12 ste Claire, v.	12 sam. s. Silvin, év.	12 lund. s. Wilfrid, é.	12 jeud. s. Martin, év.	12 sam. ste Constance
13 lund. s. Anaclet, p.	13 ste Radeg. R.	13 D. s. Aimé, év.	13 mar. s. Edouard, c.	13 ven. s. Stanislas K.	13 D. ste Lucie, v. m
14 mar. FÈTE NATION ^{le} .	14 s. Eusèbe, v. J.	14 lund. O. de la S. C.	14 mer. s. Caliste, p.	14 sam. s. Didace, é.	14 lund. s. Arsène.
15 mer. s. Henri, em.	15 ASSOMPT.	15 mau. O. de la N.	15 jeud. s ^{te} Thérèse, v.	15 D. s. Malo, év.	15 mar. s. Faustin.
16 jeud. s. Héliar, m.	16 s. Hyacinthe.	16 mer. s. Flossel, m.	16 ven. D. du M. S.-M.	16 lund. ste Gertrude.	16 mer. Quat.-Temps.
17 ven. s. Alexis, c.	17 O. de s. Laur.	17 jeud. s. Sénier, év.	17 sam. ste Hedwig, v.	17 mer. s. Gré. Taum.	17 jeud. s. Lazare.
18 sam. s. Clair, m.	18 s ^{te} Hélène.	18 ven. s. Joachim.	18 D. s. Luc, évant.	18 mer. D. d. s. P. et P.	18 ven. s. Euxence.
19 D. s. Vinc. de P.	19 mer. s. Bernard, a.	19 s. Janvier.	19 lund. B. Th. Hélye.	19 jeud. ste Elisabeth. R.	19 sam. s. Némèse.
20 lund. s. Jérôme E.	20 ste J.-F. de C.	20 jeud. s. Eustache.	20 mar. ste Urs. ets. C.	20 ven. s. Félix de V.	20 D. s. Eugène.
21 mar. s. Victor. m.	21 s. Symphor.	21 lund. s. Mathieu.	21 mer. s. Pierre d'A.	21 lund. Prés. de la V.	21 lund. s. Thomas.
22 mer. ste Marie-M.	22 s. Philippe B.	22 mar. s. Thomas V.	22 jeud. s. Mellon, é.	22 D. ste Cécile, v.	22 mar. s. Flavien.
23 jeud. s. Apollin. é.	23 s. Louis, r. de F.	23 lund. s. Germer, ab.	23 sam. s. Raphaël, A.	23 mer. s. J. de la Cr.	23 mar. ste Victoire.
24 ven. Jours Canicu.	24 s. Louis, r. de F.	24 jeud. Stigm. de s. F.	24 mar. ss. Crépin et C.	24 d. ste Tharsite vj	24 d. NOEL.
25 sam. s. Jacques, a.	25 mer. s. Ouen, év.	25 ven. ste Justine.	25 lund. s. Magloire, é.	25 jeud. s. Romph. év.	25 ven. s. Etienne.
26 D. s. Anne.	26 ste Camille, c.	26 mer. s. Jose. de C.	26 mar. s. Florent.	27 ven. s. Vigor, év.	27 D. s. Jean, évant.
27 lund. s. Camille, c.	27 s. Nazaire, m.	27 jeud. s. Augustin, é.	27 mar. ss. Sosthène.	28 lund. s. Sosthène.	28 lund. ss. Innocents
28 mar. ste Marthe, v.	28 s. Sabine.	28 ven. s. LO, év.	28 mer. s. Narcisse, é.	29 D. AVENT.	29 mar. s. Thomas.
29 jeud. ss. Abdon et S.	29 s. Fiacre.	29 lund. s. Michel, arc.	30 ven. s. Maxime.	30 lund. s. André, ap.	30 mer. s. Eugène.
30 mer. s. Abdon et S.	30 D. ste Isabelle.	30 mar. s. Jérôme, p.	31 sam. s. Quentin, vj	31 jeud. s. Sylvestre.	31 jeud. s. Sylvestre.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS

LES MÉMOIRES DE PIERRE MANGON

VICOMTE DE VALOGNES

Je crois accomplir un acte de justice en appelant l'attention de mes compatriotes sur un homme dont les services n'ont pas été suffisamment reconnus et qui mérite d'occuper une place très honorable parmi les historiens normands du xvii^e siècle. Il s'agit de Pierre Mangon, sieur du Houguet, vicomte de Valognes, né vers l'année 1632 et mort le 16 novembre 1705. Un premier hommage lui a été rendu en 1861 dans les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg* (1), par M. de Pontaumont, qui lui aussi a bien mérité des études locales. Mais, lors de la publication de la notice de M. de Pontaumont, on ne soupçonnait pas même l'existence des recueils qui font briller dans tout son éclat la science, la curiosité et l'activité du plus ancien historiographe du Cotentin. C'est tout récemment qu'un heureux hasard me les a fait rencontrer, au moins pour une grande partie, dans la bibliothèque publique de Grenoble. Une telle bonne fortune devait être signalée sans retard aux amis de l'histoire de la Basse-Normandie.

I. — MANUSCRITS DE PIERRE MANGON.

Le catalogue des manuscrits de Grenoble publié en 1889, et qui est l'œuvre de MM. Paul Fournier, Maignien et Prudhomme, mentionne, sous les n^{os} 1390-1402, un « Recueil de chartes, titres, états, concernant les bénéfices, abbayes, prieurés, etc., du Cotentin et autres lieux de Normandie, » en treize volumes in-quarto.

Voici la composition de ces treize volumes :

Tome I (ms. 1390). Extraits du Livre Noir du chapitre de Coutances. Il y a au fol. 9 la copie de l'ancien catalogue des évêques, et au fol. 11 v^o celle de quatre vers qui précédaient les Gestes de Geoffroi de Montbrai et les Miracles de Notre-Dame de Coutances :

Eclipsim reducemque statum, miracula, casum
Constantiensis principis ecclesie,
Paucaque de multis scribam sine fraude, Deusque
Scribenti faveat corque manumque regat.

(1) Année 1861, p. 492-498.

Copie du Livre Blanc de Coutances, pouvant dater du commencement du xvi^e siècle.

Copie du pouillé contenu dans le Livre Noir. Elle est de la main de Mangon.

Au fol. 219, « Etat général et ecclésiastique de l'évesché de Coustance, contenant les noms des bénéfices et bénéficiers, les patrons et collateurs, le revenu de chaque bénéfice et ce que chacun paye de décimes sans y comprendre le don gratuit et autres taxes extraordinaires. » Du temps de l'évêque Charles-François de Loménie.

Tome II (ms. 1391). Documents sur Barfleur, Bricquebec et Brix.

Tome III (ms. 1392). Documents sur Cherbourg, Jersey et Guernesey. — Au fol. 5, copie de la charte de Guillaume, duc de Normandie, pour la fondation de la chapelle de Cherbourg, d'après le Livre Noir du chapitre de Coutances. — Au fol. 387, ordonnance pour la garde du château de Montorgueil, publiée le 19 octobre 1442 par Gui de Briouse, lieutenant général et gouverneur du château de Montorgueil et de l'île de Jersey pour Pierre de Brezé, comte de Maulévrier, seigneur des îles de Jersey, Guernesey et autres îles adjacentes à icelles, conseiller et chambellan du roi de France.

Tome IV (ms 1393). Documents sur les localités suivantes : Fermanville, Fierville, Flamanville (beaucoup de pièces sur la famille Basan et l'érection du marquisat), Flottemanville près Valognes, Flottemanville dans la Hague, Fontenay (aveu très détaillé du marquisat par Hervé Le Berceur, le 28 septembre 1679), Saint-Marcouf, Fréville.

Tome V (ms. 1394). Documents sur les localités suivantes : Yvetot, Le Ham, La Bonneville, La Haye d'Ectot et le prieuré de La Taille, Le Homme, Lieusaint, Le Ménil-Auvar, La Pernelle, Les Perques, Les Pieux, Le Theil, Le Vast, Le Val de Sye, Le Vrétot.

Tome VI (ms. 1395). Volume entièrement rempli d'extraits des titres de l'abbaye de Montebourg.

Tome VII (ms. 1396). Documents relatifs aux localités suivantes : Picauville, Pierreville, Porthail, Quettetot, Querqueville, Quinéville (1), Rauville la Place, Rauville la Bigot, Régneville près Orlandes, Réthoville, Rideauville, Rozel.

Tome VIII (ms. 1397). Volume entièrement consacré à Réville.

Tome IX (ms. 1398). Documents relatifs aux localités suivantes :

Sainte-Marie d'Audouville, Saint-Martin d'Audouville, Saint-Martin du Mesnil, Saint-Martin le Hébert, Saint-Maurice, Saint-Nicolas de Pierrepont, Saint-Paul des Sablons, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Pierre d'Artheglise, Saint-Pierre d'Alonne et Notre-Dame d'Alonne, Saint-Rémi des Landes, Saint-Sauveur de Pierrepont, Saint-Germain de Tournebu, Saint-Germain des Vaux, Saint-Jean de la Rivière, Saint-Lo d'Ourville. — A ce volume est annexé un cahier qui contient la copie du compte de la vicomté de Valognes au terme de Pâques 1353.

Tome X (ms. 1399). Documents relatifs à Saint-Sauveur le Vicomte et à Néhou.

(1) Au fol. 180 de ce volume, placard imprimé vers l'année 1691, touchant les droits de coutume que François Dancel, chevalier, seigneur de Quinéville, avait droit de percevoir au havre de Quinéville.

Tome XI (ms. 1400). Volume divisé en deux parties, la première relative à Saint-Vast, la seconde à Quettehou.

Tome XII (ms. 1401). Volume de plus petit format que les précédents et au commencement duquel manquent quatre cahiers qui formaient les pages 1-44. Il contient des notes ou des pièces rangées sous les titres suivants :

45. La Luthumière. — 50. Chiffrevast. — 51. Sergenterie Couraye. — 51 v°. Gouberville. — 54. Prieuré de Vauville. — 55. Néhou. — 56. Picauville. — 57. Rôle des sommes dues pour le trentième et le dixième par les bénéfices du diocèse de Coutances. — 68. Copie d'une partie du Livre Blanc de Coutances.

100. Hôpital de Cherbourg. (Extraits d'un chartrier contenant 109 feuillets, certifié par les tabellions de Valognes; renfermant divers contrats des XIII, XIV et XV^e siècles, en latin et en français, sans que la charte de fondation y soit.).

104 v°. Abbaye du Vœu.

108. Nacqueville. — 109. Urville dans la Hague. — 109 v°. Querqueville. — 110 v°. Brix. — 112 v°. Digosville.

114. Commanderie de Valognes. — Hôtel-Dieu. — 116. Séminaire.

117. Tamerville. — 118. Vasteville.

119. Cherbourg. Au fol. 119, la capitulation du 12 août 1450.

129. Barfleur.

140. Saint-Sauveur le Vicomte. — 141. Pierreville. — 142 v°. Réville. — 145. Saint-Germain de Tournebu. — 146 v°. Néhou.

147. Bricquebec. (Au fol. 148 v°, extrait d'un cartulaire en parchemin de la baronnie de Bricquebec, intitulé : « Copia cartarum de Bricquebec, facta anno Domini 1405, et copiata per Nicolaum de Montibus, presbiterum, notarium imperiali autoritate. »)

150. Teurthéville au Bocage. — 152. Connétable. — 153. Chapelle Saint-Jean à Valognes. — 161. Domaine de Valognes. — 161 v°. La Taille.

163. Vie de saint Germain d'Amiens. — 175. Commanderie de Valognes. — 179. Abbaye de Saint-Sauveur. — 187. Archidiacre de Cotentin. — 189 v°. Lessay.

Tome XIII (ms. 1402). Mélanges de pièces et de notes. Il manque dans ce volume les feuillets cotés 94-223.

10, 39 et 272. Cordeliers de Valognes.

22. Capucins de Valognes.

24. Abbaye de Montebourg. — Au fol. 36, extrait d'un petit livre in 4°, en parchemin, intitulé « Ordinarium Beate Marie de Monteburgo, ordinis Sancti Benedicti, Constantiensis diocesis, in Normannia, transcriptum anno Domini 1413; » il était composé de 134 chapitres, avec bien des prières et choses édifiantes en cérémonies et prières.

46. Abbaye de Cherbourg.

55. Abbaye de Montebourg. Extrait d'un cartulaire approuvé par Le Vallois et Michel Le Lesant, tabellions à Montebourg, le 9 septembre 1452.

82. Clitourps. — 89. Morsalines. — 224. Héauville. — 234. Le Ham. — 236. Saint-Pierre de La Lutumière. — 241. Morville. — 244. Urville près Valognes. — 246. La Salle, à Montaignu, dépen-

dance de l'abbaye de Fecamp. — 248. Abbaye de Cherbourg. — 274. Varanguebec.

Aussitôt que l'Administration municipale de Grenoble eut autorisé le savant et zélé bibliothécaire de cette ville, M. Maignien, à les mettre à ma disposition, je n'hésitai pas à en reconnaître l'origine. L'écriture de Pierre Mangon, dont les traits sont faciles à distinguer, y revient à chaque page.

Recherchons maintenant comment ces volumes sont arrivés en Dauphiné.

A la fin du xvii^e siècle et au commencement du xviii^e la généralité de Caen était administrée par l'intendant Nicolas Joseph Foucault, qui s'intéressait passionnément à la littérature, à l'histoire et aux antiquités. Il s'était fréquemment trouvé en rapport avec Pierre Mangon, dont il appréciait le goût et l'érudition. Aussitôt après la mort de Mangon, arrivée le 16 novembre 1705, Foucault se procura, par achat ou autrement, une partie des papiers de l'ancien vicomte de Valognes. Il en était entré en possession dès le milieu de l'année 1706. Nous en avons la preuve dans une lettre adressée à l'intendant le 26 août 1706 par René Toustain de Billy, qui renferme ce passage : « Feu M. du Houguet, du nom de Mangon, ancien vicomte de Valognes, étoit curieux, de bon goût et de bon esprit ; il a laissé beaucoup de mémoires sur ces cantons, c'est-à-dire de Valognes et des environs : vous les avez ; il y a mille bonnes choses (1). »

Le témoignage de Toustain de Billy n'était pas même nécessaire pour nous faire savoir que les mémoires de Mangon étaient passés chez Foucault. Nous savons en effet qu'ils se trouvaient dans la première moitié du xviii^e siècle entre les mains de l'abbé de Rothelin, qui avait recueilli une notable partie de la bibliothèque de Foucault. En effet, le catalogue des livres de l'abbé de Rothelin, dressé en 1746, mentionne, sous le n^o 2954, un recueil en treize volumes in-quarto des chartes, titres et états concernant les bénéfices, abbayes, prieurés, etc. du Cotentin et autres lieux de Normandie. A la vente des livres de l'abbé de Rothelin, les treize volumes dont il s'agit furent acquis par Jean de Caullet, évêque de Grenoble, dont les collections ont formé le noyau de la bibliothèque de la ville de Grenoble.

Ces treize volumes contiennent d'excellents matériaux pour l'histoire ecclésiastique et civile de la plupart des paroisses du Cotentin. L'auteur a soigneusement compulsé les cartulaires et les archives de presque tous nos établissements religieux, notamment des abbayes de Cherbourg, de Saint-Sauveur, de Montebourg, de Lessay et de Blanchelande. Il a puisé à pleines mains dans les papiers du domaine royal, où il a surtout

(1) Bibl. nat., ms. français 4900.

trouvé des aveux et dénombrements qu'il a transcrits ou fait transcrire dans toute leur étendue.

Les volumes échus à la ville de Grenoble sont loin de représenter tout l'héritage littéraire de Pierre Mangon du Houquet. Suivant une histoire manuscrite de la maison d'Argouges, que M. de Gerville (1) a pu consulter, Pierre Mangon avait « laissé plus de trente volumes manuscrits, en grand papier, contenant fondations d'abbayes, chartes de donations que l'on y faisoit, patronages, fiefs, arrière-bans, recherches de noblesse, partages, traités de mariage, arrêts, sentences, généalogies et autres titres qui regardaient particulièrement le Cotentin. »

Beaucoup de ces volumes ont dû périr. Les seuls dont j'aie pu constater l'existence sont, après les treize volumes de Grenoble :

1° Mémoire sur la ville de Valognes. Volume in-quarto de 430 feuillets, conservé à la bibliothèque de Valognes, après avoir longtemps appartenu à M. Hubert de la Foulerie, de Bricquebec, qui me le communiqua en 1850. Ce volume contient principalement des copies ou des extraits d'actes relatifs à l'église de Saint-Malo, à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital, au séminaire, aux Cordeliers, aux Capucins et à l'abbaye de la Protection. — Il y a dans la collection de M. de Gerville une copie de ce recueil faite en 1835.

2° Recherches généalogiques et héraldiques sur les familles de l'élection de Valognes. Volume in quarto de 277 feuillets, ou environ, conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris (L. fr. 37.2). Une partie de ces notes a été publiée en 1863 par M. le comte de Marsy sous le titre de *Familles nobles résidentes à Vallognes, en 1698* (Paris, 1863, in 8° de 36 p. ; extrait de la *Revue nobiliaire*, février 1863).

3° Etat des fiefs de l'élection de Valognes. Petit volume in-quarto, qui me fut communiqué en 1845 par M. Le Pelletier. J'en possède une copie, faite par Jean-Guillaume Nicollo, qui demeurait à Bricquebec en 1836 et qui se qualifiait archiviste.

II. — FAMILLE ET VIE DE PIERRE MANGON.

Il importe de consigner ici quelques détails sur la famille et sur la vie de Pierre Mangon.

La famille Mangon, établie à Réville dès le xvi^e siècle, portait des armoiries parlantes : d'or au chevron de gueules, accompagné de trois gons de sable, au chef d'azur chargé d'une main d'or sortant de nuages de même, acosté de deux étoiles d'or (2).

Le membre de cette famille dont nous nous occupons avait pour père Jean Mangon, au sujet duquel nous avons trouvé plusieurs renseignements assez curieux. Vers l'année 1635, il

(1) Lettre du 15 juillet 1835, publiée dans les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, année 1861, p. 495.

(2) Ms. 1307 de Grenoble, fol. 288.

échappa à une tentative d'assassinat. En effet, le 2 mai 1635, furent condamnés à mort, par défaut, Jean Quetil, écuyer, sieur de Réville, Louis Le Fort, écuyer, sieur de Carneville, Charles-Pierre dit la Montaigne, turc de nation, et deux hommes vêtus de gris, non autrement dénommés, serviteurs du sieur de Réville, pour l'assassinat par eux commis en aguet de chemin, à coups d'épées, pistolets et carabines, sur noble homme Jean Mangon, sieur du Houguet (1). — Le jour de Noël 1652, Jean Hamelin, curé de Saint-Vast, reçut la fondation d'un obit faite en l'église de Saint-Vast par Jean Mangon, sieur du Houguet, et par Marie Plentin, sa femme (2). — Le 5 mars 1657, sur la requête de Jean Mangon, sieur du Houguet, substitut du procureur général en l'amirauté de France au siège de Barfleur et côtes du Val de Saïre, le parlement de Rouen permit au demandeur et à tous autres de faire ramasser du varech et de la tangué à toutes heures convenables (3).

Vers l'année 1662, il fut question d'établir à Barfleur un bureau pour percevoir des droits sur les poissons et les huitres pêchés ou passant dans le havre de Barfleur pour aller à Rouen et à Paris. Jean Mangon s'opposa à cette mesure; il obtint, le 2 mars 1662, un arrêt du Conseil d'Etat, qu'il rapportait en Basse-Normandie quand il fut frappé de mort subite à Lisieux (4).

Du vivant de son père, Pierre Mangon était qualifié de sire de Longuemare. C'est le titre qu'il portait lors de son mariage avec damoiselle Charlotte Le Roux, célébré le 18 septembre 1657 dans l'église de Valognes; il était déjà conseiller du roi, vicomte et capitaine de Valognes (5). La terre du Houguet, dont il prit le nom à la mort de son père, était un petit fief situé en la paroisse de Réville et relevant de l'abbaye de Fontaine-Daniel. Dans l'aveu qu'il en rendit le 20 juillet 1662, il s'intitule pompeusement « Pierre Mangon, écuyer, sieur du Houguet, conseiller du roi, vicomte et capitaine de Valognes, sénéchal royal et juge politique en la dite ville et vicomté et anciens ressorts d'icelle (6). »

En 1663-1664, Pierre Mangon remplit la charge de trésorier de l'église de Saint-Malo de Valognes (7).

Il s'associa, en 1695, aux sacrifices que les paroissiens de Réville eurent à s'imposer pour réédifier la tour de leur église, foudroyée le 27 décembre 1688 pendant les vêpres, et pour

(1) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 334.

(2) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 233.

(3) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 323.

(4) Ms. 1391 de Grenoble, fol. 93 et 96 v^o.

(5) L. de Pontaumont, *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, 1861, p. 495.

(6) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 302.

(7) *Mémoires de Mangon sur Valognes*, fol. 118.

établir une école de garçons dans la chapelle de Saint-Eloi et une école de filles dans un coin du cimetière (1).

J'ignore dans quelles circonstances il cessa de remplir les fonctions de vicomte de Valognes. Nous avons une lettre de l'intendant Foucault, du 7 mars 1696, qui est adressée à « M. du Houguet, ancien vicomte de Vallognes (2). »

Pierre Mangon devait habiter à Valognes une maison située dans le quartier de l'Hôtel-Dieu et des Cordeliers. Il avait fait construire à ses frais le pont de l'Hôtel-Dieu, à côté duquel j'ai relevé en avril 1852 une inscription ainsi conçue :

D. O. M. A.

Ludovico Magno regnante, pontem hunc aere proprio reaedificavit vir nobilis Petrus Mangon, scutifer, dominus du Houguet, ad usus suos et reipublicae necessitatem, anno Christi 1697, Hebraeorum 5458, qui fuit annus pacis. Propicietur ei Deus.

(Armes de Mangon.)

Pierre Mangon, le 17 octobre 1700, donna 8 perches et demie de terre pour élargir la rue qui menait au couvent des Cordeliers (3).

L'année précédente, dans un échange que, de concert avec sa femme Charlotte Le Roux, il avait conclu, le 29 août, avec les Cordeliers, il s'était réservé le droit de mettre à ses frais une tombe de carreau pour sa famille dans l'église du couvent, proche le marchepied de l'autel de la chapelle de la Sainte Vierge (4). Une note autographe de Pierre Mangon nous apprend comment il usa de ce droit trois ans plus tard :

« En l'année 1702, j'ay achepté une tombe de carreau à Yvetot par 12 livres, et l'ay faite graver par maître Ant. Roger, auquel j'en ay payé 18 livres pour son travail, et 4 livres pour les matières à remplir les lettres, et 3 livres 15 sous pour la placer. L'inscription en est telle, de ma façon :

D. O. M. S.

« Anno Domini 1702, Petrus Mangon, scutifer, dominus du Houguet, annum ætatis agens 71^{um}, faciebat sibi, conjugi bene merenti et suis, in spem misericordiarum Dei et vitæ æternæ in regno cœlorum.

« Avec les armes en escusson timbré, qui sont celles des Mangon du Val de Saire, dont je suis la branche aînée, et porte d'or etc. (Voyez plus haut).

« Et au dessous de la place nette où l'on mettra le temps de ma mort est écrit :

(1) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 8, 329 et 341 v°.

(2) Ms. 1400 de Grenoble, partie I, fol. 241 v°.

(3) Mémoires de Mangon sur Valognes, fol. 255 v°.

(4) Ibid., fol. 330 v°.

» Hoc monumentum et sedile (1) desuper sequuntur hæredes et posteros in perpetuum ex contractu et beneficio (2). »

Pierre Mangon termina sa vie le 16 novembre 1705. Le registre mortuaire de l'église Saint-Malo de Valognes lui a consacré cette simple mention :

« Pierre Mangon, escuier, sieur du Houguet, âgé de 70 ans, décédé ce jourd'hui, a été inhumé dans l'église des révérends pères Cordeliers, après y avoir été conduit par messire Le Grand, prêtre et vicaire de Valognes, assisté du clergé, le 16^e jour de novembre 1705 (3). »

Mangon entretenait les meilleurs rapports avec toute la noblesse du pays. La plupart des chartriers féodaux lui furent ouverts. L'une de ses filles eut pour parrain, en 1668, Henri Hubert Gigault de Bellefonds, de l'Île-Marie, commandant la ville et le château de Valognes (4). Il était lié avec le vénérable abbé de La Luthumière, dont il annonça (5) la mort en termes touchants dans le *Mercur galant* du mois d'octobre 1699 (p. 158). C'est un éloge concis, que je tiens à rapporter ici textuellement :

« On a écrit de Valognes que M. l'abbé de La Luthumière y estoit mort le 15 du mois passé, dans le séminaire qu'il avoit fondé et basti entièrement, l'ayant rendu une des plus belles maisons que l'on puisse voir pour une communauté. Il y a passé la plus grande partie de sa vie à servir Dieu et les pauvres, sans avoir jamais voulu accepter aucun bénéfice, ny aucune dignité, quoy qu'on luy en ait offert de très considérables en France et en Italie. Il estoit d'une des plus anciennes et illustres familles de Normandie, et avoit renoncé à plus de 50,000 livres de rente, qu'il avoit en belles terres, en faveur de dame François de La Luthumière, sa sœur, qui épousa messire Henry de Matignon, comte de Thorigni, lieutenant de roi en Normandie. Sa charité, son humilité et le zèle qu'il a eu toute sa vie pour l'instruction et pour l'entretien des pauvres ecclésiastiques, l'ont fait regarder dans toute la province et dans les autres voisines comme un autre saint Charles Borromée. Il est mort dans sa 84^{me} année, regretté de tout le monde pour ses vertus extraordinaires. »

Mangon trouvait un concours empressé chez les représentants du clergé, qui sans aucune méfiance lui laissaient copier tous leurs titres. Il a annoté le cartulaire de l'abbaye des reli-

(1) M. du Houguet avait été autorisé, le 14 octobre 1699, à établir un banc pour lui et pour sa famille dans la chapelle de la Sainte Vierge de l'église des Cordeliers. *Ibid.*, fol. 353.

(2) *Ibid.*, fol. 363.

(3) L. de Pontaumont, *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, 1861, p. 496.

(4) *Ibid.*, p. 496, note.

(5) Dans ses mémoires sur Valognes, Mangon dit avoir fourni au *Mercur galant* la note relative à l'abbé de La Luthumière.

gieuses bénédictines de Valognes, qui est aux archives du département de la Manche, et j'ai vu jadis dans le cabinet de M. Léchaudé d'Anisy un Recueil des fondations de l'abbaye de Blanchelande, rédigé par le père prieur, le 12 juin 1690, à la fin duquel se lit cette note : « Mémoire des pièces envoyées à Monsieur Mangon, escuyer, sieur du Houguet, avec des mémoires pour faire un livre des antiquitez et donations et confirmations des biens des églises des provinces de Normandie. »

Les antiquités n'avaient pas moins d'attraits pour Pierre Mangon que les vieux titres des châteaux et des abbayes. Au cours de ses mémoires, il parle de médailles romaines qu'il avait ramassées à Alleaume, sur l'emplacement ou dans le voisinage des monuments romains, dont les ruines se voient encore aujourd'hui aux portes de la ville de Valognes. — Il a tracé lui-même un croquis du célèbre autel mérovingien du Ham, dont il a signalé la découverte dans les termes suivants :

« Ce qui est représenté en l'autre part est d'une pierre de taille quarrée de trois pieds et demy, et de demy pied d'espaisseur, qui s'est trouvée en l'année 1690 dans l'église du Ham, au pignon du chœur de la dite église, du costé de l'épistre, qu'on appelloit anciennement l'autel du prieur du Ham, avant que le prieuré fust en comx ande... (1) »

Les recueils de Mangon montrent qu'il avait lu beaucoup de bons livres et qu'il en avait des exemplaires sous la main quand il rédigeait ses mémoires. Parmi les débris de sa bibliothèque qui ont passé sous mes yeux, j'ai remarqué des volumes de grande valeur :

I. — Un des plus vieux manuscrits du Coutumier de Normandie, qui avait plus anciennement appartenu à l'abbaye de Montebourg et qui forme aujourd'hui le n° 4650 du fonds latin à la Bibliothèque nationale.

II. — Un exemplaire du Psautier polyglotte, imprimé à Gênes en 1506, orné d'une reliure au nom du célèbre Grolier, et venu de la bibliothèque du chancelier Séguier. Il appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Caen, où il est exposé dans une vitrine.

III. — Un exemplaire imprimé sur vélin du commentaire d'Agathe Brisacier sur les sept psaumes pénitentioux (Paris, 1536, in-8°). C'est l'exemplaire offert par l'auteur au roi François I^{er}, au chiffre duquel il est relié, en cuir noir ; il porte aujourd'hui le n° 2869 dans la série des vélines de la Bibliothèque nationale.

IV. — Un bel exemplaire du livre d'Adrien de Valois : *Rerum francicarum usque ad Chlotharii senioris mortem libri VIII* (Paris, 1646, in-folio). J'ai vu ce livre en 1849 dans la bibliothèque de M. Auguste Le Prevost.

(1) Ms 1394 de Grenoble, f° 5 v°.

III. — EXTRAITS DES MÉMOIRES DE PIERRE MANGON.

Pour atteindre le but que je me suis proposé, il ne me reste plus qu'à citer quelques exemples qui donneront une idée de la variété et de l'importance des informations dont sont remplis les treize volumes du recueil de Grenoble. Par ces exemples, qui seront rapportés à peu près suivant l'ordre chronologique, j'espère justifier l'éloge que Toustain de Billy (1) a fait de Pierre Mangon quand il l'a qualifié de « personne très savante et très curieuse. »

Vie de saint Germain, patron de Carteret et de Flamanville.

Un saint évêque nommé Germain, qui est honoré le 2 mai et qui fut martyrisé au diocèse d'Amiens, dans la localité appelée aujourd'hui Senarpont, est le patron de plusieurs églises de la Basse-Normandie, notamment de Carteret et de Flamanville. Sa vie, qui a été rédigée postérieurement au XI^e siècle, d'après des traditions fort incertaines, mais qui n'en renferme pas moins des particularités très curieuses, a été publiée par les Bollandistes (2). Mangon en avait remarqué une copie dans « un livre d'église en grand parchemin, d'écriture gothique, facile et peu abrégée, » qui appartenait à l'église de Flamanville et qu'il s'était fait prêter par M. de La Chapelle. Il prit la peine de la transcrire tout entière (3). Quoique cette transcription n'ait plus guère d'intérêt, maintenant que nous avons l'édition des Bollandistes, il ne faut pas la dédaigner. Le manuscrit de Flamanville, dont Mangon nous a conservé le texte, renfermait des parties d'office qui n'ont pas été publiées et qui méritent d'être signalées comme exemple de liturgie locale. Il y avait notamment une prose en 20 strophes, dans laquelle la légende de saint Germain est présentée sous une forme abrégée et pittoresque. Voici ce morceau, qui a dû être chanté avec beaucoup d'entrain, pendant plusieurs siècles, à Flamanville et dans d'autres églises placées sous l'invocation de saint Germain d'Amiens :

PROSA SANCTI GERMANI (4).

Germane, decus patrie,
Decorum sidus Scotie,
Ad regem defer glorie
Tue vota familie.

Te pater floret Gallia,
Te nato gaudet Scotia ;
Illic clarus natalibus,
Hic refulges virtutibus.

(1) *Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances*, éd. de la Société de l'Histoire de Normandie, t. II, p. 328.

(2) Tome I de mai, p. 239 ; nouv. édit., p. 263.

(3) Ms. 1401 de Grenoble, fol. 163.

(4) Ms. 1401 de Grenoble, fol. 173 v^o.

Cum Audino et Aquila
Pia parentum copula
Sacro fonte renascaris,
De divinis instrueris.

A beato pontifice,
Qui te sacro de latice
Lavet, nomen adaptatur.
Felix qui te imitatur !

Imbutus ergo literis
Divini curas operis
Magis herere studiis
Quam rebus transitoriis.

Omnes stupent mente mota :
Sanctus Dei sedens rota,
Maris emersis fluctibus,
Se presentat littoribus.

Magum putant vel Neptunum ;
Sed vir Dei unum Deum
His constanter insinuat ;
Vanos cultus evacuat.

Vite verba sanctus serit ;
Vivit puer ; draco perit.
Per hec et his similia
Credunt quam plura millia.

Ab Agrippine presule
Pontificalis infule
Culmen ei tribuitur ;
Inde cepta prosequitur.

Romam pergit revisere
Apostolorum limina.
Illic divino munere
Mira capit solamina.

Confortatus alloquio
Et sanctorum visione,
Aggreditur Hispaniam,
Non verita passione.

Illic lepra depellitur,
Defunctis vita redditur.
Que sit Germani sanctitas
Tolosa novit civitas.

Baiocarum calcaneo
Offensus muros subruit ;
Defunctum vite pristina
Vie gressu restituit.

Multatur avaritia
Damnus et contumelia :
Siccantur vino dolia.
Tota tremit provincia.

Jam, Germane, desideras,
Consummari martyrio.
Ad hec tendis et properas,
Migres ut ab exilio.

Emulos habet veritas.
Et ministros iniquitas.
De veritatis odio
Hubaldus truncat gladio.

In Hubaldo dementia,
In Senardo clementia,
In virgine prudentia,
Que sancti defert nuntia.

Curre, virgo ; fac mature
Ut tradatur sepulture ;
Curre, ne sanctum canibus
Cibus detur aut avibus.

Te, Hubalde, tartareus
Manet ignis ; istum Deus
Celi locat in regia,
Ubi perennis gloria.

Actorem hujus cantici,
Nosque qui tibi psallimus,
Martyr Dei, post te trahe,
Quo te migrasse credimus.

Amen.

Chartriers ecclésiastiques.

Mangon a compulsé les archives de la plupart des monastères du Cotentin et a copié ou analysé beaucoup des chartes qui s'y trouvaient. La plupart de ces documents existent encore en original à la Préfecture de la Manche. Le recueil de Mangon contient cependant plus d'une pièce qu'on chercherait vainement ailleurs.

Je signalerai notamment, dans le ms. 1402 de Grenoble, une quarantaine de chartes du prieuré de Héauville à la Hague, dont les originaux doivent avoir disparu presque sans exception. Il y a là des actes du XI^e et du XII^e siècle qui sont

d'une importance majeure pour l'histoire du Cotentin. En combinant les copies de Mangon avec celles des Bénédictins, de Gaignières et de Baluze, aujourd'hui rassemblées à la Bibliothèque nationale, on formerait un petit cartulaire du plus haut intérêt et qui jetterait beaucoup de lumière sur les annales de notre contrée avant la réunion de la Normandie à la couronne de France.

*Etablissement des Cordeliers dans les îles Saint-Marcouf,
puis à Saint-Vast et enfin à Valognes.*

Nous avons vu que Pierre Mangon affectionnait le couvent des Cordeliers de Valognes. C'est là à coup sûr qu'il avait puisé des renseignements sur un établissement très précaire que des religieux de l'ordre de Saint-François avaient essayé de créer au xv^e siècle dans les îles de Saint-Marcouf, sur un fonds appartenant à l'abbaye de Cérisy. Un acte du 23 avril 1454 nous révèle les circonstances qui les obligèrent à abandonner une solitude par trop inhospitalière (1) :

« Comme il soit ainsi que, par longue espace de temps, grand nombre des frères mendiants de l'ordre de Saint François ayent esté logés ès isleaux de Saint Marcouf (2) près la Hougue de Saint Vaast, par depriance, pour ce que le lieu est aux religieux de Cherisy, le terme desquels et du temps que presté leur auroit esté soit presque finé ; et, posé que plus long temps durast, si ne peuvent-ils faire chose seure pour eux et leurs autres frères, pour ce que la propriété ne peuvent ils avoir autrement qu'em prest ; et si est ainsi que l'eau, qui est le plus de leur gouvernement avec leur pain, soit telle que presque plus de la moitié du temps elle est salée ; et ainsi souventes fois a grand inconvenient et moult trouble par gens de mer ; pour quoy et d'empuis naguères ils sont retournez par devers leur général, afin de remonstrer les choses dessus dictes ; pour lesquelles causes il ayt envoyé au lieu, et pour consideration des choses susdictes, ayant été autorisés de venir eux loger en la terre au plus prez des isleaux, se recouvrer peuvent place que l'en leur veille donner et omosner... »

C'est alors que les pauvres religieux conçurent le projet de s'établir sur le territoire de Saint-Vast. Un bourgeois de Quettehou, Jean Pervostel, vicomte du duc d'Alençon en Cotentin, leur offrait un terrain situé près de la mer, à La Hougue de Saint-Vast. Mais des conditions plus avantageuses ne tardèrent pas à leur être proposées en vue d'un établissement à Valognes. Ils y fondèrent un couvent, qui a subsisté jusqu'à la Révolution et dont l'histoire détaillée pourrait s'écrire

(1) Ms. 1400 de Grenoble, 1^{re} partie, fol. 40.

(2) Dans le ms. 1402 de Grenoble, au fol. 14, Mangon dit avoir vu, probablement chez les Cordeliers de Valognes, deux sceaux du gardien des îles : « en l'un y a un navire avec un crucifix au lieu de mât, une vierge tenant son enfant à l'arrière et un cordelier au devant. La légende : Sigillum custodis insularum inferioris Normanïæ. L'avèrs est illisible. »

à l'aide des matériaux réunis dans le volume des mémoires de Mangon que possède la bibliothèque de Valognes.

Au moment où les Cordeliers avaient songé à s'établir à Saint-Vast, le fief de La Hougue, dépendance de La baronnie de Courcy, appartenait à Robert de Fréville, écuyer, qui le vendit, le 15 janvier 1457 (nouveau style), à messire Jean de Magneville. Celui-ci ne tarda pas à le céder à Louis, bâtard de Bourbon, amiral de France. Le 16 juillet 1498, Geoffroi Herbert, évêque de Coutances, l'acheta de Jeanne de France, veuve de l'amiral. (1)

Actes relatifs à la féodalité.

Pierre Mangon attachait une importance particulière aux actes dans lesquels étaient exposés les droits et les devoirs des possesseurs de fiefs. Il avait à sa disposition les archives du domaine royal; c'est là et dans plusieurs chartriers seigneuriaux qu'il a trouvé des contrats de vente, des accensements, des transactions et surtout des aveux, à l'aide desquels on pourrait tracer dans les moindres détails, pour le xvi^e et le xvii^e siècle, une carte féodale du Cotentin. Les actes dont nous lui devons la conservation nous font connaître, en outre, la succession des seigneurs et beaucoup d'usages plus ou moins singuliers.

Je citerai seulement un acte du 17 juillet 1573, relatif à un morceau de terre, situé à Saint-Marcouf, qui fut fiefé à Jacques Maupetit par Jacques Godefroy, seigneur d'Ingreville, sénéchal et procureur de l'abbaye de Saint-Wandrille. Le tenancier de cette terre devait fournir tous les ans un chapon et un coq destinés aux ébats des jeunes gens de la paroisse : « ... un petit coin de terre sis à Saint-Marcouf, au bourg du dit lieu, contenant environ demie vergée, à charge de payer annuellement au terme de Noël un chapon, et au lundi de Pâques un coq, avec trois bastons blancs, de longueur de trois pieds et demi, lequel coq et bastons le dit Maupetit sera tenu présenter le dit jour de lundy, après vespres, aux dits sieurs religieux, procureurs ou officiers, à la cour le roy, au lieu accoustumé faire les esbats, lequel dit preneur sera tenu, luy et ses hoirs, planter le dit coq au dit lieu à la longueur de trente marches, et présenter les dits bastons à ceux qui voudront ruer à iceluy pour trois coups, ainsy que de coustume, les deniers provenans duquel seront recueillis par le dit Maupetit, et dont il tiendra compte aus dits religieux, sans qu'il soit tenu les porter hors de la paroisse, lequel chapon et coq seront surannez... » (2)

Parmi les aveux que Pierre Mangon a recueillis, j'en ai remarqué un dont la première ligne renferme une formule digne d'être mise en relief :

(1) Ms. 1400 de Grenoble, 1^{re} partie, fol. 19-23.

(2) Ms. 1393 de Grenoble, fol. 293, v^o.

« Suivant LE BON PLAISIR DU ROY nostre sire, André Hebert, escuyer, tient un fief nommé le fief de Thiboville, au droit du conquest qu'il a fait d'iceluy de noble homme François de Crux, sieur du lieu, et de demoiselle Jehenne de Belleval, son epouse... lequel fief est au ressort du bailliage de Costentin, en la viconté de Vallognes... Et est le dit fief de Thiboville, qui soy extend en la paroisse de Quetehou et Rideauville... » (1)

Cet aveu est du 20 mars 1540 (nouveau style). Il n'est donc pas douteux que la locution *le bon plaisir du roi* ait été connue et employée dès le temps de François I^{er}, et s'il n'est pas établi que ce roi et ses successeurs aient ordinairement fait insérer la phrase « Car tel est notre bon plaisir » à la fin des actes émanés de leur chancellerie, on ne saurait contester, comme on l'a fait il y a quelques années (2), que l'expression *le bon plaisir du roi* était dès lors en usage, et sur ce point Sully ne devait pas être très loin de la vérité quand il disait que François I^{er} « laissa en instruction et en pratique à ses successeurs de ne requérir plus le consentement des peuples pour obtenir des secours et assistances d'eux, ains de les ordonner de pleine puissance et autorité royale, sans alléguer autre cause ni raison que celle de *Tel est notre bon plaisir*. » (3)

L'emploi des mots *le bon plaisir du roi* est même antérieur au règne de François I^{er}. On les trouve déjà au temps de Louis XI. Une lettre adressée, le 19 décembre 1474, par l'évêque d'Aire à Pierre d'Oriolle, chancelier de France, renferme ces deux phrases : « Si *le bon plaisir du roy* estoit de le leur octroyer... J'en escrips au roy, affin qu'il luy plaise de nous en mander *son bon plaisir*. » L'original même de cette lettre est à la Bibliothèque nationale, dans le ms. français 2811, fol. 174.

Au lieu de nier l'existence de cette formule, n'aurait-il pas mieux valu montrer que, dans la langue de nos aïeux, *bon plaisir* était synonyme de *plaisir*, et signifiait non pas *caprice*, mais simplement *volonté*? A l'appui de cette explication, ne pourrait-on pas invoquer le témoignage de Diderot (4), au sentiment duquel « *Faites ce que je vous dis, car tel est mon bon*

(1) Ms. 1400 de Grenoble, partie II, fol. 193.

(2) *Bibliothèque de l'École des chartes* 1881, p. 560-564. Il serait même possible qu'on trouvât des exemples de la formule. On lit en toutes lettres *car tel est notre bon plaisir*, dans un privilège obtenu le 22 février 1719 par Guillaume Gruchet, imprimeur et libraire au Havre de Grâce. Je cite ce texte d'après l'édition qui s'en trouve en tête d'un *Journal de navigation* de S. Le Cordier. (Bibl. nat., 8° V. 8702).

(3) Sully, *Mémoires* (Amst. 1725, in-12), t. VIII, p. 455. — C'est à Sully que les auteurs de la troisième édition de *l'Art de vérifier les dates* ont emprunté ce qu'ils ont dit de la formule « Car tel est notre bon plaisir. »

(4) *Essai sur les régnes de Claude et de Néron*, l. II, § 36, dans l'édition des œuvres de Diderot publiée par Assezat, t. III, p. 264.

plaisir, aurait été la phrase la plus méprisante qu'un monarque ait pu adresser à ses sujets, si ce n'eût pas été une vieille formule de l'aristocratie? » *Le bon plaisir du roi* était une locution courante dans la société du xvii^e siècle; elle ne choquait personne en France, pas même les parlementaires qui se faisaient un point d'honneur d'allier au plus absolu dévouement à la royauté le plus scrupuleux souci des prérogatives de leurs compagnies et des privilèges de leurs villes ou de leurs provinces. C'est ainsi que Peiresc, dans une lettre adressée au chancelier, le 29 juillet 1636, tenait ce langage : « Au lieu que c'estoit du roy principalement, et après de moy, sous le bon plaisir de Sa Majesté, qu'il devoit tenir cette grace... » (1)

*Prisée de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte,
en 1474.*

Je regrette vivement de n'avoir pas connu quand je m'occupais de l'histoire du château de Saint-Sauveur, un document qui remplit 136 feuillets d'un des volumes de Pierre Mangon (2) et qui abonde en renseignements sur toutes les dépendances de la baronnie qui avait appartenu à Godefroi d'Harcourt dans la première moitié du xiv^e siècle. Nous savions que Godefroi avait été condamné à payer 30,000 livres de dommages et intérêts au seigneur de Chiffrevast; mais nous ignorions que cette grosse amende n'avait point été acquittée et que l'amiral Louis bâtard de Bourbon avait acquis des héritiers du seigneur de Chiffrevast le droit de la recouvrer pour son propre compte. Telle est l'origine du procès verbal dont il s'agit et dont il suffit de transcrire ici l'intitulé :

« C'est la prisee de la baronnye, viconté et seigneurie de Saint Sauveur le Viconte, que fait jurer et passer par decrept, par default de biens meubles, ensuivant les ordonnances de l'eschiquier, Michel Corbin, procureur de hault et puissant seigneur M. Louis bastard de Bourbon, comte de Roussillon, seigneur de Vallognes et d'Usson, admiral de France, pour avoir et recouvrer le payement de 30,000 livres tournois pour une foys payer, monnoye lors courante, à quoy faire Godeffroy de Harcourt, en son vivant chevalier, seigneur du dit lieu de Saint Sauveur, fut condamné par arrest de la cour de parlement vers et à l'encontre de feu messire Nicole de Syfrevast..., de laquelle somme de 30,000 l. iceluy mon dit seigneur comte a le droict par transport à luy faict par les heritiers ou ayans cause du dit deffunt de Syfrevast... »

Le registre original qui contenait ce précieux document avait subi des détériorations pendant les troubles de la Ligue, lors de la prise et de la reprise du château de Saint-Sauveur.

(1) Lettre originale, conservée à la Bibliothèque nationale, collection Dupuy, vol. 718, fol. 277 v^o.

(2) Ms. 1309 de Grenoble, fol. 177-312.

Le capitaine François Le Clerc.

Dans le Journal de Gilles de Gouberville (1) il est question plusieurs fois du capitaine François Le Clerc, de Réville. Nous y voyons que le 29 mars 1555 ce capitaine reçut à diner, dans sa maison, l'amiral de Coligny, qui faisait une tournée sur les côtes de la Basse-Normandie. Le 13 septembre de la même année, Claude Cabart et Cantepie vont trouver le capitaine François Le Clerc, pour savoir s'ils auraient quelque chose de la prise faite sur la mer. En 1556, le 17 août, Gilles de Gouberville partage le diner de François Le Clerc, dont le nom revient encore dans le Journal à la date du 9 juillet 1561 : il faisait alors besogner à son navire au port de Cherbourg.

Ce François Le Clerc paraît avoir été l'un des plus braves marins que le Cotentin ait produits au temps de François I^{er}. Un résumé de ses états de services se trouve dans les lettres d'anoblissement que le roi Henri II lui accorda en septembre 1551 et que Mangon a insérées dans les mémoires relatifs à la paroisse de Réville (2).

« Nous, considérant et ramenant à mémoire les bons services que nostre cher et bien amé François Le Clerc, l'un des capitaines de nostre marine, a par cy devant et dès longtemps faits, tant au feu roy nostre très honoré seigneur et père, que Dieu absolve, que à nous, au fait de nos guerres et armées, que nous avons eus tant sur la mer que par terre, où continuellement il a exposé sa personne en infinis dangers et peines, et avecques telle hardiosse et vaillance qu'il en est digne de louange et singulière recommandation, avec ce que, ez combats et conflicts esquels, pour nostre service il s'est toujours des premiers rencontré et offert à l'encontre de nos ennemys, il a esté grandement mutilé de ses membres, y ayant perdu une jambe et un de ses bras grandement endommagé, ne laissant toutefois pour cela son dit service, et exploite sa personne en telle et aussi grande voluté, hardiosse et vaillance qu'il a jamais fait. . »

La bravoure de François Le Clerc nous a d'ailleurs été attestée par Thevet, qui rappelle en ces termes la descente des marins français dans l'île des Palmes, l'une des Canaries : « . . . laquelle fut saccagée de mon temps, lorsque les guerres estoient ouvertes entre l'empereur Charles le Quint et Henry second du nom, roy de France, par un capitaine corsaire nommé François Le Clair, dit Jambe de Bois, homme vaillant et accort à la marine, avec lequel j'ay quelquefois voyagé. (3) »

La vie de l'intrépide corsaire auquel ses contemporains avaient donné le surnom de « Jambe-de-Bois » mériterait sans aucun doute d'être étudiée par un de nos compatriotes.

(1) Édition de l'abbé Tollemer, p. 477, 492, 506 et 511.

(2) Ms. 1397 de Grenoble, folio 299 v^o.

(3) A. Thevet, *La Cosmographie universelle*, l. III, chap. X, éd. de Paris, 1573, t. I, fol. 84.

La Ligue dans le Val de Saire.

M. Arsène Delalande a consacré un très intéressant chapitre de son *Histoire des guerres de religion dans la Manche* (p. 174-186) aux événements dont le Val de Saire fut le théâtre pendant les premières années du règne de Henri IV. Il en a emprunté les principaux éléments à l'*Histoire civile et religieuse de la ville de Cherbourg* par l'abbé Demons. Beaucoup de détails, entièrement nouveaux, sur les mêmes événements nous sont révélés par les extraits que Pierre Mangon a tirés du registre de Guillaume Le Tort, curé de Réville, et du registre de Nicolas Ermissé, bourgeois de Barfleur. Je vais les reproduire, et, pour aider à rétablir l'ordre chronologique des faits, je commence par en présenter un résumé très sommaire.

Le chef des ligueurs dans le Cotentin était François de La Cour, communément appelé Du Tourp, du nom d'un petit château fortifié qu'il habitait à Anneville-en-Saire.

1589. Bataille à la Bellecroix. Je ne saurais dire où se trouvait cette localité.

1590. 12 ou 13 février. Sur le territoire de Saint-Germain-de-Varreville, engagement des bandes rassemblées par Du Tourp avec les troupes royales que commandait le sieur de Canisy.

20 février. Combat acharné dans le cimetière d'Émondeville. Du Tourp y est fait prisonnier. On l'enferma à Saint-Lo, mais il ne tarda pas à s'échapper de prison.

Réfugié dans son manoir du Tourp, François de La Cour y est assiégé par les capitaines royalistes, qui durent lever le siège le 9 ou le 11 octobre.

Au mois de février 1591, une nouvelle tentative contre le château du Tourp paraît avoir encore échoué. Mais l'expédition que le comte de Thorigni dirigea au mois de mai suivant contre les ligueurs du Val de Saire amena des résultats considérables. Il s'empara le 2 juin de la tour de Barfleur, et le 11 du château du Tourp (1). Le 1^{er} septembre, François de La Cour fut mis en déroute, ce qui ne l'empêcha pas de tenir la campagne.

En 1592, le 1^{er} février, Du Tourp passe à Réville ; en avril, il est battu à Saussemesnil.

Le 6 mai de cette année, M. de Sainte-Marie occupe Barfleur au nom du roi et s'y établit solidement dans un fort, qui fut rasé en 1597.

(1) Mangon a copié (Ms. 1397 de Grenoble, fol. 344) un acte du 10 juin 1591 relatif à la rançon d'un prisonnier de l'armée royaliste employée au siège du Tourp. Par cet acte, Olive Symon, femme de Floxel Rouxel, vend deux champs de terre sis à Réville pour 20 écus d'or sol qu'elle devait employer à la délivrance dudit Rouxel, son mari, de présent étant détenu prisonnier par les gens de guerre du camp de M. le comte de Thorigni étant devant le Tourp.

Le 23 décembre, François de La Cour est tué à La Pernelle. On exposa sa tête sur une des portes de Cherbourg. La mort de François de La Cour ne mit pas fin à ce que le curé de Réville appelait la tragédie des Du Tourp.

François de La Cour avait laissé un fils, appelé comme lui François, qui, pour venger la mort de son père, prit du service dans le parti des Ligueurs. Il se trouvait à Honfleur quand cette place dut se rendre au duc de Montpensier (1) (juin 1594). Celui-ci délivra, le 8 juin 1594, au sieur Du Tourp un passeport valable pendant trois mois pour se rendre en sa maison du Tourp au Cotentin, avec 25 ou 30 soldats (2).

Malgré le serment de fidélité qu'il avait prêté à Henri IV, le 9 juin 1494 (3), le sieur Du Tourp souleva quelques partisans dans le Cotentin, et, la nuit du 20 au 21 décembre 1594, il surprit la tour de Tatihou, que le sieur de Canisi vint assiéger trois jours après. Du Tourp capitula le 18 janvier 1595 (4), mais la capitulation ne l'empêcha pas d'être assommé.

Voici textuellement les passages des registres du curé de Réville et du bourgeois de Barfleur qui se rapportent à ces tristes épisodes de nos guerres religieuses.

I. — REGISTRE DE MAISTRE GUILLAUME LE TORT,
CURÉ DE RÉVILLE (5).

Année 1589, guerre et bataille à la Bellecroix. Lestre (6) tué, en may, la sepmaine avant le dimanche 14 du dit mois.

Année 1590, gens d'armes en campagne (7).

André Fouace fut tué à la guerre par les gents du sieur de Canisy et les troupes d'avec luy le 12 (8) febvrier, à Saint Germain de Varreville, le corps duquel fut apporté à Réville, le vendredy suivant et enterré à l'église le samedy d'après, qui estoit le jour de samedy de la Septuagesime (9).

(1) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 116.

(2) *Ibid*, fol. 117 v°.

(3) Il paraît même que François de La Cour avait obtenu des lettres de Henri IV, le 28 septembre 1594, pour être mis en possession des biens de son père ; voyez les lettres patentes de Henri IV, du mois de février 1597. publiées par M. de Pontaumont dans une brochure intitulée *Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg* (in-8° de 17 p., s. l. n. d.), p. 15.

(4) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 181.

(5) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 339, et ms. 1401, fol. 138.

(6) Probablement Louis Dursus, sieur de Lestre.

(7) Suivant les extraits donnés dans le ms. 1397, le registre du curé de Réville contenait après cette note les trois mentions suivantes : « 23 janvier, Tourp assiégé. — 26 du dit, Tourp échappé. — 23 février, Tourp assiégé. »

(8) « Le traiziesme jour du dit mois. » Ms. 1397.

(9) En 1590 le samedi veille de la Septuagésime tomba le 17 février.

Les troupes estoient en grand nombre en campagne, tant du party du dit de Canisy que du sieur du Tourp ; et furent à la campagne toute la semaine. Et le samedi de Septuagesime le dit sieur du Tourp fut assiégé dans le cimetièrre et église d'Emondeville. Bataille donnée au dit lieu. Le dit du Tourp pris prisonnier, et plusieurs de sa compagnie jusques à plus de 150 de Réville, lesquels payèrent grandes rançons, les uns jusques cent et quatre vingt escus, les autres moins. Cela ruina beaucoup Réville ; et y fut tué, à la dite bataille, de Réville, le dit Fouace, Gilles Gréard, Richard Le Menant, Jean Godel, Pierre Mostier, Robert Le Roux, Michel le Jeune, Jean Lehot, Nicolas Troude, Colinet Rougeventre, Vincent Fouquet, Pierre Le Brun, Pierre Le Vassal, Paul Bysson, Cardin Bisson, Raul Goselin, Jean Savin. Robert Pellecoq, Paul Sochon. Pierre Le Monnier dit Godel y fut blessé et s'en revint à Réville, où il finit ses jours le jour de la chaire saint Pierre (1).

Tourp assiégé. Prisonnier à Saint-Lo, puis s'échappa de prison et s'en revint à sa maison.

Tourp assiégé premièrement à sa maison par les sieurs de Sainte-Marie, La Chaux et La Haye-Réville et leurs troupes, et délivré le jour saint Denis de cette année 1590 (2).

Année 1591. 27 janvier (3). Tourp délivré et à sa maison.

2 février (4). Tourp assiégé, et pétard à sa porte, par le sieur de Sainte-Marie. Pétard relevé. Un homme tué, au pétard du Tourp, le 20 dudit mois, fut enterré à Réville (5).

29 mai (6). Tourp réassiégé secondement en sa maison par M. le comte de Torigny le jour de la Pernelle veille de la Pentecoste (7). Et aussi le fort de Barfleür, le dit jour. Le dit siège dura jusques après la saint Barnabé (8), et le Tourp endura plus de trois cents coups de canon. Cela ruina le pays. Sa maison demantelée, et luy aux champs.

[Jean (9) Le Coq tué par des gens de guerre, enterré le 1 avril.]

[Monsieur de Risebec fut tué le lundy de Pentecoste, 3 de juin, devant la maison du Tourp ; le corps duquel fut apporté à Réville et enterré au chœur.]

[Le sieur de La Bessinière Dragueville fut tué le mardy d'après la Trinité (10), les entrailles duquel sont enterrées sous les cloches de Réville, dans une cruche de terre, et le reste de son corps emporté à Dragueville.]

(1) 22 février.

(2) 9 octobre 1590.

(3) Cette date de jour est donnée par le ms. 1397.

(4) Date donnée seulement par le ms. 1397.

(5) Cette phrase n'est que dans le ms. 1397.

(6) Date fournie par le ms. 1397.

(7) Le samedi 1^{er} juin 1591. La Pernelle désigne une foire qui se tient encore aujourd'hui dans la commune de La Pernelle, à la fête patronale de sainte Petronille.

(8) 11 juin 1591.

(9) Ce qui, dans les passages suivants, est renfermé entre crochets, ne nous est fourni que par le ms. 1397.

(10) 11 juin 1591.

[Le sieur de La Garde de Bessin y fut tué ledit jour de mardy, et son corps apporté à Réville, et enterré à la chapelle Nostre Dame soubz les cloches.]

Tourp aux champs, loge à Réville. Bruslement de la maison de Réville. Guillaume Binet fut pendu [on un poerier, devant la porte du sieur de Réville, par les gens du sieur du Tourp le 9 jour de juillet 1591.]

Déroute du Tourp le jour saint Gilles (1). La Renaudière, le second de septembre, estoit soldat du Tourp, et fut tué à la déroute de saint Gilles, et plusieurs autres avec luy.

Année 1592. [1^{er} jour de febvrier, le sieur du Tourp passe par Réville, et ses soldats tuèrent un appellé Jean Auvray, surnommé (?) Viques.]

[4 avril.] Le jour, Le Tourp chargé à Sauxemesnil.

[Martin Le Heuzé la Tiercière fut tué le dimanche 12 avril à Sauxemesnil, et son corps apporté et enterré à Réville.]

[1 jour de may, Nicolas de La Place Saint-Martin fut tué à Videcosville par gens de guerre, et son corps apporté et enterré à Réville.]

[28 jour de may,] l'arrivée du Tourp à Réville, mauvaise arrivée.

[Jacques Tournebois et Martin Guerard furent tuez à la maison dudit Tournebois par un appellé Tullerye de la compagnie du sieur du Tourp.]

François de La Cour, sieur du Tourp, fut tué l'antiveille de Noel 1592, à la Pernelle, et son corps emporté à Cherbourg et salé, mis sur la roue, et sa teste sur les portes de Cherbourg. Son fils eut un rétablissement, et le roy luy permit rassembler les os de son père s'il vouloit, et les faire inhumer en terro sainte.

Lequel fils prist Tatihou, où estoit commandant le sieur de La Haye-Réville, qui fut tué dedans, comme vous verrez cy après en 1594. Après la prise de la dite tour, iceluy fut assommé comme son dit père, et porté à Cherbourg, et sa teste mise sur les portes, et son corps sur la roue ainsy que son père. Voilà la tragédie des dits Tourps jouée.

[Année 1593, febvrier, la peste commence.]

[Année 1594, en may, la peste finit ; le flux commence.]

Noble homme Christophe des Isles, seigneur de Réville et du Buisson, fut tué d'un coup de poictrinal dans la tour de Tatihou, la nuit du jour saint Thomas devant Nouel (1), par les gens du sieur du Tourp, et la dite tour prise par le dit du Tourp et ses gens, et le corps du dit deffunt des Isles apporté le dit jour saint Thomas à Réville, dans un baneau, et enterré au chœur le vendredy antiveille de Noel dans l'église de Réville.

La dite tour, Le Tourp et ses gens dedans, assiégée la veille de Noel par le sieur de Canisy, et endura un grand siège, et le canon long temps la batit, jusques à plus de 300 coups de canon, et puis sortirent par composition leurs bagages sauvez seulement. Le dit assiégement acheva de ruiner le pays. Quelques gens du Tourp rouez.

(1) Avant cette note le ms. 1397 place la date « 4 août, » qui ne doit pas être exacte. La fête de saint Gilles se célèbre le 1^{er} septembre.

(2) La nuit du 20 au 31 décembre 1594.

- A. 1595, en may, la peste recommence.]
[Le bled encherit fort.]
[Pauvres sont partys.]
[A. 1597, en juin, famine court; les pauvres meurent.]

II. -- DU REGISTRE DE FEU M. NICOLAS ERMISSE, ANCIEN
BOURGEOIS DE BARFLEUR (1).

Le 20 febvrier 1590, Le Tourp fut pris à Emondeville, et ses gens.
Siège du Tourp sept jours, et fut levé le xi octobre au dit an.

Deux siège[s] devant le Tourp et la tour de Barfleur. La tour prise le jour de la Pentecôte (2), et le Tourp le jour s. Barnabé, xi juin 1591.

La tour prise et brulée par M. le comte de Torigny, dont la moitié de ceux de dedans furent bruslés, trois pendus, et le reste mis à grosse rançon.

Puis le Tourp repris après quinze jours de siège; plusieurs tuez, autres pendus les femmes violées et tout pillé; et en ce temps là il ne demeura aucun bled au Val de Saire par le degast des gens de guerre.

M. de Sainte Marie vint prendre place au fort de Barfleur le mercredi 6 may l'an 1592. Il a basti le dit fort tout à l'entour de muraille de six pieds de lay et vingt pieds de hault au plus bas endroit, et a duré de fait cinq ans, en faisant travailler tout le peuple avec impost, et boutoit à rançon tous ceux qui luy faisoient déplaisir; mais en l'an 1597 il est venu des gardes de M. de Matignon, lesquels ont fait abatre le fort; le lundi 17 mars on a commencé à abatre les terres de devant la porte, et le vendredi ensuivant à abatre la muraille; et a duré trois semaines à abatre le fort, et à abatre la tour on a esté trois jours.

On a commencé à dire la messe à Saint-Nicolas dans l'Hostel-Dieu le 3 août 1597.

Pierre Mangon nous a encore conservé un document d'une grande valeur sur le dénouement de la dernière équipée du sieur du Tourp. C'est la sentence qui fut prononcée à Valognes le 6 mai 1595 contre ses principaux complices, par Jacques Poerier, écuyer, sieur du Theil, conseiller du roi, président au siège présidial de Coutances (3).

Après avoir mis en délibération « le procès instruit sur la prise de la tour de Tatihou, assassinat commis à la personne du sieur de La Haye-Réville, commandant en icelle pour le service du roi, volement du marché de Saint-Pierre-Eglise, et homicide des sieur du Couldrey, Nicolas Sanson, M^e Leonard Viel, un appelé Lestrillé et autres denommés au procès, volements des maisons de Merceat et Patrice, et aenrançonnements de leurs personnes, détroussement et aguet de chemin de plu-

(1) Ms. 1401 de Grenoble, fol. 134.

(2) 2 juin 1591.

(3) Ms. 1400 de Grenoble, part. 1, fol. 113-115.

sieurs marchands de Cherbourg, volement de la maison du sieur d'Ingreville, prise et aenranconnement du sieur de Commandat, et autres crimes et delits mentionnés par les procès, » le tribunal condamna :

1° Jean Le Crest, dit Contremont, d'Anneville en Saire, e Gilles Messent, dit la Sablonnière, de Colomby, au supplice de la roue ;

2° Pierre Le Prevost, dit la Couture, d'Urville, et Jean Godel, de Gouberville, à être pendus et étranglés à la roue dressée devant l'auditoire de Valognes ;

3° Robert Godel, de Gouberville, et Pierre Gouinet, de la paroisse d'Anneville, à être fouettés à l'entour de la potence, ayant la corde au cou ;

4° Les corps de François de La Cour, dit Le Tourp, d'Anneville, et de Jean Gohier, de Gouberville, à être posés sur deux roues aux principales avenues de Cherbourg et de Valognes.

Les condamnés à mort devaient préalablement être appliqués à la torture, pour obtenir la révélation du nom de leurs complices.

En marge de sa copie, Mangon a noté que la sentence fut exécutée.

Fortifications de Tatihou, de La Hougue et du littoral du Cotentin.

Tatihou, dont le nom a figuré dans le paragraphe précédent, et La Hougue de Saint-Vast ont souvent fixé l'attention de Pierre Mangon, qui nous a conservé le souvenir de plusieurs faits importants pour l'histoire de ces deux localités et des fortifications qui y furent élevées au xvii^e siècle. Je releverai ce qu'il a noté de plus remarquable à ce sujet.

En 1622, noble homme Robert des Rosiers, capitaine pour le roi commandant au fort de Tatihou, tenait de la baronnie de Quettehou (propriété de l'abbaye aux Dames de Caen), « l'isle de Tatihou, située dans l'entrée de la mer près La Hogue en la paroisse de Saint-Vaast (1). »

Le 4 février 1628, le comte de Torigni, sur l'avis que les Anglais projetaient de faire une descente à La Hougue, ordonne aux habitants des paroisses de l'élection de Valognes d'envoyer à leurs frais 100 hommes travailler pendant six semaines aux fortifications du dit lieu. Le roi avait ordonné d'y construire un corps de garde, une redoute et des tranchées. Le sieur de Boislouet, enseigne des gardes du corps, avait été envoyé pour faire exécuter ces ouvrages et pour commander une garnison de 400 hommes (2).

Le surintendant Foucquet voulut s'assurer la possession de

(1) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 97.

(2) Ibid., fol. 204-206.

la tour et de l'île de Tatihou, qu'il confia à un nommé Deslartdes. Après l'arrestation de Foucquet, le roi y envoya un lieutenant de la marine, nommé Du Clos, avec des soldats qui restèrent en garnison dans la tour et dans la paroisse de Saint-Vast (1). Mais le 29 novembre 1662, le roi décida que la tour de Tatihou devait être démolie de telle façon qu'il n'en demeurât pas pierre sur pierre ; les communes du bailliage du Cotentin devaient travailler par corvées à la démolition. Le duc de Longueville, gouverneur de la province, transmit l'ordre au sieur de Pontrilly, lieutenant général au bailliage du Cotentin (17 janvier 1663). Mangon a inséré dans son recueil un exemplaire de l'affiche sur laquelle étaient imprimés les ordres du roi et du gouverneur. La démolition ne fut achevée qu'en 1665 ou 1666 par les soins de l'ingénieur Chamoy (2).

En 1669 des mesures furent prises pour assurer la sécurité du littoral du Cotentin. C'est alors que furent construits vingt corps de garde, dont Mangon a dressé la liste, en donnant pour chacun d'eux le montant de la dépense et l'initiale du nom de l'entrepreneur :

Corps de garde faits en 1669 et le nom des entrepreneurs (3).

Corps de garde d'Attinville.	190, G.
— dessus Cartray.	140, P.
— de Portbail.	190, G.
— Saint-Germain sur E.	140, P.
— des dunes de Surville.	140, P.
— l'ance de Nacqueville.	190, G.
— Omontville et Digulleville.	340, G.
— Saint-Germain des Vaux.	170, P.
— de l'ance de Vauville.	170, G.
— Siouville, lic de camp.	15.
— Siautot et le Rosel et Flamenville.	270, P.
— Pointe de Querqueville.	220, G.
— Pointe du Homet.	220, G.
— Pointe de Fermanville.	220, G.
— Pointe de Néville.	220, G.
— Pointe de Gatteville.	220, G.
— Barfleur.	220, G.
— Landemer (?).	220, G.

« En l'année 1688, Cherbourg et Vallognes ayant été démolis, le roy trouva à propos de faire des fortifications à La Hogue, à l'isle de Tatihou, à Lisel et à l'église de Saint-Vaast ; on y travailla soubz la direction de Benjamin de Combes. On abatit d'abord, fort mal à propos, les murailles de l'enclos du presbytaire de Saint-Vast, et on voulut separer par un fossé le cimetièrre et église du reste de la paroisse, pour en faire une isle. Ce fossé ne fut point achevé. On fit seulement une fortification de terre avec pallissades au dit cimetièrre

(1) Ibid., fol. 104 v°.

(2) Ibid., fol. 102 et 106.

(3) Ms. 1401 de Grenoble, fol. 151 v°.

vers le presbytère, et des batteries de canon vers la mer, et on cessa d'y enterrer. On y a fait pendant toute la guerre, jusques en 1697, la garde fort exactement par soldats de troupes réglées (1). »

Un arrêt du Conseil d'Etat du 18 mai 1693 mit à la charge des contribuables de la généralité de Caen le montant des sommes dues pour l'expropriation des terrains nécessaires aux fortifications de l'île de Tatihou près La Hogue et du fort du Gallet près Cherbourg. Pour Tatihou on avait pris 139 vergées de terre, qui furent estimées 140 livres la vergée (2).

Cette année 1693 furent construits plusieurs ponts, qui devaient fournir aux troupes le moyen de se porter plus rapidement sur les points du littoral menacés par l'ennemi. Mangon en a parlé à deux endroits de ses mémoires :

« En l'an 1693, a esté basti des deniers du roy le pont de bois qui est sus la rivière de Sinoppe, la séparation des paroisses de Quinéville et Englesqueville, pour la nécessité et à cause des guerres contre l'Anglois et autres princes de la ligue d'Ausbourg, afin que la cavallerie et les troupes se peussent communiquer (3). »

« Année 1693 le pont de bois sur la rivière de Saire a esté basti au lieu appellé la Fosse du Bec du Banc; il y a douze arches outre les marche pieds.

» L'entrepreneur du pont m'a dit qu'il couste près de 1800 livres.

» Un pareil à Aumeville et Lestre.

» Un pareil à Quinéville.

» Le tout n'a coûté que 4000 livres (4) ».

« Aux années 1694 et 1695, sous la direction de Benjamin de Combes, escuier, directeur général des fortifications des costes de haute et basse Normandie, on bastit les tours de Tatihou et de La Hogue. On commença à y travailler le 11 juin 1694. Le sieur Roulland, ingénieur, qui logeoit en ma maison à Saint-Vaast, eut la direction de l'ouvrage.

» Celle de Tatihou est bastie sur les fondemens de l'ancienne; elle a 42 pieds dans œuvre. La muraille est de 12 pieds d'épaisseur, réduits à 7 en hault. Sa hauteur est de 62 pieds de roi.

» Dans le bas il y a une citerne voutée de 80 à 100 tonneaux, qui occupe un quart de la tour.

» Au dessus de la voute de la citerne il y a quatre magasins voutez.

» Sur les voutes des magasins est un logement pour 200 soldats, dans lequel, c'est à dire au dessus, on y a pratiqué par un plancher de bois le logement des officiers au dessus de celui des soldats.

» Au dessus de ce logement des officiers est la grande voute, espaisse de 7 pieds de massonnerie, et couverte d'un enduit de ciment pour renvoyer les eaux, avec six pieds de sable au dessus, ce qui la rend à l'épreuve de la bombe. Elle est percée d'embrasures pour dix canons de 18 à 24 livres de boulet.

(1) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 207

(2) Ibid., fol. 108.

(3) Ms. 1396 de Grenoble, fol. 161 v°.

(4) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 342.

» Il y a un escallier en tambour hors œuvre; une guérite en haut percée de creneaux, et armoiries.

» Cette tour sert pour la deffense de toute l'isle et fera mesme effect que la fortification de toute l'isle.

» La tour qui est sur l'élévation de La Hogue est de 24 pieds de diamètre et de pareille hauteur et ouvrage que celle de l'isle, et, à vray dire, c'est un tiers moins. Elle est percée pour six canons. Elle doit être regardée pour donjon et lieu de retraite en cas d'attaque et de prise du fort de La Hogue.

» Celz a cousté en tout viron 50,000 livres, c'est à dire le corps des tours. (1) »

A côté de la construction du fort de La Hogue, nous pouvons mentionner un travail qui fut exécuté dans le voisinage, en 1703, pour protéger contre les invasions de la mer une étendue considérable de terrain.

Les marées de l'hiver de 1703 (2) avaient coupé en plusieurs endroits un banc ou langue de terre qui servait de digue pour arrêter les coups de mer. Par suite, de vastes terrains des paroisses de Saint-Vast, de Rideauville, de Quettehou, de la Pernelle, de Réville et d'Anneville-en-Saire, furent couverts d'eau salée. Un arrêt du Conseil d'Etat, du 28 août 1703, prescrivit d'urgence l'édification d'une nouvelle digue, aux frais des propriétaires dont les fonds devaient être protégés par le travail.

Le devis de cette digue, qui, sur une longueur de 350 toises, suivait le rivage allant de Saint-Vast à Réville, et qui devait être achevée à la fin de février 1704, fut dressé par François de Combes, l'ingénieur des tours de Taihou et de La Hogue. L'adjudication fut prise à Ravenoville, le 10 octobre 1703 par Antoine Le Marié, moyennant la somme de 5950 livres (3).

Evénements militaires des années 1688-1702.

Indépendamment des renseignements relatifs aux fortifications, Pierre Mangon nous a laissé des notes fort précieuses sur l'histoire militaire du Cotentin depuis l'année 1688 jusqu'en 1702. Témoin oculaire de la destruction de la flotte française dans les eaux de La Hogue, il a dressé une relation de cet événement, qui suffirait pour justifier la publication des pages qui vont suivre et qui se trouvent aux fol. 253-257 de la première partie du ms. 1400 de Grenoble.

(1) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 107.

(2) Il y avait déjà eu des dégâts l'année précédente. Mangon a mis cette note en marge de ses mémoires sur Quettehou (Ms. 1400 de Grenoble, fol. 228) : « La ruine de la Longue-rive de Saint-Vast arriva le 2 février 1702, et la mer en emporta bien deux toises. »

(3) Ms. 1400 de Grenoble, part. II, fol. 237-230.

*Commandans de l'armée et troupes de La Hougue
en la guerre dernière.*

Année 1688.

Le roy d'Angleterre Jacques II ayant esté obligé de s'enfuir d'Angleterre par l'invasion du prince d'Orange, qui se nomma Guillaume III lorsqu'il fut déclaré roy, et se retirer en France, la guerre s'eschauffa, et on envoya dans le pays aux environs de La Hougue les mousquetaires et d'autres troupes, dont M. de Jonvelle, lieutenant général et capitaine de la première compagnie des mousquetaires, fut commandant.

M. de Saint-Pierre, bailliy de Costentin.

Moy servant dans tous les arrièrè-bans.

On eut de la part de M. de Maignon un avis que le prince d'Orange avoit mis en mer une grosse flotte pour se rendre maistre de Cherbourg, ce qui causa, sur l'avis de M. d'Artagnan, autre capitaine desdits mousquetaires, la démolition des fortifications de la ville de Cherbourg et du chasteau de Vallognes, sur la fin de cette année 1688. Le quartier général estoit à Vallognes.

M. de Gourgues intendant.

Année 1689.

Monsieur de La Hoguette, mareschal de camp, commandant. Son quartier général à Vallognes.

En cette année on commença les fortifications de La Hougue, Tatihou, des forts et redoutes des dits lieux, et de l'islet, ainsy que de toute la coste.

M. Foucault intendant.

Année 1690.

M. de La Hoguette commanda encore et continua son quartier général à Vallognes.

Les fortifications furent continuées, et, après la campagne finie, M. de La Hoguette, qui me faisoit l'honneur de m'aymer, fut envoyé commander en Savoye, où il fut créé lieutenant général; et, la seconde campagne, il y mourut.

Les galères de ponant, fabriquées à Rochefort, arrivèrent au mois de juillet 1690, au nombre de seize, à Cherbourg, sous la conduite de M. le bailli de Noailles, puis vinrent à La Hogue, où elles furent quelques jours, passèrent en après en Angleterre, débarquèrent à Torbay et bruslèrent quelques maisons, sans faire autre chose pendant la campagne; furent conduites en septembre à Rouen et y furent désarmées (1).

Année 1691.

Au printemps 1691 les forçats furent conduits par terre à Marseille et les canons et agrès par mer.

Jacques II, roy d'Angleterre, fugitif et sustenté en France, ayant dessein d'aller en Angleterre avec une armée qui estoit campée à Quetchou, vint en cette paroisse (de Réville) le 15 may 1691 avec le duc de Berwick, recognoistre des navires anglois qui parurent

(1) Ce paragraphe et le suivant sont au fol. 230 du ms. 1400, 1^{re} partie.

comme l'on faisoit la reveue, sur la Longue-rivé, de 9000 françois qui devoient passer en Angleterre. Et y avoit un pareil camp de 12000 irlandois à Ozeville. Quantité d'officiers irlandois logèrent à Réville. Il y vint aussy 13 compagnies à Jonville vers la redoute, le 3 juin, et y campèrent huit jours (1).

M. Darnolfini, mareschal de camp, commanda. Son quartier général à Vallognes. Il estoit fort vieil et incapable d'agir.

Année 1692.

En cette année, on eut dessein de rétablir le roy d'Angleterre, qui disoit avoir des intelligences considérables dans le pays. Le roy luy presta des troupes qui vinrent camper à Quetahou, et voisiné de La Hougue, infanterie et cavalerie, viron neuf à dix mil hommes, excellentes troupes. Les Irlandois qui campèrent à Quinéville et Ozeville estoient en plus grand nombre.

Le roy d'Angleterre arriva avec M. le marquis de Bellefond à l'Isle-Marie le 25 avril oudit an. [M. de Bréauté, bailli de Contentin.] Il prist ensuite son quartier à Quinéville et logea au manoir seigneurial. M. de Barwik, son fils naturel, estoit avec luy, et plusieurs officiers considérables. On fist venir à La Hougue toutes les chaloupes propres à transport et descentes, depuis Bayonne jusques à Dunkerque. Cela faisoit près de quatre cents; il en périt une trentaine, avec 12 ou 15 hommes dans chacune, au raz de la Hague.

Durant que le roy d'Angleterre et M. de Bellefond faisoient les préparatifs de l'embarquement pour l'Angleterre, on publia un imprimé anglois, de la part du roy d'Angleterre, portant amnistie à tous ses sujets, exceptés etc. . . . Donné à Saint Germain, en nostre cour, le 30 jour d'avril, et de nostre regne le sixiesme. Per ipsum regem, manu propria. Imprimé à Saint Germain, par Thomas Halles, A. D. 1692.

Tout le mois d'avril et celui de may se passèrent en préparatifs avec grand appareil, et beaucoup de braves gents prests à passer en Angleterre, le jésuite Jobard et autres, en attendant l'armée navale de France, sous la conduite du mareschal de Tourville; mais ayant esté défaits par les Anglois et Hollandois au droit de Torvay, et M. de Tourville bruslé avec deux autres à Cherbourg (2), les restes de l'armée françoise arrivèrent à La Hougue le 1^{er} jour de juin, au nombre de douze navires de premier et second rang (3), cinq à Saint-Vast près de l'isle de Tatihou, et sept dans La Hougue. Et deux heures après eux parurent à leur suite 52 navires ennemis.

Le 2 may, l'armée ennemie parut et se rangea depuis Barfleur jusques à Saint-Vast, fort près de terre, au nombre de 120 voiles, sans rien faire. Et durant cela, on tira tout ce qu'on peut des navires fran-

(1) Cet article est dans le ms. 1397, au fol. 342.

(2) « Mil personnes péris et blessez. — 1. *Le Soleil Royal*, M. de Tourville. — 3. *Le Triomphant*, Machaut. — 3. *L'Admirable*, Beaujeu. » (Note marginale.)

(3) « Navires bruslez : *Le S. Philippe*, M. Infreville. — *Le Tonnant*, Septenne. — *Le Magnifique*, Coetlogon. — *Le Fort*, La Rongère. — *Le S. Leuys*, Perseigne. — *L'Ambitieux*, Villette. — *Le Foudroyant*, Relingue. — *Le Merveilleux*, M. Anfreville. — *Le Gaillard*, C. Anfreville. — *Le Fier*, Larteloire. — *Le Bourbon*, Perrinel. — *Le Terrible*, Sebville. » (Note marginale.)

çois, qu'on ne voulut pas deffendre, quoiqu'on eust à la coste une armée de 18000 hommes. Il descendit de nos navires, tant officiers et soldats que matelots, plus de 7000 personnes, avec beaucoup de provisions. L'artillerie et les armes y restèrent, et encore beaucoup de choses. Cela fut fait et réglé en conseil de guerre par le roy d'Angleterre et le mareschal de Bellefons ; les plus braves et habiles estant dans la pensée de conserver les navires sans les échouer, ce qu'on eust peu faire par le moyen des chaloupes, qu'on auroit remplies de soldats, qui le souhaitoient. Le chevalier de Sebbeville avoit cassé son navire, en arrivant, sur les roches de l'isle de Tatihou, par impericie, comme il avoit déjà fait un autre. Et au soir, la mesme armée ennemie appareilla en ordre de bataille à la mer montante, avec plus de cent chaloupes et quatre bruslots, et vint mettre le feu aux navires qui estoient près de Tatihou. Après quoy, elle se remist dans le mesme ordre, et passa la nuit entre Barfleur et Saint-Vast, avec grand réjouissance à l'angloise.

Le 3, la mesme armée, en bel ordre, entra à La Hougue, et y brusla les sept navires du roy et six autres gros bastimens de charge remplis de provisions, et une barque de 120 tonneaux emmenée. Les ennemis y perdirent deux bruslots qui eschouèrent. Il y eut aussy quelques chaloupes renversées, quelques hommes tués et cinq pris prisonniers par les Irlandois. On ne peut dire les réjouissances et bruit des canons des ennemis après leur expédition, pendant la nuit.

Le 4, l'armée ennemie resta encore au mesme ordre, montant alors 138 navires de ligne, vis à vis de ma barrière, d'où je les entendois parler quelquefois assez distinctement. Et crainto qu'ils ne missent quelques chaloupes à terre pour me venir voir, je fis mettre un attirail d'armes et piques élevées, avec 10 hommes armés qui se promenoient mousquet sur l'épaule comme si c'avoit esté un corps de garde, afin de leur faire croire qu'on les attendoit.

Le 5, on envoya 13 compagnies d'infanterie camper près la redoute de Réville; et sur le soir l'armée ennemie ayant horzié vers Barfleur, elle disparut à l'entrée de la nuit. De sorte que, le dessein du passage de France en Angleterre estant abandonné par la perte de nostre armée navale, on congédia les barques et chaloupes de transport.

Le 9, il vint un ordre aux marins de s'en aller à Brest et Saint-Malo, ce qu'ils firent les jours suivants.

Le 13, il arriva un ordre du roy aux régiments de Berry, Nivernois et Poitiers d'aller à La Rochelle, et ceux de Vaubecourt, l'Isle de France, Roussillon et Dauphiné restèrent au pays.

Le 18, le roy d'Angleterre, après avoir fait reveue des dits régiments et de la cavalerie et dragons qui restoient aussy, il les remercia fort honnestement.

Le 20, les Irlandois défilèrent de leur camp, 750 par jour, et le roy d'Angleterre s'en retourna à Paris.

M. de Bellefons resta encor avec M. de Choiseul quelque temps ; et après leur départ M. de Matignon commanda le reste de la campagne avec plusieurs officiers considérables ; son quartier à Morsalines, à la maison de la Peinterie.

Il est à remarquer que, pendant les mois d'april et mai de la dite année, que les troupes s'assembloient et campoient, il fist un temps de pluyes et vents extraordinaires, qui désola les troupes campées et affligea tout le monde, et comme M. de Bellefons qui

commandoit n'avoit pas esté fort heureux en guerre, ni le roy Jacques, avec qui il devoit passer en Angleterre on fist ces vers dans l'armée :

Qu'est devenu le printemps ?
Où sont les zéphirs et Flore ?
L'affreux hyver règne encore ;
On entend gronder les vents.
Quel astre vient après Pasques
Troubler nos belles saisons ?
C'est l'etoile du roy Jacque,
Ou celle de Bellefons.

Année 1693.

M. de Maignon eut encore le commandement, et son quartier au mesme lieu de la Peinterie.

Année 1694.

M. le mareschal de Choiseul commanda : son quartier à Fontenay, maison d'Anfreville l'Isle. — M. de Refuge, lieutenant général, qui m'aymoit et me visitoit beaucoup, sçavant et de grande littérature.

Année 1695.

M. le mareschal de Choiseul commanda encor. Mesmo quartier. — M. de Refuge lieutenant général.

Compement dans mes herbages. (1)

En l'année 1695, à l'ouverture de la campagne, M. le mareschal de Choiseul, qui commandoit, fist camper deux bataillons dans mes deux herbages des Mares, qui sont au chemin du hameau Coquet ou des Cosquets, qui est à present la maison du sieur prieur de Roucasy, et autres voisins. et ces deux bataillons, qui estoient commandés par MM. le chevalier de Seppeville et de Lartant, capitaines des vaisseaux du roy, y passèrent la campagne.

J'ay entendu la messe dans mes herbages.

Je me pourvus vers Nouel vers M. le mareschal, et, après beaucoup de voyages, comme s'il m'avoit donné en aumosne, il fist faire un procès verbal par le sieur de Meinville, commissaire de la marine à Cherbourg, lequel estima mes dommages et de Catherine Grisel, ma fermière, à 338 livres, et au pied du procès verbal il mist son ordonnance que je serois payé de 300 livres. Je la portay ensuite à M. Foucault, intendant, pour en estre payé, et quoy qu'il m'ayt marqué de l'amitié, pour cause, au lieu de me faire payer cette somme de 300 livres, il a fait faire une nouvelle estimation par le sieur de Fontenelles, commissaire, en mon absence, par 200 livres, que j'ay touchées, quoyque le sieur intendant m'eust promis plusieurs fois de me favoriser en cela, ce qu'il n'a pas fait, et, luy en ayant parlé, il me dist que je ne devois pas me pourvoir devant le mareschal, quoyque ce fust l'ordre de la guerre.

(1) Ce morceau est dans le ms. 1400, part. I, fol. 241.

Année 1696.

M. le mareschal de Joyeuse commanda ; son quartier à Montbourg, maison du Manoir. — M. de Refuge, lieutenant général.

Année 1697.

Pareil commandant, quartier et lieutenant général.

La paix se fit cette année à Riswick, le 20 septembre.

Il y a eu pendant ces dites années cy dessus en ce pays, aux environs de La Hougue six à huit mille hommes de cavalerie et infanterie avec l'arrière-ban du pays et autres provinces.

1701.

La guerre ayant recommencé en l'année 1701... on recommença à fortifier et réparer à La Hogue, M. de Levy y commandant la marine sans troupes. (Reg. R (1), voyez autres commandants.)

1702.

En 1702, M. de Matignon vint commander sur la coste avec quelques officiers généraux. Son quartier à Montbourg. Le régiment Dragons S. Hermine aux environs ; les régiments de plat pays, Montaigu et d'Aigremont, aux environs de La Hogue, avec quantité de noblesse, bourgeoisie des villes et milices de toute la basse Normandie, crainte de descente des ennemis. M. de Levy restant pour la marine ; et le sieur de Montigny, ingénieur, logé dans ma ferme.

Les mousquetaires, c'est à dire la moitié des deux compagnies, sous le commandement de M. d'Artagnan et de Rigauville, vinrent en quartier à Vallognes le 26 juillet, et en partirent le 17 (2) les gris, et les noirs le 19. Le Roy fist une compagnie de cadets gentilshommes.

Pêche et commerce des huitres. — Récolte du varech.

Préoccupé des intérêts de ses compatriotes du Val de Saire, Pierre Mangon a fait entrer dans ses mémoires des documents relatifs à des questions qui tenaient une grande place dans la vie des populations du littoral : la pêche et la récolte du varech.

C'est ainsi qu'il a formé un dossier sur deux procès auxquels le commerce des huitres donna lieu en 1647.

Les communautés des habitants de Cancalle, des rades de Granville, de Barfleur, de Sainte-Honorine, de Grandcamp, de Port-en-Bessin et de Vierville, unis aux matelots de ces localités, s'étaient crus lésés par le privilège qu'un certain Jean Meulan s'était fait accorder pour avoir seul le droit de faire venir à Paris et d'y vendre des huitres à l'écaille. Afin de justifier le monopole qu'il s'était fait octroyer pour un an à titre

(1) Ce registre R des papiers de Mangon n'est pas à Grenoble.

(2) Mangon a omis d'indiquer le mois.

d'essai, il s'était engagé à fournir à la consommation de Paris, 200 milliers d'huitres par semaine, et 600 milliers pendant le carême, à raison de 6 deniers la pièce, c'est-à-dire, croyons-nous, la douzaine. Il donnait aux matelots 10 sous par millier de plus que les autres marchands. Précédemment le commerce des huitres à Paris était concentré entre les mains de six marchands, qui les vendaient un carolus ou un sol la pièce, et se les faisaient expédier par bateau jusqu'à Saint-Denis, d'où elles arrivaient à Paris par petites quantités, pour empêcher l'avisement des prix. Toutes ces assertions étaient contestées par la partie adverse, à laquelle le parlement donna raison : un arrêt du 4 janvier déclara que le commerce des huitres devait être librement exercé (1).

Un second arrêt du 1^{er} décembre 1648 (2), reconnu à Jean Jouan et à d'autres marchands faisant trafic d'huitres à l'écaille pour l'utilité de la ville de Paris, le droit de pêcher et parquer des huitres au havre de Barfleur et de les faire venir et vendre tant à Rouen qu'à Paris ; défense fut faite à Martin Vast, lieutenant de l'amirauté de Barfleur, et à tous autres de les troubler dans leur entreprise (3).

Jean Meulan, dont nous venons de voir les prétentions repoussées par le Parlement de Paris, avait aussi voulu monopoliser à son profit le commerce des huitres dans la ville de Rouen. Il avait formé une sorte de syndicat, pour accaparer toutes les huitres de Cancale, des rades de Granville, de Barfleur, de Sainte-Honorine, de Grandcamp, de Port-en-Bessin et d'autres lieux. Il s'était assuré, même dans la noblesse et dans le clergé, l'appui de partisans, qui ne devaient pas reculer devant l'emploi de la violence pour empêcher les matelots de porter leurs huitres à Rouen. Le Parlement de Normandie repoussa ces prétentions par un arrêt du 15 mars 1647, qui réglementa le commerce des huitres à Rouen. Les contrats de Jean Meulan furent déclarés nuls ; défense fut faite d'empêcher le libre transport des lieux de production jusqu'à Rouen ; mais il fut interdit aux matelots de s'arrêter à La Bouille, à Dieppedalle et ailleurs. A l'arrivée des bateaux, les visiteurs de poisson devaient se rendre compte de la quantité et de la qualité des huitres, dont le prix était fixé sur leur rapport et annoncé par les crieurs sur le quai. Les revendeurs ne pouvaient pas s'attrouper ni entrer de force sur les bateaux. Il était permis aux bourgeois d'acheter sur les bateaux, de 7 heures du matin à 5 heures du soir, concurrentement avec les revendeurs. Les étrangers ne pouvaient pas enlever des huitres tant que la ville de Rouen n'était pas suffisamment approvisionnée.

(1) Ms. 1391 de Grenoble, fol. 85.

(2) Ibid., fol. 87.

(3) Ibid. fol. 89.

De plus, des poursuites furent ordonnées contre ceux qui avaient commis des violences pour favoriser l'entreprise de Jean Meulan, notamment contre Hervé du Moncel, sieur de Martinvast, contre un nègre dit La Chesnée, qui était au service du sieur de Martinvast, contre Le Messent, sieur du Grippois, contre les curés de Cosqueville et de Tocqueville, contre un sergent nommé Guillaume Le Bezuél et contre Guillaume Girard, bourgeois de Barfleur.

En ce qui touche la récolte du varech, on a vu plus haut que le père de Pierre Mangon avait fait reconnaître par un arrêt du Parlement de Rouen, le 5 mars 1657, le droit, pour les riverains de la mer, de recueillir le varech et la tangué, tant de jour que de nuit, en se servant de toutes sortes d'instruments (1). Ce droit ne tarda pas à être compromis par un privilège que Louis XIV accorda, le 15 janvier 1661, à Louise de Savoie, pour qu'elle pût, pendant 25 ans, faire cueillir, du 15 mai au 15 septembre, le varech croissant sur la côte de La Hougue et sur les rochers des îles de Saint-Marcouf, Chausey, Tatihou et autres lieux. Le 25 juillet 1688, la princesse céda son privilège à Guillaume Lucas, directeur de la manufacture royale des glaces à miroirs de Tournelville. Ce Guillaume Lucas, qui tirait grand parti de la cendre des varechs, se fit renouveler le privilège, le 23 mai 1691, pour une période de vingt années. Il en résulta de graves inconvénients pour les paroissiens de Saint-Vast, dont Pierre Mangon prit en main les intérêts. Il se chargea personnellement des frais d'un procès qui aboutit à une transaction signée le 20 décembre 1699 (2). Le dossier de l'affaire, tel que Mangon l'a constitué, est aussi intéressant pour l'histoire de la glacerie que pour celle de l'exploitation du varech sur la côte du Val-de-Saire.

Je ne ferai pas d'autres emprunts aux mémoires de Pierre Mangon. J'espère en avoir suffisamment indiqué l'importance. Puisse un de nos compatriotes avoir le désir et le moyen de les étudier à fond et d'en extraire tout ce qu'ils renferment de précieux pour l'histoire du Cotentin !

Léopold DELISLE.

(1) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 325.

(2) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 208-220.



NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

LES VILLAGES DE SAINT-LO (*).

LA VAUCELLE.

A trois ou quatre cents mètres au Sud des dernières maisons de la rue des Ruettes, s'élève le manoir de La Vaucelle, avec ses bâtiments disparates, sa chapelle abandonnée, sa large cour et son colombier gros et trapu. Ce n'est plus le manoir des anciens temps ; comme bien d'autres, il a subi des réparations qui, quoique visant à reproduire son premier état, en ont changé la physionomie, le caractère : la chapelle notamment, avec sa galerie extérieure, n'est plus celle du commencement du siècle. Où sont aussi les toits de chaume ? Où sont les fenêtres munies de grilles serrées ?

Ses abords n'ont pas moins changé. Le chemin qui y conduisait directement, ne passe plus au pied des bâtiments ; la fontaine et l'épine séculaire qui l'ombrageait, ont disparu ; la cour est devenue prairie comme l'ancienne voie à moitié dallée qui, il y a peu d'années encore, mettait La Vaucelle en communication avec les Ruettes.

Telle qu'elle est cependant, au milieu de vertes prairies, que borde la Vire, cette résidence n'en a pas moins un cachet seigneurial bien marqué ; et l'on doit toujours lui appliquer ces vers de Guillaume Ybert :

-
- « Qua gelidas igitur valles, et mollia prata
 - » Solis ad occasum rorans interfluit amnis,
 - » Est antiqua domus (nostri dixere Vacellas)
 - » Inclyta nominibus multis, auctoris honore,
 - » Regis et hospitio, et Galilææ virginis æde. »

Qu'on peut traduire ainsi :

« C'est là qu'au couchant coule la Vire au milieu des fraîches » vallées et des molles prairies qu'elle arrose ; c'est là qu'est » assis un antique manoir (nos ancêtres l'ont appelé La Vau- » celle) illustré par de nombreux titres, par le nom de son fon- » dateur, par l'hospitalité donnée à des rois, et par la chapelle » dédiée à la vierge de Galilée. »

(*) On appelait *villages de Saint-Lo*, la partie rurale de cette ville- qu'elle dépendit de l'une ou de l'autre des paroisses formant son territoire.

La Vaucelle a été, suivant le cas, le *chef* ou l'*atnesse* d'un fief tantôt noble, tantôt roturier, dont les terres s'étendaient sur les deux rives de la Vire, aux paroisses de Notre-Dame de Saint-Lo et de Saint-Jean d'Agneaux. La partie sur Saint-Lo se nommait simplement *La Vaucelle*; celle sur Agneaux, *La Petite-Vaucelle* ou *Vaucheulle*, nom qu'elle quitta, au xv^e siècle, pour celui de *Rocreul* ou *Rocreuil*.

Les terres situées en la paroisse Notre-Dame contenaient 153 vergées environ, tandis que celles d'Agneaux en comptaient au moins 258, ainsi que l'énoncent deux aveux rendus, l'un, en 1608, à M. de Matignon, comme baron de Saint-Lo; l'autre, en 1412, à Guillaume de La Haye, chevalier, seigneur d'Agneaux.

L'ensemble était grevé de redevances féodales dont le total, d'après les documents connus, s'élevait à 14 sous 10 deniers en argent, 2 chapons et un homme garni d'une fourche pour la récolte des foins.

A l'origine, La Vaucelle était une terre noble; on lit, en effet, dans l'aveu de 1412, que ce fief « souloit estre une *franche vavassorie* et y avoit jadis *gage pleige, court et usaige* », ce que confirme, d'abord, une charte d'Herbert d'Agneaux, écuyer, fils de Guillaume, chevalier, par laquelle il autorise les frères de la Maison-Dieu de Saint-Lo à « clore une pièce de terre de quatre « acres qu'ils tenoient de *Herbert de La Vaucelle*, auprès de la » Falaise et la clame quitte de moute, de pressurage et de » tout autre devoir, excepté 6 deniers qui étaient dus de tout » temps sur la dite terre par les *seigneurs de La Vaucelle*, aux » seigneurs d'Agneaux, leurs suzerains »; ce que confirme ensuite une autre charte souscrite, en 1284, par *Philippe de La Vaucelle*, chevalier. Celle-ci faisait remise à la Maison-Dieu de « deux boisseaux de froment de rente sur 18 que [la dite maison] » lui devait payer, chaque année, pour ses enclos de la paroisse » de Saint-Jean d'Agneaux, sur le bois d'Agneaux, les quels « clos butaient au grand chemin de Saint-Lo à Coutances. »

Dès 1412, le fief était réduit à une franche vavassorie relevant du baron de Saint-Lo, pour ce qui était situé en la paroisse Notre-Dame, et du seigneur d'Agneaux pour le surplus. Au xvii^e siècle elle reconquit la qualité de fief noble.

Nous nous occuperons, d'abord, du lieu Chevel ou atnesse, c'est-à-dire de *La Vaucelle proprement dite*; pour ensuite parler de ce qui est connu de *La Petite-Vaucelle*.

I.—Les terres attenant au *chief* ou *atnesse*, c'est-à-dire à la *Maison* de La Vaucelle, comptaient au nombre des fiefs désignés sous le nom de *Fieux Robert de Saint-Lo* dans un compte de la Baronnie rendu, en 1445-46, par Philippin Damian, ménager de M^{sr} l'Evêque de Coutances. Elles étaient partie en bourgage, et partie hors bourgage; le ruisseau du Val-Huby, aujourd'hui de la Gouerie, les séparait les unes des autres. Leur ensemble

avait presque les mêmes limites que de nos jours, savoir : les chemins de La Vaucelle à Saint-Lo, de La Vaucelle à la Neuve-Rue et des Ruettes à Candol, les terres du Boscdelle et la rivière de la Vire.

Au xiv^e siècle et aux premières années du xv^e, les Pitelou en étaient, sinon seigneurs, au moins francs-tenanciers ; ils avaient succédé aux seigneurs du nom de *La Vaucelle*, dont deux sont connus, Herbert et Philippe de La Vaucelle, qui vivaient au xiii^e. On lit, en effet, dans un aveu rendu, le 13 avril 1412, par les frères de la Maison-Dieu de Saint-Lo à cause de leurs terres de la Falaise « soubz demoiselle Clémence Pitelou, fame de Pierres » du Hommet, escuier, dame d'un fieu nommé le *Fieu de La Vaucelle*, assis en la paroisse d'Aigneaux et ailleurs » et par le mot *ailleurs* il faut évidemment entendre La Vaucelle en Notre-Dame de Saint-Lo, puisque Clémence Pitelou et son mari rendaient eux-mêmes aveu au seigneur d'Aigneaux « du fieu ou tenement de *La Vaucelle* dont le chief est assis en la paroisse Notre-Dame ». Clémence Pitelou était sinon la fille, du moins l'héritière de ce Colin Pitelou, écuyer, qui est rangé parmi les bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu, et dont Edouard IV d'Angleterre fut peut-être l'hôte un peu forcé lorsqu'il assiégea et prit Saint-Lo, en 1346. On sait, en effet, par Froissard, que quand le roi d'Angleterre fut « venu assez près, il se logea dehors et ne « voulu oncques loger en la ville pour la doute du feu », et c'était « une tradition, dans le pays, » dit Toustain de Billy, « qu'il logea à La Vaucelle, maison où, depuis quelque » temps, on a démoli un appartement sur lequel étoit écrit en « grosses lettres : *CHAMBRE DU ROY*, non seulement parce « que deux rois de France, François I^{er} et Charles IX, y ont logé « depuis, mais aussi à cause de ce logement du roi » Edouard d'Angleterre ».

Des vassaux, parchonniers ou puînés de la dame de La Vaucelle, le plus considérable, en 1409, était, sans contredit, Guillaume Adigard, devant l'hôtel de qui passait le *douit* (ruisseau) du Val-Huby formant en ce point la limite de la bourgeoisie. Sa veuve existait encore en 1445-1446 et possédait l'hôtel en question ; mais le chef ou aïnesse de La Vaucelle appartenait, à cette dernière époque, à messire Guillaume Biote, vicomte de Carentan, un de ces Normands attachés par principe, peut-être, mais certainement par intérêt aux successeurs de leurs anciens Ducs sur le trône d'Angleterre, et qui soutenaient de toutes leurs forces, de leur intelligence et de la connaissance des affaires les prétentions des monarques anglais au trône de France, à l'encontre de Charles VII, le roi légitime. Nul doute que La Vaucelle n'ait été confisquée sur les Pitelou ou du Hommet, et donnée, par le roi Henri V, au vicomte de Carentan, son dévoué partisan. On lit, en effet, dans un accord intervenu, le 17 janvier 1432, entre Richard d'Esquay, écuyer, seigneur d'Agneaux, et les Prieur et Frères de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo « et au regard du dit hommage icellui escuier les en

» laissa paisibles et se réserva à en faire la poursuite sur
» l'ainesse du dit fief de La Vaucheulle », dont le *tenant* n'était
autre que « Guillaume Biote, escuier, ayant le droit du dit fieu
» et terre de La Vaucheulle par don à luy fait par le roy,
» nostre sire. »

L'expulsion des Anglais de la Normandie (1450) força Guillaume Biote d'abandonner La Vaucelle, et quoique nous manquions de renseignements à ce sujet, il est présumable que ce fief passa aux mains des Adigard, restés fidèles à leur roi, et de ceux-ci aux Boucard, à cause du mariage de Chardine Adigard avec Richard Boucard, seigneur du Mesnil-Amey, qui prit aussi le titre de *sieur de La Vaucelle*. Nous voyons, en effet, dans la recherche de Montfaut, ses deux fils, Pierre et Richard, se qualifiant : le premier, de sieur du Mesnil-Amey; le second, de *sieur de La Vaucelle*.

Quoiqu'il en soit, un troisième frère, né, en ce manoir, au commencement du même siècle, devait jeter sur sa famille un lustre tout nouveau; nous parlons de Jean Boucard, qui, après de fortes études au collège d'Harcourt, prit à Paris les degrés de maître ès arts et de docteur en théologie, fut archidiacre, abbé du Bec et de Cornery, et devint, enfin, évêque d'Avranches, aumônier de Charles VII, aumônier et confesseur de Louis XI.

Aussi généreux qu'éminent, ce prélat non seulement dota, de concert avec messire Ursin Thiboult, sa ville natale d'une riche bibliothèque, mais encore il fonda de nombreux services religieux tant à l'église Notre-Dame qu'à l'Abbaye de Saint-Lo, consacrant aussi une partie de ses largesses à pourvoir la première de ces églises de riches évangéliers, d'ornements splendides et de meubles précieux, semblables à ceux dont il avait fait don à la cathédrale d'Avranches. Enfin, « ce fut lui, » dit l'historien de Saint-Lo, « qui bâtit, orna et dota cette fameuse chapelle, à la maison de La Vaucelle, dédiée à sainte Pétronille, » qu'on appelle de la Pernelle, à laquelle le peuple de Saint-Lo, » avait une dévotion particulière. »

Jean Boucard mourut, à Saint-Lo, le 28 novembre 1484, probablement dans le manoir qui l'avait vu naître; il fut inhumé dans l'église Notre-Dame, en face l'autel de Saint-Martin adossé au pilier nord de l'arc triomphal du chœur.

En 1499, le 28 novembre, Jacques Boucard, prêtre, était seigneur de La Vaucelle. Il possédait encore cette terre en 1507, alors qu'il vendait, en son nom et au nom de sa mère, à Jean Larchier, bourgeois de Saint-Lo, une rente de 25 boisseaux de froment, 4 pains et 4 gelines due par l'Hôpital. Mais il est à présumer qu'elle était sortie de la famille lorsque Richard Boucard, écuyer, seigneur du Fou et de la Jugannièrre, cédait, à son tour, en 1531, la rente en question, rentrée en ses mains par suite de retrait lignagier; on y est d'autant plus autorisé que le procès-verbal de l'entrée de François I^{er} à Saint-Lo (15 avril 1532), ne mentionne aucun personnage du nom de Boucard,

alors qu'il cite Richard de la Dangie, écuyer ; Richard Thiboult, écuyer ; Jacques Quetil, écuyer ; noble homme Jean de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux ; Jean de Baudre, seigneur du lieu ; Guillaume de Pierrepont, seigneur de Montcoq, et André Clérel, seigneur de Rampan, c'est-à-dire toute la noblesse des environs. Mais comme ce même document ne parle point non plus des du Chemin de la Haulle, il en résulte qu'on ne sait qui fut l'hôte du roi François lorsqu'il logea dans l'ancien manoir des Boucard.

Ce fut vers la moitié du xvi^e siècle que La Vaucelle devint la propriété de la famille du Chemin. Lucas du Chemin II^e du nom, écuyer, sieur du Feron, de la Haulle-Semilly, du Mesnil-Guillaume et Montbray, qui vivait en 1518 et mourut en 1574, prit le titre de *sieur de La Vaucelle*. Ce point est établi par l'épithaphe de sa veuve Isabeau Renault, morte le 12 juin 1590 et inhumée dans la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul de l'église Notre-Dame.

Ce fut lui que les huguenots, maîtres de Saint-Lo, en 1562, voulurent tuer pour le punir de son attachement à la religion catholique et à la cause de la royauté. S'il leur échappa, en se réfugiant en sa terre de La Meauffe, ils s'en vengèrent en sacageant le manoir de La Vaucelle, brûlant les ornements de la chapelle de Sainte-Pernelle et abattant la grande croix élevée en face de cet oratoire.

Les troubles un instant apaisés, le roi Charles IX profita de l'acalmie pour visiter le Cotentin. Il logea à La Vaucelle, certain qu'il était de la fidélité et du dévouement du sieur du Feron.

Lorsqu'en 1574, les Religionnaires reprirent les armes, ce fut en cet hôtel que Matignon établit son quartier-général, lors de l'investissement rapide qui précéda le siège de Saint-Lo. De Caillières dit, en effet, que le Maréchal se porta de sa personne « à la tête du vallon où sont situés les faubourgs de Tor-teron et de Vaucelle ». Il ne pouvait choisir un lieu plus propice. D'une part, Lucas du Chemin était un chaud royaliste, et, de sa demeure, son hôte surveillait à souhait les routes conduisant dans l'Avranchin et le Bocage où Montgommery et Colombières comptaient de nombreux et intrépides partisans.

En 1608, le 3 juillet, Nicolas du Chemin, fils du précédent, rendait aveu du fief de La Vaucelle à messire Charles de Matignon, en se qualifiant de noble homme et de seigneur du Mesnil-Guillaume, de Hébécrevon et de La Vaucelle ; trente ans plus tard, le 14 mai 1638, son neveu, Luc du Chemin, sieur de La Haulle-Semilly, du Mesnil-Guillaume, seigneur et patron de Hébécrevon, rendait, dans des termes identiques, au même seigneur, un aveu de ce tenement.

La terre qui en était l'objet demeura jusqu'à la fin du dernier siècle la propriété des du Chemin qui, en général, tinrent à Saint-Lo, un assez grand état. Nous distinguons entre autres :

1^o Laurent du Chemin, écuyer, seigneur et patron de La

Vaucelle qui, en 1650, était Maréchal de camp et fut, en 1655, député par la noblesse aux Etats de Normandie ;

2° François du Chemin, neveu de Laurent, et aussi son héritier, seigneur de La Tour, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Saint-Lo et maire perpétuel de cette ville, lequel obtint des lettres royaux rendant à La Vaucelle sa primitive qualité de Fief et Terre noble. Ce fief releva depuis lors de la Baronnie de Saint-Lo ; il eut dans sa mouvance les terres du Hutrel, situées à Saint-Thomas de Saint-Lo, plusieurs rentes créées seigneuriales et, enfin, l'hôtel des du Chemin sis dans l'enclos de Saint-Lo, entre les rues du Rouzelet et à la Paille, maintenant appartenant à M. Gaston Delamare, imprimeur. A l'occasion de cette mutation, qu'il avait d'ailleurs autorisée, le seigneur d'Agneaux concéda au seigneur de La Vaucelle le droit de pêche depuis le village de la Poulinière jusqu'à la chaussée du moulin de Vire ;

3° Luc-François du Chemin, fils du précédent et de demoiselle Marie Radulph, seigneur de La Tour, de La Haulle et de *La Vaucelle*, commandant à Saint-Lo pour le roi. A sa requête, un arrêt du Parlement de Normandie décida, le 22 juillet 1718, que, par suite du décès du marquis de Brévands, Grand Bailli du Cotentin, il jouirait, jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire, des mêmes honneurs que le feu Marquis. Il remplit, en conséquence, cet office jusqu'en 1726 et commanda toute la noblesse du bailliage. Il avait été nommé colonel d'un régiment de milice, le 1^{er} avril 1704 ; le 19 mai 1708, lieutenant général d'épée au siège de Saint-Lo ; le 27 décembre 1709, commissaire royal pour la répartition de la capitation de la noblesse ; chevalier de l'ordre de Saint-Michel, le 17 janvier 1720 ; il fut lieutenant des maréchaux de France en 1725 ; commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Né à Saint-Lo, le 22 janvier 1684, il y mourut le 9 janvier 1744, à l'âge de 60 ans.

Le second fils de Luc-François, Jean-Baptiste-François-Edme-Firmin du Chemin de La Tour, hérita de la terre et seigneurie de La Vaucelle ; il mourut à Saint-Lo, le 3 mai 1767, laissant de son union avec demoiselle Anne-Jacqueline de Saint-Gilles, Anne-Stéphanie du Chemin de La Tour La Vaucelle.

Celle-ci porta le domaine de La Vaucelle aux de La Gonnivière par son mariage avec Pierre-Hervé de La Gonnivière.

Anne-Stéphanie, unique héritière des précédents, le fit entrer, à son tour, dans la famille des Le Provost de Saint-Jean, en épousant Charles-René Le Provost.

Ce fut également par un mariage que La Vaucelle passa de ces derniers aux d'Annébault de La Motte pour faire retour, par le décès de Henri d'Annébault, aux Le Provost, et, enfin, collatéralement aux Mary de Longueville, héritiers en partie de Mademoiselle Louise Le Provost de Saint-Jean, décédée à Saint-Lo, le 29 avril 1889.

Cette dernière, a laissé après elle une réputation de charité bien établie. Les malheureux de notre cité et des environs savent seuls les larges aumônes que distribuait ses mains secourables à tous.

II. — *La Petite-Vaucelle*. — En ce qui concerne l'extension sur Agneaux du fief de La Vaucelle, nous n'avons qu'à copier ou plutôt à analyser l'histoire de cette paroisse, insérée au tome 1^{er}, 2^e partie des *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Manche*.

La Petite-Vaucelle, Vauchelle ou Vaucheulle, est mentionnée pour la première fois dans la charte de donation du bois de la Falaise souscrite par Philippe d'Agneaux au profit des pauvres de la Maison-Dieu de notre cité.

Elle y est donnée comme limite de ce bois « Quod situm est » super Viriam juxta pontem ex parte Vaucelle » ce qu'un titre postérieur traduit en ces termes : « Et s'estendoit ledit bois » d'empar la Petite-Vauchelle, en la paroisse d'Agneaux. »

Nous en possédons les limites, qui étaient, au Nord et à l'Ouest, le vieux chemin de Saint-Lo à Coutances, aujourd'hui la *Cavée*, et le chemin du pont de Vire à la Falaise, alias *Rue Creuset*; à l'Est, la Vire, et au Midi les terres du Joly et de la Tremblée, puisqu'en 1241, Hélie de la Tremblée donnait à fief aux Frères de la Maison-Dieu douze pieds de terre en largeur depuis le ruisseau qui est au bout du bois dudit hôpital jusqu'à l'île Gavray (près de l'île) appartenant auxdits Frères et située entre la Vire et la terre du dit Hélie.

Une grande partie des terres enfermées dans ces limites devinrent successivement la propriété de la Maison-Dieu, soit par achat soit par fief.

En 1258, les Prieurs enclosaient, avec autorisation d'Herbert d'Agneaux, quatre acres qu'ils tenaient d'Herbert de La Vaucelle, lesquels demeuraient quittes de tout service, fors de 9 deniers dus de tout temps aux seigneurs d'Agneaux par les seigneurs de La Vaucelle.

En 1281, Philippe de La Vaucelle, chevalier, ratifiait la donation faite à la Maison-Dieu par Thomas Erneis de cinq vergées de terre près la Falaise.

La même année, il remettait à cet établissement charitable deux boisseaux de froment sur les dix-huit qu'il lui devait à causes des terres encloses en 1258 et situées sur le grand chemin de Saint-Gilles (chemin de Saint-Lo à Coutances, ou encore chemin *Cauchié*).

En 1295, Guillaume Le Bourgeois, d'Agneaux, concédait à la Maison-Dieu son clos d'Agneaux, situé entre le grand chemin allant du pont de Vire à Saint-Gilles; aujourd'hui la *Cavée*; le chemin de la Falaise, les terres de Thomas Hellard et celles de Geoffroy Caillou.

En 1299, Herbert d'Agneaux ratifiait la fieffe des prairies entre le bois de la Falaise et la Vire, consentie au nom de leurs femmes, par Henri de Huecon, écuyer, et Thomas Coereul.

En sorte que dès le XIII^e siècle, l'hôpital possédait la plus grande partie de La Petite-Vaucelle. Son domaine ne mesurait pas moins de 240 vergées en 1412, lorsque les Prieur et Frères en rendirent aveu, ainsi que nous l'avons déjà vu, à la dame de La Vaucelle, Clémence Pitelou, femme de Pierre du Hommet. Il comprenait 16 pièces, savoir :

Le manoir et le bois, avec le pré de la Falaise ; le pré des Cours, jouxte l'eau de Vire ; le pré Dame Eude ; le Clos au Bourgeois ; la pièce des Vasières ; la pièce des six Vergées ou des Terriers ; le Clos des Murs ; la pièce de dessus le Manoir ; l'Isle ou Pré de l'Isle jouxte l'eau de Vire ; le pré Pesant ; le Long Pré, le Clos au Rossignol ; les Champs de l'Eglise ; les Epinettes et le Jardin Colombel.

Le sieur de Parégny, écuyer, possédait 18 vergées de la Petite-Vaucelle en 1412. Il était tenant du fieu de La Vaucelle, en parage de Clémence Pitelou et de Pierre du Hommet, son mari.

L'hôpital ne fut pas toujours possesseur paisible des terres qu'il tenait de La Vaucelle. Vers la moitié du XV^e siècle, Richard d'Esquay, seigneur d'Agneaux, voulut contraindre les prieur et religieux qui le gouvernaient, à lui rendre hommage et à faire divers services. Ceux-ci de s'en défendre, comme n'étant que de simples puînés et de prétendre que l'aîné du fief devait s'acquitter de l'hommage. Ils mirent, en conséquence, en cause sire Guillaume Biote, écuyer, dont il a été déjà question. Leurs prétentions furent reconnues fondées par Richard d'Esquay, lequel, en homme prudent, n'osa pas s'attaquer à un des favoris du roi Henri d'Angleterre ; mais qui, ce haut fonctionnaire disparu avec les Anglais ses amis, recommença ses poursuites, en 1456, et fit saisir par ses officiers « pour faute d'hommage » les terres de l'Hôtel-Dieu. Toutefois la poursuite fut abandonnée.

Ce qui, au cours du XVI^e siècle, n'empêcha pas un autre seigneur d'Agneaux de faire revivre ses prétentions, de les étendre même, par l'assujettissement des terres de la Maison-Dieu aux corvées de charrues aux deux saisons de l'année, à trouver les meules du moulin de la seigneurie d'Agneaux et à contribuer au chômage dudit moulin.

Le 9 avril 1524, intervint une transaction par laquelle l'hôpital passa condamnation, sauf en ce qui concerne la franchise de mouture à son tour et rang et à dégrain. Mais bientôt, ses administrateurs rompirent leurs engagements ; d'où s'en suivit une nouvelle saisie des terres et, enfin, une nouvelle transaction à la date du 8 février 1532, dont ils firent tous les frais. En voici les termes :

« Jean de Sainte-Marie pour estre participant ès bienfaits
» dudit Hostel-Dieu decharge les Prieur et Frères pour l'avenir

» de toutes sortes de rentes tant ordinaires que casuelles,
 » droitures, sujetions et devoirs sieuriaux annuels et casuels
 » dont ils lui estoient redevables à cause des terres susdites,
 » au moyen de quoy les dits prieur et frères lui quittèrent et
 » délaissèrent afin d'éritage et à ses hoirs, quinze vergées de
 » terre en quatre pièces du nombre des terres saisies. Le dit
 » seigneur déclare toutes droitures, redevances etc deuement
 » amorties, sans pourtant que les dignités, prééminences, pre-
 » rogatives et libertez sieuriales à luy comme direct seigneur
 » appartenans, soient en rien diminuez, comme seroit le droict
 » de chasse à tout gibier à poil et à plume, et de pescher en la
 » rivière de Vire contiguë des dites terres, et passage sur les
 » dictz héritages.—De plus, les Prieur et Frères demeurent sujets
 » à célébrer la messe accoustumée estre dite au samedy, procé-
 » dant de la fondation des prédécesseurs du dit seigneur qui
 » payera pour ce 40 sous de rente. »

Pour être logiques, nous eussions dû dire, ou mieux, répéter au début de cette deuxième partie, que le manoir du Rocreul ou Roquereul était jadis celui de La Petite-Vaucelle des XIII^e et XIV^e siècle. Son nouveau nom ne date que de 1460. Nous ignorons quels en furent les propriétaires successifs, nous ne désespérons pas d'en connaître quelques-uns. Disons toutefois, en terminant, que, dans ces derniers temps, le Roquereul appartint à M. le capitaine de vaisseau Perrette-Lamarche, major de la marine, qui fut vice-président de la Société d'Archéologie, et à M. L. Le Mennicier, son neveu, qui remplissait si bien les fonctions de classificateur de la section d'histoire naturelle de cette compagnie.

Nous ne devons pas omettre les armoiries des familles nobles qui ont possédé privativement tout ou partie du fief de La Vaucelle :

LES DE LA VAUCELLE.— Armoiries inconnues.

LES PITELOU. —Armoiries inconnues.

LES DU HOMMET (ou)

HOMMÉEL. —D'azur au sautoir d'argent ou encore, d'azur au lion léopardé, de gueules, armé et lampassé d'or, accompagné de 6 besans d'or sur les pieds du lion.

LES ADIGARD. —D'argent à 3 équerres ou diguets de sable.

LES BOUCARD. —De sinople à 3 têtes de boucs d'or, 2 et 1.

LES DU CHEMIN. —De gueules au lion d'argent semé d'hermines.

LES REGNAULT. —D'azur et de sable, à 3 molettes d'épron d'or, au chef chargé d'un lion de même.

LES LE PROVOST DE

SAINT-JEAN. —D'azur à 3 têtes de lion arrachées d'or.

LES DE LA MOTTE. —De gueules à 5 pals d'argent soutenus d'une bande du même.

LES DE MARY. —D'argent, au chef de gueules, chargé de trois roses d'or mises de rang.

Ed. LEPINGARD.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA HAGUE et L'ANSE SAINT-MARTIN.

LA HAGUE.

1° Jobourg.—Auderville.—Saint-Germain-des-Vaux.

Le touriste qui vient d'admirer à Cherbourg les prodigieuses créations de la main de l'homme, fera bien, selon nous, de visiter *La Hague*, cette partie du continent qui s'avance dans la Manche, au Nord-Ouest de Cherbourg.

Là se trouvent, en effet, réunis plusieurs des motifs de curiosité ou d'intérêt que l'on recherche dans un voyage d'agrément.

Variété extrême de la contrée sous le double rapport de la forme et de la couleur, monuments druidiques dans les landes montueuses de Vauville (1) battues par les flots et qui rappellent la Bretagne; côtes de Jobourg élevées en falaises de 128 mètres au-dessus du niveau de la mer; points de vue magnifiques; horizons de 50 kilomètres; beautés de paysages, gracieuses et sauvages tout à la fois. On remarque l'anse de Vauville qui a 16 kilomètres d'ouverture entre le nez de Jobourg et le cap de Flamanville; le fond de cette anse est occupé par une plage sablonneuse au bord de laquelle sont les landes de Vauville et les dunes ou mielles de Biville (amas de sable blanc et fin qui offrent l'aspect d'un paysage couvert d'une épaisse couche de neige). On raconte qu'en 1799, un combat eut lieu dans l'anse de Vauville, entre une frégate française et une frégate anglaise; la lutte fut si acharnée que toutes deux disparurent au milieu des flots. Quand le temps est clair on aperçoit les quatre îles anglaises Aurigny, Sercq, Guernesey et Jersey. C'est au nez de Jobourg que finit le dangereux passage de la Déroute et commence le raz Blanchart, terrible défilé où le flot de marée et le jusant, resserrés entre des chaînes d'é-

(1) Voir l'*Annuaire de la Manche*, année 1833, page 252.

cueils et de bas fonds, coulent avec une vitesse de plus de 16 kilomètres à l'heure. Au pied du nez de Jobourg, se trouvent la caverne dite le *Trou-des-Fées* et une autre appelée la *Grande-Eglise* qui sont l'objet de nombreuses traditions. Près du séma-phore, on trouve les restes d'un retranchement romain.

On peut revenir par le village de Dannery, et arriver à l'église de Jobourg, point culminant de la Hague. De ce sommet, on découvre toute la partie Nord de la Hague. Jobourg signifie bourg de Jupiter, suivant quelques écrivains qui pensent que sur ce plateau élevé, un temple a été bâti, sous la domination romaine, à ce dieu, considéré par les païens comme emblème du Ciel, et parfois du Soleil. L'église de Jobourg est remarquable par les arcades romanes qui soutiennent la grosse tour, les modillons et les pieds de bœuf à l'intérieur de la nef, preuves d'une vénérable ancienneté. Il existe plusieurs tombes ou tumuli dans la commune de Jobourg. Un autre tumulus bien conservé se trouve sur la limite d'Auderville, à peu de distance de l'anse d'Escalgrain. Cette anse est un des points les plus pittoresques du département : au fond de cette anse, qui présente une plage de sable, aboutit une vallée dont le bas, occupé par de riantes prairies, arrosées par un ruisseau, contrastent avec les hauteurs rocheuses et sauvages qui l'environnent. Nous arrivons au village de l'église d'Auderville, formant la principale agglomération de la commune. A environ un kilomètre se trouve le port de Goury, station d'un bateau de sauvetage, monté par de braves marins. Lorsqu'ils entendent le signal d'alarme, tous accourent avec empressement, et l'équipage est vite au complet. Plusieurs sont titulaires de nombreuses médailles. L'équipage du canot de Goury a compté jusqu'à trois chevaliers de la Légion d'honneur.

Si nous parcourons le bord du rivage, au Nord de Goury, nous arrivons bientôt à la pointe du cap de la Hague. On jouit là d'une vue splendide. L'horizon est limité par les îles anglaises, dont celle d'Aurigny, la plus proche, est située à 15 kilomètres en mer. Les habitants de celle-ci ont une commune origine avec ceux de la Hague, comme l'indiquent leurs noms et le même patois ; ils ont eu de tout temps des relations suivies. Ces îles qui touchent à la France n'auraient jamais dû cesser de lui appartenir. Au Nord-Ouest du cap de la Hague, à 4 kilomètres en mer, se trouve la Fosse-de-la-Hague, profonde de 120 mètres aux basses marées. Plus près du cap, les dangereux courants du raz Blanchart, viennent briser leur écume blanche sur les noirs écueils au centre desquels le phare d'Auderville semble dominer les vagues. Ce phare, allumé pour la première fois en 1837, a été construit en trois ans par M. Delarue qui a eu à vaincre bien des difficultés. Le phare est remarquable, non seulement par sa hauteur qui est de 50 mètres, mais par sa position sur un étroit îlot, nommé le Gros-du-Raz, à 800 mètres de la côte dont il est séparé par un courant rapide. Il est exposé par sa base aux violents coups de la mer dont les vagues

furieuses se brisent et rejaillissent à une grande hauteur, lors des tempêtes. Dans l'intérieur de la colonne qui est pleine, huit chambres commodés et bien éclairées se présentent successivement à chaque révolution de l'escalier. Au sommet, la lanterne qui, d'abord était à feu fixe, a été, en 1890, transformée en feu à éclipses. Le sémaphore du cap de la Hague est bâti sur la commune d'Auderville, tout près de la limite de Saint-Germain-des-Vaux.

Une des plus violentes tempêtes que l'on ait ressenties sur cette côte, est celle du 31 octobre 1823 qui jeta sur le littoral de notre département 23 navires, dont 7 français. De 158 hommes d'équipage qui les montaient, 40 perdirent la vie dans le naufrage. Un des navires, la paquebot américain *le Paris*, qui s'échoua sous Auderville, portait M^{re} de Cheverus, évêque de Boston, qui devint plus tard cardinal-archevêque de Bordeaux.

En 1871, le transport de l'Etat, *la Sèvre*, se perdit par un temps brumeux sur les Noires. Il renfermait 153 soldats et matelots qui allaient de Saint-Malo à Cherbourg. Les riverains et le canot de sauvetage ne purent en recueillir que 58. Les habitants d'Auderville racontent encore avec tristesse, qu'ils entendaient de la côte, les cris lamentables des malheureux qui allaient s'engloutir dans la mer, et auxquels il était impossible de sauver la vie. Une foule de navires ont fait naufrage dans ces parages, par suite de la tempête, des courants ou des écueils, et sont engloutis à tout jamais dans l'éternelle nuit de l'oubli.

Au lieu de continuer notre promenade sur le bord du rivage, il est préférable de revenir au village de l'église d'Auderville, pour traverser ensuite la commune de Saint-Germain-des-Vaux. La route serpente à travers divers villages assez peuplés formant la partie agglomérée de la commune. Nous arrivons ensuite à *Danneville*, reconnaissable par une vieille tour en ruines, restes d'un ancien moulin à vent. Au Nord-Ouest de ce village, et près du moulin à vent, il existait encore, il y a environ cinq siècles, les restes de solides murailles qu'entourait un fossé large et profond. Les débris de maçonnerie, et surtout la tradition ne laissent aucun doute sur l'existence d'un château fort en cet endroit, le château de Mont-Haguez. Il n'en reste plus aucun vestige, sauf des noms historiques : village des Bons-Vassaux, maison de la Tour-Feuillie, village du Pigeon. Ce château, élevé vers le commencement du ix^e siècle, a été détruit vers la fin du même siècle par Hasting, aventurier normand. (Voir la charmante légende insérée dans les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, année 1835.)

Vers le milieu du ix^e siècle, les Normands isolèrent les huit communes du cap de la Hague par un fameux retranchement. une épaisse muraille de terre de 6 à 7 mètres de haut, et nommée le Hague-Dick. (Voir l'*Annuaire de la Manche*, année 1833, page 258.)

Pour se donner une idée de la commune de Saint-Germain-

des-Vaux, il faut se transporter sur le sommet de la Roche-du-Var. Du côté du Nord-Ouest, on découvre depuis le sémaphore du cap de la Hague, une vaste étendue de terrain uni, dont toutes les clôtures sont en pierres. Là s'étendent les meilleures prairies de la Hague. Le rivage, bordé de rochers, s'avance dans la mer, et forme une demi-circonférence découpée par de nombreux havres dont le plus important est celui de Bombec, dans lequel il y a eu plusieurs naufrages. Sous ses pieds on aperçoit le fort de Saint-Germain. Ce fort a soutenu vers 1806, un combat contre une frégate anglaise, la *Minerve*, qui poursuivait, dans l'anse Saint-Martin, un corsaire français. Les habitants de la commune se chargèrent de la défense, et chargèrent à boulets rouges. La lutte dura une partie de l'après-midi, enfin ils réussirent à loger un boulet à bord de la frégate, et 14 hommes furent tués. Ce navire qui était d'origine française avait été enlevé par les anglais, il devait les conduire à leur perte. En voulant ensuite poursuivre, à la faveur de la nuit, un bateau de commerce français, il s'aventura trop près de la digue, alors en construction, et s'échoua sur les fondements. À l'endroit de nouveau, il se défendit bravement. Tout à coup il fit de nombreux signaux indiquant que le feu était à son bord. En 1855 un nouveau fort a été élevé à l'Ouest de l'ancien. Il fut longtemps armé de 6 obusiers. En 1889 il a été désarmé, étant devenu trop bas pour les besoins de la guerre moderne. En avant du fort et à peu de distance en mer, on voit trois roches d'herbe, nommées *les Herbeuses*, où l'on peut se rendre à pied quand la mer est basse. Elles limitent à l'Ouest l'ouverture de l'anse Saint-Martin.

Dans l'anse Saint-Martin on aperçoit le petit port du Pont-des-Vaux ou port Racine, placé dans une situation remarquable, à l'embouchure d'une vallée, une des plus sauvages parmi celles de la région. C'est vers le haut de cette vallée que se trouve un lieu appelé la *Mare-Besnard*, à laquelle se rattache la légende suivante. Je vais la raconter telle que je l'ai entendue dans le pays. Besnard était un fermier des taxes, sous le règne de Louis XIV, une sorte de percepteur très détesté à cause de sa dureté. A sa mort, les habitants de Saint-Germain ne voulurent pas déposer son corps dans le cimetière, ils l'ont enterré dans ce lieu, et en guise de croix ils ont placé l'inscription suivante au pied du fossé :

Ci-gît le dur sergent Besnard
Qui mourut bien dix ans trop tard
S'il était mort dix ans plus tôt,
Il aurait laissé bien du monde en repos.
Il est mort comme il a vécu.
Prier pour lui c'est temps perdu.
Passant, au lieu d'un libéra,
P.... dessus et puis t'en va.

Revenons à l'anse Saint-Martin. Les yeux peuvent suivre

avec plaisir les contours de cette belle anse, dont les environs sont ravissants surtout dans une belle journée d'été. Sur Digulleville on remarque le rocher d'Esquina, qui dit-on, était un gravier se trouvant dans le soulier de Gargantua, lorsque ce géant se disposait à passer de France en Angleterre, par-dessus la mer de la Manche. L'anse est protégée d'une extrémité à l'autre par des collines au pied desquelles se développe une puissante végétation. Le sémaphore de Jardeheu, limite à l'Est l'autre extrémité de l'anse Saint-Martin.

Si nous parcourons la partie Nord-Est de la Hague, le paysage change complètement. Les communes de Omonville, Eculleville, Gréville offrent successivement de charmantes vallées, arrosées par des ruisseaux, bien abritées, et toutes plus belles les unes que les autres. Enfin Landemer, charmante plage et séjour favori des Parisiens, vallée pittoresque imitant la Suisse, couverte de chalets qui charment l'œil et que le pinceau de l'artiste aime à reproduire. Je laisse à d'autre la tâche de décrire cette belle partie de la Hague.

Notre pays si intéressant à visiter et si attrayant à tous égards, n'est pas connu des étrangers comme il devrait l'être. Cela tient à ce qu'il existe une lacune, au point de vue des communications, sur le littoral de l'anse Saint-Martin. Les deux côtés de la Hague sont desservis, l'un par le chemin de grande communication n° 16 qui aboutit à Auderville, l'autre par le chemin de grande communication n° 45 qui aboutit à Omonville-la-Rogue. Ces deux chemins sont reliés par le chemin vicinal n° 28, impraticable aux voitures. En effet depuis le sommet de la Roche-du-Var au Pont-des-Vaux, la pente atteint 14 centimètres par mètre, sur une longueur de 300 mètres. Les voituriers évitent donc de parcourir ce chemin à cause des montées et des descentes nombreuses qu'on y trouve. Le principal remède serait de contourner la Roche-du-Var. Au point de vue stratégique, la défense du Val-de-Saire est bien mieux assurée, le réseau des chemins de grande communication est au complet.

2° Les Habitants de La Hague.

Les habitants de la pointe de la Hague sont de grande taille, ils ont les traits mâles et énergiques, ils sont robustes, hâlés par le soleil et les vents de la mer, ne redoutant pas le danger, d'un caractère honnête et affable, confiants les uns envers les autres, obligeants, recevant leurs hôtes de grand cœur, très fins et très rusés, à ce point de vue ce sont des Normands accomplis, au demeurant d'excellentes gens.

Il y avait autrefois à Saint-Germain, Auderville et Jobourg, des sociétés organisées pour la fraude du tabac. La fraude est morte depuis une quinzaine d'années, mais les vieux *hagards* avec l'air bons enfants qui les distingue, aiment à raconter les

bonnes farces qu'ils faisaient pour éloigner les douaniers du lieu de débarquement, et les moyens qu'ils ont employés pour se tirer d'affaire dans certains cas. Il s'est même trouvé des hagarde, condamnés à 5 ou 600 fr. d'amende, au tribunal de Cherbourg, qui, à leur sortie, ont dit en riant aux officiers de la Douane : « Nous allons payer nos frais avec le bénéfice d'une batelée de tabac. » Effectivement, ils se sont embarqués à Cherbourg, directement pour l'île d'Aurigny, et sont revenus avec un chargement, sans que les douaniers se doutassent de ce fait. Aujourd'hui les amendes sont de dix à vingt mille francs et en plus il y a de la prison. C'est la ruine des fraudeurs.

Le *Raillet* est une fête assez singulière qui a lieu à Auderville et à Saint-Germain-des-Vaux. Le jour Saint-Nazaire, 10 juin, les enfants rassemblent les mauvaises herbes recueillies dans les clos, sur les murs, et le long des chemins, et qu'ils ont eu la précaution de faire sécher à l'avance. On choisit de préférence celles qui produisent le plus de fumée, afin de faire un feu qui boucane. Alors, dès le matin, et pendant toute la journée, les enfants allument de petits feux sur le bord des chemins, dans les principaux villages. Les uns font cuire des œufs, et les autres des pommes de terre, pour les manger en plein air, avec du pain et quelques grains de sel. Ils se servent de cidre ou d'eau de jus pour se désaltérer. Ce jour-là on fait de la galette dans toutes les maisons.

Quelle est la signification du Raillet. Les vieillards l'ignorent. Cette fête existe de temps immémorial. Les enfants ont toujours pris congé le jour Saint-Nazaire ; les uns vont à la foire de Gréville, c'est la Guibray du pays ; ceux qui restent peuvent se dédommager en se procurant le petit divertissement que nous venons de raconter.

Les Raillets d'autrefois étaient plus animés que ceux de nos jours. Toute la jeunesse, même jusqu'à vingt ans, faisait gaiement des raillets, et se régalaient avec des œufs, des pommes de terre, du pain d'orge et de l'eau. Mais ces nombreuses réunions pouvaient quelquefois dégénérer en abus.

Le Raillet actuel, est une ancienne habitude, très bonne à conserver, elle joint l'utile à l'agréable. Cette gracieuse petite fête marque bien les sentiments de fraternité qui animent la population dès l'enfance ; elle peint par un exemple le caractère des habitants de la Hague.

L'ANSE SAINT-MARTIN.

1° L'Anse Saint-Martin autrefois.

Dans la baie du Pont-des-Vaux, et tout autour du nez (cap)

de la Vieille-Eglise, on remarque, entre la couche de terre et le rocher, une couche de galets de 50 centimètres à 2 mètres d'épaisseur, située au-dessus du niveau de la haute mer. Ces galets arrondis ont donc été roulés par les eaux, et maintenant ils sont recouverts d'une couche de terre labourable. Il est supposable que le fond de la mer s'étant soulevé est sorti de l'eau et les galets sont demeurés au-dessus du niveau de la mer. Une couche de terrain d'alluvion, c'est-à-dire entraîné par les eaux de pluie s'est formée ; ce dépôt a augmenté et la surface est devenue cultivable.

La croûte terrestre remue. Ici elle descend, là elle monte, mais si lentement que nous ne le sentons pas. Dans une époque très ancienne, les côtes de Bretagne ont été réunies à celles de la Manche, et les îles anglaises se trouvaient rattachées à notre terre. C'est l'époque primaire. Le fond actuel de la mer à 50 mètres environ, au-dessous du niveau de l'eau, devait alors former la limite de notre pays.

Ensuite notre sol s'est affaissé, pendant que d'autres parties de la France émergeaient. Longtemps encore l'île d'Aurigny est restée attachée au nez de Jobourg, la profondeur de la mer entre ces deux pays, varie de 30 à 40 mètres. A cette époque les collines de la Manche, ainsi que les grandes plaines dont elles étaient entourées, formaient une immense forêt. Peu à peu, l'envahissement de la mer d'un côté, et plus tard la main de l'homme de l'autre, ont travaillé à détruire ces forêts. Enfin, les Normands ont continué ce ravage par l'incendie.

A une époque très ancienne, d'après la tradition, les habitants de l'anse Saint-Martin construisirent une digue pour arrêter l'envahissement de la mer. D'après la légende, à une époque relativement récente, il y a 12 à 1500 ans peut-être, cette digue fut ouverte, dans l'intention de détruire les bêtes sauvages qui faisaient leur refuge dans le bois, mais la mer ne put être refoulée complètement, et le bois a peu à peu disparu sous la mer. Je pense que la destruction de la digue est plutôt due à la mer, car, si dans le bois il existait des animaux nuisibles, il y avait aussi des villages dans l'anse Saint-Martin, et les habitants auraient compris le danger dont ils seraient menacés eux-mêmes. De nos jours encore, la mer continue de s'avancer et elle ne s'arrêtera que lorsqu'elle sera arrivée au pied des collines qui entourent l'anse.

Les habitants de Saint-Germain disent que les vieilles portes en chêne qui forment la charpente des anciennes maisons sont provenues de l'anse Saint-Martin. Les racines d'arbre qu'on trouve encore dans le sable lors des plus basses marées sont les témoins irrécusables de l'existence d'un bois en cet endroit.

A la pointe du nez de la vieille église, du côté de l'Est, on aperçoit un petit jardin suspendu sur un rocher, dont le pied, creusé par la nature, forme une sorte de pont naturel de

10 mètres environ, nommé le *Trou-des-Fées*. Les eaux de la mer passent sous ce pont à marée haute. D'après la légende, la fée de Saint-Germain, nommée la *Demoiselle-de-Gruchy*, pouvait faire sombrer les navires passant en pleine mer. Elle hantait souvent du côté de la fontaine Saint-Martin; les personnes attardées n'osaient passer en cet endroit, car la fée pouvait faire arrêter les chevaux, et les forcer à rebrousser chemin, malgré les efforts de leur conducteur. Elle était donc malfaisante. Il ne serait pas impossible que cette fable et autres récits de visions, ne fussent des moyens dont les fraudeurs pouvaient se servir pour effrayer les douaniers. La Hague a été le pays des légendes.

Au bord de la mer, à l'Ouest du havre de Plainvie, sur la limite des communes de Saint-Germain-des-Vaux et d'Omonville-la-Petite, il existait vers le xiv^e siècle, une église dont toute trace a disparu. Son bénitier a été placé, en 1871, dans l'église actuelle au-dessous du clocher. En 1872, lors de la construction du chemin vicinal n^o 28, on a retrouvé une rangée de 8 cercueils placés en travers de la route. Ces cercueils paraissent formés d'une sorte de ciment mélangé de coquillages et de sable, afin de soustraire les corps à la dent des bêtes sauvages qui peuplaient l'anse. Les pierres de l'église et les débris des cercueils ont servi à élever les clôtures des champs en cet endroit.

2^o L'Anse Saint-Martin aujourd'hui.

En 1853, le navire de guerre l'*Infernal*, capitaine de Rostang, fit de longues études sur le projet de fermer l'anse pour établir un port de refuge en cas de guerre. L'anse Saint-Martin, dont la partie la plus rapprochée de la terre est connue sous le nom de havre Plainvie, est même le seul refuge naturel qu'offre la côte de France depuis Brest jusqu'au Pas-de-Calais. Elle est très bien abritée contre les vents de terre par les hauteurs environnantes, et il faudrait des dépenses peu considérables pour fermer une sorte de port de 240 hectares, propre au mouillage, 1/3 pour les vaisseaux de ligne, 1/3 pour les bâtiments de commerce, 1/3 pour les bateaux de pêche. Il y a des lignes de rochers aux Herbeuses et sur Digulleville qui se trouvent pour ainsi dire disposés pour recevoir des brise-lames. A l'entrée de la passe, la profondeur serait de 13 mètres, et au milieu de la baie, de 8 mètres avec un excellent mouillage. La guerre de Crimée et le défaut de fonds ont fait ajourner ce projet. La dépense serait peu de chose en comparaison de l'utilité produite; la valeur des bâtiments sauvés couvrirait promptement celle des travaux exécutés dans ces lieux si tourmentés par les tempêtes et exposés en cas de guerre aux entreprises ennemies.

Supposons Cherbourg attaqué par mer, l'anse Saint-Martin se trouve être le lieu le plus favorable pour opérer un débarquement ennemi, surtout à cause de la proximité de l'île d'Aurigny, centre des opérations. Les anglais sont débarqués à Urville-Hague le 7 août 1758. Si l'ennemi s'emparait de nouveau de Cherbourg, seule place forte sur la mer de la Manche, ce serait un immense malheur pour la France. Cherbourg est la rivale de Portsmouth, deviendra-t-il un second Calais, et les 400 millions jetés à Cherbourg seront-ils perdus. Souvenons-nous que les îles normandes ne sont plus françaises depuis cinq siècles ; ces îles, nous autres paysans de la Hague, nous les voyons tous les jours devant nos yeux comme un avertissement perpétuel de ne rien laisser à l'imprévu.

L'avis de tous les auteurs qui ont étudié la question, est que la baie de Saint-Martin pourrait jouer un grand rôle à un moment donné, au point de vue de la défense du littoral, étant des mieux placées pour des torpilleurs dont elle paraît devoir être le véritable lieu de station.

Les torpilleurs pourraient empêcher un débarquement ennemi dans l'anse, et au besoin faire sauter les navires ennemis passant dans les parages des îles anglaises, et qui seraient signalés par les sémaphores voisins ; à l'occasion venir menacer une escadre ennemie attaquant Cherbourg, ou tentant un débarquement dans les autres anses du littoral. Il ne s'agit donc pas de remplacer le port militaire de Cherbourg ; au contraire, il s'agit de compléter sa défense, par une défense mobile qui empêcherait l'ennemi de concentrer toute sa vigilance et toutes ses forces du côté de Cherbourg et qui pourrait au besoin aider puissamment à la défense. Des batteries construites sur la Roche-du-Var, et sur Digulleville, les dangers qui sillonnent la mer aux environs, et les courants serviraient à protéger les torpilleurs réfugiés à Saint-Martin.

Il est supposable que tôt ou tard des travaux sérieux seront entrepris en cet endroit. Les hommes compétents n'ont pas perdu de vue les avantages que présente cette belle anse. Il n'est pas prudent, en face d'Aurigny transformée en citadelle, de laisser l'anse Saint-Martin sans aucun moyen de protection. Les guerres sont devenues foudroyantes, et ceux qu'elles surprennent sont perdus.

La division cuirassée du Nord, sous le commandement du contre-amiral Gervais, et composée des cuirassés *Marengo*, *Requin*, *Furieux*, et le croiseur torpilleur *Eperver* allant de Cherbourg à Brest, a fait station dans l'anse Saint-Martin, le mercredi 21 mai 1890, de 10 heures à 11 heures du matin. Elle a opéré quelques sondages, mais ayant reçu l'ordre de partir, on dit qu'elle doit revenir étudier l'anse.

Les habitants de la Hague disent que le commandant de Rostang était un admirateur du projet de fermer l'anse Saint-Martin, et si la mort ne l'avait pas surpris trop tôt, ce projet serait

exécuté. A cette époque on ne connaissait pas les torpilleurs, mais on pensait que Diélette était, comme de nos jours encore, le seul port de refuge entre Cherbourg et Granville pour les caboteurs, toujours nombreux, surpris par les mauvais temps, dans les dangereux parages du cap de la Hague. Un port de refuge serait donc très nécessaire dans l'anse Saint-Martin. En cas de guerre, des convois de l'Etat, chargés de matériel ou de subsistance, s'y soustrairaient à l'attaque des croiseurs anglais. Des corsaires attendraient l'instant propice pour sortir ou pour y faire entrer leurs prises. L'anse Saint-Martin a donc une grande importance par sa situation, et elle pourrait fournir un lieu de refuge aux heures du danger, pour les navigateurs surpris par la tempête ou par l'ennemi partant des îles anglaises.

Voici la liste des naufrages les plus récents qui ont eu lieu dans les environs de l'anse Saint-Martin, depuis le phare d'Auderville au sémaphore de Jardeheu, d'après les renseignements officiels.

Saint-Germain. — Bombec, 9 mars 1865, goëlette hollandaise, *Henriette*, démolie.

Saint-Germain. — Bombec, 16 avril 1865, vapeur, *Ville-de-Paris*, français, relevé.

Auderville. — La Noire, 6 février 1871, vapeur, la *Sèvre*, français, sombré, 95 hommes perdus.

Auderville. — En mer, 14 mars 1872, goëlette, *Britania*, anglaise, sombrée, équipage perdu.

Digulleville. — En mer, 19 mars 1873, goëlette, *Louise-Hortense*, française, sombrée, équipage perdu.

Saint-Germain. — Grénéquet, 19 août 1874, vapeur, *Pascal*, anglais, relevé, équipage sauvé.

Auderville. — Gros-du-Raz, 14 février 1875, trois mats, *Monica*, suédois, relevé.

Jardeheu. — En mer, 14 octobre 1875, pêcheur, *Maria*, français, sombré, équipage perdu.

Cap la Hague. — En mer, 14 novembre 1875, sloop, *Saint-Antoine*, français, démoli, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 10 juin 1876, sloop, *Raymond*, français, démoli, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 5 septembre 1876, brick, *Rio*, anglais, sombré, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 16 novembre 1876, sloop, *Alber-tine*, français, relevé, équipage sauvé.

Saint-Germain. — Becchue, 25 novembre 1876, vapeur, *James-and-Mary*, anglais.

Cap la Hague. — En mer, 13 mars 1877, sloop, *Gustave-Emile*, français, sombré.

Cap la Hague. — En mer, 24 septembre 1878, sloop, *Eugène-et-Julie*, français, sombré.

Cap la Hague. — En mer, 14 novembre 1878, sloop, *Rapid*, anglais, sombré.

Saint-Germain. — Becchue, 25 novembre 1879, lougre, *Espadon*, français, démonté, équipage sauvé.

Auderville. — Sémaphore, 18 juin 1880, remorqueur, *Etincelle*, français, relevé, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 20 octobre 1880, sloop, *Saint-Georges*, anglais, sombré, équipage perdu.

Cap la Hague. — En mer, 28 mai 1881, goëlette, *Sarah Jane*, anglaise, sombrée, équipage perdu.

Cap la Hague. — En mer, 22 octobre 1881, sloop *Marie*, français, sombré, équipage perdu.

Saint-Germain. — 15 novembre 1882, goëlette, *Jane*, anglaise.

Anse Saint-Martin. — 10 septembre 1883, pêcheur, *Achille-Marguerite*, français, relevé, équipage sauvé.

Jardeheu. — En mer, 20 novembre 1883, pêcheur, *Amour*, français, sombré, équipage perdu.

Auderville. — Grunes, 17 février 1884, vapeur, *Ville-de-Lisbonne*, français, sombré, équipage sauvé.

Jardeheu. — En mer, 21 janvier 1888, sloop, (inconnu), sombré, équipage perdu.

Jardeheu. — En mer, 11 juillet 1888, pêcheur, *Nina*, français, sombré, équipage perdu.

Anse Saint-Martin. — 29 janvier 1890, pêcheur, *Eugénie*, français, relevé, équipage sauvé.

Auderville. — Sémaphore, 30 mars 1890, vapeur, *Breton*, français, relevé, équipage sauvé.

Il est vrai qu'un port de refuge ne serait pas une assurance contre les naufrages dans ces parages, mais quand il ne sauverait qu'un navire dans un intervalle de dix années, ce serait une affaire importante, si on considère la valeur de ces bâtiments. Et en temps de guerre, quelle serait son utilité ? Je laisse aux hommes du métier le soin d'apprécier l'importance de ce projet.

HENRY,

Instituteur à Saint-Germain-des-Vaux.

BIOGRAPHIE.

Le docteur HOUSSIN-DUMANOIR.

Le 17 octobre 1889 s'éteignait à Grenneville une existence noblement remplie et consacrée tout entière au bien public, celle du docteur Houssin-Dumanoir, Conseiller général, ancien Maire de Saint-Lo.

M. Houssin-Dumanoir (Augustin-Bénoni-Henri), était né à Saint-Lo, le 27 août 1808. Dès son enfance, il fut témoin des excès qu'entraînent les passions politiques. Il vit la maison de sa famille envahie par une bande de royalistes venant y insulter son parent le colonel Houssin-de-Saint-Laurent, qui avait eu le tort à leurs yeux de commander brillamment pendant les Cent Jours une brigade de cavalerie. Il en garda une impression ineffaçable qui ne contribua pas peu à le fixer à tout jamais dans les rangs du parti libéral.

Il fit ses études classiques au vieux collège de Saint-Lo où il eut pour professeur M. Julien Travers, et pour condisciples MM. Leverrier et le cardinal Guilbert.

Elève en médecine successivement à Caen et à Paris, il était chargé, bien que simple étudiant encore par la Faculté et le Gouvernement en 1832, alors que le choléra sévissait avec violence particulièrement sur Paris et ses environs, d'aller donner ses soins aux malades de Seine-et-Oise et il s'acquittait de sa mission avec un zèle et un dévouement qui lui valaient une précieuse distinction.

Il prélu lait ainsi à une vie tout entière dépensée au soulagement de ses semblables avec une abnégation et un désintéressement qu'on ne saurait trop louer.

Dès l'année 1833 il venait exercer la médecine dans sa ville natale où grâce à la solidité de ses connaissances médicales, et à son inaltérable dévouement il se créait une clientèle qui lui est restée fidèle jusqu'à la mort.

Au mois de mai 1840 ses concitoyens l'envoyèrent au Conseil municipal où il a siégé pendant une période ininterrompue de 49 ans ; presque toujours élu en tête de liste.

Adjoint au Maire de Saint-Lo en 1848 et 1849, il devint Maire en 1870, dans des circonstances particulièrement difficiles, et jusqu'en 1874 époque où il fut remplacé par le Ministère de Broglie ; il s'acquitta de ses délicates fonctions

avec un tact, une fermeté et une intelligence, auxquels ne put s'empêcher de rendre hommage, dans une lettre devenue publique, le représentant du Gouvernement d'alors, M. de Champagnac, qui n'avait pu d'ailleurs, malgré tous ses efforts, faire dévier un instant M. Houssin-Dumanoir, de sa ligne politique, fermement républicaine et libérale.

Nous ne pouvons laisser passer cette période si honorable de son existence administrative, sans rappeler l'imputation calomnieuse lancée contre lui par des adversaires sans scrupule, à l'occasion de l'envoi des mobilisés dans les marais du Cotentin, envoi auquel M. Houssin-Dumanoir s'était énergiquement opposé.

Elu Conseiller général dès 1848 et de 1864 à 1871, enfin de 1874 jusqu'à sa mort, il avait su dans l'Assemblée départementale conquérir l'estime et la sympathie de tous ses Collègues sans exception par la courtoisie de ses relations, par la loyauté et l'indépendance de son caractère.

Les élections municipales de 1877, entièrement favorables au parti républicain le ramenèrent à la tête de l'Administration municipale où ses Collègues le maintinrent jusqu'au moment où son grand âge lui fit décliner leurs suffrages.

Le 7 février 1878 un décret du Président de la République le nommait Chevalier de la Légion d'honneur et l'opinion publique fut unanime pour applaudir à cette haute distinction si bien méritée.

Le cadre de cette simple notice ne comporte pas le détail des améliorations, des progrès accomplis pendant les quatorze années passées par M. Houssin-Dumanoir à la mairie de Saint-Lo.

Qu'il nous soit permis de rappeler seulement la transformation du quartier de l'Enclos par le nivellement de la place du Parvis-Notre-Dame et le pavage de ses principales rues ; la réfection du pavage des rues Saint-Thomas, Valvire, Belle-Croix, Ruettes ; la couverture du ruisseau de Dollée ; rue du Pré-de-Bas ; la transformation du Champs-de-Mars et des voies adjacentes, le dégagement des abords des halles, l'élargissement de la rue du Neufbourg, de la rue Torteron à sa jonction avec la rue Havin, de la Neuve-Rue (aujourd'hui rue Houssin-Dumanoir), l'achèvement de la nouvelle conduite des eaux et la construction de réservoirs, la construction d'un abattoir, la mise à exécution par le Gouvernement du projet de construction du nouveau Dépôt d'étalons, obtenue à la suite de la visite de M. Tirard, la création du marché à bestiaux du mardi, la reconstruction du Tribunal de commerce et de la Justice de paix, la construction ou l'agrandissement de divers établissements scolaires, Ecole supérieure, Ecole de filles, Ecole maternelle, et enfin l'agrandissement de la caserne d'infanterie et l'augmentation de la garnison.

Toutes ces améliorations réalisées avec le concours du Conseil

municipal qui n'a jamais fait défaut à M. Houssin-Dumanoir, ont été menées à bien, sans grever davantage les contribuables, sans nuire à l'équilibre du budget et au bon fonctionnement des services municipaux.

Mais si sa constante préoccupation fut le bien de la Cité qui lui avait confié la défense de ses intérêts, elle ne fut pas la seule et ne le détourna en rien de l'accomplissement de ce qu'il considérait comme le devoir de tout bon citoyen, le dévouement le plus absolu aux intérêts généraux du pays et aux idées de progrès et de sage liberté pour lesquelles il n'avait jamais cessé de combattre.

Collaborateur toujours fidèle et zélé des Havin, des de Tocqueville, des de Mézange, pour ne parler que des morts, dans leurs luttes pour la démocratie ; il était tenu par tous en profonde estime, et son concours hautement apprécié.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques lignes d'une lettre qui lui fut adressée en 1874 par M. le vicomte de Tocqueville, Député à l'Assemblée nationale et qui fait grandement honneur à celui qui l'a écrite et au destinataire :

« Nacqueville, le 30 août 1874.

» Cher Monsieur et bon ami,

» Jusqu'ici je n'avais pas mis en doute que vous vous présenteriez aux élections du Conseil général qui vont s'ouvrir le 4 octobre prochain.

» A mon grand étonnement, j'apprends que vous hésitez. Permettez-moi de blâmer cette défaillance et de vous dire, sans aucune précaution oratoire que vous n'avez pas le droit de vous dérober aux devoirs que les temps imposent à tous ceux qui se sont fait les apôtres de la bonne cause.

» Je suis vieux, et si je ne consultais que mes goûts et les intérêts de ma santé, je rentrerais dans la retraite que je crois avoir bien gagnée.

» Mais à tort ou à raison j'estime que je représente une force nécessaire à la démocratie, et je reste dans l'arène, dussè-je y mourir.....

» Je suis bien combattu, mais les difficultés me surexcitent et doublent mon ardeur.

» Je vous en supplie ; faites comme moi et ne perdez pas un instant pour annoncer votre candidature.

» C'est à vous maintenant..... de rentrer dans un Conseil où vous avez figuré si dignement, et où vous pouvez encore rendre de si utiles services.

» D'ailleurs nous avons besoin plus que jamais de nous serrer les uns contre les autres afin de résister plus sûrement à la réaction.

» Ce serait une défection de votre part que de manquer à l'appel dans les circonstances graves où nous nous trouvons.

» Les sympathies de la population vous sont acquises, vous n'aurez qu'à les seconder pour assurer votre succès.

» Je vous en prie, n'y manquez point : vous ferez ainsi un acte de patriotisme et je vous assure que j'en serai personnellement bien heureux.

» Votre bien affectionné,

« DE TOCQUEVILLE ».

A cet appel d'un homme de cœur, M. Houssin-Dumanoir répondit comme on sait, par l'annonce de sa candidature, et il rentra au Conseil général pour n'en sortir qu'à sa mort.

A trois reprises différentes, il fut candidat à la députation en 1877, en 1881 et en 1885.

En acceptant d'être le porte-drapeau des institutions républicaines, il ne se faisait pas d'illusions sur l'issue de la lutte. Mais son inaltérable attachement aux idées libérales et démocratiques, qui fut l'honneur de sa vie, ne lui permit pas de s'abstenir, malgré les sacrifices de toute nature qu'il était obligé de s'imposer.

C'est qu'il n'était pas de ceux que le succès seul attire ; là où il voyait son devoir à remplir, une noble cause à défendre, il allait droit son chemin, sans faiblesse comme sans forfanterie.

Avant de terminer, nous ne saurions trop insister sur une des qualités maîtresses de M. Houssin-Dumanoir, celle qui l'a plus particulièrement désigné aux sympathies de ses compatriotes de l'arrondissement de Saint-Lo, sinon à leur reconnaissance.

Pendant près de cinquante-six ans, il a exercé la médecine au milieu de nous, et jamais personne, dans aucun cas, riche ou pauvre, de jour ou de nuit, n'a en vain réclamé ses services. Il a toujours été l'homme du devoir, ne consultant que son dévouement à ses semblables sans se préoccuper de son repos ou de sa santé.

En se dévouant ainsi sans compter, M. le docteur Houssin-Dumanoir était, à ce point de vue comme en tout le reste, fidèle à lui-même et aux sentiments qui l'avaient inspiré dès le début de sa carrière.

Fais ce que dois, advienne que pourra, telle fut sa devise, dont il ne s'écarta jamais.

Chez lui les idées généreuses de la jeunesse persistèrent dans l'âge mûr et jusqu'à sa vieillesse en imprimant à sa longue existence une unité de caractère que l'on rencontre rarement de nos jours, et à laquelle nous sommes heureux de pouvoir rendre un suprême et respectueux hommage.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
MAGNYTOT.....	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET.....	29 germinal an IX.	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ.....	10 germinal an XII.	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI.....	12 février 1810.....	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSAY.....	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
ESMANGART.....	19 juillet 1820.....	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURMEL.....	7 avril 1824.....	6 ans 4 mois.
BAUDE.....	10 août 1830.....	Non installé.
GATTIER.....	19 août 1830.....	6 ans 2 mois.
MERCIER.....	21 octobre 1836.....	6 ans 8 jours.
BONNET.....	29 novembre 1842.....	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire).....	26 février 1848.....	2 mois 2 jours.
VIEILLARD (Commissaire).	2 mars 1848.....	2 mois.
Le HODEY (Commissaire par intérim).....	2 mai 1848.....	8 mois 22 jours.
Le HODEY (Préfet).....	23 juillet 1848.....	
DE TANLAY.....	24 janvier 1849.....	2 ans 10 mois.
JOURDAIN.....	26 novembre 1851.....	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'YVOY.....	22 janvier 1852.....	1 an 6 mois 8 jours.
DUGUÉ.....	28 juillet 1853.....	6 ans.
DE BOUVILLE (C ^{te}).....	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 15 jours
GUILLAUME D'ACRIBEAU.....	16 janvier 1862.....	Non installé.
PRON.....	1 ^{er} février 1862.....	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE.....	12 novembre 1865.....	4 ans 3 mois 4 jours.
V ^{te} MALHER.....	17 février 1870.....	6 mois 18 jours.
LENOEL.....	6 septembre 1870.....	15 jours.
LEMERCIER.....	22 septembre 1870.....	7 jours.
LENOEL.....	29 septembre 1870.....	4 mois 5 jours.
FREMONT.....	4 février 1871.....	1 mois 10 jours.
VAULTIER.....	2 avril 1871.....	2 ans 7 mois.
DE CHAMPAGNAC.....	17 octobre 1873.....	1 an 5 mois 28 jours.
BUCHOT.....	10 avril 1875.....	1 an 9 mois 3 jours.
LAURENT.....	5 janvier 1877.....	4 mois 27 jours.
DU CHEVALARD.....	19 mai 1877.....	6 mois 29 jours.
POULIN.....	18 décembre 1877.....	2 ans 1 mois 5 jours.
FILIPPINI.....	12 janvier 1880.....	5 ans 3 mois 13 jours.
FAVALELLI.....	25 avril 1885.....	7 mois 3 jours.
P. FLORET.....	28 novembre 1885.	Installation du 14 décembre 1885.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.
SÉBIRE O*.
LABICHE.

MM.
LENOEL.
MOREL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.
DE LA MARTINIÈRE*.
BRIENS*.
RIOTTEAU.
RAULINE.

MM.
LEGRAND (Arthur)*.
CABART-DANNEVILLE.
DE LAGORSSE.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD*, *Président.*
LEFRESNE.
VRAC.
TÉREL*, *Secrétaire.*

MM.
PAIN.
REGNAULT.
DENIS-THEUDIÈRE.

PRÉFECTURE.

M. FLORET O*, O. I. P., *Préfet.*

M. SALVETAT O. A., *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 2 heures à 3 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DAUSSY, *Vice-Président.*

MÉNARD, *Conseiller.*

BOURGOIS, *id.*

RIVALS, *id.*

SALVETAT, *Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique, le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES).

Cabinet du Préfet.

M. ILLY, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière. — Affaires réservées. — Service du télégraphe du Cabinet. — Surveillance des journaux du département. — Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture. — Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints. — Beaux-Arts. — Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL O. A., *Chef-Adjoint.*

Distribution de la correspondance. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Prestations de serment des fonctionnaires. — Demandes d'audiences et de congés. — Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses pour belles actions. — Recours en grâce. — Secours à divers titres. — Bureaux de tabacs. — Débits de boissons. — Loteries. — Réfugiés politiques. — Conférences et cours publics. — Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

Première Division.

Chef de Division : M. POTEAUX.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, librairie, colportage, estampe^s et gravures. — Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général. — Elections. — Recrutement, enrôlements. — Engagements volontaires d'un an. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Casernement des troupes. — Marine et colonies. — Sapeurs-pompiers. — Gendarmerie. — Poudres et salpêtres — Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation, usines, cours d'eau, dessèchements. — Mines et carrières. — Bacs et bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, dons et legs, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat. — Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. — Etablissements insalubres. — Médecins, pharmaciens, vétérinaires. — Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésiastiques. — Associations. — Sociétés de secours mutuels. — Jury. — Population. — Passeports, légalisations. — Poids et mesures — Agriculture. — Haras. — Industrie, commerce et manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales. — Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

Deuxième Division.

Chef de Division : M. Alph. COLAS. O. A.

PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale. — Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Prestations. — Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux. — Subventions de l'Etat et du Département. — Subventions industrielles. — Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux. — Projets de classement, de rectification, de construction des chemins de diverses catégories. — Devis des travaux. — Adjudications. — Régies. — Règlement des dépenses. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeubles. — Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881). — Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et paiement des terrains. — Extraction des matériaux et dommages divers. — Autorisations et fixation des indemnités. — Plantations, élagages sur les chemins. — Distribution et concession d'eau. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie. — Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales. — Trottoirs et pavages dans les villes. — Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire. — Ensemble du service de la comptabilité. — Liquidation des dépenses de l'Instruction primaire. — Bourses dans les lycées, collèges et établissement d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes. — Ecoles normales. — Ecoles communales. — Ecoles libres et pensionnats. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisse des écoles. — Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc. — Rachats de rente et emploi de capitaux. — Mainlevée d'hypothèques. — Octrois : règlements, tarifs. — Droits de location de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage, jaugeage publics. — Droits de voirie et autres au profit des communes. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux. — Comités consultatifs. — Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur, commissions de charité. — Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques. — Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents. — Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux. — Pensions et retraite aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance. — Cures et fabriques, consistoires : administration, personnel, comptabilité. — Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions. — Biens indivis. — Encouragement de l'Etat pour les services de bienfaisance publique.

DEUXIÈME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire.—Construction et appropriation de locaux scolaires.— Mobiliers.— Subventions.— Emprunts.— Propriétés communales : mairies, églises, presbytères.— Echanges, acquisitions, aliénations.— Travaux : subventions, adjudications, marchés, règlement, contentieux.— Cimetières : police, règlement des concessions, transactions, agrandissement.— Sessions des Conseillers municipaux.— Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.— Conseil départemental des bâtiments civils.— Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats.— Budgets et autorisations supplémentaires.— Remboursement de fonds placés au Trésor.— Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture.— Comptabilités de fait ou occultes.— Cotisations municipales : recouvrement et emploi.— Etat annuel de la situation financière des communes.— Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relatives aux établissements charitables.— Taxe municipale sur les chiens.

Troisième Division.

Chef de Division : M. LEFÈVRE.

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, renversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.— Colons réfugiés.— Réfugiés politiques, comptabilité.— Télégraphie, comptabilité.— Etablissements sanitaires, comptabilité.— Chambres de commerce, comptabilité.— Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine.— Traitements administratifs.— Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.— Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies.— Dette publique, rentes pour l'Etat.— Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.— Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites.— Cadastre.— Contributions indirectes.— Douanes.— Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.— Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.— Caisnes d'épargne.— Caisse des retraites de la vieillesse.— Comptoirs nationaux.— Visa des récépissés.— Frais de justice.— Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres.— Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE

(Ouvert tous les jours de 9 heures à 4 heures).

Greffier : M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.— Communication aux parties ou à leurs mandataires de pièces de procédure.— Etablissement des

rôles.— Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *Archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.— Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres — Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.— Publication d'ouvrages historiques,

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du Département.— M. PILLIQUOUD, à Saint-Lo.

Conducteur.— M. Levieux.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N..., à Saint-Lo; Chézel, fils, à Avranches; Drancey, à Cherbourg; Hue, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs: MM. Michel, à Saint-Lo; Jehonne, à Avranches; Prévost, à Cherbourg; Lecorbeiller, à Coutances; Grandrie, à Mortain.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. P. Floret O *, O. I. P., Préfet, *Président*; N..., *vice-président*; le Maire de Saint-Lo; Granger, négociant; Bernard *, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins; Manoury, vétérinaire; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo; Fontaine et Sébire, pharmaciens; Pommier, ancien pharmacien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Tardif (Alfred), Sous-Préfet, *président*; Gautier, Conseiller général; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville;

le Maire d'Avranches; Le Tourneur, Le Do, Béchet, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins; Pinel, Gilbert et Requier, pharmaciens, Blin, vétérinaire; Langlois, Longrais, conducteurs des ponts et chaussées.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Martinet, Sous-Préfet, *président*; le Maire de Cherbourg; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Girard-Labarcerie, ancien médecin principal de la marine; Renault, Offret, Monnoye fils, et Legard-Lafosse, docteurs-médecins; le Directeur du service de la santé de la marine; Poittevin, Levionnois, pharmaciens; Jouninet, ancien pharmacien; Pouppeville, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Pascal, Sous-Préfet, *président*; Boissel-Dombreval *, Maire de Coutances; Saillard, Adjoint au Maire de Coutances; de la Bellière, Tanqueray, Dudouyt (Pierre), Laisney, Thomas, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins; Daniel, Marquez et Baize, pharmaciens; Levionnois, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Salanson, Sous-Préfet, *président*; le Procureur de la République; de Bailliencourt, Maire de Mortain; Heurtaut, de la Houssaye, Breillot, Leriche, Malon, docteurs-médecins; Buisson, Almin, pharmaciens; Hergault-Losinière, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Leménicier, Sous-Préfet, *président*; Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire O*, Bricquebec, Leneveu fils, Fatôme, docteurs-médecins; Agnès-Roland, pharmacien; Le Marquand, vétérinaire; Floquet, pharmacien.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Boufossé.	Canisy.
Gouville fils, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët *, propriétaire.	Percy.
Bernard *, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, sénateur.	Saint-Jean-de-Daye.
Amiard, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Prémont (Léon), propriétaire.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement d'Avranches.

MM.	
Gautier.	Avranches.
Denis-Thieudière, notaire.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine, notaire.	La Haye-Pesnel.
Enguehard, propriétaire.	Pontorson.
Morel, sénateur.	Saint-James.
Basire, juge de paix.	Sartilly.
Tétrel ✱, maire de Villedieu.	Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.	
Lemoine, maire, chef de bureau au Ministère des Finances.	Beaumont.
Moll C ✱, directeur des constructions navales en retraite, maire de Cherbourg.	Cherbourg.
Bonamy, maire	Les Pieux.
Vrac, docteur en droit, maire.	Octeville.
V ^{ie} de Tocqueville O ✱.	Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.

MM.	
De la Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Guillemette ✱, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Boissel-Dombreval ✱, maire de Coutances.	Coutances.
Piel-Ferrounière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière ✱, député.	La Haye-du-Puits.
Fauvel, maire.	Lessay.
Quenault, vice-président du tribunal civil de Rouen	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers, maire.	Périers.
Pignard-Dudezert ✱, juge au tribunal de la Seine.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin.	Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.	
Legrand (Arthur) ✱, maire de Milly.	Barenton.
De Tesson, propriétaire à la Mancellière.	Isigny.
Grossin, maire de Juvigny.	Juvigny.
D'Avenel, maire de Heussé.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, maire.	Mortain.
Lefresne, conseiller à la Cour d'appel de Rouen.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, juge de paix.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire, propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement de Valognes

MM.	
Denis, notaire.	Barneville.
De Traynel, propriétaire.	Bricquebec.
C ^{te} de Pontgibaud *, maire de Saint-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot.	Quettehou.
Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie-du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire honoraire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire O*, sénateur.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.	
Guérard, maire de Saint-Romphaire.	Canisy.
Leperdriel, expert.	Carentan.
Gosset, maire.	Marigny.
Lehéricy, propriétaire.	Percy.
Manoury, vétérinaire.	Saint-Clair.
Le V ^{te} d'Osseville, propriétaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Lemélourel-Lesmontils, maire de Fourneaux.	Tessy-sur-Vire.
Cord'homme, maire de Guilberville.	Torigui-sur-Vire.

Arrondissement d'Avranches.

MM.	
Lenoir, maire d'Avranches.	Avranches.
Pinard, docteur-médecin, adjoint.	Brécey.
Dupont.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin, adjoint.	Granville.
Lanos, maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesnel.
Trincot, propriétaire.	Pontorson.
Gautier (César).	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Cherbourg.</i>	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Séhier, négociant, conseiller municipal.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire, à Benoistville.	id.
Lenoir, docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Courtois-les-Hougues, maire.	id.
Lemarquand, juge de paix.	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Lebas, propriétaire, maire.	id.
<i>Arrondissement de Coutances.</i>	
MM.	
Ameline, maire de Cérences.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Baize, pharm., président du tribunal de com.	Coutances.
Roptyn (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
Lecoupé, maire.	Gavray.
Hardel, agriculteur.	Lessay.
Danlos, maire.	Montmartin-sur-Mer.
Lecote, propriétaire, juge de paix.	Périers.
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Toulorge, maire.	Saint-Sauveur-Lendelin.
<i>Arrondissement de Mortain.</i>	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire du Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Regnault, propriétaire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.	id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
<i>Arrondissement de Valognes.</i>	
MM.	
Lecannellier (Adolphe), maire.	Barneville.
Lecoquierre, propriétaire.	Bricquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Colas-Corderie, maire.	Quettehou.
Hay, maire.	id.
D'Aigneaux, maire.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan (Raoul, fils), propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.	Valognes.
De Mondésir.	id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Alfred TARDIF, *Sous-Préfet*, O. I. P.

M. Sarlin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. MARTINET *, *Sous-Préfet*.

M. Bertaux, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. PASCAL *, O. A., *Sous-Préfet*.

M. Lecouillard, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. SALANSON, *Sous-Préfet*.

M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. LEMÉNICIER, *Sous-Préfet*.

M. Marguerie, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD, *Maire*; Dussaux et Dary, *Adjoints*; N. . . , Criquet, Bernard *, Bosq, Robin, Lerendu O. A., Dyvrande, Lefèvre, N. . . , Manoury, Derbois, Lemasson, Patry, Jouanne, Guilmin, Lelong, Thomas, Hornecker, Leparquois, N. . . , conseillers municipaux.

Bureaux.— M. Daniel O. A., secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de neuf heures à 4 heures.

Recette municipale.— M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.— MM. Le Couteur, architecte, rue du Château; Duc, conducteur.

Octroi.— MM. Guérin, préposé en chef; Fleury, brigadier.

Caisse d'épargne.— M. Daniel, O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. LENOIR, *Maire* ; Desdoutils et Letréguiilly, *Adjoints* ; Rollain, Barbier-Domin, Lecaille, Louvel, Mauduit, Falaise, Blin, Trochon, Mancel, Danjou, Desfeux, Loiseau, Péguenet, l'Ecolant, D^r Hodoul.

Bureaux.— MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.— M. Fossard.

Voirie urbaine.— M. Louvel, architecte.

Octroi.— M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. Dior (Lucien), O. M. Agr., *Maire* ; Bureau et Lucas *, *Adjoints* ; Benoist, Leprince, Letourneur, Ch. Guillebot, J. Dannier, J. Trocheris, Ollivier, Lenormand, Legendre, Choinel, Fafin, H. Guillebot, Caillard, Quesnel, Poirier, Jouault, Pergaux, Lago, Toupet, Le Biez *, Lecharpentier, Poisson, Paturel, Nicole.

Bureaux.— M. L. Bougourd, secrétaire de la mairie.

Recette municipale.— M. L. Durier.

Voirie urbaine.— M. Guimont, architecte.

Octroi.— M. Aubry, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. MOLL C *, *Maire* ; Daniel et Frigoult, *Adjoints* ; Hervé, Mouchel, Baude, Mannoury, Dutot, Pignot, Lanièce, Renault, Menut, Offret, Leroy, Barbet, Cousin, Buhot (V.), Buhot (E.), Girard la Barcerie, Thorel, Dupont, Besselièvre, Maillot, Brégaint.

Bureaux.— M. Boivin, secrétaire.

Recette municipale.— M. Houyvet.

Voirie urbaine.— MM. Gutelle, architecte de la ville ; Poupeville, agent-voyer.

Octroi.— M. Raoul, préposé en chef.

Archives.— M. Amiot, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL *, *Maire* ; Marie, 1^{er} *Adjoint* ; Saillard, 2^e *Adjoint* ; Rabec, Dupérouzél, Lehuby, Badin (Victor), Piton *, Salettes, Le Marchand, Geffroy, Briens, Girard, Baize, Bidel, Laisney, Lenoir, Lenéslet, Laurent, Lair *, Badin (Léon), Héon, Blier.

Bureaux.— M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale.— M. Lelievre.

Voirie urbaine.— M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.— MM. Bellet, préposé en chef ; Bailly, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT, *Maire*; Delaunay, *Adjoint*; Buisson, Amand, Josset, Champs, Piel, Delaporte, Leriche, Garnier-Hauteville, Saoul, Breux, Dufour, Queslier, de la Houssaye et Gallie.

Bureaux.— M. Jamon, secrétaire.

Recette municipale.— M. Bourbon.

Voirie urbaine.— M. Corbin.

Octroi.— MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. Sébire O *, *Maire*; Hamel et Lemeland, *Adjoints*; Le Bou-teiller, Oury, Lemeland, Sébire, Lemasson, Foulon, L'Hôtelier, Mariette, Boisville, Lerouge, Lemaréchal, Le Grusley, Duval, Le Cannellier, Pierre, Lecler, Pinel, Hamel, Blaisot, de Fontaine de Resbecq, N....

Bureaux.— M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale.— M. Lecomte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi.— M. Grandjean.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1881.	1886
Saint-Lo.....	9	447	87,312	86,829
Avranches.....	9	424	100,083	98,590
Cherbourg.....	5	73	87,707	88,743
Coutances.....	10	438	109,338	106,527
Mortain.....	8	74	65,464	64,680
Valognes.....	7	47	76,573	75,494
TOTAUX.....	48	615	526,377	520,865

Différence en plus, en 1881.....

5,512

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-Malo-de-la-Lande
Agon	Saint-Malo-de-la-Lande	Blosville	Sainte-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	St-Malo-de-la-Lande
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	St-Jean-de-Daye.	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	Saint-Malo-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angéy	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-Malo-de-la-Lande
Anneville-en-Saire.	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s ^r -Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Briquebec.
Audouville-la-Hub ^t .	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Bl ^{te} .	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s ^r -Mer.	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	Saint-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouais	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Sainte-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Camberton	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauv ^r -Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	Saint-Pierre-Eglise.
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	Saint-Pierre-Eglise.
Benoltville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Sainte-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauveur-le-V ^{te} .	Catteville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast ^{lie} .	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauveur-le-V ^{te} .	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey.....	Isigny.	Feugères.....	Périers.
Champcercon.....	La Haye-Pesnel.	Fierville.....	Barneville.
Champcey.....	Sa-tilly.	Flamanville.....	Les Pieux.
Champeaux.....	Id.	Fleury.....	Villedieu.
Champrépus.....	Villedieu.	Flottemanville.....	Montebourg.
Chanteloup.....	Bréhal.	Flottemanville-Hague..	Beaumont.
Chasseguy.....	Juvigny.	Folligny.....	La Haye-Pesnel.
Chavoy.....	Avranches.	Fontenay.....	Mortain.
Chef-du-Pont.....	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer..	Montebourg.
Cherbourg.....	Cherbourg.	Foucarville.....	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-la-Héron.	Villedieu.	Fourneaux.....	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussei	Juvigny.	Fresville.....	Montebourg.
Chevreville.....	St-Hilaire-du-Harcouët	Gathemo.....	Sourdeval.
Chevry.....	Tessy-sur-Vire.	Gatteville.....	St-Pierre-Eglise.
Clitourps.....	St-Pierre-Eglise.	Gavray.....	Gavray.
Coigny.....	La Haye-du-Puits.	Geffosses.....	Lessay.
Colomby.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Genets.....	Sartilly.
Condé-sur-Vire.....	Torigni-sur-Vire.	Ger.....	Barenton.
Contrières.....	Montmartin-s ^r -Mer.	Gerville.....	La Haye-du-Puits.
Cormeray.....	Pontorson.	Giéville.....	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville.....	St-Pierre-Eglise.	Glatigny.....	La Haye-du-Puits.
Coudeville.....	Bréhal.	Golleville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .
Coulouvray-Boisbenâtre	Saint-Pois.	Gonfreville.....	Périers.
Courcy.....	Coutances.	Gonneville.....	St-Pierre-Eglise.
Courtills.....	Ducey.	Gorges.....	Périers.
Coutances.....	Coutances.	Gouberville.....	St-Pierre-Eglise.
Couvains.....	Saint-Clair.	Gourbesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Couville.....	Octeville.	Gourfaleur.....	Canisy.
Grasville.....	Quettehou.	Gouvets.....	Tessy-sur-Vire.
Créances.....	Lessay.	Gouville.....	St-Malo-de-la-Lande.
Crètteville.....	La Haye-du-Puits.	Graignes.....	St-Jean-de-Daye.
Crollon.....	Ducey.	Granville.....	Granville.
Crosville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Gratot.....	St-Malo-de-la-Lande.
Curey.....	Pontorson.	Gréville.....	Beaumont.
Cuves.....	Rrécey.	Grimesnil.....	Gavray.
Dangy.....	Canisy.	Grosville.....	Les Pieux.
Denneville.....	La Haye-du-Puits.	Guéhébert.....	Crisy-la-Salle.
Digosville.....	Octeville.	Guilberville.....	Torigni-sur-Vire.
Digulleville.....	Beaumont.	Hambye.....	Gavray.
Domjean.....	Tessy-sur-Vire.	Hamelin.....	Saint-James.
Donville.....	Granville.	Hardinvast.....	Octeville.
Doville.....	La Haye-du-Puits.	Hautteville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .
Dragey.....	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard	St-Sauv ^r -Lendelin.
Ducey.....	Ducey.	Hautteville-sur-Mer.	Montmartin-s ^r -Mer.
Ecausseville.....	Montebourg.	Héauville.....	Les Pieux.
Ecoqueneauville.....	Sainte-Mère-Eglise.	Hébécrevou.....	Marigny.
Eculleville.....	Beaumont.	Helleville.....	Les Pieux.
Emondeville.....	Montebourg.	Hémevez.....	Montebourg.
Equeurdreville.....	Octeville.	Henneville.....	Octeville.
Equilly.....	Bréhal.	Hérenguerville.....	Montmartin-s ^r -Mer.
Eroudeville.....	Montebourg.	Herqueville.....	Beaumont.
Etienville.....	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Heugueville.....	St-Malo-de-la-Lande.
Fermanville.....	St-Pierre-Eglise.	Heussé.....	Le Teilleul.
Ferrières.....	Le Teilleul.	Hiesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches.....	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny.....	La Haye-Pesnel

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet-d'Arth ..	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Loreur	Bréhal.
Huisnes	Pontorson.	Le Lorey	St-Sauv. Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Hyenville	Montmartin-s ^r -Mer.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée ..	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand ..	Gavray.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Amey ..	Marigny.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Angot ..	St-Jean-de-Daye.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Aubert ..	Bréhal.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Auval ..	Octeville.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs ..	Isigny.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant ..	Gavray.
La Beshière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-Sauv ^r -Lendelin.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier ..	Gavray.
La Ch ^{se} -Baudouin ..	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert ..	Saint-Pois.
La Chap ^{le} -Cécelin ..	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman ..	Canisy.
La Chap ^{le} -du-Fest ..	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chap ^{le} -Enjuger ..	Marigny.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc.
La Chap ^{le} -Urée	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Ozenne ..	Ducey.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray.	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult ..	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues ..	Gavray.
La Gohannière	Id.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits ..	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véron ..	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil Vigot	Marigny.
La Lande-d'Airou ..	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luc ^e -d'Out ^{re} -Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg	Mortain.
La Luzerne	Saint-Lo.	Lengronne	Gavray.
La Mancellière	Isigny.	Le Perron	Torigni-sur-Vire.
La Mancellière	Canisy.	Le Petit-Celland ..	Brécey.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Plessis	Périers.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
La Meurdraquière ..	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Ch ^{rs} -de-Losques.	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays	Brécey.
La Ronde-Haye	St-Sauv ^r -Lendelin.	Les Loges-Marchis ..	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle	Périers.	Les Log ^s -s ^r -Brécey ..	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Moitiers-d'All ^e .	Barneville.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau.	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .
La Vendlée	St-Malo-de-la-Lande.	Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Isigny.	Les Perques	Bricquebec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Désert	St-Jean-de-Daye.	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret	Sourdeval.	Lestre	Montebourg.
Le Grand-Celland ..	Brécey.	Les Veys	Carentan.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu.....	La Haye Pesnel.	Moon-sur-Elle.....	Saint-Clair.
Le Teilleul.....	Le Teilleul.	Morigny.....	Percy.
Le Theil.....	St-Pierre-Eglise.	Morsalines.....	Quettehou.
Le Valdécie.....	Barneville.	Mortain.....	Mortain.
Le Val-Saint-Pair..	Avranches.	Morville.....	Bricquebec.
Le Vast.....	St-Pierre-Eglise.	Moulines.....	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel.....	Quettehou.	Moyon.....	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot.....	Bricquebec	Muneville-le Bing.	St-Sauv ^r -Lendelin.
Liesville.....	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer..	Bréhal.
Lieusaint.....	Valognes.	Nacqueville.....	Beaumont.
Lingéard.....	Saint-Pois	Naftel.....	Isigny.
Lingreville.....	Montmartin-s ^r -Mer.	Nay.....	Périers.
Lithaire.....	La Haye-du-Puits.	Négreville.....	Bricquebec.
Lolif.....	Sartilly.	Néhou.....	St-Sauveur-le-Vic.
Longueville.....	Bréhal.	Neufmesnil.....	La Haye-du-Puits.
Lozon.....	Marigny.	Neuville-au-Plain..	Ste-Mère-Eglise.
Macey.....	Pontorson.	Neuville-en-Baum ^t .	St-Sauv ^r ur-le-Vic.
Magneville.....	Bricquebec.	Néville.....	St Pierre-Eglise.
Marcey.....	Avranches.	Nicorps.....	Coutances.
Marchézieux.....	Périers.	Noirpalu.....	La Haye-Pesnel.
Marcilly.....	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly....	Cerisy-la-Salle.
Margueray.....	Percy.	N.-D.-de-Livoye....	Brécey.
Marigny.....	Marigny.	Notre-Dame d'Elle..	Saint-Clair.
Martigny.....	St-Hilaire-du-Harc	N.-D.-de-Touchet..	Mortain.
Martinvast.....	Octeville.	Nouainville.....	Octeville.
Maupertuis.....	Percy.	Octeville.....	Id
Maupertus.....	St-Pierre-Eglise	Octeville-la-Venelle.	Quettehou.
Méautis.....	Carentan.	Omonville-la-Petite.	Beaumont.
Millières.....	Lessay.	Omonville-la-Rogue.	Id.
Milly.....	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes.....	St-Sauveur-le-Vic.
Mobecq.....	La Haye-du-Puits.	Orval.....	Montmartin-s ^r -Mer
Moidrey.....	Pontorson.	Ourville.....	Barneville.
Montabot.....	Percy.	Ouville.....	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brise ^{te}	Valognes.	Ozeville.....	Montebourg.
Montaigu-les-Bois..	Gavray.	Parigny.....	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel.....	Saint-James.	Percy.....	Percy.
Montbray.....	Percy.	Périers.....	Périers.
Montchaton.....	Montmartin-s ^r -Mer.	Perriers-en-Beaufic.	Sourdeval.
Montcuit.....	St-Sauv ^r -Lendelin.	Picauville.....	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg.....	Montebourg.	Pierreville.....	Les Pieux.
Montfarville.....	Quettehou.	Pirou.....	Lessay.
Montgardon.....	La Haye-du-Puits..	Placy-Montaigu....	Torigni-sur-Vire.
Montgothier.....	Isigny.	Plomb.....	Avranches
Monthucbon.....	St-Sauv ^r -Lendelin.	Poilly.....	Ducey.
Montigny.....	Isigny.	Pontaubault.....	Avranches.
Monjoie.....	Saint-James.	Pont-Hébert.....	Pont-Jean-de-Daye.
Montjoie.....	Saint-Pois.	Pontorson.....	Pontorson.
Montmart-en-Graig.	St-Jean-de-Daye.	Ponts.....	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin s ^r -Mer.	Portbail.....	Barneville.
Montpinchon.....	Cerisy-la-Salle.	Précey.....	Ducey.
Montrabot.....	Torigni-sur-Vire.	Précorbin.....	Torigni-sur-Vire.
Montreuil.....	Marigny.	Prétot.....	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel..	Pontorson.	Querqueville.....	Octeville.
Montsurvent.....	St-Malo-de-la-Land.	Quettehou.....	Quettehou.
Montviron.....	Sartilly.	Quettetot.....	Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quetteville.....	Montmartin-s ^r -Mer.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quibou.....	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc.	St-Hil.-du-Harc.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids.....	Carentan.	Saint-James.....	Saint-James.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Rauville-la-Bigot..	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Riv ^{re} .	Barneville.
Rauville-la-Place..	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville.....	Sainte-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-Jean-des-Champs.	La Haye-Pesnel.
Regnéville.....	Montmartin-s ^r Mer.	St-Jean-du-Corail..	Brécey.
Reigneville.....	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-du-Corail..	Mortain.
Remilly-sur-Lozon.	Marigny.	St-Jean-le-Thomas..	Sartilly.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores.....	Périers.
Réville.....	Quettehou.	St-Laurent-de-Cuves	Saint-Pois.
Romagny.....	Mortain.	St-Laur.-de-Terreg.	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye-Pesnel.
Ronthon.....	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Virc..	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Spacey.....	Pontorson.	St-Malo-de-la-Lande	St-Mal.-de-la-Lande
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf.....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Martin-d'Audigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Martin-d'Audouv.	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-Mart.-de-Bonfossé	Canisy.
St-Aub.-de-Terreg ^{re} .	Saint-James.	St-Martin-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv ^r -Lendelin.	St-Mart.-de-Chaulieu	Sourdeval.
Saint-Barthélemy..	Mortain.	St-Mart.-de-Land ^{es} .	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-Mart.-des-Champs	Avranches.
St-Brice-de-Land ^{es} .	St-Hilaire-du-Harc.	St-Mart.-de-Varrev.	Sainte-Mère-Eglise.
St-Christop.-du-Foc.	Les Pieux.	St-Mart.-le-Bouillant	Saint-Pois.
Saint-Clair.....	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain.	St-Martin-le-Hébert.	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont..	Carentan.	St-Maur-des-Bois..	Bricey.
St-Cyr-du-Bailleul.	Bareuton.	Saint-Maurice.....	Barneville.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	St-Mich.-de-la-Pierre	St-Sauv ^r -Lendelin.
Saint Denis-le-Gast.	Gavray.	St-Michel-des-Loups	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu.	Cerisy-la-Salle.	St-Nic.-de-Coutances	Coutances.
St-Ebr.-de-Bonfossé	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep ^t .	La Haye-du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Florel.....	Montebourg.	St-Nic.-p.-Grauville	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-Georg.-de-la-Riv.	Barneville.	St-Patrice-de-Clair ^s	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye	Brécey.	Saint-Pellerin.....	Carentan.
St-Georges-d'Elle..	Saint-Clair.	St-Pierre-d'Arthégl.	Barneville.
St-Georg.-de-Montc.	Saint-Lo.	St-Pierre-de-Cout..	Coutances.
St-Georg.-de-Rouel.	Barenton.	St-Pierre-de-Semilly	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle..	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St Germ.-des-Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers..	Sartilly.
St-Germ.-de-Tourn.	Montebourg.	Saint-Planchers..	Granville.
St-Germ.-de-Varrev.	Sainte-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard	Les Pieux.	Saint-Quentfn.....	Ducey.
St-Germ-sur-Sèves.	Périers.	St-Rémi-des-Landes	La Haye-du-Puits.
St-Germain-sur-Ay.	Lessay.	Saint-Romphaire..	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bonf.	Canisy.	Tailleped.	St-Sauveur-le-Vic..
St-S.-de-Chaulieu..	Sourdeval	Tamerville	Valognes.
St-Sauv.-de-Pierrep.	La Haye-du-Puits.	Tanis.....	Pontorson.
St-Sauv.-la-Pomm.	Bréhal.	Tessy-sur-Vire..	Tessy-sur-Vire.
St-Sauv.-Lendelin..	St-Sauv ^r -Lendelin.	Teurthéville-Bocage	Quettehou.
St-Sauv.-le-Vicomte.	St-Sauv.-le-Vic ^{ie} .	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sén.-de-Beuvron.	Saint-James.	Tireped.	Brécey.
St-Sen.-s.-Avranch.	Avranches.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
Saint-Symphorien..	La Haye-du-Puits.	Tollevast	Octeville.
Saint-Symphorien..	Le Teilleul.	Tonneville.....	Beaumont.
Saint-Symphorien..	Torigni sur-Vire.	Torigni-sur-Vire..	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas	Saint-Lo.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Tourville	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue.	Quettehou.	Tréauville.....	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Trelly	Montm.-sur-Mer.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Tribehou.....	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe	St-Sauv ^r -le-Vic ^{ie} .	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Ste-Croix-Hague	Beaumont.	Turqueville	St-Mère-Eglise.
Ste-Croix-de-St-Lo..	Saint-Lo.	Urville	Montebourg.
Sainte-Eugénie	Brécey.	Urville-Hague	Beaumont.
Sainte-Généviève..	Quettehou.	Vains.....	Avranches.
Ste-Marie-du-Bois..	Le Teilleul	Valcanville	Quettehou.
Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Mère-Eglise.	Valognes	Valognes.
Ste-Mère-Eglise	Id.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel	Varouville.....	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne	Periers	Vasteville.....	Beaumont.
Sainte-Suzanne	Saint-Lo.	Vaudreville	Montebourg.
Sartilly	Sartilly.	Vaudrimesnil.....	St-Sauv.-Lendelin.
Sault ^{le} -du-Tronchet.	Villedieu	Vauville	Beaumont.
Saussemesnil	Valognes.	Vengeons.....	Sourdeval.
Saussey	Coutances.	Ver	Gavray.
Savigny	Cerisy-la-Salle.	Vergoncey	Saint-James.
Savigny-le-Vieux..	Le Teilleul.	Vernix	Brécey.
Sébeville.....	Ste-Mère-Eglise.	Vesly	Lessay.
Sénoville	Barneville.	Vessey	Pontorson.
Servigny	St-Malo-de-la-Land	Vezins.....	Isigny.
Servon	Pontorson.	Videcosville..	Quettehou.
Sideville	Octeville.	Vidouville.....	Torigni-sur-Vire.
Siouville	Les Pieux.	Vierville.....	St-Mère-Eglise.
Nortosville	Montebourg.	Villebaudon..	Percy.
Sort ^{le} -en-Beaum ^t ..	Barneville.	Villechien	Mortain.
Sottevast	Bricquebec.	Villedieu.....	Villedieu.
Sotteville	Les Pieux.	Villiers	Saint-James.
Soules.....	Canisy.	Villiers-Fossard..	Saint-Clair.
Sourdeval.....	Sourdeval.	Vindfontaine	La Haye-du-Puits.
Sourdeval-les-Bois.	Gavray.	Virandeville.....	Octeville.
Subligny.....	La Haye-Pesnel..	Virey.....	St-Hilaire-du-Harc.
Surta ⁿ ville	Les Pieux	Vrasville.....	St-Pierre-Eglise.
Surville.....	La Haye-du-Puits	Yqueion	Granville.
		Yvetot.....	Valognes.

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ☒ et les relais par ☚ ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :

SAINTE-LO ☚	10580	658	☒	115043 80	»	28	»	»
Agneaux	907	691	Saint-Lo.	9117 05	2	26	2	2
Baudre	282	376	<i>idem.</i>	4012 67	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	505	771	<i>idem.</i>	6576 77	5	33	5	5
La Luzerne	69	196	<i>idem.</i>	1531 50	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	281	476	<i>idem.</i>	3992 »	5	33	5	5
Rampan	259	411	<i>idem.</i>	3526 82	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	676	1187	<i>idem.</i>	11558 47	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	613	893	<i>idem.</i>	9437 50	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	353	506	<i>idem.</i>	4707 33	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint-Lo	286	430	<i>idem.</i>	4030 33	»	28	»	»

CANTON DE CANISY ¶. Population :

CANISY	786	623	☒	6978 56	9	22	9	»
Dangy	853	973	Canisy.	6908 37	15	19	15	6
Gourfaleur	478	845	Saint-Lo.	7158 50	6	27	6	5
La Mancellière	402	690	<i>idem.</i>	4702 95	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	140	192	St-Samson-de-Bonf.	1211 »	12	28	12	8
Quibou	1265	1713	Canisy.	13953 71	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	730	1198	<i>idem.</i>	9140 03	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	767	1253	<i>idem.</i>	6467 33	10	27	10	3
Saint-Romphaire	769	997	St-Samson-de-Bonf.	7062 04	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	590	629	☒	5042 73	9	27	9	3
Souilles	826	1487	St-Samson-de-Bonf.	7831 73	16	23	16	10

CANTON DE CARENTAN ¶. Population :

CARENTAN	3232	1567	☒	49534 82	28	34	28	»
Auvers	1104	1872	Carentan.	16604 »	32	35	32	6
Auxais	307	776	Sainteny.	6085 »	20	30	21	14
Brévands	479	921	Carentan.	8622 67	20	42	20	8
Catz	157	278	<i>idem.</i>	3398 »	26	39	26	5
Les Veys	550	1243	<i>idem.</i>	13635 45	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des Maires, Adjoint, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

Population : 86,829 habitants.

14,814 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Amiard.	Dussaux, Dary.	Hamel.	Godard, Ecole Supérieure. Jahan, Ecole annex. Pignet, Ecole mutuelle. Godard, Congrégation. Godard.	Marie, Ecole laïque.
Yver. Nouet. Labbé. Allix.	Leboucher. Lemoussu. Desfaudais. Barbenchon.	Lelubée. Delanoë. Bouchard. N...	Chesnel. <i>Réunie à St-André-de-l'Epine.</i>	Lion. Hamard. Pichard.
Surget. Amev. Lambert. Lerouxel. Gilles. Vieillard.	Leclerc. Vardon. Lemieux. Hébert. Lerebours. Desfontaines.	Larsonneur. Lefresne. Blanchet. Leconte. Desurvire.	Lair. Aumont. Sébert. <i>Réuni à Saint-Lo.</i>	Lenormand. Clément. Delafosse. Bellamy. Gilles.

7,600 habitants (11 communes).

Pacary. Leconte. Marin. Huet. Levilly. Osmond. Guernet. <i>Yver de la Vigie-Bernard.</i> Guérard. Lafosse. Guilbert.	Heussebrot. Lepaulmier. Raoult André. Herman. Lechevalier. Briard. Meslin. Larsonneur. Coullerau. Houssin.	Hamel ; Pinard. Hédouin. Fossard. Lemétayer. Auvray. Briant. Gauchet. Leboulanger, Pinard. Paris. Rainfroy. Gardie.	Quinette. Gillette. Delahaye. Legouey. Gesbert. Hébert. Lenoël. Latrouite. Gautier. Delafosse.	Thomas. Grandin, Legardinier. Delahaye (M ^{me}). Graindorge. Legendre. Vaufleury Lecot. Larose, Yvon. Marigny. Legrand. Lesouef.
--	--	---	---	--

11,297 habitants (14 communes).

Cauville. Philippe. Palla. Sauvage. Surcouf. Gosselin.	Doucet, Bertrand. Lhonoré. Alexandre. Héroult. Belhache. Bulot.	Touroude. Potel Clouard. Abraham Langenais. Aubril.	N., N. Lecaplain. Ollivier. Robine.	Coussemaker, Girard. Pacary. Gilles. Joret Lecaudey. Gautier.
---	--	--	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Partenariat territorial de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Méautis	812	1698	Carentan.	16657	78	27	31	27	6
Raids	435	667	Sainteny.	5640	33	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	604	1042	<i>idem.</i>	9666	54	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	681	1256	Carentan.	15614	46	32	38	32	4
Sainteny	1460	2132	☒	21585	»	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	589	1698	Sainteny.	9439	33	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	433	985	Carentan.	10195	49	27	35	27	1
Saint-Pellerin	384	437	<i>idem.</i>	4899	91	25	39	25	5

CANTON DE MARIGNY ☒. Population :

MARIGNY ☒	1280	1032	☒	12323	22	13	16	13	»
Carantilly	885	1070	Marigny.	8669	02	16	19	16	4
Hébécrevon	842	1328	Saint-Lo.	9075	72	7	26	7	7
La Chapelle-Enjager	854	1502	Marigny.	9407	67	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	223	281	<i>idem.</i>	2278	13	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	262	346	<i>idem.</i>	2841	53	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	504	226	Remilly.	2782	17	17	18	17	9
Lozon	614	886	<i>idem.</i>	6245	72	17	18	17	6
Montreuil	456	646	<i>idem.</i>	4655	17	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	891	956	☒	9210	67	18	23	18	14
Saint-Gilles	559	783	Saint-Lo	6576	20	7	21	7	6

CANTON DE PERCY ☒. Population :

PERCY	2721	3705	☒	23085	90	25	26	25	»
Beslon	945	1726	Villedieu.	7408	37	34	35	34	9
La Colombe	919	1448	<i>idem.</i>	6322	08	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	192	265	Villebaudon.	1906	17	19	23	19	9
Le Chefresne	738	1130	Percy.	4891	50	28	22	28	3
Le Guislain	341	539	Villebaudon.	3314	»	21	23	21	9
Margueray	309	465	Percy.	1841	67	20	29	29	4
Maupertuis	331	541	Villebaudon.	2873	70	23	20	23	6
Montabot	633	1154	Percy.	4492	07	25	31	25	5
Montbray	1035	1409	St-Sever (Calvados).	8548	90	30	33	30	7
Morigny	250	453	<i>idem.</i>	2165	83	31	36	31	11
Villebaudon	505	469	☒	3323	03	20	25	20	»

CANTON DE SAINT-CLAIR ☒. Population :

SAINT-CLAIR	608	800	☒	6999	92	42	40	12	»
Airel	823	1017	☒	11556	93	15	37	15	6
Bérigny	561	1217	☒	7464	73	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1700	2383	☒	18946	33	18	46	18	9
Couvains	677	1503	Saint-Clair.	9758	53	10	38	10	4
La Meauffe	786	1022	<i>idem.</i>	10318	07	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	815	980	<i>idem.</i>	8803	50	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	182	285	St-Jean des-Baisants	1310	16	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	348	724	Saint-Lo.	4207	17	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	610	896	Cerisy-la-Forêt.	1063	66	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	449	889	Bérigny.	5058	59	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

DE CARENTAN.

MM. Duval. Letenneur. Lecuyer. Hervieu. <i>Doyen de la paroisse.</i> Guérard. Auvray. Hamelin.	MM. Leviautre. Osmont. Caillemer. Hébert. Bourdon. Osmont. Saint. Eury.	MM. Mouchel. Leroux. Bécherel. Saint. Duval. Baize. Creslé. Mazier.	MM. Roussel. Jardin. Simon. Herbin. Loquet. Hébert. Delahaye. Le Gros.	MM^{lles} Surget. Jardin (M ^{me}). Denis. Potrel. Grossin. Viffort. Lenoël.
---	--	--	---	---

7,370 habitants (11 communes).

Douchin. Gosset. Bosmel. Genest. Asselin. Le Baron. Rose. Duperrouzel. Vollet. Raulline Guillot.	Lerouxel. Lecluze. Godard. Legrand. Legrand. Chapel. Lecarpentier. Auvray. Legrand. Lechevalier. Hardy.	<i>Mangon.</i> Garnier. Lécuyer. Girard. Costard. Osmond. Béatrix. Lecat. Lafosse Vigier. Guérin.	Follain. Cahour. Legros. Ernault. Delacour. Lepage. Adelée. Lemaltre. Béchet.	De Saint-Denis. Ravenel. Edouard. Le Bas. Lemperière. Delalande. Legraverend. Ollivier. Yger. Esnouf. Alleaume.
--	---	---	---	---

8 910 habitants (13 communes).

Dufouc. Lucas. Deschamps. Carrey. Larsonneur. <i>De la fosse (Arrière).</i> Lebrun. Chapelle. Bossard. Le Monnier. Vimont. Canuet.	Lehallais et Lenoir. Lecharpentier. Lucas Estur. Meslier. <i>De la fosse (Andécime).</i> Manson. Legoupil. Lebouvier. Beauquet. Deschamps. Leredde.	<i>Helland.</i> Coupard. Guillon. Lemercier. Leboulenger. Dupard. Ruault. Auvray. Bidois. Collin. Languet. Soyer.	Lemonnier. Lefauteux. Lemoine. Letenneur. Lemoine. Bigot. Touroude. Desmoulin.	Doucin, Hingan. Simon. Gallouin. Rabel. Nativelle. Hennebic. Nicolle Blanchet. Bouillet. Cérisier. Lébugle. <i>Desmoulin (M^{me}).</i>
---	--	--	---	---

8,800 habitants (14 communes).

Bernard. Groualle. Sansrefus. Fouque. Dhermilly. Enouf. <i>Requouf de Vains *.</i> Lecot. Dhéroville. Mignot. Lechevalier.	Raulin. Adam. Dumont. Malherbe. Rogier. Paingt. Demagny. Defaudais. Guilloy. Pacary. Youf.	<i>Gardin.</i> Letondeur. Beaufils. Legallais. Ranglet. Lebréton. Morisset. Quinette. Fremond. Duboscq. Letenneur.	De Saint-Denis. Desplanques. Bertin. Postel. Durand. Desplanques. Tiphaigne. Desmoulin. Paquet.	Lemonnier. Blondel. Leroy. Hulmer. Aubey. Lefèvre. V ^e Beauquet. Langlois. Ravenel. Defausse. Paquet (M ^{me}).
--	--	--	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Saint-Jean-de-Savigny....	506	755	Saint-Clair.	6195 67	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	298	461	Saint-Lo.	3595 33	7	35	7	9
Villiers-Fossard	527	869	<i>idem.</i>	6263 42	6	34	6	5

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶ Population :

SAINTE-JEAN-DE-DAYE	335	421	☒	4431 »	15	33	15	»
Amigny	192	370	Pont-Hébert.	3357 83	8	25	8	11
Cavigny	685	688	<i>idem.</i>	8062 15	11	35	11	7
Graignes	1067	1415	Saint-Jean-de-Daye.	10339 20	21	33	21	6
Le Désert	744	1459	<i>idem.</i>	11651 12	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay...	540	1486	<i>idem.</i>	10751 50	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot	114	408	<i>idem.</i>	4056 33	18	31	18	5
Le Mesnil-Véron	162	283	<i>idem.</i>	2818 »	19	33	18	3
Les Champs-de-Losques .	469	931	<i>idem.</i>	9092 50	17	24	17	9
Montmartin en-Graignes	1365	3032	<i>idem.</i>	24310 75	21	39	21	6
Pont-Hébert	913	1499	☒	10250 13	7	31	7	8
Saint-Fromond	874	1551	Airel.	19082 82	15	37	15	4
Tribehou	1037	997	Saint-Jean-de-Daye.	8757 37	19	28	19	13

CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶ Population :

TESSY-SUR-VIRE	1417	1586	☒	13956 24	18	34	18	»
Beaucoudray	285	469	Villebaudon.	2003 67	21	27	21	7
Beuvrigny	321	669	Tessy-sur-Vire.	2783 67	21	40	21	6
Chevry	221	364	Villebaudon.	1925 33	19	29	19	6
Domjean	1100	1656	Tessy-sur-Vire.	8109 58	18	37	18	5
Fervaches	507	480	<i>idem.</i>	3405 80	15	33	15	3
Fourneaux	169	234	<i>idem.</i>	1497 »	21	37	21	3
Gouvets	683	1101	<i>idem.</i>	4579 20	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac	343	557	<i>idem.</i>	3232 13	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoul	368	399	Torigni-sur-Vire.	2910 08	12	32	12	10
Moyon	1162	2334	Tessy-sur-Vire.	10469 55	14	30	14	6
Saint-Louet sur-Vire	309	734	<i>idem.</i>	3570 87	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	895	1574	Pontfarcy (Calv.)	8085 43	27	37	27	6
Troisgots	516	753	Tessy-sur-Vire.	4503 65	14	33	14	6

CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶ Population :

TORIGNI-SUR-VIRE	2013	292	☒	20893 53	14	39	14	»
Biéville	362	553	Torigni-sur-Vire	3963 67	17	45	17	11
Brectouville	161	375	<i>idem.</i>	2528 17	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1672	2489	<i>idem.</i>	21754 86	9	30	9	5
Giéville	580	1033	<i>idem.</i>	6473 92	17	45	17	3
Guilberville	1402	2245	<i>idem.</i>	11770 95	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest	172	374	<i>idem.</i>	4531 75	12	40	12	4
Lamberville	374	706	<i>idem.</i>	5072 40	17	45	17	9
Le Perron	318	459	<i>idem.</i>	3113 87	20	43	20	7
Montrabot	207	386	St-Jean-des-Baisants	2079 67	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE SAINT-CLAIR.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Detournière.	Dhermilly.	Bouillon.	Simon.	Lemoussu.
Buot	Saint-Laurent.	Lallemand.	Guy.	Lucas
Legendre.	Tréfeu.	Fétille.	Mélot.	Lefèvre (M ^{me}).

8,467 habitants (13 communes).

Raulline.	Maincent.	<i>Gilbert.</i>		Couillard.
Jouin.	Legrand.	Le Ménicier.		Herson.
Heussebrot.	Rauline	Menard.	Guilbert.	Gancel.
Lescalier.	Defortescu.	Beaumont.	Rault	Lemoigne.
<small>Consent de la Grandière</small>	Thouroude.	Maillard.	Lelandais.	Deschamps.
Delisle	Desdevises.	Tabard.	Loisel.	Moulin.
Leduc.	Vaultier.	Laurent.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Levieux.		Grandin.
Touroude.	Desplanques.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Lebas.	Gancel.	Chartrain.	Delacour, Daireaux.	Billard, Daireaux.
Thomasse.	Godard.	Letot, Delarue,	Michel.	Véron, Lefranc,
		Puiney.		Gazengel.
Lebas.	Laisney	Surville.	hrétienne.	Terry.
Belleux.	Damecour.	Debon.	Lecoufle.	Hébert (M ^{me}).

8,290 habitants (14 communes).

Lesage.	Delaune.	<i>Gillot.</i>	Lecrest, fr. de la doct.	Godard.
Legablier.	Quesnel.	Bougis.	[chrétienne].	Canuet.
Delaville.	Letot.	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
<small>Regnant de Bontemont.</small>	Lamoureux.	Camus.	Martin.	Jamard.
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Levallois.	Prével.
Lemélorel-Lesmontils.	Lemariéy.	Lesénéchal.		Jouenne.
Loisel.	Bisson.	Lescot.	Philippe.	Lhullier.
Lemeray.	Quetel.	Puisney.		Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Feron.		Leroux.
Beaufils.	Postel.	Langenais.	Goguelin.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.	Levallois.	Desmier.
Lemélorel-Lesmontils.	Chasle.	Manson.	Suzanne.	Lemergerre.
Goulet.	Mourocq.	Lemare.		Gandillet.

11,335 habitants (17 communes).

Dufour.	Jouet-Laconterie.	<i>Leroy; Cochard.</i>	Bucaille.	Lediot.
Bailleul.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard.
Lepringard.	Fontaine.	Anne-Archard.		Coursin.
Laforge.	Leneveu.	Nicolle.	Bréard.	Leroussel.
Pommier.	Nativelle.	Queudeville.	Lainé.	Gardie.
Cord'homme.	Tirard.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Lesénéchal.		Dupré.
Bion.	Gaillard	Heuzé.		Decosse.
Joret.	Le Pelletier.	Lemazurier.		Sanson.
Hervieu.	Pegoix.	Drouvassal.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1860.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON DE

Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	4911 07	20	45	20	6
Précorbin	513	724	St-Jean-des-Baisants	5421 13	11	39	11	6
Rouzeville	377	576	<i>idem.</i>	3150 67	12	39	12	9
Saint-Amand	1170	2462	Torigni-sur-Vire.	12650 70	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants ...	1021	1336	☒	8071 50	10	37	10	7
Saint-Symphorien.....	182	387	Torigni-sur-Vire.	1097 33	18	43	18	4
Vidouville	233	445	St-Jean-des-Baisants	3110 33	15	43	15	10

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

CANTON D'AVRANCHES §. Population :

AVRANCHES §.....	8000	444	☒	82318 77	50	47	»	»
Chavoy	190	371	Avranches.	2204 33	50	42	6	6
La Godefroy	210	364	<i>idem.</i>	1664 40	63	52	5	5
La Gohannière.....	210	370	<i>idem.</i>	1701 60	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair.....	1118	1110	<i>idem.</i>	10651 92	58	50	3	3
Marcey	774	673	<i>idem.</i>	2682 33	56	49	3	3
Plomb	588	819	<i>idem.</i>	5176 45	50	46	8	8
Pontaubault §.....	396	195	<i>idem.</i>	2156 06	66	54	7	7
Ponts	460	670	<i>idem.</i>	5701 38	53	45	5	5
Saint-Brice	160	255	<i>idem.</i>	1579 77	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize...	633	875	<i>idem.</i>	6122 50	55	45	5	5
Saint-Loup	478	646	<i>idem.</i>	4079 83	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs..	529	649	<i>idem.</i>	5297 50	59	50	3	3
Saint-Osvin	533	670	<i>idem.</i>	4005 60	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches..	734	1253	<i>idem.</i>	6502 30	57	49	5	5
Vais	786	858	<i>idem.</i>	6492 25	59	52	6	6

CANTON DE BRÉCEY §. Population :

BRÉCEY	2404	2103	☒	20957 45	49	48	17	»
Braffais	339	584	Brécey.	2622 38	46	35	13	9
Cuves	715	969	<i>idem.</i>	6977 58	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin.....	821	1203	<i>idem.</i>	4392 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée §.....	357	459	<i>idem.</i>	1664 65	57	57	17	9
Le Grand-Celland	960	1249	<i>idem.</i>	4812 73	60	54	14	6
Le Petit-Celland	410	657	<i>idem.</i>	2690 00	63	54	13	5
Lez Cresnays	674	978	<i>idem.</i>	5690 70	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey ...	367	527	<i>idem.</i>	2762 70	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye ...	262	355	<i>idem.</i>	1809 67	48	47	15	4
Sainte-Eugénie	96	179	<i>idem.</i>	805 33	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye ..	395	552	<i>idem.</i>	3339 60	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail ...	159	362	<i>idem.</i>	952 75	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois ...	253	357	<i>idem.</i>	1832 67	46	45	18	5
Tirepiéd	1110	1597	Avranches.	10984 60	59	52	9	8
Vernix	332	584	Brécey.	4032 83	54	51	18	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

TORIGNI-SUR-VIRE.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Giraud.	Lefoulon.	Huari.		Guyot.
Pâsturel.	Leguédois.	Adelée.	Vigot.	N. . .
Aumond.	Rouxeville.	Jaunet.	Legendre.	Lesongeur.
Lefoulon.	Philippe.	Hélène.	Lesouef.	Blier.
Leberruyer.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Françoise.	Auvray.	Bochin.		Jamard.
Guernier.	James.	Deshayes.		Philippe.

Population : 98,590 habitants.

15,799 habitants (16 communes).

Lenoir.	Desdoutils, Letré-guilly.	<i>Lemaîns</i> , à St-Gervais; <i>Baudry</i> , à Notre-Dame-des-Champs; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Esnol.
Trochon de Mansigny.	Police.	Resbeut.		Besnard.
Hubert.	Lottin.	Boutin.		Viel.
Blier.	Doublet.	Blouin.	Levionnois.	Gaillard.
Primaux.	Leteurtois.	Piquois.	Holley.	Gautier.
Jamard.	Lefranc.	Challier.		Davy.
Tual.	Dubois.	Gillette.	Laurence.	Lecomte.
Hauptais.	Godard.	Morin.		Loqué.
Vauprès.	Gautier.	Lhoste.	Aumont.	Restoux.
Dubois (Franç.).	Boutelou.	Masselin.	Bouillon.	Lurienne
Ruault.	Dubois (Pierre).	Aubrée.		Hubert
Mauduit.	Pinel.	Piquot.	Mariette.	Besnard.
Bereult.	Pinel.	Belloir.		Dechérency.
Lechoisne.	Aubeut.	Maheux.	Hébert.	Feillet, Chauvin.
Piton.	Lebreton.	Bernard.		Gloria
	Lemétayer.	Gauché.		Ollivier.

9,654 habitants (16 communes).

Denis-Thieudière	Pinard.	<i>Guesnon</i> .	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Guérin.		Gautier.
Leroyer.	Nicolle.	Bonnel.	Lemare.	Hochard.
Le Courtois.	Desfeux.	Hédou.	Vivier.	Aumond.
Desfoux.	Bazin.	Lecharpentier.		Chevallier.
Jouenne.	Roussin.	Fortin.	Fras.	Lebrun
Sanson.	Jouault.	Gautier.		Lecomte.
Laurent.	Anfray.	Morin.		Pichard.
Robert.	Vaugrante.	Ameline.		Fauvel.
Généaux.	Loyson.	Moyse.		Salliot.
Maincent.	Frémond.			Froger.
Loyvet.	Denis.	Liot.		Tétrel.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Rigot.	Prével.		Serizier.
Leroux.	Navet.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
Lerenard.	Leménager.	Goron.		Lepourcelet

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondi- sément.	du canton.

CANTON DE DUCEY §. Population :

DUCEY	1831	1120	☒	12539 68	67	56	9	•
Céaux	558	786	Avranches.	4943 22	68	59	12	9
Courtils	460	614	idem.	3740 33	69	60	13	10
Crollon	383	468	Ducey.	2620 67	70	61	13	10
Juilley	712	1182	idem.	6501 32	68	58	11	5
La Boulouze	135	218	idem.	977 40	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	284	460	idem.	2061 "	68	58	11	9
Les Chéris	435	591	idem.	3671 08	74	59	12	3
Marcilly	835	886	idem.	5974 77	70	57	10	5
Poilleux	841	1270	idem.	3636 50	67	58	10	2
Précey	581	773	idem.	4671 03	67	39	11	8
Saint-Quentin	1238	1668	idem.	11695 23	61	53	6	4

CANTON DE GRANVILLE §. Population :

GRANVILLE ☒	11620	269	☒	103378 95	49	29	26	"
Bouillon	510	639	Granville.	4421 42	60	39	20	10
Donville	846	296	idem.	4455 30	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	402	824	idem.	5883 40	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1181	737	idem.	12868 26	51	31	24	2
Saint-Pair	1341	1540	idem.	17004 99	52	35	23	5
Saint-Planchers	1003	1197	idem.	9258 50	56	23	21	7
Yquelon	402	214	idem.	3170 88	48	27	26	4

CANTON DE LA HAYE-PESNEL §. Population :

LA HAYE-PESNEL	1007	629	☒	8028 "	44	32	15	"
Beauchamps	548	411	La Haye-Pesnel.	3930 92	56	31	21	6
Champcervon	341	558	idem.	2924 57	48	35	16	2
Folligny	555	410	idem.	3594 71	43	39	19	4
Hocquigny	258	305	idem.	1874 65	44	30	18	3
La Beslière	237	349	idem.	2269 "	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	872	1451	idem.	7289 07	44	35	15	3
La Mouche	278	443	idem.	2407 33	45	33	14	4
La Rochelle	492	751	Sartilly.	4187 83	49	37	13	5
Le Luot	371	851	Avranches.	4057 67	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	325	421	La Haye-Pesnel.	2905 67	45	31	18	2
Les Chambres	198	418	idem.	1910 "	48	37	13	4
Le Tanu	485	694	idem.	3987 07	41	37	20	5
Noirpalu	152	819	idem.	1348 "	44	37	15	5
Sainte-Pience	581	868	Avranches.	3546 40	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	774	1202	La Haye-Pesnel.	8513 10	47	33	21	6
Saint-Léger	152	196	Sartilly.	1365 10	60	38	17	8
Saint-Ursin	277	537	La Haye-Pesnel.	3133 20	47	36	18	3
Subligny	524	790	Avranches.	4028 03	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

8,195 habitants (12 communes).

MM. Aumont Provost. Dupont. Dumont. Fardin. Barbé. Laloi. Caillou. Boutelou. Morin. Morel. Dupont	MM. Champion. Morel. Colin. Cordier. Datin. Daligault. Challier. Gilbert. Dapilly. Lafosse. Fleury. Le Bedel.	MM. <i>Maudouit.</i> Miquelard. Maillard. Poirier. Guesnon. Dubois. Leprovoat. Roblin. Guillard. Olivier. Petipas. Basnel.	MM. Larcher. Poullain. Besnier. Roblin. Lavoué. Guesnel. Duchène.	MM^{lles} Mauray. Costentin. Letimonier. Anger. Poirier. Pinel. Debon. Colet. Godard. Maloizel. Foulon.
--	--	---	---	---

17,305 habitants (8 communes).

Dior. Digée. Mequin. Tillard. Chemin. Royer. Jouenne. Delarue (Pierre)	Bureau, Lucas. Bry. Fissadame. Leloutre. De Gibon. Lefèvre. Hamelin. Delarue (Gustave).	<i>Turgot; Maquerel.</i> Boizard. Briand. Esnoult. <i>Duclos.</i> Gombert; Lajoie, à Kairon. Petipas. Rabel.	Robbes, Pri - mault. Lebasnier. Gohin. Blanchet. Lucas Maloizel, Le Bas. Godier. Potier.	Deguelle, Legas- telois. Barré. Yberty. Hamon. Borel. Lemasle, Duprey. Rosselin. Dubourg (M ^{me}).
---	--	--	--	--

8,429 habitants (19 communes).

Lanos. Rosselin. Poullain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Genvresse (Alphonse). Deschamps-Boudent. Micouin. Mahey. Jonquier. Coulombier. Lecouffe. Rieu. Le Bourgeois.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillâtre. Genvresse (Louis). Garnier. Lehodey. Janot Legrand. Lemuet. Encoignard. Lefèvre. Pigeon (Jules).	<i>Vignon.</i> Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain. Prevel. Raulin. Esnault. Pitel. Maillard. Tabourel. Lefranc. Fougeray	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier. Laurence. Lethimonnier. Dupré. Dumouchel. Thébault.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Péslin. Charbonnel. Perrouault. Desrués. Yvon. Juin. Renault. Dumouchel (M ^{me}). Dupré. Lechartier. Leloutre.
--	---	---	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	"

CANTON DE PONTORSON §. Population :

PONTORSON	2483	415	☒ Pontorson.	18356	70	70	69	22	"
Ardevon.	353	830	<i>idem.</i>	3893	"	77	68	20	8
Aucey.	786	951	<i>idem.</i>	6011	33	83	74	26	5
Beauvoir.	484	857	<i>idem.</i>	2865	30	84	60	21	8
Boucey.	665	1083	<i>idem.</i>	6372	27	81	72	23	2
Cormeray.	103	190	<i>idem.</i>	1192	17	76	68	21	6
Curey.	339	574	<i>idem.</i>	2922	60	77	67	20	1
Muisnes.	344	654	<i>idem.</i>	3568	58	75	66	19	10
Les Pas.	273	460	<i>idem.</i>	2664	67	77	67	19	5
Macey.	247	587	<i>idem.</i>	6669	09	76	67	19	6
Moidrey.	291	636	<i>idem.</i>	3918	33	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel.	211	258	☒	1087	92	89	72	24	9
Sacey.	1186	1527	<i>idem.</i>	8964	83	86	72	25	7
Servon.	575	923	<i>idem.</i>	5716	83	71	62	14	10
Tanis.	507	746	<i>idem.</i>	3903	60	73	64	16	10
Vessey.	846	1261	<i>idem.</i>	6934	17	79	71	23	7

CANTON DE SAINT-JAMES §. Population :

SAINTE-JAMES.	3265	1810	☒	24406	55	77	67	29	"
Argouges.	1152	1639	Saint-James.	8623	08	82	71	23	6
Carnet.	849	1012	<i>idem.</i>	5861	30	80	70	23	3
Hamelin.	218	246	<i>idem.</i>	1590	72	86	78	22	8
La Croix-Avranchin.	781	1082	<i>idem.</i>	6260	83	74	65	17	5
Montanel.	870	1548	<i>idem.</i>	6108	77	80	71	24	10
Montjoie.	510	745	<i>idem.</i>	3690	33	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte.	1497	2098	<i>idem.</i>	13360	79	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte.	1063	1641	<i>idem.</i>	9353	77	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron.	603	1114	<i>idem.</i>	6404	95	71	62	14	16
Vergoncey.	502	774	<i>idem.</i>	4189	33	74	64	16	7
Villiers.	444	791	<i>idem.</i>	3856	38	77	67	20	7

CANTON DE SARTILLY §. Population :

SARTILLY.	1260	1151	☒	9958	51	41	39	14	"
Angey.	219	247	Sartilly.	1461	33	53	42	14	3
Bacilly.	1053	1587	Avranches.	10793	07	57	46	8	7
Carolles.	448	384	Sartilly.	3764	91	62	41	19	8
Champcey.	262	324	<i>idem.</i>	2524	83	54	43	9	4
Champeaux.	409	422	<i>idem.</i>	3461	83	63	45	17	6
Dragey.	607	1815	<i>idem.</i>	6724	67	57	44	12	5
Genest.	647	676	Avranches.	5730	83	58	47	11	8
Lolif.	820	1348	<i>idem.</i>	8684	41	53	42	7	7
Montviron.	373	593	Sartilly.	3912	62	52	42	9	4
Ronthen.	322	484	<i>idem.</i>	3439	67	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas.	227	238	<i>idem.</i>	2249	35	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups.	507	1426	<i>idem.</i>	4351	77	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers.	682	840	<i>idem.</i>	6195	40	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

9,695 habitants (16 communes).

MM. Cheffel. Arondel. Pivert. Leroy. Guichard. Faguais. Farcy. Leroy. Chauvière. M ^{is} de Cacqueray Tardif de Moidrey. Fontenier. Ozenne. Lion. Lécrivain. Fouque.	MM. Guichard. Ferré. Duguépéroux. Alix. Pichard. Petipas. Doré. Laumaille. Royer. Faguais. Allain. Lochet. Trincot. Domin. Huet. Louche.	MM. <i>Lecacheux.</i> Orvin. Lair. Datin. Gobin. Deslandes. Théberge. Desdoutils. Ruault. Lecharpentier. Gautier. Laposte. Soismier. Labigne. Dinard. Bigrel.	MM. Auvray. Forget. Jamard. Morel. Gillot. Caresmel. Desfeux.	MM^{lles} Quentin. Tesnière. Nicolle. Lethimonnier. Garandel. Letestu. Muris. Catrel. Denoël. Faguais. Badier. Tétrel. Barbé. Gastebois. Victor. Follain.
---	---	--	---	--

11,754 habitants (12 communes).

Morel. Trincot. Salmon. Abdola. Bernier. Costentin. Madelaine. Lusley. Delacour. Langlois. Gautier-Lapérière. Royer.	Despréaux, Besnard. Jourdan. Fouasse. Le Monnier. Douettée. Jouanne. Besnard. Chevalier. Amline. Juin. Piquot. Amline.	<i>Legrand</i> ; Guérin, à Saint-Benoît. Pierre. Esnoult. Roissille. Guérin. Fougeray. Chevalier. Lemoine. Piquetel. Fillatre. Menard. Martin.	Fleury. Lebas. Roblin. Duval. Davy. Lehéricy. Rault. Leroux. Maillard. Leteurtrais.	Hébert, Gauchet. Lethimonnier, Abraham. Carnet. Legoupil. Goron. Charbonnel. Tumoine. Lelandais. Hennequin. Gilbert. Veaugeois. Desfeux.
---	---	---	--	---

7,836 habitants (14 communes).

Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basire. Lenepveu de Dangy. Delongraye. Ballois. Gosse. Lenoir. Lenormand. Gond.	Letellier-Parisière. Lânée. Lemâtre. Desroches. Fleury. Letellier-Parisière. Leplat. Bedel. Bellet. Gautier. Bisson. Marie. Bougon. Méquin.	<i>Fossard.</i> Alexandre. Bougourd. Lecomte. Fertel. Martin. Bachelot. Lemonnyer. Lefebvre. Dumont. Rubé. Barbot. Doré. Bicrel.	Aubril. Leteurtrais. Blin. Heuzé. Blouin. Holley. Lerond. Carouge.	Anquetil. Morel. Legendre. Servain. Chesnel. Elandin. Villard. Duprey. Adam. Pigeon. Châtel. Guilmin. Salmon. Laurent.
--	--	---	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :

VILLEDIEU	3497	82	<input checked="" type="checkbox"/>	25840	94	34	32	22	»
Bourguenolles	411	764	Villedieu.	3646	50	41	40	18	8
Champrépus	636	913	<i>idem.</i>	5867	25	41	29	22	8
Chérence-le-Héron	670	955	<i>idem.</i>	4230	80	40	38	21	6
Fleury	860	1259	<i>idem.</i>	8114	70	38	30	27	5
La Bloutière	546	923	<i>idem.</i>	4880	03	33	28	28	6
La Lande d'Airou	949	1509	<i>idem.</i>	7159	61	39	34	19	6
La Trinité	623	917	<i>idem.</i>	4338	75	42	40	18	8
Rouffigny	432	670	<i>idem.</i>	3624	28	39	38	17	6
Sainte-Cécile	626	1149	<i>idem.</i>	5991	47	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	571	707	<i>idem.</i>	4787	21	36	34	20	2

ARRONDISSEMENT DE CERBERG.

CANTON DE CERBERG ¶. Population :

CHERBOURG	37013	651	<input checked="" type="checkbox"/>	364893	85	76	75	»	»
-----------	-------	-----	-------------------------------------	--------	----	----	----	---	---

CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :

BEAUMONT	634	789	<input checked="" type="checkbox"/>	4694	58	93	82	18	»
Acqueville	342	579	Beaumont.	3530	13	84	75	11	10
Auderville	463	433	<i>idem.</i>	4295	49	103	91	27	9
Biville	352	870	<i>idem.</i>	3135	»	89	83	18	8
Branville	106	212	<i>idem.</i>	1160	»	89	79	14	4
Digulleville	432	789	<i>idem.</i>	6034	46	98	87	32	4
Eculleville	102	233	<i>idem.</i>	1339	67	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	425	1130	Octeville.	4561	»	86	77	9	11
Gréville	487	1003	Beaumont-Hague.	7500	12	98	82	16	4
Herqueville	181	291	<i>idem.</i>	1422	33	97	86	22	4
Jobourg	501	1015	<i>idem.</i>	6596	42	98	88	24	6
Nacqueville	448	844	<i>idem.</i>	7215	33	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	300	614	<i>idem.</i>	4071	11	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	418	429	<i>idem.</i>	4184	50	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	419	984	<i>idem.</i>	4310	33	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	570	635	<i>idem.</i>	7227	51	102	91	26	8
Tonneville	215	383	Equeurdreville.	2561	23	85	80	9	11
Urville-Hague	293	312	Beaumont-Hague.	3678	03	86	81	11	9
Vasteville	531	1672	<i>idem.</i>	7838	07	87	78	12	16
Vauville	382	1138	<i>idem.</i>	4519	62	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

9,823 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Tétréol ✱.	Ledo, Boscher.	Dupont.	Fautrad (ours comp ^{re}).	Lechevalier.
Fauvel.	Bouroux.	Costil.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Dufour.	Herpin.
Leprovost (Amand).	Leprovost (Louis).	Morin de la Rivière.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Louiche.	Noblet.	Guérin.	Anfray.
Lecoutey.	Lenoir.	Dubois.	Charuel.	Villain.
Potrel.	Lepelletier.	Lanos.	Manet.	Lerogeron.
Chapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidevin.	Costentin.
Tétréol.	Debroize.	Hardy.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Plantegenest.	Liron.
Fauquet.	Le Maître.	Couenne; Hus, à Saint-Pierre-du- Tronchet.		Lebugle; Loyer.

Population : 88,745 habitants.

37,013 habitants (1 commune).

Moll C✱.	Daniel et Frigoult.	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à N.-D ^{me} -du-R ^{le} ; Moulin, à N.-D.- du-V.; Germain, à St-Clément.	Gamas, Simon, Delalande; Le- vallois; Lene- veu, Lalave- chef.	Bellenger (M ^{me}), M ^{me} Jeanne, Travers. Guerrand, Fos- sard.
----------	---------------------	--	--	---

7,599 habitants (20 communes).

Louis.	Heleine.	Lemaitre.	De Saint-Jores.	Blaisot.
Lefilliatre.	Poullain.	Besnard.	Ingouf.	Prével.
Fabion.	Groult.	Desvergez.	Bertaux.	Langevin.
Postel.	Sanson.	Bonhomme.		Ecolivet (M ^{me}).
Liais.	Paysant.	Langlois.		Jacquot.
Lecostey.	Paris.	Letourneur.	Hébert.	Fontaine.
Lemoigne.	Canoville.			Restoux.
Dumoncel (Henri).	Dumoncel (Georg.).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fleury.	Bosvy.	Gohel.	Picquot.	Moisy.
Leboulenger (Charles)	Leboulenger (Aug.).	Picard.		Jacquette.
Fleury.	Heleine.	Boissel.	Gosselin.	Hennequin.
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Bézar.	Martin.	Guillot.
Mesnil.	Falaize.	Cabart.	Duvar.	Prével.
Millet.	Tripey.	Fessier.	Duboux.	Manson.
Le Costey (Félix).	Paris.	Brault.	Bazin.	Fossard.
Ladvenu.	Lecouvey.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Sauvey.		Blondel.
Lebarbenchon.	Lesdos.	Jean.	Leclerc.	Legendre.
Lamotte.	Auvray.	Lethimonnier.	Beaumont.	Pinel.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sément.	du canton.	

CANTON DES PIEUX §. Population :

LES PIEUX	1419	1531	☒	14455	70	86	65	20	»
Benottville	502	828	Les Pieux.	5281	15	59	68	18	3
Bricquebosq	435	805	Grosville.	4752	93	83	85	16	8
Flamanville	1413	736	☒	8718	24	93	71	26	6
Grosville	804	1354	☒	8749	70	81	62	20	5
Héauville	467	1079	Flamanville.	4377	17	97	75	15	10
Helleville	303	588	Les Pieux.	3050	»	92	71	17	6
Le Rozel	327	558	<i>idem.</i>	3303	17	91	63	24	4
Pierreville	630	1012	<i>idem.</i>	7355	03	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc ..	202	358	Grosville.	2659	13	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard ..	752	1382	Les Pieux.	8758	02	90	62	23	4
Siouville	534	639	Flamanville.	5190	83	93	71	21	6
Sotteville	326	614	Grosville.	4256	80	91	71	17	6
Surtainville	1001	1483	Les Pieux.	9977	94	93	59	28	8
Tréauville	806	1327	Flamanville.	10850	73	89	68	20	3

CANTON D'OCTEVILLE §. Population :

OCTEVILLE	2895	775	☒	15552	44	78	73	3	»
Bretteville	462	578	Tourlaville.	4297	63	84	82	7	10
Couville	404	862	Martinvast.	4362	52	76	64	13	10
Digosville	622	927	Tourlaville.	5072	»	83	70	7	10
Equeurdreville	5035	507	☒	20268	09	78	77	2	3
Hardinvast	450	729	Martinvast.	3257	27	79	67	5	7
Henneville	1158	767	Equeurdreville.	7209	92	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	353	1342	Tourlaville.	2602	17	72	67	7	12
Martinvast	742	1104	☒	5920	»	80	69	10	4
Nousinville	217	381	Octeville.	2070	33	82	76	5	4
Querqueville	1247	353	Equeurdreville.	5716	64	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	219	286	Martinvast.	1369	67	73	66	12	9
Sideville	329	763	<i>idem.</i>	4491	86	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	715	1273	<i>idem.</i>	7397	32	81	71	13	10
Tollevast	601	1162	<i>idem.</i>	4491	33	74	69	11	9
Tourlaville	6831	3287	☒	38882	13	80	79	4	7
Virandeville	622	832	Martinvast.	4892	»	81	74	12	9

CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE §. Population

SAINT-PIERRE-EGLISE	1934	802	☒	16142	07	71	78	17	»
Angoville	57	102	Saint-Pierre-Eglise.	1267	»	75	79	20	3
Brillevast	521	909	<i>idem.</i>	5095	30	74	72	17	5
Canteloup	289	428	<i>idem.</i>	3066	33	38	74	19	5
Carneville	370	688	<i>idem.</i>	3535	26	79	75	16	4
Clitourps	304	630	<i>idem.</i>	4207	»	70	75	19	4
Cosqueville	758	860	<i>idem.</i>	8993	50	74	79	20	3
Fermanville	1347	1160	☒	7890	61	74	77	21	4
Gatteville	875	972	Barfleur.	14994	75	77	81	26	9
Gonneville	853	1535	Saint-Pierre-Eglise.	8776	25	74	81	13	6
Gouberville	300	270	<i>idem.</i>	3702	»	78	79	24	7
Le Theil	724	1383	<i>idem.</i>	5713	25	71	66	14	11
Le Vast	842	1304	☒	8542	48	65	71	21	7

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

9,921 habitants (15 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Bonamy.	Pezet.	Fontaine.	Bertrand.	Leprince.
Mabiro.	Vaultier.	Lejeune.	Avoyne.	Lerogueur.
Cottebrune.	Quenault.	Lemieux.	Brochard.	Deville.
Courtois les Hougues.	Buhot.	Godefroy.	Lefèvre.	Fossey.
Brisset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin.	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Duboscq.	Cord'homme.	Leprévost.
Toulorge.	Lebacheley.	Lemarié.		Bonissent.
Hairon.	Vrac.	Jouninet.	Voisin.	Dupont.
Lefillastre.	Bellet.	Levesque.	Moulin.	Simon.
Mocquet.	Letourneur.	Blondel.		Pezet.
Sorel.	Godard.	Aumont.	Goguelin.	Trébaol.
Lenoir.	Lefranc.	Vibet.	Anquetil.	Lemesle.
Bourget.	Bouchard.	Gauvain.	Pays.	Cresté.
Le Coirte.	Le Bégin.	Lemarquand.	Baudry.	Roulland.
Le Bourgeois.	Toulorge-Lecacheur	Pillet.	Cosnefroy.	Lucas.

22,992 habitants (17 communes).

Lesage.	Polet, Mahieu-Laroque.	Doueffe.	Durand.	Aubel.
Rouxel.	Planque.	Auvray.	Parey.	Duchêne.
Compère.	Martin.	Tardif.	Luce.	Lecocq.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	Lecarpentier, Avoine.	Clément.	Auvray.	Assier (M ^{me}).
Truffer.	Hébert.	Poisson.	Lehodey.	Leluan.
Sanson.	Quoniam.	Mosqueron.	Bihel.	Colette.
Germain.	Mahier.	Deux.		Fauny.
Robin.	Alexandre.	Bonissent.	Lecostey.	Louis.
Vrac.	Cousin.	Leforestier.		Roger.
De Couville ✱.	Cauvin.	Hainneville.	Catteloup.	Simiane.
Orange.	Decarité.	Gautran.		Cauvin.
Laisné.	Bourget.	Mauger.	Lebrec.	M ^e Lebourg.
Gosselin.	Turbert.	Travert.	Bouillault.	Noyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux.	Auvray.	Leboisselier.
Menut.	Burnel, Aubert.	Le Rouillois; Chauvin.	Bronet, Lalot, Suen, Tallée	Bru, Boreyon, Luce, M ^e Val-
Lelong.	Douesnard.	Le Poil.	Lhôtellier.	Choisnel. [146.

11,220 habitants (20 communes).

Lebas.	Delacour.	Pagny.	Duruel.	
Lehot (Michel).	Lehot (François).	Caruel,	réunie à Vrasville.	
D'Alleville la Chesnaie.	Folliot.	Renouf.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Hautemanière.		Onfroy.
Mahaut.	Besselièvre.	Couppey.	Lefèvre.	Gouellain.
Delisle.	Heuvel.	Noël.		Martin.
Vasse.	Michel.	Louet.	Lemière.	Jean.
Fatome.	Groult.	Delacour.	Lecordeux.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delangle.	Morel.	Cousin.
Germain.	Lelong.	Branthomme.	Groult.	Voidie.
Godel.	Lebourg.	Mesnil.	Clément.	Ledanois.
Quetteville.	Lallemand.	Savary.	Simon.	Durel.
de la Germonière.	Thiessalin.			Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON DE

Maupertus	223	335	Saint-Pierre-Eglise.	2814	83	70	73	11	7
Néville	242	348	<i>idem.</i>	4127	33	78	83	24	7
Réthoville	234	340	<i>idem.</i>	2947	72	77	72	23	6
Théville	392	777	<i>idem.</i>	5027	28	76	74	15	2
Tocqueville	475	590	<i>idem.</i>	7662	81	76	77	22	5
Varouville	326	418	<i>idem.</i>	3491	»	75	79	20	3
Vrasville	135	142	<i>idem.</i>	1364	83	76	80	21	4

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

CANTON DE COUTANCES §. Population :

COUTANCES §.....	8107	333	☒	77954	59	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette...	482	625	Coutances.	6804	27	33	5	5	5
Cambernon	1018	1701	<i>idem.</i>	4170	51	27	6	6	6
Courcy	808	1145	<i>idem.</i>	9355	40	34	4	4	4
Nicops	355	563	<i>idem.</i>	4817	80	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances...	857	881	<i>idem.</i>	9793	66	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances...	203	449	<i>idem.</i>	3914	75	28	»	»	»
Saussey	710	891	<i>idem.</i>	5551	68	32	6	6	6

CANTON DE BRÉHAL §. Population :

BRÉHAL §.....	1450	1363	☒	13843	54	44	19	19	»
Anctoville	169	215	Granville.	1761	40	50	27	27	9
Bourey	168	360	Cérences.	1735	»	41	22	22	10
Bréville	349	688	Bréhal.	3680	67	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer.....	1404	1464	<i>idem.</i>	10544	»	46	18	18	2
Cérences	1917	2242	☒	20465	78	38	18	18	6
Chanteloup	338	417	Bréhal.	3025	33	43	21	21	2
Coudeville	754	873	<i>idem.</i>	6890	87	46	21	21	2
Equilly	335	566	Gavray.	3827	33	44	29	29	13
Hudimesnil	1212	1877	Bréhal.	10823	63	50	24	24	5
La Meurdraquièro.....	444	702	Cérences.	4011	67	43	26	26	11
Le Loreur	314	323	<i>idem.</i>	1851	97	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	480	596	<i>idem.</i>	3752	07	36	14	14	11
Longueville	501	411	Granville.	4205	»	50	26	26	7
Munéville-sur-Mer	619	728	Cérences.	6189	67	48	13	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye.	473	527	Bréhal.	4076	67	47	27	27	12

CANTON DE CERISY-LA-SALLE §. Population :

CERISY-LA-SALLE	1701	1685	☒	13996	45	21	14	14	»
Belval	402	567	Coutances.	4103	80	27	6	6	7
Cametours	786	722	Marigny.	6528	30	17	14	14	6
Guéhébert	325	619	Roncey.	4210	»	40	14	14	10
Montpinchon	1297	1693	Cerisy-la-Salle.	12142	67	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly....	1517	2522	<i>idem.</i>	15008	01	21	18	18	5
Ouville	769	1220	Coutances.	6598	92	31	9	9	7
Roncey	974	1216	☒	9966	07	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vétu.....	1179	1317	Coutances.	11012	75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly...	521	677	Roncey.	5036	20	23	18	18	9
Savigny	670	1016	Coutances.	6336	07	24	9	9	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Deservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	----------------------------	---------------	----------------

SAINT-PIERRE-ÉGLISE.

MM. Bourdét. Cabart. Duhoux. Gibon. Rouxel. Germain. Piard.	MM. Noyon. Roblot. Laurens (Etienne). Daireaux. Birette. Guerrand. Leroux.	MM. Philippe. Briard. Danneville. Blazot. Gouelle. Lecluze. Lehartel.	MM. Laronche. Lefèvre.	MM^{lles} Fouque (M ^{me}). Duvéy. Lecoutour. Guillard. Restoux. Ruelle. Guesnon.
---	--	---	---	--

Population : 106,527 habitants.

12,543 habitants (8 communes).

Boissel-Dombrevall *. Lecesne. Quesnel. Savary. Périer. Lefrançois. Menard. Guenon.	Marie, Saillard. Corbet. Laisney. Laroque. Lhullier. Lemière. Hédouin. Delacour.	Tollemér. Pigasse. Hélaine. Rosselin. Lebesnerois. Tollemér. Tollemér. Lemaitre.	Ménard ; Briens. Ménard. Troude. Lefèvre. <i>réunis à Coutances idem.</i> Picot.	Kalatra ; Percepied Cours complémentaires). Bouley. Desvallées. Lefilleul. Lebreton. Crouin.
--	---	---	---	---

10,947 habitants (16 communes).

de la Bellière. Hélène. Faucon. Le Brun. Thuilliet. Ameline. Clément. Hecquard. Cacquevel. Touroude. Lenoir. Tanqueray. Fauchon. Méquin. Cirou. Coulombier.	Lemonnier. Godal. Quinette. Lengronne. Frémin. Nicole. Pimor. Lecajilletel. Gouelle. Lemonnyer. Deguelle. Laurence. Letarouilly. Beaumont. Lebas. Duchêne.	Destrès. Hamel. Quinette. Année. Loisel. Germain. Bedel. Le Bailly. Fouque. Laurent. Dubois. Guyot. Pellé. Belloir. Osonf. du Mesnil-Adelée. Templer.	Doucet. Lelièvre. Douchin. Méquin. Lechanteur. Maupas. Desrués. Rabine. Colombel.	Lucas. Turgot. Torel. Tétré. Tasse. Letan. Leménager. Boisyvon. Lemoussu. Jean. Yvon. Gautier. Lechevallier. Cheval. Vigot. Boutelou.
--	---	---	---	--

10,141 habitants (11 communes).

Gaillard. Lemosquet. Levallois. Leconte. Duval. Varin de la Brunelière Boulay. Vigot. Amy Lebrun. Lepeu.	Eudes. Damecour. Fossey. Letarouilly. Enée. Quesnel. Lengronne. Durand. Delarue (Jean-Marie) Desponts. Basire	Binet. Hélaine. Boulay. Germain. Langevin. Enée. Lecarpentier. Letavernier. Leflamand. Huvé. Boulay. Joubin.	Desplanques. Guilmin. Lainé. Lebailly. Morel. Ledentu. Lefrançois. De Saint-Denis. Sohier. Rault. Polloue.	Lecarpentier. Nicolle. Gaillard. Dudouyt. Guibert. Marie. Coulomb. Viard. Tiphaigne. Debieu. Oursclin.
--	---	---	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE GAVRAY §. Population :

GAVRAY	1476	1601	☒	11486	83	34	18	18	»
Grimesnil	185	261	Gavray.	1685	57	31	15	15	6
Hambye	2350	2957	☒	23199	13	25	19	19	8
La Baleine	274	403	Gavray.	1840	20	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	590	675	idem.	4059	33	38	23	22	4
Le Mesnil-Ronant	235	239	idem.	1128	33	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	587	923	idem.	4743	»	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	216	334	idem.	1972	»	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	427	478	idem.	2010	»	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	708	1074	idem.	5551	13	40	26	26	6
Lengronne	823	1208	idem.	8837	33	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	528	665	idem.	4004	27	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1225	1671	idem.	13269	88	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	449	585	idem.	2484	37	30	26	26	8
Ver	843	1376	idem.	9160	47	38	22	22	4

CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS §. Population :

LA HAYE-DU-PUITS §	1385	517	☒	14001	58	44	29	29	»
Appeville	537	1321	Prétot.	12583	83	38	46	46	17
Baudreville	274	464	La Haye-du-Puits	3149	42	51	36	36	7
Bolleville	453	623	idem.	4243	67	46	31	31	2
Canville	321	534	idem.	4678	17	54	39	39	10
Coigny	352	412	Prétot.	4359	»	40	42	42	13
Cretteville	561	682	idem.	7902	23	46	44	44	14
Denneville	568	832	La Haye-du-Puits.	6159	»	51	39	39	10
Doville	509	1018	idem.	5303	83	47	33	33	3
Gerville	183	582	idem.	2707	93	44	28	28	5
Glatigny	319	499	idem.	3040	53	52	37	37	8
Houtteville	197	448	Prétot.	4696	27	41	44	44	15
Lithaire	864	1414	La Haye-du-Puits.	6811	17	42	30	30	5
Mobecq	391	816	idem.	6356	13	44	28	28	4
Montgardon	645	1331	idem.	6850	86	46	32	32	2
Neufmesnil	265	532	idem.	3503	»	36	32	32	2
Prétot	565	811	☒	6182	»	46	30	30	10
St-Nicolas-de-Pierrepont ..	656	813	La Haye-du-Puits.	5038	05	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes ..	506	816	idem.	4832	07	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont ..	401	819	idem.	5603	73	50	35	35	6
Saint-Symphorien	310	581	idem.	4933	60	45	30	30	1
Surville	361	746	idem.	3088	67	53	39	39	10
Varenguebec	801	2120	idem.	10164	35	50	36	36	7
Vindfontaine	582	838	Prétot.	7274	50	45	41	41	12

CANTON DE LESSAY §. Population :

LESSAY	1333	2246	☒	11889	61	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	530	672	Lessay.	5974	58	40	26	26	5
Anneville	307	435	Gouville.	2951	25	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	358	980	Lessay.	5910	67	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

10,716 habitants (15 communes).

MM. Gritton. Robine. Pignolet. Leconte. Piel-Ferrounière. Boisnel. Michel. Regnault. Le Breton. C ^{te} de Gourmont. Lechevalier. Marie. Le Coupé. Dubois. C ^{te} de Mobeq.	MM. Eudes. Quesnel. Quesnel. Lebargy. Auvray. Frémone. Groult. Joret. Le Breton. Regnault. Bosquet. Blin. Drieu. Legraverend Dupont.	MM. <i>Etienne.</i> Morel. <i>Lemazurier.</i> Lepigeon. Cosson. Templer. Havel. Dauvergne. Lechartier. Aquetil ; Delannay. Larose. Thomas. Gautier. Dubois, Lesage. Lemoigne.	MM. Lesouef. Totalin. Hubert. Allain. Blouët. Bédouin. Lerouet. Morin. Sévaux. Lecouturier.	MM^{lles} Houet. Legros. Picot. Gascoïn. Barbé. Hersent. Hédouin. Auvray. Reffuveille. Godard, Lebigot. Corbe. Paysant. Godefroy. Richet. Tétré.
--	--	---	--	--

12,036 habitants (24 communes).

Ducloux. Eude. Houssel. Guillebert. Mauger. Vaultier. Jean. Poret. Beuve. Pitance. Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière *	Dolbet. Legigan. Desperques. Lhullier. Canu. Asseline. Pontus. Lemonnier. Hostingue. Levesque. Holley Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte.	<i>Lepetit.</i> Carouge. Drieu Depériers. Portais. Hallot. Milet. de Saint-Jores. Riquier Leguillochot. Anger Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez. Duval. Massieu. Ollivier.	Thiébot. Letourneur. Hacquebey. Lefebvre. Lefèvre. Martinet. Gautier. Lurienne. Clouet. Lirôt. Lemière. Le Rebourg. Cirou. Lesigne. Hamel. Nault. Mathey.	Galichère. Eudes. Fautrad. Roussel. Villette. James. Gaillard. Lebiguais. Martinet (M ^{me}). Sobier. Gautier (M ^{me}). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vaultier. Folliot. Lecesne. Mancel (M ^{me}). Danguy. Delahaye. Marie. Jeanne. Lepley. Lehoday.
---	--	---	---	--

11,250 habitants (13 communes).

Fauvel. Butel. Dauvin (Eugène). Tirel.	Jean. Brochard. Dauvin (Léon). Aubin.	<i>Leroux.</i> Auvray. Hérouard. Desmottes.	Golin. Ledoux. Lehéricchon.	Loret. André. Lechevretel. Fautrad.
---	--	--	---------------------------------------	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sament.	du canton.

Suite du CANTON

Créances.....	2101	2150	☒	9032 83	39	21	21	3
Geffosses.....	924	2031	Gouville.	9988 74	39	14	14	12
La Feuillie.....	525	1384	Périers.	4377 10	32	18	18	6
Laulne.....	478	888	Lessay.	6428 37	36	25	25	6
Millières.....	1001	2030	Périers.	7775 70	31	20	20	8
Pirou.....	1434	2811	Créances.	11585 25	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay.....	641	1876	Lessay.	7392 93	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids.....	202	559	Périers.	3598 17	32	22	22	9
Vesly.....	1058	1637	Lessay.	13778 95	41	26	26	5

CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER §. Population :

MONTMARTIN-SUR-MER	1045	1002	☒	8749 73	41	10	10	»
Annville.....	879	854	Montmartin-sur-Mer.	7086 67	43	13	13	3
Contrières.....	596	913	Coutances.	8570 87	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer.....	607	339	Montmartin-sur-Mer.	3323 »	40	12	12	2
Hérenquerville.....	298	274	Quettreville.	2290 50	43	13	13	2
Hyenville.....	329	331	Coutances.	3001 45	37	7	7	4
Lingreville.....	1391	923	Bréhal.	9908 »	45	15	15	5
Montchaton.....	600	689	Coutances.	4839 17	38	7	7	4
Orval.....	1097	1231	<i>idem.</i>	11959 72	36	6	6	8
Quettreville.....	1453	1586	☒	13182 68	40	10	10	5
Regnéville.....	1777	1039	☒	11511 14	40	11	11	3
Trelly.....	1003	1175	Quettreville.	10798 96	43	13	13	8

CANTON DE PÉRIERS §. Population :

PÉRIERS	2644	1453	☒	28756 43	26	16	16	»
Beaupré.....	289	228	Prétot.	2884 66	37	34	34	18
Feugères.....	720	832	Périers.	7454 42	21	15	15	8
Gonfreville.....	361	898	<i>idem.</i>	4507 60	35	23	23	7
Gorges.....	1039	2269	<i>idem.</i>	13258 47	38	25	25	9
Lastelle.....	489	398	Prétot.	2167 93	38	28	28	12
Le Plessis.....	611	1096	<i>idem.</i>	6393 53	35	28	28	12
Marchésieux.....	1262	1975	Périers.	15250 16	23	20	20	8
Nay.....	482	249	<i>idem.</i>	1794 33	34	23	23	7
Sainte-Suzanne.....	181	352	Prétot.	2228 30	44	32	32	16
Saint-Germain-sur-Sèves.....	427	819	Périers.	6878 42	32	22	22	6
Saint Jores.....	765	1275	Prétot.	11048 67	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny.....	731	1581	Périers.	10427 27	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids.....	425	520	<i>idem.</i>	4206 »	26	19	19	3

CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE §. Population :

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	440	397	☒	2675 17	40	9	9	»
Agon.....	1597	1237	☒	10558 10	41	11	11	4
Anceville.....	467	773	St-Malo-de-la-Lande.	4860 78	38	8	8	8
Blainville.....	1545	1280	☒	10270 54	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE LESSAY.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Galusky *.	Pacquet.	Adam.	Libor.	Pastrel ; Dubois.
Fesnien.	Maresq.	Lesaulnier.	Varette.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Fras.	Ledanois.	Auvray.
Delaune.	Grandemange.	Leroux.	Hugues.	Girard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	ouyvet	Delaroque.
Lerôty.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Charles.
Lelièvre.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Lecœur.	Eude.	Hu'mer.	Delacour.	Provost.
Duprey-Beuzeville.	Auvray.	Debout.	Villette.	Diesny.

11,063 habitants (12 communes).

Danlos.	Pannier.	Lemasson.	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Legallais.	Duret ; Lengronne.	Lebasnier.	Drouet.
Legravend.	Deguulle.	Giret.	Cléaux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Chanteclair.	Esnol.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
Dubreuil.	Delamare.	Hauvet.		Ameline.
Leconte.	Frémin.	Delacour.	Folliot.	Angé.
Delamare (Victor).	Delamare (Pierre).	Chardot.	Beaufils.	René.
Coulomb.	Le Graverend.	Lefrançois.	Houllier.	Ameline.
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	Letourneur.	Addes.
Lelièvre.	Lebasnier.	Clouard ; Vautier ; Montaigne.	Lebargy.	Barbey ; Legardi- nier ; Lefèvre.
[d'Académie. Mesnage, Officier.	Vallet.	Adam.	Lahaye.	Fouchard.

9,816 habitants (14 communes).

Regnault.	Vallée et Leconte.	Dolbet.	Le Prioux (Ecole supérieure)	Cordeau.
Frémin.	Vichard.	Dumont.		Leclerc.
De la Conté.	Raulline.	Paquet.	Simon.	Auby.
Bezard.	Dujardin.	Goueslain.	Letellier.	Lengronne.
Crespin.	Sanson.	Leprovost.	Robine.	Jean.
Lemoigne.	Regnault.	Papin.		Lecesne.
Guillemin.	Lefort.	Lecluze.	Saugrain.	Lenoir.
Hébert.	Oger.	Via.d.	Lepage.	Leffliâtre.
Pacary.	Lemarigny.	Gosselin.		Enée.
Lair (Frédéric).	Lair (Jean).	Laurence.	Lerouet.	Bernard.
Palla.	Dujardin.	Leblond.	Alexandre.	Choux.
Bagot (Jacques)	Lemière.	Alix.	Rose.	Laisney.
Lebailly.	Leforestier.	Legonbey.	Noyer.	Leclerc.
Le Grélinel.	Pacary.	Canto.		

9,421 habitants (13 communes).

Jehenne.	Poulain.	Mauger.	Mariette.	Mariette (M ^{me}).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Esnault.
Guillot.	Bouillon.	Beaufils.		Delaroque.
Guillot.	Lebreton.	Chapdelaine.	Harache.	Dujardin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON DE

Boisroger.....	402	529	St-Malo-de-la-Lande.	3481 90	41	10	10	4
Brainville.....	231	319	<i>idem.</i>	2951 67	37	7	7	4
Gouville.....	1733	1295	☒	10690 24	44	13	13	5
Gratot.....	635	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8434 97	35	5	5	4
Heugueville.....	549	674	Coutances.	6971 65	42	7	7	6
La Vendelée.....	362	503	<i>idem.</i>	3003 33	35	6	6	8
Montsurvent.....	446	833	St-Malo-de-la-Lande.	6220 67	41	9	9	6
Servigny.....	284	395	Coutances.	3769 20	38	7	7	7
Tourville.....	760	903	St-Malo-de-la-Lande.	6725 05	40	8	8	4

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN §. Population :

SAINTE-SAUVEUR-LENDELIN ...	1574	1689	☒	13589 48	29	10	10	»
Camprond.....	505	619	Coutances.	3793 37	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard...	988	1198	Marigny	8695 95	22	14	14	10
La Ronde-Haye.....	514	665	St-Sauveur-Lendelin	4648 23	31	12	12	2
Le Lorey.....	959	1456	Marigny.	11565 17	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus.....	706	498	St-Sauveur-Lendelin	4438 40	24	14	14	5
Montcuit.....	413	384	<i>idem.</i>	3972 75	22	13	13	5
Monthuchon.....	502	764	Coutances.	5732 75	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard.....	1047	2000	St-Sauveur-Lendelin	10539 43	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron.....	505	750	<i>idem.</i>	5107 33	26	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre..	358	484	<i>idem.</i>	2846 20	28	12	12	5
Vaudrimesnil.....	534	603	Périers.	3924 97	31	13	13	13

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

CANTON DE MORTAIN §. Population :

MORTAIN §.....	2408	684	☒	18068 89	62	98	»	»
Bion.....	615	1264	Mortain.	5049 07	66	72	4	4
Fontenay.....	429	685	<i>idem.</i>	3369 40	67	68	8	8
Le Neufbourg.....	660	223	<i>idem.</i>	2724 97	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet..	1330	1795	<i>idem.</i>	8740 33	71	78	10	10
Rancoudray.....	400	852	<i>idem.</i>	1663 »	68	75	7	7
Romagny.....	1400	2946	<i>idem.</i>	9994 37	67	71	4	4
Saint-Barthélemy.....	454	679	<i>idem.</i>	2841 93	50	64	4	4
Saint-Clément.....	947	2382	<i>idem.</i>	5537 45	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail.....	608	1404	<i>idem.</i>	4943 »	67	41	6	6
Villechien.....	581	1082	<i>idem.</i>	5337 90	69	78	10	10

CANTON DE BARENTON §. Population :

BARENTON.....	2415	3575	☒	20663 17	72	78	10	»
Ger.....	2231	3936	☒	11065 84	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul.....	1481	2941	Barenton.	13417 92	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley.	1405	2044	<i>idem.</i>	9136 89	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.

MM. Fauvel. Hommet. Laisney.	MM. Villedieu. Desmottes. Jean.	MM. Larsonneur. Niobey. Legouche ; Mottin, Picault.	MM. Lelion. Caubrière.	MM^{lles} Lecouillard. Leduc. Leclair, André.
Lerosey. Pignet. Ozon Gasnier. Esnouf. Dudouyt.	Robiquet. Hébert. Lefebvre. Euvremet. Robert. Fauvel.	Ovin, Duval. Lemétais. Cardin. Gaignon. Durier. Blanchet.	Herbert. Barbet. Desplanques. Ozouf.	Lechardent, Lion. Regnault. Marie. Lair. Laurent. Lecardonnel.

8,605 habitants (12 communes).

Lemaitre. Guesney. Lerouxel. De St-Denis (Jean-B ^{te}), Ozouf Fremond. Groult. Tesson. Toulorge. Lebailly. Laisney. Rupalley.	Ledentu. Defonteney. Legrand. Beaucousin. Lechevalier. Poutrel. Lejeune. Lecacheux. Desaintdenis. Ledot. Guilbert. Lecanu.	<i>Fontaine.</i> Anger. Bezard. Drouet. Gantier. Delaroque. Depériers. Gohier. Lemaigre. Legrand. Huard. Moutier.	Duval. Cousin. Julienne. Patrix. Arondel. Anger. Depériers. Hélie. Mesnage. Dusiquet. Quesnel.	Lion. Adeline. Guesney. Sublin. Plantegenest. Caillard. Lefrançois. Jacquet. Heugnet. Gosselin. Edine. Anger.
--	---	--	--	--

Population : 64,680 habitants.

9,832 habitants (11 communes).

De Bailliencourt. Anfray. Leclerc. Brisou. Boulanger. Ledenais. Legrand (An ^{le})* Martin Dela'ouche. Gaudin de Villaine. Hamon.	Delaunay. Hamon. Couette. Garnier. Breillot. Millet. Saoul. Clouard. Robida. Mcisseron. Monder.	<i>Lepeltier.</i> Pillay. Lepesteur. Colas-Lavigne. Fouasse. Lelandais. Lencolais. Maillard. Théault. Salmon. Pasquer.	Alexandro. Lebugle. <i>réuni à Mortain.</i> Hollande. Sineux. Louise. Desdevises. Legoubey. Liot.	Lebugle (M ^{me}). Legros. Vve Lebrec. Labigne. Letennet, Viel. Delaunay. Pasquier. Boisroux. Boisroux.
--	---	--	---	--

9,832 habitants (4 communes).

Bechet. Catelain. Bourguignon. Malon.	Petit. Graindorge. Vezard. Le Sergent.	<i>Desclos.</i> <i>Houssin.</i> Gosse. Mauduit.	Lenoir. Dumont. Leménuet. Provost.	Foinet Degrosne, Mahon, Delaunay. Girout, Picque- nard. Boëda.
--	---	--	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON D'ISIGNY †. Population :

ISIGNY	337	425	☒	2432	07	08	20	»
Chalandrey	563	768	Isigny.	3674	83	67	03	20
La Mancellière.....	510	750	<i>idem.</i>	3709	93	60	60	18
Le Buat.....	451	457	<i>idem.</i>	2920	90	61	61	20
Le Mesnil-Bœufs.....	350	461	<i>idem.</i>	2398	87	63	62	19
Le Mesnil-Thébault.....	505	969	<i>idem.</i>	3739	80	65	66	24
Les Biards.....	801	1060	St-Hilaire-du-Harc.	6037	47	70	71	23
Montgothier.....	510	750	Isigny.	3961	77	63	63	21
Montigny.....	511	903	St-Hilaire-du-Harc.	4103	75	29	60	15
Naftel.....	260	276	Isigny.	1528	60	64	63	17
Vezins.....	523	775	<i>idem.</i>	4338	83	73	63	27

CANTON DE JUVIGNY †. Population :

JUVIGNY	789	750	☒	4347	58	60	60	10
Bellefontaine.....	358	673	Juvigny.	2133	83	62	62	»
Chassegney.....	191	306	<i>idem.</i>	1162	47	66	63	11
Chérencé-le-Roussel.....	800	1009	<i>idem.</i>	5329	17	57	57	11
La Bazoge.....	324	580	<i>idem.</i>	2537	20	64	64	8
Le Mesnil-Adelce.....	423	678	<i>idem.</i>	2696	93	58	56	18
Le Mesnil-Rainfray.....	621	1147	<i>idem.</i>	4079	83	63	65	15
Le Mesnil-Tôve.....	682	1174	<i>idem.</i>	4982	25	57	57	13
Reffuveille.....	1289	2234	<i>idem.</i>	7975	47	57	57	17

CANTON DU TEILLEUL †. Population :

LE TEILLEUL.....	2150	3048	☒	17302	42	74	82	14
Buais.....	1327	1779	☒	8669	22	80	80	17
Ferrières.....	173	345	Buais.	1714	33	77	80	14
Heussé.....	727	1457	Le Teilleul.	4816	70	79	86	18
Husson.....	766	1356	<i>idem.</i>	7323	83	72	78	10
Sainte-Marie-du-Bois.....	230	477	<i>idem.</i>	2547	»	73	80	12
Saint-Symphorien.....	440	675	St-Hilaire-du-Harc.	3250	78	81	76	14
Savigny-le-Vieux.....	1138	1716	<i>idem.</i>	7291	25	85	76	19

CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET †. Population :

ST-HILAIRE-DU-HARCOUET.....	3906	995	☒	30517	64	77	69	15
Chevreuille.....	277	441	St-Hilaire-du-Harc.	2564	78	69	69	13
Lapenty.....	931	1488	<i>idem.</i>	7666	33	75	69	11
Le Mesnillard.....	697	977	<i>idem.</i>	4159	18	67	68	11
Les Loges-Marchis.....	1438	1988	<i>idem.</i>	9044	48	81	73	19
Martigny.....	702	888	<i>idem.</i>	4984	57	63	65	16
Milly.....	667	964	<i>idem.</i>	5609	17	75	72	11
Moulines.....	460	731	<i>idem.</i>	3103	08	83	75	17
Parigny.....	1267	1162	<i>idem.</i>	7096	55	74	69	13
Saint-Brice-de-Landelles.....	1035	1525	<i>idem.</i>	6732	68	84	77	23
Saint-Martin-de-Landelles.....	1616	1965	<i>idem.</i>	10307	32	84	77	23
Virey.....	1259	1693	<i>idem.</i>	9086	33	80	63	18

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

5,323 habitants (11 communes).

MM. Foissil. Jouenne J.). Danguy. Blouin Touroul. Guérim. Davy. Lechat. Mazier. Jouenne. Morin.	MM. Varin. Aubert. Guilmin. Aubert. Mazier. Mahé. Martin. Sauvé. Macé. Datin. Pelchat.	MM. <i>Levesque.</i> Simon Brault. Lemoine. Gautier. Moisseron. Piton. Ménard. Leroux. Prével. Lair.	MM. Normand. Bocage. Levivier. Trochon.	MM^{lles} Vauprès. Letouzé. Filâtre. Huault. Tencé. Costentin. Hamel. Morin. Gautier. Roblin. Costard.
---	--	--	--	--

5,477 habitants (9 communes).

Grossin. Clouard. De Verdun. Bazin. <i>Couyer de la Chesnellerie.</i> Aguiton. Besnier. Mazure. Turquetil.	Raulin. Dussault. Martin. Loisel. de Saint-Germain. Hédou. Georget. Herbin. Loyvet.	<i>Théot.</i> Guesdon. Dupont. Jamault. Challier. Fromentin. Leroy. Fontaine. Gautier.	Lefranc. Jouault. Gautier. Blondel. Delafontaine.	Pierre. Herbel. Esnouf. Couette. Robert. Dardenne. Aguiton. Hamel. Poullain
--	---	--	---	---

6,951 habitants (8 communes).

Malon. Couillabin. Jouin. d'Avenel. Louvet. Grandin. Hamon. Tencé (Pierre-Marin).	Ruault. Rouel. Hélie. Potier. Buisson. Gautier. Guillemin. Tencé (Engène-Pierre).	<i>Duval.</i> Genson. Poullain. Lebedel. Fautrel. Delafosse. Vautier. Lemesle.	Lebigot. Goupil. Marie. Danguy. Tillault.	<i>Tencé, Hulmel, Lemarchand.</i> Gazengel. Leconte. Macé. Debesne. Genson. <i>Ecole libre.</i> Davoux.
--	--	---	---	--

14,255 habitants (12 communes).

Genest. Viel. Lucas. de Beaurepaire. Geslin. Vaudouer. Legrand (Art.) * Fremin. Martin. Pautret. Boucé. Pays.	Pleutin, Pinel. Bochin. Landry. Bagot. Lepauvre. Dupont. Pacilly. Restoux. Blouin. Badiche. Alleaume. Dupont.	<i>Leroy.</i> Ledos. Yger Gazengel. Margueritte. Lehurey. Levillain Pilly. Quesnel. Corbe. Philippe. Pillay.	 Lemonnier. Desilles Durel. Villedieu. Le Capitaine. Durand. Esnouf. Rault. Coulon.	Lechanoine. Bliard. Dugué. Pinard. Théault. Genevée. Leroyer. Planté. Leprieur. Duclos. Costentin. Ruel.
--	--	---	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
				Principal des contributions directes en 1890.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE SAINT-POIS §. Population :

SAINT-POIS.....	753	788	☒	4100	55	51	50	17	»
Boisyvon.....	247	385	Villedieu.	1539	07	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre..	1397	1725	Saint-Pois.	5772	55	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin.....	358	522	Villedieu.	2042	50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert.....	456	785	Saint-Pois.	3702	30	60	54	15	4
Lingard.....	237	363	idem.	1322	17	54	54	15	4
Montjoie.....	940	1437	idem.	4040	58	51	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves...	1145	1480	idem.	6925	07	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant..	676	1237	Villedieu.	3493	33	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois.....	303	497	idem.	1876	13	41	37	20	12

CANTON DE SOURDEVAL §. Population :

SOURDEVAL.....	3979	3648	☒	9964	35	82	67	11	»
Beauficel.....	441	911	Sourdeval.	3806	»	57	61	13	5
Brouains.....	495	379	idem.	3133	49	57	60	10	8
Gathemo.....	652	1040	idem.	3924	40	49	57	18	7
Le Fresne-Poret.....	731	1001	idem.	4643	10	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel.....	701	931	idem.	4118	60	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu..	543	788	idem.	3341	83	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu.	183	270	idem.	1296	67	52	68	19	8
Vengeons.....	1160	1569	idem.	6816	62	50	62	16	5

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

CANTON DE VALOGNES §. Population :

VALOGNES.....	5718	1748	☒	67840	86	68	54	»	»
Brix.....	2114	3357	Sottevast.	16880	42	67	64	10	10
Huberville.....	308	576	Valognes.	4501	95	61	58	4	4
Lieusaint.....	279	522	idem.	4935	67	62	50	4	4
Montaigu.....	785	1471	idem.	7113	42	66	62	8	8
Saussemesnil.....	1536	2144	idem.	9671	72	65	62	8	8
Tamerville.....	882	1933	idem.	11703	83	61	57	3	3
Yvetot.....	885	1246	idem.	13275	84	62	53	4	4

CANTON DE BARNEVILLE §. Population :

BARNEVILLE.....	914	573	☒	6779	14	69	48	29	»
Baubigny.....	231	644	Barneville.	2199	83	77	56	33	8
Carteret.....	523	509	idem.	3462	53	73	51	30	3
Fierville.....	523	745	idem.	4647	83	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot.....	427	730	idem.	3262	32	71	52	28	4
Le Mesnil.....	268	343	idem.	2415	40	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne....	933	1712	idem.	7090	58	73	52	29	4
Le Valdécie.....	251	398	Bricquebec.	1667	83	73	73	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

6,422 habitants (10 communes).

MM. C ^{te} d'Auray. Gaultier de Carville. Martinet. Haupais. Garnier. de Saint-Paul Lesage. Rubé. Lair. Davy.	MM. Liot. Lebas. Haupais. Le Jamtel. Delabroize (Daniel). Vimont. Robillard Roquet. Mochon. Legorgeu.	MM. <i>Lemouland.</i> Belloir. Bailleul Barbé. Langlois. Restout. Guénier. Roquet. Vénisse. Roiesnel. Templer.	MM. Aubel. Beloin. Le Bécherel. Frican. Porée.	MM^{lles} Lechartier. Bataille. Pautret. Carnet. Aubel. Valentin. Dauphin. Vieillard. Lenormand. Navet.
---	--	--	--	--

8,887 habitants (9 communes).

Labiche. Vaullegeard. Lefrançais. Davy. Debon *. Davy. Lebigot. Gallet. Champion.	Almin, Bazin. Raulin. Maillard. Champion. Moulin. Caraby. Badiou. Bazin. Duval.	<i>Payen.</i> Delaunay. Turquetil. Bonnell. Calando. Saoul. Dauguet. Leriche. Tesnière.	Simon. Tesnière. Poulain. Lemercier. Delafosse. Lefrançois.	Lecrosnier, Millet. Jeanne. Coursin. Abraham. Blin. Roddes. Couillard. Hamelin. Bazin.
---	--	---	--	--

Population : 75,494 habitants.

12,307 habitants (8 communes).

Sébire O*. Pasquier. Avoine. Lecrivain. Hamel. de Mondésir. Jaunet. Herquin.	Hamel, Lemeland. Langevin. Mouchel. Villard. Thoumine. Touraine-Desvaux Valognes. Fenard.	<i>Tessero, Henry ;</i> Gamas, à Saint- Joseph. <i>Sellier.</i> Levallois. Ameline. Divetaïn. <i>Lesauvage ; Lecrosier.</i> Yvelande. Robin	Gondouin, Le- sage. Legoupil. Lesauvage. Doucet, Hérault. Dorange. Leprieur.	Chastan. Dutot. Beillard. Lainé. M ^e Doucet. Pilet. Laurent.
---	--	--	--	---

8,206 habitants (16 communes).

Mahieu. Larquemin. Lepelletier. Duval. Lechevalier. Lavechef. Bouillon. Lemonnier.	Giot. Sibran. Rachine Quesneville. Burnel. Henry. Chuquet. Lepaumier.	<i>Hamelin.</i> Noël Avenette. Lefebvre. Alix. Sehier. Mautalent. Beaucousin.	Simon. Sollier. Lepourry. Herpin. Lemesle.	Poulain. Lequertier. Godefroy. Cousin. Herpin. Royant. Esnouf. Broquet.
---	--	--	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Ourville	740	1184	Portbail.	7813	93	62	41	28	8
Portbail	1869	2107	☒	16640	58	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière . .	377	327	Barneville.	2462	25	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière . . .	220	358	<i>idem.</i>	2277	33	68	47	31	2
Saint-Maurice	402	745	<i>idem.</i>	3689	08	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise . . .	252	539	<i>idem.</i>	1812	33	74	51	23	8
Senoville	308	717	<i>idem.</i>	3011	»	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont . . .	418	1024	<i>idem.</i>	3653	52	75	57	24	7

CANTON DE BRICQUEBEC §. Population :

BRICQUEBEC	3647	5142	☒	37269	53	71	52	13	»
Breuville	410	841	Sottevast.	3642	17	78	62	16	10
Les Perques	252	485	Bricquebec.	2378	08	74	53	18	5
Le Vréto	833	2056	<i>idem.</i>	9149	08	77	59	20	7
Magneville	513	949	<i>idem.</i>	7207	83	62	51	10	9
Morville	340	708	Valognes.	6324	»	63	51	6	11
Négreville	1022	1642	<i>idem.</i>	11352	57	63	53	6	7
Quettetot	675	1243	Bricquebec.	5650	83	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	840	1716	Sottevast.	7136	29	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	190	213	<i>idem.</i>	1497	»	75	57	32	5
Sottevast	868	1985	☒	7380	03	70	62	76	7

CANTON DE MONTEBOURG §. Population :

MONTEBOURG	2149	588	☒	19373	88	51	56	7	»
Azeville	185	300	Montebourg.	2384	33	49	54	14	7
Ecausseville	142	521	<i>idem.</i>	4925	60	49	55	11	4
Emondeville	466	529	<i>idem.</i>	6338	33	48	54	11	4
Eroudeville	191	487	<i>idem.</i>	3931	17	50	58	9	2
Flottemanville	274	485	<i>idem.</i>	4718	34	56	54	4	5
Fontenay-sur-Mer	459	814	<i>idem.</i>	7465	42	52	58	12	5
Fresville	712	1389	<i>idem.</i>	13610	67	47	51	13	6
Hémevez	243	430	<i>idem.</i>	4177	33	59	49	6	6
Joganville	146	287	<i>idem.</i>	2775	80	49	53	10	3
Le Ham	232	387	<i>idem.</i>	4314	46	56	50	10	5
Lestre	536	759	<i>idem.</i>	6827	33	60	64	11	8
Ozeville	245	469	<i>idem.</i>	2964	92	56	60	11	4
Quineville	322	460	<i>idem.</i>	4396	58	57	63	14	7
Saint-Cyr	205	570	<i>idem.</i>	3681	50	54	60	5	4
Saint-Floxel	502	846	<i>idem.</i>	8134	97	53	57	9	2
St-Germain-de-Tournebut . . .	668	1391	Valognes.	8817	37	58	62	8	6
Saint-Marcouf	328	1353	Montebourg.	11887	08	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville . .	261	361	<i>idem.</i>	3490	03	56	61	9	5
Sortosville	140	348	<i>idem.</i>	1998	48	56	52	6	4
Urville	274	515	<i>idem.</i>	4526	50	59	48	7	7
Vaudreville	166	302	<i>idem.</i>	1914	»	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
---------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------

DE BARNEVILLE.

MM. Noël. Legriffon. Besnard. Le Cannellier. Anque il. Desprez. James. Desprey.	MM. Vasselin. Fenouillères. Luce. Cauchard. Lerouvillois. Godrel. Mauger. Cosniam.	MM. Lefranc. Mahieu, Lefèvre. Fourmage. Leherpeur. Bazurais. Raulin. Levallois. Vilquin	MM. Dumouchel. Besnard. Hambye	MM^{lles} Fanvel. Lizieux. M ^e Hambye. Lebreton. Le Basnier. Halbecq. Leforestier. Vrac.
--	---	--	--	--

9,590 habitants (11 communes)

Prével. Lemarinel. Langlois. Mendret. Lemarié (Jean) Larquemin. Picquenot. Le Rouvillois. Le Marchand. Couppey. Lebarbenchon.	Mesnage, Anquetil Jeanne. Lebailly. Le Pesqueur. Lemarié (Victor). David. Lepetit. Hamel. Pellerin. Mabire. Jacqueline.	<i>Caillemer</i> ; Marie, Tollemér. Digard. Lesavourey. Lemarinel. Denis. Folhot. Gardin. Moulin. Mabire. Lemarinel. Leneveu.	Lecavelier. Hubert Leconnétable. Marie. Bardet. Herbin. Quoniam. Fossey Lemoynes.	Houssin, Retout, Poulard. Beuve. Lamache. Chapey (M ^{me}). Bréhant. Bédouin. Travert. Garnier. Lesavourey. M ^e Leroy.
---	---	--	---	--

9,149 habitants (22 communes).

Lemor. Féron. Groult. Legoupil (Charles). David. Legoupil. Olivier. Lecoufflet Folliot. Folliot. Buhot Rolland. Drouin Ferrand. Pothuau. Lefrançois. Bon Baillod. C ^{te} de Pontgi- baud *. Groult. Leridez. Lemoigne-Dutaillis. Leroy.	Guiffard. Leforestier Pinel. Le Goupil (Omer). Agasse. Huet. Lefret. Duchemin. Gilles. Marie. Mouchel. Legambier Lechevalier Legendre. Lesaché. Leboulanger. Gibert. Le Métais. Poupeville Dupont. Lehartel. Hallot.	<i>Dallain</i> . Cauvet. Caillebotte. Leblastier. Boullot. Godefroy Onfroy ; Leroy. Osmont. Cottebrune. Dodeman. Vermont. Guyot. Levesque. Gaslonde. Pergeaux. Quesnel Lemennicier. Godefroy. Benoist. Seigneurie. Roulland. Ogé.	Le Tourneur. Simon. Magnin Cariot. Héroul. Vimond. Orange. Thomelin. Marie.	Leroyer. Auvray. Leroux. Lemonnier. Anne. Poullain. Lacolley. Brière. Lerendu. Liot. Lefranc. Duval. Auvray. Daniel. Lebarbenchon. Bigard. Durand. Vanprès ; Lehuby. Roulois. Cordouan. Perier. Lehadouey.
--	---	--	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1880.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE QUETTEHOU ☞. Population :

QUETTEHOU	1197	1691	☒	18288	58	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	504	600	☒	9574	13	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	194	244	Quettehou.	1975	»	60	64	13	6
Barfleur	1065	95	☒	5802	87	74	79	25	9
Crasville	365	717	Quettehou.	5661	23	59	64	11	6
La Pernelle	362	715	idem.	5652	23	69	74	20	4
Le Vicel	303	474	Anneville-en-Saire	3234	67	71	75	21	5
Montfarville	1218	517	Barfleur.	10952	90	73	77	25	8
Morsalines	343	363	Quettehou.	3824	40	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	448	686	idem.	5305	20	58	63	11	7
Réville	1530	1864	St-Vaast-la-Hougue.	15451	80	71	76	22	7
Sainte-Généviève	462	495	Barfleur.	8834	»	74	78	24	8
Saint-Vaast	2844	630	☒	24682	85	63	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1143	2146	Le Vast	16128	23	65	68	12	7
Valcanville	725	645	Anneville-en-Saire.	8823	»	73	74	20	7
Videcosville	143	251	Quettehou.	1583	83	59	65	12	7

CANTON DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE ☞. Population :

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE	1413	1770	☒	25691	56	41	47	17	»
Amfreville	717	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8839	83	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	101	565	Ste-Marie-du-Mont	5135	»	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	196	640	Sainte-Mère-Eglise.	6214	»	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	70	204	idem.	2499	93	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	356	433	Pont-Labbé (Picau- ville).	4460	39	46	39	21	8
Blosville	406	422	Sainte-Mère-Eglise.	4633	67	37	42	21	4
Boutteville	165	182	Ste-Marie-du-Mont.	2445	»	41	44	24	7
Brucheville	300	1139	idem.	13361	17	43	45	27	10
Carquebut	483	825	Sainte-Mère-Eglise.	10080	37	42	46	22	5
Chef-du-Pont	347	376	idem.	4760	83	41	44	20	3
Ecoqueneauville	121	352	idem.	3485	»	31	47	20	3
Foucarville	253	505	idem.	5899	92	47	52	19	7
Gourbesville	404	816	idem.	7733	83	52	44	15	8
Hiesville	143	403	Ste-Marie-du-Mont	4730	67	38	43	23	7
Houesville	352	499	idem.	4200	58	35	40	24	7
Liesville	317	618	Sainte-Mère-Eglise.	4840	96	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	231	470	idem	4037	17	44	31	15	3
Picauville	2580	1906	Pont-Labbé.	28929	27	47	41	18	10
Ravenoville	548	1467	Sainte-Mère-Eglise.	10119	50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	265	583	idem.	5604	67	48	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	348	836	idem.	25281	83	46	51	21	9
Saint-Martin-de-Varreville	1322	2977	☒	7173	25	38	44	26	9
Sebeville	104	288	Sainte-Mère-Eglise.	2917	»	38	44	22	5
Turqueville	304	520	idem	5753	75	43	49	21	4
Vierville	104	376	Ste-Marie-du-Mont	3542	»	36	41	27	10

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

13 036 habitants (16 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{lles}
Colas-Corderie. du Mesnildot. Tiphaigne. Hay. Basroger. Lapierre. N... Hébert-Dumanoir. Colas. Leconte. De Caumont. Langlois. Hamelin. Legoupil. Anthouard. Godefroy.	MM. Glatigny. Hébert. Fortin. Alexandre. Onfroy. Enault. Barreaux. Legrin. Leguay. Folliot. Lefauconnier. Mauviot. Ardouin, Bidault. Bouché. Mouchel. Cartot.	MM. <i>Bagot.</i> Lanon. Leclerc. Cauchon. Onfroy ; Launay. Brégis. Letourneur. Vastel. Leconte. Leroulley. Leroy. Lefèvre. <i>Jouenne.</i> Bejel. Blestel. Bouillon.	MM. Postel. Guilbert. Belliard. Lecostey. Anne Baudry. Deméautis. Laurent. Simon. Lecaudey. Courtois. Lebasnier. Duchêne.	MM ^{lles} Chalant. Lemarinel. Berson. Lecaudey. Eudet. Marguery. Labonde. Lefranc. Déméautis. Guilbert. Beuf Renouf. Hubert. Beillard. Gosselin. Ruault.

11,930 habitants (26 communes).

Hairon. Ferey. Bordel. Brohier. Mouton.	Butel. Besnard. Bulot. Henry. Duchemin.	<i>Gautier.</i> Dumoncel. Hamel. Lefèvre. Bellot.	Mabire. Laronche. <i>Réuni à St-Ger- main-de-Var.</i> Robin. Mahier.	Lair. Lecocq. Lemarchand. Lehoux.
M ^l e de Beaufort. Lallier. Hays Levasseur. Lécuyer. Nicole Marie (Louis). Letellier. Levasseur. Corbin-Desman- netaeux. Simon. Pepin. Liot V ^{te} d'Aigneaux. Masson. De la Gonnivière. Prémont. Osmont. Carel. Duval-Lemonnier. Levert.	Fautrat. Lepelletier. David. Lenourry. Anger. Gouhier. Marie (Alphonse). Besnard. Blaizot. Desplanques. Vautier. Langlois Rabey. Sehier. Lepraële. Huet. Dupuis. Renouf. Larose. Menant. Gamas.	Blanchère. Bersin. Lecot. Langlois. Vindard. Paisant. Lecavelier. Joly. Hurel. Aubrée. Leduc. Chancé. Simonne. Lepourry. Collette. Lair. Caruel. Marion. Lefèvre. Poignant.	Thiébot. Lelong. Plantegenest. Le Bedel. Dacier. Girard. Beillard. Simon. <i>Réuni à Blossville.</i> Eliard.	Hérouard. Hulmel. Savary. Pican. Beslon. Gouesmel. Doré. Heurtault. Desplanques. Lengronne. Perrodin. Bonnell. Legrand. Levesque. Annezo. Nativelle. Hersent. Brunel. Mahaut. Léréverend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE QUETTEHOU †. Population :

QUETTEHOU	1197	1691	☒	18288	58	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	594	600	☒	9574	13	70	75	21	5
Aumeville-Lestro	194	244	Quettehou.	1975	»	60	64	13	6
Barfleur	1065	95	☒	5802	87	74	79	25	9
Crasville	365	717	Quettehou.	5661	23	59	64	11	6
La Pernelle	362	715	<i>idem.</i>	5652	23	69	74	20	4
Le Vicel	303	474	Anneville-en-Saire	3234	67	71	75	21	5
Montfarville	1218	517	Barfleur.	10952	90	73	77	25	8
Morsalines	343	365	Quettehou.	3824	40	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	448	686	<i>idem.</i>	5305	20	58	63	11	7
Réville	1530	1864	St-Vaast-la-Hougue.	15451	80	71	76	22	7
Sainte-Généviève	462	495	Barfleur.	8834	»	74	78	24	8
Saint-Vaast ²	2844	630	☒	24682	85	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1143	2146	Le Vast	16128	23	65	68	12	7
Valcanville	725	645	Anneville-en-Saire.	8823	»	73	74	20	7
Videcosville	143	251	Quettehou.	1583	83	59	65	12	7

CANTON DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE †. Population :

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE	1413	1770	☒	25691	56	41	47	17	»
Amfreville	717	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8839	83	47	44	16	6
Angouville-au-Plain	101	565	Ste-Marie-du-Mont	5135	»	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	196	640	Sainte-Mère-Eglise.	6214	»	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	70	204	<i>idem.</i>	2499	93	45	50	19	3
			[ville].						
Beuzeville-la-Bastille	356	433	Pont-Labbé (Picau-)	4460	39	46	39	21	8
Blosville	406	422	Sainte-Mère-Eglise.	4633	67	37	42	21	4
Boutteville	165	182	Ste-Marie-du-Mont.	2445	»	41	44	24	7
Brucheville	300	1139	<i>idem.</i>	13361	17	43	45	27	10
Carquebut	483	825	Sainte-Mère-Eglise.	10080	37	42	46	22	5
Chef-du-Pont	347	376	<i>idem.</i>	4760	83	41	44	20	3
Ecoqueneauville	121	352	<i>idem.</i>	3485	»	31	47	20	3
Foucarville	253	505	<i>idem.</i>	5899	92	47	52	19	7
Gourbesville	404	816	<i>idem.</i>	7733	83	52	44	15	8
Hiesville	143	403	Ste-Marie-du-Mont.	4730	67	38	43	23	7
Houesville	352	499	<i>idem.</i>	4200	58	35	40	21	7
Liesville	317	618	Sainte-Mère-Eglise.	4840	96	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	231	470	<i>idem.</i>	4037	17	44	34	13	3
Picauville	2580	1906	Pont-Labbé.	28929	27	47	41	18	10
Ravenoville	548	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10419	50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	265	583	<i>idem.</i>	5604	67	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	348	836	<i>idem.</i>	25281	83	46	51	21	9
Saint-Martin-de-Varreville	1322	2977	☒	7173	25	38	44	20	9
Sebeville	104	288	Sainte-Mère-Eglise.	2917	»	38	44	22	5
Turqueville	304	520	<i>idem.</i>	5753	75	43	49	24	4
Vierville	104	376	Ste-Marie-du-Mont.	3542	»	36	41	27	10



Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

13 036 habitants (16 communes).

MM. Colas-Corderie. du Mesnildot. Tiphaigne Hay. Basroger. Lapierre. N... Hébert-Dumanoir. Colas. Leconte. De Caumont. Langlois. Hamelin. Legoupil. Anthouard. Godefroy.	MM. Glatigny. Hébert. Fortin. Alexandre. Onfroy. Enault. Barreaux. Legrin. Leguay. Folliot. Lefauconnier. Mauviot. Ardouin, Bidault. Bouché. Mouchel. Cartot.	MM. <i>Bagot.</i> Lanon. Leclerc. Cauchon. Onfroy ; Launay. Brégis. Letourneur. Vastel. Leconte. Leroulley. Leroy. Lefèvre. <i>Jouenne.</i> Bejel. Brestel. Bouillon.	MM. Postel. Guilbert. Belliard. Lecostey. Anne Baudry. Deméautis. Laurent. Simon. Couraudy. Courtois. Lebasnier. Duchêne.	MM^{lles} Chalant. Lemarinel. Berson. Lecaudey. Eudet. Marguery. Labonde. Lefranc. Déméautis. Guilbert. Beuf Hubert. Renouf. Beillard. Gosselin. Ruault.
---	--	--	---	---

11,950 habitants (26 communes).

Hairon. Ferey. Bordel. Brohier. Mouton.	Butel. Besnard. Bulot. Henry. Duchemin.	<i>Gautier.</i> Dumoncel. Hamel. Lefèvre. Beliot.	Mabire. Laronche.	Lair. Lecocq. Lemarchand. Lehoux.
M^l de Beaufort. Lallier. Hays Levavasseur. Lécuyer. Nicole Marie (Louis). Letellier. Levavasseur. Corbin-Desman- neteaux. Simon. Pepin. Liot V ^{ie} d'Aigneaux. Masson. De la Gonnivière. Prémont. Osmont. Carel. Duval-Lemonnier. Levert.	Fautrat. Lepelletier. David. Lenourry. Anger. Goubier. Marie (Alphonse). Besnard. Blaizot. Desplanques.	Blanchère. Bersin. David. Langlois. Vindard. Paisant. Lecavelier. Joly. Hurel. Aubrée.	<i>Réuni à St-Ger- main-de-Var.</i> Robin. Mahier.	Hérouard. Hulmel. Savary. Pican. Beslon. Gouesmel. Doré. Heurtault. Desplanques.
	Vautier. Langlois Rabey. Sehier. Lepraële. Huet. Dupuis. Renouf. Larose. Menant. Gamas.	Leduc. Chancé. Simonne. Lepourry. Collette. Lair. Caruel. Marion. Lefèvre. Poignant.	Plantegenest.	Lengronne. Perrodin. Bonnel. Legrand. Levesque. Annezo. Nativelle. Hersent. Brunel.
			Le Bedel. Dacier. Girard. Beillard. Simon. <i>Réuni à Blosville.</i> Eliard.	Mahaut. Léréverend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE §. Population :								
ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE 	2665	3523		31018 60	55	30	14	"
Besneville	1050	1826	St-Sauveur-le-Vic ^{to} .	10775 11	62	36	23	8
Biniville	176	298	<i>idem</i> .	2243 33	54	47	10	6
Catteville	213	456	<i>idem</i> .	2771 " 64	35	10	4	4
Colomby	700	1116	Valognes.	9867 67	57	48	"	9
Crosville	177	406	St-Sauveur-le-Vic ^{to} .	3285 " 52	43	18	5	5
Etienville	737	737	Pont-Labbé.	7018 " 40	30	16	8	8
Golleville	353	848	St-Sauveur-le-Vic ^{to} .	5477 " 61	40	11	7	7
Hautteville	164	422	<i>idem</i> .	3061 " 54	46	11	7	7
La Bonneville	331	631	<i>idem</i> .	5057 67	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beaupois.	439	776	Pont-Labbé.	5349 17	49	37	19	11
Néhou	1748	3642	St-Sauveur-le-Vic ^{to} .	20031 91	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont . . .	138	168	<i>idem</i> .	1387 47	64	33	22	7
Orglandes	575	926	<i>idem</i> .	9480 2	53	44	10	8
Rauville-la-Place	826	1186	<i>idem</i> .	10793 37	54	41	16	3
Reigneville	65	227	<i>idem</i> .	1066 " 52	49	13	7	7
Sainte-Colombe	308	499	<i>idem</i> .	3549 33	58	44	13	6
Taillepiéd	89	214	<i>idem</i> .	1491 73	51	44	26	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

10,856 habitants (18 communes).

MM. Pain.	MM. Bellet ; Mauger.	MM. Cléret ; Aubert ; Lefreteur.	MM. Fleury.	MM ^{lles} Passilly ; Enéo.
Prunier. Lebreton. Morin. Lelong. Yonnet. Dorey. De la Bretonnière. Abaquesné de Parfouru.	Guillotte. Lengronne. Giot. Bellin. Burnouf. Lagouche. Michel. André.	Lamusse. Duboscq. Blestel. Viel. Tencé. Giot. Jacques. Séblinc.	Truffert. <i>réuni à Hauteville-</i> Polidor. Rouland. Pillet. Lecler.	Esnouf. Marie. Hébert. Beauquesne. Leroux. Chrétien.
Le Clerc. Cottin. Laniepce. Amelin. Cadic. Gamas. Burguet. Desprez. Meslin.	Baudouin. Enquebec. Racine. Cuquemel. Lecappon. Lehadomey. Josse. Duhamel. Lefèvre.	Luce. Jourdan. Etienne ; Lamy. Bréard. Lebourgeois. Durel. Allaire. Deslandes.	Lesage. Enquebecq. Adelus ; Pantin Avoine. Marianne. <i>réuni à Orglandes</i> Villedieu.	Bernard. Roblet. Maillard ; Pasturel. Lecornu. Denis. Dennebouy. Pican. Thiébot.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Boillerault, commissaire de police, à Saint-Lo ; Boucher, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Fourquié, commissaire de police, à Avranches ; Rémiot, idem à Granville ; Reinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Bernard, inspecteur spécial de police, à Granville ; Mangon, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Paysant, commissaire central de police, à Cherbourg ; Brain et Pagnot, commissaires de police, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — M. Rouré, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Marchand, commissaire de police, à Valognes ; Geslin, commissaire spécial, à Carteret ; Letanneur, commissaire spécial, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Houyvet C * A. I., premier président ; Tiphaigne *, Hue *, présidents ; Guillard, Guicherd *, Hoffmann *, Manchon, Surcouf, Victor Clément *, Turbout *, Duchemin, Aymé, Piquet, Lemarc, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Laubey, Villey, Desmeserets, conseillers.

MM. Faguet O *, procureur-général ; Lerebours-Pigeonnière *, Vaudrus, avocats-généraux ; Lénard, Milliard, substitués ; Solange, greffier en chef ; Bottet, Marie, W. Derarue, commis greffiers.

Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président ; Godon *, conseiller.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1890-1891.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. Houyvet C * A. I., premier président ; Hue *, président ;

Guillard, Guicherd *, Clément *, Piquet, Lemare, Osmond de Courtisigny, Lenoël, conseillers.

MM. *Faguet* O *, procureur général ; Lerebours-Pigeonnière *, avocat général ; Lénard, substitut ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis greffier.

Deuxième Chambre.

Audiences les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

M. *Tiphaigne* *, président : Hoffmann *, Manchon, Surcouf, Turbout *, Duchemin, Aymé, Laubet, Villey Desmeserets, conseillers ; Vaudrus, avocat général ; Milliard, substitut ; W. Delarue, commis greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. *Hue* *, président ; Victor Clément *, Piquet, Osmond de Courtisigny, Lenoël, conseillers ; Lénard, Milliard, substituts ; Marie, commis greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *mercredi et jeudi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompt expédition, publications et ventes.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Simon et Granval, *juges d'instruction*.

Juges suppléants. — MM. Le Campion, Cusson.

Parquet. — MM. Simon, *procureur de la République* ; Regnault, *substitut*.

Greffe. — MM. Sicot, *greffier* ; Lorence et Jeanne dit Baudry, *commis greffiers*.

Avocats. — MM. Dieu, Amiard, Lelong, *bâtonnier* ; Hardouin, Guillot.

Stagiaires. — MM. Pommier, Breton, Pannier-Lachaussée.

Avoués. — MM. Simon aîné, Jouanne, Hervieu, *président* ; Dussaux, Thouroude, Pottier, Lehuré.

Huissiers. — MM. Marguerite, *syndic* ; Fauvel, *rapporteur* ; Cardin, *trésorier* ; Hébert, *secrétaire* ; Letourneur, *membre*.

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Cardin, Jeanne, Hébert.

Audiencier de Justice de paix. — M. Lerat, huissier à Saint-Lo.

Audiencier d Tribunal de commerce. — M. Sinel, huissier, à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo. — MM. Cardin, Jeanne, Hébert, secrétaire ; Sinel, Thomine, Lerat.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Marguerite, syndic, à Saint-Clair ; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt ; Letourneur, à Carentan ; Fontaine, à Pont-Hébert ; Hennequin, à Percy ; Girauld, Fossard, à Torigny-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Doublet, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Criquet, président, notaire honoraire ; Sicot, secrétaire ; Hervieu, avoué ; Daussy, conseiller de Préfecture ; Lelong, bâtonnier de l'ordre des avocats.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi*, à deux heures de l'après-midi.

Président. — M. Dyvrande.

Juges. — MM. Hornecker, Hopquin, Chardin (Léopold).

Jug s suppléants. — MM. Lesage, J. Gâté.

Grefte. — M. Lebret, greffier.

MM. Vaudouer et Lefebvre, agrésés et syndics ; Thiéry, syndic.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président. — M. Delamare.

Juges. — MM. Belencontre, juge d'instruction ; Ponroy, juge.

Juge suppléant. — M. Scelles.

Parquet. — M. Legrin O. A., procureur de la République.

Grefte. — MM. Bameule, greffier ; Gombert et Besnier, commis greffiers.

Avocats. — MM. Simon, Scelles, Lemonnier, Layno, Bouvattier (Jules), Frémin, secrétaire ; Rachine, Dupérouzel, bâtonnier ; Bouvattier (Gustave), V. Le Montier, stagiaires ; Dupont, Lchevallier.

Avoués. — MM. Guillaume, Normand, Palicot, secrétaire ; Saussey, Lemardeley, président ; Blanchet, syndic ; Heuvrard, rapporteur ; avoués honoraires : Fontaine, Levasseur.

Huissiers audienciers. — MM. Lemasle, syndic ; Fougeray, secrétaire ; Artur, Jean.

Huissier résidant à Avranches. — M. Bourgueil.

Huissiers résidant dans l'arrondissement — MM. Macé, Goumault, à Brécey ; Berthelot, à Ducey ; Vallée, Lemarié, François, à Granville ; Lainé et Guichard, à la Haye-Pesnel ; David et Goussé, à Pontorson ; Patris, Feudé, à Saint-James ; Fouasse, à Sartilly ; Angot, Héaumé, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Piel-Desruissaux, ancien notaire, *président* ; Tardif, sous-préfet ; Provost, receveur de l'enregistrement ; Layne, avocat ; Palicot, avoué ; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. —
Audience le *jeudi*.

Président. — M. Dior (Lucien).

Juges. — MM. Biard, J. Pannier, Langlois.

Juges suppléants. — MM. Béguin, Poirier.

Greffier. — M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agrés ; MM. Dupérouzol, avocat ; V. le Montier, avocat ; Dauvin, Lemétayer, Vieillard et Godefroy, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; *mardi et mercredi*, affaires civiles ; *jeudi*, adjudications.

Président. — M. Théry, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois, O. A., *juge d'instruction* ; Ameline, Bernard.

Parquet. — MM. Delpy, *procureur de la République* ; Houyvet, *substitut*.

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier* ; Oury et Hébert, *commis greffiers*.

Avocats. — MM. Boulement-d'Ingremard, Favier, Lucas, A. Liais, Lecarpentier, Legrin, Châtel, Courtois, Maurer.

Avoués. — MM. Lemagnent, Féron, *trésorier* ; Francis Brière, *syndic* ; Drouet, Leblond, *président*.

Huissiers audienciers. — MM. Le Bastard, Vincent, Ledanois.

Tribunal de commerce. — MM. Vincent, Le Bastard, Gautier et Ledanois.

Justice de paix. — MM. Vincent et Le Bastard.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois : MM. Guillemain, conservateur des hypothèques, *président* ; Martinet, sous-préfet ; Lecourtois, avocat ; Orry, ancien avoué ; Brière, avoué ; Hauvet, greffier, *secrétaire*.)

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le *vendredi*.

Président. — M. Hainneville.

Juges. — MM. Lesage, Langlois, Buhot (Eugène).

Juges suppléants.— MM. Menut, Henri, Noyon, Cottel, Jourdan
Greffé.— M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président.—M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction* ; Renault, Benoist, *juges* ; Rabec, Lecoq, *juges suppléants*.

Parquet.—MM. Dudouyt, *procureur de la République*; Marchand, *substitué*.

Greffé. — MM. Dorelans, *greffier* ; Duval, Levenard et Cauchard, *commis greffiers*.

Audiences : *Lundi*, criées à 10 heures du matin; correctionnelle à midi;
mardi, mercredi et jeudi, audience civile à midi.

Avocats. — MM. Marie, Leterrier (aîné), Barbier, Guidon, Sarot, Dupérouzel, *bdtonnier* ; Chevalier, Rabec, *secrétaire* ; Gritton, Amy Larivière, Galuski, Leterrier (jeune), Girard, H. Saillard, Lamuse.

Avoués. — MM. Delaunay, *président* ; Vilain, *syndic* : Lejolivet, *rapporteur* ; Jean, *secrétaire-trésorier* ; Daniel, Courairie.

Huissiers audiençiers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Anquetil.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Anquetil, Ledentu, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Chesnay, à Bréchal ; Voisin, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Bézard, à Gavray ; Corbin, Genvrin, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Desplanques, Lemoine, à Périers ; Voisin, jeune, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Pascal, sous-préfet, *président* ; Saillard, ancien notaire, *vice-président* ; Vilain, avoué ; Dupérouzel, avocat ; Dudouyt, receveur de l'enregistrement ; Dorelans, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président. — M. Baize.

Juges. — MM. Bidel, Daireaux.

Juges suppléants. — MM. Angelloz, Salettes.

Il n'y a pas d'agrés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Lefaverais.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. Lemoine, N . .

Parquet. — M. Guilnard, *procureur de la République.*

Greffes. — MM. Lemièrre, *greffier* ; Legoux, *commis greffier.*

Avocats. — MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay.

Stagiaire. — M. Leteinturier-Laprise.

Avoués. — MM. Lesoudier, Poullain, *président* ; Delaunay, Lemardeley, *syndic* ; Radoul, *secrétaire-trésorier* ; Jarnouën de Villartay.

Huissiers audienciers. — MM. Guihard, Le Baron et N . . , résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Bachelot, Boucet, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Dollerie, à Juvigny-le-Tertre ; Desieux, à Saint-Pois ; Alphonse et Bagot, à Sourdeval ; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Salanson, sous-préfet ; Poullain, avoué ; Gérard, ancien avocat ; Jayet, receveur de l'enregistrement ; Millet, avocat ; Lemièrre, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires de rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toutes matières ; jugements en Chambre du Conseil.

Président. — M. Le Clerc.

Juges. — MM. Faguet, *juge d'instruction* ; Mabire.

Juges suppléants. — MM. Costard, Maurice Marc.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicoitière, *procureur de la République.*

Greffes. — MM. Guimond, *greffier* ; Hamel et Lecroisey, *commis greffiers.*

Avocats. — MM. Foulon, Lecacheux, Goubeaux, Baillod, Delangle, Leroy, de Resbecq, Couraye du Parc.

Avoués. — MM. Bitot, Braffin, Thouin, Breillot, Le Grusley, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers. — MM. Lendormy, Leterrier, Demare.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Lendormy, Leterrier, Demare, Lelong.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Authouard, à Bricquebec ; Mendret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mièrre, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Le Méricier, sous-préfet ; Céron, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Guimond, *secrétaire.*

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
----------	----------------	-------------	------------

Arrondissement de Saint-Lo.

	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Porquet.....	Pommier, Criqueu.....	Letrésor.
Canisy.....	Lehérieux.....	Leconte, Heussebrot..	Durand.
Carentan.....	Lenoël.....	Boissel-bombreval, Bertrand	Legrand.
Marigny.....	Morel.....	Niobey, Lemoigne.....	Legrand.
Percy.....	Vilquin.....	Sévaux, Loyer.....	Duval
Saint-Clair.....	Vigot.....	Madelaine, N.....	Darondel.
St-Jean-de-Daye..	Thouin.....	Leclerc, Pézeril.....	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire..	Poullain.....	Chasles, Mithois.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Gardin.....	Le Roquais, Pommier..	Lejeune.

Arrondissement d'Avranches.

	MM.	MM.	MM.
Avranches.....	Basire.....	Lemardeley, Desdoutils... .	Daubigny.
Brécey.....	Bidois.....	Lanos, Denis-Thieudière....	Quinette.
Ducey.....	Leguidecoq....	Juin-Duponcel, Baron..	Dupont.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Le Biez.....	Lafné.
La Haye-Pesnel..	Butot.....	Fontaine, Pigeon.....	Bréhier.
Saint-James.....	Porcher.....	Geoffroy, Lechat.....	Allain.
Pontorson.....	Foucher.....	Trincot, Morel.....	Goron.
Sartilly.....	Lefresne.....	Leménager, Duchemin..	Nicolle.

Arrondissement de Cherbourg.

	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Levalois.....	Allix, Druet.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette....	Piquot, Louis.....	Millet.
Octeville.....	Lemarquand....	Pouillat, Vrac.....	Mouchel
Les Pieux.....	Lequerie-des-Roziers	Lebourgeois, Courtois..	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise.	Clément.....	Touzard, Fleury.....	Dubost.

Arrondissement de Coutances.

	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Guillemette....	V. Leloutre, Delauney..	Chuquet.
Bréhal.....	Tanqueray.....	Lemonnyer, Ameline... .	Hue.
Cerisy-la-Salle..	Savary.....	Gaillard, Lehodey.....	Tréhet.
Gavray.....	Osmond.....	Lechevallier, Nioboy..	Guillard.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer..	Couraye-dn-Parc	Pannier, Danlos.....	Lenesley.
Lessay.....	Dauvin.....	Leslieu, Dupray-Benzeville	Larose.
Périers.....	Le Comte.....	Lepareux, Lecauf.....	Dubuisson.
St-Malo-de-la-L..	Davy-Lahurie..	Séverin, Sébire.....	Leguay.
St-Sauv.-Lendel.	Navarre.....	Toulorge, Lecacheux..	Guénon.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GRUFFIERS.
----------	----------------	-------------	------------

Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton	Norgeot.....	Montécot, Bourguignon	Martignon.
St-Hil.-du-Harc ^t	Lesaint.	Lemonnier, Boivent...	Hirbec.
Isigny-Paindav ^e	Lefaverais.....	Guérin, Cruchet.....	Davalis.
Juv.-le-T rtre ..	Costard.....	Grossin, Maincent.....	Boursin.
Saint-Pois	Laurent.....	Datin, Legeard.....	Lemare.
Sourdev ^t -la-B ^{rre}	Foubert.....	Almin, Enguehard	Beaugeard.
Le Tailleul.....	Lamotte.....	Dupont, Mâlon	Gesbert.

Arrondissement de Valognes.

	MM.	MM.	MM.
Barneville	Agnès	Denis, Lepelletier.....	Auvray.
Bricquebec	Caillard.....	Hennequin, Langevin..	Leroux.
Montebourg.....	Le Sachey .. .	Vrac, Roumy.....	Mouchel.
Quettehou	Le Marquand...	Hay, Colas-Corderie..	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise..	Catherine	Hairon, Lécuyer.....	Raciquot.
St-Sauv.-le-Vic ..	Delisle.....	Pain, Morin.....	Dumaine.
Valognes	Sanson	Le Canneller, Le Grasley...	Simon.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Guillemin, Leclerc, *secrétaire*, Delaunay, à Saint-Lo; Gancel, *président*, à Saint-Clair; Mithois, à Domjean; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Desprairies, Boissel-Dombrevail, à Carentan; Heusebrot, à Canisy; Delarue, à Marigny; Leroquais, *trésorier*, Gohier, à Torigni-sur-Vire; Flicher, à Tessy-sur-Vire; Duboscq, à Percy; Lechevrol, à la Chapelle-Enjuger; Charuel, à Montbray; Lechevallier, *rapporteur*, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Sebire, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Le Conte-la-Prairie, *président*, Sergent, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis-Thieudière, *syndic*, à Brécey; Aumont, Desfeux, à Ducey; Le Petit, Lamort, *rapporteur*, Taurines, à Granville; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel; Geoffroy, Darthenay, à Saint-James; Levallois, Morel, à Pontorson; Manuelle, Martin, à Sartilly; Fontaine, Davy, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Pouillat, *président*, à Tourlaville; Hamel, *syndic*, à Saint-Pierre-Eglise; Marion, Roberge, à Cherbourg; Vautier, à Beaumont; Giot, aux Pieux, *rapporteur*, Lemarquand, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, *trésorier*, aux Pieux; Le Goupil, à Cherbourg, *secrétaire*.

Arrondissement de Coutances.—MM. Dandeville, Letonnellier,

Delarue, à Coutances; Duprey-Beuzeville, à Bréhal; Adam, à Cérénées; Le Rosey, à Cerisy-la-Salle; Badin, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Lecaplain, à Hambye; Fauvel (Léon), fils, à Lessay; Lechevallier, à Pirou; Pétron, Gaillard, à la Haye-du-Puits; Lemonnier, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Savary, à Quettreville; Levéque, Lecauf, à Périers; Gallien, Potier, à Blainville; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, Morel, *membre*, et Hamard, *secrétaire*, à Mortain; Fiault et Lebreton, à Barenton; Guérin, *syndic*, Leuret et Dupont, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Varin, *trésorier*, à Isigny-Paindavaine; Cruchet, *président*, au Buat; Lendormy et Damame, à Juvigny-le-Tertre; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, *membre*, à Coulouvray-Boisbenâtre; Gorron et Guérin, à Sourdeval-la-Barre; Trempu, au Teilleul; Dupont, *rapporteur*, à Sainte-Anne-de-Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, Dubois, Damecour, à Valognes; Le Breton, à Brix; Langlois, Pican, à Briquebec; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg; Lemarinel, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lemerre, à Quettehou; Mallet, à Saint-Vaast; Touroul, à Barfleur; Denis, à Barneville; Legriffon, à Portbail; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise; Luce, à Pont-Labbé; Dalidan, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10^e Corps d'Armée et 10^e Région militaire.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL A RENNES.

Départements formant la 10^e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord

Général commandant en chef le Corps d'armée : CAILLIOT C*, à Rennes.

Chef d'Etat-major du 10^e Corps : Colonel Leroy C*, à Rennes.

20^e Division d'Infanterie et 5^e, 6^e, 7^e et 8^e subdivisions
de la 10^e Région.

Général commandant : VOSSEUR C*, à Saint-Servan.

39^e brigade : Général de Geoffre de Chabignac C*, à Cherbourg.

23^e de ligne.—Colonel Vallat O*, à Cherbourg.

136^e de ligne.—Colonel Gillet *. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40^e brigade : N. . . , à Saint-Malo.

2^e de ligne.—Colonel Costes O*, à Granville.

47^e de ligne.—Colonel Carpentier *, à Saint-Malo.

5^e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes).

Commandant.—Général de Geoffre de Chabriac C*, à Cherbourg.

Intendance.—Bénard *, sous-intendant de 2^e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Branchery, chef de bataillon.

Artillerie. — Colonel d'Espinay O*, directeur, à Cherbourg ; chef d'escadron Igot *, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Chef de bataillon Lemardeley *, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement.—Commandant Dupuis O*, à Cherbourg.

Substances militaires. — Officier d'administration Miroglio, à Cherbourg.

6^e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant.—Général de Geoffre de Chabriac C*, à Cherbourg.

Intendance.—Appert, sous-intendant de 3^e classe, à Saint-Lo.

Recrutement.—Chef de bataillon Péchoux O*, à Saint-Lo.

Remonte.—Capitaine Dumalle *, à Saint-Lo.

7^e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain).

Génie.—Chef de bataillon Renard *, à Granville.

Recrutement.—Major Morier *, à Granville.

GENDARMERIE.

10^e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. BÉRANGER O*, colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

Besson, chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.

Legavre, capitaine, à Saint-Lo.

Jardel, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Le Godec *, capitaine, à Cherbourg.

Vanloup, lieutenant, à Coutances.

Louison *, lieutenant, à Avranches.

Desprès, lieutenant, à Mortain.

Rozel, lieutenant, à Valognes.

Le Guillou, maréchal des logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 5 hommes.	à pied de 5 hommes	
Saint-Lo	»	1	»	MM. Le Méhauté.
Idem	»	1	»	Pinot.
Idem	»	1	»	Taillandier.
Carentan	»	1	»	Perrée.
La Perrine	»	1	»	Gaingouin.
Torigni sur-Vire	»	1	»	Récourt.
Villebaudon	»	1	»	Doutressoulle.
Saint-Clair	»	1	»	Orvain.
Marigny	»	1	»	Verger.
Canisy	»	1	»	Renet.
Tessy-sur-Vire	»	1	»	Courtoux.
Cherbourg	»	1	»	Lahaie Mm. (1)
Idem	»	1	»	Prigent.
Les Pieux	»	1	»	Foucher.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	»	Lemoigne.
Equeurdreville	»	1	»	Joulaud.
Beaumont	»	1	»	Maffre Mm.
Tourlaville	»	1	»	Marcheron.
Avranches	»	1	»	Le Lay.
Idem	»	1	»	Gleyo.
Granville	»	1	»	Brébion.
Idem	»	1	»	Bonenfant.
Villedieu	»	1	»	Lévêque.
Pontorson	»	1	»	Briend Mm.
Ducey	»	1	»	Desaintdenis.
Sartilly	»	1	»	Dugardin.
Brécey	»	1	»	Lejuez.
Saint-James	»	1	»	Saligner.
La Haye-Pesnel	»	1	»	Dréano Mm.
Mortain	»	1	»	Mancel.
Idem	»	1	»	Quarantais.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Pélan.
Sourdeval	»	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	»	Hallot.
Le Teilleul	»	1	»	Madoré.
Saint-Pois	»	1	»	Hains Mm.
Barenton	»	1	»	Lefèvre.
Isigny	»	1	»	Galliot.
Coutances	»	1	»	Avice.
Idem	»	1	»	Mancel.
Périers	»	1	»	Bindel.
Gavray	»	1	»	Hue.
Bréhal	»	1	»	Bocage.
Lessay	»	1	»	Simon.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Guesdon.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

DESIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES	BRIGADES			SOUS-OFFIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 5 hommes	à pied de 5 hommes.	
La Haye-du-Puits	»	1	»	MM. Fougeray.
Agon.....	»	»	1	Le Grand.
Saint-Jores	»	»	1	Leréverend.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Vaslot.
Saint-Sauveur-Lendelin.....	»	»	1	Josse.
Anneville-sur-Mer	»	»	1	Poncet.
Valognes	»	1	»	Cornille.
Idem.....	»	»	1	Paulou.
Sainte-Mère-Eglise.....	»	1	»	Rolland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte.....	»	1	»	Despréaux.
Saint-Vaast.....	»	»	1	Nartel MM.
Montebourg.....	»	1	»	Perquis MM.
Portbail.....	»	»	1	Crestey MM.
Bricquebec.....	»	»	1	Raux.
Barneville	»	»	1	Thomas.
Barfleur	»	»	1	Hairon.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

LESPIÈS GO *, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Meunier dit Joannet O *, capitaine de frégate, chef d'état-major ; Clamorgam, chef de bataillon d'infanterie de marine ; Giraud *, Thoret *, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp ; Testard *, sous-commissaire de 1^{re} classe, chef du secrétariat de la préfecture maritime ; Pottier, sous-commissaire de 2^e classe, secrétaire du conseil d'administration du port.

Majorité générale.—MM. Réveillère C *, contre-amiral, major général ; Descamps, C *, capitaine de vaisseau, major ; Chassériau O * et Noirot O *, capitaines de frégate, aides-major ; Daubanel *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Jomier, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives ; Sentis *, Dejean * et d'Hespel *, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major ; Pumpernéel *, commissaire-adjoint en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1^{er} conseil de guerre permanent ; Piton O *, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Laurens O *, capitaine de frégate en retraite, rapporteur près le 1^{er} tribunal maritime ; Receveur *, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1^{er} conseil de guerre.

Majorité de la flotte.— MM. Galache O *, contre-amiral, major de la flotte ; Vranken *, capitaine de frégate, aide-de-camp ; Pailhès, enseigne de vaisseau, officier d'ordonnance ; Le Cannelier *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port.— MM. Leclerc O *, capitaine de vaisseau, directeur ; d'Hombres * et Dantin *, capitaines de frégate, sous-directeurs ; Guillou, Lamy, Levreux et Caubet, lieutenants de vaisseau, officiers-adjoints.

Génie maritime.— MM. Korn O *, directeur des constructions navales ; Gallon O *, ingénieur de 1^{re} classe, sous-directeur ; N... et Duchesne *, ingénieurs de 1^{re} classe ; Choron et Bosquillon de Frescheville, ingénieurs de 2^e classe ; Champenois, sous-ingénieur de 1^{re} classe ; Bossier, Marit, Bonvalet et Laubeuf, sous-ingénieurs de 2^e classe ; Guyot, Révol, Morin et Richard, sous-ingénieurs de 3^e classe.

Défenses sous-marines.— Pontillon O *, capitaine de vaisseau, directeur des défenses sous-marines ; Lecourtois *, lieutenant de vaisseau, commandant la défense fixe ; Andréani Crespel *, Frappier, Ridoux, Pinel, Mazier, Girard la Barcerie, Lacaze et Conrad-Bruat, lieutenants de vaisseau ; Miquel *, mécanicien en chef.

Commissariat.— MM. Avoine O *, commissaire général ; Rosset *, Chalette *, Le Brissoys-Surmont *, Decanis, commissaires ; Mallard, Bazin * et Martin *, commissaires-adjoints ; Ménestrel *, Testard *, Dragon de Gomiccourt et Dupont, sous-commissaires de 1^{re} classe ; Gigout, Jézéquel, Jean-Pascal, Wolf, Lelaidier et Couray du Parc, sous-commissaires de 2^e classe ; Le Touzé, Aubry, Godey, Vanhoutte, aides-commissaires.

Inspection.— MM. Gestin O *, inspecteur en chef ; Adam O *, Bourée *, inspecteurs ; Hamelin, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques.— MM. Fossard *, ingénieur en chef, directeur ; Minard, ingénieur ordinaire de 2^e classe ; Charbonnel et Dubois, ingénieurs ordinaires de 3^e classe.

Service de santé.— MM. Dugé de Bornonville O *, directeur ; Doué, sous-directeur ; Mathis *, médecin en chef ; Sollaud *, Infernet et Doué, médecins principaux ; Léo *, Rémond, Clarac, Bourit *, Notaris *, Torel *, Foucaud *, Castellan *, médecins de 1^{re} classe ; Béllard, Marchandou et Morel, médecins de 2^e classe ; Degorce *, pharmacien en chef ; Léonard, pharmacien principal ; Leray, pharmacien de 1^{re} classe ; Dezeuzes, pharmacien de 2^e classe.

Service des manutentions.— MM. Fortin, et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux.— MM. Cointe, agent administratif principal ; Maurice, Boyer, Dounon, Quoniam et Lepelley, agents administratifs ; Leprévost, Chesnel, Ozouf, Polidor, Gibert, Mignot, Bouin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel.— MM. Robin, agent comptable principal ; Courtois, Lapotaire, Bertaut, Fruchard et Le Pogam, agents comptables ; Monnoye, Fournerie, Aubert, Boulard, Robino, Moreau, Le Dentu, Poupeville, sous-agents comptables.

Aumônier.— M. Bizien, aumônier de l'hôpital maritime.

Bibliothèques.—MM. Trève, conservateur de la bibliothèque du port ; Mesnil, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux.—MM. Miquel et Girard *, mécaniciens en chef ; Martineng, mécanicien principal de 2^e classe.

Inscription maritime.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Malard *, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime ; Altmer, agent principal du commissariat ; Poullain, agent du commissariat ; Rendu *, trésorier des invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg ; Gallien (Alexandre), syndic, à Fernanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Le Neveu, syndic, à Diélette ; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartiers de la Hougue et d'Isigny.—MM. Dubois, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à la Hougue ; Sallé, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime d'Isigny ; Jasset, sous-agent du commissariat, à la Hougue ; Bonniol, sous-agent du commissariat, à Isigny ; Le Biez, syndic, à la Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Prima, syndic, à Isigny ; Longuemare, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barleur.

Equipages de la flotte.—Division de Cherbourg.—MM. Dumont O *, capitaine de vaisseau, commandant. — Babeau *, capitaine de frégate, commandant en second ; Mulot *, lieutenant de vaisseau, major ; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Noël, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; Lamson, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie d'inscrits ; Fournier, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du recrutement ; Viard, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie des spécialités ; Duplessis et de Pommereau, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; de Gomicourt, sous-commissaire, trésorier ; Saffre, médecin principal, médecin-major ; Percheron, médecin de 2^e classe.

Batteries détachées.—MM. Viviès *, lieutenant-colonel commandant ; Girard du Demaine *, chef d'escadron ; Ladret, officier payeur et d'habillement ; Marchandon, médecin de 2^e classe.

8^e batterie.—Marescot du Thilleul *, capitaine en 1^{er} ; Steinmetz, capitaine en 2^e ; Guigou, lieutenant ; Sarrieu, sous-lieutenant.

9^e batterie.—MM. Duhamel, capitaine ; N... , capitaine en 2^e ; Ribes, lieutenant en 1^{er} ; Rixens, lieutenant en 2^e ; Wargnier, sous-lieutenant.

10^e batterie.—MM. Troude, capitaine en 1^{er} ; Debon, capitaine en 2^e ; Groc-Picquenard, lieutenant en 1^{er} ; Couarde, sous-lieutenant.

11^e batterie.—MM. Doré, capitaine en 1^{er} ; Hune, capitaine en 2^e ; Boins, lieutenant en 1^{er} ; Taupiac, lieutenant en 2^e ; Gérard, Palatre, sous-lieutenants.

12^e batterie.—MM. Lecostey, capitaine en 1^{er} ; Lemoine, capitaine en 2^e ; Nicole, lieutenant en 1^{er} ; Chambon, lieutenant en 2^e ; Schultz, sous-lieutenant.

1^{re} compagnie d'ouvriers d'artillerie.—Gouilly *, capitaine en 1^{er} ; Bardot, capitaine en 2^e. Jesson et Vallerey, lieutenants.

INFANTERIE DE MARINE.—1^{er} Régiment.

ETAT-MAJOR.—MM. Boilève O *, colonel ; Jorna de Lacale O *,

lieutenant-colonel ; Michaud O *, d'Abignac *, O. A. ; Dufaure *, Lochet *, chefs de bataillon ; Martin *, commandant major ; Simonin, Bertin, capitaines adjudants-majors ; Migard-Savin, capitaine trésorier ; Casse, capitaine d'habillement ; Ecorse, capitaine de tir ; Meunier, lieutenant adjoint au trésorier ; Rivière, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement ; Dufour, lieutenant d'armement ; Fountas, sous-lieutenant porte drapeau ; Doué, médecin principal ; Morel, médecin de 2^e classe.

1^{er} BATAILLON.

3^o compagnie.—MM. Charles, capitaine ; Jeanmaire, lieutenant ; Ray, sous-lieutenant.

4^o compagnie.—MM. Chevassu, capitaine ; Sicres, lieutenant, Chevalier, sous-lieutenant.

2^e BATAILLON.

1^{re} compagnie.—MM. Lamotte, capitaine ; N. . . , lieutenant ; Koch, sous-lieutenant.

2^o compagnie.—MM. Ferrat *, capitaine ; Doué, lieutenant ; Lépinc, sous-lieutenant.

3^o compagnie.—MM. Dumoulin, capitaine ; Poch, lieutenant ; Deschamps, sous-lieutenant.

4^o compagnie.—MM. N. . . , capitaine ; Seurin, lieutenant ; Guillemot, sous-lieutenant.

3^e BATAILLON.

1^{re} compagnie.—MM. Bergeolle *, capitaine ; Bobo, lieutenant ; Dussault, sous-lieutenant.

2^o compagnie.—MM. Noël, capitaine ; Sarret, lieutenant, Parizet, sous-lieutenant.

3^o compagnie.—MM. Brémaud, capitaine ; Mauger, lieutenant ; de Liobet, sous-lieutenant.

4^o compagnie.—MM. Patriarche, capitaine ; Colinet, lieutenant ; Billoir, sous-lieutenant.

4^e BATAILLON.

1^{re} compagnie.—MM. N. . . , capitaine ; Ardouin, lieutenant ; Arnault, sous-lieutenant.

2^o compagnie.—MM. Canivet *, capitaine ; Lahache, lieutenant ; Andlauer, sous-lieutenant.

Suite.—MM. Clamorgam *, Dabat *, chefs de bataillon ; Ruel, Goldschœn *, Friguegnon, de Gaye, Annet, Poulain, Rives-Langes, capitaines ; Millet, Fauchoux, Levasseur, Antoine, Cailleau, Barfety, Lados, Vial, Lacroix, Bonifacy, lieutenants ; Largeau, Curutchet, André *, Besancenot, Castarède, Chantepie, Antoine, Vaujier, Condamy, Lemagnez, Marseille, Marceau, Moreau, sous-lieutenants.

5^e Régiment.

ÉTAT-MAJOR.—MM. Juville *, colonel ; de la Folle de Joux O *, lieutenant-colonel ; Herbin *, Rion, chefs de bataillon ; Boistel *, commandant major ; Franquet, capitaine adjudant-major ; Jactel *, capitaine trésorier ; Gillant, lieutenant d'habillement ; Delaval, lieutenant adjoint au trésorier ; Cruchon, sous-lieutenant porte drapeau ; Rémond, médecin de 2^e classe ; Bellard, médecin de 2^e classe.

1^{er} BATAILLON.

1^{re} compagnie.—MM. Richard, capitaine ; Delacour, lieutenant ; Famin, sous-lieutenant.

2^o compagnie.—MM. Dubois, capitaine ; Monnoye, lieutenant ; Guillemot, sous-lieutenant.

2^o BATAILLON.

1^{re} compagnie.—MM. Limbour, capitaine ; Pinet, lieutenant ; Bertrand, sous-lieutenant.

2^o compagnie.—MM. Lombard ✱, capitaine ; Desplanques, lieutenant ; Jules, sous-lieutenant.

3^o compagnie.—MM. Lagarde ✱, capitaine ; N..., lieutenant ; Ducaud, sous-lieutenant.

4^o compagnie.—MM. Nicolas O. A., capitaine ; Robard, lieutenant ; Pourchot, sous-lieutenant.

3^o BATAILLON.

1^{re} compagnie.—MM. Nabat, capitaine ; Le Heiget, lieutenant ; Caillau, sous-lieutenant.

2^o compagnie.—MM. Thiérion ✱, capitaine ; Heurtebize, lieutenant ; Jacquelin, sous-lieutenant.

3^o compagnie.—MM. Hervé, capitaine ; Sadorgé, lieutenant ; Lefebvre, sous-lieutenant.

4^o compagnie.—MM. Comte ✱, capitaine ; Lepage, lieutenant ; Bouquet, sous-lieutenant.

4^o BATAILLON.

1^{re} compagnie.—MM. Joly, capitaine ; Bocquillon, lieutenant ; Coquant, sous-lieutenant.

2^o compagnie.—MM. Bécourt ✱, O. A., capitaine ; Bernard, MM., ✱, lieutenant ; Vincent, sous-lieutenant.

Suite. — MM. Rémy ✱, lieutenant-colonel ; Bourdel, Zimmermann ✱, Larivière ✱, chefs de bataillon ; Goulet, Tournier ✱, Leclerc, Renard, Hineaux, Lecacheur, capitaines de 1^{re} classe ; Légrand, Arnoux, capitaines de 2^e classe ; Faudet, Colombel, Bourquin, Chiaise, Pierron, Tailliat, Guérin ✱, Desmarests, Roulet, Soulier, Delmas, Levoillé, Clément, lieutenants ; Gacon, Kœnig, Crité, Dhotal, Philippe, Fumat, Sénélar, sous-lieutenants.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — *Commissariat.* — MM. Millet ✱, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont, sous-agent ; Lamusse, commis de 2^e classe ; Jean, commis de 3^e classe ; Crespin, commis-auxiliaire.

Trésorerie des Invalides.—M. Racine, trésorier de 2^e classe, à Granville.

Hydrographic.—M. Jaffré, professeur de 1^{re} classe.

Inspection des pêches.—M. Thomas ✱, inspecteur, à Granville

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville ; Devé, à Genest ; Cardin, à Bréhal ; Philippe de Trémaudant, à Carolles ; Pollet, à Avranches.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville; Tréquilly, à Courtils; Lepeu, à Lingreville; Bataille, à Champeaux-Bouillon; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime. — MM. Corre, brigadier; Gabioch, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Gaillard, chef guetteur (Chausey); Quéro, guetteur, à Chausey; Godefroy, chef guetteur, à Granville (le Roc); Constant, guetteur (le Roc); Le Breton, guetteur-suppléant (Chausey).

Quartier de Regnéville. — M. Delacour, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à Regnéville.

Trésorerie des Invalides. — M. Hennequin, préposé, à Regnéville, du trésorier de Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Robillard *, à Regnéville; Laforge *, à Coutances; Daliphard *, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Regnault, à Regnéville; Duchemin, à Gouville; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — M. L'Hostis, à Regnéville.

Electro-sémaphores. — MM. Helloco, chef guetteur; Hersent (Ed.), guetteur, à Agon.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Salaün de Kertanguy O*, capitaine de frégate, commandant le *Cuvier* et la station navale de Granville.

M. Gibory *, lieutenant de vaisseau, commandant de l'*Alcyone*, à Granville.

M. Métivier, 1^{er} maître de manœuvre, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Le Michel, 1^{er} maître de manœuvre, commandant de la *Bécassine*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. LORIEUX O *, 2^e classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOULLAC *, 1^{re} classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Lecornu O. A. 1^{re} classe, rue Jean-Romain, Caen.

Gardes-mines. — MM. Scheffler, 1^{re} classe, Caen; Yvart, 1^{re} classe, Flers.

Contrôle des travaux (13^e inspection).

(Infrastructure et Superstructure.)

Inspecteur général.—M. FÉNOUX O*. O. I. P., 2^e classe, rue de la Pépinière, 18, à Paris.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1^{re} Section (*Carentan à La Haye-du-Puits.*)

2^e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret.*)

Ingénieur en chef.—M. GOUTON *, 2^e classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—M. Leroy, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saint-Lo ; M. Renard, 3^e classe, à Cherbourg.

Conducteurs.—MM. Enquebecq, 1^{re} classe, à Valognes ; Simon, 1^{re} classe, à Carentan.

Conducteur-adjoint.—M. Loyer, à Cherbourg.

LIGNE DE COUTANCES A REGNÉVILLE.

Section unique.

Ingénieur en chef.—M. GOUTON *, 2^e classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire.—M. Jourde, 3^e classe, à Granville.

Conducteur.—M. Sanson (Th.), 1^{re} classe, à Coutances.

Service ordinaire et hydraulique (14^e inspection).

(Fusionné avec le Service maritime de la Navigation, des Dossèchements et des Chemins de Fer).

Inspecteur général.—M. PICQUENOT *, 2^e classe, 23, avenue Marceau, Paris.

Ingénieur en chef.—M. GOUTON *, 2^e classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Renard, 3^e classe, d. n., à Cherbourg ; Jourde, 3^e classe, d. n., à Granville ; Leroy, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, d. n., à Saint-Lo.

Service ordinaire et services spéciaux.

Conducteurs.—MM. Saint, conducteur principal, à Avranches ; Enquebecq, 1^{re} classe, d. n., à Valognes ; Fafin, 1^{re} classe, à Granville ; Gardin, 1^{re} classe, à Cherbourg ; Loiseau, 1^{re} classe, à Avranches ; Paysant (Désiré), 1^{re} classe, à Cherbourg ; Sanson (Th.), 1^{re} classe, d. n., à Coutances ; Simon (A.), 1^{re} classe, d. n., à Carentan ; Dubost, 2^e classe, à Saint-Lo ; Marie, 2^e classe, à Saint-Lo ; Morin, 2^e classe, à Granville ; Omond, 2^e classe, à Saint-Lo ; Savary, 2^e classe, à Cherbourg ; Servain, 2^e classe, à Saint-Lo ; Jeanne (Eug.), 2^e classe, à Cherbourg ; Renault, 2^e classe, à Gatteville ; Roulland, 2^e classe, à Cherbourg ; Bergot, 3^e classe, à Villedieu ; Bernard (B.), 3^e classe, à Saint-Lo ; Desmaros, 3^e classe, à Cherbourg ; Languelhard, 3^e classe, à Granville ; Leluan, 3^e classe, à Cherbourg ; Le Magnen,

3^e classe, à Cherbourg ; Paysant (Eug.), 3^e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pitron, 3^e classe, à Granville ; Porée, 3^e classe, à Granville ; Sanson (A.), 3^e classe, à Granville ; Bazile, 3^e classe, à Granville ; Dumonchel, 3^e classe, à Carentan ; Mabire, 3^e classe, à Carentan.

En service détaché.—MM. Poteaux, 1^{re} classe, chef de division à la Préfecture, à Saint-Lo ; Poupeville, 3^e classe, conducteur-voyer de la ville de Cherbourg.

Commis.—MM. Marost, 1^{re} classe, à Cherbourg ; Tual, 2^e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 3^e classe, à Granville ; Bonnemaïn, 3^e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3^e classe, à Saint-Lo ; Ferdinand, 3^e classe, à Saint-Lo ; Pellé, 3^e classe, à Cherbourg ; Robiquet, 3^e classe, à Saint-Lo ; Sofrané (Eug.), 3^e classe, à Cherbourg ; Thomelin, 3^e classe, à Granville ; Lamy, 3^e classe, à Saint-Lo ; Corro, 4^e classe, à Cherbourg ; Fleury, 4^e classe, à Cherbourg ; Safrané (Louis), 4^e classe, à Cherbourg ; Turbert, 4^e classe, à Cherbourg ; Wagner, 4^e classe, à Granville.

Officiers et maîtres de port.—MM. Giot, O. A., capitaine de 2^e classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 2^e classe, à Granville ; Philippes, maître de 2^e classe, à Granville ; Crèsté, maître de 3^e classe, à Saint-Vaast ; Hauvet, maître de 3^e classe, à Cherbourg ; Le Crest, maître de 3^e classe, à Barfleur ; N. . . . , à Regnéville ; Bazire, faisant fonctions de maître, à Portbail ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessouilles, faisant fonctions de maître, à Carentan.

PHARES ET BALISES.

Inspecteur général de 1^{re} classe chargé de la direction du service.—M. BERNARD (Em.) O *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef de 1^{re} classe, adjoint à l'Inspection et chargé du service central.—M. Bourdelles O *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des Phares et Balises du Département est confié au personnel du service maritime de la Manche.

VOIES FERRÉES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES QUAIS DES PORTS MARITIMES.

Inspecteur général.—M. DE VILLIERS DU TERRAGE O *, rue Barbet-de-Jouy, 30, Paris.

Le service du contrôle local (technique et commercial) est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers du port du service maritime.

Service du Contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS.

Inspecteur général.—M. DE VILLIERS DU TERRAGE O *, 2^e classe, ponts et chaussées, 30, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. WEISGERBER *, O. A. (ponts et chaussées), 2^e classe, chargé du contrôle technique, 26, rue des Ecuries-d'Artois, Paris ; Chabert *, 2^e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle des travaux neufs et de l'entretien, 19, rue Jacob, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Barbé, 1^{re} classe (ponts et chaussées), à Caen ; Michel, 3^e classe (ponts et chaussées), à Rennes ; Lecornu, 4^{re} classe (mines), à Caen ; Bernheim, 3^e classe (mines), à Rennes.

Conducteurs. — MM. Lavalley, principal, à Caen ; Saint, principal, à Avranches ; Bessy, 1^{re} classe, à Rennes ; Deschateaux, 3^e classe, à Bayeux ; Planchais, 4^e classe, à Rennes.

Commis des ponts et chaussées. — MM. Rigand, 2^e classe, à Rennes ; Danglard, 3^e classe, à Caen.

Contrôleur des mines. — MM. Scheffler, 1^{re} classe, à Caen ; Chevreul, 1^{re} classe, à Rennes.

Commissaires. — MM. Martincau (H.) *, 1^{re} classe, à Granville ; Du Merle, 1^{re} classe, à Bayeux ; Thlonnaire, 2^e classe, à Avranches ; Marion *, 4^e classe, à Vitré ; Poret, 1^{re} classe, à Dinan ; Lepetit *, 3^e classe, à Cherbourg ; de Masson d'Autume *, 4^e classe, à Saint-Lo.

LIGNE DE VIRE A SAINT-LO.

Ingénieur en chef. — M. LUNEAU *, place Saint-Martin, 15, Caen.

Ingénieur ordinaire. — M. Barbé, 1^{re} classe, quai Vendœuvre, à Caen.

Conducteur. — M. Leroy, conducteur, à Caen.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. PERRIN *, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Chéguillaume, 2^e classe, à Alençon ; Locherer, 2^e classe, à Mayenne.

Conducteurs. — MM. Mignan, 1^{re} classe, à Avranches ; Louvel, 2^e classe, à Alençon ; Rocher, 2^e classe, à Alençon ; Fouqué, 3^e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. — M. CAVAROC, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Griffouil.

Chef de comptabilité. — M. Domet.

Chef du bureau de la perception. — M. Vautier.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Lemazurier.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Leguay Bouthreuil, Hiot, Avenette, Dufour.

Recettes particulières .

Avranches.— M. Vignon, receveur particulier ; M. Gauthier, fondé de pouvoirs.

Cherbourg.— M. Chabert, receveur particulier ; M. Hazard, fondé de pouvoirs.

Coutances.— M. Le Pomellec, receveur particulier ; M. Landon, fondé de pouvoirs.

Mortain.— M. Deplanche, Receveur particulier ; M. Eustache, fondé de pouvoirs.

Valognes.—M. Rougelot, Receveur particulier ; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Lebel, *Saint-Lo*, Agneaux.

Drieu, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Courlel, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Legraverend, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

De Saint-Stéban, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Clavereul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapello-Enjurer, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Taillefer, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Flambard, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beauhoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Désert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Cresté, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Brodin, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.

Potier de la Houssaye, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Corisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Épine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.
Garnier, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxville, Précorbin, Vidouville.
Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Poupinel, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*.

Pierre, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

Girardot, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Garnier, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.

Campain, *la Bestière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-a'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Le Pelloy-Fonteny, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcevon, la Mouche, Le Luot, Le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pièce, Subigny.

Lemasurier, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Du Laurens de Montbrun (Amaury), *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

Péguenet, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Trottet, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugénie, Saint-Jean-du-Corail, Tirepiéd, Vernix.

Gautier, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

Pêtre, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Robert, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lefrançois, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.
Pupin, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.
Gloumeau *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Clitourps, Gonnevillle, le Theil, le Vast, Varouville.
Lavieille, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.
Bernard, *les Pieux*, Grosville; le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.
Joublin, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.
Dupont, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.
Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.
Requier, *Siouville* (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebosq, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.
Griset, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthoville, Vrasville.
Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.
Laurent, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
Lehousse, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.
Dujardin, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Lesage, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquièrre, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-là-Pommeraye.
Lecluze, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guchébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.
Lemazurier, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey.
Despots, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaignu-les-Bois, Ver.
Lallier, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.
Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobeq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.
Dudoyt, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.
Tardif, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.
Doux, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Héren-guerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.
Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves.
Regnault, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.
Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varen-guebec, Vindefontaine.
De Villartay, *Quetteville*. Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.
Eudine, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Ancteville, Boisrogog, Brainville, Gratot, la Vendée, Montsurvent, Servigny.
Lecorre, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimésnil.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs,

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthé-lemey, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.
Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.
Garnier, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.
Quenette, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Nastel, Vézins.
Lebrun, *Juvigny*, Bellefontaine, Chassegucy, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.
Nicolas, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreuille, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.
Dauteuille, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Vil'echien.
Duverne, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.
Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécélin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingéard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.
Hervy, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.
Laborde, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Baize, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint-Montaigu, Sausse-mesnil, Tamerville, Yvetot.

Jourdan, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Généviève, Valcanville.
Lelièvre, *Barneville*, Baubigny, Carteret, La Haye-d'Ectot, Les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
Leloutre, *Bricquebec*, Les Perques, Le Vrétot, Quettetot.
Legoux, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.
Laurent, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, Le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.
Hébert, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuille, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
Macel, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hauteville, Orglandes, Sainte-Colombe.
Groult, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.
Ferrand, *Portbail*, Fierville, Le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teuthéville-Bocage, Videcosville.
Pestre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Crosville, Etienville, La Bonneville, Les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepiep.
Le Loup, *Saint-Vaast*, La Pernelle, Morsalines, Réville.
Clavreuil, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blossville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.
Boultvreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.

Directeur : M. SIMON.

Censeurs : MM. Derbois, Pannier-Lachaussée, Cavaroc.

Administrateurs : MM. Angot, Breton, Vaultier, Trocheris, Dary, N.....

Caissier : M. Barreau.

Chef de comptabilité : M. Lefournier.

Commis : MM. Dieuleveult, Bienvenüe.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Dolalande.

Caissier : M. de Lorgetil.

Les opérations de la Banque de France consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 % sur rentes françaises et 75 % sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris et dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. LORIN, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : Rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1^{er} commis : M. Fauvel, à Saint-Lo, rue du Château, 9.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes de huit heures du matin à onze et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Bontemps, rue Grande-Rue, 7 bis, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Cadiou, contrôleur principal, rue Rampe-des-Halles, à Saint-Lo. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Moyon, Percy (partie), Tessy, Sainte-Croix, Saint-Lo.

Carentan. — M. Bony, contrôleur de 2^e classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95. — Perceptions de Carentan, Pont-Hébert, Saint-Clair, Sainteny, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-Jean-de-Daye, Sainte-Marie-du-Mont, Torigni.

Valognes. — M. Charoy, contrôleur de 1^{re} classe, à Valognes. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Cherbourg. — M. Le Goux, contrôleur principal, à Cherbourg, quai de Paris, 78. — Perceptions de Brillevast, Cherbourg, Equeurdreville, Saint-Pierre-Eglise, Tocqueville, Tourlaville.

Briquebec. — M. Bossu, contrôleur de 2^e classe, à Cherbourg, place de la Révolution, 23. — Perceptions de Barneville, Beaumont, Briquebec, Les Picux, Martinvast, Négreville, Portbail, Sainte-Croix-Hague, Siouville.

Coutances. — M. Vallée, contrôleur hors classe, à Coutances. — Perceptions d'Agon, Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, Le Mesnil-Bus, Montmartin, Queltreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Périers. — M. Millet, contrôleur de 3^e classe, à Coutances. — Perceptions de Baudreville, Gorges, la Haye-du-Puits, Lessay, Néhou, Périers, Pirou, Prétot, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Granville. — M. Lubet, contrôleur de 1^{re} classe, à Granville. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, La Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches. — M. Plunier, contrôleur de 2^e classe, à Avranches, rue de Lille. — Perceptions d'Avranches, Carnet, Cury, Ducey, Isigny, Pontaubault, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénéier.

Villedieu.— M. Bouvattier, contrôleur de 1^{re} classe, à Avranches, boulevard du Sud.— Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, la Colombe, la Haye-Pesnel, Percy (partie), Saint-Georges-de-Livoie, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.— M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain.— Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Contrôleur adjoint.

M. Lejoly-Senoville, à Saint-Lo.

**ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE
ET HYPOTHÈQUES.**

M. Leroy, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur.— M. Blavon-Duchesne, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs.— MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo ; Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Bohn, à Valognes ; Fribourg, à Mortain.

Receveur rédacteur près de la Direction.— M. Olive.

Employés du timbre.— MM. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité ; Gâté, timbreur.

Conservateurs des hypothèques.— MM. N... , à Saint-Lo ; de Puniel de Parry, à Avranches ; Guillemin, à Cherbourg ; Chevallot, à Coutances ; Gautier, à Mortain ; Plessis, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.— MM. Radiguer, à Saint-Lo ; Tacheau, à Cherbourg ; Roulier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines.— MM. Dolisle, à Saint-Lo ; Badin, à Cherbourg ; Dudouyt, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines.— MM. Dutheil, à Canisy ; Le Biez, à Carentan ; Aze, à Marigny ; Pajot, à Percy ; Le Tellier, à Pent-Hébert ; Lecourt, à Tessay-sur-Vire ; Plouin, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches ; Gautier, à Brécey ; Chaillou de l'Étang, à Ducey ; Millet, à Granville ; Binet, à la Haye-Pesnel ; Lefebvre, à Pontorson ; Dhangest, à Saint-James ; Ameline, à Sartilly ; Thomas, à Villedieu ; Bresson, à Beaumont ; Roullé, à Saint-Pierre-Eglise ; Brouard, aux Pieux ; Darne, à Bréhal ; Casteilla, à Cerisy-la Salle ; Jeannot, à Gavray ; Agnès, à la Haye-du-Puits ; Dubois, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Divoy, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Jayet, à Mortain ; Frémond, à Barenton ; Costillon, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Sinoir, à Isigny-le-Buat ; Massin, à Juvigny ; Vaslin, à Saint-Pois ; Herpin, à Sourdeval ; Billaudeau, au Teilleul ; Céron, à Valognes ; Guillier, à Barneville ; Broyelle, à Bricquebec ; Guérin, à Montebourg ; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise ; Gabriel, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Pierre, à Saint-Vaast.

Surnuméraires.— MM. Noël-Desmarais, à Saint-Lo ; de Rommilly, de Saint-Julien et Hamel, à Cherbourg ; Pringault, à Valognes ; Leroulley et Leconte, à Coutances ; Trincot et Leguidecoq, à Avranches ; N... , à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2^e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de l'Inspection de Bayeux (Calvados) gérée par M. Surell, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de l'Inspection de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. LE BOULENGER *, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. de Saint-Quentin, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

Principauté de Granville.—MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dumoncel, Reulos, Dairou, contrôleurs, à Granville ; Le Rumeur, Giron et Duval, commis à Granville ; Hennequin, receveur, à Regnéville ; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principauté de Cherbourg.—MM. Chaumel, receveur principal, à Cherbourg ; Luceiana, sous-inspecteur ; Cousin, contrôleur principal ; Henry, Lemoigne, contrôleurs ; Girard la Barcerie, Le Buhotel, Lucas, contrôleurs-adjoints ; Adam, Buache, commis à Cherbourg ; Lemoigne, receveur à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast ; Delamer, commis, à Saint-Vaast ; Audoire, receveur, à Portbail ; Manquest, receveur, à Carteret ; Bellée, receveur, à Carentan ; Foubert, receveur, à Diélette ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert.—MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert ; Dupont, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas ; — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Le Bas, à Pont-Gilbert ; Lelaidier, à Genest ; Sorel, à Saint-Jean-le-Thomas ; Lenfant, à Carrolles.

Capitainerie de Granville.—MM. Maron, capitaine, à Granville ; Jouvin, lieutenant, à Granville ; Hautemanière, lieutenant, à Regné-

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg, auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

ville. — Brigadiers : MM. Rosse, à Saint-Pair ; Le Gué, Pinson, à Granville ; Adigard, à Bréville ; Duval, à Bricqueville : Le Roux, à Hauteville ; Lemonnier, à Rognéville.—M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville.—MM. Fardet, capitaine, à Gouville ; Lecannellier, lieutenant, à Blainville ; Le Chevalier, lieutenant, à Pirou.—Brigadiers : MM. Jugan, à Agon ; Lemoine, à Blainville ; Ameline et Lenoir, à Gouville ; Lebourg, à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail.—MM. Butel, capitaine, à Portbail ; Rappilly, lieutenant, à Carteret ; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière.—Brigadiers : MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; La Housse, à La Cosnardière ; Grossin, à Denneville ; Groult, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Mahaut, à Carteret ; Quenault, à Hattainville.—M. Guesnon, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette.—MM. Savenay, capitaine, à Diélette ; Marchey, sous-lieutenant, au Rozel ; Le Boullenger, lieutenant, à Siouville.—Brigadiers : MM. Lecouillard, à Surtamville ; Simon, au Rozel ; Joubert, à Flamanville ; Cahu, à Diélette ; Devicq, à Siouville ; Deganne, à Vauville.—M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie du Grand-Vey.—MM. Hilt, capitaine, au Grand-Vey ; Leclerc, lieutenant, à Carentan ; Dumas, lieutenant, à Ravenoville.—Brigadiers : MM. Montcuit, à Quinéville ; Quenault, à Ravepoville ; Jeanne, à la Madeleine ; Moitié, au Grand-Vey ; Leconte, à Carentan ; Moucel, à Brévands.

Capitainerie de Beaumont.—MM. Palette, capitaine, à Beaumont ; Jeanne, lieutenant, à Auderville ; Letebvre, lieutenant, à Jobourg ; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers : MM. Quénauld, à Beaumont ; Agnès, à Herqueville ; Belliard, à Jobourg ; Ruel, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Regnier, à Saint-Germain-des-Vaux ; Le Bégin, à Saint-Martin-des-Vaux ; Yver, à Omonville ; Couillard, aux Ducs ; Lemétayer, à Landemer.—Patrons : MM. Castel, à Auderville ; Enault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg ; Lemétayer, Blondel, lieutenants, à Cherbourg.—Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Burnel, à Sainte-Anne ; Fontaine, Leviel, Osmont, à Cherbourg ; Clouet, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Quidéville, capitaine, à Barfleur ; Levallois, lieutenant, à Fermanville ; Boudour, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Legagneux, à Maupertus ; Legagneux, à Fermanville ; Novince, à Cosqueville ; Lecourt, à Gouberville ; Lecannellier, à Barfleur ; Duval, à Montmorin ; Leterrier, à Saint-Vaast ; Fiquet, à Morsalines.—MM. Simon, patron, à Fermanville et Bertrand, patron, à Saint-Vaast.

Organisation militaire (1).

27^e Bataillon.— Commandant : M. de Saint-Quentin, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine adjudant-major : M. Quidéville, à Barfleur.

(1) Le 27^e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10^e corps d'armée.

Compagnies actives.—1^{re} : MM. Hilt, capitaine ; Lecler et Dumas, lieutenants.—2^e : MM. Palette, capitaine ; Lefebvre et Loprieur, lieutenants.—3^e : MM. Batel, capitaine ; Le Boullenger et Rapilly, lieutenants.—4^e : MM. Fardet, capitaine ; Dupont et Giffard, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Granville.—MM. Maron, capitaine ; Jouvin et Hautemanière, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg.—MM. Liébard, capitaine ; Lemétayer et Blondel, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue.—M. Baudour, lieutenant.

Services de santé.

Capitainerie du Pont-Gilbert. — MM. Lelandais, Frémin et N... , médecins

Capitainerie de Granville. — MM. Lemoine, de la Bellière et Leclère, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail.—MM. Vincent, Bétailoudoux et Marguerie, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont.—M. Leduc, médecin.

Capitainerie de Cherbourg.—M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Dalidan, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

Administration des Contributions indirectes.

M. GUILLAUMIN, directeur.

MM. Delaon, contrôleur, 1^{er} commis de direction ; Cossé, Gahard. Perdon, commis de direction.

MM. Silie, Cresson, N... , inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Le Moisson, receveur principal, entreposeur.

— Tortu, contrôleur.

— Gouet, Lory, Choupault, Lesaint, commis ; Le Guélinel, Lepcu, surnuméraires.

— Taupin, receveur ; Turquand d'Auzay, commis principal.

Carentan.—Sylvestre, receveur ; Yvenat, commis principal.

Marigny.—Mallet, receveur ; Ruaud, commis principal.

Tessy.—Fauvel, receveur ; Cotherel, commis principal.

Torigni.—Lecoutey, receveur ; Dutertre, commis principal.

Coutances.—L'Équillebec, receveur, entreposeur.

— Lemasurier, commis principal de 3^e classe. chef de poste.

— Jehan, Michelot, Durantou, commis.

— Noblet, receveur ; Fleury, commis principal.

Bréhal.—Danican, receveur ; Guillard, commis principal.
Cerisy-la-Salle.—Garcelle, receveur ; Etienne, commis principal.
Gavray.—Masson, receveur ; Kervern, commis principal.
La Haye-du-Puits.—Lemoine, receveur ; Doussin, commis principal.
Lessay.—Boivert, receveur ; Lebrequier, commis principal.
Périers.—Lehodey, receveur ; de Monty, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.
MM. Hamonic, Guillon, commis de sous-direction ; N. . . . , surnuméraire.
Avranches.—Cazin, receveur principal, entreposeur.
— Richard, contrôleur.
— Loir, Guillory, Frigot, Belan, commis ; N. . . . , surnuméraire.
Granville.—Goissedet, contrôleur.
— Picquet, receveur particulier sédentaire.
— Montigny, Chedeville-Desvaucelles, Le Bihan, Cancellier, Butault, commis.
Brécécy.—Frigot, receveur ; Augrain, commis principal.
Ducey.—Chesnay, receveur ; Faligot, commis principal.
Pontorson.—Loyer, receveur ; Perrier, commis principal.
Saint-James.—Monmirel, receveur ; Le Berrigaud, commis principal.
Sartilly.—Desplanques, receveur ; Testu, commis principal.
Villedieu.—Néel, receveur ; Guillot, commis principal.
Mortain.—Chanteux, receveur, entreposeur ; Pigeon, receveur ; Lemoine, commis principal.
Le Tellieu.—Hédou, receveur ; Lenoir, commis principal.
Saint-Hilaire.—Danguy, receveur ; Lerleau, commis principal ;
Saint-Pois.—Duchesne, receveur ; Poirier, commis principal.
Sourdeval.—Fouqué, receveur ; Adam, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Degord, sous-directeur.
MM. Manceau, Briens, Couray, commis de sous-direction, Sicard, surnuméraire.
Cherbourg.—Lemutricy, receveur principal, entreposeur ; Bazin, receveur particulier ; Fels, contrôleur ; Desbois, Pelletier, commis principaux, chefs de poste.
— Lefèvre, Havy, Burgant, Le Bourhis, Entard de Guémy, Roquier, commis ; Juvet, surnuméraire.
Beaumont.—Gauvain, receveur ; Lefeuve, commis principal.
Equedreville.—Lelièvre, receveur ; Dufresne, commis principal.
Les Pieux.—Hébert, receveur ; Bébin, commis principal.
Saint-Pierre-Eglise.—Leguelinel, receveur ; Le Tanaff, commis principal.

- Tourlaville.**—Ozenne, receveur ; Chapelain, commis principal.
Valogues.—Piriou, receveur-entreposeur; Lépine, receveur; Savary, commis principal.
Bricquebec.—Guillain, receveur ; Balin, commis principal.
Montebourg.—Mabire, receveur ; Coulon, commis principal.
Sainte-Mère-Eglise. — Josse, receveur ; Beaugrand, commis principal.
Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Desheulles, receveur; Guérin, commis principal.
Saint-Vaast.—Mocquet, receveur ; Le Morellec, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT

- M. DARD-THÉNADEY, *directeur*, à Saint-Lo.
 MM. Legrand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *sous-inspecteurs*, à Saint-Lo.
 MM. Bougourd, *commis principal* ; Goupil, Legendre, Letot, Osmond et Touzé, *commis*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo.	M. Delhomme, recev ^r p ¹	M. Delhomme, r ^r p ¹
Agon	M ^{lle} Lecadey.	"
Airel	M ^{mes} Piriou.	M ^{mes} Piriou.
Anneville en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Hantraye.	M. Hantraye.
Barenton	M ^{lles} Simon.	M ^{lles} Simon.
Barfleur	Duval-Lapallière.	Duval-Lapallière.
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beaumont-Hague	M ^{me} Bigot.	M ^{me} Bigot.
Bérigny	M. Brotelande.	"
Blainville	M ^{lles} Rabec.	M ^{lles} Rabec.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	M. Lesage.	M. Lesage.
Bricquebec	M ^{lles} Halley.	M ^{lles} Halley.
Buais	Jossaume.	Jossaume.
Canisy	M ^{me} Lemeray.	M ^{me} Lemeray.
Carentan	M ^{lles} Enée.	M ^{lles} Enée.
Cérences	Debieu.	Debieu.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes et Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES
Cerisy-la-Forêt	M ^{me} v ^o Delafosse.	M ^{me} v ^o Delafosse.
Cerisy-la-Salle	M ^{me} Vindard.	M ^{me} Vindard.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (Bureau du Val-de-Saire)	M. Zaëgel.	M. Zaëgel.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Créances	M ^{lles} Coupard.	"
Ducey	Tournebois.	M ^{lle} Tournebois.
Equeurdeville	M ^{me} Hame!.	M ^{me} Hamel.
Fermanville	M ^{me} v ^o Levavasseur.	"
Flamenville	M ^{lles} Lelanchon.	"
Gavray	Lancelot.	M ^{lle} Lancelot.
Ger	M ^{me} Desvoyes.	M ^{me} Desvoyes.
Gouville	M ^{lle} Jean.	M ^{lle} Jean.
Granville	M. Lecherre.	M. Lecherre.
Grosville	M ^{me} Tesnière.	"
Hambye	M ^{lle} Bézard.	M ^{lle} Bézard.
Haye-du-Puits (la)	M ^{me} Mangin.	M ^{me} Mangin.
Haye-Pesnel (la)	M ^{lle} Nicolle.	M ^{lle} Nicolle.
Isigny-le-Buat	M ^{me} Anfray.	M ^{me} Anfray.
Juvigny-le-Tertre	M ^{lle} Villedieu.	M ^{lle} Villedieu.
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny	M ^{me} Boucher.	M ^{me} Boucher.
Martinvast	M ^{lle} Creveuil.	M ^{lles} Creveuil.
Montebourg	M ^{me} Josse.	Artu.
Montmartin sur-Mer	M ^{lle} Bourdon.	Bourdon.
Mont-Saint-Michel	M ^{me} Joubart.	M ^{me} Joubart.
Mortain	M. Lecrecq.	M. Lecrecq.
Octeville	M ^{lles} Crocquevieille.	M ^{lle} Crocquevieille
Percy	Mauduit.	M ^{lle} Mauduit.
Périers	M ^{me} v ^o Leclerc.	M ^{me} v ^o Leclerc.
Pieux (les)	M ^{me} Lechevalier.	M ^{me} Lechevallier.
Pont-Hébert	M ^{lle} Gallery de la Trem- blaye.	M ^{lle} Gallery de la Tremblaye.
Pont-Labbé-Picauville	M. Amiot.	M. Amiot.
Pontorson	M ^{me} Ribouet.	M ^{me} Ribouet.
Portbail	M ^{lles} Hinet.	M ^{lles} Hinet.
Prétot	Lombard.	"
Quettehou	Thin.	Thin.
Quettreville	Delacour.	Delacour.
Regnéville	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	M ^{me} v ^o Bernard.	M ^{me} v ^o Bernard.
Roncey	M ^{me} Ruault.	M ^{me} Ruault.
Ruffosses-Saussemesnil	"	M. Marguerite.
Sartilly	M ^{lle} Leterrier.	M ^{lles} Leterrier.
Sottevast	M ^{me} Lebarbenchon.	"
Sourdeval	M ^{lles} Gagnet.	Gagnet.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	Savary.
Sainte-Croix-Hague	Villedieu.	"
Saint-Denis-le-Gast	"	M ^{mes} Legravarend.
Sainteny	M ^{me} Lebreton.	Lebreton.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James	M. Lemoine.	M. Lemoine.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Jean-de-Daye	M ^{me} Leboutelier.	M ^{me} Leboutelier.
Saint-Jean-des-Baisants . . .	M ^{lles} Trébet.	»
Saint-Malo-de-la-Lande . . .	Bourdet.	M ^{lles} Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	Louail.
Sainte-Mère-Eglise	Vieillard.	Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise	M ^{mes} Burnel.	M ^{mes} Burnel.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
Saint Samson-de-Bonfossé.	M ^{lles} Perrin.	»
Saint-Sauveur-Lendelin . . .	Guénon.	M ^{lles} Guénon.
Saint-Sauveur-sur-Douves.	Leprévost.	Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue	Lompech.	Lompech.
Teilleul (le)	Joubin.	Joubin.
Tessy-sur-Vire	M ^{me} v ^e Morisset.	M ^{me} v ^e Morisset.
Torigni-sur-Vire	M ^{lle} Frault.	M ^{lle} Frault.
Tourlaville	M ^{me} Lecuirot.	M ^{me} Lecuirot.
Valognes	M. Jouanne.	M. Jouanne.
Vast (le)	M ^{lle} Eve.	M ^{me} Laronche.
Villebaudon	M ^{me} v ^e Hus.	»
Villedieu-les-Poêles	M ^{lle} Peslin.	M ^{lle} Peslin.

ANAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	Flamanville.	Pointe de Hardejeu.
Barfleur.	Fort la Hougue.	Pointe du Roc.
Cap la Hague.	Ile Chausey.	Portbail.
Cap Lévy.	Ile Pelée.	Querqueville.
Carteret.	Nez de Jobourg.	
Cherbourg-Digue.	Onglet (Vigie de l').	

GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. LELIÈVRE O.A., agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

M. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau ; Victor, agent voyer de 1^{re} classe, chargé de la comptabilité ; Darthenay, agent voyer, aide-comptable ; Desauvette, agent-voyer, chargé du service d'ordre ; Adam, agent voyer, dessinateur ; Levillain, agent voyer surnuméraire ; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Horel, agent voyer cantonal et Leconte, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Letondeur, employé de comptabilité, et Lacolley, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Poupeville, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Marie, agent voyer cantonal, et Levast, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement de Mortain. — MM. Leduc, agent voyer auxiliaire, et Parey, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Valognes. — MM. Bienvenu, agent voyer auxiliaire, et Renault, agent voyer surnuméraire.

Agents Voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigny ; Dupont, à Carentan ; Letomplier, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Lerebours, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Madeleine, à Sartilly ; Lerve-
rend, à Pontorson ; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Roger, agent voyer hors classe, à Cherbourg ; Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise ; Boitel, aux Pieux ; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert, à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Jeanne, à Lessay ; Valéry, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain. — MM. Coguyec, à Saint-Pois ; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Martin, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Lemonnier, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bric jubeec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barnoville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : M^{gr} Germain (Abel-Anastase), né le 1^{er} avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux, le 19 mars 1876, 88^e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Durel, officiel ; Legoux, agréé par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire général ; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires ; Laisney, secrétaire particulier de M^{gr} l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Place ✱, archevêque de Rennes ; S. E. le cardinal Macchi ; N. N. SS. Ducellier, archevêque de Besançon ; Hugonin ✱, évêque de Bayeux ; Osouf, évêque d'Arsinoë ; Billard, évêque de Carcassonne ; Bécel ✱, évêque de Vannes ; Le Coq, évêque de Nantes ; Perraud ✱, évêque d'Autun ; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; Cléret ✱, évêque de Laval ; le R. P. Germain, abbé de Notre-Dame-de-Grâce ; M^{sr} Marini, camérier secret de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Laisney, Mahire, Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Guesnon, Ameline, Legrand, Duval, Langenais, Caillemer, Gillot, Jouenne, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Dubois, Lemains, Hamel, Turgot, Sanson, Leroux, Chesnel, Blanchet, Béatrix, Germain, Yvetot, Lepeltier, Leroy (A.), Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecapitaine, Lecacheux, Binet, Tollemmer (H.), Tollemmer (A.), Marie, Leroy (M.), Duclos, Lebedel, Richer, de Longueville.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Cluzel, Montagnon, Gillouard, Loisel, Delarue, Tirhard.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Brin, professeur de dogme ; Colibert, économiste ; Thézard, professeur de droit canon ; Dutour, Parpaillon, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires.

M^r l'Evêque, président ; MM. Durel, vicaire général ; Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Colibert, économe ; Joubin, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire. — Philosophie : Saint, diacre. — Rhétorique : Signeux, prêtre. — Sciences : Laisney, Jamault, Détrez, prêtres. — Histoire : Godefroy, prêtre. — Seconde : Gautier, prêtre. — Troisième : Yon, prêtre. — Quatrième : Fortin, prêtre. — Cinquième : Louaye, prêtre. — Sixième : Tesnière, diacre. — Septième et huitième : Briand, prêtre. — Français : François, Baudry, prêtres — Anglais : Roger, prêtre. — Préfet de discipline : Godefroy. — Présidents d'étude : Costard, Briens, prêtres ; Datin, diacre. — Dessin : Briens, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Lenvoisé, prêtre. — Mathématiques élémentaires : Hérembourg, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Jeanné, Postel, prêtres. — Sciences : Quesnel, Périer, Leneslet, Lecathelinais, prêtres. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Achard de Leluardière, Lepage, prêtres. — Troisième : Lemasson, prêtre. — Quatrième : Morel, Richard, prêtres. — Cours préparatoire à la classe de mathématiques : Couture, prêtre, David, diacre, un laïque. — Cinquième : Granier, prêtre. — Sixième : Leveillé, prêtre. — Septième : Abraham, prêtre. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Économe : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin (J.), prêtre. — Présidents d'études : Durel (A.), Martin, Lecuze, Gourlot, prêtres, Louis, diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Gibon, prêtre, et deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Marie, prêtre. — Directeur : Truffaut, prêtre. — Philosophie : Truffaut, prêtre. — Rhétorique : Bérest, prêtre. — Sciences : Gendrot, Goguillot, Charrier, prêtres. — Histoire : Guérillon, prêtre. — Seconde : Kerdal, prêtre. — Troisième : Rouxel, prêtre. — Quatrième : Lepigoché, prêtre. — Cinquième : Macé, acolyte. — Sixième : Vallée, prêtre. — Septième : Gallicher, prêtre. — Huitième : Pavoine, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Présidents d'études : Lagnel, Pelletier, Doudet, prêtres. — Dessin : un laïque. — Musique : deux laïques.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4^e inclus.

A Granville (collège). — MM. Renault, prêtre, directeur ; Joubin, Leconte, Ameline, prêtres ; Delafontaine, acolyte ; deux laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Estart, prêtre, directeur; Desboulletz, Legallais, prêtres, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Ruault, Gastebois, prêtres; deux frères de la Miséricorde; un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Marguerie, prêtre, directeur; Pontis, Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

Missionnaires du diocèses.

A Donville. — MM. Belloni, supérieur; Boucher, Kervizic, Thébaud, Lengronne, Létendard, Colin, Le Jallé.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur; Villain, Jennoquin, Lemasson.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Laproste, supérieur; Laforêt-Levatois, Grosset, Lefrançois, missionnaires.

A Biville. — MM. Bonhomme, supérieur; Quesnel, Houlgatte.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Leménager; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Richer; à Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard; à Ducoy, *Trinitaires*, M. Carnet; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Delaunc; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lesellier; à Coutances, *Augustines*, M. Vautier; *Sacré-Cœur*, M. Poullain; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Laveille; à Carentan, *Augustines*, M. Lehaut; à Valognes, *Bénédictines*, M. Douville; *Augustines*, M. Leconte; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lefoulon; à Pont-Labbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Hélie et Picot; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estart.

Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Bochet; à Pontorson, M. Thébaud; à Saint-James, M. N...; à Villedieu, M. Lefèvre; à Cherbourg, le Clergé de Saint-Clément; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Perrée; à Saint-Lo, M. Ollivier; à Carentan, M. Saillard; à Valognes, M. Lerévérénd; à Montebourg, M. N...; à Torigni, M. N...

Aumôniers de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil, à Coutances, M. Fleury; à Saint-Lo, M. Adde; à Mortain, M. Jamault; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, chanoine.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville ; Gast, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. W. MARIE-CARDINE, Officier de l'Instruction publique, Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. A., commis principal, secrétaire de l'inspection académique ; Fouchard, Davodet, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. FLORET O. A., O. I., Préfet, *président* ; Marie-Cardine O. I., inspecteur d'Académie, *vice-président* ; Riotteau, député ; Morel, sénateur, Regnault et Le Moigne, conseillers généraux ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; M^{me} la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Gamas, instituteur public à Cherbourg ; Robbes, instituteur public à Granville ; MM^{les} Travers, institutrice publique à Cherbourg ; Dujardin O. A., institutrice publique à Blainville ; MM. Aubin O. I., inspecteur primaire à Saint-Lo et Chancerel O. I., inspecteur primaire à Avranches.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Barbey, instituteur privé laïque à Cherbourg ; Duvivier, instituteur congréganiste privé à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Leparquier O. I., censeur des études ; l'abbé Aubry, aumônier ; Le Caplain O. A, économe ; Collette, Mottin, commis d'économat ; Paquet, surveillant général délégué.

Philosophie : Richard ; rhétorique : Foulin O. I. ; seconde : Goulet ; troisième : Leitz ; sciences physiques : Jouhet et Fesquet ; mathématiques : Lauvernay et Cauvin ; histoire : Le Révérend O. I. et Gautier ; langue anglaise : Estruc et Dupont ; langue allemande : Hamon ; quatrième : Liber ; cinquième : Lavieille O. A. ; sixième : Lemare O. I. ; septième : Lemaitre O. I. ; huitième : Daireaux O. I. ; neuvième : Félix O. A. ; dessin d'imitation : Quesnel O. I., père, Quesnel, fils, O. A. ; travaux graphiques : Muriel O. A. — Enseigne-

ment secondaire spécial : Le Moine, Bréville, Jouhet, Le Révérend, Priout, Carabeuf, Muriel ; classe primaire : Aubril ; gymnastique : Héon O. A.

Lycée de Cherbourg.

MM. H. Le Roux O. I., proviseur.

Salé, censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Mairot, économiste ; Lepot, Abadie, commis d'économat ; Bonvoisin, surveillant général, délégué.

Philosophie : Hérelle O. I. ; histoire : Costantin ; rhétorique : Bouvier O. A. ; seconde : Galland ; troisième : Chamard ; allemand : Dax, Beaumann ; anglais : Dispau de Floran, Hodge ; quatrième : Lesigne ; cinquième : Lefèvre ; sixième : Burnouf ; septième : Leduit O. A. ; huitième : anglais : mathématiques : Noël, Etienne O. I., Giot, Lamic, Onde, Cousin ; physique : Sevet, Goudemant, Corbière O. A. ; lettres en marine : Halley. — Enseignement secondaire spécial : Pouthier, Dagon, Merlot, Jeanne O. A., Levallois, Leneveu, Duval ; dessin : Onfroy, Deguerne ; classe primaire : Dubost, Delisle ; gymnastique : Flaux. — Classe enfantine : M^{lle} Gard.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Vilon O. A., principal.

Lucas, sous-principal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie : Baron ; rhétorique : Douteleaux O. I. ; seconde : Dumont O. A. ; troisième : Nelet O. A. ; sciences physiques : Durel O. A. ; mathématiques : Vilquin O. I. ; langue anglaise : Béghin ; quatrième : Gautier O. A. ; cinquième : Toutain ; sixième : Lucas ; septième : Denoll ; huitième : Lecoquet ; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire spécial : Durel, Vilquin O. I., Nelet O. A., Lematte, Encoignard O. A., Malenfant ; classe primaire : M^{lle} Fouqué.

Collège de Carentan.

MM. N. . ., principal.

Classes de latin : N. . . ; enseignement spécial, sciences : Exmélin, Bergounhoux, Guéguinou ; lettres : Lacroix ; anglais : Thévenin. — Classe primaire : Lelandais, directeur ; Leconte, instituteur-adjoint ; Picard, instituteur adjoint.

Collège de Mortain.

MM. Goutière, principal.

L'abbé Théot, aumônier ; rhétorique et philosophie : Améline ; Moret de Montjou ; mathématiques ; Gallie O. A. ; sciences physiques ; Carouge ; quatrième et cinquième ; Burnel ; sixième, septième et huitième ; enseignement spécial : Moret de Montjou, Gallie O. A., Améline, Lemoyne, Le Juez ; anglais : Burnel ; allemand : Ellminger ; classe primaire : Roblin ; gymnastique : Lemoyne ; dessin : Le Juez.

Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouet.

MM. Boyenval O. A., principal.

Troisième et quatrième : Héon ; cinquième et sixième : Boyenval O. A. ; septième et huitième : Pautret ; enseignement spécial :

Beaumont, Pichon, Gallien, Chauvin; classes primaires : Mesnildrey, Requier.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Chancorel O. I., à Avranches ; Bréard O. I., à Cherbourg ; Leclerc O. A., à Coutances ; Séjourné, à Mortain ; Aubin O. I., à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'École.

MM. Marie-Cardine O. I., inspecteur d'Académie, *président* ; Amiard, conseiller général, maire de Saint-Lo ; Blouet *, conseiller général ; Simon O. A., juge au tribunal civil ; Lerendu O. A., conseiller municipal, à Saint-Lo ; Dussaux, adjoint au maire de Saint-Lo.

Fonctionnaires de l'École.

MM. Hanriot O. A., directeur ; Réversé, économiste ; Postel, Arnould, Louis, professeurs ; Piasso, maître-adjoint ; Postel, professeur d'anglais ; Jaha, directeur de l'école primaire annexe ; Louis, maître de chant ; Ravaut O. A., professeur de dessin ; Brunin O. A., maître de gymnastique ; Rozeray, professeur d'agriculture ; Leconte, professeur d'horticulture ; le docteur Bernard *, médecin de l'école.

Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'École.

MM. Marie-Cardine O. I. inspecteur d'académie, *président* ; Boissel-Dombrevail *, conseiller général, maire de Coutances ; Guillemette *, conseiller général ; Saillard, adjoint au maire de Coutances ; Briens *, député ; Pascal *, sous-préfet ; Lair *, proviseur honoraire.

Fonctionnaires de l'École.

MM^{es} Crouzel-Fontecave, directrice ; Lefauchaux, économiste ; Brémont, Jacquot, professeurs ; Paquet, Lefauchaux, maîtresses adjointes ; Debrun, directrice de l'école primaire annexe ; Marthel, directrice de l'école maternelle annexe.

M^{lle} Paquet, professeur d'anglais ; MM. Léon Quesnel, professeur de dessin ; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur : M. H. Le Roux O. I., proviseur du lycée ; surveillante générale : M^{me} Lemoine.

Professeurs : MM^{les} Wable : sciences ; Peysson : lettres ; MM. Frigoult O. I. : littérature ; Wolf : grammaire et histoire littéraire ; Halley : histoire ; Hérclle : morale ; N.... : anglais ; Thoumin :

musique ; Déguerne et Onfroy : dessin ; M^{me} Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : MM^{lles} Lebrettevillois O. A , Simon, Lemoine, Julia.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Hanriot, directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Aubin, Bréard, Chancerel, Desprez, Lecler, Séjourné, inspecteurs primaires ; Arnould, professeur à l'école normale de Saint-Lo ; Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; Ménard, directeur d'école communale à Coutances ; Godard, instituteur à Agneaux ; M^{me} Crouzel-Fontecave, directrice de l'école normale de Coutances ; M^{lle} Marie, directrice d'école communale à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Hanriot, directeur de l'école normale, Aubin, inspecteur primaire à Saint-Lo ; Barbey, chef d'institution à Cherbourg ; Lelièvre, agent voyer en chef ; un inspecteur primaire ; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure ; M^{me} Crouzel-Fontecave, directrice de l'école normale ; M^{lle} Marie, directrice d'école communale ; M^{me} Dalimier, ancienne maîtresse de pension.

Sciences physiques : M. Jouhet, professeur au lycée de Coutances ; anglais : M. Postel, professeur à l'école normale de Saint-Lo ; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas ; gymnastique : M. Brunin, professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Rozeray.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MM^{mes} Marie-Cardine, Duhamel, Dalimier. Hanriot, M^{lle} Aubin.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Hanriot, directeur de l'école normale ; Aubin, inspecteur primaire ; Lemare, professeur au lycée de Coutances ; N..., professeur au lycée de Coutances ; Arnould, Louis, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; M^{sr} Gormain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *Vice-Présidents* : MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix ; Matinée *, proviseur honoraire ; *Secrétaire* : M. Leclerc, docteur-

médecin ; *Secrétaire-Adjoint* : M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture ; *Conservateur* : M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *Conservateurs-Adjoints* : MM. A. Dieu, avocat ; Onfroy, propriétaire ; *Bibliothécaire* : M. Derbois, ancien professeur ; *Trésorier* : M. Leconte-d'Olonde, architecte ; *Classificateur de la section d'Agriculture* : M. Granger, ingénieur.—*Classificateur de la section d'Archéologie* : M. Queillé, architecte ; *Sous-Classificateur* : M. Le Creps, propriétaire ; *Classificateur de la section d'Histoire naturelle* : M. Sébire, pharmacien de 1^{re} classe ; *Sous-Classificateur* : M. Lelièvre, agent voyer en chef du département.

**Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts
des arrondissements d'Avranches et de Mortain.**

Composition du bureau de la Société depuis le 4 décembre 1890.

Président : M. Alfred de Tesson *, capitaine de frégate en retraite.—*Vice-Présidents* : MM. Charles Philbert *, ancien consul général et Antonin Launay O. I., professeur honoraire ; *Bibliothécaire-Archiviste* : M^{lle} Ida Hubert. — *Secrétaire* : M. le comte Joseph de Chabannes.—*Secrétaire-Adjoint et Secrétaire du Conseil d'Administration* : M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier* : M. Thébault, libraire. — *Questeur* : M. Jules Bouvattier O A, avocat, ancien député.

Conservateurs (Membres du Bureau)

1^o *Des Tableaux et Statues* : M. Charles Fouqué O A, professeur de dessin ; M. Potier de La Vardo, artiste, conservateur honoraire. — 2^o *Des Objets d'histoire naturelle* : M. H. Pigeon O *, chef de bataillon du génie en retraite.—3^o *Des Médailles et des Antiquités* : M. le vicomte de Potiche. — 4^o *Du Musée lapidaire* : M. Louvel O A, architecte.

*Membres adjoints au bureau pour former le Conseil
d'Administration.*

MM. Lenoir O A, maire d'Avranches ; Sosthène Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs ; Lebel, libraire ; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées ; le comte de Clinchamp *.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-Présidents : MM. le comte d'Avenel, conseiller général du Teilleul et de Bailliencourt, maire de Mortain.—*Secrétaire* : M. Charles Guérin, propriétaire au Mesnil-Thébault.

**Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques
de Cherbourg.**

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1885).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1891.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1891.

Président : MM. Jouan. — *Vice-Président* : N. . . . — *Secrétaire* : G. Le Jolis, avocat. — *Trésorier* : D^r Guiffard, directeur de la santé.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Présidents d'honneur : MM. le Maire de Cherbourg C *, le Sous-Préfet de Cherbourg *, Alfred Liais, ancien maire * ; Vallon, capitaine de vaisseau *. — *Président honoraire* : H. de la Chapelle O A. — *Vice-Président honoraire* : Mangin *, géomètre.

Président : MM. A. Menut O A. — *Vice-Présidents* : E. Didier, V. Leroy. — *Secrétaire* : Barbe. — *Conseillers* : Bréard O. I, Lanièce, Le Boisselier, Gutelle, Simon, Albert, Saillard, père. — *Trésorier* : Mahieu Laroque. — *Bibliothécaire-archiviste* : Poullain, père. — *Secrétaire-adjoint* : Mariette. — *Comité de rédaction* : Didier, Bréard, Dutot, Brière, Cousin.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU. — MM. Jouan, *directeur* ; Frigoult, *secrétaire* ; de Pontau-
mont, *archiviste-trésorier*.

Société académique du Cotentin.

Président de droit : M^{gr} l'Evêque de Coutances. — *Vice-Président* : MM. l'abbé Pigeon, correspondant du Ministre de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire* : Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier* : Saillard, adjoint au maire de Coutances. — *Secrétaire* : Leterrier, avocat, à Coutances.

**Groupe de l'Alliance française pour la propagation
de la Langue française à l'étranger.**

Présidents d'honneur : MM. P. Floret O *, préfet de la Manche⁴
Boissel-Dombrevail *, maire de Coutances. — *Président annuel* :
Alphonse Lair *, proviseur honoraire. — *Trésorier* : Bréville.

**Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique
de l'arrondissement de Valognes.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clere, Président du Tribunal. — *Président honoraire* : Le Biez, Achille. — *Vice-Présidents* : De Moré, C^o de Pontgibaud ; Foulon, avocat. — *Secrétaire* : Gouye, architecte de la ville et de l'arrondissement. — *Vice-Secrétaire* : Leneveu, fils, docteur-médecin. — *Trésorier* : N. . . . — *Conservateur-archiviste* : N. . . . — *Membres adjoints* : Desprez, inspecteur primaire ; l'inspecteur de l'enregistrement ; Guimond, greffier du tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de*

l'ouverture : les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Duprateau, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg. — M. Amiot, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain. — M. N..., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Broux, ancien professeur de l'Université ; Pinot, agrégé, id. ; Jossel, avocat ; N...

Valognes. — M. N. .

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D^r Lhomond, *médecin de l'établissement*. — M^{me} sœur Dramard-Burnel, *directrice*. — M. l'abbé Marie, *aumônier*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr. — 2^e classe, 1,200 fr.
3^e classe, 800 fr. — 4^e classe, 600 fr. — 5^e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le D^r Lelandais, *médecin préposé responsable*. — M. Rihouet, *économé*. — M. l'abbé Thébaull, *aumônier*. — M. Doré, *receveur*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe (avec soins exceptionnels), 1,600 fr. — 2^e classe, 1,050 fr.
— 3^e classe, 800 fr. — 4^e classe, 600 fr. — 5^e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département, 360 fr. ; départements de la Seine et de Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint*. — M^{me} Jean, *supérieure*. — MM. Hélie et Picot, *aumôniers*.

Prix de la Pension.

1^{re} classe, 2,000 fr. ; — 2^e classe, 1,500 fr. ; — 3^e classe, 1,000 fr. ;
4^e classe, 800 fr. ; — 5^e classe, 600 fr. ; — 6^e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPÔT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du 3 mai 1852.

MM. Garé, *directeur*. — Martin, *receveur économe*. — Goutard, *médecin*. — L'abbé Foulon, *aumônier*.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Julien-Sauve, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo. — Milleret, inspecteur adjoint, à Saint-Lo.

Commission administrative des Hospices.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, maire de Saint-Lo, *président*; Leparquois, conseiller municipal; Bosq, conseiller municipal; Langevin, propriétaire; Jouanne, avoué; Guillot (Edouard), propriétaire; Guillot (Paul), propriétaire.

Receveur économe: M. Nicolas, officier de l'Instruction publique. — *Service médical*: MM. Bernard * et Thomas. — *Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de l'Ordre de saint Paul de Chartres. — *Supérieure*: M^{me} sœur Adrien. — *Aumônier*: M. l'abbé Ollivie.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président*; Triquet, propriétaire, Lerosier, négociant; Lenoël, juge de paix, ancien notaire; Lepelletier, négociant; Hué, négociant; Letourneur, huissier.

Receveur: M. Aubin (Louis). — *Econome secrétaire*: M. Héloin (Hyacinthe). — *Service médical*: MM. Artu (Armand); Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure*: M^{me} Gérard (Laure). — *Aumônerie*: M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président*; Plouin, receveur de l'enregistrement; Leboucher, propriétaire; Letot (Alfred); Leroquais, notaire; Nativelle, propriétaire; Groualle, négociant.

Receveur économe: MM. Hébert, receveur; Bures, économe. — *Service médical*: M. Pommier. — *Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses du Sacré-Cœur de Contances (sœurs saint Victorin et sainte Blandine). — *Supérieure*: M^{me} sainte Eugène. — *Aumônerie*: M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président*; Langlois, propriétaire; Lechevalier, propriétaire; Aubry, négociant; Quinton, propriétaire; Delaroche, propriétaire; Semery, propriétaire.

Receveur économe : M. Langlois. — *Service médical* : MM. Frémin, médecin ; Béchet, chirurgien. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. — *Supérieure* : M^{me} Duport. — *Aumônerie* : M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Champion (Paul), adjoint ; Baron, conseiller général, ancien notaire ; Boissnard, propriétaire ; Lecointe, propriétaire ; Mauduit, curé-doyen, *vice-président*.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président* ; J. Pannier, négociant ; Le Prince, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lucas, capitaine en retraite ; Lefebvre, juge de paix ; P. Villars, armateur.

Receveur économe : M. Clair — *Service médical* : MM. Benoist, Letourneur, Davalis et Lemoine. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. — *Supérieure* : M^{me} Miot. — *Aumônier* : M. l'abbé Bochet.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président* ; Legendre, mécanicien ; Trocheris, négociant ; Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Letourneur, docteur-médecin ; Pergeaux, propriétaire.

Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, *président* ; Bourges, vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard (Nicolas), horloger ; Morel, notaire ; Roulleaux, négociant ; Levallois (Jacques), maître d'hôtel.

Econome : M. Rihouet. — *Service médical* : M. Lelandais (Casimir), docteur-médecin. — *Receveur* : M. Doré. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure* : M^{me} sainte Lucide. — *Aumônerie* : M. l'abbé Théault.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président* ; Besnard, ancien pharmacien ; Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe : N. . . — *Service médical* : MM les docteurs Logros et Ameline. — *Service intérieur* : M^{me} Canton, *supérieure*.

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président* : Havard (Joseph), conseiller municipal ; Leleuard (J.-B.), conseiller municipal, propriétaire ; Dupont, curé-doyen ; Brochet, propriétaire ; Pigeon-Litan, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire.

Receveur économe : M. Gautier. — *Service médical* : M. Ledo. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure* : M^{me} sœur Longuemarc. — *Aumônerie* : M. l'abbé Lefèvre.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président* ; Renault et Buhot, conseillers municipaux ; Baude, entrepreneur ; Orry, avoué ; Legoupil, ancien négociant.

Econome : M. Lagarde, surveillant général, secrétaire ; Buhot, économe. — Meslet, receveur. — *Service médical* : MM. Renault, Guiffard, Legard-Lafosse et Monnoye. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} Garette. — *Aumônerie* : N. .

Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, *président* ; Guillemotte *, conseiller général, juge de paix, *vice-président* ; Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; A. Lair *, proviseur honoraire, conseiller municipal ; Lehuby, Rabec et Geffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur* : M. Lelievre. — *Service médical* : MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin et chirurgien adjoint. — *Service intérieur* ; MM^{mes} les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie* : M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Boissel-Dombrevail *, maire, *président* ; Alphonse Lair *, proviseur honoraire ; Laisney, docteur-médecin ; Guillemotte *, conseiller général ; Baize, président du tribunal de Coutances ; Adde, propriétaire ; Lebel, percepteur ; Lelievre, receveur.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, *président* ; Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant ; Rihouet, propriétaire ; Desplanques, Lecauf et Guy.

Receveur économe : M. Ledrans. — *Service médical* : M. Leroux, docteur en médecine. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M^{me} Leguay (Mario), sœur Adolphe. — *Aumônerie* ; N. . .

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, *président* ; Breillot, propriétaire ; Chanteux ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire ; David (Louis).

Receveur : M. Bourbon. — *Econome* : M. Laumondais. — *Service médical* ; M. de la Houssaye. — *Service intérieur* ; MM^{mes} les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure* : M^{me} Noël. — *Aumônerie* ; l'abbé Perrée.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président* ; Liot (Auguste) ; Hamelin, propriétaire ; Pioche, propriétaire ; Fiault (Eugène) ; Desclos ; Chemin (Jean-Jacques).

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président* ; Fauchon, propriétaire ; Cherel, Lebigot (Louis), Lesénéchal (Ernest), Pleutin (Hippolyte), fils ; Lemonnier (Eugène).

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président* ; Hamel, *ordonnateur* ; Lebouteiller, docteur-médecin ; Le Clerc, président du tribunal ; Oury, notaire ; Lerouge, propriétaire ; Néel, propriétaire.

Receveur économe : M. Jules Lecomte. — *Service médical* : MM. Le-neveu et Bricquebec. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses des Filles de la Sagesse. — *Supérieure* : M^{me} Quedilloe, religieuse du Sacré-Cœur. — *Aumônerie* : M. l'abbé Lerévérond.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président* ; Capelle, propriétaire ; Foulon, avocat ; Sanson, juge de paix ; Lemeland (Pierre), propriétaire ; Viel, juge ; Tessero, curé archipêtre.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président* ; Alexandre, propriétaire ; Dalidan, docteur-médecin ; Cauchon, curé desservant ; Lepart (Charles), Hay (Théodore), Blanvillain (Charles).

Receveur économe : M. Réquier, receveur municipal. — *Service médical* : M. Dalidan. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure* : M^{me} Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie* : M. l'abbé Cauchon.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président* ; Dallain, curé-doyen ; Duval, marchand chapelier ; Verrier, négociant ; Vrac, négociant ; Anfray (Louis), négociant.

Receveur : M. Laurent — *Econome-secrétaire* : M. Blanchemin (Antoine). — *Service médical* : M. Crocquevaille. — *Service intérieur* : MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure* : M^{me} Thédora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président* ; Blondel, propriétaire ; Corbin - Desmannoteaux, propriétaire ; Caruel, curé ; Monverand, propriétaire ; Morel, propriétaire ; Lenourry (Pierre), propriétaire.

Receveur économe : M. Clavreul. — *Service médical* : M. Le Goupils. — *Service intérieur* : M^{me} sœur saint Débonnaire, *supérieure*. — *Aumônerie* : M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hiron, maire de Sainte-Mère-Eglise, *président*, qui a délégué M. Butel, adjoint, pour remplir ces fonctions ; Cirou, propriétaire,

ancien juge de paix; Malençon, propriétaire; Leprince, propriétaire; Gautier, curé; Philippe (Auguste), propriétaire; Caillemet (Amand), propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président*; Lemonnier (Jean), propriétaire, *ordonnateur*; Cléret, curé-doyen; Pain-Deles-tan, propriétaire; Mesnage, négociant; Legoupil, notaire, et Gabriel, receveur de l'enregistrement, *membres*.

Receveur: M. Pestre-Lamy, percepteur. — *Econome*: M. Tahot, secrétaire de la mairie. — *Service médical*: M. Bellet. — *Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure*: M^{me} sœur Berthe. — *Aumônerie*: M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président*; Maillard (Louis), maître voilier; Leguay (Pierre-Nicolas), propriétaire; Cornibert (Alexandre), maître au cabotage; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours; Valette, négociant.

Receveur économe: M. Leloup, percepteur. — *Service médical*: M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur*: MM^{mes} les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure*: M^{me} saint Urbin. — *Aumônerie*: M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉ MATERNELLE.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

MM^{mes} Vaultier, *présidente*; V^e Le Campion et Lepingard, *vice-présidentes*.

Mesdames assistantes: Breton, V^e Chardon, V^e Chesnel, de Comines, Derbois (Jores), Derbois (Pierre), V^e Descoqs, V^e Desfaudais, la baronne d'Espinoss, V^e Elie, V^e Fouques, Frémin, Gambillon, V^e Guillot (Paul), Labarre, V^e Lefèvre, Lhomond, Le Mounier de Gouville, Levallant, V^e Poupion, Rauline (Gustave), Simon (Adolphe), Toutain, les Supérieures du Bon-Sauveur et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades).

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente: M^{me} Hippolyte Morel. — *Vice-présidentes*: M^{me} Louis Despréaux et M^{me} la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière*: M^{me} Victor Porcher. — *Secrétaire*: M^{me} Frédéric Gautier. — *Dames patronnesses*: M^{me} Jules Gautier, M^{lle} Gouin du Roil, MM^{mes} André Chevalier, Geffroy, M^{lle} Enjournault, M^{mes} Léon Besnard, Paven, Darthenay, Tribouillard, Dardenué, Montmirel et Eugène Lemoine.

COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES

EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. N. ; Bosq, ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Lo ; N. ; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Granger, négociant, à Saint-Lo ; Breton, propriétaire de la papeterie, à Saint-Lo ; Leturc, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Tétrel *, conseiller général, maire de Villedieu ; Gautier, conseiller général ; Lebiez, maire de Granville ; Chancerel, inspecteur primaire, à Avranches ; Gautier (César), conseiller d'arrondissement, négociant, à Saint-James ; Lecaille, conseiller municipal et industriel, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg ; Le Jolis, président du Tribunal de commerce de Cherbourg ; Mauger (Léon), président de la Chambre de commerce de Cherbourg ; l'Inspecteur primaire ; Mahieu (Alfred), membre de la Chambre de commerce de Cherbourg ; Legard-Lafosse, docteur-médecin, à Cherbourg ; Pleury (Paul), filateur, à Gonneville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Quenault, conseiller général, à Montmartin-sur-Mer ; N. ; Lelandais, conseiller d'arrondissement, à Coutances ; Lecler, inspecteur primaire, à Coutances ; Ducloux, maire de la Haye-du-Puits ; Guillot, maire de Blainville ; le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances.

Arrondissement de Mortain. — MM. de Bailliencourt, maire de Mortain ; l'Inspecteur primaire, à Mortain ; Leriche, docteur-médecin, à Mortain ; Lemonnier (Eugène), conseiller municipal, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Leconte, directeur de filature, au Neufbourg ; Breillot (Joseph), marchand de Nouveautés, à Mortain ; Bazin (Victor), négociant, à Sourdeval-la-Barre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Enquebecq, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes ; Leneveu, fils, docteur-médecin, à Valognes ; Dalidan, ancien maire de Barfleur ; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU. — M. le Préfet de la Manche, M^{gr} l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur* ; MM. E. Breton, directeur de la papeterie de

Valvire, *président*; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, *vice-présidents*; Queillé, architecte, *vice-président honoraire*; Ruault, employé, *secrétaire*; Besnard, employé, *secrétaire-adjoint*; Marie, épicier, *trésorier*; Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint*; Pierre dit Girard, typographe, *contrôleur de la perception*; Maison-neuve, propriétaire et Lemoigne, teinturier, *visiteurs des malades*; Lecoustey, plafonneur; Rivey, cordonnier; Leceuf, peintre; Lelandais, serrurier; Birce, maçon, *administrateurs*.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président*; Lefèvre, fils, *vice-président*; Jung, *secrétaire-trésorier*.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. W. Marié-Cardine, inspecteur d'académie; *vice-présidents* : Lenoël, sénateur et Hanriot, directeur de l'école normale; *secrétaire-trésorier* : Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; *secrétaire-adjoint* : Bertrand, instituteur en retraite, à Carentan.

MEMBRES DU BUREAU.—MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président*; Labiche, sénateur; Riotteau, député; Regnault, conseiller général, ancien député; Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Fautrad, instituteur public, à Villedieu; Ruault, instituteur public, à Avranches; Gamas, instituteur, à Cherbourg; Simon, instituteur public, au Vast; Le Prince, directeur de l'école primaire supérieure de Périers; Briens, instituteur, à Coutances; Bertrand, instituteur honoraire, à Carentan; Simon, instituteur, à Sourdeval-la-Barre; Alexandre, instituteur, à Mortain; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo; Courtois, instituteur public, à Saint-Vaast-la-Hougue; Letourneur, instituteur public, à Montebourg.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Président d'honneur : MM. Floret, préfet de la Manche, Officier de la Légion d'honneur, etc.; *président honoraire* : Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord; *président* : Lelièvre O. A., agent voyer en chef du département de la Manche; *vice-présidents* : E. Lenoël, sénateur, membre du Conseil général; Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche; *secrétaire* : Heude, agent voyer principal, chef du bureau de l'agent voyer en chef; *secrétaire-adjoint* : Pagel, agent voyer cantonal de 1^{re} classe, en retraite; *trésorier* : Darthenay, agent voyer cantonal de 2^e classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cher-

bourg ; Lepuissant, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président* ; Jouet-Lacouture (Ferdinand), *vice-président* ; Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire* ; Groualle, négociant, *trésorier* ; Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, *administrateurs*.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Chaumeil *, capitaine en retraite, *président* ; Mg^r Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur* ; Bouvattier, capitaine Lepennetier, *administrateurs* ; Lhomer, *secrétaire* ; Hamel, *trésorier* ; Laurence, maître charpentier ; Vachon, jardinier, *contrôleurs*.

Société de Secours mutuels la Fraternelle.

Présidents d'honneur : MM. Tardif, sous-préfet d'Avranches ; Lenoir, maire d'Avranches ; *président* : Mauduit, conseiller municipal ; *vice-présidents* : Letréguilly (Victor), et Louvel, conseillers municipaux ; *secrétaire* : Jorand, typographe ; *vice-secrétaire* : Desfeux (Ch.) ; *trésorier* : Dufour ; *vice-trésorier* : Poidvin, employé ; *administrateurs* : Saint, conducteur principal des ponts et chaussées ; Desdoutils, adjoint au maire ; Longrais, conducteur principal des ponts et chaussées ; Péguenet, conseiller municipal ; Le Bocey, menuisier ; Allain, ébéniste ; Lemesle, Legrand.

VILLE DE VILLEDIEU.

M. Jules Tétrel *, O. A., conseiller général, maire de Villedieu, *président*.

VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement, *président*.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

MM. Dior (Lucien), négociant, *président* ; Lenormand (François), négociant, *vice-président* ; Leconte (Louis), *secrétaire* ; Bougourd (Louis), secrétaire de la mairie, *trésorier* ; Herpin (Emmanuel), armateur ; Laroque (Léon), maréchal ferrant ; Legendre (Louis-François), mécanicien ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Heurtaut (Charles), mécanicien ; Mallet (Louis-Adolphe), menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Fontaine (Emile), peintre ; Dior (Lucien), fils, ingénieur ; Gatebois (Adolphe), comptable, *administrateurs*.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce *président* ; Levavasseur (Alphonse), Philippe (Louis), *vice-présidents* ; Moitié (Louis), Hamel (Aimable), *secrétaires* ; Desseaux (Pierre), *trésorier* ; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), *receveurs particuliers* ; Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Brisset (Louis), Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Charles), Ruel (Henry), Conor (Emile), Grand (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Anténor), Lepaumier (Jean), Poirier (Jules), Legagneux (Emile), Bourguet (Louis), Thévenot (Auguste), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Pignot (Charles), *président* ; Lebiez, chef contre-maitre, *vice-président* ; N. . . . , *trésorier* ; Vaslot ouvrier forgeron ; Sanson, ouvrier calfat ; Bihel, ouvrier ajusteur ; Mesnil, ouvrier chaudronnier ; Renouf, chef ouvrier charpentier ; Antoine, contre-maitre charpentier ; Romuald, chef ouvrier charpentier ; Chauvin, ouvrier charpentier, *administrateurs* ; Vautier, retraité de la marine, *archiviste* ; Godreuil, écrivain de la marine, *secrétaire*.

Société de Secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. N. , *président* ; Lemièrre, *vice-président* ; Laisney, *trésorier* ; Dudouyt, *secrétaire*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombrevail, maire, *président* ; Rouley, *vice-président* ; Héon, professeur, *secrétaire* ; Roguelin, *trésorier* ; Leneslet, *trésorier-adjoint* ; Lehubey, Hennequin, *administrateurs*.

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Fauchon (Victor), *président* ; Amiard (René), *vice-président* ; Duboscq (Joseph), *secrétaire* ; Lesénéchal (Ernest), Leroy, Charbonnel (François), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels des Ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président* ; Chérel (Théophile) et

Lemonnier-Dalinière (Louis), *vice-présidents* ; Beaumont, *trésorier* ; Samion (Georges), *secrétaire* ; Pleutin, Guérin, Fautrard, Dodard, Yvon, Orvain, *administrateurs* ; Reaubigny (Jean), Diguët, Gauthier (Louis), Gautier (Pierre), Giquel, Charuel et Guérin (Ernest), *chefs de quartier*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sèbire O*, docteur-médecin, *président* ; Viel, juge, *vice-président* ; Lecannellier, *secrétaire* ; N...., *trésorier* ; Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; Lerouge, propriétaire ; A. Lemasson, Paris, peintre ; Vasselier, cultivateur ; L'hôtelier, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Garnier, *président* ; Guidon, *vice-président*.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13^e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes (Arrêté de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Civel. — Avranches : M. Dufour. — Cherbourg : M. Auriol. — Coutances : M. Léréce. — Mortain : M. Martin. — Valognes : M. Legrand.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Adde et L'honnod. — Avranches : MM. Lefrançois et Béchet. — Cherbourg : MM. Vielhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : MM. Jamault et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard *, docteur-médecin, conseiller général ; Lerendu, conseiller municipal ; Lelièvre, agent voyer en chef ; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Maire d'Avranches ; Desdoutils, 1^{er} adjoint au maire d'Avranches ; Lechevallier (Octave), conseiller municipal ; Lemardeté (Emile), avoué, conseiller municipal ; Barbien-Domin, conseiller municipal ; Scelles, juge-suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Maire de Cherbourg ; Asselin, président honoraire du Tribunal civil ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Levallois, juge au Tribunal civil ; Poittevin, pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Pascal *, sous-préfet, *président* ; le Maire de Coutances ; Saillard, adjoint au maire de Coutances ; Vastel, président du Tribunal civil ; Dudouyt, procureur de la République ; A. Lair *, proviseur honoraire ; Rabec, avocat ; Guillemette *, juge de paix, conseiller général ; Dupérouzel, avocat ; Lemuët (Alphonse), propriétaire ; N....

Arrondissement de Mortain.—MM. le Maire de Mortain ; Le Crecq, avocat ; Jossel, avocat ; Buisson, pharmacien ; Norgeot, juge de paix ; Leriche, docteur-médecin.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Maire de Valognes ; Bérnard, conseiller municipal ; Bricquebec, docteur-médecin ; Dansos, docteur-médecin ; Foulon, avocat ; Lebouteiller, docteur-médecin ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie.

Créée par arrêté ministériel du 21 août 1886.

Directeur : M. ETIENBLED.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Physique et chimie*, M. Champseix ; *sciences naturelles*, M. Le Dain ; *anglais*, M. Rivoiron ; *enseignement primaire et primaire supérieur*, M. Nicolle, instituteur ; *enseignement de l'extérieur et de l'hygiène des animaux et de la pratique sanitaire*, M. Bernard, vétérinaire ; *chef de pratique agricole et d'industrie laitière*, M. Crinon ; *jardinier chef de pratique agricole*, M. Oger ; *instructeur militaire*, M. Lithard.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président* ; Regnault, Bonamy, Amiard, membres du Conseil général ; N...., *secrétaire* ; Savary, agriculteur, à Montpinchon ; Lebarbenchon, agriculteur, à Sottevast.

Cette école, installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à former des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et, en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée du cours est de deux ans.

Le prix de la pension est de 400 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par dixièmes, en trois versements, savoir : trois dixièmes en entrant, trois dixièmes en janvier et quatre dixièmes en avril.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le troisième lundi de septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la Préfecture (1^{re} division), aux Sous-Préfectures et aux Mairies du département. De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole à Granville.

Directeur : M. LAUROT, chimiste à Granville.

Ce laboratoire spécial destiné à l'analyse des engrais chimiques employés en agriculture fonctionne, à Granville, depuis l'année 1885. Il est subventionné par le Ministre de l'Agriculture et le département de la Manche.

Les analyses sont gratuites. Les agriculteurs ont à pourvoir seulement aux frais d'expédition des échantillons à M. Laurot, et à l'affranchissement du bulletin d'analyse renvoyé par le Directeur du laboratoire.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879.)

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. ROZERAY, ancien répétiteur à l'école nationale d'agriculture du Grand-Jouan.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. AUBRIL.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Physique et chimie*, M. Hubert; *vétérinaire*, M. Ollivier (Edouard); *chef de pratique*, M. Lamy; *enseignement primaire*, M. Pillevesse; *instructeur militaire*, M. Lesigne.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président*; l'Inspecteur primaire de l'arrondissement; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey; le docteur Leménager, maire de Sartilly; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret, Préfet de la Manche, *président*; Manoury, conseiller d'arrondissement, Lenoël, sénateur, Sanson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, *vice-présidents*; Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire*; N. . ., *secrétaire-adjoint*; Bosq, banquier, *trésorier*; Thouroudo, éleveur, *trésorier-adjoint*; Rozeray, professeur d'agriculture, *archiviste*.

Arrondissement d'Avranches. — MM. E. Garnot, *président*; J. Bouvattier fils, et Henri Raulin, *vice-présidents*; d'Avenel, *secrétaire*; Pitel et Lechoisne, *vice-secrétaires*; Vauprès, pro-

priétaire, *trésorier* ; A. Latouche *, *conservateur* ; Louis Hardy, à Tirepiéd ; François Leresteux, à Pontorson ; Potier de Lavarde, à Saint-Pair ; Collet, à Poilley ; N. . . . , à la Haye-Pesnel ; René de Cantilly, à Lolif ; N. . . . , à la Lande-d'Airou ; Victor Chevalier, à Saint-James, *membres du comité d'administration*.

Nouvelle Société d'Agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents* ; Langlois (Jacques), *vice-président d'honneur* ; Lenoir, maire d'Avranches, Le Chevalier (Octave), Desdoutils, adjoint au maire d'Avranches, *vice-présidents* ; Basire (Elphège), Blin, Letréguilly, *secrétaires* ; Loiseau, *trésorier* ; Gombert, *trésorier-adjoint*.

Arrondissement de Cherbourg. — *Président d'honneur* : MM. le Sous-Préfet de Cherbourg ; *président honoraire* : le C^{te} Hervé de Sesmaisons ; *président* : Léon Hainneville ; *vice-président* : Aimé Legranché. — *Vice-présidents cantonaux* : MM. Augustin Gamache, propriétaire à Octeville ; J.-B. Lebas, maire de Saint-Pierre-Eglise ; Lequérié-Desrozières, juge de paix aux Pieux. — *Secrétaire* : MM. Jules Folliot ; *secrétaires-adjoints* : Lévesque, Orry (Edmond) ; *trésorier* : Victor Buhot ; *archiviste* : Edmond Cousin. — *Conseillers d'administration* : MM. Emile Samson, négociant à Cherbourg ; Henri Monnet, négociant à Cherbourg ; Auguste Pouppeville, médecin-vétérinaire à Cherbourg ; Jacques Pontis, propriétaire à Cherbourg ; Courtois-les-Hougues, maire de Flamanville ; J.-B. Lecerf, propriétaire à Sainte-Croix-Hague ; Anténor Bosvy, propriétaire à Gréville ; Jean Lécivain, propriétaire à Tocqueville ; François Lecanu, propriétaire à Cosqueville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens *, *président* ; Regnault, conseiller général, Dombrevail *, conseiller général, maire de Coutances, *vice-présidents* ; Guillemette *, conseiller général, *secrétaire général* ; Saillard, adjoint au maire de Coutances, Lemarchand, propriétaire à Coutances, *vice-secrétaires* ; Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier* ; Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint*.

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, *président* ; Dumais, propriétaire au Neufbourg, Laurent, juge de paix à Saint-Pois, *vice-présidents* ; Jossset, *secrétaire* ; de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier* ; Ladvoué, propriétaire à Mortain, *vice-trésorier* ; N. . . . , *bibliothécaire*. — *Présidents cantonaux* : MM. Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Herbin (Gustave), pour Juvigny ; d'Avenel, pour le Teilleul ; Piel, propriétaire à Mortain ; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire* ; Sébire O *, *président* ; Roumy et Buhot, *vice-présidents* ; Lemarquand, *secrétaire* ; Leduc, *trésorier* ; Vassellier, *bibliothécaire*.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — Canisy, MM. Deshayes (Albert),

agriculteur.—*Carentan*, Lenoël, juge de paix.—*Marigny*, Delarue, notaire.—*Percy*, Blouët *, conseiller général.—*Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair.—*Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, propriétaire.—*Saint-Lo*, N. . . —*Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon.—*Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, maire, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc *, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, maire aux Cresnays. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Duchemin, agriculteur, à Dragey. — *La Haye-Pesnel*, Bazire (Elphège), propriétaire à Dragey. — *Pontorson*, M^{is} de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey, conseiller d'arrondissement. — *Sartilly*, Riotteau, président du Comice agricole. — *Sartilly*, Riotteau, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel *, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont. — *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — *Octeville*, C^{ie} de Sesmaisons et Lesage, maire d'Octeville.—*Les Pieux*, Lequérié-Desroziers, juge de paix.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances. — *Bréhal*, MM. Fauchon (Eugène), maire.—*Cerisy-la-Salle*, Guillemette (Fréd.) *.—*Coutances*, Boissel-Dombrevail *, maire, conseiller général.—*Gavray*, Lecoupé (Marcel).—*La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire.—*Lessay*, Galuski *, maire.—*Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.—*Périers*, Regnault, ancien député, conseiller général. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Toulorge (Eugène).

Arrondissement de Mortain. — *Barenton*, MM. Chemin, propriétaire. — *Isigny*, Davy, maire.—*Juvigny*, Grossin, maire, conseiller général.—*Le Teilleul*, Jouin (Zéphirin).—*Mortain*, Le Bigot, notaire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.—*Saint-Pois*, Lechaptois, conseiller municipal à Boisvyvon.—*Sourdeval*, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. Lepelletier, maire de Carteret.—*Briquebec*, Viel, juge de paix. — *Montebourg*, le C^{ie} de Pontgibaud *, maire et conseiller général. — *Quettehou*, Colas-Corderie, maire. — *Sainte-Mère-Eglise*, Roumy, propriétaire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre), maire. — *Valognes*, Sébire O *, sénateur, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE et TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Ganne de Beaucoudray, *président*; G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, *vice-présidents*; Goulet, père, à Tessy, *secrétaire-trésorier*.

BRÉCEY. — M. Laurent, maire des Cresnays, *président*.

DUCEY. — M. Rollain, agriculteur à Juilley, *président*.

LA HAYE-PESNEL. — M. Fontaine, conseiller général, notaire à la Haye-Pesnel, *président*.

PONTORSON. — M. Fonténier *, maire du Mont-Saint-Michel, *président*.

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président*.

SAINT-JAMES. — M. Morel, maire de Saint-James, *président*.

VILLEDIEU. — M. Tétrel *, conseiller général, maire de Villédieu, *président*.

BRÉHAL. — MM. Briens, député, *président* ; docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président* ; Dujardin, *trésorier*.

GAVRAY. — MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président* ; Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents* ; Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire* ; Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire* ; Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier*.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY. — MM. de La Martinière *, *président* ; N... , *vice-président* ; Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

CERISY-LA-SALLE. — MM. Guillemette, conseiller général, *président* ; N... , *vice-président* ; Duperrouzel, propriétaire, *secrétaire* ; Gaillard, *trésorier*.

PÉRIERS. — MM. Regnault, conseiller général, *président* ; Leconte, conseiller d'arrondissement, *vice-président* ; Pican, *secrétaire* ; Ledrans, *trésorier*.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Lefournier, secrétaire général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, *président* ; Lemoine, ancien professeur au lycée, *1^{er} vice-président* ; Lecarpentier (Casimir) propriétaire, *2^e vice-président* ; Tanqueray (Almire), *secrétaire* ; Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint* ; Lecuir, propriétaire, *trésorier* ; Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint*.

SAINT-SAUVKUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaitre, conseiller général, *président* ; Toulorge, maire de Muneville-le-Bingard, et Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-présidents* ; Dumont, *trésorier* ; Ledentu, adjoint, *secrétaire*.

ISIGNY. — MM. Fauchon, ancien conseiller général, le Sous-Préfet de Mortain, *présidents d'honneur* ; Guérin, maire du Mornil-Thébault, *président* ; Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents* ; Varin, notaire à Isigny, *secrétaire* ; Anfroy et Heslouin, au Buat, *vice-secrétaires* ; N... , *trésorier* ; Jouenne, Paul, à Montigny, Sinoir, receveur de l'enregistrement à Isigny, *vice-présidents*.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire* ; Genest, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *vice-président honoraire* ; Lefresne (Alfred), *président* ; Boucé (Julien), Lemonnier, *vice-présidents* ; Beaumont, *secrétaire* ; Piel, *vice-secrétaire* ; Hirbec, *trésorier* ; Boivent (Louis), *vice-trésorier*.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. Emile Lenoël, sénateur, *président* ; Léon Lenoël, *secrétaire* ; Allix-Courboy et Maillard, *vice-présidents* ; Legrand, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur* ; d'Aisy *, *président* ; Louvet (Constant) *, *président honoraire* ; Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents* ; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées, *secrétaire* ; Lemardelé et Hamel (Alexandre), horticulteur, *secrétaires-adjoints* ; Fontaine-Laporte, *trésorier* ; Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste* ; N... , C^{te} de Chabannes, Desdoutils, adjoint au maire d'Avranches, Degrenne, horticulteur, *membres du Comité d'administration*.

Arrondissement de Cherbourg. — *Membres d'honneur de la Société.* — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Cherbourg. — Président honoraire : M. Emmanuel Liais *, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil. — Vice-président honoraire : M. Orry, O. I., avoué honoraire.

Membres du Bureau pour 1890. — Président : MM. le docteur Renault *, O. A. — Vice-présidents : Cauvin, propriétaire ; Levesque, marchand de fer. — Conseillers d'administration : MM. Jollet *, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité ; Hervieux, propriétaire ; de la Chapelle O. A., contrôleur des douanes retraité ; Dutot, greffier du tribunal de commerce. — Trésorier : M. Orange, agent comptable de la marine retraité. — Secrétaire : M. Lelièvre, Paulin. — Secrétaires-adjoints : MM. Macé, Adrien, négociant. — Bibliothécaire : M. Noyon. — Bibliothécaire-adjoint : M. Cavron, Léon, horticulteur.

Commissions permanentes. — Culture d'utilité : MM. Levesque, président ; Nicolleau (médaillé militaire), maître tailleur de l'infanterie de marine retraité ; Lemagnen, horticulteur ; D^r Bernadet, professeur d'anglais au lycée ; Havard, maître principal du port retraité ; Maillard, négociant. — Culture d'agrément : MM. Cauvin, président ; Robine, ancien avoué ; Giot, conducteur principal des travaux hydrauliques ; Legrin, avocat ; Corbière, O. A., professeur de sciences naturelles au lycée.

Comité de rédaction — MM. Orry O. I., président ; de la Chapelle O. A., vice-président ; Dutot, secrétaire ; les Membres du Bureau. — MM. Corbière O. A., le D^r Bernadet, Nicolle O. I., professeurs en retraite. — Directeur du jardin : M. Hervieux. — Professeur d'arboriculture : M. Levesque. — Conservateur du matériel : M. Levitre. — Délégué pour invoquer aux inhumations des sociétaires : M. Nicolleau.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny, *président* ; Saillard, *vice-président* ; Leinarchand, *secrétaire* ; N... , *secrétaire-adjoint* ; Dupuy, *trésorier* ; Félix, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire* ; le Sous-Préfet de Mortain, *vice-président honoraire* ; Piel (Jacques-Auguste), *président* ; Mancol, fils, *vice-président* ;

Lebiget, *secrétaire*; Durand, *secrétaire-adjoint*; Delaporte, *trésorier*; Ganier-Hauteville, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Valognes—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur*; Sébire O*, *président*; Sanson, *vice-président*; Crosville, *secrétaire*; Gouye, *vice-secrétaire*; Falaize, *trésorier*; Dagoury, *bibliothécaire*; Lechevallier, Lemarquand, *administrateurs*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney *, *inspecteur général*; Chambry, chevalier du Mérite agricole, *directeur*; du Pontavice de Heussey, *sous-directeur*; Letestu et Méaudre-Desgouttes, *surveillants*; Manoury, chevalier du Mérite agricole, *vétérinaire*.

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Briquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torgny-sur-Vire.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bénv-Bocage, Caumont.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Floret, préfet de la Manche ; *président honoraire* : Louis Yver ; *président* : Henri Rognouf de Vains ; *vice-président* : Chambry, directeur du dépôt d'étalons ; *secrétaire* : Gaëtan Guillot ; *trésorier* : Barreau.

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président*; Langlois et Gautier, *vice-présidents d'honneur*; Basire, *vice-président*; Loiseau, *trésorier*; Lenoir et Desdoutils, *secrétaires*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le V^{to} de Tocqueville *, *président*; Brière, *trésorier*, Leconte, *secrétaire*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Salanson, sous-préfet de Mortain, *président*; Lefresne et Tétré, conseillers généraux, *vice-présidents*; Pichon, *trésorier*;

Loyer, *secrétaire* ; Bidois, conseiller général, Léchaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires*.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edouard), Saint-Lo ; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire ; Gaillard (François-Victor-Jean-Baptiste), Saint-Lo ; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), Toupé (Alexandre), à Avranches ; Ollivier Pierre-Edouard, à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes ; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Léon Mauger, *président* ; Buhot, *vice-président* ; Hainneville (Eugène), *secrétaire* ; Bonfils, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Hay, Bretel, Langlois, *trésorier*.

Granville. — MM. Riotteau, *président* ; Fossé, *vice-président* ; Breton, Dior (Lucien), Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupet, Phérixong ; Gaillard, *trésorier*.

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre ; Gustave Bonfils, vice-consul d'Angleterre, du Brésil, de Suède et de Forwège ; Menut, vice-consul de Portugal ; Liais (Léon), vice-consul d'Espagne ; Liais (Edouard), consul de Belgique ; Lebrun, agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de

Russie et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République du Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Charles Postel, consul de la République de Salvador, du Chili et de Haiti; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas; Teslard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère, vice-consul d'Espagne; de Lalue, vice-consul de Portugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et Norvège; N..., vice-consul de Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

CONSEILS SANITAIRES

DÈS PORTS DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, *président*; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1^{er} arrondissement; un délégué du général commandant la 39^e brigade; le major général de la marine; le directeur des mouvements du port; le directeur du service de santé de la marine; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou un délégué; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherbourg; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel Dieu, directeur de la santé, le docteur Legard-Lafosse, chirurgien en chef de la 1^{re} section de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène; le docteur Renault, chirurgien en chef de la 2^{me} section de l'Hôtel Dieu, médecin des épidémies; N..., délégué du conseil municipal; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce; Emile Postel, vice-consul de Russie, d'Italie et des Etats Unis d'Amérique, délégué du corps consulaire.

Granville.—MM. Dior, maire, *président*; le commandant de place, colonel du 2^e régiment d'infanterie de ligne; le commissaire de l'inscription maritime; l'inspecteur des douanes; l'ingénieur des ponts et chaussées; Lemoine, docteur-médecin, délégué du conseil municipal; Phérvivong, capitaine au long-cours, délégué de la chambre de commerce; Leclere, armateur, vice-consul d'Espagne, délégué du corps consulaire; Letourneur, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast.—MM. Hamolin-Doctot, maire, *président*; Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé à Cherbourg; le commissaire de l'inscription maritime; Ménard, docteur-médecin; Bondour, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en *italique*, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour. Les foires *mensuelles* figurent à leurs dates.

JANVIER. - 1^{er} Monthray, Porthail, Sainte-Généviève. 3 Gavray, Brécey, Beaumont. 6 Carentan, Saint Clair, Bréhal, Ducey, Ville-

Loyer, *secrétaire* ; Bidois, conseiller général, Léchaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires*.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edouard), Saint-Lo ; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire ; Gaillard (François-Victor-Jean-Baptiste), Saint-Lo ; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), Toupé (Alexandre), à Avranches ; Ollivier Pierre-Edouard, à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes ; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Léon Mauger, *président* ; Buhot, *vice-président* ; Hainneville (Eugène), *secrétaire* ; Bonfils, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Hay, Bretel, Langlois, *trésorier*.

Granville. — MM. Riotteau, *président* ; Fossé, *vice-président* ; Breton, Dior (Lucien), Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupet, Phérixong ; Gaillard, *trésorier*.

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre ; Gustave Bonfils, vice-consul d'Angleterre, du Brésil, de Suède et de Forvège ; Menut, vice-consul de Portugal ; Liais (Léon), vice-consul d'Espagne ; Liais (Edouard), consul de Belgique ; Lebrun, agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de

Russie et d'Italie ; Hauvet, vice-consul de la République du Vénézuéla ; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis ; Charles Postel, consul de la République de Salvador, du Chili et de Haïti ; Archimbault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas ; Teslard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

Granville.—MM. N. . . , vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère *, vice-consul d'Espagne ; de Laluc, vice-consul de Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et Norwège ; N. . . , vice-consul de Danemark ; N. . . , vice-consul d'Italie.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, *président* ; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1^{er} arrondissement ; un délégué du général commandant la 39^e brigade ; le major général de la marine ; le directeur des mouvements du port ; le directeur du service de santé de la marine ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou un délégué ; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherbourg ; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, directeur de la santé, le docteur Legard-Lafosse, chirurgien en chef de la 1^{re} section de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène ; le docteur Revault, chirurgien en chef de la 2^{me} section de l'Hôtel-Dieu, médecin des épidémies ; N. . . , délégué du conseil municipal ; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes ; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce ; Emile Postel, vice-consul de Russie, d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique, délégué du corps consulaire.

Granville.— MM. Dior, maire, *président* ; le commandant de place, colonel du 2^e régiment d'infanterie de ligne ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; Lemoine, docteur-médecin, délégué du conseil municipal ; Phérivong, capitaine au long-cours, délégué de la chambre de commerce ; Leclerc, armateur, vice-consul d'Espagne, délégué du corps consulaire ; Letourneur, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vuast.— MM. Hamelin-Dectot, maire, *président* ; Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé à Cherbourg ; le commissaire de l'inscription maritime ; Ménard, docteur-médecin ; Bondour, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en *italique*, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour.—Les foires *mensuelles* figurent à leurs dates.

JANVIER. — 1^{er} Montbray, Portbail, Sainte-Généviève. 3 Gavray, Brécey, Beaumont. 6 Carentan, Saint-Clair, Bréhal, Ducey, Ville-

dieu. 7 Tessy. 10 Avranches. 13 La Haye-du-Puits. 14 Montmartin-sur-Mer, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. 15 Montbray. 19 Saint-Hilaire-du-Harcouët. 20 Quettehou, Sourdeval-la-Barre. 21 La Haye-Pesnel, Pontorson. 22 Les Pieux. 25 Saint-Lo. 27 Cherbourg. 30 Périers.

FÉVRIER. — 2 Saint-James. 3 Bréhal, Ducey, Villedieu, Montebourg. 4 Saint-Hilaire-du-Harcouët. 5 Montbray, Sartilly. 7 Gavray. 9 Coutances, Saint-James, Briquebec, Coulouvray-Boisbenâtre. 11 La Haye-du-Puits, Montmartin-sur-Mer, Saint-Pierre-Eglise. 14 Gavray, Avranches, Montebourg. 16 Carentan, Briquebec, Valognes. 17 Sourdeval. 18 La Haye-Pesnel. 19 Montbray, Vesly. 20 Torigni. 21 Beaumont. 23 Percy, Barenton, 25 Saint-Pierre-Eglise. 27 Haye-du-Puits.

MARS. — 3 Bréhal (franche), Ducey, Villedieu, Buais. 5 Saint-Lo, Montbray. 6 Carentan, Mortain. 7 Gavray, Périers. 9 Briquebec. 10 Avranches, 11 Marigny, Montmartin-sur-Mer, La Haye-Pesnel. 14 Avranches. 17 Sourdeval. 18 La Haye-Pesnel, Teilleul. 19 Montbray, Isigny. 21 Avranches, Montebourg. 23 Coutances, Briquebec, Cherbourg. 25 La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 27 Carentan, Barfleur. 28 Périers. 30 Saint-James. 31 Valognes, Savigny-le-Vieux.

AVRIL. — 1 Tessy. 2 Montbray. 4 Gavray, Avranches, Montebourg. 5 Brix. 6 Carentan, Briquebec. 7 Bréhal, Ducey, Villedieu, Refuveille, 8 Montmartin-sur-Mer. 10 Granville (2 jours). 11 Gréville. 12 Portbail. 13 Barenton. 15 La Haye-Pesnel, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Montbray, Saint-Malo-de-la-Lande. 19 Cérences. 21 Sourdeval. 22 Airel, Lessay, Teilleul. 22 Les Pieux. 26 Juvigny. 28 Saint-Lo. 29 Picauville. 30 Le Guislain.

MAI. — 1 Fierville. 2 Gavray, Prétot, La Haye-Pesnel, Valognes, Mortain. 4 Torigni, Villedieu, Quettehou, Teurthéville-Hague. 5 Bréhal, Cuves, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Lithaire. 8 Saint-Clair, Montbray. 9 Avranches, Briquebec. 12 Cuves, Saint-Martin-de-Landelles, Notre-Dame-du-Touchet. 13 Marigny, Montmartin-sur-Mer. 14 Saint-Sauveur-Lendelin, Montebourg. 15 Saint-Pierre-Eglise. 16 Saint-Pierre-de-Scmilly, Périers, Beaumont. 18 Coutances, Saint-James, Besneville. 19 Bréhal, Ducey, Sourdeval. 20 Saint-Jean-de-Daye, Haye-Pesnel. 21 Montbray, Brix, Saint-Clément. 22 Beaucoudray. 23 Gavray. 25 Carentan, Cerisy-la-Forêt, Sartilly, Cherbourg, Saint-Germain-le-Gaillard. 26 Lessay. 31 La Pernelle, Sourdeval.

JUIN. — 1 Saint-James. 2 Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Montmartin-sur-Mer, Brix. 4 Saint-Lo, Montbray. 6 Gavray, Avranches. 10 Montmartin-sur-Mer, Gréville. 11 Barneville, Teilleul. 12 Folligny. 14 Juvigny. 15 Néhou, Saint-Cyr-du-Bailleul. 16 Sourdeval. 17 La Haye-Pesnel. 18 Montbray. 20 Tourlaville. 23 Avranches, Les Pieux. 24 Marigny. 25 Hambye, Le Vicel. 26 La Haye-du-Puits. 29 Tessy. 30 Briquebec, Juvigny,

JUILLET. — 1 Pontorson, Barenton. 2 Montbray, Cerisy-la-Salle. 4 Gavray, Brécéy, Argouges. 6 Saint-James, Montsurvent, Les Pieux, 7 Bréhal, Ducey, Villedieu. 8 Montmartin-sur-Mer. 9 Le Teilleul. 10 Sartilly. 11 Avranches, Querqueville. 12 Valognes. 13 Cerisy-la-Forêt, La Haye-Pesnel, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Montbray. 18 Carentan, Saint-Clair, La Haye-du-Puits. 20 Quettehou. 21 Bréhal, Ducey, Sourdeval. 22 Saint-Lo. 23 La Haye-Pesnel. 24

Saint-Martin-d'Aubigny. 25 Montebourg. 27 Quetteville, Bricquebec, Buais, Coulouvray-Boisbenâtre. 31 Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT.—1 La Meauffe, Gavray, Prétot, Avranches, Saint-Pierre-Eglise. 3 Millières. 4 Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Montbray. 8 Torigni. 9 Rauville-la-Place. 11 Montpinchon. 12 Montmartin-sur-Mer. 16 Montebourg. 18 Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel. 20 Montbray. 26 Savigny, Cherbourg. 27 Le Teilleul. 28 Créances. 29 Tocqueville.

SEPTEMBRE.—4 Bréhal; Ducey, Villedieu, Fierville. 2 Lengronne, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 3 Saint-Lo, Montbray, Teurthéville-Bocage. 4 Rauville-la-Bigot. 5 Gavray. 7 Percy, Gréville. 8 Notre-Dame-du-Touchet. 9 Marigny, Montmartin-sur-Mer, Pontorson, Villedieu, Valognes, Juvigny. 10 Le Teilleul. 11 Saint-Pois. 12 Lessay. 14 Brécey, Virandeville. 15 Ducey, Sourdeval, Savigny-le-Vieux. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray, Saint-Floxel. 18 Notre-Dame-de-Cennilly. 19 Granville, Ger. 21 Avranches, Barenton. 22 Saint-Lo, Le Grand-Celland, Bricquebec. 25 Roncey, Valcanville. 26 Sartilly, Isigny. 28 Saint-Côme-du-Mont, Le Hommet-d'Arthenay, Saint-James. 29 Varengebec. 30 Coutances, Teurthéville-Hague.

OCTOBRE. — 1 Montbray, La Haye-Pesnel, Le Teilleul, Buais. 2 Portbail. 3 Gavray, Avranches. 5 Torigni, Lestre, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 6 Bréhal, Ducey, Villedieu, Valognes. 7 Tessa, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise. 8 Saint-Clair. 9 Mesnil-Garnier, Brix. 10 Saint-Denis-le-Gast, Périers. 12 Saint-Hilaire-du-Harcouët, Romagny. 13 Saint-Jean-de-Daye, Clitourps. 14 Montmartin-sur-Mer. 15 Montbray, Bouteville, Le Teilleul. 16 Brécey, La Lande-d'Airou, Teurthéville-Hague. 17 Varengebec. 20 Sottevast, Reffuveille, Sourdeval. 21 La Haye-Pesnel. 23 Airel. 25 Montebourg. 26 Sourdeval. 28 Quettehou. 29 Saint-Malo-de-la-Lande, Sacey, Sainte-Mère-Eglise. 31 Avranches.

NOVEMBRE.—2 Saint-James, Cherbourg. 3 Bréhal, Saint-Denis-le-Gast, Sartilly, Villedieu, 4 Pontorson. 5 Montbray, Quetteville, Rauville-la-Place, Saint-Pois. 7 Carentan, Gavray, Ducey. 10 Cerisy-la-Salle. 11 Torigni, Montmartin-sur-Mer. 12 Montsurvent, Brécey, Les Pieux. 14 Avranches. 16 Valognes. 17 Cérances, Sourdeval. 18 Montmartin-sur-Mer, La Haye-Pesnel. 19 Montbray. 23 Villedieu. 25 Cerisy-la-Forêt, Bricquebec. 29 Saint-Lo.

DÉCEMBRE.—1 Bréhal, Ducey, Villedieu, Picauville, Saint-Pierre-Eglise. 2 Pontorson. 3 Montbray. 5 Gavray, Avranches. 7 Saint-James. 9 Montmartin-sur-Mer, Valognes. 15 Sartilly, Sourdeval. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray. 19 Saint-Lo. 21 Barneville, Carentan. 24 Montebourg. 27 Hambye. 31 Valognes.

Foires mensuelles.

Brécey, 1^{er} vendredi de chaque mois; Bréhal, Ducey, Villedieu, le 1^{er} mardi de chaque mois; Bricquebec, le 2^e lundi de chaque mois, marché à bestiaux; Cérances, le dernier jeudi du mois, marché à bestiaux; Gavray, le 1^{er} samedi de chaque mois; La Haye-Pesnel, le 3^e mercredi de chaque mois. Montbray, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois; Montmartin-sur-Mer, le 2^e mercredi de chaque mois; Pontorson, le 1^{er} mercredi de chaque mois, excepté janvier, mai, juin et septembre; Sourdeval, le 3^e mardi de chaque mois; Sartilly, le 2^e lundi de chaque mois.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches.—Avranches, le samedi.—La veille des foires Montre; Brécey, le vendredi; Miropiep, le jeudi; Ducey, le mardi; Granville, le samedi; La Haye-Pesnet, le mercredi; La Lande-d'Airou, 2^e lundi de chaque mois; Pontorson, le mercredi; Saint-James, le lundi; Saint-Pair, le mercredi; Sartilly, le lundi; Villedieu, le mardi.

Arrondissement de Cherbourg.—Beaumont, le samedi.—Marché aux bestiaux gras le dernier samedi de chaque mois; Cherbourg, lundi et jeudi; Les Pieux, le vendredi; Le Vast, le lundi; Equeur-dreville, le dimanche; Flamanville, le mardi; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances.—Agon, le dimanche (été); Bréhal; le mardi; Cérénoes, le jeudi.—Grand marché de bestiaux les 2^e et derniers jeudis de chaque mois; Cerisy-la-Salle, le samedi; Coutances, le lundi; Créances, le dimanche; Gavray, le samedi; Hambye, le mardi; La Haye-du-Puits, le mercredi; Lessay, le mardi; Montmartin-sur-Mer, le mercredi; Lingreville, le dimanche; Périers, le samedi; Prétot, le mardi; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche.

COUTANCES.—Le 1^{er} lundi de Carême et le lundi de la *Mi-Carême* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand marché à bestiaux, tous les 15 jours. Grand marché à chevaux le lundi de la petite Saint-Michel. BRÉHAL, Marché à bestiaux, le 3^e mardi du mois.—LA HAYE-DU-PUITS.—Grand marché à bestiaux, le 1^{er} mercredi de chaque mois.—PÉRIERS.—Grand marché de 15 en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain.—Barenton, le lundi; Ger, le jeudi; Isigny, le lundi; Juvigny, le jeudi; Le Teilleul, le jeudi; Mortain, le samedi (bestiaux); Saint-Nilaire-du-Harçouët, le mercredi; Saint-Pois, le jeudi; Sourdeval, le mardi.

Arrondissement de Saint-Lo.—Airel, le samedi; Canisy, le vendredi; Carentan, les lundi et vendredi; Cerisy-la-Forêt, le mercredi; Les Champs-de-Losques, le mardi (beurre); Marigny, le mercredi; Percy, le lundi; Saint-Clair, le mardi; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi; Saint-Lo, le mardi et samedi; Tessy-sur-Vire, le mercredi; Torigny-sur-Vire, le lundi.

SAINT-LO.—Grand marché à bestiaux, tous les mardis.—CA-RENTAN.—Grand marché tous les lundis. De 15 en 15 jours, à partir du 2 janvier, grand marché à bestiaux et marché à chevaux. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille, poisson, etc.

Arrondissement de Valognes.—Barneville, le samedi; Bricquebec, le lundi; Barfleur, le samedi; Montebourg, le samedi; Picauville, le vendredi; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons); Quettehou, le mardi; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi; Saint-Vaast, le samedi; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES.—Marchés francs de bestiaux, tous les premiers mardis de chaque mois qui ce sont pas jours de foire.—PICAUVILLE.—Grand marché le vendredi.—SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE.—Grand marché à bestiaux, le 1^{er} samedi de chaque mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

	Pages.
Adjoints.....	87
ADMINISTRATIONS — Personnel.....	87
Agents consulaires.....	183
Agents voyers.....	153
Agriculture.....	175
ALIÉNÉS. — Asiles.....	164
Archives départementales.....	72
BANQUE DE FRANCE. — Succursale de Saint-Lo.....	144
Bâtiments civils.....	72
Bibliothèques.....	163
BIOGRAPHIE. — Le docteur HOUSSIN-DUMANOIR.....	63
Bureaux de la Préfecture.....	69
Bureaux télégraphiques du département.....	151
Cabinet du Préfet.....	69
Chambres consultatives d'agriculture.....	177
Chambres de commerce.....	182
Chemins de fer de l'Ouest.....	137
Clergé du diocèse.....	155
Collèges communaux.....	159
Comices agricoles.....	178
Commissaires de police.....	120
Commission départementale.....	68
Commission du travail des enfants employés dans l'industrie.....	170
Commission de surveillance des prisons.....	174
COMMUNES. — Tableau par ordre alphabétique.....	80
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Instituteuses.....	86
Conseil de Préfecture.....	68
Conseil général.....	73
Conseils d'arrondissement.....	75
Conseils d'hygiène.....	72
Conseils sanitaire.....	183
Contributions directes.....	145
Contributions indirectes.....	149
Cour d'appel de Caen.....	120
Culte protestant.....	158

	Pages.
Curés et Desservants.....	87
Dépôt d'étalons de Saint-Lo.....	181
Dépôt de mendicité du Mans.....	165
Députés de la Manche.....	68
Douanes.....	147
Ecoles normales.....	160
Enregistrement, domaines et hypothèques.....	146
Finances.....	139
Forêts.....	147
Foires de la Manche.....	183
Gendarmerie.....	129
Greffe du Conseil de Préfecture.....	71
Groupe de l'alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger.....	163
HISTOIRES ET ANTIQUITÉS :	
Les mémoires de Pierre MANGON.....	41
Notes pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.....	43
Notice historique sur la Hague et l'anse Saint-Martin.....	52
Hospices.....	165
Inspection primaire.....	160
Instituteurs et Institutrices.....	87
INSTRUCTION PRIMAIRE.—Commission d'examen.....	160
— PUBLIQUE.....	158
— SECONDAIRE.....	158
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges.....	161
Justices de paix.....	126
Lycée de Cherbourg.....	159
— de Coutances.....	158
Maires.....	87
Mairies.....	77
Marchés de la Manche.....	186
Marine.....	131
Mines.....	136
Notaires.....	128
Ordre judiciaire.....	120
Ordre militaire.....	128
Percepteurs des contributions.....	140
Poids et mesures.....	72
Police générale.....	120
Ponts et chaussées.....	137
Postes et télégraphes.....	151
Préface.....	7
Préfecture.....	68
Préfets du département.—Liste chronologique.....	67
Prisons.....	174
Recettes particulières.....	140
Sciences et arts.....	161
Sénateurs de la Manche.....	68
Service vicinal.....	153

	Pages.
Service académique de Cherbourg.....	163
— du Cotentin.....	163
Société artistique et industrielle de Cherbourg..	163
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche.....	161
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain.....	162
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes.....	163
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg.....	162
— d'agriculture.....	176
— de charité maternelle.....	169
— des courses d'Avranches.....	181
— — de Bourigny.....	181
— — de Saint-Lo.....	181
— — du Cotentin.....	181
— d'horticulture.....	180
— de secours mutuels.....	170
Sous-Préfectures ..	77
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département.....	79
Travail des enfants dans les manufactures.....	170
Travaux publics.....	136
Trésorerie générale des finances.....	139
Tribunaux de commerce.	122
— de première instance.....	121
Vétérinaires brevetés.....	182

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, éditeur de <i>l'Annuaire</i> , à Saint-Lo ;	DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;
PRÉVEL, libraire, à Saint-Lo ;	SALETTES, imprimeur-libraire, à Coutances ;
LETRÉGULLY, imprimeur-libraire à Saint-Lo ;	LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;
OMOND, libraire, à Saint-Lo ;	LUCF, imprimeur-libraire, à Va- lognes ;
ANFRAY, libraire, à Avranches ;	CAPELLE, libraire, à Valognes.
M ^{me} LECOUPLET, à Cherbourg ;	

